Digitized by Google

3822

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 380
Sala Grande
Scansia 3 Palchetto 3
N.° d'ord. A2

Pallet-XXXI-21

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.

TOME II.

NANCY, IMPRIMERIE DE THOMAS ET Cie.

Digitized by Google

582960

HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE,

PAR M. LE MARQUIS DE VILLENEUVE-TRANS,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,
AUTEUR DE L'HISTOIRE DE RENÉ D'ANJOU, DES MONUMENTS DES GRANDS MAITRES
DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, ETC., ETC.

« Maison de France, réjouis-toi d'avoir donné au monde un si grand prince!
» Réjouis-toi, peuple de France, d'avoir eu un si bon roi! »
Bulle de Canonisation, 18 août 1297.
« Il n'est guère donné à l'homme de pousser plus loin la vertu! »
VOLTAIRE. — *Essai sur l'histoire générale*

TOME DEUXIÈME.

PARIS.
PAULIN, ÉDITEUR, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 33.
NANCY.
GRIMBLOT, THOMAS ET RAYBOIS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.
1839.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE.

LIVRE TROISIÈME.

1244—1247.

XXXIV. Grâces à son jeune monarque, la France jouissait de tous les bienfaits d'une paix glorieuse; mais il n'en était pas de même de la malheureuse Italie, de plus en plus déchirée par les factions guelfes et gibelines. Grégoire IX venait de terminer, à l'âge de cent ans, une carrière sans cesse agitée. Célestin IV ne fit qu'apparaître sur le trône pontifical, il mourut sans avoir même eu le temps de réunir le concile universel, convoqué à Lyon par son prédécesseur pour y prononcer la déchéance de Frédéric II. Il était de l'intérêt de l'empereur d'user de toute son influence auprès du conclave, afin que le choix du nouveau pontife ne lui fût pas hostile. Néanmoins, il appuyait, d'une manière assez étrange dans la forme, l'élection du cardinal Sinibald, de la maison de Fiesque, toute

gibeline, avec lequel il entretenait depuis longtemps les relations les plus étroites. « C'est à vous, fils de Bé-» lial, mandait-il aux prélats, à vous, fils d'Estrem, » troupeau de perdition, que j'adresse ces paroles.... à » vous, cardinaux, coupables de l'ébranlement du monde » entier... à vous, qui devenez responsables du scan-» dale de tout l'univers. »

Le 24 juin 1244, Sinibald fut proclamé pape, sous le nom d'Innocent IV; cependant, frappé d'une sorte de pressentiment, Frédéric, au lieu de se réjouir de cette exaltation si désirée, disait avec douleur à ses confidents qui l'en félicitaient : — « J'ai perdu un ami » zélé dans le collége... à sa place, je vois un ennemi » implacable sous la thiare romaine! Non, il était diffi-» cile qu'un cardinal fût franc gibelin; il est impossible » qu'un pape le soit! »

Voulant néanmoins essayer de resserrer d'anciens liens d'affection, il fit complimenter le pontife par Pierre des Vignes, son chancelier, par le grand maître de l'ordre teutonique, Conrad, landgrave de Thuringe, et par le génois Ansaldo de Mari, grand amiral de Sicile. Cette ambassade d'honneur était également chargée de demander à Innocent IV la main d'une de ses nièces pour Conrad, fils aîné de l'empereur. Mais un accueil plein de froideur attendait les députés, et leur mission échoua complétement. Plus tard Frédéric, ayant demandé à être relevé des censures papales, ne put obtenir aucune réponse du chef de l'Église; désormais il n'y avait plus rien de commun entre Sinibald et Innocent. La fierté du descendant des Hohenstauffen s'en offensa; une rupture ouverte s'ensuivit, et hâta la

convocation immédiate du concile de Lyon, dont les gibelins étaient sans cesse menacés. Divers cartels, remplis de récriminations et d'invectives, achevèrent d'aigrir sans retour les deux souverains.

La situation de l'empereur devenait de jour en jour plus fâcheuse; ses états d'Italie étaient à la veille de lui échapper; l'anarchie y régnait, et déjà même en Allemagne, Frédéric s'était vu dans la nécessité d'exiger de sa noblesse le serment « de ne pas faire de la fausse » monnaie, et de ne pas voler sur les grands chemins. »

Une seule voie de salut s'offrait à ce prince, c'était une alliance intime avec le roi qui venait d'acquérir en Europe une prépondérance incontestable. Ce moyen, il le tenta, et, au refus de la nièce du pape, il fit demander la main d'Isabelle de France pour Conrad, déjà élu roi des Romains, et héritier futur de l'Empire Germanique, comme des royaumes de Sicile et de Jérusalem. Blanche de Castille, Louis, ses frères, le royaume entier, auraient vu avec joie la jeune princesse monter sur le trône impérial; mais on chercha vainement à l'y déterminer et à combattre sa répugnance pour le mariage. Elle se contenta de répondre : « Une vierge » consacrée à Dieu, n'est-elle pas au-dessus d'une impé- » ratrice?

Fleury, Hist. eccl., XVI, 637. La Barre, Hist. d'Allemagne. Biogr. univ., XV, 545, XXI, 230. Belleforest, Cosmogr., II, fol. 949. Thevet, Vie des hommes illustres, 247. Muratori, 1152. Hallam, Hist. de l'Europe au moyen âge, III, 46. M. de Sismondi, Hist. des républ. ital., III, 45. Lalande, Voy. en Italie, Ier, 272.

XXXV. A la peine que ressentait Louis des malheurs prêts à fondre sur Rome et sur l'empire, se joignait un chagrin personnel. Quoique marié depuis dix années, il n'avait encore eu que deux filles, dont l'aînée était morte en naissant; le baronnage de France attendait impatiemment le jour où Marguerite donnerait un héritier au trône. Tout à coup la reine apprend qu'au sein d'une réunion de hauts personnages, tenue à l'insu de son époux, le mot de divorce a été prononcé. La fille de Bérenger en est au désespoir; « car, dit un historien, » si semblable séparation eust eu lieu, c'estoist pour elle » non-seulement grant chagrin, mais encore déshonneur » en toute la France. » La tendresse si vive de Louis ne la rassurait même pas; elle le savait dévoué avant tout à ses peuples; l'intérêt de l'État pouvait exiger de lui un cruel sacrifice..... Trop d'exemples ne semblaient-ils pas justifier les craintes de Marguerite.

N'ayant plus d'espérance qu'en la « Consolatrice des » affligés », et en celui qui veille à la conservation des tiges royales, comme à celle des rameaux les plus obscurs, la reine versait chaque jour des larmes aux pieds des autels, et déposait le poids de ses peines dans le sein du vénérable Théobald, abbé du Val-Cernay. Arrière petit-fils de Mathieu Ier de Montmorency-Marly, connétable sous Louis VII, Théobald, jadis brillant et preux chevalier, puis humble clerc, enfin, élu abbé l'année du mariage de la reine, n'était austère que pour lui seul, sa vie était toute de bonnes œuvres, et nul ne doutait de l'efficacité de ses prières. Un jour que la tristesse de Marguerite était plus grande, Louis IX manda le noble vieillard; arrivé au palais, Théobald

exhorta les deux époux à mettre leur confiance en Dieu; il pria longtemps avec eux, et au sortir d'une sainte extase, il leur annonça le prochain accomplissement de leurs vœux.

En effet, Marguerite accoucha d'un fils, le 14 février 1244. Eudes Clément, abbé de Saint-Denis, baptisa le royal enfant, auquel son parrain, Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, donna le nom de Louis.

Au comble de la joie, le monarque dépêcha des courriers dans toutes les provinces du royaume; et partout les populations entières, se précipitant à la rencontre des messagers royaux, les questionnaient, les larmes aux yeux, et les comblaient de bénédictions et de présents. Louis reçut, en cette circonstance, des témoignages aussi unanimes que touchants de l'affection qui unissait les vassaux au monarque. Cet événement devint une véritable fête de famille, dans laquelle la capitale ne fut point en arrière de l'élan national. L'heureuse mère ne se montra pas ingrate envers l'homme vénéré aux prières duquel elle se croyait redevable de la protection céleste; et Théobald ayant passé à une vie meilleure, Marguerite consacra sa reconnaissance en lui faisant élever à ses frais un magnifique tombeau, près duquel on la vit souvent prosternée.

Félibien, Hist. de Saint-Denis, 237. Journal manuscrit d'Aubery, 293. Rapin de Thoyras, II, liv. VIII, 444. Baluze, manuscrit, fol. 17. Papon, Hist. de Provence, II, 329. Duchesne, Historiens de France, V, 406. Vita sancti Theobaldi. Le nain de Tillemont, Essai sur l'histoire de l'ordre de Cîteaux, I, manuscrit, X, p. 19. Vie de saint Théobald, p. 85. Hist. de l'église gallicane, X, 241.

XXXVI. A la fin de cette année, en décembre, une nouvelle alliance vint doubler les liens de famille qui unissaient déjà les maisons de France et d'Angleterre, et ajouter à la satisfaction des deux reines. Dans un de ses voyages à la cour de Raymond Bérenger, ou plutôt en se rendant à la croisade, le comte de Cornouailles, veuf de la comtesse douairière de Glocester, était devenu, dit-on, très-épris de Sancie de Provence. Se piquant d'être l'émule des troubadours couronnés, Richard célébra même en vers la beauté peu commune et l'esprit supérieur de la jeune princesse, protectrice, aussi bien que sa mère et ses sœurs, des poëtes méridionaux; et il ne tarda pas à demander sa main. Pierre de Savoie, alors très-influent à la cour de Londres, et le baron de Vence, chef du conseil des ministres du comte de Provence, aplanirent les difficultés; le roi d'Angleterre, lui-même, dont on redoutait l'opposition, donna son assentiment à l'union projetée. Néanmoins, malgré la paix récente conclue avec la France, le dépit du mauvais succès de son expédition sur le continent, n'était pas éteint dans le cœur de Henri III; il ne voulut donc point que sa belle-sœur traversât les terres de France, en se rendant à Londres; il écrivit même au comte Bérenger : « Si la comtesse de Cornouailles passe » par ce royaume, je vous croirai d'intelligence avec » mes ennemis. »

Un autre motif aigrissait peut-être encore le monarque : le saint et savant archevêque de Cantorbéry, Edmond, l'ami de Grégoire IX, avait obtenu de ce pontife, une bulle qui l'autorisait à nommer lui-même aux évêchés et aux autres bénéfices d'Angleterre vacants de-

puis plus de six ans. Mais Henri en demanda la révocation à Innocent IV; et le pape, s'emparant des nominations, pourvut de bénéfices anglais, avec l'assentiment du roi, près de trois cents clercs italiens ou anglais. Le vénérable prélat ne pouvant tolérer un semblable abus, quitta sa métropole et se rendit secrètement à Paris, où Louis le reçut comme un de ces personnages appelés dès leur vivant à la couronne des élus. Le monarque amena lui-même toute sa famille devant le bienheureux fugitif, se prosterna devant lui, et implora à genoux sa bénédiction. Le saint évêque se retira ensuite à Pontigny, puis au couvent de Soissy, près de Provins, où il mourut le 16 novembre 1242. Henri III ne pardonna jamais à Louis l'accueil fait à l'illustre prélat, dont il donna le siége à Boniface de Savoie, frère de la comtesse de Provence.

Sancie et sa mère, n'osant enfreindre l'ordre de Henri III, arrivèrent par mer en Angleterre, où les attendait l'élite de la noblesse rassemblée sur les bords de la Tamise. De Londres à la résidence royale de Westminster, la route entière était couverte d'hommes d'armes, de bourgeois en habits de fête; et les plus précieux objets du trésor de la couronne s'y trouvaient exposés de distance en distance à la curiosité publique. Boniface de Savoie, d'abord chartreux, puis évêque de Belley, de Valence, enfin archevêque de Cantorbéry, accompagnait les princesses; ce prélat, qui ne laissa guère «d'autre renom dans son diocèse, que d'être de »haut lignage et de belle taille», ne pouvait faire oublier saint Edmond.

Henri III, fastueux et nécessiteux à la fois, dissipateur et «grand demandeur de subsides,» voulut présider

lui-même au banquet nuptial; au rapport des chroniques, on y servit jusqu'à trente mille plats de toute sorte. Sancie, qu'une foule de troubadours avaient accompagnée en Angleterre, se vit l'objet d'un grand nombre de poëmes allégoriques, et par une allusion qui parut ingénieuse à l'auguste assemblée, son nom, dans une des fêtes, se trouva changé en celui de «*Scientia*».

Henri cherchant à l'emporter sur la France, au moins par l'ostentation, combla de présents la comtesse sa belle-mère, et l'obligea même à accepter une pension viagère de 400 marcs d'argent (environ 20,000 fr.); il en prêta 4,000 (200,000 fr.) à Raymond Bérenger; et toutes les personnes de la suite de Sancie eurent également part aux largesses du monarque.

Toutefois, Beatrix de Savoie parut, dit-on, plutôt blessée que satisfaite de ces folles prodigalités; témoin des préparatifs de nouvelles fêtes, pour lesquelles Henri empruntait aux juifs à cinquante et soixante pour cent, elle résolut de s'éloigner de Londres, afin de ne plus servir de prétexte à d'autres dépenses. Elle fit donc savoir au roi de France, dont le caractère et la simplicité de mœurs lui inspiraient une tendre affection basée sur une haute estime, qu'elle avait formé le projet d'aller le visiter en quittant le joyeux séjour de Westminster. Ses équipages se disposaient même à traverser la Manche, quand un message d'Aix hâta son départ, et la fit s'embarquer directement pour Marseille: le comte de Provence, lui mandait-on, se trouvait à toute extrémité. Il fut cependant permis à Béatrix de revoir son noble époux, et Bérenger vécut encore jusqu'au 19 août de l'année suivante (1245).

Le mariage de Sancie, envisagé comme un nouveau gage de paix entre Louis et Henri, excita d'abord les sympathies des deux royaumes; mais divers motifs, qui prenaient leur source autant dans la rivalité permanente des deux nations que dans le souvenir récent de la campagne d'Aquitaine, ne tardèrent pas à faire considérer cette alliance d'un autre œil. L'influence de la cour d'Angleterre sur la Provence devait naturellement s'augmenter; et Raymond Bérenger, ne laissant pas d'héritier mâle, il était à craindre que sa succession ne devînt un jour un sujet de dissentiment entre ses gendres. Aussi Louis, dans sa prévision de l'avenir, crut-il prudent de ne plus permettre à ses barons ni à ses arrière-vassaux de s'attacher aux intérêts de Henri III ou du comte de Cornouailles; il rendit même une ordonnance pour obliger les français possesseurs de fiefs dans l'un et l'autre royaume, à faire choix d'une résidence définitive.

Henri usa étrangement alors du droit de représailles; il s'empara de toutes les terres acquises dans ses états par les français, surtout par les normands. Il fallut la modération exemplaire de Louis, pour ne pas rompre sur-le-champ une paix qu'il avait si généreusement accordée.

XXXVII. Le roi de France, que sa piété portait à visiter successivement les abbayes célèbres de son royaume, apprit alors la convocation d'un chapitre général de l'ordre de Saint-Benoît, à Cîteaux; et voulant y assister en grande pompe, il quitta Paris dans le courant de septembre. La reine sa mère qui, par une bulle de Grégoire IX, pouvait entrer avec douze femmes de

sa suite dans tous les « monastères de l'Ordre blanc, » Isabelle de France, le comte d'Artois, le comte de Poitiers, six princes ou comtes suzerains, plusieurs ambassadeurs, un grand nombre de prélats ou d'abbés et une foule de gentilshommes de haut rang, accompagnaient Louis. Hugues IV et Yolande de Dreux, qui les attendaient à la frontière du duché, les reçurent magnifiquement en leur palais de Dijon, et les conduisirent eux-mêmes au monastère, fondé vers 1098 par leurs ancêtres Eudes Ier et Robert.

Au commencement du moyen âge, le site de l'abbaye, différent de celui du donjon féodal, indiquait à l'avance les habitudes de ceux qui y faisaient leur demeure. Accessible à tous, comme la religion, construit dans la plaine à l'issue des forêts, en partie défrichées par les moines, ou sur le bord des rivières, près des ponts élevés par eux, le manoir abbatial, asile sacré de toutes les infortunes, semblait rappeler que l'ère chrétienne avait été l'ère de la liberté, de la charité et des progrès.

Mais il fallut se défendre des malfaiteurs, « gens idoines » au vice et sans nulle foi » : dès lors, on songea à bâtir les abbayes sur les montagnes, et à les ceindre de fossés et de remparts. Enfin, les abbés étant devenus suzerains possédant fiefs, les tours seigneuriales décorèrent leur résidence.

La chapelle attenante était quelquefois en dehors de l'enceinte crénelée, mais plus souvent enclose à côté du donjon. L'art en varia moins la forme et l'aspect que celui des châteaux forts, car un type commun y présidait. Vassales des cathédrales, « ces grandes épopées

» de pierres, » leurs portiques, leurs clochers, leurs nefs, dans une proportion inférieure, se ressentaient des mêmes caprices de l'art religieux, unis aux emblèmes chrétiens.

Plein encore du souvenir de saint Bernard, Cîteaux s'élevant au milieu de bois sauvages et d'une vaste solitude, offrait donc un mélange de mœurs monacales et chevaleresques. De hautes tours à créneaux machicoulés, des portes à herse, des bastions, des remparts, défendaient à la fois la basilique et le manoir abbatial. L'hospitalité du châtelain et du cénobite s'y exerçaient avec la même courtoisie : tous les voyageurs étaient admis indistinctement à y loger et à manger dans le réfectoire « durant l'espace de trois soleils ».

Les illustres visiteurs ayant mis pied à terre « à portée » d'un trait d'arbalète, les huis » du monastère s'ouvrirent, et l'on en vit défiler cinq cents moines, presque tous pâles, maigres, aux visages graves, quoique pleins d'une douce mélancolie, la tête rase, les yeux baissés, les bras en croix sur la poitrine; ils étaient vêtus d'amples robes blanches, sur lesquelles retombait le long scapulaire noir. Boniface, « patriarche et père universel de » l'ordre » depuis 1237, précédait les frères, la crosse à la main, la mitre sur la tête. Plusieurs abbés titulaires, entre autres celui du Val-Cernay, le saint Théobald de Montmorency, marchaient à ses côtés. Après s'être inclinés devant le monarque, ils le conduisirent au milieu de la nef, sur un trône couvert de draperies velours et or; mais Louis ne consentit à s'y placer qu'à condition que sa mère serait assise sur un banc plus élevé; autour d'eux se rangèrent les prélats et les ambassa-

deurs. Aussitôt, les cloches de l'abbaye, qui sonnaient à grande volée depuis l'arrivée de la famille royale, cessèrent de se faire entendre; l'orgue demeura muet; le chant des saintes hymnes fut suspendu, et, à un signal de Boniface, tous les religieux, frappant leurs poitrines, se jetèrent à genoux, la face contre terre, étendant leurs mains suppliantes vers le trône. « L'abbé des » abbés », ainsi s'appelait celui de Cîteaux, aussi enfermé dans un cachot en 1241, par ordre de Frédéric, fit alors entendre ces paroles, d'une voix entrecoupée de sanglots : « Sire, sire roi ! nous vous en conjurons ! » que votre protection soit accordée au vicaire de Jésus-» Christ. Oui, sire ! protégez notre père, contre son » persécuteur, le fils de satan ! »

Rassuré par le monarque qui, tout ému, l'oblige à se relever, l'abbé lui remet alors une dépêche récente d'Innocent IV.

Par cette missive, datée de Gênes (5 juillet), le saint père informait le chapitre de Cîteaux « que trois cents » chevaliers toscans s'étaient embusqués sur son passage, » dans le dessein de l'enlever, la nuit du 28 au 29 juin, » afin de le livrer à l'implacable ennemi de Rome. Dé-» guisé en soldat, armé à la légère, monté sur un excel-» lent coursier, le chef de la chrétienté, s'enfuyant de Ses-» tri, avait été obligé de faire onze lieues avant le point » du jour, et de s'embarquer sur des galères génoises » le 29, à Civita-Vecchia, où l'attendaient trois comtes de » Fiesque, ses neveux, et le podestat de Rome. Innocent » annonçait enfin son entrée à Gênes, sur un bâtiment » orné de voiles d'or, envoyé par la république; mais » ce généreux asile ne pouvait être que temporaire; rien,

» d'ailleurs, n'y garantissait sa sécurité personnelle. Il » suppliait donc le roi de France de lui en accorder » un digne de lui dans ses états. Que ce prince, ajou- » tait-il en terminant sa lettre, se souvienne de la no- » ble hospitalité accordée par son bisaïeul, Louis-le- » Jeune, à Alexandre III, persécuté par Frédéric-Bar- » berousse (l'aïeul de ce même Frédéric); tous deux » avaient écrit à l'abbé de Cîteaux, pour se recom- » mander à ses prières!... Il n'hésita point à accueillir » le vicaire de Jésus-Christ, et usa d'une semblable » magnanimité à l'égard de saint Thomas de Cantor- » béry, proscrit par Henri II, roi d'Angleterre. »

Louis VII, en effet, s'était honoré de protéger Thomas Becket contre son persécuteur, et, d'accord avec ses barons, il lui avait octroyé, ainsi qu'à ses compagnons d'exil, paix et sûreté en son royaume, en ajoutant gracieusement : « L'appui porté aux exilés est un des plus » anciens, des plus beaux fleurons de la couronne des » lys!

La démarche du pape, vraisemblablement concertée avec l'abbé de Cîteaux, ne pouvait guère avoir lieu sans que Frédéric en eût été informé à l'avance. Aussi, ses ambassadeurs avoués ou secrets assistaient-ils à l'ouverture du chapitre, de même qu'une foule de délégués des autres puissances chrétiennes; suivant la réponse de Louis, les députés impériaux avaient ordre de protester ou de garder le silence. Le monarque ne l'ignorait oint, et bien que pénétré de la douleur des bons religieux avec lesquels il s'était mis en prière, les paroles qu'il prononça furent de nature à ne rien préjuger sur le grave incident soulevé devant lui. « Autant que mon

» honneur et la justice le permettent, dit-il, en s'adres-
» sant à l'abbé, je défendrai l'Église contre les insultes
» qui lui viendront de l'empereur. Mais, quoique per-
» sonnellement disposé moi-même à recevoir le souverain
» pontife en mes états, je dois auparavant mander et
» consulter mes barons. Un roi de France ne peut se
» dispenser de prendre et suivre leur avis. »

Cette déclaration réunit les suffrages les plus opposés, et, chose rare, le monarque reçut à la fois les actions de grâces du monastère et les remercîments des agents impériaux.

Après la dissolution du chapitre, Louis demeura quelques jours encore à Cîteaux, où, près d'un siècle auparavant, Louis-le-Jeune était venu implorer la protection céleste pour obtenir un héritier qui devait être Philippe-Auguste. La famille de France se plut à parcourir ces profondes solitudes, ces cloîtres toujours silencieux quand la prière ne les animait point; à contempler les sépultures ducales couvertes d'écussons, et la « grande » salle des trespassés », dernier trône d'Eudes Ier, mort vers l'an 1102, de Hugues, son fils, et de Eudes II, son petit-fils. Les royaux pèlerins visitèrent aussi « le cime- » tière commun », où, selon la maxime de saint Benoît, « tout fils de chrétien doit reposer sous le cilice et » sur la cendre. » On leur montra le psautier de saint Robert; l'étendard enlevé en orient, à l'armée fugitive d'Alexis Ducas, par Baudoin Ier; la chaire d'où la voix apostolique de saint Bernard avait si souvent tonné; enfin, l'austère cellule où le poëte jongleur Hélinand expiait naguère, en attendant une mort édifiante à l'abbaye de Froidmont, les erreurs d'une jeunesse orageuse.

Les religieux se répétaient encore des vers de son poëme de la Mort, « laquelle il envoyoist saluer ses amis » et protecteurs, afin qu'elle ne les enlevast pas inopiné- » ment. »

Plein de reconnaissance envers ses augustes hôtes qui, à leur départ, avaient offert de précieux dons à l'abbaye, le chapitre décida que chaque religieux célèbrerait annuellement trois messes du Saint-Esprit et une de la Vierge, à l'intention de Louis et de Blanche de Castille; que dans tous les monastères de l'ordre établis en France, les noms du roi et de sa mère, inscrits en marge du missel, auraient une commémoraison spéciale au premier *memento* de la messe; qu'enfin, le monarque y serait « traité en gras » lui et sa suite, sans tirer à conséquence pour d'autres têtes couronnées. Cette infraction à l'austérité de l'ordre, fut regardée comme la plus haute marque de déférence et de respect qu'il pût donner au royal visiteur.

XXXVIII. De retour à Paris, Louis exposa la demande du pape au parlement féodal; il ne cacha point son vœu personnel, et ajouta, qu'en dernier lieu, Innocent IV lui témoignait le désir de fixer sa résidence à Rheims, dont le siége était maintenant occupé par un prélat dévoué aux intérêts du souverain pontife, Juhel de Mayenne, ancien archevêque de Tours. « Sire, ré- » pondirent les barons de France, après une mûre dé- » libération, il ne nous paraît nullement opportun de » souffrir que le pape établisse sa demeure dans le » royaume. Il existe une trop notable différence entre » un monarque jeune, loyal, porté à la vraie piété, » et un homme aussi consommé dans les affaires tem-

» porelles que l'est Innocent IV. Nous le savons » malheureusement par expérience, la cour de Rome » a été dans tous les temps à charge, funeste même à » ses hôtes. Si le pape arrive, investi du pouvoir for- » midable dont ses prédécesseurs se sont arrogé la » possession sur le temporel, il sera, s'il le veut, seul » maître en France. D'ailleurs, on ne peut guère se le » dissimuler, s'il y met le pied, n'est-ce pas en quelque » sorte déclarer la guerre à l'empereur? »

Telle fut l'opinion généralement exprimée par la noblesse française, et sa voix eut de l'écho dans les classes moins élevées; aucun laïque ne s'élevant pour combattre la décision du baronnage, elle ne rencontra d'opposition que dans le roi et une partie du clergé. Il fallut donc signifier à Innocent le résultat du parlement féodal, et le pape qui se trouvait comme enfermé « dans les serres impériales », s'adressa au roi d'Arragon, afin d'obtenir dans ses états l'asile qu'il venait de réclamer vainement en France. Ayant essuyé un refus de ce prince, il ordonna à quelques cardinaux d'écrire, comme de leur propre mouvement, au roi d'Angleterre, pour l'engager à envoyer au saint père une « honorable ambassade, chargée de » le supplier d'honorer son royaume de sa présence. » Ce vous serait, disaient-ils, une gloire immortelle, que » le chef de l'Église vînt en personne en Angleterre, » chose sans exemple jusqu'à ce jour! Nous l'espérons, » toutefois, car notre père commun a répété souvent » devant nous : Je verrais volontiers les délices de » West-Moustier et les délices de Londres! »

Henri III eût consenti avec joie à recevoir le chef de

la chretienté; mais tout semblait se réunir pour repousser les vœux du pape. Le nonce du saint-siége, prélat peu digne de sa mission, s'était tellement aliéné à la fois la noblesse et le peuple anglais, qu'il se vit forcé de s'enfuir secrètement; on dit même que le brave chevalier Fitz-Warin ne put sans danger l'arracher à la populace, qui voulait le mettre en pièces. Arrivé près d'Innocent IV, le légat l'instruisit du péril qu'il avait couru, et lui répéta les dures paroles sorties de la bouche des conseillers de Plantagenet : « C'est » déjà trop d'être infecté des usures et des simonies de » Rome, sans que le pape arrive ici pour piller les biens » de l'Église et du royaume! »

Cependant, Frédéric ne laissait d'autre alternative aux prélats et au clergé romain, que de rompre toute communication avec le souverain pontife, ou de sortir de son empire dans les vingt-quatre heures, « sous » peine de la hart. » Innocent IV, cédant à l'orage et ne voulant pas exposer l'Église à un schisme, abandonna le sol de l'Italie.

L'illustre exilé prit alors la résolution de fixer sa résidence à Lyon, la ville de saint Irénée, la cité des conciles, un des boulevards de la foi, et qui, n'étant point encore réunie à la couronne de France, reconnaissait la suzeraineté temporelle de l'archevêque Aimery Guerri, alors âgé et valétudinaire. D'ailleurs, par sa position entre la France et l'empire, le voisinage de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, du Languedoc et de la Provence, nulle cité ne paraissait plus propre à un concile général, puisqu'il fallait renoncer à le rassembler à Rome. D'anciens exemples d'hos-

pitalité affermissaient encore la confiance d'Innocent IV : saint Anselme, primat d'Angleterre, archevêque de Cantorbéry, avait reçu le plus noble accueil à Lyon, où soixante et dix années plus tard, un de ses successeurs, saint Thomas, devait obtenir un généreux asile. Le chapitre fit don à ce dernier prélat d'une maison dans le cloître Saint-Jean, désignée pendant deux siècles sous le nom de « Cantorbéry ».

Le souverain pontife arriva donc chez le primat des Gaules, le 15 décembre 1244, mais secrètement, déguisé, et sans aucun cérémonial. Il voulait, disait-il, « donner une preuve d'affection à la grande cité. » Douze cardinaux dévoués à sa fortune l'accompagnaient, vêtus comme lui en laïques. Toutefois, les plus respectueux témoignages de déférence lui furent prodigués par l'archevêque; le vieil Aimery déposa même entre les mains de son chef spirituel toute son autorité temporelle. Puis, dit un annaliste gibelin, il se retira dans son châtel de Pierre-Scize, abondonnant au saint père le soin de son troupeau et des biens de son église.

Innocent IV s'installa alors dans l'ancien cloître de Saint-Just, magnifique et spacieux édifice, destiné au logement des rois et des princes de France, et occupé entre autres, à diverses reprises, par Louis VIII. Des remparts épais et crénelés, flanqués de quinze en quinze pas d'énormes tours en pierres carrées, formaient l'en-

---

Continuateur de Guillaume de Nangis. Poullin, Lumina histor. Choisi, Hist. de saint Louis, 89. Raynouard, Poés. orig. des troub., IV, 310. M. Capefigue, Hist. adm. et const. de la France. Le père Colonia, Hist. litt. de Lyon, 249, 255.

ceinte du paisible monastère bâti sur une colline, au bourg de Saint-Just, sur le Rhône-lez-Lyon. Au-dessus, une forteresse éprouvée par plusieurs siéges, semblait comme une seconde sentinelle prête à défendre l'asile de l'illustre proscrit.

Une fois établi dans cette résidence, sorte de petite ville à part, le pape, avant la convocation immédiate du concile, ne refusa point de tenter la voie d'un accommodement avec Frédéric. « Il ne me reste que ces » deux partis, répétait-il souvent : apprivoiser ou écraser » le grand dragon ; alors, les petits serpenteaux n'ose- » ront lever la tête ! » Paroles imprudentes, peut-être supposées, mais faites pour aigrir de nouveau l'empereur et indisposer les autres souverains.

Innocent IV apprit dans l'intervalle que le marquis de Fribourg et « un légiste, bon avocat, » nommé Pierre des Vignes, chancelier de l'empire, venaient d'arriver à Lyon, en qualité d'ambassadeurs impériaux. L'audience ne se fit point attendre ; les députés furent introduits devant sa Sainteté, que des cardinaux et des évêques entouraient. Pierre des Vignes prit la parole en ces termes :

« Très-saint père, l'empereur se recommande à votre » merci, comme à son seigneur et père, et vous fait con- » naître, par notre bouche, qu'il serait lui-même venu » à vos pieds ouïr votre commandement, et obéir en » tout ce que vous auriez exigé, n'était infirmité en son » corps ; et comme homme malade au lit, il ne se peut » mouvoir. C'est pourquoi, sire, il vous prie lui octroyer » répit, jusqu'à ce qu'il puisse se présenter en personne. » Puis, quant aux choses que lui demandez, et dont vous » l'accusez, s'il vous plaisait de le laisser en paix comme

» bon chrétien catholique en la foi de Jésus-Christ, il » est prêt, entre ci et un an, à mettre Jérusalem et tout le » pays qui a appartenu aux Latins, en main et pouvoir » des chrétiens.

— » Avez-vous des lettres patentes établissant que » vous êtes réellement messagers de l'empereur vers » le saint-siége?

— » Oui, reprit le chancelier; et il présenta une lettre » scellée d'or, et une autre dressée par un notaire im- » périal.

— » Pensez-vous que votre maître, continua Inno- » cent IV, ait réellement le pouvoir de disposer, ainsi » qu'il l'assure, de Jérusalem et de la Syrie?

— » Très-certainement il le peut.

— » Se tournant versles cardinaux et les prélats.

— » Or, seigneurs, s'écria le pape, qu'on juge main- » tenant quel bon chrétien est l'empereur! Il ne tient » qu'à sa volonté de délivrer et d'avoir en sa puissance » la Terre-Sainte, les saints lieux, la sainte cité! Il dé- » pend de lui de les restituer à la chrétienté, de les arra- » cher d'entre les mains des mécréants!.. et il ne l'a fait, » et ne veut le faire, si ce n'est en manière de marché!»

Le marquis de Fribourg et le légiste interdits, furent aussitôt congédiés.

Immédiatement après leur départ, Innocent IV qui voulait faire perdre à Frédéric toute influence en Palestine, écrivit, dit-on, à Malek-Salel, fils du sultan d'Égypte, pour l'engager à rompre le traité conclu avec l'empereur. Mais le pontife fut trompé dans son attente; et cette réponse, dictée peut-être par les agents impériaux, ne tarda pas à lui être expédiée du Caire:

« Vos envoyés nous ont parlé de Jésus-Christ; nous le » connaissons mieux et l'honorons plus que vous ne le » faites, car nous observons fidèlement l'alliance contrac- » tée entre Frédéric II et le sultan notre père, que Dieu » mette en sa gloire ! »

Le pape ne réussit pas davantage dans ses négociations secrètes en Allemagne afin de détacher les chefs influents du parti gibelin : l'excommunication qui frappait à la fois l'empereur et son fils, paraissait aux partisans de la dynastie de Souabe un monstrueux abus de pouvoir, et ils auraient pris les armes plutôt pour défendre leurs princes, que pour appuyer la vengeance du pontife romain. Innocent apprit en même temps qu'il se formait dans la Souabe et la Bohême, de nouvelles sectes d'hérétiques, entre autres celle « des Stadinges » ; gens délibérés et fanatiques, qui parcouraient les campagnes et ameutaient la populace : — « Le pape, s'é- » criaient-ils, n'est plus rien dans l'Église ! son pouvoir » s'est brisé entre ses mains !.. prions pour Frédéric, » prions pour Conrad, seuls demeurés fidèles, inébran- » ables et puissants dans la bonne voie ! »

XXXIX. Cependant, Louis, qui s'était trouvé indisposé à Paris peu de jours après le dernier parlement, vint habiter le manoir royal de Pontoise, un de ses séjours favoris. Plusieurs motifs lui faisaient préférer cette résidence modeste : il y avait vu, l'année même de son couronnement, élever une chapelle destinée à renfermer une image de la Vierge, miraculeusement trouvée; il y menait une vie plus simple, plus conforme à ses goûts ; c'est à Pontoise qu'il avait passé les premiers temps de son mariage ; « c'est là, disent les vieil-

» les chroniques, que Marguerite et lui étaient devenus » ingénieux à s'affranchir de l'austère surveillance de la » régente. Toutefois, un jour qu'il s'était introduit » secrètement auprès de la jeune reine, malade des » suites d'une fausse couche, Blanche le surprit et vou- » lut l'entraîner hors de l'appartement, en lui disant : — » Ne faictes rien ici. — Marguerite, qui entendit ces dures » paroles, ne put se tenir de s'écrier toute en larmes : » — Ha ! Madame, ne me laisserez donc veoir mon sei- » gneur, ne morte, ne vive ! » — Et de douleur se » pasma tellement, qu'on cuida qu'elle alloist passer. »

Dans ce même manoir royal, Marguerite devait trembler pour les jours de Louis. Ce prince ne recouvrait point la robuste santé dont il jouissait avant l'expédition de Guienne : sans cesse à cheval pendant cette campagne, couchant en plein air, dormant sur la dure, le premier levé dans le camp, exposé tout le jour à l'ardeur du soleil, il n'avait jamais voulu manquer une seule fois à ses exercices habituels de dévotion, ni modérer ses rigoureuses abstinences ; s'il revenait du combat ou de ses tournées militaires, au lieu de prendre un repos indispensable, il demeurait des heures entières agenouillé devant un crucifix. Aussi, à son retour dans la capitale, l'altération visible de ses traits n'avait échappé à personne. Le triste état de la chrétienté dans l'orient et au nord de l'Europe et les succès toujours croissants des Tartares achevèrent de lui porter un coup fatal.

Quittant les monts de l'Asie, leur berceau, les innombrables descendants de Gengis s'étaient répandus, dès le commencement du XIIIe siècle, en Perse, en

Russie, en Pologne, en Hongrie, en Silésie. La désolation et la terreur les précédaient comme une funeste avant-garde; « leur colère, disait-on, est pa-»reille au fléau sous la main de Dieu, et leur loi est »sans foi! » D'un aspect hideux, carnassiers par goût et par habitude, semblables à des bêtes fauves, ils se repaissaient de cadavres; des membres palpitants, ceux des vieilles femmes surtout, étaient leurs mets favoris; des milliers de vautours rassemblés à la suite des barbares, dévoraient les restes de leurs horribles festins. Ces dégoûtantes horreurs avaient lieu encore à l'époque de la croisade du roi de Navarre, et, trois années plus tard (1241), d'autres hordes non moins cruelles devaient désoler de nouveau l'orient.

Les Kharasmins ou Corasmins, une des neufs peuplades comprises sous la dénomination de Turcs, se jetèrent en Syrie, fuyant devant les Tartares, et leur abandonnant les contrées situées entre le Jaxarte et l'Axus. Réunis sous les ordres de Barbacan, ils attaquèrent les chrétiens, et leur enlevèrent la plupart de leurs forteresses. En vain Pierre de Villebride et Herman de Périgord, grands maîtres de l'Hôpital et du Temple, s'opposèrent-ils à cette invasion formidable; accablés par le nombre, ils se virent même contraints d'abandonner Jérusalem, où l'étendard de la croix flottait seulement depuis la fin de la croisade de 1239. La majeure partie de la population s'éloigna à la suite des chevaliers des deux ordres, et le reste fut immolé sans pitié. Les barbares, sans distinction d'âge ni de sexe, fendirent le ventre à tous les chrétiens demeurés dans la cité sainte; arrachées de leurs cercueils, les cendres des rois furent jetées au

vent; les plus abominables impiétés souillèrent les lieux saints, et le carnage, uni au sacrilége, ne s'arrêta que faute de victimes.

A défaut d'une armée et d'une croisade, le souverain spirituel du monde chrétien envoya aux chefs tartares deux prédicateurs qui devaient tenter de les convertir à la foi, ou du moins d'obtenir d'eux la cessation des horreurs dont l'orient était devenu le théâtre. L'héroïsme déployé par les bons moines excita une surprise mêlée d'admiration, on respecta leur personne, on ne les accueillit nulle part avec dérision; mais la Terre-Sainte continua à être désolée. A la même époque, frère Ascelin, et deux religieux de l'ordre de saint François d'Assise parcouraient la Syrie, et, vers la frontière orientale de l'Europe, Jean de Plana, Carpiny et Benoît, autres frères prêcheurs, accomplissaient avec aussi peu de succès une semblable mission.

Les princes chrétiens se disposaient à prendre des mesures plus efficaces, quand des nouvelles d'outre-mer mirent le comble à la désolation universelle. On apprit, entre autres actes de barbarie, que Gauthier de Brienne avait été attaché à une croix devant la porte de son château, et qu'il devait y périr, si la garnison ne se rendait pas. « Laissez-moi mourir et défendez-» vous, » s'était écrié le héros en s'adressant à ses hommes d'armes; paroles bien dignes d'un chrétien et d'un français!

Trop braves, trop religieux pour souffrir plus long temps que la cité sainte fût livrée aux outrages, les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital, réunis aux chevaliers de l'ordre teutonique ou de Sainte-Marie

des Allemands, prirent la résolution de soustraire les barons d'outre-mer à tant de cruautés, et de refouler hors de la Palestine ces hordes sanguinaires sans cesse renouvelées. Ayant attiré les barbares au milieu des plaines de Gazer, un jour de mai, 1244, ils se précipitèrent à leur rencontre avec cette noble confiance que donnent la valeur et la foi. Mais le nombre toujours croissant des guerriers du nord rendit tous les efforts inutiles; Pierre de Villebride, Herman de Périgord, trois cent douze chevaliers du Temple, trois cent vingt-quatre servants du même ordre, trois cent vingt-cinq hospitaliers et deux cent vingt-quatre de leurs servants, l'archevêque de Tyr, tous les chevaliers de Saint-Lazare, la plupart de ceux de l'ordre teutonique périrent en combattant. Les cadavres d'une foule d'hommes d'armes de toute nation jonchèrent aussi les champs de l'Idumée. Trente deux templiers, seize chevaliers de Saint-Jean, et trois teutons échappèrent seuls à l'effroyable boucherie.

Cette catastrophe fut annoncée à Blanche de Castille par une dépêche du pape; elle se hâta d'apporter à Louis IX ces tristes nouvelles. Innocent IV s'exprimait

---

Joinville, 14, 126, 127. Le père J.-M. de Vernon, 146. Dom Berthereau, manuscrit de la bib. roy., trad. d'un ouvrage sur les croisades, II, liv. 17. fol. 193, Fleury, Hist. eccl., XVII, 303, XVIII, 804, Hist. des Templiers, p. 289, 385. Voy. de Mandeville, II, 26, relation de Wendover et de Mathieu Paris, 26, 34. Félibien, Hist. de l'abbaye de Saint-Denis, 237. Baillet, Vie des saints, VI, p. 202. Mon. de grands maîtres de Saint-Jean-de-Jérusalem, tom. I, 88. Baluze, manuscrit, fol. 15.

ainsi : « L'Église est oppressée et réduite en de telles ex-
» trémités que, depuis la création du monde, elle n'a
» pas tant souffert ! »

— « Qu'allons-nous devenir, mon fils! ajouta Blanche,
» fondant en larmes. Tout est à craindre de ces Tar-
» tares! une destruction universelle nous attend tous,
» peut-être; et l'Église elle-même ne peut-elle pas être
» entraînée dans le courant orageux de ces calami-
» tés ? »

Conservant sa sérénité au milieu d'une profonde affliction et de la maladie dont il ressentait déjà les atteintes : « — Prends courage, mère, répondit le jeune
» roi; Dieu nous consolera dans ces épreuves. S'il vient
» à nous, les barbares rentreront en ces montagnes qui
» furent leur berceau. S'il nous abandonne, eh bien!
» ces farouches Tartares nous enverront plus tôt dans le
» saint paradis. »

On ne tarda pas à s'apercevoir de l'effet produit sur le monarque par ces désastreux événements. Peu de temps après (18 décembre, fête de sainte Luce), il fut pris d'une si violente dyssenterie, qu'il se crut lui-même près d'entrer « dans la voie de toute chair ». Aussi voulut-il sans délai recevoir les secours spirituels; il fit ensuite approcher les officiers de sa maison, les remercia de leurs fidèles services, et les recommanda à Marguerite. Il les engagea à montrer le même zèle à leurs nouveaux maîtres, et à avoir surtout la crainte de Dieu toujours présente dans chacune de leurs actions.

Trop faible pour parler davantage, Louis fit signe à l'un de ses chapelains de l'aider à bien mourir; puis il croisa ses bras sur sa poitrine; son visage empreint

d'une douce sérénité annonçait sa résignation toute chrétienne; il pouvait voir sans effroi s'ouvrir pour lui les portes de l'éternité, car légère de jours, sa vie avait été pleine d'œuvres agréables au Très-Haut.

La pensée de perdre un tel prince accablait les assistants; tous les moyens humains étaient épuisés, mais en face de tant de foi, toute lueur d'espérance ne devait pas être éteinte dans les cœurs; le monarque semblait d'ailleurs montrer lui-même par le crucifix qu'il tenait entre les mains, à qui désormais il fallait avoir recours.

Aussi, les officiers de la couronne, les domestiques, les hommes d'armes et de guette, en pleurs, s'agenouillent avec la royale famille; les archevêques et les évêques voisins de la capitale accourent à Pontoise, afin de mêler leurs invocations, de confondre leur douleur avec celle des deux reines et des princes. Des courriers sont expédiés sur tous les points du royaume pour demander des prières publiques; chaque église se remplit de fidèles, tous les autels sont entourés, et l'on réclame unanimement la translation des reliques de saint Denis. Il fut décidé qu'elle aurait lieu avec le même cérémonial qu'en 1191, époque à laquelle le royaume fut à la veille de perdre Louis VIII.

Pierre Charlot, oncle du roi, évêque comte de Noyon, et Pierre de Cuissy, évêque de Meaux, présidèrent à la cérémonie. Les princes et les bannerets accourus à Paris, le chapitre de Notre-Dame, les divers ordres religieux, et les moines du Moustier royal, précédés de leur abbé, Eudes Clément, se rendirent processionnellement à la basilique. Chaque religieux avait la tête et les pieds nuds, tous tenaient une torche ardente à la main,

et les larmes étouffaient tellement leurs voix, qu'à peine pouvaient-ils entonner les hymnes sacrées.

Hors du royaume même, en Espagne, en Angleterre, en Provence surtout, les fidèles invoquaient également le Ciel pour l'auguste malade, que les peuples nommaient déjà « prince de paix et de justice» !

Au milieu de la consternation qui règne dans la capitale, une foule de pieux personnages se reunissent pour demander aussi l'intercession de la sainte couronne et du fragment de la vraie croix, toujours déposés dans la chapelle de Saint-Nicolas du palais : bientôt ils sont réclamés à grands cris.

Touchée d'une manifestation aussi générale, Blanche de Castille ordonne à l'évêque de Paris la translation immédiate à Pontoise des précieuses reliques; le prélat obéit, et lui-même vint placer sur le lit du prince expirant les vénérables témoins de la Passion, dus à l'active piété du monarque.

Mais les plus effrayants symptômes semblaient annoncer la fin prochaine de Louis. En proie au délire de la fièvre, le monarque croyait entendre une voix tonnante, venue de l'orient, lui répéter sans cesse : « Roi » de France! ô roi de France! c'est toi qui vois les ou- » trages dont on abreuve la sainte cité! c'est toi!... » oui, toi-même, que Dieu a choisi pour venger son

---

Joinville, fol. 84. Michaud, Hist. des croisades, IV, 65. Le père J.-M. de Vernon, Vie. de saint Louis, 147. Dom Berthereau, manuscrit, p. 1196. Mathieu Paris, 460. Fleury, Hist. eccl., XVII, 333, 338. Continuateur de Guill. de Tyr, 563. Touron, I, 45. Hist. de l'église gallicane, XI, 213.

» divin Fils ! »... L'armée chrétienne de Syrie passait comme en revue devant lui; ses regards la suivaient dans les plaines de Gazer; il la voyait exterminer par le glaive sarrasin.... enfin, de cette terre inondée de sang sortaient des milliers de spectres décharnés; et la même voix ajoutait : « Cours, roi de France ! cours venger ces victimes ! »... Épuisé de fatigue, Louis tomba dans une léthargie tellement profonde, que les « myrrhes » et physiciens, le croyant mort, s'écrièrent à la fois : » c'en est faict ! »

Les salles du château retentirent de sanglots, de gémissements, de cris de désespoir. Peu d'heures après, Paris était plongé dans le deuil. Il en fut bientôt de même dans les provinces, où le bruit de la mort du roi se répandit de proche en proche. Cette triste nouvelle parvenait à Lyon, au moment où Innocent IV arrivait, accompagné de Thomas de Savoie, frère du comte Amé IV, et des cardinaux romains attachés à sa fortune.

XL. On était parvenu à arracher Blanche et Marguerite de l'appartement du monarque; ses frères, ses fidèles serviteurs s'étaient retirés; et les chapelains eux-mêmes déposaient leur douleur au pied des autels. Deux dames du palais veillaient seules auprès du lit funèbre; l'une d'elles s'approche toute tremblante pour voiler le visage de Louis du linceul déjà préparé, quand un mouvement subit vient la glacer d'effroi ainsi que sa compagne. Le prince, ouvrant les yeux, s'était relevé à demi et semblait se réveiller d'un paisible sommeil. Frappées de terreur et de joie, elles entendent ces paroles sortir de sa bouche : « La lumière de l'orient s'est » répandue sur moi du haut du ciel ! La grâce du sei-

» gneur me rappelle d'entre les morts ! Biau sire Dieu ! » Soyez béni, et recevez le serment que faiz de me » croiser ! »

Blanche et Marguerite se précipitent vers le monarque; mais, sans répondre à leurs transports, il lève encore les yeux au ciel, et renouvelle le vœu qu'il vient de proférer. Sa mère l'entend, frissonne, et, dit la chronique, « demeure aussi troublée et esbahye, que si » l'eust veu roide mort. »

Cette heureuse crise se prolongea; les forces revinrent par degrés, et Louis fit appeler Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, qui trouva dans la chambre du malade les deux reines, les comtes d'Artois, de Poitiers et d'Anjou, Isabelle de France, et plusieurs prélats. « Sire évêque, dit le monarque, en » l'apercevant, vous requiers m'octroyer la croix d'oul- » tre-mer!

« Quand la mère, la femme et les frères ouïrent ceci, » ils tombèrent à genoulx, s'écriant tous ensemble : » O chier sire, pour l'amour de nostre Rédempteur, at- » tendez que soyez entièrement guéri. Alors, agirez » comme bon vous semblera ! »

L'évêque, joignant ses instances à celles de la famille royale, essaya de faire envisager au prince les suites d'un pareil engagement. Mais Louis les regardant tous d'un air à la fois suppliant et majestueux : « Sçachiez-le, » dit-il, ne porterai boisson ne aliment à mes lèvres, que » n'aie à l'épaule la croix d'oultre-mer. Or, sire évêque, » la requiers de nouveau ! »

Guillaume demande alors un lacet de soie rouge, le coupe en croix, s'agenouille tout tremblant devant

le lit du monarque, et le lui présente. Louis, saisissant la croix, la presse contre sa bouche, sur son cœur, sur ses yeux, ordonne qu'on la lui attache sur l'épaule, puis s'écrie d'une voix forte : « Sçachiez de »vray que suis guéri ! » Sa physionomie paraissait rayonnante de bonheur.

« Il y eust lors si grands plors en la chambre, rap»portent les historiens contemporains, et si grants »gémissements, qu'on n'en faisoist davantage quand on »l'avoist cru mort; et quand fust guéri et levé, il fist »faire une lettre et l'envoya en Syrie, pour faire sça»voir que il estoist croisé, et que ils prinsent cou»raige, et garnissent leurs citez et chasteaux; car, avec »l'ayde de Dieu, il seraist prouchainement à la Terre»Sainte. »

Depuis, loin d'éprouver le moindre regret de sa résolution, on le vit s'en applaudir chaque jour davantage, et recevoir avec joie les félicitations, les promesses, les encouragements de la cour pontificale et des autres puissances catholiques. Le monarque avait souvent gémi de n'avoir pu partager encore, avec la plupart des princes de son temps, la gloire d'exposer sa vie pour la délivrance du saint tombeau; une fois croisé, il appela de tous ses vœux le moment où il pourrait briser les fers des chrétiens, et rendre le saint sépulcre au respect des nations!

En convoquant le concile œcuménique de Lyon, Innocent IV remercia publiquement le Ciel de la détermination du roi de France, et accrédita auprès de lui, en qualité de légat de la croisade, Eudes ou Odon de Château-Raoul, évêque de Tusculum, qui d'abord chan-

celier de France, puis moine de Cîteaux, enfin, revêtu du cardinalat, et successeur de Romain de Saint-Ange, avait constamment joui de la confiance de la régente et de son fils. Ses instructions lui prescrivaient de prendre saint Bernard pour modèle, et de prêcher un appel général aux fidèles pour la délivrance de Jérusalem.

XLI. Cependant l'Europe entière attendait avec anxiété l'issue d'un concile vainement convoqué par deux papes, et qu'un troisième, violemment expulsé du patrimoine de saint Pierre, allait enfin présider.

Si le but ostensible et avoué de l'assemblée générale de tous les prélats catholiques paraissait être la réunion des églises des rites grecs et latins; d'obtenir des secours pour l'empereur d'orient; de fortifier la discipline monacale; de délibérer enfin sur la prochaine croisade; aucun des évêques ou abbés n'ignorait que la déposition de Frédéric II formait le principal motif de la convocation du concile de Lyon, et était devenue la pensée dominante de « l'Apostole » (ainsi le vulgaire appelait-il le pape, qui venait de faire renouveler en France, le 1er mars 1245, l'excommunication lancée contre le chef des Gibelins).

Déjà Lyon ne suffisait plus pour contenir l'innombrable foule de prélats, d'abbés, de clercs, d'ambassadeurs, de députés, d'envoyés de toutes les puissances chrétiennes. Des princes du plus haut rang venaient même y grossir la cour d'Innocent IV, entre autres, l'empereur Baudoin II de Brienne et ses trois fils, Alphonse, comte d'Eu, Jean dit d'Acre, et Louis. Ces jouvencels arrivaient de la cour de France, où le vieil empereur

de Constantinople, cousin, beau-père et tuteur de Baudoin, auquel il remit la couronne à sa majorité, les avait d'abord envoyés, « priant le roy et la royne Blanche » les recevoir comme leurs clients. » Ils étaient accompagnés d'un certain nombre de chevaliers, fournis au pape par les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital, autant pour servir à sa garde personnelle, qu'à celle des pères du concile.

Parmi les plus empressés à se rendre à l'appel d'Innocent IV, on cite Albert, patriarche d'Antioche; Robert, patriarche de Jérusalem, bien qu'il fût presque nonagénaire; Manuel II, patriarche grec de Constantinople; Nicolas de Plaisance, évêque de Spolette, patriarche latin; l'évêque de Beryte, en Syrie; Geoffroy de Grand-Pré, évêque de Châlons; Benoît d'Alignani, évêque de Marseille, qui s'était croisé avec le roi de Navarre, et qui se nommait toujours par humilité: « Frère Benoît »; l'archevêque de Compostelle; Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris; Pierre de Colmieu, archevêque de Rouen; Robert de Thorotte, évêque de Langres; Pierre V, évêque d'Angoulême; Guiard de Laon, évêque de Cambray; Jean de Montlaur, évêque de Maguelone; Juhel de Mathefelon, archevêque de Rheims; Raymond Audebert, archevêque d'Aix; Foulques II de Cailla, évêque de Riez; Henri de Suze, évêque de Sisteron; Gérard V de Barras, évêque de Cahors; Odelin Ier de Mercœur, évêque de Mende; Jean III, archevêque d'Arles; Guillaume de Casselles, évêque de Lodève; Hispanus, archevêque d'Auch; Guillaume IV de Béroald, évêque de Carpentras; Geoffroy Ier, évêque de Cavaillon; Guillaume II

de la Tour, archevêque de Besançon; Bernard III, évêque de Belley; Geraud de Malemort, archevêque de Bordeaux; Arnaud de Galard, évêque d'Agen; Guillaume V du Port, abbé de Saint-Victor de Marseille; etc., etc. Pierre d'Anceli, archevêque de Narbonne, mourut au moment de son départ.

Les prélats les plus vénérables des églises de France, d'Angleterre et d'Espagne, se hâtèrent de se joindre à eux; mais on en compta un bien plus grand nombre d'Italie, surtout de Gênes; la plupart étaient parents de la maison de Fiesque, et malheureusement plus jaloux du titre de cousins ou de neveux du pape, que de l'estime des vrais fidèles. Il fallait au pontife, pour occuper le siége archiépiscopal de Lyon, un personnage à la fois de haut rang et dévoué à sa personne; le vieux Aymery Guerry, dépossédé de fait, résigna son diocèse sans murmurer, se retira à l'abbaye de Grandmont, et fut immédiatement remplacé par Philippe de Savoie, déjà évêque de Valence en Dauphiné, sans avoir même reçu les ordres sacrés.

Hist. des papes, III, 205, 206, 210. Fleury, Hist. eccl., XVII, 313, 315, 320. Labarre, Hist. générale d'Allemagne, 6, fol. 720. Anastase, de l'égl. de Langres, 384, 386. Gianone, Hist. civ. de Naples, II, 550, 578. Hist. des évêques de Marseille, I, 577. Hist. du clergé, I, 570. L'église métrop. de Bordeaux, 226. Le père Colonia, Hist. litt. de Lyon, 257, 260. M. de Sismondi, Hist. des rép. ital. au moyen âge, III, 18, 60. Duchesne, Hist. des papes, 192. Rubis, Hist. de Lyon, 279. Hist. litt. de France, XVIII, 260, 338, 354, 357, 358, 412. Le Clergé de France, par l'abbé du Tems, t. I, p. 9, 37, 81, 127, 221, 253, 286, 324, 463, t. II, p. 27, 42, 69, 70, 167, 204, 320, 351. Hist. de l'église gallicane, XI, 275.

Ce choix ne pouvait qu'obtenir l'assentiment des cours de France et d'Angleterre; mais outre ce motif politique, le souverain pontife en trouvait un personnel dans cette élection. Destiné d'abord à la carrière des armes et digne héritier de la bravoure de ses ancêtres, Philippe s'entendait mieux à l'art militaire qu'aux sciences canoniques, et ne s'en cachait pas. Il réunit donc au titre d'archevêque, celui de généralissime de toutes les troupes de la cité, et de la garde spéciale du concile. Investi de cette triple fonction richement rétribuée, le prélat n'en conservait pas moins les revenus du diocèse de Valence, de la prévôté de Bruges, et les divers bénéfices accumulés encore sur sa tête en Flandre et en Angleterre. Boniface, que nous avons déjà vu archevêque titulaire de Cantorbéry, fut à cette époque sacré à Lyon, par le pape lui-même.

Ces faveurs précipitées, d'autres non moins extraordinaires, accordées à des étrangers qui n'avaient pas, comme le prince de Savoie, le prestige d'une haute extraction, indisposèrent sensiblement le chapitre de Lyon, composé de soixante-quatorze chanoines, choisis dans les rangs de la plus ancienne noblesse chrétienne. « Il avait » même compté, parmi ses membres, un fils d'empereur, » neuf fils de rois, quatorze de ducs, trente de » comtes, vingt de barons, et tous licenciés-ez-lois et » décrets. »

L'intérêt et l'amour-propre ainsi mis en jeu, devaient faire explosion tôt ou tard; aussi, quand le pape voulut disposer des prébendes vacantes et promises déjà, pour en investir ses parents sans la participation du chapitre, « les chanoines lui résistèrent en face, et protestèrent

» avec serment que si ces étrangers se montraient à Lyon, » ils seraient jetés dans le Rhône sans que l'archevêque, » ni eux, pussent l'empêcher. »

Quelques jours après, un des huissiers d'Innocent IV ayant repoussé rudement un bourgeois « qui se présentait » honnêtement » au palais, le lyonnais saisit la dague suspendue à sa ceinture, et coupa le poignet à l'italien. Les habitants prirent fait et cause pour leur compatriote, et l'archevêque ne parvint qu'avec une extrême difficulté à obtenir une légère réparation de l'injure faite au chef de l'Église.

Effrayé du mouvement général imprimé à la population, le pontife romain ne se crut plus en sûreté qu'au milieu de ses hommes d'armes, qui se relevaient nuit et jour, et on ne le vit plus sortir de Saint-Just qu'escorté de cinquante sergents, la lance au poing. Ce fut alors que les chevaliers de l'Hôpital et du Temple commencèrent leur service auprès de sa personne.

Innocent IV tenta de regagner l'affection des Lyonnais, en créant des établissements utiles et en bâtissant un pont sur le Rhône. Mais, comme il manquait d'argent, il fit aux fidèles des diocèses un appel qui ne fut point stérile, et le trésor papal ne tarda pas à se grossir; à des sommes considérables, quelques prélats joignirent des palefrois de haut prix, de la vaisselle de vermeil et d'argent, des meubles précieux, de magnifiques habits.

Innocent IV ne se montra point ingrat; Hugues, abbé de Cluni, entre autres, obtint l'évêché de Langres; et Eudes Clément, abbé de Saint-Denis, le siége archiépiscopal de Rouen, à la place de Pierre de Colmieu, élevé lui-même au cardinalat.

On rapporte que Eudes s'endetta, lui et le Moustier royal; pour complaire au souverain pontife; aussi, ces élections n'eurent point l'assentiment de la cour de France. Le roi ne pouvait s'y opposer; mais malgré sa haute estime pour l'abbé de Saint-Denis, il l'obligea, quoiqu'il fût son « compère » et qu'il eût baptisé son fils, à restituer les sommes empruntées au trésor de l'abbaye.

Ces faveurs produisirent également une impression fâcheuse sur plusieurs membres du clergé français. Un curé de Paris, celui de Saint-Germain-l'Auxerrois, se permit de dire en chaire à ses paroissiens, au sujet du renouvellement de l'excommunication contre Frédéric : « Mes frères, j'ai ordre de vous signifier la sentence en» courue par l'empereur, de la part de notre saint père; » la cause m'en est totalement inconnue. Néanmoins, » je n'ignore point qu'il existe de grands différends » entre ce prince et le pape, et je sais que l'un d'eux a » fait injure à l'autre; mais je ne décide nullement le» quel des deux a tort ou raison. Or, autant que j'en ai » le pouvoir et qu'il peut s'étendre, j'excommunie l'a» gresseur, et absous celui qui souffre de l'agression. »

Frédéric fit adresser de riches présents au prédicateur; mais Innocent IV sut, dit-on, faire repentir ce dernier de son étrange langage.

Le lundi d'après la saint Jean, 26 juin 1245, le pape, « voulant préparer la matière du concile, tint une con» grégation » dans le réfectoire des religieux de Saint-Just. Le patriarche de Constantinople exposa d'abord l'état de son église; ensuite on proposa de procéder à la canonisation de saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, mort depuis peu en France. Mais le pape répondit : « Nous

» sommes pressés par des affaires importantes de l'Église;
» elles ne souffrent point de délai. Il nous faut suspendre
» celle-ci, que nous ne négligerons pas dans la suite, si
» Dieu nous fait la grâce de vivre. »

« Thadée de Suesse, au nom de l'empereur Frédéric
» son maître, offrit hardiment à Innocent IV pour rétablir
» la paix et regagner son amitié, de ramener à l'obéissance
» de l'église romaine l'empire de Romanie; de s'opposer
» aux Tartares, aux Corasmins, aux Sarrasins et aux
» autres ennemis de l'Église; d'aller en personne, à ses
» dépens, à la Terre-Sainte, la délivrer du péril où elle
» était, et la rétablir selon son pouvoir; enfin, de rendre
» à l'église romaine ce qu'il lui avait ôté, et de réparer
» les injures qu'il lui avait faites. »

« Le pape s'écria : O les grandes promesses! mais elles
» n'ont jamais été accomplies et ne le seront jamais. On
» voit bien qu'elles se font pour éviter le coup qui me-
» nace, et se moquer ensuite du concile : votre maître
» a juré la paix depuis peu; qu'il l'observe selon la for-
» me de son serment, et j'acquiesce. Mais si j'accep-
» tais ses offres, et qu'il voulût s'en dédire, comme je
» ne m'attends pas à autre chose, qui serait sa caution,
» et qui le contraindrait à tenir sa parole?

—» Le roi de France et le roi d'Angleterre! répondit
» Thadée.

» Innocent IV reprit :— Nous n'en voulons point, car
» s'il manquait à ses promesses, comme nous n'en dou-
» tons pas par les exemples du passé, nous serions
» obligés de nous en prendre à ces monarques; et l'É-
» glise aurait pour ennemis les trois plus puissants
» princes séculiers.

» Thadée n'ayant pas un pouvoir assez ample pour » accepter la proposition du pape, ni assez de temps » pour consommer l'affaire, fut réduit à garder un » triste silence. »

La première session solennelle se tint deux jours après, mercredi 28 juin, veille de saint Pierre. Revêtu de ses habits pontificaux, la tête ceinte de la tiare resplendissante de pierreries, le pontife romain se rendit à pied de son palais à la métropole de Saint-Jean. Cent quarante prélats, plusieurs cardinaux, une immense quantité d'abbés portant la crosse et la mitre, suivant l'usage établi depuis un siècle, formaient le cortége de « l'Apostole », comme aux jours de sa plus éclatante puissance. Immédiatement après le pape, trois souverains, l'empereur Baudoin II, les comtes de Provence et de Toulouse, marchaient de front, suivis des ambassadeurs laïques de toutes les régions chrétiennes, des moines de chaque ordre religieux et des députés des chapitres.

Après avoir célébré la messe au maître autel, Innocent IV monta sur une haute estrade décorée avec magnificence, et y fit asseoir à sa droite l'empereur d'orient, à sa gauche Raymond Bérenger IV, ainsi que Raymond VII, le cardinal-diacre, Martin de Naples, vice chancelier, avec les notaires, l'auditeur et le correcteur, les chapelains, les sous-diacres, et quelques autres. Un peu au-dessous et vis à vis du trône pontifical, se placèrent les patriarches de Constantinople, d'Antioche et d'Aquilée, reconnaissables à leur long vêtement noir, à leur dalmatique blanche, à leur croix d'ébène, ornée d'ivoire. Au lieu de mitre, ils portaient

une couronne royale. Le patriarche d'Aquilée, était alors Bertholde, fils du duc de Moravie. « Les deux » autres patriarches prétendaient qu'il ne devait pas » être assis auprès d'eux, n'étant point un des quatre » anciens. Ils avaient même fait rompre son siége, qui » fut rétabli, dit-on, par ordre du pape, afin d'éviter » un scandale. »

Les autres places d'honneur de la nef, à droite et à gauche, furent occupées par les cardinaux, évêques et prêtres, et par les archevêques et évêques dont les noms se trouvaient inscrits au bas de chaque stalle. Enfin, les derniers bancs furent réservés aux abbés, aux ambassadeurs. A la tête des envoyés impériaux figuraient le marquis de Fribourg, l'évêque de Fuyscngen, Thadée de Suesse, « homme d'épée et de conseil », Pierre des Vignes, secrétaire de Frédéric et poëte; enfin, Conrad, landgrave de Thuringe, grand-maître de l'ordre teutonique.

Le cérémonial étant terminé et le silence établi, le pape, assisté des cardinaux Octavien et Gilles, et du chapelain Galéas, entonna le *Veni Creator;* puis, debout sur son trône, d'un visage triste, mais promenant des regards assurés sur l'assemblée : « *O vos qui transitis per* » *viam*, s'écria Innocent, *attendite et videte si est dolor* » *sicut dolor meus!* » (O vous, qui passez par ce chemin, voyez s'il est douleur comparable à la mienne.)

Entrant alors en matière, et comparant aux cinq plaies de notre seigneur Jésus-Christ les cinq sujets d'affliction qu'il souffrait avec les fidèles, il les divisa ainsi :

Premièrement, les déréglements des prélats et de leurs peuples.

Secondement, l'insolence des Sarrasins.

Troisièmement, le schisme des Grecs.

Quatrièmement, la cruauté des Tartares.

Cinquièmement enfin, la persécution visible que le chef de l'Église éprouvait de la part de l'empereur Frédéric II.

Le pape s'étendit sur ce dernier point; Innocent IV accusa surtout le monarque de sa partialité exclusive envers les ennemis de la foi. Il en donna plusieurs preuves, et rappela, entre autres, que ce prince ayant défait, le 27 septembre 1237, l'armée milanaise en bataille rangée, et s'étant emparé de son étendard, « le » carracio », adopta, à l'imitation des musulmans, pour rallier ses troupes, un éléphant portant une tour gardée par les sarrasins, et au centre de laquelle était plantée sa grande bannière, avec des bandelettes flottantes aux quatre angles; un cornac arabe guidait l'éléphant. Innocent n'oublia pas de dire qu'une nouvelle ville peuplée de sarrasins, « Nocèra des païens », venait de s'élever par les ordres de Frédéric; qu'une mosquée s'y bâtissait; enfin, que ce prince entretenait des rapports de bonne amitié avec « le Brigand d'Alamont. »

« Le pape termina son sermon en faisant lire plu- » sieurs pièces, notamment une bulle scellée d'or accor- » dée à Honorius III par Frédéric, lorsqu'il n'était encore » que roi de Sicile, portant qu'il lui avait prêté serment » de fidélité comme son vassal; et une autre par la- » quelle, reconnaissant encore qu'il tenait en fief du saint- » siége le royaume de Sicile, il cédait et quittait tout le » droit qu'il pouvait avoir aux élections des églises de ce royaume, et les déclarait franches de toute redevance.

Alors Thadée de Suesse, voyant le chancelier des Vignes se renfermer dans un silence absolu, se leva d'un air intrépide au milieu de l'assemblée, « et produi-» sit des bulles qui paraissaient servir de réponse aux » reproches du pape; mais ayant bien examiné les unes » et les autres bulles, on trouva qu'elles n'étaient point » contradictoires, parce que celles du pape étaient condi-» tionnelles et celles de l'empereur absolues, et il parut » clairement que ce dernier avait manqué à ses pro-» messes.

» Thadée s'efforça de répondre, montrant des lettres » du pape, dont celui-ci, prétendait-il, n'avait pas exécuté » le contenu, et en concluait que l'empereur n'avait pas été » tenu non plus de ses promesses. — Quant au reproche » d'hérésie, continua-t-il, en regardant l'assemblée, per-» sonne ne peut être éclairci par cet article si important, » à moins que l'empereur mon maître ne soit présent et » ne déclare de sa bouche ce qu'il a dans le cœur. Mais je » donne un argument probable qu'il n'est point hérétique, » c'est qu'il ne souffre point d'usuriers dans ses états.

» Au surplus, ajouta-t-il, ajournons cette accusation » et toutes celles qui regardent notre maître, jusqu'à sa » prochaine arrivée. Nous devons vous le déclarer, il » prétend venir se défendre en personne devant vous.

» A quoi le pape répondit : A Dieu ne plaise ! je crains » les piéges que j'ai eu tant de peines à éviter. S'il ve-» nait, je me retirerais aussitôt : je ne me sens pas en-» core préparé au martyre ni à la prison. »

Thadée se tut; le pape reprit son allocution, et la termina en désignant un certain nombre de prélats pour aller prêcher la croisade en Europe, si le concile en

approuvait les motifs, ce qui fut adopté sans discussion.

Le roi de France se trouva aussi proclamé généralissime des armées chrétiennes en orient.

On tomba également d'accord, à l'unanimité, que des secours en hommes d'armes et en argent, dont une partie s'emploierait à appuyer Baudoin II contre l'empereur grec Vatace, l'autre à pacifier les troubles fomentés par Frédéric II, en Allemagne comme en Italie, seraient fournies par les puissances représentées au concile. Ainsi se termina la première session.

La proclamation des faveurs répandues par le chef de l'Église sur les pères du concile, occupa les premiers moments de la seconde session, ouverte le 5 juillet, dans la basilique de Saint-Jean. Ce fut avec des applaudissements universels, qu'on vit admis au nombre des cardinaux, le célèbre religieux franciscain Bonaventure. Le pape rehaussa même encore l'éclat de cette dignité, en accordant à ces princes de l'Église, le droit de porter un chapeau rouge, emblème de l'obligation de répandre leur sang pour la défense de la foi. Il y ajouta l'autorisation de voyager à cheval avec une valise et une masse d'argent, les assimilant, en rang et honneurs, aux têtes couronnées.

Les chanoines de Lyon, seuls en possession auparavant du chapeau et de la robe rouge, murmurèrent; en dédommagement, Innocent IV leur permit de prendre la mitre en officiant.

Par un usage établi chez les papes, depuis le milieu du XIe siècle (l'origine en remonte même, dit-on, à saint Léon IX), on devait, dans les cérémonies extraordinaires, déférer une rose tissue en fil d'or et de soie,

entremêlée de perles et de pierreries, pleine de musc, de baume, d'odeurs aromatiques, à celui des princes ou princesses que le saint pontife désirait honorer le plus. Louis VII en avait reçu une semblable d'Alexandre III.

Malgré la présence de l'empereur d'orient, la rose d'honneur fut offerte au comte Raymond Bérenger, nouveau témoignage du désir d'Innocent IV, de s'attirer la bienveillance des maisons de France, d'Angleterre et de Savoie. Mais la fleur d'or ne servit qu'à orner le tombeau du père de quatre reines : le comte de Provence ne devait survivre qu'un mois à cette flatteuse distinction.

Innocent IV traça ensuite à grands traits le tableau des calamités de l'Église, depuis les démêlés de l'empereur et de Grégoire IX; le chef de la chrétienté attaqua directement encore Frédéric; rappela ses hérésies, le peignit comme un implacable ennemi de l'Église et de sa personne; et l'accusa enfin, à la face de l'univers, d'être l'auteur du livre sacrilége « des Trois Imposteurs ».

Le pape ayant cédé la parole à l'évêque de Carinola, ancien moine de Cîteaux, chassé de son siége par l'empereur, ce prélat renchérit sur le souverain pontife. « Oui, s'écria-t-il, l'impie Frédéric ne croit ni à Dieu » ni à ses saints; il pense, comme Averroës, que notre » seigneur Jésus-Christ, Moïse et Mahomet, sont trois » imposteurs. Il entretient une correspondance habituelle » avec le sultan de Babylone, et, comme ce chef des » mécréants, il a une garde sarrasine, une université » sarrasine, et il vit à la fois avec plusieurs épouses sar- » rasines. »

A son tour, l'archevêque de Compostelle accusa

également le monarque « de parjure, de violation de la » foi, de sacrilége, d'hérésie, et des crimes les plus énor- » mes aux yeux de la religion. » Puis se leva Oudard, évêque de Calvi, prêt à prendre la parole. Mais Thadée de Suessc lui cria vivement :— « Taisez-vous, frère d'un » traître convaincu juridiquement et pendu; et vous mar- » chez sur ses traces. » Se tournant alors vers les pères, il combattit tous les points du discours du pape et des autres prélats, relatifs à son maître : il rappela les malheureux différends survenus depuis l'origine des démêlés entre Rome et l'empire; montra de quel côté venaient les torts, les agressions, et insista surtout pour justifier son maître des reproches adressés à sa vie scandaleuse et surtout à sa croyance; il cita même une foule de circonstances où l'on avait semblé le provoquer à dessein.

« On a fait grand bruit, continua-t-il, des rigueurs » exercées contre les prélats pris au combat du 3 mai » 1241. Mais sait-on bien que plusieurs d'entre eux, l'é- » vêque de Palestrine, entre autres, n'avaient pas craint » d'excommunier en face notre auguste souverain ? C'est » néanmoins au nom de ce prince, méconnu, outragé, » calomnié, que nous renouvelons ici toutes ses ancien- » nes promesses. Oui, il y demeurera fidèle, par amour » de la paix, et plus encore par le désir de rentrer au sein » de l'Église. Nous devons cependant réclamer un délai » de douze jours seulement; notre illustre monarque, dé- » jà à Vérone en ce moment, viendra se disculper de sa » propre bouche; pourrait-on se refuser à l'entendre ? »

Les envoyés du roi de France et du roi d'Angleterre se joignirent à Thadée, pour obtenir un délai, qui fut

accordé. Mais Frédéric, qui s'était avancé jusqu'à Turin, apprenant ce qui s'était passé à Lyon, dit avec beaucoup de chagrin : « Je vois plus clair que le jour que le pape » veut me déshonorer. Il ne convient pas à un empereur » de se soumettre à semblable jugement. »

La troisième session du concile se tint au jour marqué, le lundi 17 juillet.

« Après la lecture faite par le pape de plusieurs dé- » crets, Thadée prit la parole pour protester contre » la condamnation que le pape allait prononcer contre » Frédéric ; mais Innocent IV lui ferma la bouche en » recapitulant de nouveau tous ses griefs ; il accusa en- » core une fois Frédéric de parjure, de sacrilége, d'hé- » résie et de félonie, puis, élevant la voix :— En vertu » du pouvoir de lier et de délier que J.-C. nous a donné » en la personne de saint Pierre, nous dénonçons le » prince susdit, privé de tout honneur et dignité, dont » il s'est rendu indigne par ses crimes, et l'en privons » par cette sentence, absolvant pour toujours de leur » serment tous ceux qui lui ont juré fidélité ; défendant » fermement que personne, désormais, lui obéisse comme » empereur ou comme roi, ni le regarde comme tel ; et » voulant que quiconque à l'avenir lui donnera aide ou » conseil, en cette qualité, soit excommunié par le seul » fait. Au reste, ceux que regarde l'élection de l'em- » pereur lui éliront librement un successeur dans l'em- » pire ; et quant au royaume de Sicile, nous y pourvoirons » avec le conseil de nos frères, ainsi que nous jugerons » à propos. Donné à Lyon, le seizième des calendes » d'août, la troisième année de notre pontificat.

Pendant la lecture de cette sentence, le pape et les

prélats tenaient des cierges allumés, et tous les assistants étaient saisis de crainte comme « si c'eût été un » coup de foudre accompagné d'éclairs. »

Hors d'eux-mêmes, les ambassadeurs impériaux « se » frappaient la cuisse ou la poitrine », versant des larmes et poussant des soupirs étouffés. Pourpre de colère et d'indignation, Thadée de Suesse sortit à leur tête, en proférant ces mots : « Jour de colère, de calamité, de » misère ! » — « Que maintenant les hérétiques chantent » victoire ! Race de païens, soyez satisfaite ! Sarrasins » et Mongols, faites vos irruptions sans crainte et sans » pitié ! Oui, sous peu, les Kharasmins et les Tartares » règneront dans le monde ! » — « J'ai fait mon devoir, » répondit froidement le pape ; le reste appartient à » Dieu : qu'il fasse sa volonté ! » — Alors il entonna le *Te Deum* que les cardinaux et les prélats guelfes continuèrent après lui.

« Il faut cependant observer, dit l'abbé Fleury (His- » toire ecclésiastique), que dans le titre de cette sen- » tence, le pape dit seulement qu'il a prononcé en pré- » sence du concile, mais non pas avec son approbation, » comme dans les autres décrets. D'ailleurs, le pape pré- » tendait avoir un droit particulier sur l'empire d'Allema- » gne, depuis Othon Ier, prétention que soutinrent depuis » Grégoire VII et ses successeurs. Quant au royaume » de Sicile, il est certain que c'était un fief mouvant de » l'église romaine. Ainsi (ajoute le même historien) la » déposition de Frédéric II ne doit point tirer à consé- » quence contre les autres souverains, attendu que la » puissance ecclésiastique ne s'étend point sur les choses » temporelles. »

Le pape désigna, sans perdre de temps, pour remplacer l'empereur, Henri Raspon, landgrave de Thuringe, élu effectivement roi des Romains l'année suivante (1246), par les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, à la diète de Kochleim, près Wurtzbourg. Aussi fut-il surnommé « roi des prêtres »; mais étant mort en 1247, la couronne fut déférée à Guillaume de Hollande.

XLII. Frédéric, qui s'était avancé de Vérone jusqu'à Turin, apprit seulement le résultat du concile, à la fin de juillet, dans le palais du comte Amé IV, où il avait été magnifiquement reçu. Pâle, tremblant de colère : « Le pape, dit-il aux barons de sa suite, prétend m'a» voir privé de mes couronnes impériale et royale? Où » sont-elles ?.. Où sont mes joyaux? » Ouvrant alors les écrins précieux qui les renfermaient, il s'en approcha, à cause de sa vue faible, les contempla longtemps, puis s'écria : « Voyez si elles sont perdues ? » Les plaçant toutes deux sur sa tête rousse et chauve, et se relevant, les yeux étincelants : « Par ma barbe! continua» t-il, Innocent, ni son concile n'ont la puissance de » m'en dépouiller..... Jamais...., non, jamais on ne les » arrachera de ce front, du moins, sans que le sang ne

---

Fleury, Hist. eccl., XVII, 333, 334. Hist. litt. de Lyon, loc. cit. Hist. des empereurs d'Allemagne, V, 761. La Barre, Hist. de l'empire de Const., fol. 131. Gianone, Hist. des rois de Naples, II, 582. Desnoulis, Hist. des rois de Sicile, p. 41. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, 47. Hist. des croisades. Continuateur de Guillaume de Nangis, 525. M. de Sismondi, loc. cit., III, 60, 61 à 65. Salimani apud Romer, III, 488.

» coule à flots. Me voilà affranchi de tout respect. On » verra bientôt si le pape et ses amis auront lieu de s'ap- » plaudir ! »

Il pressa alors la conclusion du mariage projeté déjà entre Béatrix, fille d'Amé IV, veuve de Mainfroi III, marquis de Saluces, et Manfred, fils naturel qu'il avait eu de Blanche d'Agliano.

Comptant sur l'appui du chef de la maison de Savoie, Frédéric, le 31 juillet, expédia à Louis IX une lettre détaillée sur les événements de Lyon. Le 22 septembre, il lui adressa son chancelier et médecin, Pierre des Vignes, dont le Dante dit « qu'il ouvrait et fermait à son gré le » cœur de son maître », et un clerc nommé Gauthier d'Ocre, en les chargeant d'appuyer son premier message et d'offrir au roi de France son concours d'hommes d'armes et d'argent pour la croisade.

Louis n'avait point attendu cette ambassade pour se prononcer hautement contre la déposition de l'empereur, acte empreint, selon lui, d'une véritable iniquité. « Qui donc, répéta-t-il à plusieurs reprises, dès que » la nouvelle lui en parvint, qui donc a donné au pape » le droit de détrôner un si grand prince ? » Sa piété éclairée se révoltait à l'idée d'un semblable abus d'autorité, de la part du chef de l'Église. Les barons de sa cour étaient à peu près unanimes dans cette désapprobation, et l'exprimaient avec une âpre franchise. Pierre des Vignes n'eut donc pas besoin de grands efforts pour disposer la cour du Louvre à prendre à cœur les intérêts d'un prince mis injustement au ban de la chrétienté. Louis même déclara sa résolution de s'en expliquer au plus tôt de vive voix avec Innocent IV;

mais conseillé de ne pas le laisser pénétrer plus avant dans le royaume, il lui indiqua, comme un lieu convenable par sa proximité de Lyon, l'abbaye de Cluni, où le pape se rendit le 15 novembre, et y célébra la messe pontificale, assisté de douze cardinaux de l'église romaine : Gilles d'Espagne, Jean de Tolède, Othon, l'évêque de Tusculum, Octavien, Hugues de Saint-Cher, Jean Gaëtan, Pierre de Bar, Guillaume, neveu du pape, l'abbé de Saint-Faen et Pierre Capioche. Les patriarches de Constantinople et d'Antioche s'y trouvaient également, ainsi que dix-huit prélats, entre autres, les archevêques de Rheims et de Besançon, les élus de Lyon, de Châlons-sur-Saône et d'Agen (ce dernier fut sacré à Cluni, par le cardinal-évêque de Tusculum); les évêques de Paris, de Langres, de Clermont, de Soissons, de Châlons-sur-Marne, de Senlis, d'Évreux, de Béthléem, de Liége, etc. etc. On y voyait encore Gilles III de Pontoise, abbé de Cluni, et l'abbé de Cîteaux. L'empereur Baudoin II accompagnait aussi le pape.

Comme Cîteaux, la célèbre abbaye de Cluni avait, depuis des siècles, les titres les plus réels à la vénération du monde savant et chrétien. Foyer de lumières, asile des vertus, elle avait donné Grégoire VII, Urbain II, Pascal II et Calixte II au pontificat. Ses cloîtres servirent de refuge et de tombe à Gelase II; et une foule de prélats illustres, des souverains même y vinrent pareillement achever leur carrière. Cédant son duché à Eudes Ier, son frère cadet, Hugues Ier, duc de Bourgogne, devenu veuf de Sybille de Nevers (1178), ensevelit sa douleur et son humilité

auprès du saint abbé Hugues, dit le Grand, son grand oncle et son parrain; sa retraite fut suivie d'une telle désolation dans ses états que, témoin des regrets universels, le pape Grégoire VII ne put s'empêcher de dire au prince cloîtré : « Ha! vous auriez dû être sensible aux » gémissements des pauvres, aux larmes des veuves, aux » cris des orphelins! »

Gui, comte de Mâcon, ses trois fils, et trente chevaliers, dont les femmes de leur côté embrassèrent la vie monastique à Marigny, portèrent également le froc à Cluni. Casimir, roi de Pologne, y reçut les ordres sacrés et y entra en 1034. Deux illustres meurtriers, Gerboden, assassin d'Arnaud III, comte de Flandre, et Hugues de Crécy, teint du sang du vidame de Troyes, y expièrent leur crime à force de repentir. Enfin, Abailard, réconcilié avec saint Bernard, son ancien ami, vint y clore une existence si longtemps agitée. Enseveli

---

Voy. litt. de deux relig., II, 2e partie, 227. Treperel, Hist. de la ville de Souvigny. Séb. Marcaille, Anti. du prieuré de Souvigny. Saint-Julien de Baleure, Histoire des rois et ducs de Bourgogne. Hist. du clergé, II, 163. Expilly, II, 380, III, 434. Antiquités de Mâcon. Voy. pitt. de la France. Bourdigné, Chron. d'Anjou, fol. XCVI. Manuscrit de l'abbaye de Cluni, anc. regist. jusqu'en 1485. Hist. de la maison de Courtenay, p. 80. Annuaire de Saône-et-Loire, 1827. Villani, Chron., liv. VI, ch. VII. M. de Sismondi, Histoire des républ. ital. au moyen âge, II, 65. Duchesne, Hist. des papes, 190. François Rive, prieur de Cluni. Chron. Joinville, fol. 182. Frezet, Hist. de la maison royale de Savoie, I, 198. Dunod, Hist. de Bourgogne, I, 203. Essais hist. sur Dijon, 381. Hist. de l'église gallicane, tome X, p. 168, XI, 279. Sponde, n° 23.

au Paraclet, à la demande d'Héloïse, Abailard avait cependant son tombeau à Cluni; ce mausolée vide s'élevait au milieu des pierres tumulaires d'un grand nombre de personnages célèbres. Le prédécesseur de Pierre le Vénérable, l'abbé Ponce, mort excommunié, y était représenté, selon l'usage, les pieds liés, la main droite coupée.

Avant de se mettre en route pour Cluni, Louis avait assisté, le 15 octobre, avec le parlement féodal, à la prédication du légat du pape, dans l'église Notre-Dame. Un religieux intérêt suivit Odon de Château-Raoul dans son éloquente peinture des malheurs de l'Idumée, qui nécessitaient l'expédition prochaine d'outre-mer; et les cœurs en étaient déjà profondément remués, quand le monarque prenant la parole : « Qui » pourrait voir sans être ému de compassion, sans être » saisi de colère, s'écria-t-il, les flots de sang dont les » rues de la cité sainte sont inondées? Les vieillards » gisant sans vie, les vierges livrées aux outrages, les » fidèles égorgés, foulés aux pieds, sans sépulture, dé- » vorés par les oiseaux carnassiers? Et pourtant, l'orient » tressaille encore à notre souvenir! Il retentit des » exploits de Louis VII, de Philippe-Auguste, de leurs » nobles compagnons d'armes! N'est-ce pas leur glaive » que j'ai ceint? Ah! conservons lui son antique éclat! » Chevaliers, amis, que chacun fasse son devoir, accom- » plisse ses serments! armez-vous tous à la voix, à » l'exemple de votre souverain! Dieu le veut! Dieu nous » appelle, continua-t-il en s'animant encore. Oui, Dieu » nous appelle! courons combattre pour sa gloire, pour » celle de la France!»

A ces paroles, l'assemblée ne se contient plus; s'élançant de leurs siéges, les trois frères de Louis réclament les premiers la noble croix d'outre-mer; abjurant d'anciennes inimitiés, Pierre Mauclerc, Lusignan, d'autres encore, se joignent aux princes du sang. «La »croix! la croix!» ce cri résonne sans cesse sous les vieilles nefs; et les prélats ne suffisent pas à distribuer l'emblème de la croisade. Bientôt les châtelains l'arborent au fond de leurs manoirs; il brille sur toutes les armures, et, de proche en proche, chaque famille compte un de ses membres dans la milice chrétienne.

L'élan donné par la France ne tarde pas à gagner les royaumes voisins; le vieil enthousiasme des croisades s'y réveille; le respect qu'on porte à celui qui doit commander l'armée chrétienne, leur rend une sorte de popularité; et des troubadours italiens et provençaux, les mêmes peut-être qui frondaient auparavant avec le plus de hardiesse ces aventureuses expéditions, applaudissent avec transport au zèle que Louis IX vient de manifester. La plupart des poëmes de l'époque l'en félicitent, exaltent son courage, et le proposent comme modèle à tous les souverains de la chrétienté. Un de ces chansonniers, Lanfranc Cigala, s'écriait: «Non, je ne puis regarder comme bon, comme vrai »chevalier, tout baron qui ne marche pas de grand »cœur et de toute sa puissance, au secours du Christ, »qui en a si grand besoin! Aussi, combien on doit »louer le noble roi de France, de donner à la terre un »si mémorable exemple!»

Heureux de l'assentiment de ses barons, du clergé et des communes du royaume, Louis, en se rendant

auprès d'Innocent IV, arriva à Dijon, vers les premiers jours de novembre; sa mère, ses frères, sa sœur, l'accompagnaient encore. La reine Marguerite, qui, le 30 avril de cette année, avait donné le jour à un second fils qu'on appela Philippe, et qui se trouvait alors en grand deuil de la perte du comte de Provence, mort le 19 août, ne put faire partie de ce voyage.

Le roi visita d'abord la Sainte-Chapelle, fondée en 1172 par le duc Hugues III. Ce monument, élevé pour accomplir un vœu fait sur mer, pendant une tempête, servait de paroisse aux souverains de Bourgogne; aussi, à l'entrée des duchesses dans la cité, les chanoines « avoient privi- » lége de baisier les dictes dames en la joue, et après, s'en » allaient banqueter en grande liesse en leurs hostels. »

Louis traversa Châlons le 28 novembre, quinze jours après Innocent IV; la suite du monarque s'était augmentée de plusieurs princes et grands du royaume, entre autres de Gui V, comte du Forez; des comtes de Bigorre et de Ponthieu; d'Archambaud X, sire de Bourbon; de Guichard VI, sire de Beaujeu; de Robert III, sire de Béthune, et de l'infant de Castille. Le duc de Bourgogne vint les rejoindre à la tête de ses bannerets, parmi lesquels on remarquait « les nobles de Vienne, » les preux de Vergy, les riches de Châlons, les fiers de » Neufchâtel, et les bons barons de Beaufremont, pre- » miers chrétiens de Bourgogne. » Guillaume de Champlitte, conquérant et prince de Morée, se trouvait également parmi eux.

Louis arriva bientôt (le 29) en vue des quatre tours massives aux cônes d'ardoise, qui annonçaient de loin l'enceinte de l'abbaye. Aussitôt, il échelonna ainsi sa

suite, composée de trois compagnies chacune de trois cents cavaliers : l'avant-garde était formée des arbalétriers et des sergents d'armes, hallebardes et rondaches au poing, venaient ensuite les chevaliers cuirassés de toute part, ayant heaumes en tête, et « en mains glaives fou- » droyants » ; après eux, paraissait le monarque, monté sur un palefroi à riche caparaçon, et revêtu lui-même d'une armure étincelante d'or et de pierreries ; à ses côtés, on voyait, sur des haquenées blanches et sur de hauts destriers, la régente, Isabelle de France, et les comtes Robert, Alphonse et Charles, magnifiquement vêtus. Le duc de Bourgogne, l'infant de Castille, Jean de Châlons, sire de Salins, gendre du duc Hugues III, les prélats, les châtelains bourguignons, et les barons français fermaient le cortége.

Innocent IV vint à la rencontre de Louis ; il était suivi des cardinaux, qui portaient pour la première fois en voyage le chapeau, la robe rouge, et « la mallette » d'argent » ; près de lui, se trouvaient l'empereur Baudoin, Amé IV, comte de Savoie ; Raymond VII, comte de Toulouse ; Bernard VI, comte de Comminges ; et d'autres hauts personnages ; enfin, derrière les cardinaux, paraissaient sur deux rangs et chantant des cantiques, les moines de Cluni, le bonnet carré sur la tête, et portant sur leurs robes noires à manches étroites, un scapulaire blanc. Arrivé devant le père de la chrétienté, Louis se précipite à ses pieds ; mais Innocent le relève aussitôt, le bénit, le serre dans ses bras, et l'introduit dans l'église abbatiale.

Cet édifice, un des plus admirables, des plus vastes monuments du moyen âge, avait été fondé en 1088 par

l'abbé Hugues-le-Grand, et consacré par les papes Urbain et Innocent II. Hugues Capet, à l'apogée de sa puissance, était venu courber son front devant ses saints autels; depuis, ses bâtiments augmentés de siècle en siècle se trouvèrent si considérables, que, en 1245, sans déranger un seul des trois cents moines de leurs cellules, le pape, sa suite, les cours de France et de Bourgogne, les princes et bannerets, les prélats, les patriarches, etc., etc., furent tous logés dans le monastère, dont le duc Hugues IV et l'abbé Guillaume III de Pontoise, firent splendidement les honneurs.

Le lendemain de l'arrivée de Louis (le 30), jour de saint André), Innocent IV, assisté de douze cardinaux et évêques, officia pontificalement, et en faveur de sa bienvenue, il accorda des indulgences plénières à toute la famille royale. Il s'enferma ensuite avec le roi et la régente dans une des salles les plus reculées de l'abbaye, pour s'occuper exclusivement de l'Église et de la croisade; ces entretiens se renouvelèrent fréquemment pendant les sept jours que le monarque et sa mère passèrent à Cluni.

Dans l'intervalle, le zèle des théologiens, exalté par la présence du pape, tenta un nouvel effort pour convertir les Juifs, contre lesquels l'abbé Pierre le Vénérable avait composé un traité. C'était la matière à l'ordre du jour. Condamné en 1230, puis en 1240, le talmud venait de l'être encore par Innocent, en 1244. Le souverain pontife adressa sa bulle à Louis IX, qui le remercia de son bon zèle à faire détruire ces livres remplis d'erreurs, même pour la religion mosaïque. Quatre ans plus tard, à la veille de la croisade, le tal-

mud fut condamné pour la quatrième fois par le cardinal-légat Odon de Château-Raoul ,assisté de docteurs en théologie et en droit canon.

« Or, dit-on, il s'établit des controverses animées » entre les juifs lettrés des environs et quelques savants » moines, et la curiosité devint grande pour les ouïr. » Parmi les barons français, se trouvait un chevalier » vieux, ancien et estropié. » Assidu à la plupart des réunions théologiques, il demanda comme singulière faveur, à l'abbé de Cluni, d'entrer en dispute avec un certain rabbin du canton, en grand renom d'habileté et d'astuce. Guillaume de Pontoise s'y prêta, toutefois avec répugnance; redoutant même que le chevalier ne s'engageât dans une discussion épineuse, d'où il pourrait mal se tirer, il lui associa deux docteurs, et voulut être présent, avec d'autres barons et laïques.

Se dressant sur ses béquilles, le vieux prud'homme entama ainsi la conférence par ces questions au rabbin :

— « Maître, croyez-vous en la vierge Marie qui porta » Jésus-Christ en ses flancs, ensuite en ses bras ?

» Croyez-vous qu'elle ait enfanté en état de virginité ?

» La croyez-vous mère de Dieu ? Parlez sans feintise.

— » Je ne crois pas un mot de tout ceci, répondit le » juif.

— » Moult follement avez-vous dit, s'écria le vieil che- » valier, et estes très-fol hardi, quand vous qui ne le » croyez, estes entré en ce moustier et en la maison !.. et » vraiment allez le comprendre. »

Ce disant, il lève sa béquille, porte aussi la main à la poignée de son épée, et en donne un si furieux coup sur l'oreille du rabbin, qu'il l'étend tout roide par terre. Les

autres israélites présents ramassent « hastivement le » maistre desconfist, s'enfuyent bien esbahys et espou- » vantez, et nul ne demeure pour achever la disputation.

— » Sire chevalier, dit alors l'abbé de Cluni, vous » venez de commettre acte de folie en frappant ainsi cest » homme !

— » Vous en avez certes fait ung bien plus grand, re- » prit le vieux baron, qui roulait sur lui des yeux cour- » roucés, en souffrant cette disputation d'erreurs ; car » il y avait céans de bons chrétiens, qui possible, s'en » fussent retournés mescréans, par l'argu du juif. »

Le roi ayant su la chose, blâma très-fort le colloque ; il ajouta même : — « Nul, s'il n'est théologien parfait » ou grand clerc, ne doibt disputer avec telles gens ! — » Ceci est vérité, répliqua le chevalier ; aussi, quand » homme d'armes entend mesdire de madame la saincte » Vierge, bien doibt-il desfendre ceci, non de paroles, » mais à bonne espée tranchante, et en frapper les mau- » gréans et mesdisans à travers du corps, tant qu'elle » y pourra entrer. »

Il ne fut plus question de controverse.

Les conférences de Cluni se terminèrent sans que les prières du roi de France, les conseils de Blanche de Castille, les supplications des prélats français et étrangers, pussent ébranler la résolution prise par Innocent IV, de poursuivre la déchéance de Frédéric II. En vain, encore la veille de son départ pour Lyon, Louis l'exhorta-t-il à revenir sur une aussi grave détermination : « Rien, répondit le pontife, n'est capable » de me faire changer : j'ai rempli mon devoir ; Dieu » disposera du reste ! »

Une froideur marquée présida aux adieux du roi et du pape. Ils convinrent cependant d'une seconde entrevue à Cluni, dans le courant du mois d'avril de l'année suivante, 1246. Innocent retourna à sa résidence de Saint-Just, et, neuf jours après, la cour de France emmenant le cardinal-légat reprit la route de Paris.

XLIII. En rentrant dans sa capitale, Louis ne tarda pas à s'apercevoir d'un changement assez prononcé, survenu dans les esprits au sujet de la croisade. Son absence momentanée avait suffi pour refroidir l'enthousiasme manifesté si généralement. Soit que de tardives réflexions se fussent emparées des esprits, soit que l'inflexibilité du chef de l'Église eût produit un fâcheux effet sur un grand nombre de barons, de prélats même, plusieurs des croisés commençaient à blâmer hautement l'expédition projetée. Une foule de ceux qui avaient paru les mieux disposés, hésitaient maintenant à arborer la croix; ainsi qu'au XIe siècle, les épouses des enrôlés à la croisade « les pleuroient vivants, comme s'ils estoient desjà morts. » Les trouvères et les poëtes se taisaient, et leur silence semblait une désapprobation publique. On imagina alors de faire répandre et circuler d'anciennes poésies contre les détracteurs des campagnes d'outre-mer, entre autres celles du célèbre Quesnes ou comte de Béthune (un des aïeuls de Sully).

« O vous, qui robez les croisés, disait-il, Nostre-Sei-
» gneur est déjà vengé des haults barons qui lui ont re-
» fusé leur secours..... Puisse-t-il encore les abaisser,
» car ils sont les plus vils que j'aie encore vus. Maudits
» soient ces barons ! semblables à l'oiseau qui souille son

» nid, il en est bien peu qui n'aient déshonoré leurs » domaines, autant qu'ils en avaient le pouvoir ! »

A défaut de l'appui populaire des troubadours, Louis s'avisa d'un singulier moyen pour grossir le nombre de ses compagnons d'outre-mer.

Il était d'usage immémorial à la cour de France, de même qu'en d'autres palais et souverainetés, qu'aux grandes fêtes de l'année, comme aussi aux parlements et cours plénières, le roi distribuât de sa main, aux bannerets et chevaliers, des « capes » ou robes en riche étoffe fourrée. On les appelait « livrées », parce que le monarque les donnait ou les livrait lui-même. Or, on touchait aux solennités de Noël, et Louis, sous divers prétextes, retint à Paris les membres du parlement féodal. Il avait ordonné d'avance de préparer un plus grand nombre de capes, d'un drap très-fin, garnies de menu vair, plus belles qu'à l'ordinaire. La veille de la fête, il y fait secrètement attacher ou broder, à la place de l'épaule, de très-longues croix en or et en soie; puis, dans le courant de la soirée, avant de se rendre à la messe de l'aurore, il distribue ces livrées aux chevaliers signalés comme contraires à la croisade; fiers de cet honneur, ils s'en revêtent, et accompagnent le prince à la chapelle du palais; cependant, à la lueur des flambeaux et des lampes, qui se mêle aux premiers rayons du jour et fait briller les

---

M. P. Paris, de l'institut, Romancero français. Quesnes de Béthune, manuscrit de la bib. roy., 7222. Philippe-Mouskes. Recueil des bulles des papes. Foucher de Chartres, II, Michaud, Hist. des croisades, II, 595.

croix, ils découvrent l'innocent stratagème dont s'est servi leur maître. Mais, loin de se dédire, les chevaliers se déclarent alors croisés de cœur et d'âme, et, au sortir de la messe, ils accourent tous ensemble devant le monarque, le félicitant de « ce beau coup de filet, qui » valut longtemps à Louis la renommée de s'estre montré » bellement adroict pescheur d'hommes. »

XLIV. Ce prince, après sa première entrevue avec Innocent IV, n'avait rien négligé pour persuader à Frédéric II de venir le joindre à Cluni, vers le milieu d'avril, en lui faisant entendre que sa présence seule pourrait désarmer le chef de l'Église. Mais l'empereur, à la suite d'une correspondance animée, ne crut pas devoir tenter une démarche qu'il regardait comme inutile, et le roi de France se retrouva seul avec Innocent IV, en ces vastes cloîtres, si peuplés naguère d'illustres étrangers.

Le monarque employa de nouveau tous ses efforts et son éloquence pour disculper Frédéric des noires imputations qui pesaient sur lui; il n'épargna non plus aucun des motifs propres à calmer, émouvoir ou ramener le pape. « Personne, vous le savez, ajouta-t-il, » ne désire plus vivement que ce grand prince d'être » purgé de tout soupçon d'hérésie. Je suis même char- » gé par lui de renouveler en son nom son serment » de s'embarquer sur-le-champ pour la Palestine, d'y » passer même, s'il le faut, le reste de sa vie; il demande » seulement l'absolution, et que Conrad, son fils, soit » couronné à sa place.

— » La conduite antérieure de Frédéric, répondit » aigrement le pape, toute tissue de forfaits, de men-

» songes, de dissimulation, de déloyauté, ne nous per-
» met pas plus d'avoir confiance en ses paroles que dans
» ses serments. »

— « Mais, reprit le monarque, l'évangile ne prescrit-
» il pas de tendre toujours les bras à celui qui demande
» miséricorde ?.. Ah ! recevez un prince qui s'humilie,
» et imitez la bonté de celui dont vous êtes le vicaire
» dans l'univers. »

Innocent IV garda le silence : chef avoué du parti guelfe, il ne croyait ni prudent ni honorable de l'abandonner ; d'ailleurs, il se regardait comme appelé à venger les offenses faites à quatre de ses prédécesseurs. Le roi de France lui rappela cependant encore une foule de nobles exemples de charité évangélique, donnés par plusieurs souverains pontifes et par tant de prélats catholiques. (Un pape, entre autres, avait ordonné des prières publiques, afin de ramener un empereur excommunié.) Louis insista fortement aussi sur l'importance d'une paix à laquelle l'intérêt réel de l'Église et le succès de la croisade lui paraissaient intimement liés. Aucune parole ne sortit de la bouche d'Innocent IV.

— « Est-il possible, s'écria alors le monarque, le
» cœur contristé et la voix émue, de ne pas trouver
» dans le serviteur des serviteurs de Dieu cette humi-
» lité chrétienne que je vois dans un empereur ! »

Après ce dernier entretien, le pape et le roi se séparèrent, moins satisfaits encore l'un de l'autre que l'année précédente. Toutefois, la déférence du monarque envers le chef de l'Église, autant que la crainte d'allumer une guerre universelle, ou de faire échouer l'expédion d'outre-mer, engagèrent Louis à ne jamais

abandonner le rôle de conciliateur, et à se borner à une entière neutralité.

Ce voyage n'avait pas été cependant sans résultat pour la France, car le roi y obtint la cession définitive du comté de Mâcon ; la sœur de Guillaume, dernier possesseur de ce fief, et mort sans enfants, Alix signa sa renonciation avec le consentement de Jean de Dreux son mari, et prit aussitôt le voile à Maubuisson ; Innocent IV bénit ensuite l'église de Saint-Pierre de Mâcon, en présence du monarque

XLV. L'opiniâtreté du souveain pontife, si honorablement combattue par Louis IX, ne tarda pas à porter les fruits les plus amers : outrés de la hauteur du pape envers un empereur à ses genoux; blessés de son peu d'égards pour les instances du plus pieux des monarques; mécontents des promotions accordées à Lyon et du luxe déployé par les prélats, les barons se réunirent pour aviser entre eux aux moyens de préserver la monarchie de l'humiliation à laquelle venait de se soumettre le roi d'Angleterre.

Ce prince, qui s'était d'abord refusé à sanctionner les impôts dont la croisade formait le prétexte, avait donné pour motifs la fréquence des demandes de la cour de Rome, et l'épuisement de ses peuples. « Eh » quoi ! s'était écrié Innocent IV, le roitelet s'avise » aussi de Frédériser ? Ne sait-il pas comment nous le » mettrons à la raison ? » Menacé d'excommunication, Henri, malgré les murmures de son conseil et de ses peuples, n'osa pas persévérer dans sa résistance.

La jeunesse de Louis, sa foi vive, son respect pour le successeur de saint Pierre, firent craindre aux grands

vassaux de la couronne qu'il ne finit par céder à des demandes insidieuses; et ils crurent de leur devoir, comme de leur propre intérêt, d'élever d'eux-mêmes une barrière contre l'abus de l'autorité pontificale. Ils firent donc formuler en latin une charte où se trouvent des paroles trop rudes, trop peu mesurées sans doute, mais auxquelles on ne pouvait reprocher de manquer totalement de fondement. Ce monument, empreint de toute la hauteur féodale de l'époque, était ainsi conçu :

« Le clergé, aveuglé par son ambition, ne veut pas » se souvenir que les terres de France ont été ouvertes » au christianisme par les barons du glorieux Charle- » magne. Les clercs nous ont d'abord séduits par une » trompeuse humilité; on les a vus ensuite s'établir in- » sensiblement dans les châteaux bâtis par nous, et ab- » sorber peu à peu la suzeraineté des princes séculiers. » Il en est résulté que les enfants des serfs jugent ainsi, » d'après leurs lois, des hommes libres, comme si, d'a- » près nos coutumes, une semblable juridiction appar- » tenait à d'autres qu'à nous-mêmes. C'est pourquoi, » nous, les nobles hommes du royaume, considérant » qu'il a été conquis, non par le droit civil, non par » l'outrecuidance des clercs, mais bien par l'épée des » barons; défendons que personne invoque la justice » cléricale, sauf les cas d'hérésie, de mariage ou d'u- » sure; et ce, sous peine de la perte d'un membre. » Ainsi, notre patrimoine se relèvera, et les clercs, » longtemps enrichis à nos dépens, seront ramenés à » l'état de l'Église primitive et à la vie contemplative. » Alors, peut-être, ils nous feront voir les miracles » disparus depuis longtemps. »

Après le scel, on lisait en vieux langage de France :

« Nous, gentilz barons et haults hommes, dont le » scel est pendant à icelle charte, promectons sous foy » lige et sincère, nous aydier les ungs les aultres, et » tous ceulx qui vouldront estre en ceste ligue, et de » pourchasser nos droicts contre les clercs; et comme » serait difficile nous réunir, eslisons le duc de Bour- » gogne, le comte Pierre de Bretaigne, le comte d'An- » goulesme (Hugues de Lusignan), le comte de Saint-Pol » (Hugues de Chastillon), afin que si quelqu'un de ceste » ligue avoist à se défendre contre le clergé, luy don- » nions les secours que les haults hommes convien- » dront.

» Pour cet effet, permectons la levée des deux cen- » tièmes de nos revenus; ces deniers seront perçus à » la Purification de Nostre-Dame (8 septembre), et on » les remectra à qui sera désigné. Si quelqu'ung es- » toist escommunié, il n'en continuera pas moins à » poursuivre son droict; cest accord durera tousjours, » et fust faict l'an 1246 (en novembre). »

Cette charte ayant été dénoncée au pape par plusieurs évêques et abbés, Innocent IV y répondit en mandant sur-le-champ au cardinal-légat « de lancer » des excommunications contre qui de droit. » Louis crut devoir lui envoyer un ambassadeur chargé d'exposer sans détour les griefs de la noblesse de France sur l'envahissement du clergé, et les exactions de la cour romaine.

« Mon seigneur le roi, répéta l'ambassadeur, désire » que votre sainteté soit pleinement assurée de son sin- » cère amour pour elle, et qu'il est vraiment touché

» de ses besoins. Mais malgré cette vérité, il ne peut » se dispenser de faire son devoir pour conserver » intactes à l'État, les immunités et les coutumes du » royaume que Dieu a confié à son sceptre, et sous le- » quel jusqu'à notre temps, l'Église a joui d'une grande » liberté et d'une grande paix! »

On ignore si le pape retira ses injonctions, ou si Odon de Château-Raoul prit sur lui d'en suspendre l'effet. Quoi qu'il en soit, les menaces d'Innocent IV n'eurent aucune suite. Le pontife céda même au désir que lui manifestait le roi de France, en défendant aux évêques du royaume de protéger à l'avenir, comme par le passé, cette foule d'aventuriers ou gens sans aveu qui, par la plus étrange extension du titre de croisé, se croyaient permis de se livrer à tous les excès, sans excepter le pillage et le meurtre, et qui, si la justice voulait intervenir, trouvaient un refuge inviolable dans les églises.

En même temps, Louis, qui, en réprimant les abus, ne voulait pas décourager les pèlerins d'outre-mer, rendit une ordonnance portant : « qu'à commencer de » l'époque de la croisade, les procès cesseraient cinq » ans durant, et que, pendant trois, les croisés demeu- » reraient à couvert de toute poursuite créancière. »

Dans l'intervalle des deux voyages du monarque à Cluni et de l'association des barons de France, ce prince, sans cesse préoccupé de la pensée de faire briller la lu-

---

Fleury, Hist. eccl. XVII, 347, 348, 376. Preuves de l'Histoire de l'église gallicane, Ier, 229. M. Capefigue, Hist. const. et adminis. de la France, Ier, 57.

mière de l'évangile chez les hordes sauvages qui menaçaient l'Europe entière d'une prochaine invasion, choisit pour cette mission un jeune frère mineur, homme de courage, de talent et de foi. Guillaume de Rubruquis se rendit donc vers les bords de la mer Noire, où résidait un chef tartare appelé Sartark, qui, disait-on, avait embrassé depuis peu le christianisme.

XLVI. Louis, à la même époque, terminait avec un succès plus certain une négociation à laquelle la famille royale attachait un haut intérêt.

Le comte Raymond Bérenger IV venait de mourir sans enfants mâles, laissant ses trois filles aînées mariées à des souverains, et déclarant par son testament Béatrix, la quatrième, héritière de son comté de Provence, fief important par sa position et ses relations politiques. Aussi, la main de cette princesse devait exciter de hautes ambitions, et l'on n'avait point été surpris de voir le fils de Frédéric, Conrad de Souabe, refusé par Isabelle de France, venir se mettre sur les rangs. Après lui, se présenta Raymond VII, comte de Toulouse, divorcé déjà d'avec Sancie d'Arragon, et prêt encore à se séparer d'Isabelle de la Marche. Enfin, Jaime Ier, roi d'Arragon, feignant d'appuyer la négociation du comte

---

Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, fol. 451. Papon, Hist. gén. de Provence, II, LXIX, 238. Bourdigné, Annales d'Anjou. Hist. des comtes de Carcassonne, 168. Chron. de Guill. de Puylaurens, 309. M. Durante, Hist. de Nice, III. Sébast. Rouillard, Hist. de Melun, 410. M. Augustin Thierry, Hist. de la conq., IV, 166. Frezet, Hist. de la maison roy. de Savoie, I, 94. Mém. hist. sur la Pragmatique Sanction, p. 6. Hist. de l'égl. gallicane, XI, 289.

de Toulouse, demandait secrètement Béatrix pour son fils.

L'héritière de Provence se trouvait sous la tutelle de deux ministres, Albert de Tarascon, et le grand sénéchal, baron de Vence, investis l'un et l'autre de l'entière confiance de Bérenger. Albert survécut peu à son maître, et Romée de Villeneuve, tout en entourant des plus grands égards la comtesse douairière, Béatrix de Savoie, conserva dans l'État une suprématie absolue. Toutefois il s'adjoignit Guillaume, sire de Cotignac, et les prétendants durent mettre ces deux seigneurs dans leurs intérêts.

Mais, quoique Raymond VII ne négligeât aucun moyen de leur persuader que la réunion si désirable des deux comtés, en accroissant leur importance politique, les affranchirait à jamais de toute dépendance, Romée de Villeneuve ne partagea point cette conviction. Le caractère du comte de Toulouse, son âge, les malheurs de son règne, les guerres imprudemment suscitées par lui, ses deux divorces, n'inspiraient point assez de confiance. L'intérêt bien entendu du pays repoussait aussi une alliance qui ne tarderait pas à le livrer prochainement à une régence et à un enfant mineur.

Quant à Conrad, sa situation équivoque, la mésintelligence constante de Frédéric et de la cour pontificale, celle qui existait au sein de la maison de Souabe, n'offraient pas plus de garanties pour la paix et la prospérité de la Provence. L'alliance avec l'infant d'Arragon présentait également le danger de rallumer les guerres sanglantes du XIe et du XIIe siècle, entre les deux nations.

Le grand sénéchal aurait pu ajourner indéfiniment toute proposition afin de conserver la régence, ou se servir de son autorité illimitée pour obtenir d'éclatants dédommagements du futur époux de Béatrix; mais il était au-dessus de semblables calculs : il se décida en faveur du frère du roi de France, Charles d'Anjou, qui lui paraissait le plus propre à assurer le bonheur de sa pupille, et à continuer le règne fortuné de Raymond Bérenger.

La comtesse douairière, dont le consentement était indispensable, et son frère, le comte de Flandre, entrèrent avec empressement dans les vues du ministre; ce fut donc de concert avec eux qu'il entreprit et dirigea cette importante négociation.

Elle était hérissée de difficultés, car non contents de réclamer la main de Béatrix par l'organe de leurs ambassadeurs, les princes prétendants parlaient de l'obtenir par la force ouverte; déjà même, André de Mari, gentilhomme pisan, gibelin de cœur, tenait la mer avec une flotte de dix galères impériales, chargées de troupes de débarquement, tandis que le roi d'Arragon et le comte de Toulouse, paraissant marcher d'accord, se dirigeaient à fortes journées sur le Rhône, à la tête d'une armée considérable. N'ayant pas de forces suffisantes à leur opposer, Romée de Villeneuve et Guillaume de Cotignac cherchèrent d'abord à gagner du temps, à éloigner les soupçons, et à faire naître des obstacles. Le grand sénéchal unit ses instances à celles de Blanche de Castille, afin que Raymond VII, dont les deux femmes étaient vivantes, ne pût obtenir la dispense nécessaire pour en épouser une troisième. Il expédia en-

suite Bertrand de Laugier, gentilhomme provençal, à Louis, pour le tenir au courant de ce qui se passait en Provence, et presser le départ de son frère. Charles d'Anjou, quittant aussitôt Paris à la tête d'un corps nombreux de soldats, rencontra l'ambassadeur du comte de Toulouse, qui, sans se douter de son dessein, venait prier la reine Blanche de seconder les vœux de son maître.

En même temps, le roi d'Arragon d'un côté, les troupes impériales de l'autre, tenaient en quelque sorte Béatrix bloquée par mer et par terre. Au milieu de ce conflit, ni Jaime, ni Raymond, ni André de Mari, n'osèrent arrêter l'armée française, ni attendre le comte d'Anjou. Ce prince était demeuré à Lyon auprès du pape et des oncles maternels de sa fiancée, Thomas II, comte de Flandre, l'archevêque Philippe, et Pierre, comte de Romond. Le baron de Vence, qui venait de conclure par procuration (le 19 janvier 1247), à Aix, le mariage de Béatrix, conduisit incognito sa pupille auprès des princes. Le 31 du même mois, la bénédiction nuptiale fut donnée en leur présence dans la métropole de Saint-Jean. Innocent IV, tous les cardinaux et prélats romains, et un petit nombre de barons français et provençaux, assistèrent à la cérémonie. Déçus dans leurs espérances, l'infant d'Arragon négocia son mariage avec Constance, fille de Mainfroi, bâtard de Frédéric, et Conrad demanda et obtint la main d'Élisabeth d'Autriche.

Quoique le mariage de l'héritière de Provence eût trouvé une forte opposition parmi les hauts barons du comté, divisés entre les prétendants, le nouveau cou-

ple fut reçu à Aix au milieu des fêtes et des réjouissances. Leur séjour s'y prolongea même environ trois mois; et ce ne fut qu'au commencement de mai, que Charles, accompagné du comte de Flandre, conduisit Béatrix à Melun, où l'attendait le roi son frère. Des banquets, des tournois, des cours plénières signalèrent l'arrivée des deux époux; et le jour de la Pentecôte, Louis, après la tenue d'un parlement féodal, arma chevaliers ses deux jeunes fils et Charles d'Anjou. Le comté du Mans, douaire de Marguerite, étant compris dans l'investiture faite au nouveau comte d'Anjou-Provence, le monarque dédommagea la reine par la cession d'Orléans et de quelques autres fiefs considérables.

Béatrix parut à la cour de France, entourée comme jadis ses trois sœurs, de troubadours et de ménestrels provençaux, à la fois ses protégés et ses admirateurs. Cette princesse aimait les lettres, cultivait la poésie, et se faisait distinguer par de grandes qualités, unies malheureusement à une profonde ambition et à un sentiment de jalousie pour tout ce qui lui paraissait au-dessus d'elle.

L'oncle des princesses de Provence, Thomas II de Savoie, comte de Hainaut et de Flandre, n'avait pas d'enfants; sa femme était sur le point de succomber à une maladie mortelle, et il se trouvait à la veille de voir ses grands fiefs passer à sa belle-sœur, Marguerite de Flandre. Louis IX, pénétré d'estime pour ce prince, écrivit alors au comte Amé IV : « Il est juste d'assigner » à ce frère un apanage de nature à le dédommager de » celui qu'il doit perdre. Le comte Thomas, par ses

» hautes vertus, est destiné à devenir l'appui et l'or-
» nement de sa famille. » En considération du monarque, Amé investit son frère du marquisat de Suze, de la seigneurie de Pignerol, et du comté de Turin.

Raymond VII figurait au nombre des princes venus à Melun pour assister aux fêtes célébrées en l'honneur du comte d'Anjou. Il y parut sans témoigner aucun dépit ni souvenir de ses anciens ressentiments, et il promit même à Louis IX de faire partie de la croisade. Blanche de Castille, jalouse d'assurer un pareil allié à son fils, lui prêta une somme considérable dont il avait besoin. Trencavel, vicomte de Béziers, veuf et sans héritiers, accompagnait le comte de Toulouse; touché des vertus du roi de France, de son accueil généreux, du bonheur des peuples soumis à son sceptre paternel, il demanda également la croix d'outre-mer; puis, il vint faire hommage lige à Louis de tous ses anciens fiefs, dans les vicomté et villes de Carcassonne, Béziers, Toulouse, Albi, Agen, Nîmes, Maguelone, et « se despartit de tout en faveur de la
» couronne des lys. » Après avoir scellé cet acte, il prit son scel, et le brisa en mille pièces. Alors, s'évanouirent à jamais les éléments de trouble en Languedoc. A la même époque, Olivier de Termes soumit volontairement aussi au monarque sa terre et son château d'Aiguillac.

XLVII. Deux mois auparavant, vers la mi-carême, Louis, qui avait hâte de fixer définitivement le moment

---

Romancero français, p. 97. Manuscrit de la bib. roy. 7222. fonds de Saint-Germain, 1979, de Caugé, 6667.

où l'armée croisée quitterait la France, réunit le parlement féodal, afin de délibérer sur un objet aussi imsortant. Il fut décidé que le départ pour l'orient aurait lieu à la Saint-Jean de l'année suivante, 1248, et le ban de convocation fut immédiatement publié.

Alors se manifesta un véritable élan national et religieux, fait pour rappeler les jours où Pierre l'Hermite et saint Bernard remuaient toute la chrétienté de leur parole véhémente; où les chevaliers qui désertaient la bannière des pèlerins « étaient rayés du livre de » vie. » Cet élan, la cour pontificale de Lyon le favorisait de toute sa puissance; c'était comme la voix de Dieu, et nulle autre n'osa s'élever contre une expédition entreprise pour la délivrance des frères prisonniers, et pour rendre aux fidèles le berceau de la Rédemption. Les chants des anciens croisés reprirent leur popularité, et l'on entendit de nouveau le célèbre *cantilène* répandu surtout en Angleterre, et composé, en 1187, par un clerc d'Orléans :

« Le bois de la croix est la bannière de notre chef, » celle que suit notre armée !

» Nous allons à Tyr, le rendez-vous des braves. C'est » là que doivent marcher ceux qui, sans nul fruit, font » tant d'efforts pour acquérir le renom de chevalerie...

» Mais pour cette guerre, il faut des combattants ro- » bustes; non des hommes amollis; ceux qui soignent » leurs corps à grands frais, n'achettent pas Dieu par la » prière... »

» C'est assez du corps de notre Seigneur pour toute » provision de voyage au soldat qui défend la croix ! »

Un puissant stimulant, la certitude de racheter ses

erreurs et ses crimes, agissait encore comme au temps où Foulques Néra, comte d'Anjou, entreprit le même pèlerinage, épouvanté qu'il était dans ses rêves de voir sortir de leurs tombeaux les victimes de ses guerres injustes. Robert-le-Frison, comte de Flandre; Bérenger II, comte de Barcelone; Frédéric, comte de Verdun; Robert II, duc de Normandie; beaucoup d'autres hauts personnages, suivis de leurs vassaux, étaient passés en Syrie pour de pareils motifs. Sept mille chevaliers à la fois avaient abandonné pareillement les bords du Rhin, afin d'expier leurs fautes devant le tombeau du Christ; quelques-uns mêmes ne commencèrent ce lointain voyage qu'après s'être fait imprimer la croix sur la chair avec un fer rouge.

Cependant plusieurs croisés s'étaient figuré qu'il suffisait d'arborer l'emblème du salut pour être lavé de ses crimes; mais des prédicateurs éclairés ne négligeaient rien pour les détromper, et les exhortaient avec véhémence à se purifier de toute iniquité avant de se mettre en mer. Bertholde, entre autres, frère mineur de la maison de Ratisbonne, et missionnaire du XIIIe siècle, s'écriait dans son rude langage : — « A quoi bon aller au-delà des mers, si » vous possédez injustement? Le pape, dites-vous, m'a » donné la croix, et je vais en Palestine pour les âmes dont » le salut m'est confié. Allez donc avec cette croix.... mais » eussiez-vous celles sur lesquelles saint Pierre et saint » André sont morts... eussiez-vous vaincu et écrasé » tous les infidèles et reconquis la Terre-Sainte... eussiez- » vous eu, après votre mort, le bonheur d'être placé dans » le tombeau du Christ, ayant toutes vos croix et celle » du Rédempteur lui-même sur la poitrine... eussiez-vous

» Jésus-Christ à votre tête, la sainte Vierge à vos » pieds, tous les anges à votre droite, et tous les saints » à votre gauche, cela empêcherait-il le démon de venir » à votre dernière heure, vous arracher l'âme du corps, » et la traîner avec lui au fond des enfers, pour la punir » des injustices que vous avez commises?

On sait que le nombre des pèlerins qui se précipitèrent outre-mer en 1096 s'élève à près de six millions, parmi lesquels se trouvaient six cent mille combattants; aussi, la princesse Anne Comnène, fille de l'empereur Alexis, s'écriait-elle, au commencement du XIe siècle: « On compterait plutôt les grains de sable de la mer, » les feuilles des forêts, les clartés du firmament! »

Ce fut dans une de ces expéditions que les Pisans chargèrent cinquante galères de terre de Jérusalem, pour former le « Campo-Sancto », sépulture des nobles croisés de leur ville, touchant exemple de la foi de ces commerçants guerriers du moyen âge. D'autres couraient après l'or de l'orient, ceux-ci après la terre où naquit le Juste! « et cette terre a sanctifié les cadavres » des vieux chevaliers pisans. C'est le lit de repos des » hommes forts qui moururent en Dieu, le glaive à leur » droite, la ceinture aux reins. »

Prêt à marcher sur les traces de tant de princes chrétiens, Louis ne voulut confier à personne le soin de s'assurer que rien ne pourrait troubler la paix dont jouissait son royaume, et que les lois y seraient fidèlement exécutées; il avait aussi à cœur de réparer les torts que ses prévôts royaux pouvaient avoir causés au moindre de ses sujets: il quitta donc sa capitale et parcourut plusieurs provinces; en arrivant dans une ville ou un

bourg, il ordonnait des enquêtes, et, sur le rapport des prud'hommes investis de sa confiance, il faisait juger les causes sous ses yeux; des indemnités généreuses, d'abondantes aumônes, des secours de tout genre, des consolations réelles, attestaient partout le passage de Louis.

De précieuses améliorations en diverses branches de la législation, la connaissance exacte des besoins appropriés aux localités, la répression d'un grand nombre d'abus, enfin un concert unanime de bénédictions, tels furent les résultats de ce voyage. On doit signaler comme un des plus importants, l'ordonnance relative aux duels judiciaires, rendue sous le nom de « Quaran» taine-le-Roy», ainsi nommée parce qu'il fallait laisser écouler quarante jours avant que l'individu plaignant, ses parents ou ses amis, pussent tirer vengeance d'une injure. D'après les lois, l'agresseur devait être livré à la justice royale; mais si l'offensé ou les siens cherchaient à l'obtenir par violence, avant l'expiration du délai fixé, ils encouraient eux-mêmes la punition réservée aux traîtres. Les manoirs féodaux, les communes, et les campagnes, grâce à cette sage mesure, ne se virent plus en proie à de sanglantes et continuelles représailles.

XLVIII. Ces excursions au sein du royaume donnèrent également à Louis la possibilité de visiter la plupart des monastères, des églises, des solitudes consacrées à la religion. Rien ne plaisait davantage à ses goûts comme à sa piété; aussi, en revenant de parcourir avec la reine Blanche, ses trois frères et Alphonse de Portugal, les domaines aliénés par Trencavel en Languedoc, il se

rendit de Narbonne à Notre-Dame de Roc-Amadour. On n'arrivait à cette étroite Thébaïde, qu'à travers un pays aride, rocailleux, où, à chaque pas, s'élèvent jusqu'au ciel des montagnes de pierre dont la hauteur épouvante et fatigue les regards. L'une d'elles, à l'extrémité de la « Vallée-Ténébreuse », resserrée entre deux chaînes de rochers, montrait à l'horizon ses huit portes crénelées surmontées de tours, puis un magnifique escalier conduisant à l'église; enfin, un monastère de pieuses filles, épouses du Seigneur, « retraite ca-»chée dans le trou de la pierre, » y semblait placé entre le ciel et la terre. Au-dessus encore, sur la plus haute plate-forme, un donjon « fort à merveille », droit comme une sentinelle immobile, protégeait la chapelle de Marie et l'asile de ses vierges.

« Les blanches colombes», à l'approche de l'élu couronné, descendirent de leur nid mystérieux, placé au niveau de celui des aigles. Leurs jeunes voix, pures et aériennes comme leur demeure, chantaient des hymnes répétées d'échos en échos; et ce fut au milieu de ces saintes filles, que la cour de France pénétra dans la chapelle de Notre-Dame de Roc-Amadour. Tout paraissait prodige en cette solitude pleine de souvenirs. Ce fut le Zachée de l'Écriture, ou quelqu'autre pieux solitaire, mort inconnu dans ces rochers, dès les premiers jours

---

A.-B. Caillau, N.-D. de Roc-Amadour, 1834. Voyage de deux anglais dans le Périgord, 1827. Hist. du Quercy, liv. III, ch. XI, p. 138. Manuscrit, Fonds de Gaignière. France pittoresque, II, 189. Manuscrit, Fonds de l'Église de Paris, n° 20, fol. 166. Gauthier de Coinsy, Miracles de la Vierge, liv. II, ch. XIX.

de l'Église, qui attira d'abord ce concours annuel de pèlerins. Plus tard, la Reine des Anges y fut invoquée, et les grands de la terre accoururent de tous les points de l'occident pour humilier leur front devant son autel. Les traditions, les légendes, les trophées du moyen âge se pressaient sous la voûte sacrée. Un large cimeterre de fer y apparaissait suspendu : c'était la « Durandal ». Avant la déroute de Roncevaux, Roland avait même, disait-on, promis à Marie autant d'or que pèserait sa noble épée; mais elle seule fut déposée à Roc-Amadour. Un étendard à l'image de la Vierge flottait à côté du fer du paladin; ce gonfanon avait figuré à la bataille de Las-Navas de Tolosa. La riche tapisserie qui couvrait un des piliers, était l'ouvrage de Sancie de Navarre, comtesse de Béarn. On avait vu Simon de Montfort, Henri II Plantagenet, d'autres encore, s'agenouiller en face de ces insignes dont la France et la Castille pouvaient être fières. Blanche, surtout, dut être émue en retrouvant dans un lieu si sauvage des témoignages vivants de la gloire de son père.

Mais l'attention pieuse des voyageurs fut particulièrement attirée par la cloche sans corde, sans chaîne, et qui sonnait seule, disait-on, quand « l'Étoile de la mer » voulait sauver quelque malheureux battu par la tempête.

Les poésies récentes de Gauthier de Coinsy, abbé de Saint-Médard de Soissons (en 1236), avaient aussi répandu cette autre légende sur Notre-Dame de Roc-Amadour : « Ung bon et illustre ménestrel estoist venu » viéler devant l'image de Marie, Pierre de Sergelard » estoist son nom; il demanda pour guerdon ung des

» cierges bruslant sur l'autel, et tandis qu'il viéloist et » chantoist, ung des cierges vinst à trois reprises se placer » sur sa vièle, et ce, devant un concours de peuple es- » bahy. Alors chascun s'escria :

»Sonnez, sonnez !
»Plus biau miracle n'advint mez.»

Toutefois, à côté de ces naïves légendes, de ces traditions touchantes par leur simplesse, de récents ravages attestaient encore, en 1247, le passage de Henri-au-Court-Mantel, « ce filz rebelle de Henri II Plantagenet, » révolté contre son père, et qui, sous prétexte de dévo- » tion, parust à Roc-Amadour, y exerça barbarie de beste » féroce », pilla l'oratoire, et enleva les plaques d'argent du tombeau. Mais, peu après, il subit le châtiment dû à son sacrilége, et mourut sur la cendre, ceint d'une corde.... Paix à son ombre !

Avant de quitter ces lieux, Louis IX fit disparaître ces vestiges de vandalisme ; et des offrandes dignes de la France, du roi, de sa mère, furent longtemps conservées en mémoire de ce lointain pèlerinage. Le futur comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers, offrit une lampe d'argent destinée à brûler jour et nuit devant l'autel de la patronne des voyageurs.

Les nobles visiteurs ayant redescendu le rocher, le clergé se dispersa, les chastes filles de la prière reprirent leur vol vers leur demeure, et Roc-Amadour fut rendu à son silence habituel.

Louis continua sa route et fit également plusieurs dons à d'autres églises, surtout à des hôpitaux ; re-

venu à Paris, après avoir admiré les plus beaux édifices du royaume, il pressa les travaux de la Sainte-Chapelle. Il reçut à cette époque la promesse de Guillaume de la Broue, archevêque de Narbonne, de faire payer dans son diocèse la dîme imposée pour la croisade.

XLIX. Le désir qu'avait le monarque d'augmenter ses ressources pour l'expédition d'outre-mer, lui fit réformer tout le luxe superflu dans l'intérieur du palais ; des habits de camelot ou d'autre étoffe très-simple, de la couleur la plus modeste, devinrent ses seuls vêtements; mais comme les pauvres avaient joui jusqu'alors du produit de la vente annuelle de sa riche garde-robe, il ordonna à son aumônier de les indemniser par une somme équivalente de la perte qu'ils auraient faite.

Ses économies, et les subsides offerts de toute part, lui permirent alors d'expédier en orient plusieurs vaisseaux chargés d'hommes d'armes, de munitions et d'argent; des chevaliers du Temple et de l'Hôpital s'offrirent à les escorter jusqu'à leur destination. Peu après, une flotte composée de galères, la plupart génoises, mit à la voile, pour déposer dans les ports de Chypre les provisions nécessaires à l'armée chrétienne.

Dans cet intervalle, Vincennes, où résidait la cour, fut visité par l'impératrice de Constantinople, Marie de Brienne. Baudoin II l'envoyait au roi de France priant le prince de lui fournir les sommes qui lui manquaient, et un certain nombre de troupes, afin de ne pas tomber à la merci de son compétiteur au trône. Malgré ses immenses dépenses, Louis usa de sa générosité habituelle envers l'impératrice; mais il lui fallut,

pour subvenir à tant de frais, lever une taille ou impôt personnel.

Quoique Innocent IV, dans toutes les bulles relatives à la croisade, comblât le monarque d'éloges et de bénédictions; qu'il proclamât en termes solennels la bravoure de la nation française et de son roi; Louis était trop clairvoyant pour ne pas comprendre que le souverain pontife aspirait bien plus à l'abaissement de Frédéric, qu'à la destruction des Sarrasins. Aussi, se voyant privé d'un auxiliaire qui lui enlevait le parti gibelin tout entier, il chercha à rallier à son expédition un grand nombre de princes chrétiens. Le plus illustre des rois de Danemark, Waldemar II, dit le Victorieux, n'ayant pas cru devoir se croiser, Louis se détermina à envoyer une ambassade à Haquin V (Hacon ou Acon), dit le Vieux, roi de Norvège, pour lui rappeler qu'à son couronnement, il avait promis de prendre la croix d'outre-mer. D'ailleurs ce prince, qui passait pour bâtard, désirait vivement, dit-on, être légitimé par le pape, et il regardait son engagement à la croisade comme un moyen certain de parvenir à ce but.

Un savant religieux, célèbre chroniqueur, recherché des souverains étrangers, Mathieu Paris, se trouvait alors attaché à la cour de France, bien qu'il portât un dévouement plus absolu encore à Henri III, dont il ne quittait ni la table ni la personne, pendant ses fréquents voyages en Angleterre. Louis le désigna pour remplir cette mission, et le moine courtisan partit, chargé de riches offrandes. Il devait aussi remettre au monarque du nord une lettre où le roi de France s'engageait à lui

confier le commandement des flottes réunies, s'il consentait à l'accompagner en Palestine.

« Le roi Haquin estoist, dit la chronique, ung »homme prudent, modeste et sçavant, mort avec la »réputation de grant législateur. Ayant lu les lettres »de Louis, il se livra à une grande joye, remercia »le porteur, et vist avec plaisir les abondants présents du »roi.» Toutefois, en paraissant disposé à aller outre-mer, il s'excusa de ne pas céder à sa courtoise invitation, sous prétexte de la différence de caractère des deux nations, qui pouvait rendre cette réunion plus dangereuse qu'utile. Il se contenta de demander l'autorisation d'aborder les côtes de France quand il s'acheminerait vers la Syrie, et de s'y pourvoir de vivres; ce qui lui fut accordé, et mandé par lettres royales, à tous les baillis des ports. Mais Haquin n'en profita point, ayant retardé son départ d'une année à l'autre.

Une foule de hauts barons de la cour de Londres,

Cl. Ménard, Obs. sur Joinville. Félibien, Hist. de Paris, I, 33. J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis, 265, 269, 309. Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, I, fol. 248. Expilly, I, 215, 518, 521, 710, III, fol. 13, 681. F.-E. de Piétro, Notice sur la ville d'Aigues-Mortes. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, 568. Fleury, Hist. eccl., XVII, liv. 83, 407. Michaud, Hist. des croisades, IV, p. 87, V, 53. Voyage littéraire de deux religieux, 2e partie, p. 57. Le comte Daru, Hist. de Venise, I, 373. Aug. Thierry, Hist. de la conquête d'Angleterre, 389. Recueil des bulles. M. de Saint-Victor, Hist. de Paris, II, 2e partie, 995. Hist. littér. de la France, XVII, 144, XVIII, p. 58, 430. Hist. de l'église gallicane, XI, 182.

accourant à l'appel du frère de leur reine, furent des premiers à se grouper autour du généralissime de la croisade. A leur tête se présenta un des plus célèbres, français d'origine, ce même Simon de Montfort, comte de Leycester, adversaire de Louis à Taillebourg; le comte Guillaume de Salisbury, l'un des auxiliaires de Lusignan en 1243, tint également à honneur de marcher sous la bannière fleurdelysée. L'Espagne, toujours menacée par l'islamisme, avait sa croisade permanente sur son propre sol; aucun castillan ne dut donc déserter ses drapeaux.

A la veille de se lancer, lui et des milliers de braves, dans ces entreprises aventureuses où la captivité la plus dure, souvent même une mort cruelle, étaient presque les seules palmes à cueillir, Louis, dans sa prévoyance pour les malheureux, chercha à attacher à l'expédition un de ces hommes consumés de charité, au courage sublime, à la sensibilité non moins admirable, qu'on dirait nés pour le soulagement des infortunes humaines; qu'aucun obstacle n'arrête dans leur sainte mission, et pour lesquels le danger devient même un aiguillon de plus. C'est nommer Pierre Nolasque, l'orgueil du Languedoc, le fondateur de l'ordre royal et militaire de la Merci. Cette institution était imitée de celle que Jean de Matha et Félix de Valois formèrent au XIIe siècle, pour guerroyer les Maures et obtenir la rédemption des captifs. Innocent III avait déjà établi l'association des frères de la Sainte-Trinité dans un but à peu près semblable; comme les religieux fondés par Jean de Matha ne pouvaient voyager que sur des ânes, on les avait surnommés « frères aux ânes ».

Nolasque, empressé de se rendre aux vœux d'un prince dont il vénérait les vertus, parut à la cour de Vincennes avec l'habit blanc, la tunique, la chape, et le scapulaire sur lequel brillait « l'écu d'argent aux » trois pals de gueules d'Arragon et la croix en chef. » Mais retenu en France par une longue maladie, au moment où Louis allait s'éloigner, le saint religieux ne put s'embarquer, ni aller rejoindre le royal croisé. Une correspondance active, intime, suppléa imparfaitement aux désirs de deux hommes si bien faits pour s'entendre; elle entretint constamment, entre le souverain et l'humble Nolasque, une de ces amitiés célestes qui, pour ainsi dire, soudent deux âmes et deux vies.

En assignant l'époque du départ de l'armée d'outre-mer, le dernier parlement féodal avait laissé encore incertain le lieu du rendez-vous général des princes croisés. Louis ne voulait s'embarquer dans aucun port étranger, celui de Marseille, d'où étaient partis jadis Richard-Cœur-de-Lion, et naguère le roi de Navarre, se trouvait exclu de son itinéraire. D'ailleurs, il eût été insuffisant pour contenir les flottes réunies. Montpellier, Maguelone, leurs dépendances, étaient soumises au roi d'Arragon; Agde et Saint-Gilles, où, un siècle auparavant (1148), Louis-le-Jeune aborda en revenant de la Terre-Sainte, faisaient partie du fief de Toulouse.

Ces difficultés s'aplanirent devant l'exécution du plan que méditait le monarque. Jaloux de donner à sa marine un vaste développement, Louis réalisa avec une incroyable rapidité, son projet de se créer un vaste port

dans la Méditerranée, et de rendre la vie à une contrée entière.

Aigues-Mortes (eaux mortes) n'offrait alors qu'une misérable bourgade située auprès de l'embouchure du Rhône, et qui appartenait à l'abbaye des bénédictins de Psalmodi, fondée, dit-on, par Charlemagne, vers 778. Sa haute tour romaine, «Matafère», donnée à l'abbé par cet empereur, dominait de vastes plaines marécageuses et incultes. Quoique l'acte de cession n'eût été définitivement conclu qu'en 1248, Louis, dès 1246, avait fait l'acquisition de l'abbaye, moyennant un échange de terres, et il put dès lors considérer Aigues-Mortes comme un domaine de la couronne. Aussi y fit-il commencer à cette époque les travaux et les constructions nécessaires à l'achèvement d'un port dont il confia la direction aux ingénieurs les plus instruits du royaume. Ceux-ci firent servir au soutenement des quais les pierres de taille d'un canal exécuté, 102 ans avant Jésus-Christ, par Marius, fondateur de la première colonie qui s'établit sur cette stérile plage.

Quoique la jeune chevalerie de France, confiante dans son roi, s'entretînt dans le même enthousiasme guerrier qu'elle avait manifesté aussitôt après le vœu de Pontoise, le parti d'opposition formé contre l'expédition d'outre-mer ne s'était pas totalement évanoui, et au sein même de la cour de Vincennes, il renouvelait de temps à autre ses tentatives pour en détourner le monarque. Mobile secret de cette fraction de la noblesse, Blanche de Castille avait entraîné plusieurs barons de sens et d'entendement, des prud'hommes de sage et bonne réputation, et quelques prélats éclai-

rés et de sainte vie. Réunie à eux et à l'évêque de Paris, la régente, plus émue que d'ordinaire, vint un jour trouver son fils, lui fit envisager la situation actuelle du royaume, florissant et jouissant d'une paix solide en apparence, mais qu'un revers, qu'une fausse démarche, pouvait replonger dans un abîme de calamités et de guerres. Après le tableau animé des dissensions toujours croissantes entre Rome et l'empire : « Voyez, mon fils, » ajouta-t-elle, si les événements ne forceront pas vos » peuples à prendre part dans ces démêlés? L'empereur » déploie des forces considérables; des éléments de » trouble germent en Allemagne comme en Italie. Vous » avez, et plus d'une fois, éprouvé les artifices de la » politique anglaise. Peut-on répondre qu'une ligue re- » doutable ne se forme durant votre absence? Comment » alors la déjouer, et, surtout, communiquer promp- » tement avec vous? Jamais la religion n'a ordonné » l'impossible. Cher fils, continua-t-elle, les yeux hu- » mides de pleurs, souvenez-vous enfin que l'obéissance » à une mère est la vertu la plus agréable à Dieu. De- » meurez donc en France; les intérêts de la Terre- » Sainte n'en seront pas moins assurés, puisque vous » pouvez y envoyer des troupes en plus grand nombre » que si vous partiez vous-même. L'état de maladie » dans lequel vous vous trouviez quand cette promesse » s'échappa de votre cœur, n'est-il pas d'ailleurs pour » vous une excuse plus que suffisante aux yeux du » monde chrétien?

— » On a donc pu penser, reprit Louis, après un mo- » ment de silence, qu'une sorte d'aliénation mentale » m'a porté à embrasser la croix d'outre-mer? Si cela

» est, je dois certes l'arracher à l'instant de mon épaule.» Il la détache en effet, et la rend à Guillaume d'Auvergne.

La reine, l'évêque, les assistants se regardaient immobiles de surprise; un rayon d'espoir brillait même dans les yeux de Blanche.

« Maintenant, continua le roi, d'une voix plus forte, » on ne dira plus que je suis malade, ni privé de sens » ou de raison. Cette croix, je la redemande donc; » et Dieu m'en est témoin, je jure de ne prendre ni » boisson, ni nourriture, avant qu'elle ne me soit » rendue ! »

La main de Dieu semblait trop visiblement se montrer et agir. La régente cacha ses larmes, étouffa ses sanglots; les prélats se mirent en oraison, et la croix brilla de nouveau sur le manteau royal.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

Digitized by Google

LIVRE QUATRIÈME.

1248 — 1250.

L. L'époque du rendez-vous fixé à Aigues-Mortes s'approchait; la France entière, rajeunie pour ainsi dire de deux siècles, retentissait de toute part, comme en 1095, de ces paroles prestigieuses : « Celui qui ne » porte pas la croix et ne vient pas avec moi, n'est » pas digne de moi ! »

La croix, « cette fleur du Christ » dont on se parait; la délivrance du tombeau sacré; « le mystère de la » croisade »; le besoin de consoler la religion, « cette » puissante fille du Ciel, mère à son tour de toutes les » consolations, » telles étaient les seules pensées qui absorbaient les esprits, qui remplissaient les cœurs, et qui fussent en harmonie avec l'élan général imprimé à la société. Au manoir féodal, comme dans la chaumière du serf, au palais de l'évêque et dans la cellule du cénobite, nul chrétien ne demeurait étranger à ce grand événement, à ces vives émotions. Le Ciel même, disait-on, protégeait visiblement l'expédition sainte, tant il était bruit, dans la Frise, surtout, et dans le diocèse de Cologne, de météores, d'étoiles inconnues ou d'apparitions de croix de feu sillonnant le firmament. Ces nouveaux « Labarum » semblaient appeler le fidèle au combat, et lui montrer à la fois le chemin de la vic-

toire et de Jérusalem, « la gardienne du seul tombeau » qui n'aura rien à rendre à la fin des siècles ! »

Aussi chaque croisé, n'importe son rang, prince, haut baron, simple chevalier à pennon ou homme d'armes, avant de se lancer dans de nobles périls, songeait-il sérieusement, s'il ne l'avait fait déjà, « à mettre » ordre à ses affaires temporelles, et à nettoyer du tout » sa conscience. » Se repliant sur la vie passée, méditant sur cet avenir, auquel on ne peut se soustraire, les plus intrépides, les moins fervents jusque là, ne formaient plus qu'un vœu, celui de mériter les indulgences attachées à la croisade; et comme le cas de mort outre-mer les obtenait sans contestation, le meutrier, le pillard (et il en était bon nombre de cette classe), s'estimaient trois fois heureux de racheter ainsi leurs méfaits, leurs violences et leurs crimes; la palme du martyre offerte à tous, devenait comme un symbole universel de rénumération. « Chose pourtant pitoyable, disait-on, » de veoir noirs supposts du déable devenir soldats du » Christ ! » milice étrange, composée d'éléments si divers, et par cela même d'autant moins disciplinée !

L'armée croisée comptait dans son sein une foule d'ecclésiastiques, dont plusieurs s'étaient maintes fois dépités contre la robe ou le capuce, qui les empêchaient de guerroyer à bon escient. Le pèlerinage d'outre-mer déliant de ce vœu, il devenait loisible aux clercs croisés en cette intention, de frapper ou pourfendre les infidèles, du glaive ou de la hache d'armes. Mais la plupart, on doit le dire, s'enrôlaient pour remplir les devoirs du saint ministère auquel ils s'étaient consacrés : servir, soigner, consoler des frères malheureux ou bles-

sés, leur prodiguer les secours spirituels. Ce noble but n'exigeait pas un moindre courage, s'il n'offrait rien de brillant selon le monde, et on ne l'accomplissait qu'en s'arrachant à de douces, de studieuses retraites, qu'en affrontant les dangers réunis de la navigation, du climat et de la guerre.

Toutefois, c'était principalement dans l'enceinte des vieux castels, de ces manoirs éloignés des cités, au sein d'une vie intérieure tout intime, presque solitaire et contemplative, qu'à la veille de la « despartie », se succédaient tumultueusement les scènes les plus variées, les plus dramatiques, fidèle et touchant reflet des mœurs naïves du temps.

Dans ce vieil âge de la gloire et des combats, où la force et la haine éclataient gigantesques, les inimitiés héréditaires demeuraient comme assoupies sous le toit seigneurial. A la voix d'une religion de paix et d'amour, l'affection, l'appui de celui qu'on aurait rudement combattu la veille, se recherchaient; et les offenses reçues se pardonnaient mutuellement de grand cœur, en face de ce Christ dont on allait ensemble arracher le tombeau aux profanations.

Si les ennemis s'embrassaient, se tendaient la main, combien de paternels baisers s'imprimaient sur des fronts innocents ! Combien de déchirants adieux, en ces menaçantes tours, qu'on voyait s'élever à travers les bois, ou s'élancer sur la cime des noirs rochers ! Hélas ! de funestes et récents exemples ne l'avaient que trop appris !.... Que de fois, après ces lointaines expéditions d'outre-mer, au lieu du destrier agile à brillant harnois, ne rentra sur le pont-levis qu'une bière

scellée de noir !... Un cercueil et un squelette, tel fut trop souvent le présent de noces adressé à la fiancée, au lieu de la riche dépouille de l'arabe.... Alors, dans l'ombre du cloître, allait s'ensevelir à jamais la couronne virginale, et s'exhaler ces soupirs de l'âme, que la mort seule devait étouffer !.... De combien de châtelaines à la fleur de l'âge, orgueilleuses de leur époux, le fatal bandeau de veuve ne vint-il pas ceindre le chaste front !.... Que de visions fantastiques, que d'ombres livides apparues la nuit dans les songes ou près des créneaux et des fossés, devinrent la seule annonce de la mort du chevalier croisé ! et le cœur, torturé d'angoisses, loin de répudier ce témoignage funèbre, disait adieu à l'espérance, à toute joie mondaine ! L'imagination frappée « n'oyoist plus » qu'âmes en peine, réclamant sépulture, messes et » oraisons, » et les voyait à travers des lueurs bizarres et tremblantes, sortant des dalles des cimetières soulevées au milieu des ténèbres.

Aussi ne s'émerveillait-on point si, au fond de ces sombres donjons, tant de nobles épouses, de pauvres mères, de damoiselles, voire de princesses, répandaient des larmes, ou si la plupart aspiraient à partager les périls de l'expédition aventureuse. En ce cas, elles élisaient d'avance, comme les féaux chevaliers, leur sépulture en la chapelle obituaire de famille, et un contentement ineffable embellissait de nouveau leur physionomie. Mais, d'ordinaire, on se séparait de sa fiancée sans avoir pu la conduire à l'autel; on laissait au « bers » le nouveau-né; on serrait dans ses bras le père octogénaire; et les vassaux éplorés voyaient s'éloigner un puissant protecteur, qui sans nulle expé-

rience « de l'art et science très-subtile et quasi divine » du noble mestier de la mer, alloist affronter les » dangiers et grants périls qui sont en undes et gouf- » fres marins. »

Les barons attendris se roidissaient contre ces vives émotions, soutenus par des idées de piété, de gloire, de renommée, et par un penchant secret à une vie hasardeuse, bien plus que par l'appât de la fortune. Le vrai chevalier de France, type et modèle du véritable chrétien, n'écoutant que la voix du devoir, semblait devenu insensible à celle de la nature. L'obéissance, la foi, l'abnégation totale de soi-même, décuplaient ses forces et son courage. Il lui fallait en effet en puiser un surhumain dans ces vertus sublimes, car les sacrifices les plus amers lui étaient imposés ; et à peine peut-on en citer à qui le cœur ait failli, et qui ne soit sorti triomphant de ces redoutables épreuves !

Cependant l'asile de ces preux offrait de plus en plus l'image d'une profonde tristesse, à mesure que le moment de la séparation s'approchait. Dans les salles spacieuses, jadis bruyantes de festins et de plaisirs, les dames et damoiselles, se nourrissant de pensées lugubres, cherchaient toutefois à soulever l'impénétrable voile de l'avenir, en se confiant aux faiseurs d'horoscopes, diseurs de bonne aventure. Si un vieux pèlerin d'outre-mer s'apercevait à travers les créneaux, une voix émue l'engageait à s'arrêter ; conduit au fond d'une solitaire tourelle, le voyageur était consulté mystérieusement ; mais si, parfois, il ramenait la sérénité et d'ineffables rêves, combien plus souvent ses réponses faisaient frémir « et transir de male peur ! » Puis, si l'on

franchissait l'enceinte du donjon, malheur à qui faisait rencontre « d'ung lièvre, de femme eschevelée, » d'homme aveugle ou tors ! » Heureux mille fois, si l'œil découvrait « ung loup, une colombe, ung les- » preux, ung bossu ! » surtout si le tonnerre grondait au loin parmi les nuages !.. Le soir venu, on se racontait à l'oreille ces divers pronostics, en tissant la laine, quelquefois la soie dorée, « pour parachever » tapisseries représentant au vif les futures conquêtes » en Palestine. »

Pensives ou rassurées, pâles ou vermeilles, les jouvencelles ne semblaient plus occupées que de la broderie des écharpes, de la large escarcelle, même de la croix rouge. Tout à coup, un soupir gonflait leur poitrine, et une larme furtive s'échappait de leurs yeux, à la vue des plastrons d'argent étalés, des manteaux de velours frangés d'or, auxquels il fallait attacher le saint, mais fatal emblème de la croisade. Elles frissonnaient involontairement en se laissant aller à contempler la dague bien nettoyée de la rouille pourpre, et dont le manche était aussi délicatement travaillé que la plus fine dentelle ; le cimeterre brillant, à poignée de jaspe oriental, précieuse dépouille sarrasine, qui devait reluire sanglante encore aux regards des infidèles, ou leur demeurer à jamais !....

Le bruit du marteau sur le bouclier mis à fourbir dans la forge, de l'acier rouge et flamboyant assoupli sous le fer, donnaient également à penser, et une profonde rêverie, un long silence, succédaient d'ordinaire à ces émotions. Quelquefois, on en était brusquement tiré par l'annonce d'un troubadour ou d'un trouvère, pauvre ou

de haut lignage, invoquant une passagère hospitalité. Introduit au château féodal, assis à l'angle de la cheminée gothique, il ne tardait pas à reconnaître de son mieux un accueil tout gracieux. Alors, le col tendu, le regard humide, les châtelaines paraissaient ravies d'entendre encore les plus beaux lais du roi de Navarre, les aventures récentes du sire de Coucy, «qui pour aymer fust si malheureux, disait-il lui-même, »qu'oncques ne s'esprouva doulour comparable à la »sienne ! » Ensuite, tirant d'un « rébec » jadis mélodieux, des sons « à esmerveiller la maisnie », l'étranger entonnait des chants guerriers propres à exciter les preux à bien faire ; puis, il narrait nombre de légendes contemporaines qui « faisoient issir des pleurs de tous les yeulx ». Une, entre autres, était répétée, toujours avec un nouveau charme, par les pèlerins et les chanteurs allemands voyageant avec la « *Fleurette* de la chère sainte »Élisabeth de Hongrie », cette amie et servante des pauvres, dont l'enfance s'écoula au sein de la cour de Thuringe, la plus brillante et la plus poétique de l'Allemagne ; cette chaste épouse, sainte veuve, tendre mère, dépouillée par ses proches, mais ayant su, à force de vertus, conquérir la couronne céleste, en échange de celle qui fut arrachée à son front !

Sa légende se répétait au milieu des cours souveraines ; sa mort récente, les miracles qui avaient éclaté sur sa tombe, sa vie plus merveilleuse encore, formaient les entretiens les plus habituels des veillées féodales, comme des soirées sous le chaume, tant est général l'ascendant de la vertu persécutée. D'ailleurs, plusieurs chevaliers de France reçus en Thuringe,

avaient connu Élisabeth au milieu d'une cour brillante, dans l'éclat de sa beauté, et des larmes de pitié coulaient de leurs yeux, au récit de tant d'infortunes, de sensibilité, d'héroïsme!

« On l'avait apportée dans un berceau d'argent à son » royal fiancé, le prince le plus chrétien de son temps ;.... » après d'heureuses années d'amour conjugal, le devoir » suprême de délivrer le saint tombeau entraîne le noble » landgrave... Les adieux les plus touchants signalent » ce moment cruel, et bientôt l'annonce du trépas de » Louis, mort en voyage, brise ce cœur si tendre. Alors, » chassée brutalement du palais, la suzeraine de Thu- » ringe, n'ayant pour protecteur lointain que Grégoire IX, » erre dans les rues avec ses jeunes enfants, en proie » comme elle à la faim et au froid. Celle qui avait » nourri, vêtu, logé tant de pauvres, veuve à vingt » ans, ne trouve ni asile, ni vêtements, ni nourriture... » Mais disant : Le cœur doit être comme l'encensoir, » fermé sur terre, ouvert vers le Ciel, elle se voue en- » core au Ciel, aux bonnes œuvres; et les ambassadeurs » de son père, le roi de Hongrie, venus pour la rame- » ner près de lui, la trouvent à son rouet, filant pour » les pauvres ! » Image trop fidèle des infortunes qui attendaient les compagnes d'un grand nombre de croisés !

On chantait aussi les vers du poëte allemand Walther von der Vogelweide : « Nous savons comme » cette noble et sainte terre est malheureuse.... comme » elle est abandonnée et solitaire. Pleure, Jérusa- » lem ! pleure !... comme on t'a oubliée !... La vie » se passe; la mort nous trouvera pécheurs. C'est dans

» les dangers et dans les épreuves que se gagne la » grâce... Allons guérir les plaies du Christ; allons bri- » ser les chaînes de son pays. O reine de toutes les » femmes, laisse-nous voir ton secours ! C'est là que ton » fils fut assassiné ! c'est là qu'il s'est fait baptiser, lui, » si pur, pour nous purifier ! c'est là qu'il s'est laissé » vendre, lui, si riche, pour nous, si pauvres !... C'est là » qu'il a subi l'affreuse mort !... salut à vous, lance, » croix, épines !... malheur à vous, païens ! Dieu veut » venger ses injures par le bras des héros ! »

Après ces devis et un bon repas, où, assis sur de larges bancs, le pèlerin et l'aumônier avaient pris place avec les sires et les dames, on entamait quelque chapitre de Lancelot-du-Lac, la vie d'un dévot personnage, ou la relation contemporaine des « voyages ez terres d'oul- » tre-mer et de Juiverie. » On admirait alors comment un voyageur avait compté à Damas « quarante mille » jardins en fleurs », et l'on ne s'effrayait plus si fort de la pensée de s'aventurer en Terre-Sainte. Toutefois, à ces récits, s'ajoutaient d'étranges histoires de revenants, de méfaits, d'expiations, de pythons, de gorgones, de traditions féeriques, venues d'orient, et l'épouvante rentrait au fond des cœurs.

Le chapelain, détachant à son tour « les fermails d'or » de quelque vieil registre bien espais, lisoist de bon » zèle et affection, chroniques des temps passés, faicts » et gestes d'aulcuns bons trespassés »; mais de meilleur cœur encore, s'il pouvait se les procurer, les livres de messire Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne; de Guillaume de Tyr et du cardinal Jacques de Vitry, mort il y avait peu d'années, et

qui paraissaient en quelques « honnestes et haultes li-»brairies ».

Durant ces lectures, on feuilletait maintes fois à l'écart d'autres manuscrits en vélin, couverts d'or et de pierreries, fermés d'agraffes de vermeil, belles et nobles heures de familles où se lisaient, sous des miniatures de prix inestimable, resplendissantes de fin or, de carmin et d'azur d'Acre, « les oraisons pour les pèlerins »de la saincte voie. » Il fallait de semblables occasions pour tirer ces manuscrits de leurs étuis précieux et du trésor secret des châtelaines. Enfin, le vieux clerc, en fine chape de lin, le bréviaire sous le bras, rassemblait « toute la maisnie » en l'oratoire seigneurial. Une prière commune se récitait pour la traversée prochaine, puis tout redevenait silencieux dans le donjon...

Mais dès que l'aube semblait aux yeux du croisé dérouler dans l'orient ses banderoles de pourpre, ses pennons d'azur, ses bannières dorées, le châtelain activait autour de lui les préparatifs du départ; le bruit et le mouvement renaissaient au sein du manoir, chacun reparaissait à son poste. Les atcliers surtout se remplissaient, car là se polissaient la bonne épée, la hache de Danemarck, la lance, « le jazeran d'or », le haubert à mailles fendues, la brigandine à écailles; là aussi le « gambison » se matelassait de nouveau. De là sortaient les olifants blasonnés, d'ivoire ou de cristal, les coffrets à toitures et compartiments pour reliques, représentant des scènes des croisades, de l'évangile ou de la chevalerie, imitant ceux en mosaïque émaillée « ouvrés » en Palestine. Non loin, dans les salles des dames, s'achevaient les escarcelles, « bigotelles » et aumônières ; se préparaient les sachets en

maroquin rouge, doublés en soie écrue et brodée, pour renfermer les scels en cire verte destinés aux chartes. Enfin, comme prélude de la séparation, les chariots chargés d'armures et de hardes, les coursiers bien en point et harnachés, prenaient les devants avec les pages et les écuyers. Puis, il fallait se « despartir, » à grands souspirs, pasmoisons et deschirements de » cueur! »

Alors, ces lieux si animés naguère, semblaient tout à coup déserts et morts. On ne rencontrait sur les larges routes, ni litières traînées par de jeunes mules, ni voitures à bœuf, ni agiles palefrois; aucun voyageur ne foulait le chemin péager de quatorze pieds de large; seulement, des vieillards infirmes, des enfants en bas âge, fréquentaient parfois les sentiers ombragés qui conduisaient aux abbayes silencieuses, dont les clochers gigantesques s'élevaient vers le Ciel, comme les élans du cœur!

Quelques pèlerins, après avoir traversé le gué ou les ponts des torrents, se dirigeaient vers de simples chapelles, vers un hermitage écarté. Là, agenouillés, les larmes aux yeux, ils priaient longtemps, car « tousjours » avoist-on oraison à réciter pour le profict d'ung ami » absent, d'ung parent, d'ung bon chastelain ! »

Un rêve, une vision, un vœu, une pénitence imposée, étaient la cause de la plupart des pèlerinages. Le voyageur avant de se mettre en route s'était confessé, et, prosterné devant l'autel il avait demandé la consécration de sa gibecière et de son bourdon.

Les arrivants d'outre-mer se reconnaissaient aux reliques du Sinaï, lesquelles ils portaient suspendues au

col et à leur bourdon fait en bois de palmier; ceux de Rome avaient de grosses clefs figurées sur leurs manteaux, et les visiteurs de Saint-Jacques de Compostelle attachaient des coquilles à leurs chaperons. Tous, du reste, revêtaient la longue robe étroite, serrée par la ceinture de cuir, qui attachait aussi le rosaire. Des chapeaux à larges bords, retroussés par le devant, couvraient leur tête. « Nobles et vilains » voyageaient de même, et, de retour au foyer après avoir parcouru bien des pays, observé bien des mœurs, des coutumes, ils devaient faire comprendre par leurs récits l'influence civilisatrice des pèlerinages.

Si quelque voyageur bravait les abords rudes et sauvages, l'entrée formidable du haut manoir, dont la tour dressait son front dans la nue; s'il en franchissait le pont-levis, personne ne se rencontrait dans les longues salles, dans les vastes corridors. Pour trouver âme vivante, il lui fallait arriver vers le mystérieux oratoire; et là, priait encore, la dame châtelaine ou sa fille, la tête appuyée entre ses deux mains sur le prie-Dieu, inondant de larmes brûlantes la bible entr'ouverte et les litanies de la bonne Mère.

LI. Déjà plusieurs sires châtelains s'étaient « despartis » de leurs manoirs », quand, l'an de grâce 1248, vers le commencement du printemps, le sénéchal de Champagne, alors à Paris, manda à ses barons et arrière-vassaux de venir le rejoindre en son châtel de Joinville, où il arriverait lui-même sous peu.

Appelé d'abord « Blanche-Roche », à cause de la pierre de ses constructions, ce manoir élevé en 1055 occupait la sommité d'une colline arrondie, « exposée

» au bel air, serein et gracieux », dominant une plaine fertile traversée par la Marne, et douze coteaux coupés de bois de haute futaie, « pour courre le cerf, le » sanglier et le chevreuil. » La nature et la main des hommes, également prodigues, avaient divisé cette contrée en ruisseaux, en prairies, en vignobles; l'enrichissant à l'envi « de tout ce que l'œil peut souhaiter » pour son contentement ».

Les puissantes tours de « Jouin et de l'Horloge », dentelées de créneaux, noble garde du donjon féodal, s'humiliaient, pour ainsi dire, devant celle de la « Blan- » che-Roche », épaisse de dix-huit pieds, et haute de plus de cent jusqu'à la plate-forme, non compris sa longue flèche effilée, revêtue d'ardoises, et se perdant au sein de nuages sombres comme elle. Son revers oriental, plus exposé aux rayons de la lune, en avait, disait-on, contracté un reflet fauve doré; et par une sorte de sympathie féodale, Mélusine, la fée aux enchantements, y apparaissait par intervalle, ajoutait-on, comme dans la plupart des monuments du même siècle qu'elle.

C'est de là, continuaient les chroniques, « qu'estoient » issus bons et illustres chevaliers. »

L'ogive de la porte supportait les armes de Bourgogne en relief, accolées à celles de Joinville : « d'azur à » trois broyes d'or, et en chef, le léopard de gueules au » champ d'argent. » Autour de l'écu était tracée une bordure de fleurs de lys, et la devise : « *Omnia tuta time* ! » (Gare à qui est défendu !)

Cette maîtresse tour, emblème de la suzeraineté du fief, éclairée par de rares, mais larges fenêtres en croix,

grillées et divisées en deux par une colonnette, touchait d'un côté à la gothique collégiale de Saint-Laurent, fondée et dotée par le grand-oncle de Jean, sire actuel de Joinville, et où, trois fois le jour, quatre chanoines récitaient l'office et maintes oraisons. Une enceinte crénelée, garnie de tourelles, cernée de fossés profonds, embrassait circulairement le donjon, l'église, les cours et les préaux, en y comprenant les logements du major-dome, des hommes d'armes, des écuyers, des veneurs et des fauconniers. Au bout de la cour d'honneur, où furent creusés « bons puicts et fraisches cisternes », un escalier ou vis en spirale, pratiquée dans une tour carrée, conduisait, d'un côté, « à la cuisine voustée aux » sept cheminées, » de l'autre, au premier étage, à de vastes et hautes salles à larges carreaux de pierre polie ; ces pièces communiquaient entre elles par de belles arcades cintrées : l'une réunissait les varlets; une autre, plus spacieuse, destinée à l'hommage des vassaux, devenait parfois, en outre, la salle de justice; noble et redoutable à voir, elle était couverte de boiseries surchargées de vieilles armures des ancêtres, de corselets, de cottes d'armes, de heaumes ouverts, de piques, de hauberts à tournoyer, d'écus et de masses à tête de fer.

De là, on se rendait à la galerie des festins; enfin, aux appartements plus reculés des gentilsfemmes et damoiselles. Les salles, les galeries, les chambres avaient pour meubles des chaises ou escabelles de jonc ou de bois de noyer, façonnées en ogives, et des « hu- » ches, bahuts » ou coffres de bois noir, sculptés en forteresses, en oratoires, en cités saintes. De simples nattes

couvraient les planchers; et ordinairement, aux angles des murs, s'enfonçaient en des niches, de petites images de la Vierge. Mais presque toujours se voyaient suspendus « les pourtraicts au vif » des aïeux, peints ou travaillés sur bois. A côté, figuraient merveilleusement la hure desséchée du sanglier, les noueuses ramures du cerf, les pieds luisants des biches, et surtout quelques bons glaives sarrasinois, « ayant appartenu sans faulte à « ung nécromancien ou géant ».

Les fenêtres, en saillie extérieure, formaient au dedans de profonds enfoncements garnis de siéges bas, où l'on se retirait pour les devis particuliers. De longs arbres généalogiques remontant « souventes fois » à Noé ou à tout autre patriarche », diaprés de divers émaux héraldiques, recouvraient les embrasures; tandis que le blason de Joinville, avec son cimier, surmontait les portes de la galerie des banquets, et que d'autres écussons coloriés, enchâssés en des losanges d'or, remplissaient également le fond des lambris. Tout autour, régnait un cordon de colonnes légères à têtes de dragons pour chapiteaux; et sur la table du festin, en bois du pays, reluisant comme fin acier, étaient ordinairement rangés des bassins précieux, couverts d'arabesques émaillés.

Cette puissante demeure servait alors de résidence à la douairière de Joinville, mère du sénéchal, et à la jeune châtelaine, Alix de Grandpré, qui était de haut et noble lignage, certes : son aïeul s'était comporté bravement, parmi les braves à la journée du pont de Bouvines; son père, le comte Henri IV, renommé par sa prouesse, était l'un des sept pairs de Champagne; et sa mère Isabeau

de Brienne, se trouvait propre cousine de Baudouin II, l'empereur de Constantinople. Alix, d'un nom cher à la Champagne, depuis qu'une reine de France l'avait porté, ne comptait guère que seize ans, et le sénéchal, « peu » davantage en 1239, qu'ils se marièrent. Depuis, il leur » naquit un fils; et, en 1248, la sénéchale prête à enfan- » ter le second, gémissait en grand détresse de ne pou- » voir suivre oultre-mer son féal époux, messire Jean ».

Béatrix de Bourgogne, sa belle-mère, dame de Joinville en 1219, et « encore d'un bon âge, avait passé » par ce chagrin grevant. Pourtant elle s'émerveillait » encore qu'on pût abandonner si plaisant châtel et si » gracieuse ville, assise au pied de la côte, avec forte » tour à chaque angle, portes crénelées, machicoulées, » et larges fossés, laquelle, dit le proverbe, peut se » passer de ses voisins, et tous ont besoin d'elle.

» Pour réconforter et donner bonne assurance à sa » bru, Béatrix lui narrait de coutume comment elle s'y » trouva seule avec enfants au berceau, quand feu le » sire Simon, de bonne mémoire, se résolut au saint » voyage. » Les yeux fixés sur les routes droites et blanchâtres de la Haute-Champagne, du Bassigny, de Paris et des marches de la Lorraine, elle avait passé avec ses belles-filles, non encore pourvues, des heures entières sur les plates-formes, ou devant les longues croisées de la maîtresse tour, quoiqu'il fût bien avéré que souvent, le soir, une Mélusine à queue repliée de poisson errait lentement le long des créneaux, poussant des cris plaintifs et de lamentables gémissements.

Alors, les longs mois de dure séparation se succédaient lentement, uniformes et sans nouvelles, toute-

fois pleins de tendres souvenirs et des vœux les plus ardents. Si, par aventure, quelque chevalier monté sur beau palefroi, souvent en compagnie d'un chantère normand ou picard, se découvrait dans le lointain, on le voyait avec tristesse longer seulement les remparts. Baron champenois, il s'acheminait d'ordinaire vers la cour du sire Thibaut, séante à Troyes ou à Provins. Quant aux châtelains de Lorraine, ils quittaient peu Nancy et le palais de leurs bons ducs, s'ils ne les suivaient outre-mer. Rarement, un voyageur prenait le sentier escarpé de la côte, ombragé de si beaux tilleuls. Aussi, sur le soir, si quelque pèlerin, sans doute « du grand véage », venait frapper à la porte du gîte hospitalier, tous les cœurs palpitaient d'émotion et de joie ; alors, le foyer pétillait plus que de coutume, les varlets se paraient davantage, et le vin vieux de Saint-Urbain de Vaux brillait dans les larges hanaps de cristal et d'argent. Mais bientôt le sourire abandonnait les lèvres, et des larmes se glissaient dans les yeux, car, pour l'ordinaire, l'étranger n'avait rien à apprendre des nobles croisés. Il s'en allait, dévotement, devers Saint-Nicolas-de-Port lez-Nancy, si vénéré « ez marches de » Champagne comme en Lorraine » ; ou visiter les abbayes voisines, de Cheminon, de Hautvillers, de Trois-Fontaines, de Val-Secret, de Clairvaux ou de Vezelay. A peine savait-il quelque chose du plan projeté de la flèche de Strasbourg, des monastères ou églises récemment édifiées, de la cathédrale d'Amiens, et de la basilique d'Anvers, toutes deux en voie de construction. Parfois on devisait du pouvoir donné par les papes à l'archevêque « de San-Yago, d'excommunier ceulx

» qui vendraient coquilles à pèlerins, ailleurs qu'à » Compostelle ». Puis le chapelain allait avec le voyageur visiter la collégiale, le faisant convenir que les chanoines avaient fort raison de s'opposer à bâtir autre chapelle au manoir, tant ils reconnaissaient celle de Saint-Laurent « notable, belle et richement aornée. »

Alix de Grandpré devait passer par les mêmes émotions que sa belle-mère, et son jeune cœur n'osait en murmurer, car elle n'ignorait point les obligations qu'impose un haut rang. Aussi, en attendant que le sire de Joinville vînt faire un triste adieu à son manoir, aimait-elle à faire deviser Béatrix de ses nobles ancêtres de Bourgogne et de la lignée de Joinville « si plantureuse en postérité ».

Alors, assise sur un large fauteuil décoré de ses armes et tournant entre ses doigts le léger fuseau de buis suspendu à la quenouillette d'ivoire ouvragée à jour, la châtelaine citait, entre autres, Geoffroy IV, dit le Vieil, et Geoffroy V, dit le Jeune ou le Varlet. Puis, en ces excursions vers les âges passés, elle n'oubliait point Guillaume, archevêque de Rheims, qui « avait oint à son sacre le bon roi Louis VIII, à qui « Dieu fasse paix ». La noble dame parlait volontiers aussi de la sénéchaussée héréditaire dans la famille, avec « le » notable privilége de garder les écuelles d'argent et de » vermeil, les drageoirs et aiguières » servis aux festins des cours plénières du sire comte, tandis que ledit suzerain comptait un Villehardouin pour maréchal, et un Chastillon comme bouteiller.

Feu Simon combattit en orient, accompagné du fameux Geoffroy, son oncle, le même auquel Richard-Cœur-de-Lion octroya en blason le léopard anglais. Son

histoire se trouvait ainsi notée ez livres des chroniques : « Par cas, ung soir, sur le tard, le dict Geoffroy estoist » à pescher poissons, assis sur la grève, et caché par » une roche brune, moult haulte, ce qui le délectoist » et délassoist très-bien. Trouillard, gênois, pirate, et » possible renégat, vinst alors nuictamment mettre le feu » aux nefs et les ardre; et cuydoist son méfaict n'estre » cogneu et descouvert, pour cause des ténèbres. Mais » le dict Geoffroy, prenant sa trouble-l'eau, pointue à » merveille, lui en férist parmi la teste un cop moult » aspre et rude, si qu'il lui convinst tomber roide » mort.

» Et ainsi en usoient les bons sires de Joinville, qui » trespassez sont; et le dict fust moult honorablement » et en grant triumphe ensépulturé en la vallée de Jo- » saphat. »

L'écu donné par Richard demeura aussi en Palestine.

L'entretien roulant ensuite sur les duchés et pays voisins, plus d'une fois le chapelain narra l'aventure toute récente de Conan, sire de Réchicourt, en Lorraine. « Ce châtelain, croisé en 1240, détroussé et saisi » par les Sarrasins, s'en allait être mis à mort pitoyable, » les pieds et les mains déjà liés de grosses et massives » chaînes de fer. Il requit alors bonne assistance de mon- » seigneur Saint-Nicolas-de-Port lez-Nancy, dont bien lui » prit, car le benoît évêque de Myrre lui apparut et le » délivra incontinent; puis, non content de ce, le trans- » porta en Lorraine jusque devant son moustier, dont le » prieur vieil et infirme, qui sommeillait alors, ne voulait » lui ouvrir. Mais Conan s'étant avisé de déclarer le rêve » que venait de faire le bon religieux, on reconnut sa voix

» et le miracle. Le sire de Réchicourt-le-Château, en » mémoire, appendit aux piliers de la nef les lourdes » chaînes dont il était encore chargé. De dire si l'on » s'ébahissait et s'émerveillait à tels récits, pendant l'at- » tente de l'advenue du sénéchal de Champagne, il n'en » faut point faire doute ni s'en enquérir.»

Enfin le sire de Joinville se trouva de retour la veille de Pâques (18 avril 1248), et, ce propre jour, tandis que ses alliés et ses hommes se rendaient vers lui, dame Alix mit au monde son second enfant.

Au sein d'un bonheur d'autant plus vif, plus intime qu'il va disparaître à ses yeux; prêt à s'éloigner de tout ce qui lui est si cher; ignorant s'il lui sera donné de revoir les riantes plaines de Joinville, les douces rives de la Marne, les tourelles de son donjon, le jeune sénéchal avait voulu s'entourer encore une fois de ses parents, de ses amis, de ses bons voisins, presque tous comme lui dans cette fraîcheur de l'âge où le goût du merveilleux, l'amour des aventures, l'attrait même du danger, agitent si vivement le cœur!

Là, avec son frère du premier lit, Geoffroy, sire de Monteclère, et les fils de Béatrix de Bourgogne, Geoffroy, sire de Vaucouleurs, Simon, sire de Gex et de Marnay, Guillaume, archidiacre de Senlis, destiné à remplir le siége de Rheims, se trouvèrent, entre autres, Jean, sire d'Aspremont, comte de Sarrebruche par sa femme, et messire Gobert, bons cousins du sénéchal; Gauthier de la Horne, portant leur bannière; Simon, damoisel de Commercy; Hugues de Thil-Châtel, sire de Conflans; le sire de Malvoisin; Hugues de Sandicourt; Pierre de Pont-Molain; Raoul

de Vannon; Ferry de Houpey; Hugues d'Écoy; Érard de Seviray, et Jean de Mouson, père de l'abbé de Saint-Mihiel; en tout, vingt chevaliers, dont onze appartenaient au vasselage du sire de Joinville, et trois bannerets. Jean de Voissey, clerc et chapelain du sénéchal de Champagne, devait aussi l'accompagner. Les nobles hommes, et nombre d'autres en bel équipage, traversèrent la galerie, où, la toque en main et couverts de cottes armoriées, les serviteurs du manoir se tenaient rangés en double haie : puis, ils furent assister au baptême du nouveau-né de dame Alix. On l'appela Jean, comme son père, dont il était « le pour» traict au vif ». La sénéchale, obligée « de gésir » en son lit une semaine durant, ne parut point; mais ce temps ne se passa pas moins au châtel en pompes joyeuses, « ne plus ne moins qu'on en usoist en cour de France, » douze jours après la Noël, quand le roi des fous ve» nait amuser ses maîtres. Ainsi se succédèrent les mo» meries, mascarades, caroles, chansons, et surtout » force banquets. »

Plusieurs de ces festins, où l'on vida maints flacons, maintes coupes ciselées, pleines « d'un vin très-excel» lent et de grande puissance », d'hippocras ou de clairet, eurent lieu les lundi, mardi et mercredi (20, 21 et 22 avril), soit chez le sire de Joinville, soit chez d'autres riches barons du voisinage. Dans l'un de ces banquets, un cousin germain du sénéchal, « monseigneur » de Boilainmont, homme sage et vieil », tint ces notables paroles au sire de Joinville, lui montrant ses hommes réunis sur le préau « Allez oultre-mer, » biau cousin. Or, prenez garde au revenir. Car

» nulz chevalier, ne pôvre, ne riche, ne peult revenir » sans estre honny, se il laisse en la main des Sarrasins, » ce peuple menu, Nostre-Seigneur, en laquelle com- » paignie il est allé! »

Le sénéchal ne répondit point; mais le vendredi 24, après de nouveaux « esbats, pris en joyeuseté de cueur, » et où l'on demenoist grant liesse, chascun de sa part », il réunit dans la vaste salle des hommages tous les chevaliers croisés ses alliés, ses vassaux, amis ou voisins, même le menu peuple. « Sires, dit-il alors en » propres termes, sçachiez, comme l'a dit mon biau cou- » sin, que vais oultre-mer, et ne sais si en reviendrai » jamais ou non. Or, dictes, et ne craignez aulcunement » l'avouer, si vous ay fait tort de chose quelconque... » le réparerai, Dieu aydant, comme à tous ceulx qui » auront à se plaindre de moi ou des miens. Le » répète, sires, comme ne veulx emporter de céans » oultre-mer, aulcun argent qui ne soit mien, ung » seul denier mesme à tort, me despars du chastel et » vais à Metz, dicte la Riche, où, selon nostre pro- » verbe, verrai usuriers à foison, et où, trouvant crédit » certain, laisserai en gaige la plus grande partie de mon » bien. »

Achevant ces paroles si bien empreintes de la loyauté des anciens temps, le bon sénéchal se mit en route après être convenu avec Jean et Gobert d'Aspremont, dont l'équipement était prêt, de faire louer à Marseille une nef pour eux tous, et de tirer droit jusqu'à Auxonne, dont le comte se trouvait parent de Joinville. Là, ils s'embarqueraient sur la Saône jusqu'au Rhône, où leurs harnois et bagages se placeraient sur les bateaux, tan-

dis que, sur la rive, les écuyers mèneraient en laisse les palefrois et destriers, bien en point et noblement caparaçonnés.

Revenu de Metz, qui avait alors pour échevin le sire Mathieu de la Chambre, le sénéchal, après tous comptes arrêtés, reconnut qu'il ne lui demeurait guère vaillant qu'environ 1,200 livres de rente, en fonds de terre, car le douaire de dame Béatrix, sa mère, comprenait les biens non engagés.

Il advint aussi, bien malgré la volonté du sire de Joinville, qu'il lui fallut sur-le-champ s'acheminer vers le manoir royal de Vincennes; le roi Louis IX mandait à tous ses barons de France de ne faillir à venir y prêter serment de foi et fidélité à ses enfants; car il exigeait « que loyaulté ils porteraient à sa famille, » se aulcune male chose advenoist de sa personne au » sainct véage d'oultre-mer. »

Le sénéchal n'osa manquer à l'invitation du monarque, mais il se refusa au serment, « ne reconnaissant de suze- » rain immédiat que le roi de Navarre, comte de Cham- » pagne et de Brie. » Il s'en revenait en hâte vers son châtel, quand sur la route, non loin de Paris, il fit rencontre de trois hommes morts couverts de sang, traînés sur une charrette avec un quatrième personnage vivant; des bourgeois bien armés les accompagnaient. S'enquérant de cet événement près son écuyer; « sire, fit celui-ci, » c'est un clerc, meurtrier de ces hommes, et on le » conduit avec les cadavres au roi de France. — Re- » tournez diligemment, dit le sénéchal, et revenez me » dire ce que en adviendra.»

L'écuyer pique des deux et part bride abattue. Ayant

rejoint le lendemain le sire de Joinville : « — Messire, » fit-il, j'ai vu le roi sortant de sa chapelle pour examiner » lui-même les défunts et le clerc, et a demandé ainsi au » prévôt de Paris : — Prévôt, toute la vérité sur ce fait ? » — Sire, a-t-il répondu, ce sont trois de vos sergents, » lesquels allant en rues écartées afin de détrousser les » passants, firent rencontre de ce maître clerc, le moles- » tèrent outrageusement et lui arrachèrent sa robe. Re- » venu en chemise dans son habitation, il a vitement saisi » une arbalète, a fait porter à un enfant son fauchon » (couteau de chasse), et a couru sur les larrons. Dès » qu'il se trouve à portée, il tend l'arbalète et en perce un » droit au cœur; les deux autres, ébahis, s'enfuient. Lors, » prenant le fauchon, le clerc les poursuit à la clarté de » la lune, qui, par cas, était claire et belle. Un des deux » cherche à se sauver derrière une haie; mais il tombe, » frappé à la jambe, de manière qu'elle ne tient plus qu'à » la peau. Finalement, le clerc attaque le troisième, cou- » rant, hors de sens, vers une maison étrangère où l'on » fesait encore la veillée; il l'atteint, et le frappant sur la » tête, il la lui fend jusqu'aux dents, comme on peut le » voir encore. Après quoi, déclarant tout ceci aux voi- » sins, il est venu se colloquer en prison de son chef. Je » vous l'amène donc, sire, pour en faire à votre vou- » loir.... le voici. »

« Le roi, le regardant débonnairement, s'est lors pris » à lui dire : Messire clerc, on voit bien à votre prouesse » qu'auriez moult perdu à estre d'église. Or, pour ceste » prouesse, vous retiens à mon service; viendrez avec » moi oultre-mer, car veulx bien qu'on entende et sache » que soutiendrai tousiours mon peuple contre toute » vexation. »

L'écuyer ajouta : « Le clerc estoist si aise qu'homme ja-
» mais fust... le pauvre peuple ne se sentait pas non plus
» de contentement et de liesse. Des cris de reconnais-
» sance partaient de tous les rangs de la foule accourue ;
» chacun surtout priait le Ciel de donner bonne vie et
» longue au noble roi, en le ramenant en joie et santé ! »

Enfin, vers les derniers jours de mai, arriva l'heure « de la despartie », et des présents de bonne amitié s'échangèrent de part et d'autre. Dame Béatrix remit à son fils une belle couverture d'écarlate, fourrée de menu vair, ne pensant guère que ce serait un jour son seul vêtement. Le dîner qui précéda la séparation se passa silencieux et triste; des larmes involontaires roulaient aux yeux des convives, personne ne mangeait de franc appétit; « le vin de l'adieu », quoique de la côte de Saint-Urbain, mouilla à peine les lèvres. Pâle, soucieux, le sire de Joinville se leva le premier de table avec son grand ami, l'abbé de Cheminon, « réputé l'un
» des prud'hommes les plus sages de l'ordre des moines
» blancs, pour confesser et réconcilier à Dieu ». Dans le pays, on racontait même ceci du saint homme : « Il
» sommeillait un jour au milieu du dortoir, la poitrine
» découverte à cause de la chaleur, avec un ancien cé-
» nobite, celui-ci vit clairement la benoîte vierge Marie
» remettre sa robe à l'abbé, afin que le vent ne l'incom-
» modât. »

S'éloignant de la salle des banquets, le sire de Joinville entra sans mot dire avec son compagnon, en la collégiale de Saint-Laurent, s'agenouilla sur les tombes, et à la vue des dalles funéraires, fonda un anniversaire pour le salut de sa pauvre âme et de celle d'Alix de Grandpré ; puis

il reçut de l'abbé, l'écharpe, le bourdon, et demeura encore longuement en oraisons et pensers pieux. Alors, en chemise et pieds nus, sans rentrer au manoir, il s'en fut à une lieue, toujours avec l'abbé de Cheminon, visiter l'abbaye de Saint-Urbain, faite en manière de citadelle, avec haute tour renfermant les archives. L'abbé Adam, tirant de leurs arches gothiques, peintes or, azur et vermillon, les reliques de saint Urbain, pape et martyr, et de saint Sacerdoce, les leur fit baiser en grande dévotion ; ensuite, ils entrèrent dans les belles églises de l'abbaye et du village. De là, ils allèrent à Blehicourt, « très » en renom aussi de notables reliques », et dont la riche chapelle offre à sa corniche extérieure des têtes d'arabes, image de celles décolées par le glaive chrétien. Toutefois, en s'y rendant par la route de Joinville, le bon sénéchal « ne voulut oncques retourner la face, de paour » d'avoir trop grant regret, pour ce que, dit-il, le cueur » ne me attendrist du biau chastel que laissoie et de » mes deulx enfants ! » Peut-être du donjon, le vit-on passer encore !.... les rideaux de laine des larges fenêtres étaient restés entr'ouverts.

Enfin les croisés prirent congé des saints abbés ; celui de Saint-Urbain donna au sénéchal et à ses bannerets « grant foison de biaulx joyaulx, anneaulx bénits et re» liquaires dorés ». Puis, après de « rudes accolées », ils se séparèrent, les yeux humides, devant la croix de pierre sculptée, où on lisait : « Priez pour les véageurs » d'oultre-mer ! »....

LII. Au retour de Cluni, où la grande ombre de l'apôtre de la croisade sembla de nouveau électriser les cœurs français, on vit se croiser, outre la reine Margue-

rite, les trois frères du roi et leurs jeunes épouses; Pierre Mauclerc; le duc de Bourgogne; Guion, comte de Flandre; Raymond VII, comte de Foix, surnommé le Preux, pour avoir marché à la croisade « avec » le bon roy Loys, le Sainct et le Preux »; le comte de la Marche, et Hugues X, dit aussi le Brun, son fils. Ensuite prirent la croix : Jean Ier, comte de Dreux; Henri IV, comte de Bar; Jean II, sire de Nesle, dit le Beau et le Bègue, comte de Soissons, de plus, sire de Chimay et de la Tour, par Marie sa femme (fils de Raoul III dit le Bon, qui épousa successivement Alix de Dreux, Yolande de Joinville, et Ode de Grandpré, il était ainsi doublement allié au sénéchal de Champagne); le comte de Rethel; Pierre, comte de Vendôme; Alphonse de Brienne, comte d'Eu; Jean, dit d'Acre, son frère; Baudouin d'Avesnes; Guillaume de Bourbon, sire de Dampierre, frère du grand Archambaud, marié à Marguerite de Flandre, deuxième fille de l'empereur Baudouin; Gauthier IV, comte de Brienne, dit le Grand, époux de Marie de Chypre; Robert III de Dreux, vicomte de Châteaudun par son mariage avec Clémentine, héritière de ce fief; Archambaud X, dit le Jeune, sire de Bourbon, marié à Jeanne de Chastillon, comtesse de Nevers, la plus riche héritière du royaume; Henri de Brienne, sire de Rancon; Pierre Ier de Courtenay, sire de Mehun, petit-fils de Robert Ier, le grand bouteiller; Jean de Montfort. Hugues de Chastillon, dit le Bon et le Vaillant, comte de Blois et de Saint-Pol par Marie d'Avesnes, sa femme, se croisa aussi avec Gaucher, son neveu. « Et ne parust » lors plus noble chevalier en toute l'armée française, ne

» plus puissant en armes que messire Hugues de Chas-
» tillon ; car il assembla bien cinquante chevaliers portant
» bannière, tous braves gens au mestier de la guerre,
» desquels il estoist chef. En oultre, il prépara dans le
» royaulme d'Escosse ung navire admirable, pour pas-
» ser hardyment la véhémente mer, avec les Boulon-
» nais et Flamands. Mais il mourust en avril, ce qui
» fust ung triste et funeste présage pour la poursuite des
» affaires de la croix. » Son second fils, Gui, comte de Blois, marcha à sa place, avec plusieurs de son lignage, des branches de Nanteuil, Austerèche, Château-Porcéan, etc.

Les grands officiers de la couronne, forts de tête et de bras, hommes d'État et d'exécution, ne pouvaient faillir à leur souverain en cette périlleuse occasion. Aussi vit-on parmi les premiers qui arborèrent l'emblème sacré, le sire Humbert IV de Beaujeu, connétable de France depuis la mort d'Amaury de Montfort ; Jean

---

Anselme, Hist. généal. et chron., II, fol. 501, 502, 848, III, 161, IV, 121, 783, V, 78, 129, 134, 140, 227, 728, 478, 825, VI, 240, VII, 214, 622, 624, VIII, 8, 404, 517, 604, 725, 742, 826. Duchesne, Hist. de la maison de Dreux, 115, 131. Ib., Hist. de la maison de Chastillon, 100. Fleury, Hist. eccl., liv. 83, 407. Hist. de Beauvais, 19. Mœurs françaises au XIIIe siècle, II, 289. De Masseville, Hist. de Normandie, 268, 308. Hist. héroïque de la noblesse de Provence, Ier. Dom Calmet, Hist. de Lorraine, III, fol. 34. D'Auteuil, Hist. des ministres d'État, 429. Gui-le-Borgne, Armorial de Bretagne, 1681. Nobil. univ. de France, Ier, 499. Mélanges hist., II, in-4°. A. Fisseux, Extrait d'une histoire manuscrite de la principauté de Joinville (1631). Hist. de l'église gallicane, XI, p. 117.

de Nanteuil-Chastillon et Jean de Beaumont, grands chambriers; Thibaut de Montléar et Guillaume de Mello, promus tour à tour à la grande-maîtrise des arbalétriers, la première charge militaire après celle de connétable; Étienne Ier de Sancerre, sire de Saint-Bricon, bouteiller; Geoffroy de la Chapelle, sire de Nemours et de Villebéon, grand panetier; Pierre de Nemours ou de Villebéon, dit le Sénéchal, ministre d'État, qui vendit sa châtellenie à son maître pour partir avec lui; Jean de Brienne, grand fauconnier; Adam Isambert, «maistre-queux» de France; Ferry Pasté, Guillaume de Beaumont, et Henri Clément, sire du Mez, maréchaux de France; Gilles le Brun, sire de Trasignies, lequel, bien qu'étranger au royaume, devait remplacer Humbert de Beaujeu.

Avec Mauclerc, on vit s'enrôler sous la bannière de la croix plusieurs aînés et cadets de bonnes maisons, tels que le sire d'Avaugour, premier baron de Bretagne; André de Vitré; Jean Ier, sire de Tournebu; le sire de Lanhouarneau, le baron de Châteaubriand, etc.

On remarquait également, dans cette élite de la noblesse de France, Henri de Brienne, sire de Rameru; Gui IV de Montmorency-Laval; Raoul, sire de Coucy, fils d'Enguerrand II et de Marie de Montmirail; Eustache III, sire de Conflans, maréchal de Champagne; Thibaut, sire de la Trémouille, avec trois de ses fils, dont l'un, Imbert, avait épousé Jeanne de Châlons; Henri de Morlag, sire de Boufflers; Louis Ier de la Beaume de Suze; Gaston Ier de Gontaut, sire de Biron; Damas Ier, sire de Vichy; Mathieu de Roye, vicomte de Buzanci, devenu aussi grand-maî-

tre des arbalétriers; Érard de Valéry, connétable de Champagne, promu à la charge de grand chambrier de France sous Philippe-le-Hardi; Gilles de Mailly, à la tête de neuf chevaliers de sa maison, que Louis IX appelait « les vieux Mailly »; Richard et Jean Ier de Harcourt-Elbeuf, dit le Prud'homme, qui, « par » gentille espérance, portait pour devise : Le bon » temps viendra! » (il avait épousé Alix de Beaumont, fille du grand chambrier); Hugues et Jean de Châteauneuf; Hugues Martinprey, d'origine espagnole, dont la devise : *Pro fide pugnando*, annonçait la résolution chrétienne; Gui de Malvoisin, sire de Rosni, marié à la veuve d'Enguerrand de Créqui, noble sire ayant pour devise et cri de guerre : « Créqui hault baron! Créquier » hault renom! »; Robert de Béthune, avoué d'Arras; Jean des Barres; Olivier de Termes, ce brave languedocien de haut lignage, qui avait à cœur de venger sur les infidèles la prise et le sac de son manoir, à l'occasion des guerres des Albigeois : « perte notable, car ce château, bâti » sur la roche vive, à la cime d'une haute montagne, était » entouré d'abîmes inaccessibles et menaçants »; Hardouin de Maillé; Hugues de Noailles, dont l'aïeul Pierre suivit Louis-le-Jeune outre-mer, et ne revint plus en ses foyers que dans un cercueil; Guillaume III de Tancarville, qui non plus ne devait reparaître vivant au noble châtel « où son père prenoist soulas ez beaux » jours d'automne » (blessé mortellement, il supplia un de ses hommes d'armes de rapporter son cœur en Normandie; on le déposa dans la chapelle que l'on construisit au château, bénie en 1267, par l'archevêque de Rouen, Eudes Rigault); Jean de Beaufort, ma-

rié à Jeanne de Saveuse, et dont l'écu « d'azur brillait de » trois jumelles d'or » ; le jeune d'Aulthier de Sisgau, filleul du roi et fils de Raoul, un des braves de Bouvines; Robert de Bournonville, baron d'Elfort; Roger de Brosse; Raoul de Mauléon, fils de Guillaume, et neveu de Savari, ce célèbre capitaine de Jean-Sans-Terre; Josserand II de Brancion, gentilhomme bourguignon, marié en 1221 à Marguerite de Vienne, dame de Salins, etc., etc.

A l'exemple du cardinal-légat, se croisèrent aussi plusieurs prélats au parlement tenu à Saint-Denis : l'archevêque de Rheims, Juhel de Mathefelon, qui ne passa cependant pas la mer; son parent, Juhel de Mayenne, archevêque de Tours, qui fut plus heureux; de même que Pierre Berruyer, archevêque de Bourges devenu célèbre par ses vertus, sa doctrine et ses miracles; Robert de Cressonssart, évêque-comte de Beauvais; Garnier, évêque-comte de Laon; Guillaume de Bussy, évêque d'Orléans; Hugues de la Roche-Courbon, évêque-comte de Langres, proche parent de Hugues IX de Lusignan, et qui avait marié, en 1236, Yolande de Dreux à Hugues X; Pierre Charlot de France, évêque-comte de Noyon; Hugues de la Tour, évêque de Clermont; Gui du Chastel, évêque de Soissons, etc.; puis Nicolas, doyen et archidiacre de Dunois, chapelain du monarque, dont il portait le grand scel; Geoffroy de Beaulieu, célèbre dominicain, confesseur de Louis; Gui Fulcodi, son secrétaire, habile jurisconsulte, preux chevalier, qui devait ceindre un jour la tiare pontificale, sous le nom de Clément IV.

Le roi de France amenait aussi à sa suite Étienne de Boislève ou Boileau, conseiller en son parlement; Josselin de Courvault, l'un des plus célèbres ingénieurs du royaume; Eudes de Montreuil, architecte de grand renom, quoique à la fleur de l'âge; Jean Pitard, à peine âgé de vingt ans et déjà chirurgien du monarque; le moine Dudon, également son chirurgien, et l'écuyer Poince. On prétend encore que Louis IX prit avec lui vingt gentilshommes écossais, chargés de veiller constamment à la sûreté de sa personne, exemple suivi par ses successeurs.

Le vénérable abbé de Val-Cernay n'existait plus depuis le 8 octobre (1247), et des miracles sans nombre éclataient chaque jour sur son modeste tombeau, placé dans le cimetière commun, en attendant sa translation dans l'église de l'abbaye, qui n'eut lieu qu'en 1260. Ne voulant pas quitter la France sans avoir visité la sépulture de Thibaut de Montmorency, la reine Marguerite vint se prosterner devant l'humble pierre qui recouvrait le bienheureux défunt, et le supplia, en fondant en larmes, de se souvenir d'elle et des siens, en présence de Dieu.

On entrait au mois de juin, et une foule de croisés se rendaient déjà en divers ports de mer, pour s'embarquer sur les nefs désignées par eux. Le roi de France s'apprêta alors à quitter ses états. Confiant la régence absolue du royaume à Blanche de Castille, il engagea son frère Alphonse à demeurer un an encore auprès d'elle, afin d'alléger, en le partageant, le fardeau de l'administration. Il assista ensuite, avec le nouvel évêque de Paris, Regnault de Corbeil, à l'inauguration

solennelle de la Sainte-Chapelle du palais. La consécration en fut faite par le cardinal-légat, Odon de Château-Raoul, évêque de Tusculum, chanoine et chancelier de l'église de Paris, assisté du saint archevêque de Bourges, Pierre Berruyer. On vit aussi figurer en cette solennité mémorable Pierre de Colmi, archevêque de Rouen, et depuis cardinal de Saint-Ange ; l'archevêque de Sens, Gauthier Cornu ; Martel, archevêque de Tours ; Jean, archevêque de Tolède; l'archevêque de Toulouse ; Garnier, évêque de Laon ; Gui de Château-Porcéan, de Soissons ; Adam de Chambly, de Senlis ; Hugues, de Langres, ancien abbé de Cluni ; Gui de Bussy, d'Orléans ; Mathieu de Campy, de Chartres ; Pierre de Crissy, de Meaux ; Gui, de Bayeux ; Jean d'Aubergenville, d'Évreux : l'évêque d'Apt et plusieurs abbés titulaires.

Aussi habile que fidèle à exécuter et à traduire les intentions du saint monarque, Pierre de Montreuil avait su imprimer à la Sainte-Chapelle un sentiment

---

Félibien, Hist. de l'abbaye de Saint-Denis, 229. Doublet, Rech. et anti. de Saint-Denis, liv. 1er, 260. Velly, Hist. de France, II, 158. Legendre, Mœurs et coutumes des Français. Chron. de Saint-Denis, manuscrit, n° 8309, fol. 282, vers. 2. Hist. litt. de France, XVIII, 42. Lenain de Tillemont, Essai sur l'hist. de Cîteaux, IX, p. 85. Cl. Malingre, Ant. de Paris, 18. Duchesne, Hist. des cardinaux français, Ier, 223. Hist. de Soissons, 14. A. de Ville, Hist. du château et des sires de Tancarville (Rouen. 1834), p. 36. Abrégé chron. et hist. de la maison du Roi, Ier, p. 2. (in-4°, Liége, 1737). Rigord, Vie de Philippe-Auguste. Hist. de l'église gallicane, X, p. 266. Hist. de Hollande.

de jeunesse, de légèreté, d'élégance et un charme naïf qu'elle n'a point perdu en traversant les âges et les tempêtes.

Le vendredi après la Pentecôte (12 juin) se trouvant fixé pour le départ, le roi, Robert, comte d'Artois, et Charles, comte d'Anjou, se rendirent de grand matin au Moustier de Saint-Denis, où les attendaient l'abbé Guillaume de Marcoussis, le légat et Regnauld de Corbeil. Là, à l'exemple de Philippe-Auguste en 1190, Louis se met en oraison, se recommande à Dieu en face des reliques des glorieux martyrs, et y reçoit la bénédiction du saint clou. Se relevant, le visage inondé de larmes, il prend des mains de l'abbé « la gibecière ou mallette », l'écharpe croisée et le bourdon; le légat, saisissant alors l'oriflamme déposée sur la tombe de l'apôtre de la France, la remet également à Louis. Sur un signe du monarque, un noble chevalier, désigné par les historiens provençaux sous le nom de Guillaume III de Gueidan, vient s'agenouiller sur le parvis de marbre.

« Vous jurez, lui demande Guillaume de Marcous-
» sis, et promettez, sur le précieux sang de nostre
» seigneur Jésus-Christ, cy-présent, et sur le corps
» de mon seigneur sainct Denys et de ses compai-
» gnons qui cy sont, que vous, loyalement en vostre
» personne, tiendrez et gouvernerez l'oriflamme du roi
» mon seigneur, qui cy est, à l'honneur et profict du
» royaulme. Et pour doubte de mort ou aultre aven-
» ture qui puisse venir, ne la laisserez, et ferez partout
» vostre debvoir, comme bon et loyal chevalier doibt
» faire envers son souverain et droicturier seigneur. »

Le chevalier, qui avait mis bon ordre à sa conscience,

jure, la main levée, reçoit l'antique bannière, et se rend avec le roi, ses frères, l'évêque de Paris et les autres barons au chapitre du Moustier. De plus en plus ému, Louis se recommande aux prières des bons moines, comme avait fait, le dimanche d'auparavant, la reine Marguerite; « jurant, disait-elle, de ne jamais se séparer de son époux, fallût-il le suivre au bout de l'univers ! »

De Saint-Denis, le monarque, pieds nus, le bourdon en main, l'écharpe au col, se dirigea vers la basilique de Notre-Dame de Paris, où les évêques réunis lui chantèrent la messe et où il fit ses dévotions.

Pendant la longue cérémonie, les croisés seuls montraient un front serein, des yeux secs, une contenance assurée. Tout le reste des nombreux assistants, clercs, moines, bourgeois, peuple, « en larmes et plours », manifestant la plus vive douleur, psalmodiaient des cantiques et des hymnes, « avec souspirs, sanglots et frissonnements. »

Au sortir de la métropole, une foule nombreuse accompagna encore Louis qui, marchant entre les deux reines, ses frères et les princesses, nu-pieds comme lui, s'arrêta auprès de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, sur le préau où déjà hennissait le destrier de bataille. Les psaumes, les antiennes, le célèbre cantilène latin « *Lignum crucis* », continuaient encore, se mêlant au vœux de la multitude, aux bénédictions des prélats, aux chants d'adieu, répétés par les troubadours et les trouvères croisés.

Enfin, le roi s'étant armé de toutes pièces, s'élança sur le palefroi, salua de la main et du regard son peuple

consterné, prit congé de lui, « pleurant assez au despar- » tir », et s'achemina vers Corbeil, où il passa la nuit; le lendemain, Marguerite de Provence, et Blanche de Castille à laquelle il avait cependant fait ses adieux, l'y rejoignirent. Inspirées par les mêmes sentiments que la reine, et peu fâchées comme elle, disait-on, de s'éloigner de leur belle-mère, les comtesses de Poitiers et d'Anjou se trouvèrent également à Corbeil.

Avant de quitter cette ville, Louis, par lettres patentes données « à l'Hospital-lez-Corbeil, » conféra de nouveau la régence à Blanche de Castille. « Cette princesse pouvait » choisir à son gré les ministres pour l'administration des » affaires de l'État; instituer des châtelains forestiers et au- » tres officiers, ou les destituer de leurs charges. » Elle était en outre autorisée à nommer aux bénéfices vacants. Le roi accordait plus de pouvoir à sa mère, que Philippe-Auguste n'en avait donné à la sienne par son testament de l'an 1190. Louis IX lui confiait en même temps la tutelle des deux fils aînés qui lui restaient, et de sa fille Isabelle, âgée de six ans. (Jean de France, dont Marguerite venait d'accoucher depuis peu, n'avait pas vécu.)

Le roi, en remettant son scel royal à Blanche de Castille, emportait comme « seing manuel en orient, un an- » neau de saphir azuré, sur lequel il était représenté en- » tre deux fleurs de lys, et tenant une épée de la main » droite. »

Pleine de force d'âme jusqu'alors, la régente se sentit faiblir au moment de la séparation; portant au cœur le cruel pressentiment de ne plus revoir son fils que dans le Ciel, la reine avait fait place à la mère; elle fondait en

pleurs sans pouvoir prononcer une seule parole. Dans sa sollicitude maternelle, elle s'était dépouillée de ses reliques les plus précieuses, et les avait enfermées dans les cassettes du roi;... elle réclama, comme une faveur, d'accompagner Louis jusqu'à Cluni.

LIII. Les illustres voyageurs couchèrent dans leur nouvelle propriété, le vieux manoir de Mâcon, flanqué à ses angles des fortes tours « de Crève-Cœur et de Cha» rolles », dont les ombres se projetaient sur la Saône, puis ils arrivent à Cluni; mais Blanche ne pouvant se résoudre « à la despartie », suivit encore son fils à Lyon, où les attendait une réception solennelle et magnifique. Innocent IV, qui n'avait point changé de résidence, fit les honneurs de son palais de Saint-Just aux royaux pèlerins, entendit le monarque en confession, et donna la bénédiction papale à tous les croisés réunis en la cité.

Le roi renouvela au chef de la chrétienté ses instantes prières, ses sages conseils, et il essaya encore de le faire revenir de son animosité contre l'empereur Frédéric II; mais un silence glacial fut la seule réponse du pontife. Aussi, malgré sa vénération pour l'auguste caractère dont Innocent était revêtu : « Plaise à Dieu, dit Louis » en s'éloignant du pape, que votre dureté n'attire pas » une foule de malheurs! »

Ne se sentant pas le courage de se séparer de son fils, la régente s'embarqua avec lui sur le Rhône. Au bout de trois jours de navigation, la nef royale s'arrêta au pied d'un fort donjon crénelé, appelé « Roche-de-Glui, » assis sur de noirs rochers taillés à pic jusque dans le fleuve, qui venait se briser sur leurs anfractuosités. Une sorte d'épouvante détournait ordinairement les mariniers de ce ma-

noir « vieil et d'un funeste aspect, car le châtelain, Roger » de Clérige, homme taciturne, hardi, et peu com- » municatif, ne se contentant pas des droits péagers » et autres coutumes licites, avait dans la contrée » mauvais renom de rançonner, et qui pis est, de dé- » trousser vilainement les voyageurs pèlerins et hom- » mes d'armes. » D'autres récits de vexations étranges, d'odieux forfaits, se murmuraient encore secrètement sur son compte.

Louis n'ignorait pas le bruit de ces rapines; aussi, résolut-il, chemin faisant, de châtier le méchant baron : bonne action de plus, bienfait même pour le menu peuple, soumis à des tribulations continuelles de la part du sire Roger.

La petite flotte débarque donc sous les créneaux de la Roche-de-Glui, en contenance résolue, et somme Roger de Clérige, par un héraut d'armes, d'ouvrir la herse et de se rendre à composition. Le châtelain, sachant sans doute qu'un châtiment exemplaire l'attendait, préféra se défendre en désespéré, et montra une hardiesse peu commune. Toutefois, la valeur et le bon droit triomphèrent en peu de jours; Roche-de-Glui,

---

Le P. Jean-Marie de Vernon, Vie de saint Louis, 265, 269, 274. Dom Berthereau, manuscrit, fol. 1198. Fleury, Hist. eccl., XVII, liv. 82, p. 424, 425. Joinville, fol. 27. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, 440. Hist. héroïque de la noblesse provençale, Ier. Belleforest, Cosmographie, II, fol. 311. Hist. de l'église gallic., XI, 338, 385. Charles Mills, Hist. des croisades, tom. II, p. 186. Recueil général des anciennes lois franç. depuis 420 jusqu'en 1787. Chronique de Rains, ch. XXVI, p. 199.

investi, pris d'assaut, fut aussitôt rasé; ses énormes tours tombèrent avec fracas dans le Rhône, et les ruines de la forteresse démantelée apprirent que la justice du roi de France ne s'invoquait jamais en vain.

Cet événement se passait à peu de distance d'Avignon, où les pourvoyeurs de l'expédition, chargés de se munir de vivres, précédaient le monarque. Une discussion s'étant élevée au sujet de ces marchés, quelques français eurent l'imprudence de traiter les habitants « d'albigeois ». C'était réveiller imprudemment de trop fâcheux souvenirs; aussi, la ville entière prenant fait et cause, signifia qu'elle ne fournirait aucune munition à l'armée royale.

A cette nouvelle : « Sire, s'écrièrent les chevaliers » croisés, traitons Avignon comme la Roche-de-Glui! » Nous voici en face d'Orange, dont le suzerain fut si » inhumainement égorgé par les chefs de cette ville. » Que ses habitants expient leur attentat contre le prince » des Baux,... contre le roi Louis VIII. — A Dieu » ne plaise! répondit le monarque; ce ne sont mie les » injures faites à mon père ou à moi que veulx ven- » ger : ... ce sont celles faictes à nostre seigneur Jésus- » Christ! » Et il continua sa route, saluant les nobles vestiges du séjour des Romains à Orange, sans s'arrêter devant les remparts d'Avignon, qu'il ne tenait qu'à lui de faire écrouler.

On rapporte néanmoins que, voulant opposer une barrière aux Avignonais, et les tenir en respect à l'avenir, il ordonna qu'on achevât la construction de la haute tour de Villeneuve-lez-Avignon, à l'extrémité du célèbre pont qui réunissait les deux cités.

Ce fut pendant cet intervalle, ajoute-t-on, que Louis décida enfin la régente à repartir. « Belle très-» doulce mère! fit-il,... par ceste foy que me debvez, » retournez désormais... Vous laisse mes deulx filz en » garde, Loys et Philippe et Isabel... et le réaume de » France.... et sais-je que par vous sera moult bien » gardé et gouverné!... — Adieu! fit-elle lors, en plo-» rant.., biau très-doulx filz!... Comment pourra le » mien cueur endurer la despartie de moi et de vous! » Certes, il sera plus dur que pierre, s'il ne se fend » en deulx moitiés, car m'avez esté le meilleur, le plus » tendre fils que oncques fust à mère! »

« A ce mot, elle tomba pasmée, et le roy la redressa » et l'enleva, et prist congié en plours... Et la royne se » repasma, et fust une grande pièce en pasmoison... Et » quand elle fust revenue, si dist: — Biau tendre filz, » oncques ne vous reverrai... le cueur me le dist bien! »

Après ces adieux si longtemps ajournés, Blanche, le deuil dans l'âme, reprit la route de Paris, accompagnée de la comtesse d'Artois, Mahaut de Brabant, qui, se trouvant enceinte, dut renoncer à s'embarquer avec ses belles-sœurs.

Continuant son chemin par eau jusqu'à Tarascon, la cité aux légendes, ville moitié provençale, moitié languedocienne, le roi débarqua sur le rivage de Beaucaire, dont le vaste et pittoresque château fort, préparé pour sa réception, se trouvait rempli de gentilshommes méridionaux, accourus, les uns afin de s'enrôler sous les bannières de leur nouveau comte, les autres, pour revoir la fille aînée de Bérenger, cette Marguerite, toujours si chère à leurs cœurs.

Parmi ces derniers, on remarquait un des barons les plus renommés de la contrée, le sire de Glandevès, que Marguerite, sa jeune fille, avait accompagné; fière et joyeuse d'avoir eu pour marraine la reine de France, elle adressa au roi, dans la langue des troubadours, des vœux touchants pour que le Ciel lui fût en aide dans ce saint voyage. Filleul du monarque, comme la damoiselle l'était de la reine, Louis d'Aulthier de Sisgau ne put voir Marguerite de Glandevès sans se dire tout bas : « Voilà celle que resvais pour compaigne!... »

LIV. Après un court séjour à Beaucaire, puis à Nîmes-la-Romaine, dont Louis visita les admirables monuments, et tandis que plusieurs croisés se dirigeaient vers Arles ou Marseille, le roi se remit en marche, le 8 juillet 1248. La haute tour de Constance, cédée à la France par les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, annonça bientôt le terme du voyage, et l'on ne tarda pas à découvrir Aigues-Mortes, son port inachevé, et la plaine environnante, triste, déserte, silencieuse, offrant un aspect indéfinissable de misère et de langueur. La plage entière, où l'œil se repose à peine aujourd'hui sur quelques rares bosquets de pins, ne présentait guère alors que des marais infects, des étangs desséchés et un horizon de sable; si d'une partie de ces landes incultes surgissaient des touffes d'herbes, de roseaux et de joncs, des milliers de reptiles immondes ou venimeux venaient s'y réfugier en rampant; quelques chevaux blancs, des taureaux indomptés, se hasardaient seuls en de fangeux pâturages le long desquels une foule d'oiseaux aquatiques, surtout de flamands, étaient rangés comme une barrière de feu. Tout en-

fin dans cette contrée à part, jusqu'au mirage, ce phénomène décevant du soleil des tropiques, eût pu faire illusion aux croisés, qui retrouvaient là le ciel et les rivages de la Syrie, la même stérilité, le même abandon, les mêmes misères. Toutefois, en gravissant jusqu'à la plate-forme de la tour de Constance, construction toute romaine, l'aspect du pays changeait comme par enchantement. Le soleil naissant laissait apercevoir au fond de l'horizon la majestueuse chaîne des Cévennes. Aymargues, la Tour-Magne de Nîmes, Saint-Gilles, les hauteurs riantes de Beaucaire, la cime blanche de Mont-Ventoux, même la chaîne vaporeuse des Pyrénées, se dessinaient pittoresquement au fond d'un tableau si grandiose, mélange admirable de la mer, des montagnes, des fleuves, des plaines, des palus, des lagunes, et de la Camargue, ce delta du midi, couvert de pins et d'arbustes odorants.

Un coup-d'œil aussi varié faisait ressortir davantage

M. F.-E. de Piétro, Notice sur la ville d'Aigues-Mortes. Biographie univ., III, 12, 667. Michaud, Hist. des croisades, IV, 105. Hist. des croisades (in-8° goth., 1495). M. Aug. Thierry, Lettre XI, sur l'hist. de France. Joinville, fol. 27, Éloge hist. de Robert, comte d'Artois. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, fol. 460. Anselme, Hist. gén. et chron. de la maison de France, II, fol. 392. Fleury, Hist. ecclés. XVII, liv. 83, p. 407. Hist. de Constantinople, liv. III, 309, 319, addit. p. 71. Olhagaray, Hist. de Foix, 189. Chron. de Rains, manuscrit de Sorbonne, n° 454. Mémoire hist., in-4°, II. France pittoresque, Ier, 255, II, 38. M. Alph. du Mège, Notice sur Aigues-Mortes. Mém. de la Société archéol. du midi de la France. Lettre de Clément IV (Viterbe), liv. XII, oct. anno secundo.

encore la tristesse poétique du séjour d'Aigues-Mortes, dont la plupart des édifices, commencés, sortaient à peine de terre. Néanmoins, les principaux travaux, surtout l'enlèvement du sable dont le port se trouvait obstrué, touchaient presque à leur fin, et les vaisseaux purent bientôt aborder par un large canal d'une lieue de long, communiquant à la fois à la mer, aux étangs, ainsi qu'à un vaste bassin, creusé non loin de la ville. Cette espèce de baie était garantie des tempêtes par un énorme rocher.

Louis ayant paru au milieu des chantiers nombreux, une joie inexprimable éclata parmi les habitants jusqu'alors abandonnés, et auxquels les premiers bienfaits du monarque en présageaient de nouveaux, de plus complets; tous accoururent en bénissant son nom. Ils se livraient à des idées de grandeur, d'ambition et de gloire, depuis que le roi de France avait mis le pied sur le sol de leur pays; les plus notables d'entre eux présentèrent donc au monarque une supplique renfermant les demandes suivantes :

« D'instituer dans leur ville une fête solennelle, à » laquelle seraient tenus d'assister tous les archevêques, » évêques, abbés, prévôts, barons, depuis Toulouse » jusqu'au Puy en Velay.

» De leur procurer, dans le port d'Acre, l'établissement » d'un consul, et les mêmes franchises dont jouissaient » les Vénitiens, les Gênois et les Pisans.

» Enfin, que le nom d'Aigues-Mortes, fâcheux à en- » tendre, se trouvât changé en celui de Bonne-par-Force » (*Bona per forza*), plus doux et plus convenable, » d'après les intentions royales. »

Une touchante bonté et un intérêt paternel accueillirent ces vœux. Le royal voyageur n'avait pas attendu ce moment pour concevoir le projet de transformer cette misérable bourgade, entourée d'eaux croupissantes, en un véritable port militaire, tandis que celui de Marseille serait spécialement consacré au commerce. L'attention du monarque, naguère fixée sur l'Océan, par l'agrandissement et les fortifications de Calais, et les priviléges accordés à Saint-Omer, devait désormais se reporter sur la Méditerranée. Si les événements et les circonstances s'opposèrent aux desseins de Louis, son passage à Aigues-Mortes ne se trouva pas stérile pour cette cité; il fut signalé par des établissements d'une haute importance, entre autres, par l'érection d'un vaste hospice, destiné à héberger et à soigner les pèlerins venant d'outre-mer. Le monarque en posa la première pierre, ainsi que celle d'un couvent de cordeliers, que l'on bâtit à côté. Après avoir passé une transaction définitive avec Raymond, abbé de Psalmodi, il ordonna aussi la restauration de la tour de Constance, en y faisant ajouter un phare souvent béni par les navigateurs.

Tandis que Louis IX accordait ces faveurs à Aigues-Mortes, arriva vers lui l'abbé de Mazan, en Vivarais, afin de lui exposer qu'un petit fort, flanqué de quatre tours, sur une élévation, se trouvait le seul refuge de l'abbaye, en cas d'hostilité ou de menaces des seigneurs féodaux des environs; il le supplia donc de fonder une ville sur ce territoire du domaine royal, en laissant à l'abbaye la moitié de la juridiction, des droits et des revenus. Le monarque acquiesça à cette demande, qui toutefois ne devait recevoir son entier accomplisse-

ment qu'en 1284, sous Philippe-le-Hardi; d'énormes pierres taillées furent posées, en signe de fondation, dans un lieu appelé « le Périer d'Ibie ». La cité prit le nom de Villeneuve de Berg, en souvenir du fort.

Louis, qui avait le projet d'établir une colonie en Afrique, chercha à s'assurer d'une assez grande quantité d'artisans et de laboureurs, capables néanmoins de porter les armes et de combattre en cas de besoin; les engagements durent être passés en Languedoc.

Plusieurs actes du roi de France furent encore signés à Aigues-Mortes, entre autres, la donation du château de Caïla à Bermond de Sommières, en échange de sa ville, du château et de la vallée de Galberte. Les grands officiers présents y apposèrent leur scel, en août 1248. (« *Actum apud Aquas-Mortuas, astantibus* » *in palatio nostro.* »)

Le palais dont il est ici question ne pouvait être assez vaste pour loger à la fois le monarque, ses frères et leur suite; aussi dressa-t-on de nombreuses tentes autour de la cité, même dans les villages environnants. On se vit ensuite dans la nécessité de les multiplier à l'infini, tant devint considérable l'affluence des croisés. D'illustres étrangers, également appelés en Palestine par leur piété, ne tardèrent pas à joindre leurs pavillons aux bannières royales. Parmi les plus notables, on distinguait Gaston de Béarn, et Roger Bernard, comte de Foix, « avec grand et indicible train ». L'ancien vicomte de Béziers, Trencavel, fut fidèle à sa promesse; il était suivi de Philippe de Montfort, sire de Castres, et de ses frères; de Gui, sire de Lombers, et d'Olivier de Termes. Pons V, vicomte de Polignac, arriva aussi à Aigues-

Mortes au moment où y paraissait Pierre Mauclerc, escorté du sire de Quêlen et de ses trois frères. Boniface III, marquis de Montferrat, gendre d'Amé IV, comte de Savoie, et Guillaume de Véronc, seigneur de Négrepont, débarquèrent peu de jours après.

On n'entendait plus parler sur cette aride grève que de nobles sires, arrivant avec leurs pannoncels déployés; que de nouvelles embarcations signalées par les phares; que de vaisseaux mouillant dans la rade. Bientôt on compta, soit au port d'Aigues-Mortes ou dans la plage voisine, jusqu'à dix-huit cents bâtiments de toute dimension, sous les noms de « nefs, sélandres, gallées, ga- » lions, galéasses, barges », où se tenaient les chevaux armés et sellés pour le combat.

L'écume des vagues étincelant aux feux du soleil et entourant cette forêt de mâts pavoisés, comme d'une ceinture de diamants ou de festons de pierreries; les larges voiles grises gonflées au moindre vent; les banderoles variées qui, se déroulant sous la brise, semblaient appeler le départ; les fanfares guerrières qui résonnaient sur les ponts; tout concourait à former le spectacle le plus pittoresque, surtout en face de ces plages marécageuses, où l'on ne vit longtemps que la robe noire des moines de Psalmodi.

A côté des habitants demi-nus d'Aigues-Mortes, on rencontrait sans cesse de nobles preux, les uns en robes orientales rayonnantes d'or, les autres couverts d'armures damasquinées, d'un reflet éblouissant; puis des princes vêtus d'écarlate ou d'étoffes vertes, couleurs réservées aux seuls suzerains. De vieux croisés se montraient avec la croix attachée sur l'épaule, en imitation

du Sauveur; de plus jeunes la plaçaient sur la poitrine, comme à la croisade des Albigeois; quelques-uns, au front du casque, sur le bras, même sur le dos, quoique ce signe indiquât le retour en Europe. Les sires anglais la portaient blanche et les chevaliers flamands, verte. Devenu un objet de mode et de vanité, ce saint emblème, ordinairement rouge, jusqu'au règne de Richard Ier, fut brodé depuis en or, en argent, en soie, en pierres précieuses. Un petit nombre de croisés, prud'hommes rigides et observateurs des statuts, paraissaient au camp d'Aigues-Mortes le bourdon en main et le chapelet à la ceinture.

La croix se trouvait aussi tracée sur une foule d'écus richement blasonnés, et de hauts barons la montraient avec fierté sur les bannières qui flottaient au sommet de leurs tentes. Adoptés dès la première croisade, comme les besans, les coquilles, et les croissants, autres emblèmes des saintes guerres, ces symboles permanents d'une foi et d'une gloire héréditaires, allaient encore apparaître aux regards des infidèles, et acquérir dans les combats une nouvelle illustration.

Autour de ces écus et de ces bannières, on lisait des cris de guerre et des devises qui rappelaient également des souvenirs d'outre-mer : Dieu, secourez le saint sépulcre! — Dieu, ayde le sépulcre! — Dieu, ayde au Christ victorieux! — Dieu a tout faict, et rien les hommes! — La valeur vient du Ciel! — Dans le Ciel, mon espérance! — Dieu ayde! — Dieu le veult! — ô croix, salut! — En despit de l'infidèle! — Tout vient de Dieu! etc., etc.

Le gonfanon royal, qui s'élevait sans ornements ni

devise au milieu de tous les brillants signes héraldiques des croisés, désignait seul la tente du monarque. Louis se montrait d'ordinaire « en cotte de bon sendal ren-» forcé ou battu à ses armes », parfois vêtu de camelot noir ou bleu ; il portait à ses bottines noires des éperons d'acier bruni, et montait un destrier dont la bride et les caparaçons se trouvaient également sans dorure. Mais cet extérieur austère n'excitait que plus d'enthousiasme, car les croisés n'ignoraient pas les motifs d'une pareille simplicité ; ils savaient aussi que tous les moments de Louis étaient consacrés à l'intérêt de l'expédition. Chaque jour, il se faisait rendre un compte détaillé de ce qui se passait au camp, s'occupant sans relâche d'y entretenir l'abondance, la discipline et l'harmonie. Une correspondance régulière et active était établie avec tous les ports de son royaume ; sa surveillance s'étendait même à Marseille, où était arrivé le comte de Toulouse avec plusieurs chevaliers, entre autres, Bernard d'Astorg ; Raymond y attendait un fort et grand vaisseau pour la traversée ; mais ce bâtiment colossal ne se trouva terminé qu'à l'entrée de l'hiver, et ce prince mourut sans avoir pu s'en servir.

Déjà, vers 1246, Louis avait envoyé à Marseille frère André, prieur de Saint-Jean de Jérusalem, pour y signer avec Guillaume de Mari et Pierre de Temple, l'acte par lequel ces derniers s'engageaient à fournir au roi vingt navires pour son passage, « gréés et équipés » à dire d'experts ; lesquels navires, frère André et ses » ambassadeurs ne devaient recevoir que sur l'avis des » hommes honnêtes ou prud'hommes à ce connaissant. »

Ce marché fut conclu, et l'on cite parmi les plus grands bâtiments fournis par la ville, le vaisseau appelé la Comtesse-de-l'Hôpital.

Le sire de Joinville, qui avait devancé Raymond VII à Marseille, y prenait « un vif contentement, comme » jadis Richard-Cœur-de-Lion, à visiter la célèbre » abbaye de Saint-Victor, environnée de forêts où cent » moines noirs servaient Dieu, et à se rendre de là en » pèlerinage à Grotte-Roland, voisine du monastère, » et en renom dans le pays, comme la retraite du pala- » din privé de sa raison. »

Le bon sénéchal de Champagne, peu voyageur jusqu'alors, et dont la plus longue navigation se bornait à celle du Rhône, n'avait point encore eu occasion de contempler la mer. Aussi, combien fut-il surpris et émerveillé d'un spectacle si nouveau, surtout de l'innombrable quantité de bâtiments couvrant un espace sans fin, qu'il considérait de la plate-forme sur laquelle s'élevait la vieille métropole de la Major, et l'antique château Babon. Le viguier de Marseille, Barral des Baux, de la famille qui disputa la Provence à la maison d'Arragon, habitait cette demeure, qui planait, pour ainsi dire, sur la noble fille des Phocéens, la cité

Mézeray, Hist. de France, II, 248. D'Expilly, IV, p. 601. Durante, Hist. de Nice. G. Catel, Hist. des comtes de Toloze, 373. Galand, Traité du Franc-Aleu. Charles Mills, Hist. des croisades, t. I, p. 60. Ducange, 80. Notes de Demter sur l'ouvrage d'Accolt, intitulé *de Bello sacro*, p. 51. Concile de Clermont. Dictionnaire hist. de la noblesse, t. XIV, p. 12. Lettre de Clément IV.

chrétienne, sur son port, sur ses campagnes, et sur les épaisses forêts qui couvraient alors, comme au temps de César, ses collines dépouillées, si arides, si nues de nos jours, mais qui, frappées d'un soleil éclatant, élèvent leurs contours lumineux entre le cristal de la mer et un ciel toujours d'azur.

Combien le sire de Joinville se trouva-t-il plus ébahi encore, quand, devant lui, un des vaisseaux appelés huissiers se releva hors des flots, ouvrit ses flancs pour recevoir une quarantaine de chevaux, ainsi que leurs hommes d'armes, puis se ferma et se replongea à demi au sein des vagues. « Est bien hardy et bien » fol, s'écria alors le châtelain, cil qui en tel péril » s'adventure, ayant le bien d'aultrui ou peschiez » mortels sur la conscience, car, si on s'endort le soir, » sçaist-on si on ne se réveillera pas au fond de la » mer ! »

Cependant, à Marseille, à Toulon, à Agde, à Cette, dans d'autres ports encore de la Méditerranée, les phalanges guerrières s'embarquaient journellement pour Chypre, lieu du rendez-vous général de l'armée chrétienne. Les préparatifs de la flotte s'achevèrent à la fin du mois de juillet, pendant lequel Louis avait parfois séjourné à Aymargues. Enfin, réunies vers le 20 août, la nef royale, celle du duc de Bourgogne, du comte de Flandre et d'autres princes, arborèrent leurs bannières au haut des mâts, en signe de départ.

Peu de jours après (le lendemain de la Saint-Barthélemy, 25 août, un mardi), le roi passa sur son vaisseau, appelé, dit-on, la Monnaie, avec Marguerite, le comte d'Artois, le comte et la comtesse d'Anjou, leur suite, et

ses principaux officiers. Sa chapelle s'embarqua aussi sur la nef royale; elle se composait du doyen de Tours, Raoul de Grosparmi ; de frère Henri de Cologne, jacobin, qui avait accompli déjà deux fois le pèlerinage d'orient; et des chapelains et confesseurs, Geoffroy de Beaulieu à leur tête. Elle avait été autorisée par le cardinal-légat à conserver la sainte eucharistie, afin de pouvoir communier les malades, « chose non encore accordée à nul pè» lerin, de quelque haultesse qu'il fust ».

Ce vaisseau devenait ainsi une sorte de sanctuaire flottant, dans lequel se trouvaient des frères franciscains ou mineurs, des religieux de Cluni, de Citeaux, et surtout de l'ordre des Mathurins, de la Trinité, ou de la Merci. Beaucoup de frères de ces saintes institutions se trouvaient également distribués sur les autres embarcations, afin d'y administrer les sacrements, selon l'urgence, et, tour à tour, prêcher ou instruire l'équipage. Vêtus de laine blanche, les Trinitaires portaient un manteau brun avec la croix, des souliers de peau et un capuchon en étoffe rouge et bleue; leurs clercs devaient être rasés, et les chevaliers laïques disposaient leurs cheveux à la manière des Templiers et des frères convers de Citeaux. Établis sous Innocent III, les Rédempteurs des Captifs avaient été approuvés par Honorius III et Urbain IV.

Gênes, Venise, et quelques autres républiques maritimes du moyen âge, s'étaient pour ainsi dire approprié le monopole des constructions navales et couvraient presque seules la Méditerranée de leurs vaisseaux; aussi, dans toutes les expéditions maritimes importantes, c'était à ces reines de la mer qu'il fallait s'adresser. Louis

n'avait pu s'en dispenser, et les nobles marchands de Venise, princes pour la plupart, comme ceux de Gênes, s'étaient engagés à lui livrer quinze vaisseaux, pour transporter ses troupes en Terre-Sainte, ou seulement en Chypre, spécifiant en outre qu'ils en fourniraient douze de la grandeur dont on était convenu, et trois plus grands, le Rochefort, la Sainte-Marie et le Saint-Nicolas.

Véritable forteresse du moyen âge transportée sur les mers, le vaisseau du XIIIe siècle, avec ses donjons d'avant et d'arrière, présentait encore dans son pourtour arrondi une ligne de créneaux appelée pavesade ou rangée de pavois; et un peuple de matelots et d'hommes d'armes s'agitaient sous ses énormes voiles, sortes d'ailes infatigables et sans cesse en mouvement.

Quoique les ponts peu élevés de ces navires, leurs cordages et leurs gréements nombreux les rendissent peu commodes, leur construction était déjà une œuvre merveilleuse, où les vastes chambres de « parade ou paradis », qui formaient la base du château, admettaient tout le luxe, toute la recherche de décoration qui éclatait au sein des manoirs des hauts barons. Le long de « la pavesade » étaient rangés les hommes d'armes mariniers, avec la capeline, la brigandine, une large ceinture de fer ou « panseran », le poignard, l'épée et la lance.

Quelquefois, la dimension de ces vaisseaux se trouvait telle, qu'en 1202 une partie de l'armée française croisée, qui devait assiéger Constantinople, s'embarqua à Venise sur une seule nef, justement nommée le Monde. Deux autres immenses navires, la Pèlerine et le Para-

dis, figuraient dans cette expédition destinée à la conquête de l'empire grec.

On citait pareillement avec enthousiasme, dans le port de la sérénissime république, le Ducentaure ou Bucentaure, construit en 1117, par le doge don Sébastien Zéano, à l'occasion de la venue de l'empereur Frédéric Barberousse.

Chacun des vaisseaux fournis au roi de France par Venise pouvait, outre l'équipage, contenir jusqu'à plus de mille hommes de débarquement. On voyait dans cette flotte cent vingt bâtiments énormes appelés « dro- » mons », longs, légers et bons voiliers.

Les navires s'attaquaient ordinairement de loin, avec des flèches, « des quarreaux et des viretons » ; s'approchant ensuite pour venir à l'abordage, ils s'accrochaient avec les grappins, et le combat prenait la forme d'une véritable mêlée. On lançait d'un vaisseau à l'autre des pots remplis de chaux pilée et tamisée, qui suffoquait ou aveuglait l'ennemi.

Les capitaines, ou plutôt les « officiers pilotes » des bâtiments montés par le roi et ses alliés, avaient été choisis parmi les plus expérimentés de l'Europe. Jacques de Caïs d'Arles, guerrier intrépide autant qu'habile marin, eut le commandement des galères de Saint-Jean de Jérusalem, conjointement avec Guillaume d'Olivari. Le grand prieur de Saint-Gilles le désigna au comte d'Anjou qui, dans la suite, l'éleva au rang d'amiral.

Les trois chefs suprêmes, chargés de diriger la totalité de la flotte chrétienne, furent Jacques du Levant et Jacques de Tertaire, nobles gênois, « en bon renom

» d'expertise, de courage et de science navale, » et le français Florimond de Varennes.

Les ordres et les signaux s'exécutaient par l'intermédiaire de pilotes « reconnus gens de bien », mais, néanmoins, toujours surveillés ; car « les lois d'Oléron et cou- » tumes de la mer », des plus rigides à leur égard, semblent faites pour réprimer des crimes étranges, malheureusement communs alors dans cette classe.

« Des faulx et traistres pilotes le jugement est tel, que » doibvent souffrir martyre cruellement, et l'on doibt » faire gibbets bien haults, sur le lieu propre où ils » ont mis la dicte navire en péril, ou bien, près de » là... et illecques, doibvent les mauldicts pilotes, finer » honteusement leurs jours. Et l'on doibt laisser les » dicts gibbets estre sur le dict lieu, en mesmoire per- » pétuel, et pour faire ballise ez aultres navires qui là » viendront.... et c'est le jugement.... »

La responsabilité des manœuvres pesait en entier sur les pilotes, qui, chargés de la mystérieuse rose des vents, étaient sans cesse auprès du large aviron placé à l'extrémité du navire, vers la poupe. De là, ils devaient

---

Thomas de Cantimpré, liv. II, ch. 43, p. 418. Du Tillet, Recueil des lois. Ch. de l'amiral de France, Ier, 401. M. A. Thierry, Hist. de la conquête d'Angl. par les Normands, III, 348. M. Pardessus, membre de l'acad. roy. des inscript., Rooles ou jugements d'Oléron, Coutumes de la mer en 1155, t. Ier, ch. 8, p. 48, 421. Ducange, Glossaire. Lettre d'un relig. de Pontigny (en 1251). Recueil des bulles (magnum bulliarium). M. A. Jal. Mém. sur les vaisseaux ronds de saint Louis, ouvrage couronné par l'institut.

encore surveiller les matelots et les pèlerins, « qui al-
» lant au sainct sépulcre, à Hiérusalem, ou en aultres
» lointains voyaiges, pouvoient se faire assurer pour leur
» rédemption et rançon, estimée à tant... En oultre, sur
» ce point, description doibt estre faicte de leur per-
» sonne, noms et surnoms, âge, demeure et qualités. »

On comprend toute l'importance de la discipline et d'une rigoureuse sévérité sur des vaisseaux aussi lourds, aussi mal gréés, chargés de passagers de tout rang, et d'un matériel immense. Mais il fallait aussi plus de foi encore en la Providence, car les pilotes, dépourvus de cartes marines, n'avaient guère que des connaissances bien vagues, une douteuse pratique, pour exécuter les ordres transmis par les amiraux et les capitaines, et pour se guider dans des espaces inconnus. La boussole, il est vrai, enseignait déjà la route aux navigateurs au milieu des ténèbres, des vagues en fureur, des vents déchaînés; mais ce frêle et unique guide, instrument grossier alors, échappait « main-
» te fois à des hommes esbahys à la moindre rencon-
» tre inaccoutumée, surtout dans les tempêtes. » Il consistait en un simple morceau de fer placé sur l'eau dans une petite nacelle de liége; plus souvent même, l'aiguille polaire ne se trouvait soutenue que par deux brins ou fétus de paille, au-dessus d'un vase de terre, qu'une chandelle éclairait la nuit.

Un trajet maritime de quelques lieues en pleine mer, paraissait donc une entreprise presque téméraire, toujours pénible, souvent dangereuse. Aussi, cherchait-on à suppléer à l'inexpérience par une discipline des plus rigoureuses, exercée sur les gens de l'équipage.

D'après les statuts d'Oléron, promulgués au XIIe siècle, par Aliénor de Guienne (d'autres disent par Othon de Saxe) et confirmés à Chinon par Richard-Cœur-de-Lion, l'amiral décidait seul des cas de châtiment.

Ainsi : « Quiconque dans un navire commettait un » meurtre bien avéré, devait être lié au cadavre du mort, » puis lancé dans la mer avec sa victime.

» Tout larron atteint et convaincu, avait la tête » rasée, tondue comme un champignon, puis couverte » de poix brûlante, sur laquelle on secouait les plumes » d'un oreiller. On le jetait en cet équipage sur la côte » la plus voisine, ou on le laissait en des chaloupes expo- » sées au soleil, à l'air, aux vagues, avec les malfaiteurs » accusés d'homicides, sans preuves bien précises.

» L'homme qui avait frappé son camarade sans effu- » sion de sang, était plongé trois fois dans la mer ; si le » coup avait été sanglant, on attachait la main du cou- » pable au mât, et elle tombait tranchée. »

Quant aux matelots indisciplinés, ou se livrant à des désordres, la rigidité des lois devenait aussi exemplaire à leur égard que pour les pilotes ; elle regardait pareillement les propriétaires des vaisseaux ou les capitaines qui les employaient. Ainsi :

1° « Si ung matelot porte au pays des Sarrasins » choses prohibées, hauberts, chausses de fer, lances, » arbalestes, heaumes ou broches d'acier et de fer, il » sera pendu.

2° » Si le dict seigneur du navire estoist si félon et si » cruel, qu'il souffrirait ceste manière de gens et les » soubtiendrait, et serait participant de leurs malices

» pour aveoir les naufraiges, lors le dict seigneur doibt » estre prins, et tous ses biens vendus et confisqués en » œuvres justiciables, pour faire restitution à qui il ap- » partiendra. Et doibt estre lié le dict, à une esteppe, au » milieu de sa maison; et puis, on doibt mectre feu ez » quatre corniches de sa maison, et faire tout brûler, et » les pierres des murailles jeter par terre; et là, faire la » place et le marché pour vendre pourceaulx à jamais » perpétuellement. Si une nef se brise, et soit à pyrattes, » escumeurs de mer ou turcs, chascun peult prendre sur » telles manières de gens, comme sur chiens, et peult-on » les desrober et spolier de leurs biens, sans pugnition.»

D'après ces statuts, le maître marinier, prenant avis de ses compagnons, devait décider également «si le ciel » estoist bel et bon pour le despart.» Ceux-ci ne trouvant pas le vent favorable le 25 août 1248, jour de saint Augustin, Louis demeura encore à l'ancre le mercredi et le jeudi. Le temps s'étant remis au beau, le vendredi 28, les chevaux et les palefrois entrèrent dans les « huis- » siers », et l'on entendit le maître nautonnier adresser ces paroles aux marins de la proue : « Vostre besoi- » gne est preste,» s'adressant ensuite au roi de France, généralissime de l'armée: « Sire, dit-il, viennent en » avant clercs et prestres ».

Les chapelains, les confesseurs et les moines, parurent alors sur le pont.

— « Chantez, bons pères, leur cria de toute sa poi- » trine le même maître; chantez,..... de par Dieu !.....»

Après un moment de silence et de recueillement général, on entonna le *Veni Creator*, des hymnes et de saints cantiques. — « Allons, allons, voyez le temps que nous

» avons répéta le maître, s'adressant à l'équipage ; il est » bel et bon.... à la voile! faisons voile, de par Dieu! »

On entendit alors les patrons, d'un navire à l'autre, se répéter entre eux : « Levez vostre ancre, car elle » est trop près de nous, et peult nous causer dom- » maige! »

Cette manœuvre s'exécuta sur tous les points; les agrès se trouvaient en état, les chefs et les matelots étaient à leur poste, et le signal fut donné à la fois d'une extrémité de la flotte à l'autre.

Aussitôt, la nef royale s'ébranle, les voiles s'enflent, et la population entière d'Aigues-Mortes, accourue sur les quais avec une foule de curieux et d'étrangers, fait retentir le rivage de ses acclamations bruyantes, de ses vœux et d'un concert d'adieux. Toutes les banderoles étaient déployées au vent, les armures resplendissaient aux feux du soleil; on entendait les fanfares des trompettes et des clairons, et il n'était nul qui ne se dît : « C'est » grant beaulté que veoir chose si merveilleuse! »

LV. Cependant les côtes arides du Languedoc disparaissaient au regard des croisés; ses montagnes gracieuses se perdaient dans les vapeurs de l'horizon, et chaque heure éloignait rapidement ces milliers de preux « du pays où ils étaient nés. »

En prenant le commandement suprême de la flotte, Louis, qui voulait éviter autant que possible de recourir à des mesures extrêmes, songea à réformer insensiblement les mœurs des matelots, gens pleins de résolution et de courage, mais indociles, rudes à manier, et surtout peu religieux.

Le monarque et ses chapelains employèrent donc tous

leurs efforts à faire pénétrer dans les esprits les vérités de la foi; et s'ils ne parvinrent pas à adoucir totalement des habitudes âpres, désordonnées, du moins un changement notable ne tarda-t-il pas à se manifester parmi les marins. Trois fois par semaine, à des heures réglées, en temps calme, les clercs réunissaient l'équipage sur le tillac, l'instruisaient, l'interrogeaient sur les points essentiels du catéchisme, et lui adressaient des exhortations à portée de son intelligence. Le roi lui-même, qui y assistait assidûment, succédant quelquefois au prédicateur, prenait la parole, examinait les mariniers, et leur adressait diverses questions relatives aux principaux articles de la foi, qu'il expliquait avec la débonnaireté la plus touchante. « Mes » amis, leur répétait-il, toujours placés entre la vie » et la mort, entre le paradis et l'enfer, qui portera, » si ce n'est vous, une plus sérieuse attention à se tenir » constamment en état de grâce ? Écoutez donc les en- » seignements divins apportés par ces dignes clercs. Si » le vaisseau a besoin de votre service, ajoutait-il, je

---

G. Fournier, Hydrographie, in-fol., 306, 307, 308. M. Pardessus, Coll. des lois marit. antérieures au 18e siècle, 279 à 291. Coutumes de la mer, rooles d'Oléron, introd., CXXIX, sur l'aimant et la boussole, tom. II. Hist. litt. de la France, XVI, p. 112. Joinville, fol. 27. M. Michaud, Hist. des croisades, IV, p. 107, 110, 111. Fleury, Hist. eccl., XVII, 427, 432. Dom Berthereau, manuscrit. Chron. d'Anjou, XCVII. Hist. des Templiers, II, p. 8. Helyot, Hist. des ordres religieux, 276. Guill. du Peyrat, Hist. eccl. de la cour de France. Le Grant Routtier et Pilotage de la mer, Poitiers, 1520, avec figures en bois, par Pierre Garcie, poitevin.

» prendrai votre place avec joie, et mettrai volontiers la » main à la manœuvre, pendant que vous serez occupés » à vous réconcilier avec Dieu, ou à vous nourrir de » sa céleste parole. »

Le monarque savait aussi communiquer, par son propre exemple autant que par des paroles « douces, compa» tissantes et préférables à l'or même », une confiance et une résignation qui fructifiaient et se retrouvaient dans le danger. Les croisés puisèrent souvent dans les saints entretiens de leur chef cette courageuse confiance, qui double l'intrépidité.

Rien n'était comparable à la tendre sollicitude de Louis envers les marins tombés malades. Également occupé de leur guérison comme de leur salut, on le voyait plusieurs fois par jour sortir de la salle du conseil, pour aller les visiter dans l'infirmerie, panser leurs plaies, ou leur administrer de sa main les potions ordonnées par les « physiciens et les myrrhes ».

Peu d'événements importants signalèrent la traversée d'Aigues-Mortes en Chypre. Toutefois, le vaisseau monté par le sénéchal de Champagne et ses barons y courut un étrange danger. Parti de Marseille et rallié à la flotte royale, il cinglait en vue des côtes périlleuses de Barbarie, quand, rapporte le sire de Joinville, « en » face de la nef, se présenta une montagne qui parut toute » ronde. » Le lendemain, quoique, d'après le calcul des nautonniers, on eût navigué durant trente lieues, le même objet se retrouva devant les croisés. Ce phénomène se renouvela ainsi deux ou trois fois, et parut « une fière merveille » au sénéchal. Quant aux maîtres mariniers, « fort esbahys de ce : Certes, s'écrièrent

» ils, sommes en dangier manifeste, car ceste terre ap-
» partient pour vray aux sarrasins de Barbarie ! »

Alors prit parole un clerc, prud'homme d'âge, doyen de Malrut en Champagne, embarqué sur la même nef. — « Jamais, dit-il, il n'y a eu danger en ma pa-
» roisse par sécheresse ou trop de pluie, si ordonnais
» une procession trois samedis de suite. » Or, on se trouvait précisément à un samedi; les chevaliers champenois, les passagers, les matelots se rangent soudain deux à deux; le doyen prend la croix, et on le suit, parcourant plusieurs fois le tillac, chantant oraisons et cantiques en grand recueillement et dévotion. Le sénéchal, fort travaillé du mal de mer, veut suivre cependant la procession, et soutenu par les deux bras, il fait avec elle plusieurs fois le tour des mâts. Ce pieux devoir accompli, la montagne disparut tout à coup, quoique le ciel fût transparent et clair; quinze jours après, le troisième samedi, la nef mouillait en rade de Limissol.

Un autre bâtiment de la flotte fut moins heureux dans cette traversée. Jeté violemment contre un banc de sable par une fausse manœuvre, il s'entr'ouvrit, et malgré les efforts des mariniers, périt corps et biens. Une pauvre femme de passage sur son bord fut vue quelque temps au milieu des vagues, emportée sur une planche, tenant son enfant entre ses bras; mais on ne dit point qu'elle put se sauver. Cet événement affligea profondément les croisés prêts à débarquer dans le royaume de Chypre.

Isaac Comnène, frère de l'empereur grec Manuel, s'était arrogé la souveraineté de cette île (1181) en produisant de fausses lettres impériales. Dix ans après,

Richard-Cœur-de-Lion arracha Chypre à la domination tyrannique de l'usurpateur, qui avait pillé sa flotte battue par une horrible tempête; et ce fut à Limissol que le roi d'Angleterre épousa sa noble fiancée, Bérengère de Navarre.

Richard ne tarda pas à abandonner sa nouvelle possession, moyennant 25,000 marcs d'argent, aux chevaliers du Temple, qui la lui rendirent l'année suivante (1192). Le prince anglais la céda alors à Gui de Lusignan, de l'illustre maison des comtes de la Marche, en échange des droits que ce dernier prétendait avoir sur le royaume de Jérusalem.

Gui agrandit Limissol, fortifia Famagouste, peupla l'île de quinze mille habitants venus d'outre-mer, et fixa sa résidence à Nicosie, de laquelle dépendaient les principautés d'Antioche, de Tripoli et de Joppé, ainsi que les baronnies de Sajette et de Baruth.

Le monarque n'ayant pas d'enfants, la couronne passa à son frère Amaury, connétable de Chypre, puis à Hugues, fils aîné d'Amaury, et enfin à Henri Ier, qui régnait depuis 1219.

LVI. Entouré de ses bons chevaliers, appelés les « huit » sires, qui mainte fois avoient eu et gagné le prix des » armes, tant deçà la mer qu'oultre-mer », Louis aborda à Limissol le jour de saint Mathieu (20 septembre), et fut reçu à son débarquement par le souverain de Chypre, alors âgé de vingt-huit ans, et que le pape avait investi du titre de roi de Jérusalem, au préjudice de Conrad de Souabe. Henri de Lusignan avait auprès de lui, comme maréchal du royaume, un noble français, Renaud de Soissons, fixé en Chypre depuis huit ans, par son mariage avec Berthe de Baruth.

Le 21 septembre, arrivèrent aussi à Limissol, en l'honneur de Marguerite de Provence, nombre de dames et de damoiselles, ayant à leur tête la reine douairière de Chypre, parente de Louis IX, et jadis reçue royalement à Vincennes. Plaisance d'Antioche, sa belle-fille, seconde femme de Henri, la suivait, menant avec elle son fils Hugues II, à peine âgé de cinq ans. Le sire de Baruth, sénéchal du royaume, et sa femme, Eschève de Montbelliard, accompagnaient les princesses, ayant aussi une nombreuse suite de châtelains cypriotes, venus dans l'intention de saluer la reine et les comtesses de Provence et de Poitiers. « Ne sçaurait-on lors exprimer, rapportent » les chroniques, quel amour, quels embrassements, » quelle joye, et avec quel visaige et plaisir, les roys et » les roynes se caressèrent.... et après les révérences » faictes, prirent tous ensemble la route de Nicosie, » tandis qu'une partie de la flotte se ralliait dans les ports du royaume et des îles voisines.

On aperçut alors sur le rivage une partie des munitions envoyées de France deux ans auparavant. Les vastes magasins ne suffisant pas à tout contenir, on avait imaginé de déposer le reste en tas énormes, au milieu de la grève, où on les oublia longtemps. Mais le blé, l'orge, l'avoine, et les autres grains, germèrent, et bientôt, à une certaine distance, on eût cru voir des coteaux verdoyants.

La route de Limissol à Nicosie était de nature à charmer les illustres voyageurs, par la quantité d'orangers, de citronniers et de grenadiers qui la bordaient. Ce n'était partout que jardins plantés de figuiers, de cotonniers, de cannes à sucre, de toutes sortes de fruits, de

melons et de pastèques, surtout de ces vignes chantées par Salomon, «et dont le vin n'a pas son pareil sur la »terre». On les voyait couvrir les coteaux voisins, où elles produisaient le célèbre vin «de la Commanderie »du Temple.» Les chevaliers cédant l'île à Gui de Lusignan, s'étaient réservé les vignobles exquis de Limissol, pour y établir une commanderie, et l'on prétend qu'ils y faisaient d'abondantes libations; de là le proverbe : «Boire comme un templier».

Située sur le penchant d'une colline, à l'extrémité d'une immense plaine fertilisée par d'abondantes eaux, Nicosie offrit de tout temps à ses souverains un séjour riant, commode et gracieux. «C'eust esté, disait-on, »pays exquis, sans les sauterelles qui trop souvent le »ravageoient.» De magnifiques palais, d'admirables églises, dont plusieurs étaient encore debout, avaient embelli cette capitale dès le temps de Constantin. L'un de ces édifices, la cathédrale de Sainte-Sophie des Latins, dans laquelle les Templiers et les Hospitaliers avaient célébré leur institution, existait dans tout son éclat en 1248. La plupart des monarques de Chypre avaient reçu la couronne dans cette même église, où sous Gui de Lusignan (1192) trois cents bannerets, la plupart de France, furent admis dans l'ordre militaire dit «du Si»lence ou de l'Épée», fondé par ce prince. Le collier d'or des nouveaux chevaliers se composait «de lacs »d'amour» en soie blanche, entrelacés des lettres R S en or, au milieu desquelles apparaissait l'épée d'argent hors du fourreau, et cette devise : «*Por léaulté »maintenyr !...*» Le descendant de Gui, et quelques barons, portaient encore cet insigne.

Henri de Lusignan céda au roi de France, durant son séjour à Nicosie, une partie de son propre palais, bâtiment vaste et imposant, dont les jardins spacieux étaient plantés de cèdres, de myrthes énormes, et des plus beaux orangers de l'île. Il n'était point séparé de la forte citadelle bâtie par Jacques Ier de Lusignan, ni du monastère de Saint-Dominique, demeure du patriarche de Jérusalem, et dont l'église, «le Saint-Denis» du royaume de Chypre, renfermait les tombes de ses rois, de ses reines, des princes et des grandes familles de l'île. Nicosie possédait dans son enceinte jusqu'à trois cents autres églises ou chapelles. De la terrasse de son archevêché, on pouvait découvrir les chaînes noires et variées du Liban; les sommets toujours neigeux du Séphet; le dôme du Thabor, avec sa couronne de verdure; les lointains rivages de Syrie, empreints de tant de poétiques souvenirs; enfin, la cime radieuse du Carmel, bornant l'horizon de ses contours lumineux.

Peu de jours après son installation dans le palais des Lusignan (le 28 septembre), Louis eut la satisfaction

---

Favin, Hist. de Navarre, fol. 253. Le père E. de Lusignan, Descript. de l'île de Chypre, 63, 130, 133, 386. Helyot, Hist. des ord. religieux, Ier, 276, III, 140, 141. Dupuy, Hist. des Templiers, in-4°, 7, 21. Jacques de Vitry, Hist. orient., 117, 120. Lenain de Tillemont, manuscrit sur l'hist. de saint Louis, Ier. Raynouard, Monuments hist. sur les Templiers, 1813. Saint Bernard, Exhort. ad milites Templi, Ier, 544, 560. M. de Sismondi, Hist. des rép., ital. au moyen âge, III, 265. Correspondance d'orient, II, p. 433, IV, 52, 79. Hist. de l'égl. gallicane, XI, p. 339. Charles Mills, Hist. des croisades, tome II, p. 99, 110, 115, 158. Dugdales War-Wickshiri, p. 704. Sanutus, II, ch. 3, p. 7.

de voir arriver auprès de lui Guillaume de Sonnac, noble languedocien, l'un des chefs de cette triple fraternité belliqueuse, du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem et de Sainte-Marie des Allemands, formées, disait-on, par la révélation de Dieu même, parce qu'on « ne rompt pas aisément une corde composée de trois » brins».

Vieillard vénérable, endurci aux travaux de la guerre comme aux exercices de piété, le grand maître des Templiers paraissait à Nicosie suivi d'une foule de chevaliers de l'ordre, la plupart français, ainsi que lui. Vêtus de blanc, le visage hâlé par le soleil et plein de cicatrices, ils tenaient déployé, haut et droit, en l'honneur du chef de la croisade, le glorieux étendard « le Beaucéant, parti de sable et d'argent, » noir d'un côté, blanc de l'autre, annonçant la paix aux chrétiens, la guerre d'extermination aux mécréants, avec la devise : «*Non nobis, Domine, non nobis.*» — Cette célèbre milice «*del fieri del tempio*», se voyait alors parvenue au faîte de sa gloire, de sa puissance, de sa renommée; elle possédait plus de neuf mille manoirs en orient. «Molt sont prud'hommes li Tem» pliers!» s'écriait même le caustique et sévère auteur de la Bible-Guyot.

« Armés de foi au dedans, et de fer au dehors, à » l'approche d'un combat, disait saint Bernard, l'on ne » pouvait en compter un seul qui eût faussé le serment » de combattre face à face l'infidèle. » L'opinion de leur bravoure, de leur discipline était telle, qu'on répétait en parlant d'eux : — « Un templier poursuit mille sar» rasins, deux mille, dix mille!.... Ez esglises, moines

» ou hermites; ez batailles, durs et féroces, mais plains » de bénignité envers povres et souffreteux. Garde- » malades la nuit, soldats le jour, jamais de rançon pour » eux, pas un pan de mur, pas un pouce de terre. Vivants » ou morts, toujours au Seigneur!

» Soyez avertis, leur annonçait-on en les recevant, » des forts commandements qui sont par dedans la mai- » son; car forte chose est que vous, qui estes sires de » vous-mesmes, vous vous fassiez serfs d'aultrui. A grant » paine ferez-vous jamais chose que voulez; car se vou- » lez estre en la terre deçà la mer, l'on vous mandera de » là;... si, vous accueillons à tous les bienfaicts de la mai- » son, et si vous promectons du pain et du boys, et de » la povre denrée de la maison, et du travail assez. »

Ce travail consistait à défendre les voyageurs de toute embûche, comme les avenues de la cité sainte, de tout ennemi; à veiller sans cesse à la sûreté des chemins, comme à la garde du saint sépulcre. « Heureux genre » de vie, ajoutait encore saint Bernard, dans lequel on » peut attendre la mort sans crainte, la désirer avec joie, » la recevoir avec assurance! »

On lisait sur leur scel : « Soldats du Christ! milice du » temple de Salomon! »

Quelques-uns de ces braves, venus à la suite de Guillaume de Sonnac, portaient, comme au Temple, la barbe longue et hérissée, les cheveux courts, la coiffe de toile avec la calotte rouge par-dessus, le capuce des Hospitaliers, la large ceinture et la chape ou manteau blanc, traînant jusqu'à terre, sur lequel se détachait « la secoura- » ble croix rouge ». D'autres avaient revêtu la chemise tissue en mailles, le corselet écaillé d'argent, le casque sans

panache. Un long sabre pesant, dit «épée d'Allemagne», soutenu par un large baudrier, pendait à leur ceinture, et des éperons à énormes molettes noires armaient leurs bottines en peau fauve; ils aimaient, les genêts d'Espagne, les chevaux arabes, ardents, rapides, mais non parés ni caparaçonnés. On n'eût pu reconnaître les mêmes personnages sous la tente guerrière et sous le parvis.

Le Temple se glorifiait, et Louis IX en éprouvait aussi un sentiment d'orgueil, d'avoir eu à sa tête des chefs français tels que Robert de Craon, Éverard des Barres, Odon de Saint-Amand, Pierre de Montaigu (frère de Guérin, grand maître de l'Hôpital, et du chancelier de Philippe-Auguste), enfin Herman de Périgord, noble et preux vieillard qui succomba si glorieusement au sanglant combat de Gazer. Parmi les chevaliers de France que l'ordre avait comptés avec fierté dans son sein, on citait Jean de Montfort, comte de Rûches, maréchal de Chypre. Désespéré des malheurs de la Palestine, voyant son épée devenue désormais inutile, il forma le vœu de se retirer en diverses solitudes de l'île, avec trois cents barons de France, d'Allemagne ou de Flandre, qu'on surnomma dès leur vivant «les saints latins». Le comte de Rûches mourut en sa nouvelle Thébaïde, vers l'année 1180, non loin des lieux habités par saint Paul et saint Barnabé. Le frère du pieux comte de Rûches lui survécut longtemps; il venait d'être nommé gouverneur d'Acre, au moment où le roi de France apparaissait sur le seuil de l'orient.

Une foule d'hospitaliers et de chevaliers teutoniques, jaloux aussi d'être les premiers à saluer Louis IX en ces contrées pleines de la renommée de leurs ordres, accou-

rurent à Nicosie, abandonnant les chefs-lieux de leurs «préceptoreries», et chargés des excuses des deux grands maîtres, Guillaume de Châteauneuf et Herman de Salza, retenus en Syrie pour les intérêts de l'expédition.

Hors le temps des combats, les frères de Saint-Jean de Jérusalem, dévoués à servir les pauvres pèlerins, comme à soigner les blessés, quittaient peu la robe noire, où se détachait, sur la poitrine, une large croix blanche à rayons. Depuis que Jérusalem et Ptolémaïs leur avaient été enlevés, Margat était devenu un des asiles les plus sûrs de l'ordre. Entourée de rochers inaccessibles formant une enceinte redoutable, cette place avait constamment résisté aux attaques des Musulmans. Aussi, un auteur arabe allait jusqu'à prétendre que «le Démon en personne s'était plû à la fortifier, tant son aspect épouvantait les guerriers de Saladin et de Kélaoun, dont l'étendard sacré, *Jangiak Chériff*, avait toujours fui de ce lieu devant la sainte bannière des Hospitaliers.»

Nés comme les Templiers du sein des expéditions d'outre-mer, les chevaliers de Saint-Jean combattaient d'ordinaire à côté des frères du Temple, et le roi de France, au dire de l'infortuné Jacques Molay, fût parvenu à cette époque à fondre les deux ordres en un seul, si l'Espagne y avait consenti. Mais déjà une secrète jalousie, ou plutôt une visible rivalité régnait entre ces deux milices, instituées dans l'origine par deux provençaux. Possédant dix-neuf mille manoirs en Palestine, les Hospitaliers se regardaient comme humiliés de céder le pas aux Templiers dans les cérémo-

nies publiques, et surtout dans les processions où l'on exposait le bois de la vraie croix à la vénération des fidèles. Toutefois, rien n'annonçait encore une rupture, et les deux grands maîtres vivaient ostensiblement dans une parfaite harmonie, de même qu'avec celui de l'ordre teutonique.

Réunis depuis dix ans aux « Porte-Glaives », les chevaliers « de Notre-Dame de Sion » se reconnaissaient à la croix noire cousue sur la robe de laine blanche. Une simple voile de navire, dressée en forme de tente hospitalière, donna la première idée de l'institution des frères de Sainte-Marie des Allemands, dont bientôt les princes du plus haut rang briguèrent l'honneur de devenir chefs. La devise de l'ordre peignait à la fois son humilité et sa piété : « Mieulx vault estre à la porte » de la maison sainte, qu'habiter soubs les tentes de » l'impie ! »

Le grand maître, Herman de Salza, ajoutait encore par une illustration personnelle peu commune à la célébrité acquise par ses chevaliers; élevé d'abord à la dignité de prince du saint empire, il avait reçu de Frédéric II l'aigle impériale en son blason. Il tenait d'Honorius III une bague de très-haut prix qu'il ne devait plus quitter. Touché de son dévouement à sa personne, de ses vertus et des services sans nombre rendus à la cause des chrétiens, le roi de France, mettant le comble à ces distinctions, autorisa Herman à ajouter en mémoire de lui deux fleurs de lys d'or à la croix de son ordre, insigne faveur, religieusement conservée d'âge en âge.

Une telle renommée précédait Louis IX, que sa pré-

sence sur le sol oriental y produisit un enthousiasme universel, et les auteurs arabes n'ont pas même cherché à le dissimuler. Ce monarque semblait alors recueillir l'héritage de gloire que les siècles avaient accumulé sur le nom français, et ajouter encore, par l'éclat du sien, un nouveau lustre aux grands noms de Godefroi, de Louis-le-Jeune, de Philippe-Auguste, à jamais inséparables en ces contrées de ceux de Richard et de Saladin.

Malgré l'accueil plein de courtoisie et de cordialité de Henri de Lusignan, Louis IX brûlait de marcher sans délai sur Ptolémaïde. Mais plusieurs flottes de l'expédition n'étaient point arrivées ; les navires chargés des arbalétriers et des archers, gens de guerre indispensables pour un débarquement en face de l'ennemi, se trouvaient retardés ; et, de son côté, le roi de Chypre insistait fortement pour attendre à Nicosie le résultat de la croisade publiée dans ses états, afin d'être fixé sur le nombre réel des combattants qu'il pourrait conduire à sa suite. Ces divers motifs décidèrent le roi et le conseil à passer l'hiver, partie à Nicosie, partie à Limissol, pendant que d'autres croisés séjourneraient en Morée, échue en partage avec le titre de roi, après la prise de Constantinople, à Guillaume de Champlitte, noble banneret, issu du lignage des comtes de Champagne. Rappelé en Europe par d'autres intérêts, le nouveau souverain de Morée en laissait le gouvernement à son compagnon d'armes, Geoffroy de Villehardouin; et ses chevaliers bâtissaient de tous côtés des châteaux et des manoirs, sur cette terre étrangère qui devait demeurer si peu entre leurs mains victorieuses.

Momentanément fixé à Limissol, Louis ne tarda pas à y recevoir le serment de la plupart des barons cypriotes. Il lui arriva aussi bon nombre de chevaliers de diverses nations chrétiennes, réclamant, comme une faveur sans prix, de combattre sous les drapeaux ralliés à l'oriflamme. Néanmoins, leur bonne volonté seule pouvait déterminer le monarque à accueillir leur prière; car, partis avec peu d'argent qu'ils avaient même dépensé en route, ces valeureux champions tombaient désormais à la charge de l'expédition. Il en était ainsi d'une foule de gentilshommes de France, réduits déjà à un semblable dénuement. Le sire de Joinville, lui-même, ayant épuisé tous ses moyens, se trouvait à la veille d'être abandonné des dix chevaliers champenois à sa solde. La générosité de Louis IX, toujours prête à voler au-devant des besoins de ses compagnons d'armes, ne fut pas vainement invoquée en cette occasion. Ce prince envoya alors quérir à Nicosie le loyal sénéchal, et sans doute charmé des qualités du bon sire, il le retint auprès de sa personne, époque mémorable pour le preux, honoré constamment depuis de l'amitié de son roi.

Pendant le séjour à Limissol, on apprit que Marie de Brienne, impératrice de Constantinople, surprise par une violente tempête, venait de relâcher à peu de distance, au petit port de Paphos. Elle était partie d'Acre dans l'intention de réclamer des princes chrétiens et des chefs de la croisade de nouveaux subsides pour son époux, Baudoin II, toujours le souverain le plus obéré de la chrétienté. Érard, cousin de la princesse, et le sire de Joinville, son allié, accourus aussitôt

auprès d'elle, furent navrés de l'état pitoyable dans lequel elle se montra à leurs yeux. L'impératrice d'Orient avait perdu tous ses effets, il ne lui restait que la robe dont elle était vêtue, « et une autre pour passer à table », selon l'usage adopté généralement chez les personnes de son rang.

Érard de Brienne et le sénéchal se hâtèrent de ramener à Limissol cette princesse, à laquelle, le roi, Marguerite, Béatrix et leur cour, prodiguèrent à l'envi les soins les plus touchants. Le lendemain, Pierre de Nanteuil, un des anciens officiers de Louis rencontra l'écuyer du sire de Joinville, portant à Marie de Brienne « des draps fins et du cendal de prix pour » fourrer convenablement sa robe. Ce vieil chevalier, pa- » raissant le soir au palais devant le monarque entouré » de courtisans, ne put s'empêcher de dire : Sire, et » vous, barons, certes, le sénéchal de Champagne vous » a fait grant honte de ne pas vous être avisés avant lui » de faire cet envoi à l'impératrice ! »

Impatiente d'arriver en France auprès de la reine Blanche, dont l'affection lui était connue, Marie de Brienne séjourna peu de temps à Limissol. Elle en repartit accompagnée de Jean d'Acre, son frère (qu'elle maria, dans la suite, à la comtesse de Montfort), et emporta en s'éloignant plus de deux cents missives, écrites ou signées, soit par le sénéchal de Champagne, soit par ses amis, qui s'obligeaient tous, sous la foi du serment, « à se rendre à Constantinople aussitôt que le roi de » France serait revenu d'oultre-mer, pourvu toutefois » que ce prince ou le légat consentissent à y envoyer » trois cents chevaliers. »

De retour à Nicosie, au commencement de décembre, Louis y reçut, le lundi 15, l'ambassade d'un vieux prince tartare nommé Ercaltay, lieutenant dans l'Asie mineure du descendant de « Djenguyzkham, » appelé Roi des Rois par les Mongols », mais plus connu sous le nom de Gengis-Kham. Ercaltay « l'un » des premiers barons de Tartarie », se prétendait converti depuis quarante ans à la foi évangélique; ses lettres annonçaient un zélateur ardent du triomphe du christianisme, et parmi ses ambassadeurs, Sab-Eddin, Parme, Moussat, David et Marc, les deux derniers furent reconnus par le frère dominicain André de Lonjumeau, pèlerin missionnaire infatigable, et naguère explorateur des états du kham. Tout concourait donc à attester la réalité de l'ambassade. Marc et David ajoutaient : « Que depuis trois ans, le kham lui-même, plu- » sieurs de ses officiers, et une foule de peuple avaient » reçu le baptême; qu'Ercaltay enfin, déjà en marche » pour secourir les chrétiens, ne tarderait probablement » pas à assiéger en personne le kalife de Bandas, l'ennemi » formel des croisés, et l'allié du sultan de Babylone. »

La dépêche du prince tartare était ainsi conçue :

« Au grand roi, l'épée du monde, fils de la loi et de » l'Évangile, et roi de France! par la puissance du souve- » rain Dieu, ce sont les paroles qu'Ercaltay, envoyé » du roi de la terre, kham, au grand roi, vaillant com- » batteur de plusieurs provinces, par le glaive du monde, » et victoire de la chrétienté; défenseur de la religion apos- » tolique, fils de la loi évangélique, roi des Français; » Dieu lui augmente ses seigneuries et lui conserve son » royaume en plusieurs ans, et lui accomplisse les désirs

» et volontés en la loi et au monde; cent mille saluts et » bénédictions ! »

» Dieu veuille que puisse veoir ce roy magnifique, » et le hault Créateur fasse nostre renconstre, et fasse que » nous puissions estre assemblés en ung !

» Ercaltay envoie ses ambassadeurs, afin que disent » bouche à bouche ce que savent, et que le roy de la » terre soit augmenté en sa magnificence; car il com- » mande que, en la loi de Dieu, ne soit nulle différence » entre les langaiges du grec, du latin, de l'arménien, » du nestorien, du jacobin, et de tous ceulx qui adorent » la croix; nous venons avec grande puissance, afin que » tous les chrestiens soient francs de servitude, de tribut, » d'angoisse ou péage; que leurs esglises détruites soient » relevées, et afin qu'ils prient en repos de cueur. »

Plein d'une vive joie à ces nouvelles, aimant à compter sur des promesses dont le résultat peut porter un coup décisif à l'islamisme, Louis profite d'un vaisseau qui met à la voile pour en instruire Blanche de Castille et lui faire partager ses espérances. Le légat en fait autant auprès d'Innocent IV, et tous regardent cet événement inespéré comme d'un augure non douteux pour le succès de la croisade. Retenus à Nicosie, les ambassadeurs tartares sont chaque jour l'objet des prévenances les plus flatteuses; le roi les admet chaque matin à l'entretenir en particulier, et leur témoigne une confiance des plus entières.

— « Comment avez-vous pu savoir mon arrivée en » Chypre ? leur demanda-t-il, dans une de ses audiences.

— » Sire, répondit l'un d'eux, le sultan de Babylone l'a » fait connaître au kham. Il lui a même communiqué un

» message à lui adressé par le sultan de Ninive, an-
» nonçant la prise de soixante vaisseaux qu'on vous ame-
» nait d'Égypte. Ce sultan, ajoutèrent-ils, est fils d'une
» chrétienne. Il sera peut-être facile de le convertir lui-
» même à la foi. Nous vous conseillons donc d'aborder
» hardiment en Égypte; dix-huit fils de rois ou chefs
» de la guerre y ont reçu le baptême. Tous, sans
» doute, se réjouiront de vos succès, s'efforceront d'y
» concourir. »

Continuant à traiter ces envoyés en véritables alliés, Louis les admit à sa propre table le jour de Noël, tint cour plénière comme au Louvre, et les mena assister avec lui à la messe ainsi qu'aux offices. Il les y conduisit de nouveau le jour de l'Épiphanie, où les prud'hommes et les clercs, qui n'avaient toutefois garde de les perdre de vue, attestèrent « qu'ils s'estoient com-
» portés en bons et vrais chrestiens. »

Un gentilhomme brabançon, Guillaume de Ruysbroech, plus connu sous le nom de Rubruquis, entré dans l'ordre de Saint-Dominique à l'âge d'environ dix-huit ans, se trouvait en même temps alors à la cour du roi de France. Frappé de ce qu'il entendait raconter chaque jour du kham des Tartares, de sa splendeur, des mœurs singulières de ces contrées lointaines, mais plus excité encore par l'espérance d'y faire fructifier les vérités évangéliques, il forma la résolution d'aller essayer la conversion définitive du despote et de ses peuples. Applaudissant à ce dessein, frère André de Longjumeau fournit à Rubruquis les instructions nécessaires pour un voyage aussi long que périlleux: sainte entreprise, que Louis plaça sous sa protection

spéciale. Mais diverses circonstances forcèrent Rubruquis à comprimer encore durant quelques années le pieux élan de son courage et de sa foi.

Avant le départ des ambassadeurs tartares, qui s'éloignèrent de Nicosie le 27 janvier 1249, le monarque les combla de nouveau de caresses, de riches présents, et leur remit entre autres pour Ercaltay, leur maître, que par là il espérait engager à persister de plus en plus dans sa croyance, « une superbe tente fine brodée; » et en ceste bordure d'or et de soie, se voyoient les » choses que nostre seigneur Jésus-Christ souffrist en » son corps et endura pour nous. » Louis joignit à ce don, « qui moult cousta », une chapelle de grande valeur avec tous les ornements nécessaires à la célébration des divers mystères, et une parcelle de la vraie croix. Il confia en outre au frère André de Longjumeau, à deux autres religieux et à quelques gentilshommes du palais, porteurs de lettres de sa main, la mission d'accompagner les envoyés d'Ercaltay. Le cardinal-légat écrivit également au prince tartare au nom du pape, s'applaudissant, comme le roi de France, de cette voie inespérée de répandre incessamment la lumière de l'Évangile dans toute l'Asie.

Malheureusement cette conversion du kham et de ses peuples n'était qu'une fable habilement tissue, et le véritable but de l'ambassade, qu'un manége d'espionnage politique. On ne fut détrompé, toutefois, que longtemps après, car on pouvait d'autant moins alors soupçonner cette perfidie, que tout semblait s'être réuni pour corroborer la véracité des députés tartares. Henri de Lusignan lui-même venait de recevoir depuis peu un mes-

sage de son beau-frère, Seinbaut d'Éblin, connétable d'Arménie, lequel, après avoir parcouru les Indes et le pays soumis aux successeurs de Gengis, assurait que le christianisme y florissait en plusieurs lieux.

Parmi les particularités curieuses de son long voyage, le connétable affirmait avoir traversé « un des quatre » grands fleuves du paradis terrestre, et s'être trouvé en- » suite au milieu de villes immenses en étendue comme » en population, et dont aucune cité européenne ne peut » donner l'idée. Il avait aussi franchi une vaste plaine, » où il eut le triste loisir de compter plus de cent mille » squelettes des païens ennemis des Tartares, et laissés » sans sépulture par ces derniers. Enfin, après huit mois » entiers de courses continuelles, sans repos, ni jour ni » nuit, Seinbaut, parvenu au sein des états du kham, » éprouva une joie sensible en voyant en peinture, Gas- » pard, Melchior et Balthazard, ces anciens adorateurs » du Christ au berceau, dans l'église des trois mages, » dont ils ouïrent souvent sonner les cloches avec un » indicible contentement. »

On répétait aussi dans les régions les plus éloignées, et même en Perse, « qu'un roi des Francs devait bien- » tôt disperser tous les infidèles et délivrer l'Asie du » culte et des lois sacriléges de Mahomet. »

Cependant on recevait d'épouvantables détails sur les cruautés des Turcs, qui, dans leur acharnement, égorgeaient tous les prisonniers chrétiens, faisaient périr dans les plus horribles supplices ceux de leur nation qui avaient reçu le baptême, brûlaient les églises, et commettaient chaque jour de nouveaux outrages sur les emblèmes de la foi.

Ces récits circonstanciés, et malheureusement trop réels, portaient l'indignation dans l'âme des vrais croisés et redoublaient leur impatience de marcher contre les infidèles.

Un motif moins honorable électrisait l'ardeur de quelques guerriers : une tradition populaire très-accréditée les avait instruits, dès leur arrivée en Chypre, que la ville d'Iconium, dans l'Asie Mineure, prise sur les Turcs par Frédéric Barberousse, et retombée aux mains des Mahométans, égalait Cologne en grandeur, et qu'on avait trouvé dans la cour d'un satrape nommé Mélich, au dire d'un chroniqueur, plus de cent mille marcs d'or et d'argent, dot royale de la fille du sultan, épouse de Mélich. On ajoutait que le kalife d'Iconium, Azz-Eddin-Xai-Kaour II (puissance de la religion), le plus riche «de toute la païennée, venait de faire »fondre tout son or en pots de terre énormes, et qu'après »les avoir fait briser devant lui, il avait placé ces lingots »dans un de ses châteaux, où chacun pouvait aller les »voir et les toucher. » On racontait merveilles de ces richesses, et la convoitise de plusieurs aventuriers s'en repaissait d'avance comme d'une proie assurée.

Parmi les traditions de l'orient, une des plus répandues alors était celle du Juif-Errant. De pieux personnages, des prud'hommes éclairés répétaient que, vers 1229, un archevêque de la grande Arménie aborda en Angleterre dans l'intention de visiter les reliques du martyr saint Alban. Interrogé sur le fameux Joseph ou «Car»taphélus, portier du prétoire, présent à la passion »et qui existe encore comme une preuve vivante de »la foi chrétienne, un officier d'Antioche, de la suite

» du prélat, et son interprète, répondit en français » que son maître le connaissait parfaitement et lui avait » donné à dîner avant son départ. » L'archevêque confirma cette relation, appuyée aussi par Richard d'Argentan, brave chevalier qui avait également parcouru l'orient, et qui mourut ensuite évêque. Une autre tradition, plus ancienne peut-être en Europe, nommait ce juif Ahasvérus, et le désignait comme cordonnier à Jérusalem.

Tout se réunissait donc pour enflammer le courage ou exciter la curiosité des jeunes chevaliers d'Europe, partis dans l'espérance d'être témoins de prodiges et de merveilles.

Livré à des projets plus dignes de sa grande âme, Louis éprouvait surtout le besoin de rendre le nom français aussi cher en orient par ses bienfaits, qu'il y était célèbre par des souvenirs de gloire. Son passage dans l'île de Chypre se trouva marqué par de bonnes actions, par de grandes vues dans l'intérêt politique et matériel du pays. On dut à sa présence le retour d'une paix solide entre le prince d'Antioche, vassal de Lusignan, Bohémond V, descendant de Renaud de Chastillon, et le souverain d'Arménie, Aithon, « homme » en grand renom de vertu et de prudence ». Médiateur de leurs différends, le roi de France fit conclure une trêve de deux années, puis envoya à Bohémond six cents arbalétriers, afin de l'aider à repousser un corps d'armée turque qui venait de ravager sa principauté. Peu d'années après, le fils du prince d'Antioche, grâce à l'intervention de Louis, épousa la propre fille de ce même Aithon.

Plein de reconnaissance, le roi d'Arménie envoya en ambassade à Nicosie un archevêque et plusieurs de ses principaux officiers, chargés de présents et d'offrir, entre autres, à Louis, un pavillon de la valeur de 500 livres (environ 8,500 francs) cédé par le garde-étendard du sultan de Ninive.

Les mêmes députés instruisirent le roi de France de la ligue conclue entre leur maître et le kham, contre le sultan d'Iconium, et l'informèrent des démêlés survenus naguère en cette partie de l'orient. L'armée égyptienne pressait surtout vivement celle du despote d'Apamée sur l'Oronte; mais près de succomber dans une lutte inégale, ce dernier venait d'être sauvé par trahison, la nombreuse milice égyptienne ayant été gagnée.

Malek-Salek-Nedjm-Eddin-Ayoub (étoile de la religion), alors sultan du Caire, était malade d'une blessure au pied; il passait une partie de ses journées à jouer aux échecs, assis sur des nattes de joncs : un poison violent répandu à dessein toucha sa plaie, l'envenima, et les Égyptiens crurent le sultan près de rendre le dernier soupir, car durant deux jours entiers, il ne put prendre aucun aliment, aucune boisson, ni prononcer la moindre parole. Il fut ramené au Caire, où sa position misérable lui fit

---

Fleury, Hist. eccl., XVII, 432. Dom Berthereau, manuscrit. Joinville, fol. 29. Velly, Hist. de France, II, 455. Le père E. de Lusignan, p. 86. Math. Paris. Le père J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis, 275. Chron. d'Anjou, XCVIII. d'Argentré, Hist. de Bretagne. Hist. des croisades, in-8°, goth. Biog. univ., XL, 115, 131. Art de vérif. les dates, 465, 466.

une loi d'accepter la paix à tout prix, heureux de ne pas tomber vivant entre les mains d'un ennemi sans pitié.

Pendant le reste du séjour du roi de France à Nicosie, il réussit encore à apaiser les dissensions qui, depuis nombre d'années, neutralisaient la bonne harmonie entre l'archevêque grec de cette ville, et Simon, archevêque latin. Ce prélat, et plusieurs chevaliers du même rit, avaient été frappés d'excommunication pendant ces déplorables discords soutenus de part et d'autre avec aigreur et violence; ils exposèrent leur situation à Louis et au cardinal-légat, et un succès aussi prompt que désirable couronna la médiation royale.

Les efforts du monarque, joints à ses conseils paternels, hâtèrent, vers le même temps, la rentrée des schismatiques au sein de l'Église: triomphe réel, cher surtout au pieux roi, qui en obtint un également doux, en parvenant à engager plusieurs sarrasins prisonniers à recevoir les eaux sacrées du baptême.

Des chagrins imprévus ne tardèrent pas à empoisonner cette satisfaction.

Robert de Dreux, vicomte de Châteaudun, investi dès longtemps de la confiance du monarque, se prit tout à coup de querelle avec le commandant des galères gênoises, pour un sujet de peu d'importance. Les arbalétriers étant accourus, le démêlé devint sérieux et fut bientôt suivi d'une lutte dans laquelle périrent deux croisés italiens, « dont l'ung grant et noble homme », rapporte la chronique contemporaine. Non content de ce triste succès, Robert, réuni au comte de Montfort, s'empare d'un des bâtiments de la république, et les

deux bannerets déclarent qu'ils vont quitter Nicosie, et mettre à la voile pour le port d'Acre.

Vainement le roi fait-il connaître son mécontentement, et défend-il à tout chevalier d'accompagner le vicomte de Châteaudun. Rebelle pour la première fois, Robert de Dreux s'établit sur le vaisseau gênois capturé, répète qu'il le regarde comme une propriété personnelle, y dresse sa tente, passe l'équipage en revue, et donne le signal à ses autres galères d'appareiller au premier vent favorable.

Un second ordre du monarque, délibéré dans le conseil réuni, renouvelle sous peine de la vie soit aux chevaliers croisés, soit aux patrons des navires de l'expédition, la défense de suivre ou de recevoir à leur bord le vicomte de Châteaudun, déclaré en état de rébellion ouverte envers le généralissime de l'armée. Une enquête s'ensuivit; l'on procéda à la punition des vrais coupables du meurtre, et le bâtiment gênois rentra au pouvoir de ses capitaines. Mais comme Robert de Dreux, du lignage de Pierre Mauclerc, comptait de nombreux amis parmi les chefs de la croisade, et, qu'à leur tour, les nobles gênois ne se regardaient pas comme entièrement satisfaits, il fallut au roi des efforts inouïs et autant de prudence que de fermeté, pour calmer l'agitation des esprits.

A peine Louis y était-il parvenu, qu'une violente altercation s'engagea entre ces mêmes gênois et les pisans, nourris dès l'enfance des souvenirs guelfes et gibelins, haine vivante et jamais assoupie, que réveillaient le moindre prétexte, le plus léger motif. Des récriminations, on en vint aux voies de fait, le sang

coula, et l'un des conseillers de Gênes, atteint d'un dard au cœur, expira sur la place même.

L'autorité royale dut intervenir dans toute sa force pour arrêter des représailles terribles. Il ne s'agissait plus d'une querelle privée; les croisés des deux républiques se provoquaient à une lutte générale, et elle paraissait imminente; mais à la voix de Louis, cet orage s'apaisa, et l'armée entière eut encore de nouvelles actions de grâces à rendre à son chef suprême.

Le monarque eut aussi à employer sa médiation entre le bailli de Chypre, et Jacques de Cays, à la tête des marins niçards, qui s'accusaient mutuellement de manque d'égards et de vexations. Il eût suffi d'une voie de fait pour jeter des germes de division entre les croisés et les Cypriotes; mais la providence de l'armée veillait sur elle.

De fâcheuses nouvelles d'orient ajoutèrent à ces sujets d'affliction, augmentés encore par la lenteur des envoyés, chargés par Louis de lui procurer des vaisseaux de transport. La mésintelligence entre les sultans, annoncée par l'ambassade d'Ercaltay, et confirmée depuis par de récentes missives, n'existait déjà plus; l'apparition de la flotte française au port de Limissol avait changé toutes les dispositions, éteint toutes les haines; et une ligue générale, offensive et défensive, s'en était suivie entre tous les despotes réunis sous le croissant. Oubliant ses propres intérêts, Nedjm-Eddin lui-même, guéri de sa blessure, semblait pardonner au sultan d'Alep, Saladin II, ou Melik-el-Naser-Salah-Eddin-Yousouf, arrière-petit-fils du grand Saladin. Du moins, venait-il de suspendre les opérations du siége d'Émesse, dont ce dernier s'était récemment emparé par surprise.

Une seule pensée, un seul vœu semblait donc dominer l'orient: la destruction de l'expédition européenne, et la mort des sectateurs du Christ.

A l'annonce de cette coalition, Louis ne perdit pas de temps pour adopter un nouveau plan de campagne. Il était urgent surtout de tenir en échec les hordes des infidèles, et, plein de confiance dans la bravoure et la capacité des grands maîtres du Temple et de l'Hôpital, il se hâta de leur faire passer des secours considérables d'hommes et d'argent.

Guillaume de Châteauneuf vola aussitôt vers Bohémond V, investi dans Antioche par les Turkomans ou Ayoubites (enfants de Job). Quoique de beaucoup inférieurs en nombre, les chrétiens, soutenus par un saint enthousiasme, marchèrent au combat comme à une victoire assurée. L'intrépide grand maître, toujours au fort de la mêlée, jeta l'épouvante dans les rangs ennemis, et ne s'aperçut de ses nombreuses blessures qu'après avoir vu fuir les phalanges musulmanes en pleine déroute. La nouvelle de la défaite des Ayoubites parvint à Nicosie en même temps qu'un message scellé du scel des chefs des deux ordres, adressé à Louis IX, pour le prévenir d'un mouvement opéré par Nedjm-Eddin, qui confirmait pleinement les bruits de l'alliance entre les sultans et les émirs, dont le tyran d'Allamont, le Vieux de la Montagne, faisait partie. Devenu naguère maître d'une portion de la Syrie, après avoir fait raser, en 1246, Ascalon et Tibériade, Nedjm-Eddin venait de sortir du Caire à la tête d'un corps nombreux et aguerri, cherchant à opérer, dans les environs de Gaza sa jonction avec Saladin II. Tout portait donc à

faire présumer qu'ils allaient entreprendre ensemble le siége de Jaffa ou de Césarée, opération qui rendait impossible le débarquement de l'armée sur un point non défendu.

Une nouvelle missive, cette fois du grand maître des Templiers seul, produisit à Nicosie une sensation tout autrement pénible, par les questions fâcheuses qu'elle vint malheureusement soulever. Elle prévenait le conseil d'une démarche faite en personne par un des émirs de Nedjm-Eddin, amiral ou chef de l'armée, pour sonder Guillaume de Sonnac sur les dispositions du roi de France, et témoigner du désir de son maître de vivre en paix et en harmonie avec lui et les siens. Mais aucune lettre, aucun firman du sultan n'appuyait cette déclaration.

Rien sans doute n'autorisait à soupçonner le grand maître d'avoir déguisé la vérité, ou d'avoir inventé cette communication dans le but de se donner plus d'importance. Néanmoins, les ennemis du Temple, et ils se montrèrent nombreux en Chypre, saisissant ce prétexte, se déchaînèrent tout à coup contre l'ordre entier; une animosité sans exemple s'empara de l'esprit des croisés, qui dès lors parurent oublier les services rendus par la célèbre institution, et méconnaître ceux qu'ils pouvaient en attendre dans cette campagne.

L'envie, on le sait, est rarement difficile en fait de crédulité; aussi, les calomnies les plus absurdes, les bruits les plus faciles à combattre furent accueillis comme des vérités incontestables. Bientôt, on ne douta plus que Guillaume de Sonnac n'eût sollicité lui-même l'émir

de venir le trouver. « N'est-il pas aussi étrange que » honteux, répétait-on de toute part en exaltant l'amour-» propre national, que, pour la première fois depuis les » croisades, des français osent parler de trêve sans » combats?.... Vit-on jamais négociation semblable » s'entamer sans l'insistance multipliée des Sarrasins? » Si le grand maître a pris la chose sur lui, il y a félonie; » dans le cas contraire, il forfait encore à l'honneur, » en laissant soupçonner que l'armée chrétienne, affai-» blie, découragée, divisée peut-être, redoute la coa-» lition des sultans et regrette de s'être ainsi aventurée! »

Sans partager une disposition aussi fâcheuse des esprits, le roi de France, mécontent de la démarche de Sonnac, lui fit donner l'ordre de ne plus se prêter dorénavant à de pareilles négociations, à moins d'une autorisation expresse. La chose en demeura là pour le moment, et cet incident allait tomber dans l'oubli, quand des espions égyptiens «ou arsacides», saisis sur les côtes de Chypre, amenés devant le connétable, et mis à la question, avouent dans les tortures, qu'ils avaient la mission de faire périr Louis IX, ses frères et tous les chefs de l'expédition; ils ajoutèrent, dit-on, que «Guil-» laume de Sonnac, initié à ces sourdes menées, n'était » point étranger à l'idée de cet horrible attentat! »

D'odieuses accusations circulent alors, et fondent à la fois, comme une noire tempête, sur le grand maître de l'ordre. « Il n'est que trop vrai, répétaient ses » détracteurs acharnés, non-seulement une correspon-» dance criminelle resserre depuis longtemps son » intimité avec Nedjm-Eddin, mais ils sont encore » parvenus à se voir. Dans une de ces entrevues mysté-

» rieuses, leur propre sang a coulé dans une même » palette, emblème de la fusion de leurs âmes, de leurs » intérêts futurs. Et le premier article du sacrilége pacte » était la mort du noble roi de France, de tous les siens!... — » Sonnac, ajoutait-on, n'a-t-il pas déjà trahi à Acre? » N'a-t-on pas divulgué quelques-uns des rites abominables » usités chez les Templiers, dans l'obscurité de leurs téné- » breux souterrains? Sont-ils jamais parvenus à le démentir » entièrement? N'adorent-ils pas en effet une idole, » vieille figure barbue dont la peau enfumée ressemble » à une toile polie, portant aux fosses de ses yeux deux » vives escarboucles reluisant comme la clarté du soleil? » Bien plus, n'entourent-ils pas la croix sainte de reptiles » impurs enlacés, se recourbant, se mordant la queue? » Leurs manoirs, leurs commanderies, ne sont-ils pas » souillés des plus infâmes débauches? Ah! l'ordre en- » tier, plongé dans le vice, est enfin parvenu au der- » nier degré de la corruption, comme il l'est à celui de » l'opulence! »

Telles étaient les indignes calomnies répandues, dès le commencement du XIIIe siècle, contre l'antique et

---

Michaud, Hist. des croisades, IV, pièces justif., 569. Monum. des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Hist. des Templiers, II, 8, 9. Hist. des croisades, in-8°, goth., ch. 68, p. 51. d'Argentré, Hist. de Bretagne. Le père J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis, 275. Lettre du comte d'Artois à Blanche de Castille. Anselme, tom. III, 160. M. de Sismondi, Hist. des républiques italiennes au moyen âge, III, 116, 117. Pierre des Vignes, LIII, p. 431. Lenain de Tillemont, manuscrit, Ier, 512. Maimbourg, Hist. des croisades, 364. M. Beraud de l'Allier, Hist. des sires de Bourbon, tom. Ier, 198.

valeureuse milice, et répétées plus énergiquement encore, en 1249, par des bouches chrétiennes. Mais l'esprit calme, réfléchi, éclairé, impartial de Louis, devait demeurer inaccessible à ces imputations. Aussi, ne se contentant pas de gémir d'un pareil déchaînement, il employa tous ses efforts pour démontrer l'invraisemblance de ces clameurs populaires. Il n'en fut pas de même de Robert, comte d'Artois, qui sentit dès lors germer dans son cœur une aversion qu'il conserva toujours contre les Templiers. En même temps, une fatale mésintelligence, commençait à naître entre cet ordre et les bannerets de France.

Ces tristes débats n'étaient point totalement assoupis encore, lorsqu'une affreuse épidémie, dont les symptômes s'étaient manifestés dès les premiers jours de l'année, vint tout à coup jeter l'épouvante dans le camp français. La première victime sembla choisie par le fléau meurtrier parmi les plus illustres têtes. Archambaud X, sire de Bourbon, dit le Jeune, le dernier des anciens comtes de ce nom, suzerains depuis trois cent soixante-huit ans, succomba le vendredi, 17 janvier, ayant à ses côtés son épouse, Jeanne de Chastillon, qui put lui fermer les yeux et ramener ses restes en France. Le noble preux ne laissait que deux filles; mais il était dans leur destinée de perpétuer, de rehausser encore un nom déjà si grand, si éminemment français !... Pierre, comte de Vendôme, Jean de Dreux, dit de Braine, sire de Saint-Valéry et de Gamaches, ancien comte de Mâcon, ne tardèrent pas à suivre Archambaud dans la tombe. Un des héros de Bouvines, Guillaume des Barres; Guillaume II, sire de Mello, grand maître des arbalétriers; le comte

prélats, il se repent, s'accuse même d'avoir cédé trop facilement aux instances de Henri de Lusignan, aux conseils de ses barons, et d'être demeuré ainsi tant de jours inutiles en Chypre.

L'épidémie paraissant diminuer d'intensité dans le courant de mars, Louis veut à tout prix faire quitter à l'armée ce foyer pestilentiel; ses efforts, ses ordres, ses dépenses, ne tendent qu'à ce but, et l'on voit enfin arriver d'Acre les bâtiments et les barques d'abordage dont il pressait la construction depuis son arrivée à Limissol. Le vénérable patriarche de Jérusalem, le connétable et le comte de Soissons, les conduisaient à ce port, où la cour avait depuis peu transféré sa résidence.

L'achat de la flottille et des approvisionnements nécessaires, venaient d'absorber une partie du trésor du roi, et cependant une foule de barons du plus haut lieu se trouvaient dénués de toutes ressources pour renouveler leurs équipages de guerre. Sur la caution royale, deux chevaliers croisés, Doria et Spinola, nobles et puissants commerçants de Gênes, ne craignirent pas d'avancer des sommes considérables, entre autres à Guillaume de Dampierre, comte de Flandre; à Gui, comte de Forez; à Gaucher de Chastillon; à Raoul, sire de Coucy; à d'autres encore.

La contagion, en se répandant dans les campagnes, avait empêché les travaux agricoles, arrêté tout échange, rendu difficile l'arrivée des denrées nécessaires, et les vivres, devenus rares dans l'île, commençaient à manquer sur la flotte. Vivement préoccupé de cette pénurie, Louis expédiait des messages de toute part, afin de se procurer des subsistances,

quand l'apparition d'un convoi considérable, parti de Venise avec un sauf-conduit de l'empereur, causa une satisfaction générale à l'armée.

Quoiqu'en guerre avec la sérénissime république, Frédéric II l'avait autorisée à amener des provisions aux croisés, et lui-même en envoyait abondamment « à son » ami, le roi de France ». Dans une missive impériale, il exprimait un vif désir de se joindre bientôt à l'expédition; mais « l'état d'hostilité dans lequel le retenait le pape » l'empêchait, disait-il, d'exécuter ce dessein. »

Louis écrivit une dernière fois de Limissol à Innocent IV, pour l'engager à se réconcilier avec Frédéric; « il sollicitait même sa bienveillance pour le bienfaiteur » de la chrétienté, le sauveur de l'armée croisée, menacée » d'une affreuse famine. » Instruite de la générosité de l'empereur, Blanche de Castille adressa au pape des instances non moins vives; mais l'inflexible pontife, n'écoutant que ses anciens ressentiments, persista dans son attitude menaçante; et ni Frédéric, ni aucun des siens, ne parurent en orient, où allaient affluer tant de croisés, partis de toutes les rongiés chrétiennes.

Profitant des premiers jours du printemps, les princes et les bannerets hivernés dans les îles voisines de Chypre, abordèrent successivement aux ports de Limissol et de Famagouste; des phalanges entières de pèlerins, entassées sur des navires de toute dimension, les rejoignirent à Limissol. Dans l'espace de quelques jours, se trouva réunie, prête à mettre à la voile, une flotte d'environ dix-huit cents bâtiments, dont cent vingt gros vaisseaux. Jamais un si grand nombre de navires ne s'étaient vus à la fois sur cette mer; jamais spectacle

plus imposant, plus majestueux, n'avait frappé tant d'augustes spectateurs! L'ordre parfait de l'armée navale, son ardeur guerrière, le nombre de ses combattants, ranimèrent la confiance dans tous les esprits. Le roi de France, portant déjà ses vues sur l'avenir d'une colonisation future, ne négligea aucun des moyens propres à en assurer le succès : il fit un choix d'hommes versés dans l'agriculture, et les munit d'une quantité suffisante de charrues, de hoyaux, et d'autres instruments aratoires; cette milice paisible devait utiliser la victoire, cultiver les terres, féconder des contrées incultes, y introduire l'expérience européenne, et procurer ainsi à l'armée des ressources certaines, si celles du pays lui étaient enlevées.

Avant de s'éloigner du royaume de Chypre, Louis IX, rapportent les chroniques arabes, envoya un de ses hérauts d'armes au sultan du Caire, pour le défier, suivant toutes les règles et les statuts de la chevalerie. Ce cartel, qui ne nous est point parvenu, fut suivi d'une lettre non moins singulière, évidemment composée par les auteurs orientaux, pour jeter une sorte de ridicule ou d'odieux sur le généralissime de la croisade. Cette missive était ainsi conçue :

« Tu n'ignores pas que je suis le représentant des » disciples de l'Évangile, comme je te reconnais toi-même » pour chef des musulmans. Tu aurais pu savoir que » les chrétiens, ayant porté les armes dans l'Andalousie, » y ont soumis les infidèles à un tribut, et les ont amenés » comme un troupeau de bœufs. Le massacre des hommes, » le veuvage des femmes, l'esclavage des enfants, ont » puni la résistance des vaincus. Que ce terrible exemple

» te suffise ! Hâte-toi donc de me jurer soumission, de » reconnaître l'autorité de l'Église chrétienne, et de rendre » sous mes yeux hommage solennel à la croix. Sinon, » je saurai t'atteindre au sein de ton harem, et ton » royaume deviendra mon butin. Je te préviens que les » soldats auxquels je commande couvrent les plus vastes » plaines, et qu'ils égalent en nombre les grains de sable » du désert. C'est le destin lui-même qui les a fait lever » et qui les déchaîne contre toi ! »

Ce message trouva Nedjm-Eddin tellement souffrant de son ancienne blessure, rouverte et dégénérée en fistule, que, se croyant près de sa fin, il avait mandé pour les rembourser tous les créanciers du trésor.

La lecture de la lettre royale, ajoutent les historiens déjà cités, fit répandre d'abondantes larmes au sultan, dont le premier mouvement fut de se recommander à Dieu, au prophète, en se résignant comme bon musulman à leur volonté. On l'entendit s'écrier : Nous sommes à Dieu ! nous retournerons à lui ! — Puis, appelant le cadi Boha-Joheir-Eddin, il lui dicta cette réponse, d'une voix affaiblie :

« Au nom du Dieu, clément et miséricordieux, le sa- » lut soit sur notre prophète Mahomet et sur sa famille !

» Ta lettre nous est parvenue : tu cherches à nous » effrayer par le nombre de tes armées et la multitude de » tes soldats. Et nous aussi, nous savons manier le glaive, » et jamais ennemi ne nous attaqua impunément. La mort » a été le prix de ceux qui l'ont osé. Insensé que tu es ! » tu n'as vu ni le tranchant de nos épées, ni l'impétuo- » sité de nos guerriers ! Tu sembles oublier aussi com- » ment nous avons chassé les chrétiens des pays qu'ils

» avaient conquis ! Le jour va venir qui décidera entre » les disciples du Christ et les vrais croyants, et ce jour te » couvrira de confusion. Il faut bien que les méchants » connaissent le sort qui leur est réservé. En lisant ceci, » rappelle-toi le verset de la Sourate des Abeilles. — Le » décret de Dieu va toujours son cours ; gardez-vous d'en » hâter le terme ! Souviens-toi également du dernier » verset de la Sourate Sad. Dans peu vous connaîtrez ce » qu'il voulait dire.

» Moi, je m'en rapporte à ces paroles du Très-Haut » (assurément je ne puis en citer de plus véridiques) : » combien de fois une poignée d'hommes n'a-t-elle pas » mis en fuite des armées innombrables, par la permis- » sion divine ! car Dieu protége ses fidèles. Et d'ailleurs, » les sages n'ont-ils pas dit : Le méchant s'attirera sa » propre ruine ? Ainsi ta méchanceté causera ta perte, » et quand tu auras succombé, n'accuse que ta présom- » ption et ton orgueil. Adieu ! »

LVII. Le vendredi d'avant la Pentecôte (13 mai 1249), Louis, comme à son départ d'Aigues-Mortes, remonta sur « la Monnaie » avec la reine Marguerite, le comte et la comtesse d'Anjou-Provence, le comte d'Artois, le légat, les ecclésiastiques de la chapelle, les officiers et

---

M. Reinaud, de l'institut, Trad. des historiens arabes, 449, 450. Extrait des manuscrits arabes. M. Michaud, Hist. des crois., IV, 125. 130. Corresp. d'orient (du même), VI, p. 4, 5. Manusc. arabe cité. Événements intéressants de l'hist. musulmane, écrit de la main de l'auteur (Ibrahim-ben, Mohamed-hen-Eydemor) depuis 628 de l'égire jusqu'en 659. Le comte de Lacepède, Hist. civile de l'Europe, V, 271. Joinville, fol. 32.

les serviteurs du palais. Le même soir, environ deux mille huit cents chevaliers, non compris les hommes d'armes et les gens de pied, s'embarquèrent. Chaque commandant de vaisseau reçut un billet cacheté, avec injonction de marcher droit en Égypte.

L'armée flottante, ralliée en dehors de la rade, voiles au vent, flammes déployées, s'ébranla enfin. « Ce »fust, disent les chroniques, chose moult belle et plai- »sante à veoir; car sembloist voirement que la mer, tant »comme on povoist veoir à l'œil naturel, fust couverte »de toiles, pavillons, masts et cordaiges.» Un déplorable incident vint bientôt changer cette admiration en tristesse.

L'ordre de se diriger sur Damiette venait d'être renouvelé à son de trompe sur tous les vaisseaux, quand, en vue de la pointe de Limissol, le jour de la Pentecôte, un temps de calme plat engagea le roi à mettre pied à terre avec sa famille et les principaux chefs, afin d'entendre l'office divin dans une église voisine du rivage. Mais à peine Louis est-il revenu à bord, qu'un ouragan des plus impétueux disperse la flotte, sépare les vaisseaux, et les pousse sur les récifs. La nuit arrive, sombre, orageuse, terrible; la confusion augmente; les navires démâtés se heurtent, s'entre-choquent, et, luttant contre les vagues courroucées, errent au hasard sur cette mer que la bible peint « pleine de fureur, grondant »comme le tonnerre.» Les uns sont lancés vers la plage d'Acre; d'autres, sur un point opposé; le plus grand nombre cherche à se rallier et à se porter mutuellement secours; mais l'obscurité s'y oppose, et au milieu d'un inexprimable désordre, une foule de croisés périssent

sur les bâtiments entr'ouverts qui disparaissent dans l'abîme.

Le lendemain, au point du jour, le temps s'étant radouci, on put rentrer dans la rade de Limissol, où la nef royale, par une sorte de protection miraculeuse, était parvenue à se mettre en sûreté; mais sept cents chevaliers répondirent seuls à l'appel!

Profitant d'un vent favorable, Louis, le 16 mai, s'éloigne des côtes de Chypre et rejoint la plupart de ses bâtiments, dispersés par la tempête. Il ne tarda pas à rencontrer la flotte du duc de Bourgogne, qui arrivait de Rhodes, après avoir passé l'hiver en Morée. Hugues IV était accompagné de Guillaume de Villehardouin, devenu prince d'Achaïe par l'échange récemment conclu entre son père et le sire de Champlitte. Guillaume de Salisbury, suivi de deux cents chevaliers anglais, conduisait les vaisseaux de Villehardouin, et voguait avec l'escadre bourguignonne.

L'inconstance du temps ayant de nouveau retardé la navigation, on se trouvait encore en pleine mer le 30 mai, jour de la Trinité; mais cette grande fête n'en fut pas moins célébrée avec pompe sur les vaisseaux de la flotte.

Quatre jours après, les matelots de guette dans la nuit du jeudi au vendredi (3 et 4 juin) crurent reconnaître les plages sablonneuses de l'Égypte; mais n'osant manifester l'émotion qui les agitait, ils demeurèrent plusieurs heures, le regard fixé sur le terme si ardemment désiré.

Enfin, aux premiers rayons de l'aurore: — Terre! terre! s'écrièrent-ils de toute la force de leur poitrine

et en frappant des mains. — Terre! terre! répondirent les marins de garde, immobiles sur le tillac; et ces cris se répétèrent sur tous les navires à la fois. Un des nautonniers de la nef royale, en sentinelle sur la hune du plus haut mât, fit alors entendre ces paroles d'une voix tonnante : « Nous n'avons qu'à recommander nos » pauvres âmes à Dieu! nous voici devant Damiette! » nous n'en sommes qu'à un mille. »

L'équipage accourt aussitôt en désordre, chefs et soldats, hommes d'armes et clercs. Les princes, les princesses, les grands officiers à demi-vêtus, s'élancent également sur le pont, où règne cependant un morne silence. Là, tous s'agenouillent, tous font le signe de la croix, et les vieux guerriers eux-mêmes sont en proie à l'étrange terreur dont jamais chrétien ne sut se défendre, en face de cette terre trop souvent ouverte pour lui « comme un tombeau béant ».

Louis seul a conservé son sang-froid; réunissant autour de lui les princes, les hauts barons et les prud'hommes : « Amis, dit-il d'une voix assurée, que le » Ciel nous trouve inséparables dans notre charité, et » nous serons invincibles. Sans une permission mani- » feste, toute divine, nous trouverions-nous ainsi trans- » portés au loin, près d'aborder un pays si puissam- » ment défendu? Quant à moi, je ne suis point ici le » roi de France; je représente encore moins la sainte » Église. C'est vous et moi, nous tous, amis, qui le » devenons ensemble, l'un et l'autre, par notre union. » Votre souverain n'est plus qu'un homme faible, dont » Dieu, quand il lui plaira, emportera la vie d'un souffle; » et cependant, croyez-en ses paroles : Tout est pour

» nous, quels que soient les événements. Vaincus,... le » martyre nous appartient. Triomphants,... nous rehaus- » sons la gloire du Très-Haut, nous ajoutons à celle de » la France, même de la chrétienté tout entière! Certes, » ne serait-il pas insensé de croire que le Tout-Puissant » nous aurait suscités en vain? Non, non, amis;... c'est » ici sa propre cause,... nous vaincrons par le Christ! » Il triomphera en nous! Que la gloire, l'honneur, les » bénédictions se rendent à son saint nom! »

A ces paroles, l'air retentit d'acclamations, de cris de joie, les clercs ont revêtu leurs étoles et entonné de saints cantiques; les marins y répondent en chœur, et au milieu des chants sacrés, du bruit des armes, des ordres transmis de navire en navire, les croisés provençaux font entendre ces vers de Peyrols d'Auvergne :

« Damiette nous attend! La Tour Blanche pleure » l'aigle chassé par le vautour.... Bien lâche cil qui se » laisse dépouiller par tel oisel. »

Sur chaque nef, sur chaque galère, sur chaque bâtiment, se pressent en foule les hommes d'armes et les pèlerins. Les croisés venus du nord s'émerveillent surtout à la vue de ces plages si nouvelles, et ne se lassent pas de questionner les vieux prud'hommes qui, trente-un ans auparavant (juillet 1218, 615 de l'hégire), sous les ordres de Jean de Brienne, se sont trouvés au siége de Damiette. Ces braves se plaisent à leur montrer les points les plus saillants, à reconnaître les nouvelles fortifications, à narrer surtout l'opiniâtre défense de Mélek-el-Kamit, père de Nedjm-Eddin, observant toutefois combien, selon leur coutume, les auteurs

arabes ont exagéré le nombre des croisés, en le portant à quatre cent mille fantassins et à soixante-dix mille cavaliers.

« Là, continuaient-ils, s'élève la tour des Sarrasins; » ici, la haute tour Turicte, où l'on allumait les feux du » soir. Dans cette partie de la ville et dans les environs, » éclata, la veille de saint André l'Apôtre, l'orage » épouvantable pendant lequel les poissons entrèrent » jusques dans les tentes des pèlerins, dont les malades » se noyèrent dans leurs lits.

» Mais dans cette nuit de désespoir, le glorieux saint » Georges et des légions d'anges apparurent au camp » des Sarrasins; une voix horrible, sépulcrale, courant » au milieu de l'armée musulmane, répétait : Fuyez, » ou vous mourrez ! — Saisis d'épouvante, le sultan, les » émirs s'enfuirent éperdus, laissant encore dix mille » hommes de garnison et quatre-vingt mille habitants. » Nous accourûmes alors; nous nous emparâmes de la » tour du Nil, et les Sarrasins faits prisonniers nous de- » mandèrent à voir les hommes vêtus de blanc et de » rouge qui les avaient combattus avec un courage » surnaturel et des armes inconnues. Des larmes de joie » coulèrent de nos yeux à la découverte de ce secours » insigne de la milice du Ciel. Reprenant courage, » nous fîmes placer le *Carracio* au milieu de l'armée, » le jour de la Pentecôte, en présence du bienheu- » reux François d'Assise, qui partageait nos périls. » Notre acharnement contre les infidèles ne connut plus » de bornes, car nous avions appris que cinq cents têtes » de chevaliers décapités ornaient les palais de la » Haute et Basse-Égypte.

» Enfin, le 5 novembre, après le chant du *Kyrie eleïson*, » entonné du haut de la tour de la Chaîne, dont nous » venions de nous emparer, le légat du pape donna le » signal de l'attaque en psalmodiant le *Te Deum*. Les » chevaliers de l'Hôpital et du Temple, avant-garde » de nos phalanges, répétèrent leurs cris d'armes : Sainte » croix ! Saint sépulcre !.... et Damiette se trouva ainsi » prise par la grâce de Dieu.... Mais elle était encombrée » des malheureuses victimes de la faim et de la peste.... » une odeur insupportable s'en exhalait; il fallut modérer » l'ardeur des soldats, qui s'y précipitaient pêle-mêle. » Aussi, l'aspect de cette malheureuse cité nous ins- » pirait une profonde pitié, car les morts y avaient » tué les vivants. »

Tels étaient les récits sur lesquels ne pouvaient tarir les guerriers aux cheveux blancs, aux larges cicatrices, et qu'écoutait avidement la foule empressée autour d'eux, tout en contemplant le magnifique spectacle offert à sa vue.

Plus forte en 1249 qu'Alexandrie et le Caire, « la » victorieuse El-Kahira, Damiette », vivement éclairée en ce moment par mille rayons de feu, étalait dans un magnifique amphithéâtre circulaire ses minarets à coupoles d'or, sa triple enceinte de briques rouges, ses fossés profonds et ses remparts aux vingt-huit tours. En avant du hâvre, se dressait encore une autre tour isolée, merveilleuse en force et en hauteur ; de sa base, partaient d'énormes chaînes de fer qui, joignant les murs d'enceinte, barraient entièrement l'entrée du port. Aussi, disait-on de la tour de la Chaîne : « Tant » qu'il y aura gens pour la défendre et bonnes muni-

» tions, Damiette ne sera prise de force, si Dieu ne le » permet par miracle. »

Cette importante cité, assiégée jadis et enlevée aux mahométans par Roger, roi de Sicile, l'an 550 de l'hégire, paraissait commander à la fois à la mer et à l'une des sept branches du Nil, si célèbres dans les poésies orientales, et dont les quatre principales forment le Delta.

Non loin de ce rivage sablonneux, uniforme, mais qui laisse voir à l'horizon les immenses couronnes de neige du Liban, se groupaient, sur une verdure toujours fraîche, des bosquets de tamarys, de bananiers, d'orangers, aux parfums suaves; les platanes, les sycomores et les grenadiers, élevaient leurs cimes au milieu des touffes de roseaux et des forêts de papyrus. Le long des rizières, le cristal de l'onde disparaissait sous les larges feuilles vertes du lotus et du nénuphar. Puis, sous les dômes embaumés de l'acacia, parmi les roseaux du Delta, le maïs, le lin ou les branches de l'ébénier,

---

Joinville, fol. 32. Savary, Lettres sur l'Égypte, 1er, 273. M. Michaud, Hist. des crois., III, 431, IV, 122, 128, 129, 130, Lettre de Robert de France à sa mère. Hist. des crois., in 8°, goth., ch. 34. Anselme, II, fol. 392. M. Reinaud, de l'institut, Ext. des manuscrits arabes. Jacques de Vitry, Hist. orientale, liv. III, 373. M. Silvestre de Sacy, Notice des manuscrits de dom Berthereau. (Mag. encycl., 7e année, 21.) Hist. litt. de la France, XV, 454. Chron. orient. Vincens de Beauvais, 1304. Lenain de Tillemont, manuscrit, 515. MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'orient, 1er, VI, 344, 351. Hist. litt. de la Fr., XVIII, 25. L'anonyme de Reggio, témoin oculaire. Maimbourg, 215. Chronique de Rains, ch. XIII, 100, XIV, 113, XXVI, 198.

se jouaient des nuées d'oiseaux, pacifique croisade, annuel pèlerinage de voyageurs ailés, s'élançant des bords du Gange, du Niger, de l'Archipel et du Bosphore, vers la patrie de l'ibis et du crocodile.

Combien de souvenirs animaient les bords du grand fleuve, dont les eaux fécondes coulaient, tantôt dans une plaine riante, et tantôt allaient se briser contre des rochers gigantesques!... Sous le soleil des tropiques, en face des chrétiens du XIIIe siècle, s'étendait cette merveilleuse Égypte.... Ici, les pyramides, au mystérieux langage de pierre, où veillent les grandes ombres des Nemrod et des Sésostris, et d'où les siècles purent contempler tant de fois la valeur française !... Là, Nécropolis, la ville aux tombeaux..., Memphis, Babylone, Thèbes aux cent portes, la mer Rouge, les patriarches et les Pharaons... A Tanis, le législateur des Hébreux sauvé dans un berceau de joncs.... La tombe où dort Jérémie.... Joseph, Marie, le Fils de l'homme, étaient venus chercher un refuge sur ces mêmes bords....

Il fallut bientôt s'arracher aux émotions dont on ne pouvait se défendre en présence d'une terre marquée en quelque sorte du doigt de l'Éternel. Un grand mouvement qui régnait sur la plage faisait présager une défense désespérée. Malgré la maladie grave qui le retenait à Aschmoun, à une petite journée de distance, Nedjm-Eddin dirigeait les préparatifs ; par ses soins, Damiette se trouvait pourvue d'immenses approvisionnements d'armes et de vivres, et le plus brave de ses capitaines, l'émir Fakr-Eddin (gloire de la religion), veillait spécialement sur la cité. Dévoué au «Fils de

» l'Épée (le prophète), » il disait souvent « la guerre est » l'échelle du paradis ».

Un premier succès des armes françaises vint jeter l'épouvante au cœur de l'émir; quelques-unes de ses galères ayant voulu reconnaître de près les forces des croisés, furent aussitôt attaquées et coulées bas.

Toutefois, la présence du sultan au camp d'Achsmoun y comprima la terreur que l'approche de l'expédition chrétienne et ce premier échec avaient répandue chez les Musulmans. Prince éclairé, courageux, entreprenant, cher aux orientaux, Nedjm-Eddin comptait une foule de chefs dévoués, dans sa garde, surtout, commandée par le célèbre Aybek, turc d'origine, conduit en Égypte presque au sortir de l'enfance avec les jeunes esclaves achetés pour former la milice étrangère, dont s'entouraient les descendants de Saladin. A ces esclaves appelés d'abord mamlucks (soumis), on en adjoignit plus tard d'autres venus du Mogol, qu'on éleva aux exercices militaires dans une île vis-à-vis du vieux Caire, d'où ils prirent le nom de « Baharytes » ou Maritimes (du mot arabe bahar, mer, grand fleuve). L'honneur de faire partie de cette « haleah » (garde du sultan) conduisait presque toujours à l'affranchissement. Aybek offrait la preuve vivante qu'avec un talent et un courage supérieurs, on pouvait, des rangs de cette milice, parvenir aux plus hautes dignités.

Fakr-Eddin et Aybek achevaient de former leur camp, d'après les ordres de Nedjm-Eddin, le vendredi 4 juin, quand la flotte chrétienne jeta l'ancre en face de l'armée mahométane. En ce moment, la grosse cloche de

cuivre de Damiette avertit de se ranger en bataille, et l'émir rapprocha ses vaisseaux le plus possible de ceux des croisés.

Damiette apparaissait alors mieux encore aux regards des Français, et ses habitants se trouvaient à la veille de répéter ces vers plaintifs proférés pendant le dernier siége :

« O souverain de l'Égypte, si tu tardes à me secourir, » c'en est fait de ma puissance..., c'en est fait de ma » gloire !

» Bientôt la croix va se déployer sur mes édifices ruinés, et la cloche des infidèles proclamera dans mes » remparts désolés le triomphe de l'Évangile !.... Malheureuse !.... malheureuse Damiette ! »

Les croisés sont surtout émerveillés de la richesse déployée par les ennemis qu'ils vont combattre ; car parmi eux, rapportent les chroniques « estoient moult » belles gens à veoir et regarder ; l'émir portoist armes d'or que le soleil faisoist estinceler de mille feux ; » tandis que les chrétiens et les infidèles attachent les uns sur les autres des regards étonnés, un bruit étrange de cloches, de timbales, de cors sarrasinois, de tambours, et d'autres instruments guerriers, arrive sans cesse du rivage à la flotte silencieuse.

LVIII. Cependant Louis réunit en conseil de guerre, sur la nef royale, les princes, les hauts barons, les grands officiers de la couronne ; le légat, les prélats s'y trouvent, et l'on y appelle encore les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital, qui rejoignaient au moment même l'armée chrétienne à la tête d'un bon nombre de chevaliers. La question principale est celle du débarquement : le roi

l'expose en peu de mots, témoignant personnellement le désir de marcher sur-le-champ à l'ennemi; mais une vive opposition se manifeste. Les uns font entrevoir le danger de descendre à terre sur un point où sont concentrées presque toutes les forces sarrasines; d'autres veulent qu'on ait au moins le temps de se reconnaître, sans brusquer une pareille tentative. Le plus grand nombre, enfin, exprime le vœu d'attendre le reste de la flotte partie de Chypre, et si cruellement dispersée par la tempête. En effet, sur environ soixante mille combattants, y compris dix mille cavaliers, sortis des divers ports de la Méditerranée, à peine en comptait-on un tiers devant Damiette.

Se hâtant de prendre la parole : « Amis, s'écrie Louis, » un plus long délai serait fatal à notre cause; il accroî- » trait la confiance de ces ennemis que vous voyez épiant » nos moindres manœuvres, nos propres paroles pour » ainsi dire. Notre hésitation ne saurait leur échapper; » d'ailleurs, Damiette, vous pouvez vous en convaincre, » n'offre point de port; et qu'il survienne un coup de » vent, nos vaisseaux seront encore dispersés au loin. » Amis, croyez-moi;... le combat, voilà notre salut.... » marchons-y sans craindre et sans tarder. »

Le front du roi était rayonnant; sa voix pénètre les cœurs, entraîne les esprits; nul ne songe même à lui répondre, et l'on se sépare, résolu d'effectuer la descente le lendemain au point du jour. Les heures qui restaient ne furent pas consacrées au repos. Louis avait donné l'exemple, en appelant son confesseur, et la plupart des croisés employèrent cet intervalle à recourir au sacrement de la pénitence, à faire leur tes-

tament, et à mettre ordre à leurs affaires spirituelles et temporelles, comme « gens délibérés à mourir, s'il » plaisoist à nostre sire Jésus-Christ de l'aveoir pour » agréable ».

En les jugeant d'après sa bravoure et son expérience, Fakr-Eddin semblait avoir prévu la résolution des croisés; aussi ses troupes s'échelonnèrent le long du rivage, garnirent les points les plus exposés, et en même temps, sa flotte gagna l'embouchure du Nil, afin d'ôter aux chrétiens le moyen de se renforcer de ce côté, ou de se sauver en cas de déroute. La haute renommée de l'émir inspirait une telle confiance à ses soldats, qu'ils se regardaient comme plus certains de la victoire que s'ils étaient commandés par le sultan en personne. Le nom du valeureux chef ne se prononçait parmi eux qu'avec une sorte de vénération, et il en était de même dans toute la Palestine, « où l'on aime les choses anciennes que » Dieu a gardées de vilain reproche ». Fakr-Eddin se prétendait armé chevalier par Frédéric II; aussi, voyait-on sur sa bannière, toujours portée devant lui, les armes impériales, mi-parties de celles du sultan « de Halape », devenues les siennes.

La journée du vendredi s'écoula dans ces divers préparatifs. Pendant la nuit, des feux brûlèrent sur la plage, faisant reluire l'armure des sentinelles qui veillaient, la lance à la main. Des fanaux éclairaient également les mâts des vaisseaux.

Le lendemain (samedi 5 juin), avant l'aube, Louis ayant déjà rallié sur un même point les galères, les bateaux plats et les chaloupes, rangea sa flotte sur deux lignes, offrant un immense front, à quatre milles du lac Tourbos, à un mille

et demi de l'embouchure du Nil, afin d'occuper la presque totalité de la longueur du rivage. Il plaça aux deux ailes les barques où se pressaient les arbalétriers et fit transmettre ses ordres à chaque chef; prenant alors congé de la reine, qui devait demeurer sur la nef royale, le monarque s'élance tout armé sur un des bâtiments d'abordage, ayant auprès de lui quelques-uns de ses serviteurs, entre autres Jean-Pierre-le-Sarrasin, son chambellan. Monté sur un autre canot, le légat, revêtu de ses ornements pontificaux, tenait à la main la croix triomphale, nue et découverte, et la montrait à toute la flotte, qu'il semblait bénir. Les deux nacelles, chargées de la fortune de la France et du signe de la rédemption, sillonnèrent légèrement les flots, guidées par l'étendard royal.

Le gonfanon de Saint-Denis flottait dans «la barge» du sire Gauthier, où se trouvaient aussi Mathieu de Marli, et Geoffroy de Sargines; les autres bâtiments, même celui du monarque, marchaient derrière.

Le comte d'Anjou-Provence, le roi de Chypre, les princes, les grands officiers, les simples chevaliers et les hommes d'armes, se jetèrent sur d'autres embarcations; et chacun en silence se prépara de son mieux à «se montrer bon croisé, quoi qu'il en puisse advenir.» Un vif sentiment de piété remue et embrâse tous les cœurs; on voit même deux gentilshommes, ennemis à outrance, se tendre la main et «s'embrasser de bon »amour, ne voulant pas se mettre en péril de trépas »la haine dans l'âme.»

Louis se recommande alors à notre seigneur Jésus-Christ, à sa miséricorde, à sa sainte croix, et demeure

quelque temps agenouillé; puis, se relevant tout à coup, et se plaçant à la tête de l'aile droite: «En avant! en » avant! s'écrie-t-il.» Les rameurs obéissent, et l'armée s'ébranle tout entière à la voix de son souverain.

Rapprochée de l'embouchure du Nil, l'aile gauche reconnaissait pour chef le comte de Jaffa, du lignage de Joinville et cousin germain du comte de Montbelliard. Sa galère, sur laquelle était peint l'écu blasonné de ses armes, étalait les plus vives couleurs : aux pavillons, sur les mâts, à la proue, à la poupe, partout étincelait «le champ d'azur à la croix pâtée de gueules». Sous les ordres d'un maître pilote, trois cents matelots, les bras nus, faisaient fendre l'onde à la brillante nef. Le choc des boucliers de métal, celui des rames, le son des cors, les cris poussés par des milliers de voix, produisaient sur ce point un tel mélange de bruits, qu'on eût dit «la foudre grondant au milieu » des nuages »!

Le roi avait mis à la disposition de Jean de Beaumont, grand chambrier de France, une galère de débarquement, sur laquelle montaient aussi Érard de Brienne et le sire de Joinville; la trouvant trop chargée, le sénéchal de Champagne chercha à rejoindre la chaloupe de la grande nef royale, d'où on lui criait: « A » l'enseigne Monseigneur-Sainct-Denis! »

A cette invitation, les rameurs, se dirigèrent vers l'oriflamme, déjà ils n'en étaient plus qu'à un trait d'arc, quand un sarrasin, entraîné par son cheval, ou plutôt se croyant suivi de ses compagnons, arriva, la lance en arrêt, jusqu'aux chevaliers. Un mouvement involontaire d'indignation saisit les croisés à la vue de l'audacieux in-

fidèle qui, bientôt percé de coups, disparut au milieu des flots.

Le sénéchal de Champagne et ses compagnons se trouvant en ce moment les plus rapprochés d'un point du rivage demeuré sans défense, allaient tenter l'abordage, lorsqu'un détachement d'environ six mille turcs parut tout à coup en face d'eux. Joinville, Érard de Brienne, et leurs valeureux frères d'armes, n'hésitent pas; ils s'élancent sur le sable, y enfoncent la pointe de leurs écus, et tenant leurs piques en arrêt, attendent les ennemis sans pâlir. Redoutant quelque embûche, les sarrasins font volte-face, s'éloignent, et les héros champenois sont sauvés.

En ce moment, accourut hors d'haleine un écuyer de Baudouin de Rameru, de la lignée de Brienne. «Messire, dit-il au sénéchal, mon maître vous sup»plie de ne point vous éloigner; car si bougez, il se »trouve en grand péril d'être enveloppé.» Le sire de Joinville le promit; puis, se retournant dès que l'écuyer fut reparti, il n'aperçut plus aucun des siens auprès de lui. Toutefois, fidèle à sa parole, il demeura comme cloué à la même place. Peu d'instants après, il fut rejoint

---

Maimbourg, Hist. des crois. Joinville, 2, 31, 32, 35. Dom Berthereau, manuscrit. La Branche aux réaux lignages, fol. 611. M. Reinaud, de l'institut, Ext. des historiens arabes, 448, 451. Le comte de Ségur, Hist. de saint Louis, 163. Hist. des Templiers, II, p. 10. Le père J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis, 318. Biog. univ., XXXI, 27. Art de vérifier les dates, fol. 304. Mathieu Paris. Anselme, Ier, f. 83. Les Prouesses de plusieurs rois, manuscrit, 191. Hist. des crois., in-8°, goth. Makriri, f. 531. Chron. de Flandre, ch. XXIII, 55.

par le sire de Rameru, « qui lui en sut gré toute sa vie » ; ce baron arrivait escorté de mille chevaliers ou sergents d'armes ; et tous ensemble, poussant des cris de joie, eurent bientôt franchi la distance qui les séparait de la terre ferme, et se trouvèrent les premiers à fouler le sol égyptien.

Les flots, le sable, des rochers à fleur d'eau, s'opposaient encore au débarquement. Plusieurs bannerets s'élancent hors des bateaux et veulent rejoindre à pied l'autre rive du fleuve ; mais les sarrasins les gagnent de vitesse, et « viennent si rudement sur eux, qu'ils sem- » bloient devoir tout occyre et descouper. » En vain les croisés forment-ils leurs rangs en bon ordre pour repousser l'ennemi, plusieurs tombent percés de dards et de javelines. Toutefois, la galère du comte de Jaffa, redoublant d'efforts, parvient à toucher la plage ; ce prince en sort le premier, suivi de ses hommes d'armes, et ses pavillons flottent le long du Nil. Un corps considérable de cavaliers arabes s'étaient précipités à leur rencontre ; mais bientôt ils s'éloignèrent, frappés d'épouvante à la vue des croisés, immobiles, serrés les uns contre les autres, le cimeterre au poing, « et combattant de telle manière, qu'ils semblaient » n'avoir souffert ni travaux ni angoisses de mer : et » cela par la vertu de Jésus-Christ et de la sainte vraie » croix, que le légat tenait au-dessus de sa tête contre les » mécréants. »

Cependant l'aile droite de la flotte, où se trouvaient le roi, le légat, l'oriflamme et l'élite de l'armée, n'avait pu encore aborder ; Louis en frémissait d'impatience : l'épée nue à la main, les yeux fixés sur la

grève, il pressait vivement les rameurs, les engageait à redoubler d'efforts, et, à chaque mouvement du canot, il voulait s'élancer à terre, n'importe sur quel point. Effrayés du péril : « Sire, lui représentaient les pru-» d'hommes d'âge, regagnez plutôt un des grands » vaisseaux, pour y demeurer jusqu'au débarquement » complet de l'armée. S'il réussit selon nos vœux, vous » le soutiendrez ;... si, ce qu'à Dieu ne plaise ! la plu-» part de vos soldats succombent, ne faut-il pas vous » conserver pour le reste de l'expédition, afin de tenter » encore la conquête de la Palestine ? »

En ce moment, une grêle de flèches obscurcit les airs comme une épaisse nuée, et vint tomber autour du bâtiment : « Li roy vist ce, et si fust tout comme forcené » : « En avant !.... marchons en avant ! où est le Dieu de » Louis ? s'écria-t-il, en montrant de la main aux che-» valiers interdits le bateau de l'oriflamme prêt à attein-» dre le rivage devant le fort Vitry ». Laissant alors le légat en arrière, Louis, le casque en tête, l'écu au col, « joint ses pieds, se précipite dans le fleuve, » ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, » et se dirige vers le côté de la plage où il croit trouver bon nombre de croisés réunis. Hâtant sa marche à travers les eaux vers le fort Vitry, il aperçoit les siens aux prises avec un détachement de musulmans ; alors, malgré les cris des prud'hommes demeurés sur la nef, il court se jeter au plus épais de la mêlée.

Mais de fidèles chevaliers, « se férissant en tas dans » la mer », l'ont bientôt rejoint, pour lui faire un rempart de leurs corps. Ce sont Geoffroy de Sargines, Mathieu de Marli, Jean de Beaumont, Philippe de Nan-

teuil, Gauthier d'Entragues, Jean d'Orléans, Hugues de Trichastel, Raoul de Vannon, Hugues d'Escoz, Raoul de Coucy, Gauthier de la Horgne et Robert d'Aspremont. Pierre Mauclerc et le duc de Bourgogne leur disputent aussi l'honneur de défendre le roi de France, et accourent, dans l'eau et le sable jusqu'aux genoux.

Louis fait alors tant « d'armes que c'est merveille, et »se férit par si grand fureur et hardiesse, que, fort »espouvantés, les sarrasins abandonnent le fort qu'ils »venaient défendre, et se mettent en fuite vers la cité »de Damiette, et regardoist-on le roy de toute part »pour son bien faire. » On le reconnaissait à sa haute taille, au feu de ses regards, à son attitude martiale, à ses cheveux blonds flottant sous son heaume.

En cette rencontre périrent quatre émirs et le prince musulman qui avait commandé à la bataille où avait été tué le comte de Bar, se trouva au nombre des morts; c'était, disait-on, le plus grand seigneur d'Égypte après le soudan.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, Louis planta sa lance sur la terre d'Égypte, en s'écriant de toutes ses »forces : « Montjoye !... Montjoye !... Sainct-Denis ! »

Des larmes de reconnaissance inondent ses paupières; il se prosterne, frappe sa poitrine, lève les yeux et les mains au ciel, et demeure ainsi quelque temps en oraison. Mais reprenant ses armes, il marche droit au pavillon du comte de Jaffa, appelle les braves qui l'y ont devancé, le sénéchal de Champagne, Érard de Brienne, le sire de Rameru, et leur tend la main en signe de fraternité et de partage de gloire.

Il était environ midi : le soleil versait des torrents de flammes sur la plage sablonneuse; une chaleur suffocante régnait dans l'atmosphère embrasée, et l'on se disposait à dresser des tentes afin de garantir les soldats, qui étouffaient sous leurs « chapels de fer ».

Tout à coup, retentissent les cors recourbés des musulmans, leurs nacaires (timbales énormes, dont deux formaient la charge d'un éléphant); la grosse cloche de la mosquée de Damiette sonnait l'alarme à longs tintements redoublés; de la tour de la Chaîne, dont les soixante-dix chambres étaient remplies de turcs armés, partaient d'affreuses imprécations, de sauvages hurlements, d'horribles blasphèmes contre les chrétiens, « et, » dit un vieux poëte, leur effroyable druge, semblable au » meschief du déluge, estoist hydeulx à ouïr ! » Tandis que les échos répétaient ce bruit sur la côte, des étendards de toutes couleurs, de toutes nations, se déployaient à l'envi sur la grève orientale. Enseignes du Christ, emblèmes de Mahomet, amies, ennemies, renommées, obscures, ces bannières flottaient au vent, plantées en terre et gardées par les plus valeureux combattants.

Au milieu de ces apprêts, une grêle de pierres et de javelots, lancés de plusieurs points, tombent sur les chrétiens débarqués, atteignent ceux qui tentent l'abordage, et jettent la confusion dans tous les rangs. Quittant l'embouchure du fleuve, la flotte musulmane cherche à barrer le passage aux vaisseaux de l'expédition; mais revenus d'un premier moment de surprise, les chevaliers d'Europe s'élancent contre l'élite des cavaliers musulmans. Les uns invoquent le

Christ, les autres le Prophète : tous les regards étincellent de furie.

Les fantassins croisés attaquent corps à corps les archers arabes; une lutte semblable s'engage sur mer : là, les sarrasins, supérieurs en nombre et moins gênés dans leurs manœuvres, ont d'abord l'avantage; mais les chrétiens reprennent bientôt le dessus; unissant toutes leurs forces, ils repoussent les nefs musulmanes, qui s'enfuient, éperdues de la quantité de leurs guerriers qui ont péri à l'abordage. « Tant en » occyrent les chrestiens », que cette partie du rivage porta depuis le nom de « Bahr-el-dem » (Mer de sang).

Cependant, sur la plage, l'héroïque contenance de Louis avait électrisé les croisés; et, de toute part, les phalanges sarrasines s'éloignaient en désordre. Le comte d'Artois, demeuré au centre de la ligne, avait atteint le rivage; Charles d'Anjou, quoique très-affaibli et souffrant encore de l'épidémie de Nicosie, n'avait pas hésité à se précipiter à l'eau, le bouclier suspendu au col et en brandissant sa lance. En vain les Turcs pressent-ils leurs rangs pour cerner le frère du roi : rien ne l'arrête; suivi de ses hommes d'armes, il se fraie un passage au travers des monceaux de cadavres. A la vue de la bannière d'Anjou-Provence, ses chevaliers, poussant des cris de triomphe et d'allégresse, viennent se former en bataille autour de lui; et, se plaçant à leur tête, le comte se dirige hardiment vers les sarrasins.

Le combat recommence : on se presse, on se mêle, et au bout de peu d'instants, l'impétuosité française triomphe des Arabes, qui sont saisis d'épouvante en voyant tomber par centaines leurs chevaux frappés

au poitrail, selon l'ordre donné par Charles. Le gouverneur de Damiette, les deux émirs, Nedjm-Eddin et Sarim-Eddin, ont déjà péri au milieu d'une foule des leurs. Toujours plus animés, les chrétiens cherchent à envelopper Fakr-Eddin lui-même.

L'émir frémissant a vu l'oriflamme porter l'effroi au milieu des siens, et n'a pu la repousser; en vain, par trois fois, il a détaché vers son maître, à Aschmoun, des pigeons voyageurs, portant un billet sous l'aile. Aucune réponse n'est venue lui annoncer l'arrivée prochaine des renforts demandés, ni approuver les mesures vigoureuses qu'il propose; cet étrange silence lui fait croire que Nedjm-Eddin a cessé de vivre. N'ayant plus d'espoir d'être secouru, le généralissime et Aybek se replient en bon ordre vers la rive occidentale du fleuve.

Mais dans l'armée chrétienne, la joie d'un premier succès devait-être promptement troublée : entraîné par une bravoure irréfléchie, le comte de la Marche s'était élancé seul, en simple aventurier, à la poursuite des fuyards. Un groupe d'arabes l'aperçoit, fond sur lui, l'entoure et le somme de rendre les armes; Hugues de Lusignan, combat toujours; mais, renversé de son cheval, il est percé de coups au moment où les croisés accouraient à sa défense. Le vieil époux de la comtesse-reine fut ramené presque sans vie au camp du roi de Chypre, édifiant ses frères d'armes par ses sentiments de piété, il expira le 23 juin. Sa fin glorieuse fit oublier la longue série de malheurs qu'il avait occasionnés à la France.

Maîtres absolus de toute la rive, les Français dres-

sèrent la tente de leur roi sur le bord du Nil, en face de la cité, au lieu même où se trouvait celle de Fakr-Eddin. Le fleuve séparait encore Damiette de l'armée des croisés, que « de grandes angoisses attendaient sur ce point; » car, oultre la chaleur accablante, ils souffraient cruel- » lement, surtout d'une quantité innombrable de mouches » et de puces, fortes et grosses. »

La reine, déjà très-avancée dans sa grossesse, ayant pu débarquer avec les princesses et les dames de leur suite, des pavillons s'élevèrent autour de la tente royale; le rivage entier parut former une vaste cité. Un *Te Deum* d'actions de grâces y retentit solennellement, avant que les derniers rayons du soleil eussent disparu derrière l'horizon.

LIX. Quand les chefs de la garnison de Damiette virent du haut des remparts Fakr-Eddin et Aybek gagner en toute hâte Aschmoun, abandonnant aux croisés la rive occidentale du Nil, un profond découragement succéda à leur résolution de se défendre jusqu'au dernier. De leur côté, les habitants se livraient aux plus sinistres pressentiments : malgré le nombre de leurs soldats et l'abondance de leurs munitions, ils se trouvaient sur le point d'éprouver les mêmes calamités, les mêmes traitements qu'en 1218, et de voir, comme à cette fatale époque, changer « en un » vaste charnier » la cité puissante! Toutefois, ils conservaient encore l'espérance d'obtenir des conditions honorables;.... cette illusion leur fut cruellement arrachée. Frappés de stupeur à la vue des bannières françaises, les « Kénamites », à qui les portes de Damiette étaient spécialement confiées, ne songèrent

plus qu'à rejoindre Fakr-Eddin. Barbares et lâches à la fois, ils détruisirent les munitions, mirent le feu à une foule d'édifices, et, après avoir expédié au Caire un pigeon chargé d'un message pour l'émir Hossan-Eddin, ils s'éloignèrent avec rapidité. Presque au même moment, une égale consternation se répandait dans la ville en flammes et dans la capitale de l'Égypte. « C'en est fait! » s'écriait-on de toute part, le dernier jour de l'isla- » misme est arrivé! »

A la lueur de l'incendie, fuient en désordre et pêle-mêle, les bourgeois de tout âge, les vieillards, les femmes, les enfants... Les Français, accourus hors de leurs pavillons, aperçoivent Damiette, ses tours, ses minarets, au travers des gerbes de feu et des tourbillons de fumée.

« C'est comme qui bouterait le feu au petit pont de » Paris, dont Dieu nous gard! » s'écriait le sire de Joinville. Mais les croisés étaient loin de se douter de la cause et de l'étendue de ce désastre ; ils l'attribuaient à quelque imprudence, et s'attendaient encore à une défense opiniâtre pour le lendemain.

Cependant les malheureux fuyards, sans asile, sans ressources, arrivaient éperdus à Aschmoun. En ce moment, Nedjm-Eddin, la pâleur de la mort sur tous les traits, tremblant de colère, étendu hors de sa tente, venait de faire réunir les officiers kénamites déserteurs de Damiette. Gardés par la haléah, et nommés par les hérauts, ils défilaient, un à un, devant le sultan qui promenait sur eux des regards étincelants. — « Quoi! » s'écria-t-il enfin, d'une voix à laquelle l'indignation » rendait des forces, quoi! Damiette a pu être aban-

» donnée par une garnison toute composée de cette » tribu de Beni-Kenoné, surnommée la brave!... Quoi! » Damiette, si mal fortifiée en 1219, dévorée par la » peste, décimée par la famine, ne se rendit qu'au » bout de seize mois! et après trente ans d'efforts pour » la rendre imprenable, sous mon règne, elle ne s'est » pas défendue... pas même un seul jour!... Lâches, » misérables, qui avez voulu vous soustraire à un noble » trépas, trouvez ici une mort infâme! »

Les bourreaux s'avancent alors; la hart se dresse, et la sentence du sultan s'exécute sans qu'on dépouille même les condamnés de leurs vêtements. Un des malheureux officiers avait avec lui son fils, jeune arabe de la physionomie la plus touchante. — « O Nedjm-Eddin, » s'écria le père, accorde-moi d'être étranglé avant cet » enfant! — Tu m'y fais penser! » reprit le desposte, et loin d'y consentir, il sembla se repaître avec délices de la douleur du malheureux père. Cette cruauté d'un prince jadis humain et généreux surprit autant que la présence de l'émir Fakr-Eddin, spectateur impassible de la sanglante exécution. Craignant sans doute un soulèvement dans l'armée, Nedjm-Eddin n'osa le faire punir non plus qu'Aybek; mais on l'entendit s'écrier à plusieurs reprises : « Ne pouviez-vous tenir un » instant? Quoi! pas un de mes soldats n'a exposé sa vie » pour défendre Damiette, la forte Damiette! » De son côté, l'émir disait aux officiers, qui n'attendaient qu'un signal pour poignarder leur souverain : « Ce n'est pas la » peine... laissez-le mourir! »

Un chagrin si cuisant ayant augmenté encore la maladie du sultan, il n'osa entreprendre de se me-

surer en personne avec le roi de France, ni même l'attendre à Aschmoun. S'étant donc fait transporter sur son bateau de guerre, il arriva le 9 juin à Mansourah, y concentra ses forces, et y fut bientôt rejoint par la flotte égyptienne. Une foule de volontaires arabes, jaloux de verser leur sang en cette guerre sacrée, accoururent dans la nouvelle résidence de Nedjm-Eddin, lui offrir leurs bras et leurs épées.

Mansourah (la victorieuse), ville toute moderne, devait son existence au père du sultan, Malek-Kamel qui, en 1219, y fit construire à grands frais un magnifique palais pour sa demeure, de vastes hôtels pour ses nombreux émirs, des casernes pour ses soldats. Grâces à ses soins, l'impulsion donnée ne s'arrêta plus; de toute part s'élevèrent des bazars, des marchés, des bains publics, enfin tout ce qui atteste le bien-être, le luxe, la prospérité d'une ville; et l'on put assigner dès lors à Mansourah un rang élevé parmi les places importantes. L'avantage de sa position contribua autant à ce développement instantané, que la faveur du souverain. En effet, cette ville se trouvait située sur la rive orientale, où le Nil, se divisant en deux branches, longe Damiette d'un côté, et forme de l'autre le canal d'Aschmoun, qui va se perdre dans le lac Mensaleh.

Tandis que le sultan prononçait son terrible arrêt et se déterminait à abandonner Aschmoun, le roi de France, ignorant ce qui venait de se passer, quitta sa tente, le dimanche, 6 juin, aux premières lueurs du jour; sortit du camp, entouré de l'élite des croisés; et se dirigea vers Damiette pour en reconnaître les

points les moins fortifiés. Deux ponts de bateaux y conduisaient naguère; mais l'un se trouvait entièrement détruit par les Turcs; on se hâta de réparer le second, et Louis arriva au pied des remparts.

Surpris de n'apercevoir aucune guette sur la tour de la Chaîne, ni aux créneaux des portes, demeurées la herse levée, on s'attendit à une embûche, et les chefs s'empressèrent autour du monarque. « Sire, di-» rent quelques capitaines, il nous est advis qu'il n'y a » personne en la cité; nul n'apparoist aux portes, aux » murs, ni aux cresneaulx, nuict ni jour; et s'il vous » plaisoist, ferions dresser les eschelles pour connois-» tre la vérité. »

« C'est très-bien advisé, dit le roi ». — Cependant il voulut qu'on redoublât de précautions et de forces, « car la cité estoit si forte de murs et de fossés, et » plantée de tours fortes et haultes et de hourdis et » barbacanes que à paine peust nuls hommes cuyder que » elle peust estre prinse se non par trop grants paines » et par trop de travaulx par force de gens. »

Mais pendant qu'on délibère s'il est prudent de se porter plus avant, quelques croisés se hasardent, montent sur les échelles, suivis d'un détachement suffisant pour s'emparer des postes principaux, et franchissent le seuil de la cité. Là encore, ni sarrasins armés, ni paisibles bourgeois ne s'offrent à leur vue; point de sentinelles, point de soldats; partout le plus morne silence, « fors » la vieille gent et les malades. » Seulement, en approchant des cachots souterrains des tours, de lamentables gémissements se font entendre à travers d'épaisses grilles. On accourt, on enfonce les portes, on brise les

fers des prisonniers attachés aux murs, et l'on reconnait une foule d'esclaves chrétiens tombés au pouvoir des Arabes. Hors d'eux-mêmes, ivres de joie, cinquante-six de ces infortunés viennent se jeter aux pieds du monarque libérateur, et Louis apprend ainsi qu'il est maître de Damiette. Ces malheureux racontent l'épouvante des musulmans, qui « en grant destresse, » s'escrioient les ungs aulx autres : li pourcels (pourceaux) » sont venus ! » Un grand nombre d'hommes d'armes se précipitèrent aussitôt vers la cité pour porter des aliments aux malades et des secours aux blessés qui encombraient les hôpitaux, aider à enlever les cadavres demeurés dans les rues, et éteindre l'incendie.

Plein de reconnaissance d'un tel succès, Louis voulut sans délai remercier le Dieu des chrétiens dans un temple digne de lui. Il invita donc les prélats de France et d'outre-mer à se rendre à la mosquée, à la purifier, et à rebénir cette antique église de Notre-Dame de Damiette, souillée de tant de profanations. Pélage, légat apostolique, l'avait dédiée à la Mère du Sauveur en 1220.

Il était plus de trois heures après midi quand la cérémonie expiatoire put être terminée. Louis, encore à jeun, fit alors son entrée dans Damiette, précédé de l'oriflamme, de la croix, du clergé, du cardinal-légat et du vénérable Robert, patriarche de Jérusalem, que ses quatre-vingt-dix ans n'empêchaient pas de partager toutes les fatigues, tous les dangers de l'expédition.

La reine Marguerite marchait à côté de son époux; auprès du monarque, se trouvaient aussi, tête découverte et pieds-nus comme lui, Robert, comte d'Artois ; Charles

d'Anjou-Provence; Henri de Lusignan, roi de Chypre; le duc de Bourgogne; Pierre Mauclerc; plusieurs bannerets de haute extraction; ainsi que les grands maîtres du Temple, de l'Hôpital et de l'ordre Teutonique. Le reste des croisés, à l'exception des gardes du camp et des marins, suivait dans un profond recueillement; tous les regards étaient attachés sur les gonfanons de France, que la brise agitait, sur les tours de Damiette, et sur les points les plus apparents de ses trois enceintes. On arriva ainsi dans la basilique consacrée de nouveau à la Vierge Mère; des chants pieux y retentissaient encore, et des flots d'encens parfumaient les nefs, où se pressaient une foule de guerriers et de pèlerins.

Le roi ne quitta l'église Notre-Dame de Damiette qu'après y avoir fondé un chapitre, qui devait célébrer perpétuellement les saints offices et l'anniversaire d'une aussi visible protection. Le monarque fit également sceller des lettres patentes pour l'ériger en cathédrale, et lui assigna des revenus sur son propre trésor. Une vive satisfaction attendait Louis à la suite de la cérémonie: plusieurs mahométans, qui le regardaient comme l'envoyé du Ciel, témoignèrent le désir de recevoir immédiatement le baptême. Des syriens, esclaves des Turcs, et tirés des cachots, se firent aussi reconnaître pour chrétiens.

LX. Les efforts des croisés s'étaient attachés principalement à éteindre l'incendie, et l'on était parvenu à soustraire aux flammes une assez grande quantité de munitions de bouche, qu'on réserva pour les besoins de l'armée. Le roi, de l'avis du patriarche de Jérusalem, fit publier à son de trompe l'ordre d'apporter au légat

tout le butin qu'on avait pu faire, avec défense de rien retenir sous peine d'excommunication. Toutefois, l'or monnayé, la vaisselle, les joyaux, les bijoux, les riches habits et autres objets de prix, formèrent à peine la valeur d'environ 102,000 francs; tandis qu'on avait compté sur d'immenses trésors.

Le conseil se trouvant divisé sur l'emploi de cet argent, Louis envoya quérir messire Jean de Valéry, un des chevaliers en haut renom de prud'hommie, et le chargea de distribuer la somme selon sa sagesse et son expérience. — « Ce m'est certes grant honneur, sire, » répondit le banneret.... Toutefois, rien n'en ferai-je... » Non, ce n'est certes mie à moi d'enfreindre les bonnes, » louables et vieilles coutumes de la Terre-Sainte : le » tiers au roi, les deux autres aux croisés. Ainsi en usa » le noble Jean de Brienne à la prise de cette même » cité, et aussi ses devanciers, rois de Jérusalem. »

Malgré cet exemple, l'insistance de Jean de Valéry et l'avis des prud'hommes flamands « qu'on ne desrompist les » coustumes anciennes », le roi, ne réserva rien pour lui-même, et ordonna sur-le-champ la distribution en nature de tout ce qu'on était parvenu à arracher aux flammes. Les chevaliers, les clercs, même de simples hommes d'armes se trouvèrent dès lors munis de joyaux, de pierreries, de vases précieux, superfluités embarrassantes dont ils cherchèrent aussitôt à se défaire à bas prix ou par échange.

La reine et sa maison logèrent au palais du soudan; le légat occupa les salles du château des émirs, et chacun des barons eut un grand et bel hôtel selon son rang; Louis et l'armée campèrent hors de la ville.

Le monarque, non content d'avoir assuré des revenus considérables à l'évêque et aux chanoines, en assigna aux ordres du Temple, de l'Hôpital, de Sainte-Marie des Allemands et aux frères jacobins et trinitaires; il dota aussi de riches possessions à leur convenance les barons et les princes de la terre d'outre-mer.

Décidé à attendre à Damiette les mouvements de Nedjm-Eddin, le roi de France fit ajouter encore aux fortifications de cette ville et augmenter les casernes; car les tentes ne suffisaient plus à l'armée chrétienne, grossie de la milice teutonique, de l'Hôpital, du Temple et d'une foule de pèlerins. On travailla également à des retranchements extérieurs, afin de garantir le camp principal hors de la ville, où Louis établit sa tente au milieu de celles de ses chevaliers et des hommes d'armes. Un petit nombre demeura dans la ville. « Grandes peines, » grand soin, grande estude et grandes despenses, mec- » toist le monarque à renforcer la citadelle, qui estoist » merveilleusement forte, à réparer les fossés, establir » des barbacanes, des hourdis, des barrières, et pourtant » il se trouvoist gens en l'armée qui disoient que c'estoist

---

Lettres de Robert, comte d'Artois, et de Gui, comte de Melun. M. Michaud, IV, Pièces justificatives, 669. Hist. des Templiers, II, p. 10. Joinville, f. 37. Hist. des crois., in-8°, goth. Art de vérif. les dates. M. Reinaud, Ext. des hist. arabes. (Les Étoiles Florissantes, les Annales d'Égypte, par Aboul-Moussan, Alboufeda, Sali, etc., etc.) Spicilége, II, 535. Hist. litt. de la France, XVIII, p. 25. Olivier, Écolâtre de Cologne. Chronique de Rains, chapitre XXVI, p. 198. Chronique de Jean-Pierre-le-Sarrasin.

» grant folie et excès. » Cinq cents chevaliers eurent la garde des tours et des remparts.

Émerveillés du premier succès de l'expédition, Guillaume de Sonnac et Guillaume de Châteauneuf, bien que témoins de la manière dont Damiette était tombée au pouvoir des chrétiens, ne pouvaient en croire leurs yeux. — « Grandes et heureuses nouvelles ! écrivait à Londres » le prince de Montfort, précepteur de l'ordre du Temple » en Angleterre. Louis, l'illustre roi de France, a fait fuir » et disparaître devant lui toutes les forces ennemies, en » sorte que c'est moins par notre propre valeur que par » un coup du Ciel si nous nous trouvons aujourd'hui » maîtres de Damiette ! »

En même temps (20 juin 1249) du camp de « Jamas », le comte d'Artois adressait à Blanche de Castille la relation de ces événements, depuis l'entrée de l'armée à Nicosie; et le cœur de la noble régente jouit en reine et en mère, en voyant la France entière partager sa joie.

La prise de « la clef de l'Égypte » n'avait pas produit une moins vive sensation dans la Syrie chrétienne. « Depuis les côtes de la mer jusqu'aux montagnes du » nord, partout il était question du français Louis, fils » de Louis, l'effroi de l'islamisme, l'honneur de la » chrétienté. » Aussi voyait-on sans cesse accourir auprès de sa personne des chevaliers orientaux jaloux de contempler les traits d'un prince en aussi haut renom, de l'appuyer de leurs glaives, de s'associer à sa gloire.

Insensiblement, et dans l'intervalle d'une sorte de trêve tacite exigée par les circonstances, il se forma au

sein du palais assigné à la reine et aux princesses une cour si nombreuse, tellement splendide, que Marguerite et Béatrix pouvaient se croire encore installées aux royales demeures du Louvre et de Vincennes.

Le roi de Chypre, Hugues IV, Pierre Mauclerc, le prince d'Achaïe, d'autres puissants princes ou hauts barons, rivalisant ensemble de luxe et de générosité, ajoutaient encore au tableau animé offert par Damiette. Revenus bientôt de leur première frayeur, la plupart de ses habitants y reparurent en toute sécurité, cherchant à flatter l'amour-propre, la sensualité ou la curiosité des européens. Les bazars regorgèrent de riches tapis, d'étoffes fines, de soieries, de gazes de l'orient, d'une foule d'objets curieux, ou d'armures byzantines. L'or se répandit à pleines mains, et la cité, naguère en deuil, n'eut bientôt plus à regretter ce brusque changement de domination.

Joyeux de ce retour inespéré à un état prospère, les orientaux s'empressaient d'assister aux joutes, aux pas d'armes, aux courses de chevaux, et aux passe-temps chevaleresques dont la jeune noblesse se montrait partout si avide. Presque en face d'ennemis qu'on allait bientôt avoir à combattre, en eût dit qu'une complète insouciance de l'avenir remplissait l'âme des croisés, et gagnait même tous les rangs de l'armée chrétienne. Tandis que la plupart des barons se ruinaient à l'envi en achats de magnifiques vêtements, en banquets ouverts à tout venant, en acquisitions de raretés, les soldats, admis au partage du butin, se livraient à des excès non moins ruineux. « Ce commun peuple, rapporte une chro-» nique contemporaine, se prist à folles femmes; » et

dans un relâchement inouï de discipline et de surveillance des chefs, les plus dégoûtantes orgies vinrent souiller même les approches de la tente du roi.

Dans un premier mouvement d'indignation, Louis songea à quitter Damiette; toutefois, des forces trop considérables avaient répondu à l'appel de Nedjm-Eddin, revenu de sa première stupeur. La prudence imposait la loi d'attendre l'arrivée du comte de Poitiers, et de l'arrière-ban de France, avant de songer à se porter en avant; le monarque dut se contenter de sévir rigoureusement contre ceux qui s'étaient rendus coupables de délits contraires aux bonnes mœurs et à la décence publique.

Quoique de plus en plus malade, le sultan se croyait tellement certain de forcer l'armée chrétienne à se rembarquer, qu'il osa, dit-on, faire insulter Louis par un message ironique : il lui offrait une faible quantité de blé, et lui faisait dire « qu'elle était plus que suffisante » encore pour nourrir ses soldats pendant leur précaire » séjour en ses états. »

Nedjm-Eddin reçut, pour toute réponse les lignes suivantes : « Je suis débarqué en Égypte le jour fixé par » moi. Il ne m'a pas plu de fixer celui de mon départ. »

Piqué au vif, le sultan annonce alors à ses troupes une bataille générale pour le 24 juin, jour de saint Jean-Baptiste, et désigne un lieu choisi, dit-il, par les deux armées. Puis il en adresse la proposition au roi de France, avec ces mots au bas : « Que la fortune décide entre l'orient » et l'occident ! »

— « Je ne défie point l'ennemi du Christ, répondit » Louis, un jour plutôt que l'autre, et ne lui assigne au-

» cun terme de repos; mais je le défie demain, aujour-
» d'hui, tous les jours de sa vie, jusqu'à ce qu'il ait lui-
» même pitié de son âme et se convertisse au Seigneur,
» qui, désirant sauver l'univers, ouvre le sein de sa
» miséricorde aux mortels sincèrement résolus à se con-
» vertir à lui. Sachez-le donc, sultan, je vous poursui-
» vrai en ennemi jusqu'au moment où je pourrai vous
» appeler chrétien et frère! »

Quelques démonstrations hostiles avaient précédé la provocation de Nedjm-Eddin; dès le 20, le 22 et le 23 juin, on avait vu paraître, près de Damiette, un corps de cavaliers arabes armés jusqu'aux dents et marchant en bonne contenance. Un détachement français s'élança aussitôt à leur rencontre, les musulmans attendirent les croisés de pied ferme, et se défendirent avec une telle opiniâtreté, qu'il fallut envoyer des renforts successifs pour les repousser.

Ces escarmouches se renouvelèrent à la fin du même mois et les premiers jours de juillet, puis elles demeurèrent comme suspendues. Enfin, le 29 août, une vive alerte réveilla le camp, et l'on en vint encore aux mains; mais moins nombreux que les ennemis, épuisés d'ailleurs par une chaleur accablante, la plupart des croisés envoyés pour combattre les Turcs périrent sur place, ou furent amenés chargés de chaînes au sultan.

A cette nouvelle, une grande fermentation se manifesta parmi les chevaliers, partagés entre l'indignation et le respect dû aux volontés royales. Décidé à ne pas entamer encore d'action générale, le roi avait donné l'ordre positif de ne point franchir les limites du camp; la valeur française avait peine à se contenir et réclamait

fortement la révocation de cette défense qu'un incident rendit plus nécessaire que jamais. Un jour, Louis revêtu de sa cotte d'armes et assis en sa tente sur une chaise à dossier devisait familièrement avec Geoffroy de Sargines, Mathieu de Montmorency-Marly et Philippe de Nanteuil, qui le quittaient rarement : « Sire, » s'écria le sénéchal de Champagne, accourant hors » d'haleine et armé de toutes pièces, donnez-moi congé, » ainsi qu'aux miens, de sortir du camp et de courir » sus à ces sarrasins maudits, qui, si nous n'y mettons » ordre, viendront nous assaillir en nos propres pa- » villons ! »

Jean de Beaumont, le grand chambrier de France, prenant aussitôt la parole : « Ne savez-vous pas, lui dit-il, » que le roi l'a défendu pour tous... » Il achevait à peine que des cris affreux, parvenant jusqu'à la tente royale, annoncent l'arrivée d'un escadron turc. Louis et les chevaliers les reconnurent à l'extrémité du camp, dont ils menaçaient de forcer les palissades.

La lance en arrêt, le glaive hors du fourreau, le connétable, le grand-maître des arbalétriers, Thibaut de Montléar, et bon nombre de sergents d'armes, se sont précipités à leur rencontre ; mais n'osant enfreindre l'ordre du roi, ils se contentent de garder la défensive.

Ne pouvant maîtriser sa colère, Geoffroy d'Austerèche-Chastillon court en hâte à sa tente, s'y fait revêtir de ses meilleures armes, « et bien à poinct bailler » son escu et sa lance ; puis il se fait amener son » destrier bardé de fer, harnaché de son blason, s'élance » dessus, puis, l'escu au col, le heaume en teste, l'espée » au poing, ordonne à ses écuyers de lever les pans de

» sa tente, joue des éperons et vole sur les mescréants, » tout seulet, fors ung des chevaliers de sa suite appelé » Castillon, qui s'écrie à tue-tête : Chastillon! Chastil- » lon!... » Mais, avant d'atteindre l'ennemi, le cheval de Geoffroy s'abat, l'entraîne dans sa chute, le roule avec lui sur le sable, le foule aux pieds en se relevant, et galope ensuite vers les cavales arabes. Témoins de la chute du bannaret, quatre sarrasins s'approchent, lui assènent en passant d'horribles coups de leurs pesantes massues, puis s'éloignent, le croyant sans vie. Alors paraît Humbert de Beaujeu, « le bon connétable, » accompagné d'hommes d'armes; les musulmans gagnent le large, et le malheureux Geoffroy, placé sur un brancard, est rapporté à demi-mort dans sa tente. Appelés auprès de lui, les physiciens le saignent aux deux bras; il recouvre connaissance, paraît revenir à la vie, mais il ne peut articuler une parole.

Sur le soir, le sire de Joinville était retiré dans son pavillon, quand arrive Aubert de Norcy, noble baron, son grand ami, qui lui propose d'aller ensemble visiter Geoffroy d'Austerèche. « Marchez sans bruit, messires, » dit son chambellan, en apercevant les deux chevaliers. » Mon maître dort », ajoute-t-il à voix basse, en le leur montrant étendu sur une couverture de menu vair. Le sénéchal et le sire de Norcy s'avancent avec précaution sur la pointe du pied, tirent doucement le drap... mais il ne devait plus y avoir de réveil pour Geoffroy... « il » était allé de vie à trépas. »

« Non! s'écria le roi en l'apprenant... non certes, » pour rien au monde, ne voudrais avoir mille cheva- » liers pareils qui n'obéissent à mes ordres! » Et la dé-

fense de franchir la limite du camp fut de nouveau publiée à son de trompe. Toutefois, le monarque et les barons croisés ne pouvaient en vouloir au sire d'Austerèche.

Malgré ce triste exemple, Guillaume de Salisbury, dit Longue-Épée, chef du corps d'auxiliaires d'élite anglais, ne tarda pas à enfreindre la défense royale. Sous prétexte de servir d'éclaireur à l'armée, on le voyait à la tête des siens sortir fréquemment dès l'aube, s'éloigner à une forte distance, et ne reparaître qu'à la nuit close, ou même que le lendemain. Comme aucun résultat important n'avait encore été la suite de ces absences réitérées, on accusa les anglais de s'occuper de tout autre chose que de la sûreté de l'expédition. On alla même jusqu'à dire que, s'étant emparé d'un château fort, rempli de jeunes femmes appartenant aux plus nobles des sarrasins, Salisbury y avait fait transporter secrètement tous les trésors qu'il avait saisis sur les infidèles.

Ces bruits circulaient généralement dans l'armée, lorsqu'un jour le petit-fils de Rosamonde, qui s'était encore aventuré avec ses compagnons, fut aperçu par le comte d'Artois, également sorti du camp. Feignant de les méconnaître, ou les prenant pour des maraudeurs, Robert fond avec ses hommes d'armes sur les anglais.

Une vive altercation est la suite de cette rencontre, et sans se donner le temps de se désarmer, les deux comtes accourent s'accuser mutuellement dans la tente du monarque.

Emporté par la vivacité de son caractère, le frère

du roi ne se contente pas de se disculper; des paroles offensantes sortent même de sa bouche.

Louis se hâte de lui imposer silence, mais tout en s'efforçant de réconcilier les deux princes; il ménageait visiblement la susceptibilité du comte d'Artois.

Outré de dépit : — « Vous n'êtes donc pas roi, s'écria » Salisbury, puisque vous ne pouvez rendre justice ! » et il menaçait de quitter sur-le-champ l'armée.

Les bontés du monarque le calmèrent, et cette fâcheuse querelle n'eut pas de suites immédiates. Néanmoins, elle ne tarda pas à s'ébruiter et sema la défiance et la jalousie entre les croisés des deux nations.

D'autres germes de mésintelligence fermentaient encore dans le camp; un chevalier d'âge, dont la patrie et le nom sont demeurés inconnus, ayant comme Salisbury fait une incursion sur le territoire mahométan, fut cité devant le roi, et condamné à lui apporter une partie des richesses enlevées à l'ennemi. — « Je » les ai acquises au péril de ma vie, répondit-il, et les » garderai.... »

— « Sire, reprirent les conseillers du monarque, il » faut que justice se fasse. »

Le chevalier furieux s'emporte alors jusqu'à accuser Louis de manque de foi.

— « Vous en avez menti par la gorge, et estes ung » meschant chevalier ! » s'écria un des officiers, tout courroucé. — A ces mots le fils de l'accusé, présent à l'audience, tire son épée et la plongea dans la poitrine du baron qui avait apostrophé son père.

Le vieux chevalier au désespoir se jeta aux genoux du prince, implora la miséricorde royale pour lui et son

fils, se soumit à tout ce qu'on exigerait et demanda instamment des juges. Toutefois, le jeune meurtrier fut entraîné hors de la présence du roi, pour être suspendu à un gibet infâme. A l'aspect de son cadavre, le vieillard hors de lui s'écria : — « Non certes, ne res- » terai parmi des hommes qui ne reconnaissent plus la » justice ni les lois de France ! » — Il prit ses armes, monta à cheval, courut demander asile aux sarrasins, et embrassa, dit-on, le mahométisme.

Cet événement causa une vive sensation dans le camp, et l'on ne tarda pas à reconnaître qu'elle avait influé sur la détermination des sarrasins.

Peu de jours après, un grand nombre d'entre eux arrivent le soir à pied devant les palissades; ils franchissent l'enceinte sans être découverts, se glissent dans le plus profond silence auprès des sentinelles à moitié endormies, et les égorgent avec tous les croisés de garde qui ont eu l'imprudence de céder au sommeil. « La guette » du sire de Courtenay périt ainsi sans avoir pu donner l'alarme, et les troncs sanglants des victimes demeurèrent seuls sur la place. Les Turcs emportèrent les têtes pour les offrir à Nedjm-Eddin, car un besan d'or payait chacun de ces trophées.

L'ordre fut alors publié de ne plus faire la guette qu'à cheval; des fossés plus profonds entourèrent le camp chrétien, et, jour et nuit, un nombre considérable d'arbalétriers et de sergents d'armes s'y postèrent, afin d'épier les moindres mouvements de l'armée ennemie.

Cependant les mois s'écoulaient sans nouvelles de France ni du comte de Poitiers, parti de Paris le 25

juin, et d'Aigues-Mortes le 25 août, un an après son frère. On se trouvait aux premiers jours d'octobre, époque des tempêtes, et des pressentiments sinistres s'emparaient des esprits.

Plusieurs barons et prud'hommes manifestaient un soir chez le cardinal-légat la crainte que la flotte et Alphonse n'eussent péri; le sire de Joinville raconta « l'ex- » pédient dont s'était servi le doyen de Malrut pendant » la traversée à Limissol, et la procession des trois sa- » medis. » Odon de Château-Raoul en ayant parlé au roi le lendemain, le conseil décida que l'exemple donné sur la nef du sénéchal de Champagne serait sur-le-champ imité. Toute la cour assista en grande pompe à la première procession du samedi, 15 octobre, et se rendit, du palais du cardinal, au monastère de Notre-Dame, hors des murs de Damiette. Odon y prêcha devant Louis, la reine, les princesses et les hauts barons de France. La même cérémonie se renouvela le 22 octobre, et à peine achevait-on celle du 29, le troisième samedi, qu'on signala la nef du comte de Poitiers. Mais elle paraissait seule, et la joie de son retour devait être cruellement mélangée! La flotte française avait été assaillie non loin de Damiette, le 9 octobre, par une violente tempête; deux cent quarante bâtiments, tant grands que petits, portant l'arrière-ban de la noblesse, venaient d'être brisés contre les récifs, et avaient péri, corps et biens. Pierre Charlot de France, évêque de Noyon, fils d'Agnez de Méranie, jeté avec sa galère sur la côte de Damas, figurait parmi ces innombrables victimes; son corps, retrouvé et embaumé, fut dans la suite transporté dans son diocèse.

La nef d'Alphonse en arrière de la flotte n'avait pas souffert, et le prince, Jeanne de Toulouse sa femme, et la comtesse d'Artois qui venait rejoindre son époux, semblaient échappés miraculeusement. Louis eut besoin de les serrer dans ses bras pour ne pas se laisser abattre par la douleur d'un tel désastre.

Un débordement du Nil pouvait paralyser tous les mouvements des troupes chrétiennes. Les Égyptiens l'invoquaient à grands cris, quoique le temps ne fût pas arrivé où, selon l'usage, le calife lançait dans le fleuve le firman contenant ces mots : «Nil, nous t'ordonnons de déborder, »si toutefois c'est la volonté de Dieu ! »

Aussi un conseil royal réuni immédiatement après l'arrivée du comte de Poitiers, avait reconnu l'urgence de changer le camp de position ; il fallait décider si, en quittant Damiette, on marcherait vers Alexandrie le long de la côte, ou droit au Caire en remontant le cours du fleuve. «Allons hardiment à Alexandrie, s'écria Pierre Mau»clerc, un des croisés de 1239. Cette ville deviendra »notre boulevard sur la Méditerranée. Une fois maître » de son port, l'arrivage des munitions nous est assuré, »et le salut de l'armée en dépend. »

Mauclerc ouvrait un avis aussi sage que hardi, et plusieurs barons l'appuyèrent. Mais la légèreté dont avait fait preuve l'ancien souverain de Bretagne durant la croisade du roi de Navarre n'était point oubliée en Syrie ; elle avait, disait-on, occasionné la mort du brave comte de Bar, de Jean de Clermont, de Jean des Barres, et d'autres chevaliers de bon renom. Ce souvenir, récent encore, contribua à faire généralement repousser les avis du prince breton. D'ailleurs, dès les premiers mots,

Robert d'Artois l'avait combattu avec cette véhémence qui ne laisse pas de champ libre à la discussion: « Au » Caire! au Caire! s'était-il écrié, en brandissant son » épée... Qui veut occire le serpent le frappe à la tête! »

L'enthousiasme du jeune comte se communique : la majorité du conseil se prononce; le roi même, qui peut-être inclinait en secret pour cet avis, céde à l'entraînement; et peu de jours après, le 20 novembre, l'armée reçoit ordre de se mettre en marche, avec la défense positive « de tuer les femmes, les en- » fants et les prisonniers. »

La reine, les princesses, la plupart des prélats et quelques chevaliers condamnés à l'inaction par l'âge ou les infirmités, demeurèrent à Damiette, protégés par une nombreuse garnison que commandait Olivier de Termes, chargé de la garde du trésor royal.

LXI. Tandis que les troupes opéraient leur premier mouvement, un corps avancé de Turcs débusquèrent à l'improviste, pour barrer le passage à l'aile droite des croisés; mais les Templiers placés à l'avant-garde les repoussèrent si rudement, qu'il en demeura cent cinquante-cinq sur le carreau. L'armée chrétienne continua ensuite paisiblement sa marche vers un des bras du Nil; mais pour le traverser il fallait en combler une partie, et l'on fut obligé de consacrer un jour à ces travaux. Ils étaient à peine terminés, qu'environ cinq cents cavaliers sarrasins des mieux montés parurent à un trait d'arbalète sans armes à la main, et faisant connaître par signes qu'ils demandaient à être admis au camp. Amenés devant Louis, ils se déclarent déserteurs, le jurent par serment, et supplient qu'on leur permette de servir

parmi les chrétiens, dont ils veulent embrasser la foi; cependant ils demandent d'aller lentement afin de ménager leurs chevaux épuisés de fatigue.

Une telle apparence de candeur régnait dans leurs paroles, que le roi consentit à les laisser marcher en corps à côté des chevaliers du Temple, en recommandant toutefois à ces derniers un redoublement de surveillance. Mais les misérables ne purent se déguiser longtemps, on ne tarda pas à s'apercevoir que leur but était de ralentir les mouvements de l'armée, et de tenir l'aile droite en échec. Des bruits sourds circulèrent à ce sujet; de vifs reproches furent adressés aux déserteurs; ils y répondirent par des menaces, et un templier de haute extraction étant accouru au milieu d'eux, fut grossièrement insulté, renversé de son cheval, et presque assommé aux pieds du maréchal de l'ordre, Renaud de Vichiers.

— « Or à eulx! à eulx, de par Dieu!.. s'écria alors » le maréchal d'une voix foudroyante, grinçant les » dents de façon étrange, et enfonçant les éperons dans » les flancs de son destrier, à la vue des lâches qui » s'éloignent bride abattue : Or à eulx! car desjà certes » ne povois mie en endurer plus! »

Ses chevaliers le suivent ventre à terre, atteignent les traîtres; une rude mêlée s'engage, et le sang ruisselle au milieu de cris et d'imprécations de rage. Mais

---

Joinville, fol. 40, 41. Hist. des Templiers, t. II, p. 2. Dom Berthereau, manuscrit, f. 537. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, 1er, f. 241. M. Reinaud, Hist. arabes, 454. Hist. des crois., in-8°., goth. Maimbourg, 375.

le silence de la mort leur succède ; pas un des musulmans n'est demeuré debout. Ceux que le fer n'a pu atteindre roulent dans les flots du Nil.

Peu de jours après, au commencement de décembre, l'armée fut instruite d'une nouvelle propre à amener de notables changements en Syrie. Le sultan Malek-Salek-Nedjm-Eddin-Ayoub venait de mourir le 29 novembre (14 de la lune de chaban), à l'âge de quarante-quatre ans, au moment où il paraissait guéri à la fois de sa fistule, d'un abcès au jarret, et d'un ulcère aux poumons. Il écrivait la veille à l'émir Hossan-Eddin (beauté de la religion) : « Il ne me manque que de monter à cheval » et de jouer au mail. » Louis en avait même reçu un nouveau cartel, où il lui demandait « de fixer un jour » de bataille ». Le monarque s'était contenté de répondre encore : « Assigner un jour serait excepter les » autres. Demain, aujourd'hui, à l'instant même, le » sultan me trouvera toujours prêt. »

La veuve de Nedjm-Eddin, Scheger-Eddor, ne fit d'abord connaître cette mort qu'à Fakr-Eddin, nommé « atabek » ou chef de l'armée, avec le pouvoir de régent, et à l'eunuque Djelel-Eddin (majesté de la religion), ses favoris. Elle ne voulut l'annoncer au peuple qu'à l'arrivée du fils du sultan, Malek-Moudan-Touran-Schah, alors gouverneur d'Édesse, de Haram, etc. Mais cet événement ne pouvait demeurer longtemps secret, et dès qu'il en fut instruit, le roi ordonna un nouveau mouvement à l'armée, qui campa à Pharescour, bourg situé sur la rive orientale du Nil, à quatre ou cinq lieues de Damiette.

Le 7 décembre, un mardi (1er de la lune de ra-

madan), de égères escarmouches eurent lieu entre les troupes françaises et un corps de musulmans qui arrivaient du côté de Mansourah pour rejoindre l'armée sarrasine. L'avantage demeura aux croisés, qui transférèrent leur camp à Schermesah, où les sultans du Caire possédaient jadis un palais.

L'armée, sans cesse forcée de combler des bras de rivières ou de forts ruisseaux, ne marchait que lentement. Le lundi, 13 décembre, elle s'avança jusqu'à Bermoun, autre bourgade bâtie comme Pharescour sur un lieu élevé, et entourée de hautes murailles, elle était située entre Schermesah et Mansourah, à douze milles de cette dernière ville.

Le dimanche, 19, Louis se porta encore en avant sur le canal d'Aschmoun en face de Mansourah et de Djwdjer, séparées par le Nil, qui, sur ce point, se divise en quatre branches. La tente royale s'était dressée entre le bras, ou canal d'Aschmoun, et le fleuve dit « de » Damiette ». Le prince de Karak, Nasir-Daoud, occupait l'autre rive avec l'avant-garde turque. Le bras d'Aschmoun, de même largeur que la Seine, mais plus profond encore, offrait presque partout des bords en talus glissants; et cependant les croisés, pour se porter en avant, devaient se jeter à la nage, en présence de la majeure partie des forces musulmanes.

De nouveaux renforts arrivant sans cesse dans le camp des infidèles, l'armée mahométane, selon les

---

Joinville, 40, 41, 43, 44. Savary, Lettres sur l'Égypte, 1er, 314. Dom Berthereau, manuscrit, 537. Hist. des Templiers, 188. Charles Mills, Hist. des croisades, t. 1er, p. 146, note 2. Ducange sur Joinville. Chronique de Rains, XXVI, p. 202.

auteurs arabes, « ressemblait, quant au nombre, au » genre humain réuni pour le jugement dernier; à des » montagnes mouvantes; aux flots de la mer agitée! » Les deux rives offraient un bizarre assemblage de costumes disparates, d'armures diverses, du côté des chrétiens surtout, dont l'armée se composait d'italiens, d'allemands, d'anglais, de français de toutes provinces, de hauts barons, de prélats, de prêtres, de clercs, et de moines de toute sorte.

Pendant une de ces journées où les deux camps en présence s'observaient mutuellement, le sénéchal de Joinville et ses chevaliers dînaient de bon appétit, conviés chez messire Pierre d'Avalon. Au milieu du repas, le bruit se répand que des sarrasins envoyés par Fakr-Eddin viennent de massacrer de pauvres paysans occupés au travail des champs.

A cette nouvelle, le sénéchal et les siens, quittant la table, courent s'armer en leurs tentes; Pierre d'Avalon et son frère, le sire du Val, endossent le haubert, puis tous deux, l'épée au poing, s'élancent vers le détachement ennemi. Mais renversés de leurs chevaux au premier choc, c'en était fait des deux barons, si le sire de Joinville, ses hommes d'armes et nombre de chevaliers du Temple, ne les eussent dégagés à temps.

Les Templiers formèrent l'arrière-garde en retournant au camp; harcelés plus d'une fois par les musulmans revenus à la charge, ils se défendirent de si bon courage, que ce corps d'infidèles n'osa plus se montrer.

LXII. Cette rencontre fortuite, qui pouvait priver l'armée de tant de braves, ouvrit les yeux sur la faute commise en asseyant le camp chrétien au milieu d'une

immense plaine sans défense naturelle, qui pouvait être cernée d'un moment à l'autre, et dont les communications étaient si facilement interceptées. Il fallut donc songer à s'entourer, sinon de fortifications régulières, du moins de fossés profonds, de palissades; à se procurer des munitions de bouche, qui commençaient à devenir rares, et à construire des machines propres à lancer au loin d'énormes quartiers de roche. Il s'agissait également de veiller à la sûreté des vaisseaux de l'expédition. La flotte des chrétiens et celle des Turcs, presque aussi rapprochées l'une de l'autre que l'étaient les deux camps, engageaient souvent le combat sur le fleuve, dont les eaux, très-profondes et très-resserrées sur ce point, se brisaient en grondant contre ses rives escarpées.

Après un mûr examen, le roi se décida à élever une chaussée ou digue qui pût servir de port à ses bâtiments; et afin de mettre les ouvriers à l'abri de toute surprise, Josselin de Cournant, ingénieur de l'armée, ordonna la construction de deux énormes beffrois, ou tours en bois à plusieurs étages, portées sur des roues mouvantes à volonté. Des galeries couvertes, où l'on pouvait creuser le terrain en sûreté, aboutissaient à ces engins de guerre appelés «chas-châteils» (renards, ou cati-castellati) et recouverts presque entièrement de peaux de bœufs imprégnées de vinaigre pour les rendre incombustibles. Sur le haut de leur plate-forme, se trouvaient des milliers de pots de naphte, prêts à être lancés sur les assaillants. Dix-huit de ces tours, hautes de soixante coudées, propres à l'attaque comme à la défense, surgirent du chantier comme par enchantement, et

l'on parvint à les rouler à l'entrée du camp, en face des machines amenées par les sarrasins.

Malheureusement, les travaux des croisés ayant été pris à une demi-lieue plus bas que l'ouverture du canal, les Égyptiens profitant de ce défaut de calcul, ouvrirent de fortes tranchées, y tournèrent les eaux du Nil, et parvinrent à renverser la première digue.

Le mercredi, 22 décembre, pendant qu'on s'occupait à la rétablir et à en former une nouvelle, six transfuges passent au camp des musulmans, et les instruisent du manque prochain de vivres dont les croisés sont menacés. L'atabek Fakr-Eddin opère aussitôt un mouvement rétrograde sur le Nil, et fait avancer (le 25 décembre, jour de Noël) une partie de ses troupes vers Shermesah, avec ordre d'engager la bataille du côté de Damiette. Mais les deux camps se bornèrent à s'observer pendant plusieurs jours, et aucune démonstration d'attaque n'avait encore été signalée le jeudi, jour des Rois, 6 janvier 1250 (1er du grand baïram et de la lune de chewal). Toutefois, avant la fin de la journée, un haut baron, allié à la maison de France, tomba dans une escarmouche turque.

Un soldat croisé se trouva également fait prisonnier, mais d'une manière si bizarre, qu'elle excita plutôt une sorte d'hilarité, qu'un désir de vengeance de la part de ses compagnons d'armes. Un sarrasin, excellent nageur, s'étant offert pour aller s'assurer de l'état de l'armée chrétienne, imagine d'enfoncer sa tête dans un énorme melon creux, en guise de casque, et arrive, plongé jusqu'au col dans le fleuve, à peu de distance de la digue en construction. L'homme d'armes de guette croit

voir flotter un fruit exquis; il se jette dans le Nil pour s'en emparer, et se trouve aussi « esbahy que cour-» roucié » quand, saisi par le bras nerveux de l'égyptien, il est rapidement entraîné à l'autre bord, et présenté ainsi tout ruisselant à Fakr-Eddin.

Le mercredi (12 janvier) et le vendredi (14), quelques engagements partiels entre les avant-postes, vinrent rompre la monotonie du camp. Malheureusement, plusieurs chevaliers de nom, n'écoutant que leur bravoure, tombèrent encore au pouvoir des sarrasins, devenus plus hardis, et résolus à tout entreprendre pour anéantir des travaux dont ils comprenaient l'importance. Ils y parvinrent, en creusant secrètement un long souterrain à une grande distance, et en y détournant les eaux du fleuve. Les ouvriers inondés tout à coup n'eurent que le temps de s'enfuir précipitamment. Une matinée suffit pour détruire sans retour les constructions élevées à si grands frais depuis trois semaines.

En même temps, une proclamation du généralissime des Turcs appelait en ces termes tous les musulmans sous les armes : « Accourez, grands et petits; accourez, » et venez combattre pour le service de Dieu. Sacri-» fiez-lui vos biens, vos personnes. Les Français, que » Dieu maudisse ! ont envahi notre patrie sacrée. Il est » du devoir des vrais croyants de marcher contre eux, » de les exterminer jusqu'au dernier. N'hésitez donc » pas à la voix de Fakr-Eddin. »

La lecture de ce message, faite au Caire dans la chaire de la mosquée, arracha, dit-on, des larmes aux nombreux assistants.

Le conseil du roi ne tarda pas à savoir que l'atabek

« se vantait publiquement de dîner le 20 janvier en la » tente de Louis de France » . On se prépara donc à une prochaine attaque générale, et la plus active vigilance redoubla au camp des croisés, surtout pour la défense des chas-chateils. Par ordre de Louis, ses frères eux-mêmes, ayant au côté leurs dagues trempées de bon acier, y demeuraient tour à tour en sentinelle jusqu'à la nuit, et ne cédaient ce poste d'honneur qu'à des chevaliers éprouvés. Ils se retiraient ensuite, toujours armés, en leurs tentes à portières brodées d'étoiles, où, comme dans celle du roi, une petite lampe de bronze brillait à côté du crucifix d'ébène. La grande épée, l'écu fleurdelysé, pendaient à une longue pique; et sur une escabelle, demeurait ouvert le livre des saints évangiles, manuscrit d'un travail merveilleux, exécuté d'ordinaire « en la » noble abbaye de Citeaux, par les frères de l'ordre, très- » experts en toutes sciences et lettres. » Toujours éperonnés et prêts à s'élancer sur le destrier de guerre, les fils de France se jetaient à peine quelques heures sur un lit de joncs, recouvert d'une courtine. Ainsi en usait la grande et valeureuse noblesse de France, sans cesse entourée de pieux emblèmes et des apprêts de bataille. Les tentes des comtes, plus élevées que celles des autres bannerets et d'une étoffe orientale rouge-pourpre parsemée d'étoiles d'or, portaient au fronton leur blason armorié. Les plus remarquables se trouvaient celles d'Anjou et de Poitiers, autour desquelles, tête haute, l'oreille attentive, veillaient des hommes d'armes, la lance sur l'épaule. La guette, chargée de sonner l'alarme au haut du donjon des beffrois, y demeurait jusqu'au matin, la pique au poing, et un petit cor d'airain suspendu au col.

Sur l'avis d'un mouvement des Turcs, le roi prit de nouvelles dispositions : le comte de Poitiers, à la tête des chevaliers poitevins et champenois, s'échelonna sur la ligne de Damiette; Louis en personne s'établit à portée de la route du Caire; et le comte d'Anjou-Provence demeura avec lui, particulièrement chargé de la garde du camp et des machines ou engins de guerre.

De son côté, Fakr-Eddin avait rangé ses troupes en bataille, n'attendant qu'une occasion favorable pour surprendre les croisés. Le comte Charles l'ayant vu s'avancer avec un fort détachement vers une île du fleuve qui les séparait, s'y porta sans hésiter, attaqua l'atabek, le culbuta et le poursuivit l'épée dans les reins jusqu'aux bords du Nil, où plusieurs cavaliers musulmans tombèrent en essayant de se défendre. Le reste eût également péri, sans les beffrois des sarrasins, qui leur servirent de refuge, et dont les Français ne tentèrent pas d'approcher. « Vilains ! » chiennaille ! », se criait-on de part et d'autre, se jetant ces termes outrageants à la face, comme pour se donner de la colère, « car on usoist journellement » de très-mauvais langaige soldatesque ».

« Il se fist là assez de grants prouesses et de biaulx » coups, grants et hardys de part et d'aultre. Les Turcs » finissant tousiours par estre desconfitz, et les nostres » chassant, tuant et abattant, jusqu'au grand fleuve du » Nil. Et à cause de la grant paour qu'ils avoient de » la mort, les sarrasins se jectoient dedans l'eaue. Aussi, » il y en eust grant quantit de noyés et d'occis de » diverses manières. »

Quoique le signal de la retraite eût été donné, Gui,

comte de Forez, entraîné par l'ardeur du combat, et suivi d'un petit nombre de chevaliers, s'était malheureusement aventuré jusqu'à l'arrière-garde sarrasinoise ralliée au pied de ses beffrois; cerné de toute part, jeté en bas de son cheval, la jambe fracassée, il se trouvait en grand péril, quand ses écuyers parvinrent à l'en arracher, au milieu d'une grêle de traits. Néanmoins, il allait être repris et massacré, quand, prompt comme la foudre, le comte d'Anjou-Provence tombe sur les assaillants. Frappés de terreur, ils se retirent en désordre; le prince les poursuit, en tue plusieurs de sa main, et remporte l'honneur de la journée, « ce » dont il fust moult bien prisé et loé. »

Le comte Alphonse se montra également digne fils de France en cette rencontre : surpris à l'improviste par un nombreux escadron de turcs, il courut sus, les mit en déroute, en déconfit plusieurs, tailla en pièces les renforts accourus à leur aide, et les ayant pourchassés rudement, revint sans perte: « double liesse » pour le camp français. »

LXIII. Le lendemain soir, le sire de Joinville et les siens se trouvaient de guette sur les beffrois; insensiblement la nuit descend, sombre, silencieuse, et plonge dans une complète obscurité les chevaliers, immobiles à leur poste. Soudain, un phénomène étrange frappe les yeux des jeunes croisés : du sommet des tours sarrasinoises s'élance dans les airs, en décrivant une immense parabole, une sorte de machine lumineuse, sous la forme d'un large tonneau. Elle répand d'abord une faible lueur blafarde, puis elle jette une lumière semblable à l'aube qui blanchit l'horizon, enfin pous-

sant dans l'espace des gerbes de feu et de sinistres constellations, elle déploie une queue enflammée, pareille à une longue épée flamboyante. Un bruit qui rappelle celui de la foudre précède l'horrible engin ; et à mesure qu'il se rapproche, on croit voir un colossal dragon de feu étendant ses ailes vers le firmament, et jetant une clarté rouge et vive, semblable à celle du soleil dans tout son éclat.

Gauthier de Cureuil, le premier des chevaliers qui l'aperçoit, frémit de tous ses membres, et s'écrie d'une voix tremblante : — « Ha ! Messires, nous voici en plus » grand péril que fust oncques ! Si l'engin touche les » beffrois, sommes tous perdus et ars..... si les aban- » donnons, nous voilà honnis et vitupérés à jamais, » justement et honteusement ! Dieu le père peut seul » nous prester bon ayde... donc, chiers sires, prions » à genoulx nostre seigneur Jésus-Christ destourner tel » dangier de nous !... »

Les braves champenois s'agenouillèrent tous sur la plate-forme, se mirent en oraison de grand cœur, et après leur prière dite, ne virent plus rien.

Le souvenir de ce terrible feu de « Médée », plus ordinairement appelé « feu liquide ou grégeois », n'était point totalement effacé de la mémoire des anciens croisés. Les sarrasins l'avaient employé en 1190, au siége d'Acre ; mais il avait tellement été perfectionné depuis,

---

Joinville, 43, 44, 45, 46, 47. M. Reinaud, Ext. des hist. arabes, 263, 265. Maimbourg, 389. M. Michaud, Hist. des crois., IV, 163, VI, 723. Makriri, Hist. des sultans ayoubites, 537. Hist. des Templiers, page 13.

par un turc surnommé «l'homme de Damas», qu'en peu d'instants il pouvait incendier un de ces beffrois, « qui » de loin apparaissaient comme des montagnes ». Aussi, hommes d'armes, jeunes et vieux, dans le camp français, ne pouvaient parler de ce feu qu'avec épouvante.

Dans le courant de la même journée, les soldats de Fakr-Eddin, s'étant rapprochés à portée du trait, lancèrent encore le feu maudit avec des espèces de javelots droits, appelés « piles ». Ces bâtons taillés en pointe, s'élevant vers les nues, retombaient enflammés, et s'enfonçaient dans le sable, consumant tout ce qui les approchait. Plusieurs de ces piles se plantèrent ainsi entre les grands beffrois; de plus en plus troublés, les chevaliers en sentinelle se prosternèrent la face contre terre, n'ayant recours qu'en la protection céleste. Revenus de ce premier mouvement d'épouvante, ils parvinrent à garantir leurs engins. Cependant l'alarme s'était communiquée sur les divers points du camp, car l'arbalète de la maîtresse tour sarrasine avait déjà lancé sept fois l'horrible machine incendiaire. Le roi, réveillé par l'explosion, ne se rendormit point; il s'agenouilla sur son lit et ses chambellans l'entendirent s'écrier en pleurant : « Biau sire Dieu! daigne me garder » et toute ma gent! » Puis il envoyait, de moment à autre, un de ses officiers savoir si le feu n'avait blessé personne, ni occasionné quelque désastre durant cette déplorable nuit.

Le jour venu, on regarda comme un prodige de n'avoir à regretter la perte d'aucun croisé. Le camp entier l'attribua aux prières du saint monarque, et le sire de Joinville déclara « qu'elles leur eurent bien mes- » tier à ce point ! »

Le lendemain, le tour de garde aux chas-châteils appartenait aux chevaliers de messire Pierre de Courtenay. Tenus en haleine par le danger de la veille, l'œil fixe, l'oreille aux guet, ils entendent une détonation suivie d'une effrayante clarté, annonce certaine du feu grégeois. Non loin d'eux, dans une tente voisine, cédant à la fatigue et au sommeil, le sénéchal de Champagne allait s'endormir, quand un chevalier nommé Laubegny accourt chez Joinville, tout hors de lui; relève la courtine et lui crie : — « Messire, » si ne nous aydez sommes tous desconfitz; car les » sarrasins ont lancé tant de leurs piles, qu'il y en » a comme haie ardente, qu'on dirait marcher en » avant ! »

Endossant à la hâte une partie de son armure, le sire de Joinville se précipite vers l'incendie, et donne l'exemple de l'éteindre : chacun se met à l'œuvre; en même temps, les frères de Louis font pleuvoir du haut des beffrois une grêle de javelots sur les musulmans. Alors seulement, on parvient à les éloigner; mais opérant leur retraite en bon ordre, ils lancent encore depuis l'autre rive des piles enflammées contre les tours.

Ces attaques s'étant renouvelées plusieurs nuits de suite, il ne fut pas toujours possible de garantir complétement les chas-châteils, dont plusieurs finirent par se trouver à demi-brisés ou hors d'état de servir. Les croisés en ressentaient « ung grant malaise de cueur ». Aussi consacra-t-on des journées entières à réparer le dégât causé dans l'obscurité, et la persévérance des ouvriers sembla triompher de cette lutte si inégale.

Les chevaliers de guette devisaient tristement de leur position pendant une belle matinée, quand ils crurent voir s'ébranler une autre des machines ennemies. En effet, traînée par des rouages cachés, elle s'approcha lentement du camp, s'arrêta soudain, et fit voler de si énormes quartiers de pierre, qu'aucun soldat n'osa sortir du chas-châteil. Elle lança ensuite en telle abondance le feu grégeois, qu'une des tours fut consumée en un instant.

Le comte Charles, alors de garde et premier témoin de cette irréparable perte, « en devint si furieux et hors » de sens, qu'il parloist de se férir au milieu des flammes » pour esteindre ce damnable feu; et l'eust faict, si on » ne l'eust retenu à force de bras. »

Tandis qu'il exhalait son courroux en vaines imprécations de rage, le sire de Joinville et ses chevaliers s'écriaient : « Dieu soit mille fois loé de ceci.... car si c'eust » esté la nuit, pendant que faisions la guaite, eussions » tous esté misérablement ars et bruslez!.... Dieu nous a » faict grant courtoisie, à moi et aux miens, » ajouta le sénéchal de Champagne, en se signant de bon cœur.

D'intrépides soldats s'offrirent alors pour former un corps spécial destiné à étouffer ces projectiles. On les surnomma « les éteigneurs ».

A l'annonce de cette nouvelle alerte, le roi, d'après l'avis général, ordonna que chaque propriétaire d'un navire ou galère serait tenu de fournir le bois de charpente en réserve, pour la construction d'un second beffroi, car on ne pouvait s'en procurer dans le pays. Le reste devait être employé à l'achèvement de la digue reconnue nécessaire à la garde du fleuve. Toutefois,

on renonça à cet expédient extrême, qui pouvait plus tard compromettre la sûreté de la flotte. On se désista également du projet de terminer la chaussée.

LXIV. Pendant que le conseil réuni dans la tente du roi discutait les moyens à prendre pour transporter l'armée en avant, on annonce Humbert de Beaujeu : «Sire, dit-il, un bédouin propose de nous enseigner un »gué certain, si on lui compte 500 besants d'or» (environ 5,000 francs).

—» J'y consens volontiers s'il tient sa promesse; »dites-le lui, connétable.

—» Sire, il refuse d'aller plus avant, si l'or ne lui est »compté sur l'heure.

—» Qu'on le lui délivre, mais qu'il soit surveillé de »près.»

Laissant la garde du camp au duc de Bourgogne, appuyé par les barons d'outre-mer, le roi se décide à suivre l'arabe du désert. L'armée s'étant mise en marche aux premières lueurs de l'aube, le Mardi gras, 8 février (5e de la lune de zel kade), s'approcha des bords du canal, et s'arrêta à environ deux lieues du Nil, sur le point appelé Sédam, désigné pour le passage. Malheureusement, de l'autre côté, les eaux se trouvaient moins basses qu'à l'ordinaire en cette saison; et les rives, mouillées, boueuses, pleines de vase, étaient devenues très-glissantes. Lancés à la nage, les chevaux prirent pied au milieu; mais, perdant l'équilibre, et ne pouvant plus se maintenir, ils retombèrent sur leurs cavaliers et les entraînèrent dans les flots. Jean d'Orléans, «le bon »prud'homme, et sa bannière de givre» disparurent ainsi, et Louis, qui l'aperçut de loin, prévint lui-même

les autres chevaliers de se tenir sur leurs gardes. Les prud'hommes en secouèrent la tête comme d'un mauvais présage.

Le premier croisé qui apparut sur l'autre rive fut Robert d'Artois; à la tête des siens, il avait franchi le fleuve avec sa hardiesse accoutumée. Il continua à marcher avec l'avant-garde dont le roi lui avait confié le commandement temporaire en exigeant toutefois de lui qu'il le cédât au grand maître du Temple aussitôt le passage effectué; le comte avait même juré sur l'Évangile de ne rien entreprendre sans l'arrivée de l'armée entière.

— « En nom de moi! avait ajouté Louis, connais si » bien vostre hardiesse et tant redoubte vostre couraige, » que si aviez passé le fleuve, n'attendriez ne chauve ne » chevelu! — Et s'il eust sçu ce qu'il advinst ne l'eust » permis pour tout l'or du monde! »

Entouré d'une foule de jeunes gentilshommes qui lui sont dévoués, Robert part au galop et disparaît dans la plaine, alors éclairée des premiers rayons du soleil. Réunis aux anglais, sous les ordres de Guillaume de Salisbury, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital forment un corps d'environ seize cents combattants, qui rejoignent la bannière d'Artois. Ils traversent Aschmoun sans rencontrer d'autres ennemis que trois cents arabes qui s'enfuient pleins d'effroi à leur approche; et bientôt ils aperçoivent Mansourah.

LXV. Confiant dans le nombre de ses troupes, croyant le roi de France cerné entre les bras du Nil; et plus loin que jamais de songer à prendre l'offensive, Fakr-Eddin revenait en ce moment de sa promenade

ordinaire à cheval. Selon leur habitude servile, la plupart des émirs étaient accourus à sa rencontre :— «Amis, » je le répète, s'écriait le généralissime en s'adressant aux » soldats, sous peu j'irai coucher dans le pavillon écar- » late du roi des chrétiens ! »

Arrivé dans sa tente, il se fit désarmer, se mit au bain dans une cuve de marbre précieux, et l'on introduisit les barbiers chargés de peindre et de parfumer la chevelure et la barbe de l'insouciant et voluptueux atabek. En ce moment, un bruit confus d'armes, de chevaux, arrive jusqu'à lui ; il entend les pas, les cris des fuyards, qui se précipitent les uns sur les autres. L'alarme gagne de proche en proche, et le chef des sarrasins n'en peut douter, le comte d'Artois est seul capable d'avoir conçu le projet de le surprendre dans son propre pavillon. S'élançant hors de l'eau, Fakr-Eddin court à son épée, et reparaît demi-nu, sur un cheval sans bride et sans selle. Les esclaves avaient donné le signal de l'épouvante, les émirs s'étaient enfuis, et une terreur panique avait glacé le courage des soldats. Sans défenseurs auprès de lui, résigné à mourir, Fakr-Eddin veut du moins vendre chèrement sa vie ; sentant bouillonner dans son cœur cette rage qui multiplie les forces, il répand des flots de sang autour de lui, et tente à plusieurs reprises de se faire jour au milieu des ennemis.... vains efforts.... «bientôt, di-

---

Joinville, 46, 47. M. Michaud, Hist. des crois., IV, 163, VII, 723. Biog. univ., XXVIII, 224. Makriri, Hist. des sultans ayoubites, 537. Hist. des Templiers, 13. Chron. de Rains, chap. XXVI, p. 202.

» sent les auteurs arabes, tombe, la pâleur de la mort » sur le front, le héros envoyé par les Francs sur les » bords du fleuve céleste, et dont la fin fut une belle » fin ! »

Fakr-Eddin palpitait encore; au lieu de le venger, les émirs et les mamelucks, Bibars-Bondocdar à leur tête, courent à sa tente, mutilent l'aigle impériale, enfoncent les coffres, brisent les bahuts, s'emparent des bourses pleines d'or de leur chef, de ses bijoux, de ses chevaux, livrent le reste aux flammes et s'éloignent en désordre. Les munitions et engins de guerre tombèrent seuls au pouvoir des croisés.

LXVI. Suivi de quelques chevaliers dont l'impétuosité sympathisait avec la sienne, le comte d'Artois, qui avait déjà dépassé Dzedili, allait s'élancer à la poursuite des Turcs, lorsqu'un des officiers du Temple accourant vers lui :— « Sire-comte, dit-il, le grand » maître vous fait savoir que vous nous feriez grant » vilainie de marcher plus longtemps devant nous; car, » d'après les ordres du roi, l'honneur de l'avant-garde » nous appartient. »

Joinville, f. 47, 48, 49, 50. M. Michaud, Hist. des crois., v. 163, 168, 174, vi, 547. Hist des Templiers, p. 13, 14, 15. Éloge hist. du comte d'Artois, 73. Livre du très-chevaleureux comte d'Artois, p. 83. Mathieu Paris, fol. 192. Hist. des crois., in-8°, goth., ch. 68. Le père J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis, 335. Le père Anselme, Hist. gén. et chron. de la maison de France, ier, f. 83. Philippe Mouskes, f. 798. M. Reinaud, de l'institut, Trad. des auteurs arabes. MM. Michaud et Poujoulat, Correspondance d'orient, vi, 380. Charles Mills, Hist. des crois., ii, 204, 205.

Le prince s'arrête et est bientôt rejoint par Guillaume de Sonnac et par le grand maître de l'Hôpital. — « Croyez-» moi, messires, leur crie Robert, allons à l'ennemi, » tandis que nos gens sont en train de vaincre. Qui » nous empêcherait d'achever glorieusement cette jour-» née, en foulant aux pieds de nos chevaux le reste » de ces musulmans, affaiblis déjà par le carnage et » l'épouvante ? avons-nous rien à redouter ? L'arrière-» garde est sur nos pas. Prêt à nous soutenir, le roi » s'avance à la tête de ses formidables escadrons. Or, » à eux ! amis, à eux ! »

— « Seigneur comte, reprend le vieux Sonnac, cha-» cun rend justice à la haute valeur du frère du roi » de France. On le supplie seulement d'en modérer » l'élan. La prudence ordonne de laisser respirer un » moment les soldats. Sommes-nous d'ailleurs en nom-» bre suffisant pour affronter seuls toute l'armée enne-» mie ? Elle nous envelopperait, à coup sûr. Attendons » le roi, dont l'avis et le bras sont indispensables pour » hasarder une telle entreprise. »

Devenu pourpre de colère, le comte d'Artois sent à ces paroles se réveiller en son cœur les impressions de Nicosie. — « Voilà bien certes, s'écrie-t-il, d'une voix » tonnante, l'esprit des moines à casques ! On l'a dit » souventes fois, et le vois trop clairement en ce jour : » serions maîtres de l'orient, et depuis un siècle et » plus, si ces prétendus religieux ne s'étaient mis en » travers par artifices et trahisons. Séditieux et traîtres, » gens à embûches et à piéges tendus, ils tiennent pour » certain qu'ils n'auront mie de domination et que » s'arrêtera la source de leur pécune, se le pays se

» conquiert. Aussi, vils alliés des sarrasins, laissent-
» ils occire les chrétiens, les uns par glaive, les autres
» par feu ou poison. Sera-t-il ores dit que templier
» arrêtera la main prête à navrer l'islamisme au cueur !
» Hai ! Hai ! vraiement, dit-on, jusqu'à ce jour, il y
» aura du poil de l'ours aux Templiers. »

Une explosion terrible éclate à ces paroles d'outrage; un bruit confus de voix y répond, et la main à la garde de leur cimeterre, plusieurs chevaliers des deux ordres menacent Robert.

Un regard du grand maître les arrête. S'approchant du prince :— « Comte, dit-il, qui osera jamais le croire ?
» quoi ! sans espoir de guerdon, de loz et de bonne
» part en paradis, le Temple délaisserait familles, biens,
» patrie ! languirions sur ceste terre étrangère, entourés
» de fatigues, de privations, de périls, renonçant à
» nostre salut pour trahir vilainement la cause de saincte
» Église, nostre mère ! Vaillance et traîtrise marchèrent-
» elles oncques de compaignie ? Comment pensée si in-
» digne de chrestien a-t-elle pu naître en l'âme de vrai
» chevalier ? Or chevauchez, n'importe où ; nous vous
» suivrons. Jamais ne sera, s'il plaît à Dieu, reproché
» trahison à templier. Mais mon cœur le prévoit... ja-
» mais la chrestienté n'éprouvera tel dommaige comme
» en ce jour !

» Maréchal, ajouta-t-il, se tournant vers Renaud de
» Vichiers, chargé de la bannière du Temple, qu'on
» déploie le Beaucéant ! armes et trépas décideront de
» notre sort. Unis, étions invincibles ; esprit de divi-
» sion nous perdra tous !

—» Sérénissime comte, ajoute Guillaume de Salisbury,

» s'avançant à son tour vers Robert, dois le dire, l'a-
» vis du grand maître est dicté par la prudence. Expert
» en armes, vieilli en ce pays, de longue main, il a
» appréhendé les Égyptiens. Nous, étrangers, jeunes,
» inexpérimentés, notre science se borne à connaître,
» et imparfaitement encore, la différence de guerroyer
» entre Turcs et nous. Ores, pouvez m'en croire, ne
» serions blâmés de nous confier en prud'homme de vie
» si sainte, de mérite si éclatant ! »

Le comte d'Artois lui tournant le dos, sans le laisser achever : — « Voilà bien aussi les renards anglais, dit-il » d'un ton de mépris, de ces hommes qui portent des » queues », il faisait allusion à la légende et au signe réprobateur des meurtriers de Thomas Becket. « Cer-
» tes, serait heureux pour l'armée d'en estre débarrassé !
» quant à nous, timides conseils et couardise n'ont onc-
» ques esté à nostre usaige! »

Guillaume, la rage au cœur, rentre dans les rangs, sa bannière s'agite fortement à côté de l'étendard de l'Hôpital, et du Beaucéant du Temple. — « Comte, s'é-
» crie-t-il, irai cejourd'hui si en avant dans le dangier,
» que n'approcherez mie la queue du mien cheval ! »

Toutefois Robert paraît indécis; il interroge de l'œil son ancien gouverneur, messire Foucault de Marle, « moult bon chevalier », dont la présence semble lui imposer. Mais vieil et sourd, le noble baron « ne
» comprenant plus rien, sinon à se férir hardiment,
» l'épée au poing, s'écrie de toutes ses forces en se
» tournant vers les sarrasins : — Or à eulx ! à eulx ! »

L'avant-garde répond par des acclamations : le comte d'Artois ne retenant plus son cheval, part au galop,

les Templiers volent sur ses pas, suivis des chevaliers de l'Hôpital et des anglais, et atteignent Robert au moment où, ayant culbuté tout ce qui s'opposait à son passage, il arrivait aux portes de Mansourah, demeurées sans défense. Le prince rallie alors sa cavalerie, examine les minarets qui dominent les rues étroites, les maisons de briques qui paraissent inhabitées, et cherche à s'assurer s'il n'y a aucune embûche à redouter; la cité semble entièrement déserte.

Cependant les musulmans, poursuivis dans la plaine, s'y étaient précipités pour gagner l'autre rive du fleuve du côté du Caire, et les malheureux habitants avaient répondu avec l'accent du désespoir à leurs cris d'épouvante : « — Voilà le Dieu des chrétiens! lui-même combat pour eux contre nous! »

En même temps, un des chefs de la garnison chargée de défendre Mansourah fit envoler vers le Caire un pigeon sous l'aile duquel on avait attaché ce billet à Hossan-Eddin : « L'ennemi fond sur Mansourah... On en est aux mains! »

Ce message porta la terreur au sein de la capitale de l'Égypte; on crut l'islamisme à jamais anéanti; et « la Porte de la Victoire », prête à perdre son nom, demeura ouverte toute la nuit pour donner asile aux fuyards éperdus.

La cavalerie de l'avant-garde se ralliait insensiblement sous les remparts de Mansourah, et se tenait en observation, quand les soldats turcs firent tomber les herses. Le comte d'Artois n'attendit pas tous les siens pour faire abattre une des portes à coups de hache, et enfonçant ses éperons dans les flancs de son cheval, il

s'avança presque seul jusque devant le palais neuf du sultan, où se rassemblaient en désordre les sarrasins.

A la vue du prince, ils se dispersèrent encore çà et là, pleins d'épouvante, et le plus grand nombre, retrouvant d'autres croisés en face, tomba égorgé sous leurs glaives.

Sur ces entrefaites Bibars-Bondocdar, proclamé généralissime par les Baharytes sur la fosse sanglante de Fakr-Eddin, méditait les moyens de tirer une vengeance éclatante de l'affront fait à ses armes, et n'avait pas tardé à reconnaître la faiblesse du corps d'armée ennemi. Aussi, revenus de leur stupeur, humiliés de leur défaite, ses soldats, gorgés du butin de l'atabek, s'avançaient en bon ordre entre le canal et Mansourah, cernaient ses remparts, s'emparaient des portes et coupaient les deux routes; alors seulement ils pénétrèrent dans la cité. L'élite des mamelucks, «les lions » du combat », réclamèrent l'honneur d'y entrer les premiers, leurs énormes massues à la main.

Ivres d'un succès prodigieux, imprévoyants comme après une victoire facile, les jeunes croisés, malgré les remontrances des Templiers, se livraient déjà au pillage du palais. C'est là que les atteint Bibars, en se précipitant sur eux, «ainsi qu'une furieuse tempête », et les guerriers de France sont surpris à la fois de tous côtés. Aux hurlements des sarrasins, répondent les habitants renfermés en leurs maisons noires et basses. Soudain un fatal échange semble avoir eu lieu entre les combattants : les mamelucks, paraissant sûrs du triomphe, s'écrient qu'ils voient « la ban- » nière verte du prophète s'agiter dans les airs », et les

chrétiens découragés y cherchent en vain « la croix » de feu. »

Inutilement le comte d'Artois essaie-t-il de revenir sur ses pas, de se frayer une issue hors des remparts;... d'énormes pièces de bois, des poutres entières, des chariots de toute espèce, jetés en barricades à travers des rues étroites, tortueuses, interceptait tout passage; et la plupart des arabes, s'échappant des caves où ils s'étaient blottis, reparaissent aux fenêtres, agitant leurs étendards. Du haut des toits et des cheminées, de toutes les ouvertures, même des soupiraux, les musulmans lancent des flèches, des briques, des pierres, des pieux aigus; les femmes, les enfants renversent dans les rues où les chrétiens se pressent les uns contre les autres, des marmites d'eau et d'huile bouillantes, du sable embrasé, de la poix fondue. Les Arabes, la lance en arrêt, la massue à la main, défendent l'entrée de chaque maison. De plus en plus resserrés en des détours obscurs, les malheureux croisés gouvernent à grand'peine leurs destriers effrayés; leurs cimeterres s'agitent inutiles, et le plus grand nombre succombe. Ce fut en vain que les plus forts, les plus hardis cherchèrent, par des prodiges de valeur, à se soustraire à « la pluye de brandons de feu » et de traits aussi espaiz et druz comme flocons de neige. » Elle ne cessa qu'à l'heure de none, dont les chrestiens » soubstinrent moult grant faix, tranchez et descoupez » que c'estoist merveille, et pris ou tuez et traisnez en » prison, qui fust grant pitié! »

Au milieu d'un aussi épouvantable désastre, le courage des Français, de leur chef surtout, loin de s'abattre,

semblait avoir atteint le dernier degré de l'héroïsme. Leurs chevaux, en haleine depuis l'aube, tombaient épuisés et les écrasaient sous leur poids; leurs rangs s'éclaircissaient à chaque instant; aucune lueur d'espérance ni de salut ne s'offrait à eux..... et cependant, ils faisaient toujours briller les longues épées allemandes, les courtes épées de France, quand les Arabes leur parlaient de se rendre : ils avaient juré au fond du cœur de mourir jusqu'au dernier. On eût dit, à les voir si audacieux, qu'ils ne doutaient pas de la victoire, tandis qu'ils n'avaient la certitude que d'un trépas glorieux.

Jacquelin de Maillé tomba un des premiers, avec Pierre de Courtenay, sire de Mehun-sur-Yèvre, puis Érard de Brienne, Roger, sire de Rosoi, et Jean, sire de Chevisé. Non loin d'eux, l'anglais Robert du Vair, à qui était confiée la bannière des léopards, s'en enveloppa comme d'un linceul funèbre, au moment où les Arabes l'atteignaient, et, percé de coups, il expira sans abandonner le drapeau inondé de sang. Renversé sur le pavé, couvert de blessures, le grand maître de l'Hôpital fut saisi et garotté à côté du maréchal de l'ordre, étendu sans vie. Sonnac, l'intrépide vieillard, toujours au fort du danger, fut « navré » de six plaies profondes, perdit un œil, et se défendant encore, tomba sans connaissance au milieu de deux cent quatre-vingts de ses chevaliers égorgés.

Raoul de Coucy, qui avait seul pu rester auprès du frère de son roi, rendit le dernier soupir sur un monceau de cadavres; Guillaume de Salisbury, digne gardien de l'honneur anglais, périt également les armes à la main. Trois cents jeunes chevaliers avaient suivi ce noble

chef..... pas un seul ne demeura vivant! Quinze cents guerriers étaient entrés à Mansourah..... à peine en restait-il quelques-uns debout ou sans blessures; et ces infortunés pensaient moins à leur propre danger qu'à celui de Robert d'Artois, disparu à tous les regards depuis l'engagement général.

Un bruit vague se répandit un moment que, retranché dans une masure inhabitée, il s'y défendait seul avec une valeur toujours croissante; « car jamais cotte d'armes » ne recouvrit cœur plus rempli d'honneur et de bra- » voure... » Mais un miracle seul aurait pu le sauver.

Cependant l'armée chrétienne venait d'effectuer le passage d'Aschmoun, et s'avançait vers Mansourah; elle s'en trouvait encore à deux lieues environ, quand la nouvelle d'un échec arrivé à l'avant-garde parvint au roi. Louis s'en alarma vivement, et plusieurs preux volèrent au secours du comte d'Artois, plutôt plaint que blâmé des chevaliers et des soldats.

Pierre Mauclerc, Gui de Malvoisin, furent aussitôt à cheval; le sire de Joinville et ses barons champenois, Robert de Wanon, Hugues de Tricastel, Raoul de Menoncourt, Ferry de Loupey, Hugues d'Escoz, quelques autres encore les suivirent à peu de distance, sur la route de Mansourah.

Ce faible détachement volait bride abattue, quand un corps de Turcs, serrés les uns contre les autres, vinrent leur barrer le passage, brandisssant la lance et les menaçant avec d'épouvantables cris.

Les croisés les attendent sans reculer d'un pas.

Tandis qu'ils demeurent immobiles, à la portée du trait, le sénéchal de Champagne remarque, hors des

rangs, à quelques pas, un sarrasin d'une taille démesurée, au regard fauve, à l'armure éclatante; il s'apprêtait à monter un coursier au riche caparaçon, dont un esclave arabe tenait les rênes. Le musulman posait déjà la main sur le pommeau de la selle, lorsque s'élançant vers lui, Joinville lui plonge son épée sous l'aisselle, le renverse mort, baigné dans son sang, et pique des deux pour rejoindre ses compagnons d'armes.

« L'écuyer ébahi, voyant son sire déconfit, aban-» donne cheval et maître, » court au baron, l'atteint du revers d'un lourd cimeterre, et le tient courbé sur le col de son destrier, au point de ne pouvoir jouer de l'épée. Toutefois, Joinville parvient à saisir la dague suspendue à l'arçon de sa selle, et la fait reluire aux yeux de l'arabe; celui-ci recule, et le sénéchal rejoint ses chevaliers.

Les Turcs paraissaient encore indécis s'ils commenceraient l'attaque, quand un renfort d'environ six cents sarrasins vint à déboucher d'un autre point. A cette vue, les croisés se regardent comme pour se reprocher de n'avoir pas affronté plus tôt une mort certaine; mais nul d'entre eux n'hésite à se précipiter contre les ennemis du Christ. Au milieu d'une lutte si inégale, Hugues de Tricastel tombe raide mort; jeté rudement par terre, Raoul de Vannon sent déjà la pointe d'un glaive sur la gorge; le sire de Joinville le voit, court à lui, le relève; mais en l'entraînant, il est lui-même atteint d'un revers de cimeterre; son cheval, étourdi du coup, s'agenouille, et le sénéchal lui glisse par-dessus les oreilles. Toutefois, remis en selle, le baron recommence à combattre.

En ce moment, accourt, tout essouflé, Érard de Sevirey : « — Sénéchal, s'écrie-t-il, tâchez, vous et vos » compagnons, de gagner cette maison en ruines, sur » le bord de la route. Là, attendrons le roi, notre sire; » il marche sur nos pas et ne peut tarder. »

Comme le sire de Joinville parvenait au lieu indiqué, il est rejoint par Hugues d'Escoz et Ferry de Loupey. Mais les sarrasins les serraient de près, et, en peu d'instants, ils ont cerné la demeure inhabitée. Montant sur des pans de bâtisse, ils aperçoivent à travers les crevasses des murailles les malheureux chevaliers, les atteignent de leurs longues épées effilées aussi bien que de leurs lances. Un courage de désespoir soutient seul encore les croisés; couverts de larges blessures, épuisés de lassitude, forcés de maintenir leurs chevaux, ils repoussent encore les assaillants et en mettent plusieurs hors de combat; mais à chaque instant de nouveaux ennemis se présentent. Hugues d'Escoz est gissant de trois coups d'épée au visage; Érard de Sevirey « a le » nez tranché, qui lui cheoist en la bouche; le sang coule » à gros bouillons, ainsi que le vin sort d'ung tonneau, » des plaies profondes que les sires de Menoncourt et de Loupey ont chacun reçues à l'épaule; un revers d'épée a fendu la lèvre au sire d'Esmeray; et pour comble d'affliction, l'écuyer chargé de la bannière armoriée du sénéchal s'est enfui « de male peur, desplaisir moult » grevant pour les povres nâvrez ! »

En cette détresse, le sire de Joinville, « qui n'attend » plus secours ni ayde que du Ciel, se ressouvient de » monseigneur sainct Jacques, dans lequel, de longue » main, tousiours eust fiance entière et bonne dévotion.

— » Biau sire sainct Jacques! que requiers, se prit-il » à dire, secourez-moi et aydez au besoing! »

Cette oraison s'échappait à peine de sa poitrine, quand Érard de Sevirey s'avançant vers lui : — « Sénéchal, » fit-il, si vous pensiez que moi et mes heoirs n'en eus- » sions oncques reproche, irais à ceste heure clamer ayde » au comte d'Anjou, que aperçois parmy les champs.

— » Ce vous serait au contraire grant honneur, certes, » messire, d'aller quérir assistance pour sauver nos po- » vres vies, tandis que la vostre est en telle adventure! »

Le chevalier, piquant des deux à travers « l'huis et les » ennemis, atteint le prince auquel il narre le cas.

— » Comte d'Anjou, dit un haut personnage qui là se » trouvoist, vous desconseille bien fort d'aller mectre » vostre personne en semblable péril de mort !

— » Ferai ce que me requiert Érard de Sévirey, » répond Charles de France. Puis, sans ajouter autre parole, il se porte au galop, suivi de ses gens, vers la maison investie. Le prince s'en trouve à peine à portée d'arbalète, qu'il en voit sortir Pierre d'Auberive, l'épée au poing, la visière levée, se ruant sur les sarrasins, et dégageant Raoul de Wanon, qu'ils emmenaient outrageusement. C'était comme le dernier éclair d'un courage expirant : démontés, navrés, perdant tout leur sang, assis ou étendus devant le seuil de cet asile qu'ils ne pouvaient plus défendre, les autres chevaliers se regardaient dans un silence déchirant. Au milieu de cette lente agonie, un bruit de chevaux, des sons de trompe et de cimbales, frappent leurs oreilles. — « C'est le roi ! le roi qui arrive! » et à une terrible tempeste de trompettes, clayrons et » cors. »

Un ange descendu du ciel n'eût pas excité une plus vive émotion dans l'âme des malheureux chevaliers; et leurs larmes coulent en contemplant le noble libérateur.

Descendu de cheval, Louis ordonne la halte sur un mamelon voisin, et y fait panser les blessés. Son émotion visible n'ôtait rien à son air martial, au feu de ses regards. « Jamais, dit depuis son fidèle sénéchal, guer- » rier de si grant air ne fust oncques veu s'avancer sous » les armes, car paraissoist au-dessus de tous les chefs de » la teste en hault. A sa main flamboyoist sa bonne épée » d'Allemagne. » Après s'être entretenu cordialement avec les capitaines des divers corps, il ne tarda pas à rejoindre ses bons chevaliers, Sargines, Nanteuil, Montmorency-Marly, d'autres encore, et courut se jeter avec eux au milieu des ennemis les plus rapprochés. « Ce fust » alors une belle et bonne meslée où l'on combattist, non » avec arcs ni arbalestes, mais bien avec fer des masses et » espées, et tous l'ung sur l'aultre, confondus ensemble » pêle-mêle, sarrasins et chrestiens. »

Cependant une profonde tristesse régnait sur le front du roi. Plusieurs fois, il s'était écrié en route : — « O mon » frère, combien je crains que vostre orgueil vous grè- » vera encore, et occasionnera de meschief! »

Sur ces entrefaites, le sénéchal de Champagne, qui, malgré ses blessures, regrettait fort de ne pas jouer de la lance, vit reparaître son écuyer, « conduisant un destrier » bien en haleine », sur lequel le bon sire se jeta et arriva près du roi. En ce moment, Jean de Valéry conseillait au monarque un mouvement rétrograde sur la droite, afin de s'appuyer sur le duc de Bourgogne. — « D'ailleurs, » sire, ajoutait le prud'homme, par ce moyen vos gens

» et leurs chevaux pourront s'abreuver : Ils meurent de » soif, et la chaleur les épuise. »

— « Allez quérir mes bons chevaliers», dit alors Louis à un des sergents d'armes, en les désignant par leurs noms. On les ramena presque malgré eux du plus dru de la mêlée, et l'ordre fut donné au porte-oriflamme, ainsi qu'au chevalier chargé de la bannière royale, de se diriger vers la rive droite du Nil. Le monarque vit alors accourir à toute bride des messagers des comtes de Poitiers et de Flandre. Entrainés au fort de l'action, ces princes suppliaient le roi de ne pas bouger ; car au point où ils se trouvaient, pressés de toute part par les Turcs, c'en était fait d'eux : tout espoir de se dégager et de rejoindre l'armée leur serait enlevé.

L'avis des bons chevaliers fut d'obtempérer à la prière du comte Alphonse. Néanmoins, Jean de Valéry combattait avec tant de chaleur une mesure qu'il regardait comme funeste non-seulement à l'expédition, mais à l'armée entière, que Louis, sacrifiant son désir à l'intérêt général, renouvela, quoique à regret, le signal de marcher vers la rive droite du Nil.

Tandis qu'il s'y dirigeait tout pensif, il reconnut Humbert de Beaujeu, qui criait d'une voix altérée : — « Sire, » vostre frère Robert se trouve en grant presse et se dé- » fend à merveille en une maison de Mansourah !

—» Connétable, reprit vivement le monarque, marchez » devant... je vous suis. » Puis levant les mains au ciel :

— « Ha ! biau frère ! répéta-t-il tristement, ai moult » paour que vostre fol orgueil ne vous ait engagé en » quelque malheur !....

—» Messire Humbert, reprit alors Joinville, m'ac- » ceptez-vous pour chevalier ?

—» De grand cueur, sénéchal!», et tous deux volèrent vers Mansourah.

Ils avaient à peine chevauché quelques centaines de pas, lorsqu'un sergent d'armes à masse arriva ventre à terre derrière eux.— « Le roi, s'écria-t-il, est coupé et en »grand meschief de sa personne, car desjà les mauldits »sarrasins sont entre lui et nous ! « Qui fust lors bien »esbahy? ce furent les chevaliers, et à grant esfroy; »car n'estoient que six, et il se trouvoist bien mille »à douze cents turcs entre le roy et eulx!

—» Connétable, dit le sire de Joinville, n'est »certes en nostre puissance percer ces troupes; ga»gnons plutôt la hauteur voisine. De là, pourrons »peut-être, par cas, revenir vers le roi.» —Et ils se dirigèrent vers le mamelon, où ils se retranchèrent de leur mieux. Un groupe de sarrasins se trouvaient à une petite distance; mais ceux-ci, les prenant pour un poste des leurs, retournèrent sur leurs pas, et hâtèrent leur marche vers le corps de l'armée, qui tenait Louis resserré entre le ruisseau et le fleuve.

Insensiblement, les deux camps se trouvèrent en présence, et sans qu'aucun signal eût été donné, croisés et sarrasins avaient fondu l'un contre l'autre.

Malgré le désavantage du terrain, Louis, à la tête des siens, défendit sa position, et, plus d'une fois, obligea les turcs à s'éloigner en désordre; mais, acculé contre le rivage, il ne pouvait espérer aucun secours, tandis que, du côté des musulmans, des troupes fraîches remplaçaient sans cesse les soldats hors de combat. Aussi, l'une des ailes des chrétiens se vit forcée de se replier le long du Nil. Pressés l'épée dans les reins, quelques

chevaliers suivis d'une foule de soldats s'y jetèrent à la nage, espérant pouvoir regagner le camp bourguignon.... Inutiles efforts ! la surface du fleuve fut bientôt couverte de sang, d'écus blasonnés, de cadavres d'hommes d'armes et de palefrois !

Cependant, Louis et ses chevaliers faisaient toujours tournoyer leurs glaives dans le plus épais des escadrons turcs. « Le monarque surtout se boutoist où il veoit ses » gens en grant destrèce, et donnoist de masses et » d'espée de grants coups à merveilles. » Six cavaliers sarrasins, qui l'entouraient à la fois, avaient déjà saisi le frein de son cheval et l'entraînaient; mais « le ver- » tueux prince s'esvertua à son pouvoir, et de si bon » couraige, » qu'il les dispersa à force d'estocades; il en renversa d'autres accourus de nouveau sur lui, et reparut sain et sauf au centre de ce qui lui restait de troupes.

Aussi joyeux de revoir leur monarque qu'ils venaient d'être épouvantés du péril qu'il avait couru, ses bons chevaliers, rangés autour de sa personne, ne voulurent plus s'en éloigner ; et la pensée du salut du roi ranima tous les courages. « Il se fist lors, en ceste jour- » née, les plus grands faitz d'armes qu'oncques on eust » vus ! »

Humbert de Beaujeu et le sénéchal, qui s'étaient vainement efforcés de se faire jour jusqu'au roi, venaient de s'arrêter à l'extrémité d'un petit pont jeté sur un ruisseau.

— « Connestable, dit alors Joinville, croyez-moi, gar- » dons ce poncel, car si l'abandonnions, les esnemis » pourraient se frayer route devers nostre sire. »

Humbert allait répondre, quand, du côté de Mansourah, accourut, chevauchant de façon étrange, étendu sur un cheval courtaud, un haut baron qu'à grant peine pouvait-on reconnaître. Son armure était mutilée, son cimier brisé, sa lance en morceaux; les rênes rompues pendaient à l'arçon de sa selle, et des deux mains, il tenait son destrier par le col et les crins, afin de n'être pas désarçonné par les sarrasins, qui le pourchassaient de près. Toutefois, il paraissait les priser peu, et quoique le sang coulât de sa bouche à gros bouillons, il se retournait vers les plus proches des assaillants, et leur criait d'une voix encore forte : — « Par le chief Dieu ! avez-vous vu tels ribauds? »

C'était Pierre Mauclerc, suivi de quelques-uns de ses fidèles et braves bretons, grièvement blessés comme lui, et n'ayant pu, malgré d'incroyables efforts, pénétrer dans Mansourah.

Trois frères de la lignée de Quêlen venaient de périr en cette ville; André de Vitré y avait vendu chèrement sa vie; Thibaut, sire de la Trémouille, et ses trois fils, gissaient également dans ses rues; Geoffroy de Châteaubriand, leur frère d'armes, échappa presque seul à la journée fatale : son écu, lacéré de coups de javeline et de cimeterre, devait reparaître au foyer paternel, illustré des fleurs de lys de France octroyées par le roi lui-même.

Un preux de renom, Guillaume de Malvoisin, suivait de près Mauclerc; il revenait des portes de la cité, où la plupart de ses gens, « de bon lignage, avaient » obtenu grant loz en ceste dure renconstre. » Il n'en fut pas, dit-on, ainsi partout : des hommes d'ar-

mes, de noble et belle apparence aussi, furent vus fuir « vilainement près du poncel, et s'en retourner » fort espouvantés, montrant bien qu'ils auraient pré- » féré pour l'heure estre en leur pays. »

On racontait également que le prince d'Achaïe, l'un des premiers à lâcher pied, trépassait misérablement sur un tas de paille. On venait de le reconnaître à ses dents de devant, excessivement longues.

On vit arriver encore du côté de Mansourah Jean II de Soissons; le sire Pierre de Neuville l'accompagnait, poursuivi et « navré de force coups et horions des sar- » rasins ». Mais ceux-ci rebroussèrent court, à l'aspect du sénéchal et du connétable.

— « Biau cousin, s'écria Joinville, en reconnaissant » le comte de Soissons, arrestez-vous à la garde de ce » poncel, de paour que nostre sire ne soit assailli de- » vant et derrière.

— » Cousin, y resterez-vous si y demeure ?

— » Moult volontiers, comte.

— » Ne bougez donc mie, reprit le connétable; je » vole vers les nostres quérir ayde et secours. »

S'assurant fortement sur ses étriers, le sénéchal se plaça alors entre le comte de Soissons et Pierre de Neuville. Deux sergents du roi, Guillaume de Boon et Jean de Gamaches se tenaient en avant, la lance en arrêt. Silencieux et pensifs, ils contemplaient les étoiles d'orient, « qui leur sembloient aultrement grandes » qu'en Europe, et dont la clarté les esmerveilloist par un » éclat extraordinaire. » Tout à coup, un cavalier turc, arrivé sans bruit derrière eux, frappe si rudement Pierre de Neuville d'un coup de masse, qu'il le fait courber

sur le dos de son cheval, puis il se jette « tout outre » hors du poncel ».

D'autres sarrasins le suivaient de près; mais voyant les barons de France résolus à défendre le passage, ils cherchèrent à se porter entre le fleuve et le ruisseau. Alors le sénéchal et le comte s'aventurèrent à marcher droit vers eux, de manière à les arrêter, soit qu'ils fissent mine d'aller attaquer le roi, ou de vouloir forcer le pont.

Par malheur, un rassemblement de paysans, amenés de force ou de gré, se trouvaient à peu de distance: sur le commandement des musulmans, ils firent pleuvoir sur les sergents une telle quantité de mottes sèches, de pierres et de sable, qu'il devint impossible à ceux-ci de demeurer en place. « Un des vilains essaya » même à trois reprises de leur lancer le feu grégeois » dans un pot ardent que Guillaume de Boon para, en » présentant son écu. Bien fust-il avisé, car si la flamme » eust effleuré sa cotte, estoist ars sans rémission. » Les piles flamboyantes continuèrent encore à voler par les airs de telle façon et hardiesse, qu'il en arriva plusieurs aux pieds des chevaliers. En ce nouveau péril, le sénéchal de Champagne ramassa hâtivement la dépouille d'un arabe, casaque piquée et rembourrée d'étoupes, en forme de « gambison », et il en usa comme d'un bouclier contre les piles, et bien lui en prit, car il ne fut atteint qu'en cinq endroits, tandis que son palefroi reçut quinze blessures. Un bon bourgeois de la sirerie de Joinville, venu à la suite du sénéchal, imagina alors de lui faire une bannière de ses armes blasonnées, avec un fer au bout; à mesure que les sar-

rasins s'approchaient trop, on leur courait sus, en agitant fortement l'étrange drapeau; mais ils ne tardaient pas à reparaître, poussant des hurlements plus sauvages encore, tels que de moins hardis, prenant l'épouvante, auraient quitté le poncel.

Le comte de Soissons se prit alors à dire en souriant au sire de Joinville : « Séneschal, laissons braire » ceste chiennaille mauldite. Ha ! par la coeffe Dieu ! en» cores parlerons-nous de ceste journée ez chambres » devant les dames ! »

La nuit s'épaississait de plus en plus : cependant, quelques lueurs du crépuscule permirent aux chevaliers de reconnaître, dans une espèce de fantôme qui s'avançait, le grand maître du Temple, échappé comme par miracle au carnage de Mansourah. Un de ses yeux, sorti de l'orbite, pendait tout sanglant le long de sa joue déchirée; ses vêtements n'offraient plus que des lambeaux; sa cuirasse même était brisée et percée. Enviant la mort de plus de trois cents de ses chevaliers tués à ses côtés, il semblait n'avoir conservé un reste de vie que pour périr les armes à la main. Peu à peu, l'obscurité ne laissa plus distinguer les objets de part ni d'autre, et les escarmouches cessèrent en même temps.

Le connétable, à la tête des arbalétriers, qui tenaient leurs chevaux par les rênes, rejoignit alors le sénéchal de Champagne et le comte de Soissons. Un corps nombreux de sarrasins les suivaient de près; mais, à la vue des hommes d'armes, les musulmans s'en retournèrent sur leurs pas.— « C'est bien fait ! s'écria messire Humbert » de Beaujeu : Or, amis, continua-t-il, s'adressant aux

» deux barons et aux sergents d'armes, allons vers le » roi, et ne le quittons qu'il n'ait regagné sa tente. »

Ayant enfin rejoint le monarque dans le camp de Fakr-Eddin : — « Sire, dit Jean de Valéry, monseigneur » de Chastillon vous requiert de lui octroyer ayde ! » Les barons et Louis se dirigèrent aussitôt de son côté. Le sénéchal s'apercevant que le roi étouffait sous son casque fermé, le lui détacha, et lui donna « son chapel de fer » sans visière. »

A peine avaient-ils chevauché quelques pas, que le prévôt de l'Hôpital, frère Henri de Rosnay, se présenta en face d'eux ; le brave guerrier venait de repasser le fleuve à grand'peine. A la vue du prince, il saisit sa main, la baisa sur le gantelet, puis, d'une voix émue : — « Sire, dit-il, avez-vous nouvelles du comte d'Ar- » tois ? »

Le roi comprenait trop combien avaient dû être vaines les tentatives faites pour secourir son frère demeuré seul à Mansourah ; il leva les yeux au ciel, et d'amers soupirs sortirent de sa poitrine. Un des échappés du désastre, accourant alors vers lui, s'écria : — « Ha ! » sire, quel malheur !... le comte Robert est mort et » toute la chevalerie qui y estoist.... et les maistres du » Temple et de l'Hospital !... Et quand li roy l'oïst ainsy » parler si pensa ung poy et souspira, et dist : — « S'il est » mort, Diex li face pardon de sez peschiez à luy et » aux aultres ! Ha ! oui,... continua-t-il, n'en sau- » rais mie doubter, ce chier frère est dans le ciel !... » que Diex soist adoré en toutes choses !

» Et lors, lui commencèrent à cheoir grosses larmes » de ses yeulx à force !... Et les seigneurs et barons

» se trouvoient tous moult oppressés d'angoisses, de » compassion et de pitié, le veoir ainsy plorer ! »

Henri de Rosnay se prit alors à rapporter les derniers exploits du malheureux Robert,.... et, à chaque mot, le roi « jetait les regards en haut.... et des pleurs » recommençaient à couler le long de sa face, dont » maint grant personnaige suffoquoist en soy de telle » douleur ! »

— « Mais vous, prévôt, dit-il enfin, sauriez-vous nou- » velles du comte, mon frère ? — N'en ay que trop !... » Il est certain que monseigneur Robert est en paradis ! »

Louis, pleurant encore plus fort, ne pouvait plus parler. — « Hé ! sire, ajouta Henri de Rosnay, ayez » bon resconfort, car jamais roy de France n'eust si » grant honneur. Avez passé une rivière à la nage pour » combastre les esnemys,... les avez desconfits, chassés de » leur camp; vous estes emparé de leurs engins, même » de leurs tentes, dans lesquelles coucherez cette nuict !...

— » Dieu soit de nouveau loué de toutes choses et de » tout ce qu'il a fait ! » répondit le monarque d'une voix de plus en plus étouffée; et il se tut, suffoqué d'angoisses et ne pouvant retenir les larmes qui jaillissaient de ses yeux.

Il demeura longtemps plongé dans un morne silence..... Il le rompit enfin pour donner le signal de dresser les tentes et de faire reposer l'armée.

LXVII. Depuis que des billets avaient été transmis par des pigeons, la capitale de l'Égypte se trouvait en proie à une consternation impossible à décrire. L'un de ces messages, parti dans la matinée du 8 février, annonçait la mort de l'atabek; un second, envoyé dans

la soirée du même jour, ne laissait aucun doute sur l'entrée de l'avant-garde croisée à Mansourah.

Mais le lendemain, mercredi, 9 (premier jour de carême), au soleil levant, la nouvelle positive du désastre des chrétiens enveloppés dans la cité comme dans un piége, arriva enfin au vieux Caire; des cris d'allégresse l'eurent bientôt répandue dans tous les quartiers; et aussitôt les rues se parèrent de festons et de guirlandes de fleurs, de magnifiques tentures; des palmes s'élevèrent sur les fontaines, et, aux récits de la victoire, on ajoutait qu'un prince de France avait péri dans la mêlée.... on nommait le comte d'Artois. D'autres turcs affirmaient que, cherchant son salut dans la vitesse de son cheval, Robert s'était noyé dans le fleuve.

Toutefois, on savait qu'un de ses chambellans y avait vainement cherché son corps, parmi ceux des croisés amoncelés sur les flots. La mort du héros seule était certaine. On connaissait aussi celle de Guillaume de Salisbury;... dernière douleur réservée à sa noble mère ! Veuve et abbesse d'un monastère, cette infortunée l'apprit, dit-on, dans une vision; elle priait pour son fils, le jour même de la déroute de Mansourah, quand il lui sembla, dans une de ses extases habituelles, voir un jeune guerrier, couvert d'une armure éclatante, s'élancer vers les cieux. Frappée des couleurs du bouclier

---

Joinville, 51, 52, 53. Éloge du comte d'Artois, p. 73. M. Michaud, Hist. des crois., IV, p. 175. Chronique de Flandre, ch. 23, p. 57. Lenain de Tillemont, manuscrit, t. Ier, 546. Duchesne, V, fol. 429.

suspendu à sa poitrine : « — Qui es-tu? lui demanda-t-elle. — C'est Guillaume, ton fils! répondit une voix connue » .... Le même jour, Longue-Épée tombait sans vie, pour ne se relever qu'au séjour des élus....

Le Caire tout entier se livrait à des transports de joie aussi vifs qu'avait été profonde sa terreur de la veille, quand Bibars-Bondocdar entra dans ses murs, à la tête des Mamelucks. Digne ornement de son triomphe, un sanglant faisceau de têtes coupées le précédait, et bientôt, par son ordre, on s'apprêta à les suspendre aux créneaux du palais; la riche armure, semée de fleurs de lys, du comte d'Artois, devait s'élever au-dessus. La montrant lui-même à la populace et aux soldats : — « Voilà, s'écriait Bibars, voilà la » cotte d'armes de leur roi! Oui, la victoire de Man- » sourah doit être la clef de la joie pour tous les » croyants! »

En attendant ces odieux préparatifs, les têtes de plusieurs chevaliers de nom, de Robert peut-être, furent promenées dans les rues, dans les divers carrefours; et des hérauts placés de distance en distance répétaient à haute voix : — « L'armée chrétienne n'est » plus qu'un tronc sans vie, comme ces têtes au bout » de nos lances! »

— « Oui, ajoutait le nouveau généralissime, c'est la

Joinville, 55, 56, 57, 58, 59, 265 (Édit. de M. Petitot). M. Michaud, Hist. des crois., IV, 171, 183, 187. Hist. des Templiers, pag. 15, tom. II. Biogr. universelle, tom. XXVIII, p. 234. Dom Romuald, Trésor hist. et chron., IV, fol. 76. Charles Mills, Hist. des crois., II, 185.

» propre armure du roi tué... Or, le dis-je hardiment, » corps sans tête, armée sans roi, ne sont plus à re- » douter. Amis, apprenez-le donc avec joie, après » demain (vendredi onze février) nous assaillirons les » Français. Que le samedi aucun d'eux ne nous ait » échappé; car ils n'ont plus de chef pour les conduire. Gonflés d'orgueil, les Arabes ne prisaient pas plus, disaient-ils, le roi et l'armée qu'un « boton » (fruit de l'églantier).

Instruit de la détermination de Bondocdar, Louis eut bientôt pris ses dispositions, « adextré qu'il était de ses » bons chevaliers, montés sur la fleur des coursiers de l'oc- » cident, bannières et flamberges au vent, lances droites » comme forêts. » Il divisa l'armée en deux corps, dont le moins considérable devait occuper la rive du bras d'Aschmoun, et le second, la grande branche du Nil, qui s'étendait vers Damiette; le même jour, à minuit, l'ordre fut donné de se ranger en bataille derrière les palissades du camp. Les machines et engins de guerre, ainsi que les tentes conquises sur Fakr-Eddin, formaient la tête du retranchement, et des sergents d'armes se relevèrent jusqu'au jour pour veiller à leur sureté. On savait que, jaloux d'enlever ces dépouilles, les plus braves d'entre les sarrasins s'étaient vantés d'en faire bientôt hommage à leur chef.

Parmi ces pavillons turcs, le sire de Joinville en possédait un magnifique, don de bonne amitié fait au banneret par Guillaume de Sonnac. Le sénéchal, souffrant de ses blessures, accablé des fatigues de la veille, allait s'y retirer quand l'appel habituel : — « Aux » armes! aux armes! » se répéta de nouveau.

— « Chambellan, dit le sénéchal à l'officier de garde » couché près de lui, allez vitement vous enquérir de » ce dont s'agit.

— » Messire, répondit-il, revenant fort effrayé, ces » mauldits sarrasins desconfisent à force les sergents du » roi chargés de la garde des engins. N'ont-ils pas desjà » attaché cordes au bas des tentes ! »

Quoique blessés pour la plupart comme le sire de Joinville, ses chevaliers se hâtent d'accourir vers lui. Guillaume de Sonnac, la tête encore saignante, un bandeau sur l'œil, se montre également tout armé. A la vue des guerriers, les Arabes lâchent les pans des pavillons, qu'ils tiraient à eux de toute leur puissance, et disparaissent. Un grand nombre de bédouins venus pour partager le butin se prennent alors de querelle avec les musulmans, s'emparent de leurs chevaux, de leurs armes, et le sire de Joinville espère bien profiter de ce conflit. Mais tandis qu'il galope après les fuyards, il se trouve en face d'un corps de sarrasins bien autrement redoutables, et qui annoncent par leurs cris qu'ils viennent s'emparer cette fois des machines de guerre. Détachant aussitôt un de ses écuyers vers le roi, le sénéchal le fait prévenir de sa position, et le supplie de lui octroyer prompt secours ; car n'ayant pu, ni lui, ni ses chevaliers, endosser le haubert à cause de leurs plaies, force leur avait été de s'aventurer deminus, « ce qui n'estoist de bonne guerre. »

Sans plus attendre, Gaucher de Chastillon, le banneret le plus rapproché de Louis, accourt suivi d'un petit nombre de chevaliers et de bons soldats, se jette entre les Turcs et les croisés, et du premier choc,

refoule les ennemis jusqu'à leur corps d'avant-garde, qui se trouvait rangé en bataille de manière à protéger le camp des musulmans. Là, derrière un fort rempart de pierres de taille, huit capitaines sarrasins bien armés se tenaient en embuscade. Laissant avancer le sire de Chastillon à portée du trait, ils sortirent à cheval, l'arc au poing; et lançant à la fois leurs javelots, ils blessèrent plusieurs des croisés, tuèrent la plupart des destriers, puis regagnèrent leurs retranchements.

Le sénéchal de Champagne, qui avait vu Gaucher de Chastillon obligé de revenir sur ses pas, forma alors la résolution de débusquer les sarrasins de leur rempart.

Or, c'était le premier mercredi de carême, et toute l'armée commença ses pénitences; seulement, à défaut de cendres, le cardinal répandit sur la tête du roi le sable du désert. L'attaque projetée pour la nuit suivante se concerta dans un profond mystère entre les chevaliers, « bien confessés et ayant reçu poussière au » front ».

Parmi les braves sur lesquels comptait le sire de Joinville, se trouvait Jean de Voissey, son chapelain. Soit qu'il eût à cœur d'empêcher son maître d'exposer de nouveau sa vie, soit qu'il désirât acquérir « loz et honneur lui- » même », le bon prêtre devança l'heure convenue; il sortit du camp sans bruit, « son gambison sur l'épaule, son » chapel d'acier en tête, et un long glaive sous l'aisselle, » afin de ne pas paraître armé. Ainsi adoubé, il marcha » droit vers les capitaines turcs, qui, assis et désarmés, » le laissèrent approcher en haussant les épaules, et ne » se mettant nullement en peine d'un homme seul. »

Le chapelain, de plus en plus résolu, s'avance toujours; arrivé à portée, il s'élance contre les sarrasins, faisant tournoyer son espée « comme homme en furie et déses-» péré; si bien que les huit capitaines, bien esbahys de ce, » tournent les talons au plus vite. Le bon prestre avoist » respandu tel effroy parmi eulx, qu'on eust dist démons » devant exorciste; et après ces rudes matines, Jehan de » Voissey reprist gaillardement la route du camp. »

Averti de sa tentative, le sénéchal accourut avec les siens, et bien était-il temps; car, revenus de leur panique, les turcs poursuivaient le prêtre à bon escient. Mais à la vue des « croisés, ils reculèrent et gauchirent » encore deux à trois fois. Un des sergents d'armes » s'approcha même tellement d'eux, que lançant son » glaive contre un des cavaliers arabes, le fer lui entra » et demeura furieusement parmi les côtes. »

Revenus au camp, les champenois furent reçus « à » grand honneur et triomphe, le chapelain par-dessus » tous; » et, depuis, chaque fois que messire Jean de Voissey se montrait, on entendait répéter autour de lui; « Véez-ci le bon prestre de Joinville, qui si bien des-» confist sarrasins. »

Bibars avait juré de combattre le vendredi 11 février, et Louis en avait été informé par ses espions; le roi de France rassembla donc ses chevaliers et les principaux bannerets; dominant la foule, du tertre sur lequel était élevée sa tente, il étendit la main pour demander silence :— « Mes fidèles, dit-il alors, vous qui avez partagé » avec constance mes travaux et mes dangers, sachez » que demain nous devons être attaqués par toutes les » forces des ennemis du Seigneur. Or, que devons-nous

» faire ? Si nous nous retirons, les mécréants seront en » joie et triomphe, se glorifieront de notre fuite, et plus » agiles que nous, animés encore par la vue de notre » faiblesse, ils nous poursuivront jusqu'à ce que, à » la honte de la chrétienté, ils nous aient exterminés » tous ! Alors la gloire universelle sera évanouie, et la » France, couverte d'opprobre.... Invoquons donc le Sei- » gneur, que nous avons, à ce qu'il paraît, grièvement » offensé par nos péchés. Attaquons avec confiance ces » musulmans couverts encore du sang de nos frères, et » tirons d'eux une vengeance solennelle, afin qu'on ne » puisse dire que nous supportons avec patience les in- » jures faites à Jésus-Christ.

» A ces paroles du roi, tous furent animés et armés » comme un seul homme. »

Louis ordonna ensuite que chacun couchât avec la cuirasse hors des tentes et des pavillons, et tout à l'entour du camp, afin qu'on ne pût pas être surpris.

La nuit fut paisible, grâces aux mesures du monarque.

Jaloux d'accomplir sa promesse, Bibars, entouré de la cavalerie d'élite, apparut dans la plaine aux premières lueurs du soleil ; ayant rangé ses cavaliers le long du fleuve, il échelonne les fantassins de distance en distance, de manière à pouvoir cerner le camp des Français, au premier signal. Monté sur un de ces chevaux arabes, « rivaux du vent en vitesse », il s'assure en personne de la position de l'armée croisée, examine la force ou la faiblesse des ailes, et change ou modifie son plan d'attaque, tandis que plus de trois mille bédouins, défilant devant lui, doivent demeurer en armes entre le fleuve et le canal.

» tous les rangs, firent telle merveille et contenance » qu'impossible devint-il aux Turcs, malgré leur nom- » bre, de les entamer. » Et toutefois, jamais ceux-ci ne combattirent avec tel acharnement. La mêlée fut complète, et l'action générale; le feu jaillissait des damas recourbés, des longues épées, des pertuisannes, des boucliers d'acier; les chevaux caparaçonnés des barons se heurtaient violemment contre les coursiers arabes; et à peine si les guerriers pouvaient reconnaître leurs compagnons d'armes au milieu d'une semblable confusion.

Le vieux grand maître du Temple n'assistait point à ce combat; chef du quatrième poste, où se trouvaient réunis les templiers de réserve, il veillait à la garde des machines de guerre conquises sur l'émir. Un petit nombre de frères, échappés au désastre du mardi, pâles, défigurés comme leur chef, et ainsi que lui couverts d'affreuses plaies au visage, entouraient le vénérable Sonnac, retranchés derrière une palissade de planches de sapins.

Les Turcs ayant aperçu les valeureux chevaliers, leur lancèrent une innombrable quantité de piles ardentes, et les cernèrent comme par un vaste incendie. Mais les templiers ne faisaient pas un mouvement pour y échapper : que leur importait de périr plutôt un jour que l'autre, si c'était pour la défense de la foi! Guillaume de Sonnac, « dont la première vertu était » de se battre », franchit les flammes, s'élança contre les sarrasins, perdit l'œil qui lui restait, et tomba percé de coups en invoquant son Dieu. Autour de la place où il venait de succomber, plus d'un arpent de terre,

dit-on, se trouva teint de sang et jonché de cadavres. Ce fut sur ces débris fumants, pavois digne de lui et des siens, que Renaud de Vichiers, chevalier champenois, maréchal de l'ordre, se trouva proclamé successeur de Sonnac.

Le sire de Malvoisin ni ses bannerets, placés en bataille à un jet de pierre du fleuve, n'avaient pu apporter secours au grand maître. Assaillis par les Turcs, et occupés sans relâche à éteindre le feu grégeois, ils étaient également menacés à l'extrémité de l'enceinte extérieure du camp, qui s'étendait dans la direction de la mer et dont le corps de bataille du comte de Flandre occupait la partie la plus resserrée.

Les troupes flamandes protégeaient alors le sénéchal de Champagne et ses chevaliers : « secours venu bien à » point, car, à cause de la gravité de leurs blessures, » nul d'entre eux ne pouvoist endosser le haubert, ni » se servir de l'écu ou de l'épée. » Ils demeuraient donc là comme gens hors de combat, mais sans vouloir entendre parler de retraite. Cependant, le comte Guillaume de Flandre ayant attaqué « moult aigrement » un corps de turcs qui s'aventuraient à sa portée, le sire de Joinville ne put demeurer en repos. Quoique sans cuirasse ni chapel de fer, il enfourche son bon cheval, et, à la tête des arbalétriers, charge si vigoureusement la cavalerie sarrasine, qu'elle se replie en désordre, abandonnant boucliers, glaives, cottes d'armes, pour mieux jouer des éperons. Gauthier de la Horgne, la bannière d'Aspremont à la main, fut vu au plus épais de la mêlée, et, depuis, « en eust toujours bon » loz et bon renom. »

Le corps de bataille d'Alphonse de Poitiers touchait celui des flamands; ce prince, monté sur un destrier plein d'ardeur, fut comme son frère entraîné seul au milieu des sarrasins. Reconnu aussitôt et cerné, il allait être emmené prisonnier, quand les hommes de l'arrière-garde, bouchers, vivandiers, même les femmes poitevines, s'élancèrent hors du camp, armés de bâtons, de haches, de broches, et s'écrièrent à gorge déployée : — « A nous, Poitevins! Languedociens, à nous! » sauvez le frère du roi! » Les chevaliers du comte accoururent, culbutèrent les Turcs, et Alphonse fut délivré.

Josserand de Brancion, oncle du sire de Joinville et venu en orient avec lui, se trouvait à peu de distance du corps d'élite. Plus de trente-six combats sanglants ou batailles rangées « attestaient son expertise, » et le faisaient regarder comme un des meilleurs che- » valiers de l'ost. Son noble écu d'azur à fasces ondées » d'or », illustré par Valruphe, dit le Gros, sire de Brancion, était rougi de sang; et des vingt chevaliers qui formaient sa suite, Henri, son jeune fils, et Josserand de Nanton, encore enfant, avaient pu seuls sauver leurs hauts destriers. Mais s'embarrassant peu d'être soutenu ou non, toutes les fois qu'il voyait les Turcs assaillir les Français : — « Amis, criait Brancion » d'une voix de tonnerre, à bas! à bas ces mescréants! » Et, les prenant en flanc, il les pourchassait d'une mer- » veilleuse hardiesse. » Toutefois, harcelé sans relâche, harassé de tant de charges successives, l'intrépide chevalier eût fini par succomber, car déjà douze des siens, sans compter plusieurs gens d'armes, étaient demeurés

sur la place, si Henri de Coone, baron sage, preux et bien avisé, l'un des chefs du camp du duc de Bourgogne, n'eût fait diriger les arbalètes contre les sarrasins.

Josserand revint au camp, mais si grièvement « blessé des grands coups reçus en cette journée, que » depuis n'en releva. » Il mourut peu après, « au ser- » vice de Dieu, louant grandement le Ciel, car tou- » siours avoist désiré finer ainsy, les armes à la main, » pour la foi. Et Dieu l'en a guerdonné, ce devons » croire !

» Bien avoist-il prouvé ce désir, le noble croisé, un » jour de Vendredi saint, qu'il se trouvoist en l'ost du » comte de Màcon, son parent et estoist venu l'ayder, lui » et l'ung de ses frères, à chasser les Allemands du mous- » tier de la cité. Le bon prud'homme, agenouillé de- » vant l'autel, cria maintes fois à nostre seigneur Jhésus- » Christ : — Biau sire, aye pitié et mercy de ma pouvre » âme, et faitz que puisse mourir une foiz pour toy et » ton service ! »

L'exploit de Henri de Coone ayant glorieusement achevé la journée, Louis donna le signal de la retraite ; car, battus sur tous les points, les ennemis se dérobaient au carnage par la fuite. Si la victoire demeurait pleine et entière, nul n'osait se livrer à un mouvement de joie; la vue du champ de bataille, inondé de sang français, glaçait d'effroi les plus intrépides ; chaque phalange pleurait un chef ; chaque rang de soldats, un brave à l'épreuve. Cependant les courages abattus se ranimèrent en présence du monarque, qui, calme, résigné, parcourait les quartiers du camp ; des acclamations couvrirent sa voix, quand, levant les yeux au ciel, il dit à

ses barons :— « Nous devons de grandes actions de grâces » à notre seigneur Jésus-Christ des deux honneurs qu'il » nous accorde dans la même semaine ! »

L'armée chrétienne, ne se doutant point des grands changements qui étaient à la veille de s'opérer parmi les musulmans, put se livrer alors avec quelque sécurité à un repos si chèrement acheté.

LXVIII. Le nouveau sultan du Caire, le neuvième de la dynastie des Ayoubites, Melik-el-Modham-Gaiait-Eddin-Touran-Schah, se trouvait à Hesh-Khaïfah le 15 de ramadan, 647 de l'hégire. Lorsqu'il apprit la mort de son père Nedjm-Eddin, il abandonna le gouvernement de toutes les provinces de la Mésopotamie, partit avec cinquante cavaliers, reçut en passant à Damas les hommages des émirs réunis, et se rendit en toute hâte à Salahied, où la sultane Scheger-Eddor, sa belle-mère, lui remit les rênes de l'État. Le 27 février, dix-neuf jours après la bataille de Mansourah, il arrive en cette ville, précédé d'une musique joyeuse, d'une foule innombrable de peuple, et il est accueilli par des démonstrations frénétiques de joie. Sa présence au milieu de l'armée musulmane ranime l'enthousiasme, fait oublier l'humiliation d'une défaite récente, et rend la vie à une armée démoralisée.

Tout n'était pas cependant honorable dans la carrière du nouveau sultan ; des traits de férocité avaient plus d'une fois signalé son penchant sanguinaire ; on lui reprochait une dissimulation peu commune, et l'accusation d'avoir fait massacrer son frère à la nouvelle que Nedjm-Eddin avait cessé de vivre, planait sur sa tête. Mais une haute renommée de bra-

voure, une confiance fondée sur des talents guerriers, le besoin d'un chef suprême, effaçaient ces taches aux yeux d'une nation fataliste. On eût dit, à voir la vive satisfaction qu'elle manifestait, que du génie d'un seul homme allait désormais dépendre le sort de l'orient et de l'islamisme.

Instruit à l'avance de la position de l'armée chrétienne, Touran-Schah n'ignorait point que, retranchée au camp de Dzeliheh, elle se trouvait approvisionnée par « le navire de Damiette ». Son premier soin fut d'ordonner secrètement le radoubement de toutes les galères et la construction d'une flottille de plusieurs grands bateaux, qu'on transporta sur le Nil, à une lieue du camp de Mehaleh-Kébir. Une foule de marins et d'hommes d'armes s'embarquèrent; on les plaça en embuscade; puis, à un signal donné, les marins musulmans surprirent les vaisseaux français, égorgèrent plus de mille combattants, s'emparèrent « de deux grandes carraques » chargées de vivres pour l'ost », et enlevèrent en outre cinquante-deux bateaux munis de provisions de toute espèce. Dès ce moment, les communications se trouvèrent interrompues entre le camp et Damiette, et par conséquent avec la reine Marguerite, les princesses, les prélats, les clercs et les prud'hommes demeurés auprès d'elles.

On eût ignoré peut-être quelque temps ce fatal événement, arrivé dix jours environ après le passage de l'Aschmoun, si la galéasse du comte de Flandre n'était parvenue à s'échapper. Elle annonçait également que les Turcs, s'étant rendus maîtres de quatre-vingts galères chrétiennes venant d'Europe, en avaient impitoyablement massacré l'équipage.

LXIX. Ces désastreuses nouvelles parvinrent au roi au moment où une affreuse épidémie commençait à se déclarer dans le camp des croisés, menacés aussi à la fois par la disette et par des forces innombrables réunies à l'appel du nouveau sultan.

Jetés pêle-mêle dans le fleuve, après la journée du huit février, les cadavres des chevaliers et des hommes d'armes tués à Mansourah s'y étaient amoncelés d'une rive à l'autre, répandant une odeur pestilentielle. Au bout de deux jours, on les vit flotter sur les eaux et obstruer en quelque sorte le pont qui séparait le camp royal de celui du duc de Bourgogne. Rien ne put arrêter alors l'élan d'une pieuse affection : de hauts barons, des chevaliers de France et d'Angleterre, des écuyers furent aperçus sur la grève, cherchant à découvrir parmi ces corps en putréfaction, un ami, un allié, un maître, afin de l'inhumer en terre sainte, dernier et sacré devoir d'une affection douloureuse ! Un des chambellans du comte d'Artois, appelé Degville, passa, dit-on, des jours et des nuits en face de ce hideux spectacle, soutenu par l'espérance de retrouver les restes du frère du roi..... la mort seule répondit à ce touchant dévoûment.

Les miasmes délétères sans cesse exhalés du sein des eaux développèrent spontanément une épouvan-

---

Joinville, fol. 20, 59, 60, 62, 63, 64. M. Michaud, Hist. des crois., IV, liv. XIV, 192, 475. Choisi, Hist. de saint Louis, 186, 479. Biogr. univ., XXVIII, 224. Guill. de Chartres. M. Reinaud, de l'institut, Extrait des Hist. arabes, 450. Hist. de l'église gallicane, XI, 358.

table contagion; personne ne fut épargné; aucun remède ne put la combattre, et en peu de jours, la tombe s'ouvrit pour la plupart des guerriers échappés jusque-là au fer des sarrasins. Il n'en était pas de ce fléau comme d'une armée à affronter, quel qu'en fût le nombre; aussi, la consternation s'empara-t-elle de tous les esprits.

Profondément affecté lui-même, le roi parvint pourtant à réunir à force d'argent une centaine d'aventuriers; il les encouragea par l'appat des récompenses, leur fit creuser d'énormes fosses parallèles au fleuve, dirigea lui-même leurs travaux, et, dans l'espace de cinq jours, tous les cadavres rejetés par le Nil furent ensevelis. La mer devint la sépulture des corps des sarrasins, entraînés par le courant.

Ces précautions ne purent toutefois qu'empêcher le mal de se propager davantage. La disette surtout devenait de plus en plus menaçante : le navire de Damiette n'arrivait plus; les munitions de bouche les plus grossières ne pouvaient se trouver qu'à prix d'or, et l'on regardait comme une chair savoureuse un plat de chien ou de chat. Les hommes d'armes, sains ou malades, furent réduits, pour tout aliment, à des poissons nommés barbottes, nourris eux-mêmes de lambeaux putréfiés de cadavres humains.

Aussi, rapportent les chroniques, « tous cheurent » en grande désolation et esfroy. La chair des jambes » se desséchoist de façon à ce que la peau sembloist ta- » chetée de noir et de terre, comme vielle bottine de » cuir sale; les gencives se détachoient d'elles-mêmes, » des excroissances s'y formoient, et si le sang couloist

» par le nez, on se tenoist pour assuré de mort pro-
» chaine. Moult en entendoist-on crier et brayre, comme
» femmes qui travaillent de leurs enfants quand ils vien-
» nent sur terre ! » ...

On vit expirer tant de guerriers autour de soi, et la mort, frappant sans relâche, s'offrit sous des aspects si divers, que devenus presque indifférents au sort les uns des autres, les croisés parurent tomber dans une complète insouciance de la vie.

Dans le courant du carême, le sénéchal de Champagne se trouvait en sa chapelle, assistant tristement aux obsèques de messire Hue de Sandricourt, un de ses chevaliers à bannière, très-preux et très-hardi. Et cependant les autres barons champenois, frères d'armes du défunt, s'entretenaient tout haut et riaient même, » tandis qu'on oyoist messe, et faisoient ainsy ennuy » au prebstre qui chantoist.

— » Taisez-vous ! fut leur dire Joinville avec viva-
» cité ; c'est chose moult vilaine à gentilshommes par-
» ler ainsi hault, tandis qu'on chante messe de tres-
» passé.

— » Disions, répondirent-ils, continuant à rire, qu'à
» nostre retour, remarierions la femme d'iceluy, mes-
» sire Hue, icy clos en bière !

— » Ce ne sont paroles bonnes ni belles, répartit plus
» rudement le sénéchal, d'avoir trop tost ainsy oblié
» vostre compaignon. Prenez garde qu'il ne vous en
» advienne autant.

» Or, le lendemain fut la grante bataille : de tous six,
» nul ne s'eschappa ; bien plus, ne furent mie ensépul-
» turés, et leurs six femmes se remarièrent, ainsi que
» l'avoist comme pronostiqué le bon sire de Joinville ! »

Lui-même, vers cette époque, gardait presque constamment le lit, tant à cause de ses blessures que de la fièvre double tierce, d'un catarrhe violent et du scorbut (l'un des symptômes de la contagion), « qui » le travaillaient à la fois. » Un jour qu'on lui chantait la messe en sa tente, le pauvre prêtre qui officiait, quoique malade lui-même, s'évanouit au moment de la consécration. Le voyant pâmer et prêt à chanceler, le sire de Joinville, demi-nu, n'ayant que sa cotte, s'élança de sa couche vers lui, le retint entre ses bras par derrière, et lui dit : — « Faictes à vostre aise et en paix, » et prenez couraige en celuy que avez entre les » mains ! » Revenu un instant à lui, le chapelain acheva l'office, toujours soutenu par le sénéchal, qui ne le laissa qu'après la communion. « Mais oncques depuis » ne chanta messe... il estoist trespassé... Dieu ait son » âme ! » Et le sire de Joinville se trouva plus mal encore.

Il paraissait miraculeux que, sans cesse occupé à visiter et à soigner les malades, le roi de France eût été jusqu'alors épargné par l'épidémie. Mais, au retour d'une longue station à l'hôpital, il se trouva comme le sénéchal de Champagne atteint à la fois de la fièvre tierce, du scorbut et de la dyssenterie. Vivement alarmés, les prud'hommes et les chevaliers du conseil l'exhortèrent alors de tout leur pouvoir à revenir par eau à Damiette, chose praticable encore. Tous insistèrent, surtout en raison de l'intérêt de l'armée, qui exigeait cette mesure.

Le monarque les avait écoutés tour à tour, sans les interrompre; levant ensuite les yeux au ciel, comme

dans toutes les occasions importantes où il semblait vouloir y puiser ses inspirations : — « Jamais, dit-il, on » ne me verra abandonner mon peuple ; lui et moi ferons » même fin ! »

Sur le soir, Louis éprouva plusieurs défaillances : elles se renouvelèrent pendant la nuit et les jours suivants ; aussi les alarmes redoublèrent. Néanmoins, il essayait encore de consoler par sa présence ceux qu'il ne pouvait soulager plus efficacement. Voir ce prince une dernière fois était souvent le seul vœu formé par ces malheureux à l'agonie. Un de ses valets de chambre, nommé Gangelme, exhorté à l'article de la mort par son confesseur, s'écria : — « Non, attends mon saint » maître ; ne mourrai point que n'aie vu le roi ! »

Le monarque, l'ayant su, se leva sur-le-champ avec effort, et vint recevoir le dernier soupir du fidèle serviteur, qui expira en bénissant son nom.

LXX. Espérant soustraire l'armée à un air pestilentiel en se rapprochant du Caire, le roi tenta de transférer son camp dans la direction de celui du duc de Bourgogne ; mais il était essentiel en même temps d'employer tous les moyens de cacher aux Turcs les ravages de la contagion, qui avait atteint un si grand nombre de chevaliers, qu'à peine en voyait-on quelques-uns debout : aussi prit-on le parti d'obliger les varlets à revêtir les armes de leurs maîtres mourants, à monter leurs chevaux, et à faire sentinelle et guette à leur place.

Toutefois, avant que la translation générale pût s'effectuer, on devait s'attendre à une attaque sérieuse, et il fallait en prévoir les suites. Louis ordonna donc

de construire devant le pont une muraille avancée, dite « barbacane », bâtie de plâtre, de sable et de pierres, à l'abri de laquelle on pourrait passer à cheval, sans être trop exposé aux javelots des sarrasins. Les travaux en ayant été pressés avec une activité extraordinaire, elle se trouva bientôt entièrement achevée. Mais les infidèles ne tardèrent pas à l'assaillir à grande furie, « si nombreux, tellement délibérés, qu'ils l'eus- » sent indubitablement emportée sans la contenance des » chevaliers. »

Cependant la maladie du prince empirait de jour en jour; « les dents lui branlaient en la bouche » ; sa chair était décolorée, pleine de taches livides, et sa maigreur était devenue si étrange, que les os semblaient déchirer la peau au moindre mouvement. Aussi, quand il s'agit d'abandonner le camp, il fallut que plusieurs bannerets portassent le monarque sous les aisselles, et après l'avoir placé sur son cheval, le tinssent de chaque côté.

A l'entrée de la barbacane veillait en sentinelle Érard de Valéry, « qui lors put secourir à point messire Jean, » son frère, emmené prisonnier des sarrasins ». Gaucher de Chastillon formait l'arrière-garde.

L'armée défilait paisiblement à la suite du roi de France, quand les croisés chargés de veiller à la barbacane se trouvèrent tout à coup en grand péril. Cette machine, nouvellement bâtie, n'était point sèche encore, et un détachement sarrasinois rallié derrière les murs, y ayant pratiqué d'énormes crevasses, transperçait les chrétiens à grands coups de pique et d'épée. Dans le même temps, les bédouins à pied leur lançaient à foison des mottes de terre aussi dures que cailloux;

assaillis ainsi de toute part, « les chrestiens pensoient que » leur dernière heure estoist advenue ». Un des barons de garde, Geoffroy de Massambourg, ne perdit cependant pas courage; il effectua plusieurs sorties à la tête des croisés, tint en échec les assaillants, et donna le temps au comte d'Anjou-Provence d'accourir en aide à ses compagnons.

On célébrait alors les fêtes de Pâques (27 mars 1250), et ce fut en grande misère et pénurie. Un bœuf se vendait au camp 80 livres (environ 1,360 francs), un mouton, 30 livres (510 francs), un muid de vin, 10 livres (170 francs), et un œuf, 12 deniers (3 francs); et encore n'en avait-on pas toujours à ce prix. On fit le dénombrement des croisés en état de porter les armes, et l'on fut épouvanté des ravages causés par l'épidémie et par le manque absolu de vivres. Aussi, le conseil de guerre, présidé par le roi, ouvrit-il l'avis de céder à une impérieuse nécessité, plus dure pour Louis que pour aucun des chrétiens. On se résolut à entamer des ouvertures de paix et de trêve auprès de Touran-Schah, qui déjà avait fait sonder le monarque à ce sujet. L'émir Zein-Eddin (ornement de la foi), et le cadi Bedr-Eddin (pleine lune de la religion), furent désignés par le sultan pour s'entendre à ce sujet avec les prud'hommes choisis par le roi de France.

Après diverses conférences et pourparlers, les Français consentirent à remettre Damiette entre les mains de Touran-Schah, en échange de Jérusalem et de son

---

Joinville, 63, 64, 65. Le confesseur de la reine Marguerite. Hist. des croisades, in-8°, goth., chap. 59.

royaume. Le kalife et Louis s'engageaient de plus à rendre la liberté à tous les prisonniers faits depuis le temps où l'aïeul du sultan, « Aryernel », signa une trêve avec l'empereur Frédéric. Une fois délivrés, chacun d'eux serait maître de se retirer où bon lui semblerait. On convint encore que le prince musulman, ayant pris possession de Damiette aussitôt la conclusion et la signature du traité, veillerait paternellement sur les malades, les ferait soigner et les garderait à la disposition du roi de France, ainsi que les meubles et toutes les machines ou engins de guerre.

Ces points adoptés de part et d'autre, les envoyés du sultan parurent en la tente où se trouvait Louis, entouré des princes et des hauts barons.

— « Quelle sûreté nous donnera-t-on pour l'exécu-» tion du traité? dit l'un des émirs.

— » L'un de mes frères, reprit le roi; le comte d'An-» jou ou de Poitiers, jusqu'à la remise de Damiette.

— » Nos pouvoirs, continuèrent Zein-Eddin et Bedr-» Eddin, ne s'étendent point jusque là. Il ne nous est » permis de rien conclure, si nous n'avons pour ôtage » le roi lui-même. »

A ces paroles inattendues éclate une explosion de murmures; tous les regards étincellent de colère et menacent les envoyés. — « Jamais! non, non, jamais! s'é-» crient à la fois les frères de Louis, les princes, les » prud'hommes, les chevaliers présents; plutôt mille » fois périr!

— » Oui, continue Geoffroy de Sargines, d'une voix » tonnante; préfère que sarrasins nous enchaisnent, » nous occisent, nous décollent tous, jusqu'au der-

» nier, plutôt que telle honte soit resprochée à noble » chevalerie de France ! »

Les ambassadeurs se retirèrent.

De nouvelles victimes de la contagion ne tardèrent pas à contrister le roi et l'armée, et chaque jour amenait des pertes sensibles. « Plusieurs trespas- » soient de male faim et de pouvreté; on en voyoist » dans tous les rangs, dans toutes les classes, tellement » navrés de maladie, que les barbiers estoient dans le » cas de leur couper les gencives, afin qu'ils pussent » avaler boisson. Il en estoist qui béoient comme femmes » qui travaillent d'enfant; et c'estoist grant pitié d'ouïr » ainsy braire les gens parmi l'ost. »

Ne pouvant plus tolérer une semblable situation, et voulant sauver au moins les croisés épargnés jusque là, Louis fit sonder le canal de Mansourah pour s'assurer s'il pouvait porter les galères encombrées de malades, tint de nouveau conseil avec les chefs les plus expérimentés, et, d'un commun accord, on résolut de « lever le camp, si telle était la volonté de Dieu ! »

Le vendredi, 1er avril, d'après l'avis des prud'hommes, les capitaines de mer visitèrent les navires destinés au transport des malades et à un petit nombre de bannerets : ils les firent attacher au pont par de forts cables, et ordonnèrent que les bâtiments demeurassent ainsi jusqu'au départ des cavaliers et des fantassins valides. On abandonna les vaisseaux hors de service, et l'on mit le feu aux machines de guerre, ainsi qu'à tout le bois de charpente devenu inutile. Puis, dans la soirée du mardi, 5 avril, (le troisième de la lune de mucharum, 648 de l'hégire), furent embarqués sur la flotte la plupart des croisés in-

capables de porter les armes ou de marcher. Des feux furent allumés de distance en distance, et il fut expressément recommandé aux princes, ainsi qu'à Josselin de Cournant, et aux ingénieurs demeurés à l'arrière-garde, de couper les cordages aussitôt qu'il ne resterait plus personne sur la rive. Malheureusement cet ordre fut négligé.

LXXI. En pleine retraite, le mercredi 6, avant la pointe du jour, l'armée s'éloignait en bon ordre, les rangs serrés. Elle perdait déjà de vue les murs de cette ville de Mansourah, témoin de tant de désastres et de tant de gloire, quand les Turcs, prévenus de ce mouvement rétrograde, accoururent en grand nombre, passèrent les ponts, gagnèrent les rives du Nil, et trouvant les galères encore attachées, y abordèrent et y mirent le feu. Plusieurs « malades de pestilence furent là massacrés sans pitié, » et les flammes gagnèrent avec une telle furie, que plu- » sieurs bonnes nefs faillirent à être arses et perdues. »

Un désordre épouvantable, une étrange confusion, paralysèrent tous les efforts, toutes les mesures. Alors le sire de Joinville, l'un des barons embarqués, cria à ses mariniers : — « Tirez l'ancre, de par Dieu ! et al- » lez en aval !

— » Nous nous en garderons bien, répondirent-ils,

Joinville, 64, 65, 66, 67, 82, 83. Manuel, Coup-d'œil sur les crois., p. 117. Notes originales sur Damiette. Le père Anselme, tome Ier, fol. 83. Biogr. univ., XVIII, 224. Fleury, Hist. ecclés., XVIII, 447. M. Michaud, Hist. des crois., VII, 361. Hist. des crois., in-8°, goth. Chronique manuscrite citée par M. Michaud (Correspondance d'orient, tome VI).

» car serions perdus sans faute. Les gens du soudan » sont déjà entre Damiette et nous... nous occiraient » sans merci ! »

Un grand nombre de voix faisaient entendre ces paroles : — « Attendez le roi ! »

Monté sur l'un des meilleurs voiliers de la flotte, le monarque eût pu facilement arriver à Damiette en peu d'heures; mais ne voulant point cesser de veiller sur les malades, il demeura toujours en arrière et ne consentit point à ce qu'on l'attendît. Il ordonna seulement au légat de prendre les devants.

La flotte continuait de voguer dans le même ordre, quand un détachement de chevaliers se présentant devant Louis : — « Sire, s'écrièrent-ils, vous supplions » de descendre à terre. Là, vous attendent bon che- » val et escorte dévouée. N'exposez plus longtemps » vostre personne à péril certain. » Le légat insistait fortement aussi. — « Hé Diex ! répéta le roi, com- » ment pourraist-on croire que laisserais en dangier icy » ce peuple qu'ay amené, et m'en irais en sûreté ! — » Certes, sire légat, rien n'en feray, ains attendray » l'arrivée de mes gens. Veulx faire mesme fin » qu'eulx. Se plaist à Dieu, ajouta-t-il, on ne me verra » oncques abandonner les miens ! »

Le légat n'ayant pu décider le prince, partit pour Damiette, et l'on n'essaya plus de combattre une résolution inébranlable. Cependant, de minute en minute, le monarque s'évanouissait de souffrance et d'inanition, étendu dans un large manteau d'écarlate qui recouvrait son haubert.

Arrivé en arrière de Pharescour, sur un point peu

éloigné de celui où les premiers escadrons de l'armée de terre faisaient halte, le roi, à la vue d'un corps sarrasinois, n'hésita plus à se faire débarquer, afin d'aider ses chevaliers. Une vive mêlée s'engagea alors sur la plage; le danger que courait le monarque redoublait l'ardeur des croisés, et, malgré leur petit nombre, ils pressaient rudement les musulmans. Louis semblait oublier son état de faiblesse; il écartait les Turcs à coups d'épée, et ne cessa de combattre que quand il les vit en pleine déroute. L'un d'eux, qui l'avait serré de plus près, emporta son manteau en s'éloignant.

Environ cinq cents hommes d'élite, réunis autour du prince, formaient l'arrière-garde; car, pendant l'alerte, les troupes avaient continué à marcher. Louis, toujours au premier rang, montait un petit cheval couvert d'une simple housse de soie; à sa droite et à sa gauche, Geoffroy de Sargines et Gaucher de Chastillon, bien dignes de cette place d'honneur, ne le perdaient pas un moment de vue, comme s'ils devaient en répondre à la France. Parvenu avec effort sur un monticule, il se trouva tellement épuisé et souffrant, « qu'à grand'peine » pouvait-il se tenir en selle. »

— « Arrêtons-nous ici », dit le sire de Sargines, saisissant les rênes du cheval du roi, et s'apprêtant à aider le prince à quitter les arçons. Mais derrière ce mamelon se trouvait une embuscade de sarrasins qui, surgissant de tous côtés, et proférant d'horribles hurlements, font étinceler leurs lances et leurs cimeterres. Aussitôt les croisés se remettent en bataille, et Louis, rassemblant le reste de ses forces, ressaisit son

épée, éloigne les plus hardis des musulmans, et les tient en respect. De son côté, Geoffroy de Sargines « le défend comme le bon valet défend des mouches » le hanap de son seigneur », et toutes les fois que les Turcs s'avançaient de trop près, il saisissait à deux mains son cimeterre, leur courait sus et les dispersait. Gui du Bourg-la-Reine, un de ses sergents d'armes, l'aidait avec sa bonne hache d'acier. Tous les deux reprenaient ensuite leur place auprès du monarque.

Ce fut de la sorte qu'ils atteignirent Minieh-Abou-Abdaellah, où ils se retranchèrent derrière la maison d'Abi, seigneur de ce bourg. Geoffroy de Sargines eut grand'peine à descendre le roi de son destrier. Louis pâle, défaillant, épuisé, fut déposé, « comme » homme près d'expirer, sur le giron d'une bonne bour- » geoise de Paris. » Là, sa faiblesse augmenta de moment en moment, et des larmes amères coulèrent des yeux de ses fidèles serviteurs, car nul d'entre eux ne croyait qu'il pût passer la soirée.

Et cependant on se trouvait sans nouvelles de l'avant-garde et du principal corps de l'armée. Averti du mouvement des croisés, Bibars-Bondocdar avait volé à leur poursuite; en reconnaissant de loin la cavalerie française, il s'était précipité sur elle à la tête des Baharytes, résolus à soutenir leur renom d'invincibles. Les guerriers d'Europe, sans s'ébranler, sans reculer d'un pas, se préparaient à une charge vigoureuse, quand une tempête violente semble vouloir leur en épargner les dangers.

L'ouragan enlève dans les airs des tourbillons de

sable, les lance contre le visage, dans les yeux des assaillants, et bientôt cette nombreuse armée ne distingue plus rien autour d'elle. Ne pouvant lutter contre un semblable auxiliaire, l'atabek allait faire sonner la retraite, lorsque apparaît un vieux scheikh, nommé Azz-al-Eddin (puissance de la foi), fils d'Abdusalem. D'abord iman d'une mosquée de Damas, puis cadi, on le disait doué du don de prophétie. Élevant sa voix sonore au milieu de l'orage : — « O vent! s'écria-t-il, dirige ton » souffle contre les chrétiens!

» Changeant soudain de direction, disent les historiens » arabes, la tempête se porte comme par enchantement » vers les Français saisis d'épouvante, et les couvre de » poussière et de sable. Les Turcs répètent alors avec » Bibars : — Grâces soient rendues au Seigneur! à celui » qui a suscité parmi les disciples de Mahomet un homme » saint à qui le vent obéit! »

Cependant la flotte des croisés se trouvait en proie à la plus horrible confusion : repoussés de la plage par la tempête, les vaisseaux s'entrechoquaient avec un bruit tel, « qu'on eût pu croire à la chute de toutes les étoiles » du firmament. » Plusieurs se brisent et s'entr'ouvrent; un grand nombre de soldats, de marins, de malades sont précipités dans les flots; leurs cris de détresse répondent aux gémissements des hommes d'armes massacrés par l'impitoyable Bondocdar, et le sang chrétien ruisselle de toutes parts, sur le Nil comme sur ses rives. Jamais spectacle plus affreux n'effraya les bords du fleuve.

Le bord opposé présentait un tableau non moins déplorable. Là se trouvoient les croisés qui n'avoient pu

suivre l'armée. « Et comme ne povoient secourir leurs » compaignons, à cause du fleuve qu'estoist entre eulx, » tous, petits et grands, crioient à haulte voix, et plo- » roient, et se frappoient la poitrine et la teste, tordoient » leurs poings, arrachoient leurs cheveulx, esgratignoient » leur visaige et disoient : Hélas !.... hélas !.... le roy » et ses frères et toute leur compaignie sont perdus !.... »

Entamés sur tous les points, sans cesse harcelés, mais se défendant toujours, les chrétiens arrivèrent à une faible distance de Minieh. Un trépas glorieux y attendait un des plus nobles prélats de France. Gui de Châtel, évêque de Soissons, s'étant jeté seul dans un groupe de turcs, fut aussitôt égorgé à coups d'épée. « Ainsy » s'exhaulça son grant désir d'aller à Diex. » — Pierre de Lissiac, un des clercs du roi, qui le jour même, à trois heures après midi, lui avait demandé son bréviaire, « pour soi dire none et prier », périt aussi de la même manière. Heureux tous deux de n'être pas témoins des calamités prêtes à fondre sur l'armée et sur le saint roi !...

LXXVI. Tandis que le monarque, toujours étendu sur le « giron de la bonne bourgeoise de Paris », semblait prêt à exhaler son dernier soupir, messire Philippe de Montfort était accouru à Minieh, et, se présentant à Louis : — « Sire, dit-il, je viens de rencontrer l'émir » avec lequel nous avions traité de la trêve. Voulez- » vous que j'aille vers lui, afin de la renouer ?

— » Vous en prie, chevalier ! » Le prince ne put en dire davantage.

Retourné auprès de Zein-Eddin, qui était disposé favorablement envers les croisés, ou plutôt qui ignorait

leur véritable position, Montfort obtint une suspension d'armes, avec la promesse de ratifier les conditions de la trêve. L'émir, en signe de loyauté, ôta son turban, et le chevalier lui donna son anneau en gage.

Un événement imprévu vint faire évanouir cette chance de salut. Non loin des deux négociateurs, une nouvelle mêlée s'engage sur plusieurs points : une sorte de désespoir frénétique anime les croisés ; la pensée du péril que court le roi redouble l'ardeur même des simples soldats, et surpris de ce changement inattendu, les sarrasins intimidés s'apprêtent à abandonner le terrain, quand l'air retentit tout à coup de ce cri, proféré à plusieurs reprises : — « Qu'on se rende ! que chacun » mette bas les armes !.. le roi l'ordonne ! ne faites pas » massacrer le roi ! »

Les guerriers français demeurent muets de surprise et d'indignation ; ils ont reconnu un des hérauts, appelé Marcel, « maulvais traistre » qui, comme hors de sens, courait répéter de rang en rang les mêmes paroles de toute la force de ses poumons.

Immobiles et consternés, les chevaliers cessent de combattre ; ils tendent en frémissant leurs épées aux sarrasins aussi stupéfaits qu'eux, et Zein-Eddin et Philippe de Montfort voient s'avancer les bannerets désarmés. — « Jamais traité ni trêve ne se conclurent avec » des vaincus, s'écrie l'émir. Qu'y gagnerait désormais » le sultan, puisque voilà tous les chefs en notre pou- » voir ? Quant à vous, messire de Montfort, le titre » d'ambassadeur est sacré ;... vous pouvez vous retirer » en assurance. »

Rentré au camp, la mort dans l'âme, Philippe se diri-

gea vers la salle, où il retrouva le monarque presque seul et sans connaissance. Naguère encore Louis avait pour unique garde Gaucher de Chastillon qu'on voyait à la moindre alerte remonter sur son cheval de bataille dont un page tenait les rênes; l'épée au poing, assuré sur ses étriers, le banneret parcourait la rue qui traversait Minieh en longueur et venait aboutir au logis du roi. Si les Turcs tentaient d'y pénétrer, il leur courait sus, les dispersait à grands coups, et revenait incontinent reconforter son maître ou s'informer de son état. Plus d'une fois il reparut, sa cotte d'armes « comme » lardée de flèches », et n'offrant que du sang en place » des trois pals de vair et du chef d'or ». S'en dépouillant alors devant le prince, il en arrachait les javelots, et s'élançait de nouveau sur son cheval, brandissant son glaive et s'écriant : « Chastillon ! Chastillon ! » Pendant sa dernière sortie, on l'entendit à plusieurs reprises crier encore à tue-tête : « Chastillon ! Chastillon ! » où sont mes prud'hommes ? » Ses paroles sont tout à coup étouffées par un effroyable tumulte; seul contre une horde de turcs, Gaucher les fait reculer à trois reprises; mais son destrier est épuisé de lassitude, couvert de plaies, il tombe, entraîne Chastillon; et le cimeterre d'un obscur sarrasin tranche cette illustre tête.... S'emparant de l'épée du guerrier, le barbare rejoint ses compagnons, se vantant « d'avoir occis le plus brave » des chrétiens ».

Chastillon expira du moins sans avoir vu son roi dans les fers ! Il l'avait sans doute demandé au Ciel... Le héros atteignait à peine sa vingt-huitième année ! Vie arrêtée dans sa fleur, si l'on compte les jours ;... sécu-

laire, si l'on dénombre les actions d'éclat, de vertu, d'honneur et de piété !

L'état du malheureux monarque l'empêchait de ressentir de la douleur de ces pertes irréparables et de la déroute de ses troupes. Une foule de croisés jonchaient le champ de carnage; le reste de l'armée, éperdu, s'enfuyait à travers la plaine, et là encore une mort cruelle l'attendait. Tous les chefs avaient remis leurs épées; tous les hommes d'armes durent subir la même loi et se mettre à la merci du vainqueur. Deux cavaliers, qui voulaient s'y soustraire, tombèrent et périrent dans le Nil. Un bagage immense, les munitions, les équipages, les tentes, les chevaux, les mulets, tout devint en un moment la proie des sarrasins. L'oriflamme, l'étendard royal de France, les bannières des barons étaient passées entre leurs mains. La poignée de soldats et de chevaliers qui formaient l'avant-garde ne s'était point encore rendue; mais persister à combattre eût ressemblé à une stupide fureur.

Louis, qui venait de reprendre ses sens, se révolte à la pensée de donner son épée à un sectateur de Mahomet. — « A Dieu ne plaise ! s'écria-t-il, que me rende à païen ne » à sarrasin ! — Hé sire, lui disaient les comtes de Poitiers » et d'Anjou, pour Diex ! faictes-le, faictes-le ; car voyez » bien que sommes sans munitions, et mourrons tous ici » de faim et de meschief, au lieu que pourrons estre des» livrés par rançon. » Les autres chevaliers firent tant par leurs prières, que le monarque ne chercha plus à se raidir davantage contre une dure nécessité. Il fit appeler l'émir Saif-Eddin-el-Kamiri (glaive de la religion), et l'eunuque Rechid, dont on lui annonçait l'arrivée, leur déclarant « qu'il consentait à déposer les armes, sous la condi-

» tion que la vie de ses gens et la sienne demeureraient » sauves. »

Deux des eunuques mandés également par Bibars, et munis de pleins pouvoirs, se chargèrent, l'un, de recevoir le monarque à composition, l'autre, de veiller à la sûreté du royal captif.

Peu de moments après, parut dans le bourg l'un des principaux émirs, Dzemal-Eddin (ornement de la religion). Introduit auprès du prince, il le fait dépouiller presque nu en sa présence, et donne l'ordre de lui mettre des chaînes de fer aux pieds et aux mains. A cette annonce, des cris de douleur et de rage échappent à ses fidèles serviteurs. Dzemal-Eddin les sépare de leur maître, et Louis demeure seul avec un de ses chambellans, nommé Isambart, qui « à grant peine povoist le » porter et soubtenir, tant estoist foible et malade ! » Frère Nicolas, général de l'ordre de la Rédemption des Captifs, ne tarda pas à obtenir de partager la prison du saint roi.

Le monarque était revenu à la vie, mais il paraissait insensible à ses propres souffrances, aucun mur-

---

Joinville, f. 83. Annal. d'Égypte, par Salih, fils de Gémal-Eddin, 558. Le comte de Ségur, Hist. de saint Louis, 194. Le confesseur de la reine Marguerite, 362, 548. Dom Berthereau, manuscrit, II, f. 1238. Dom Martène, Ier, f. 1308. Duchesne, Historiens de France, V, f. 469. Dupleix, Hist. de France, II, 279. Année littéraire (année 1753), p. 22. Spicilége, VII, p. 603, 604. Registre, 3, 159, 160. Du Boulay, 675, 676. Bolland. (19 février), ch. 15, p. 154 (19 mars), p. 60. Correspondance d'orient, VI. Hist. de l'ég. gallic., XI, 359.

mure, aucune plainte n'était sortie de ses lèvres; on l'avait seulement vu pâlir, quand les infidèles qui attachaient ses mains se prirent à blasphémer, à injurier le Christ. Cependant sa résignation parut prête à l'abandonner, lorsque ces misérables, s'emparant de la croix suspendue auprès de lui, « la foulèrent aux pieds, » en opprobre et vitupère de la foi chrestienne. » Tremblant de tous ses membres, il cherchait à rompre ses chaînes, et d'abondantes larmes coulaient de ses yeux.

Un pauvre arabe de Minieh, ému de pitié de le voir ainsi garotté, demi-nu et sans robe, se dépouilla « d'un viel surcot fourré de vair, à demi usé, qu'on » venait de lui donner, et le jeta sur les épaules du » chef des croisés. »

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

1250 — 1254.

LXXVII. A la même heure où les mains de Louis IX se chargeaient de chaînes, les comtes de Poitiers et d'Anjou s'étaient vus à leur tour obligés de déposer leurs épées. Muassen-Tuachi, l'un des écuyers investis de la confiance du sultan, les reçut; ce fut aussi à lui que les autres princes, les bannerets, les chevaliers et les hommes d'armes firent leur soumission. Les vaisseaux épargnés par le feu et la tempête se rendirent aux émirs.

Une seule nef, arrêtée à côté d'une île verdoyante, au milieu du Nil, résistait encore; c'était celle du sire de Joinville. Pouvant à peine se tenir debout, tant il était affaibli de sa maladie et de ses blessures, le sénéchal n'avait pas voulu quitter le tillac; et là, avec ses chevaliers champenois, tous l'épée nue à la main comme lui, il relançait vigoureusement les matelots turcs, chaque fois qu'ils lui parlaient de se rendre et de l'amener à terre. Cependant il fallait opter entre un trépas certain et les fers. En cette extrémité, un des clercs ou « scelleriers » du sénéchal, natif de Doulevant, lui dit tout bas à l'oreille : — « Messire, » m'accorde de nous laisser occire icy, afin de gagner » tous ensemble le benoict paradis !

» Malgré cette bonne parole, et quelque louable et

» sainte que fût la proposition, l'avis du bon prud'homme » ne prévalut, et les croisés ne le voulurent croire, car » la crainte de la mort les prenait bien fort. » Tandis qu'on amarrait son navire, le sire de Joinville courut à ses coffrets, à son écrin plein de riches joyaux, et de reliques. Puis, le jetant dans la mer : — « Du moins, s'écria-» t-il, les mescréants n'y mettront mie leur orde main ! »

La nef du sénéchal, voguant rapidement, se heurta de telle violence contre un autre bâtiment chargé de prisonniers, que chacun pensa être en péril de mer; seul, le sire de Joinville n'en tint compte, tant il s'affaiblissait d'heure en heure. Jeté rudement à terre par deux fois, il se trouvait à demi évanoui sur le tillac. En cet état, les turcs lui rapprochèrent tellement de la gorge le fer de leurs lances, qu'il en sentait la pointe et la fraîcheur. Il crut toucher à sa dernière heure et disait son *confiteor*, quand un des marins arabes s'écrie tout à coup : — « C'est le cousin du roi ! » Puis, s'approchant de son oreille, il ajoute : — « Laissez-» moi dire ainsi ! »

Aussitôt, le sarrasin qui semblait le plus acharné s'éloigna, laissant le bon messire comme prêt à rendre

---

Joinville, 68, 69, 72, 73. M. Michaud, Hist. des croisades, IV, 215. Herbelot, Bibl. orientale, 713. Dom Berthereau, manuscrit, II, p. 1228. Biog. univ., XXVIII, 224. Fleury, Hist. ecclés., XVII, 447, 448. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, Ier, f. 252. Baillet, Vie des saints, VI. Trésor des merveilles de Fontainebleau, 74. M. Rifaud, Notes manuscrites Hist. des comtes de Ponthieu. MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'orient, VI, 560. Charles Mills, Hist. des crois., 210.

l'âme; et ses chevaliers, rangés autour de lui, pleuraient que c'était grand'pitié.

Parvenus au lieu du débarquement, les infidèles sortent avec peine le sénéchal de la galère; mais d'autres turcs arrivent encore sur lui pour l'égorger. Un bon musulman, vêtu d'un haut-de-chausses de toile écrue, et occupé à tirer le bâtiment, s'écrie comme le marinier, en embrassant Joinville par les flancs : — « C'est le cousin » du roi. Si vous ne me croyez, vous êtes perdu, » ajouta-t-il à voix basse; jetez-vous à l'eau, car, en » voulant saisir la nef, on ne fera attention à vous! »

Le sénéchal de Champagne se laisse choir dans le fleuve, et le sarrasin, s'y lançant après lui, le soutient, le tenant toujours embrassé, et répète aux Arabes, revenus pour l'occire : — « Ne le touchez! c'est le cousin » du roi! »

Il était temps; car, dès que le chevalier eut repris terre, il sentit derechef le froid du coutelas à son gosier; les meurtriers s'étant éloignés, on put le désarmer et le débarrasser de son haubert. Plus semblable à un squelette qu'à un homme vivant, le malheureux sénéchal excita tant de compassion, qu'un des assistants lui jeta sur les épaules une belle couverture écarlate, et il se trouva que c'était la même qui lui fut donnée, « lors de sa despartie, par sa mère, Béatrix de Bour- » gogne ». Le sire de Joinville se la ceignit avec une courroie de peau blanche. Il se couvrit aussi la tête d'un chaperonnet, dont un autre sarrasin lui fit présent, en lui dégrafant son heaume. Ainsi vêtu et reposé, le bon chevalier ressentit plus fortement la douleur de sa position; ses dents claquaient l'une contre l'autre, autant

de tristesse et de peur que de maladie; il souffrait horriblement d'un abcès à la gorge, et mourait de soif; il demanda à boire; « mais l'eau, qu'il s'efforçoist d'avaler, » lui jaillissoist violemment par narines, tant estoist en » piteux point. Ses gens consternés se prirent de nouveau » à plorer et à démener grand dueil, disant : — L'abcès » va l'étouffer! » Le même sarrasin auquel il devait la vie courut lui chercher un breuvage, dont il fut si soudainement soulagé, qu'il se trouva à peu près guéri au bout de deux jours.

Le dimanche suivant, la flotte s'arrêta; l'émir, chef des galères, donna l'ordre de jeter l'ancre et fit descendre tous les prisonniers sur le rivage. Retiré, comme ses compagnons, du fond de cale, frère Jean, chapelain du sénéchal, tomba évanoui en revoyant le soleil. Il passa ainsi de vie à trépas; car les infidèles l'achevèrent sous les yeux même de son maître, et son corps fut aussitôt lancé dans le Nil. La chute d'un mortier écrasa en même temps un autre clerc du sire de Joinville, très-malade aussi. Enfin, des accidents pareils et le fer des Turcs terminèrent les souffrances de la plupart des malades ou des blessés.

Impassible témoin de ces scènes atroces, l'émir, qui venait d'apprendre que, par sa mère, le sénéchal était parent de l'empereur Frédéric II, l'envoya quérir sur la grève, lui témoigna les plus grands égards, et lui fit même amener un palefroi, pour le conduire au pavillon, où l'on inscrivait le nom de chaque prisonnier.

Le même sarrasin, qui s'était érigé en protecteur du sire de Joinville, le quitta alors en lui disant : — « Maintenant ne puis plus vous servir, et m'éloigne.... et me

»pardonnerez, si réclame ceci. Tenez constamment »par la main ce jeune enfant (le fils de messire Barthé»lemy de Montfaucon, de Bar); sans cela, lui et vous »êtes perdus et occis, pour sûr!» Et il disparut.

Le sénéchal de Champagne ne négligea pas l'avis du bon musulman, et traversa ainsi le pont de bateaux. Les autres prisonniers furent conduits par eau jusqu'à Mansourah.

On transférait en ce moment le roi de France dans un vaste bâtiment, nommé « Kéraké », où l'attendaient avec anxiété et en grande détresse ses deux frères, le roi de Chypre, le duc de Bourgogne, Pierre Mauclerc, et quantité de braves, hauts et notables chevaliers. Un grand nombre de nefs et de barques égyptiennes, aux pavillons en soie, aux fines toiles coloriées, aux mâts ornés de banderolles, entouraient le vaisseau chargé des illustres prisonniers, et les conduisaient triomphalement. Puis, sur la rive occidentale du fleuve, l'armée sarrasine défilait, enseignes déployées, au bruit des cimbales, des tambours et des fanfares de victoire. Une foule immense d'Arabes de tout sexe, de tout âge, couvraient les bords du Nil. Dépouillés, malades, couverts de plaies saignantes, les mains attachées derrière le dos, les malheureux captifs suivaient le cortége, comme des criminels destinés au dernier supplice; c'en était un bien cruel pour eux que la vue des drapeaux de France et des riches armures portées en faisceau par les ennemis de la foi. Plusieurs instruments de musique, chers aux croisés méridionaux, faisaient également partie de ces trophées; et les sarrasins, les leur montrant avec mépris, disaient : « En venant en Égypte, comptiez-vous

» donc nous prendre avec vos flûtes, vos flageolets et vos » tambourins ? »

C'est ainsi qu'eut lieu le trajet de Minieh à Mansourah, où le roi fut immédiatement conduit à l'extrémité de la ville, du côté du canal, sous une espèce de galerie en briques, formée par plusieurs arceaux voûtés, faisant partie d'une vaste maison bâtie sur le fleuve, et désignée sous le nom de « bazar ».

Une population grossière s'y était déjà réunie et chantait des couplets ironiques composés par des poëtes improvisateurs. Louis fut transféré presque aussitôt chez le secrétaire du sultan, Ibrahim-ben-Lokman, qui le confia à la garde de l'eunuque Sahil. Cette maison, qui était carrée et assez spacieuse, avait une porte très-élevée donnant sur un petit plateau, en face de l'orient et du Nil. Un large bloc de granit rose, couvert d'hiéroglyphes, en formait le perron; les arcades d'une petite cour également carrée servaient de magasin.

Louis, les mains toujours liées par une forte chaîne de fer, fut renfermé dans une salle basse, d'environ vingt pieds de large sur quinze de haut, qui aboutissait à une terrasse avancée sur les eaux du Nil. Une fenêtre grillée, pratiquée au-dessus d'une porte en fer, éclairait l'espèce de cachot où l'on abandonna le royal prisonnier. Il n'avait avec lui qu'un seul homme pour lui servir de domestique, et on lui laissa même ignorer que ses deux frères et nombre de barons se trouvaient renfermés dans le bazar El-Gadem, situé à peu de distance de sa prison.

Louis paraissait n'avoir plus que le souffle; aussi, les émirs, effrayés de son état, firent appeler un arabe,

renommé « physicien ». Ce sarrasin, le même peut-être dont le sénéchal de Champagne avait été si bien secouru, présenta au monarque un breuvage dont l'effet fut tellement prodigieux, que soudain Louis se sentit ranimé. La parole lui étant revenue, il s'informa tristement du sort de ses frères, de ses braves chevaliers, de son armée : puis il réclama son chapelain, Guillaume de Chartres, et un religieux dominicain, qui, expert dans les langues orientales, pouvait lui servir de truchement.

Le prince éprouva comme un sentiment de bonheur à l'annonce que cette prière était accordée, et de douces larmes coulèrent de ses yeux, en revoyant ses fidèles clercs. Mais il regrettait « moult fort » d'être privé de son psautier habituel; vainement le frère de Saint-Dominique essaya de lui persuader que dans sa situation, « *le pater et* » *l'ave* » tenaient lieu de toute autre oraison, le pieux monarque ne se consolait point de cette perte. Aussi fut-il saisi d'une sainte joie, quand ce livre de prières, retrouvé par hasard, lui fut rendu. — « Grâces soient » à Dieu ! » s'écria-t-il, en essayant de s'agenouiller, « de ce qu'au milieu de tant d'objets précieux qui ont » été perdus, mon bréviaire me soit conservé ! »

Plaçant dès lors son unique confiance dans le dispensateur de toutes choses, il relut avidement la vie de celui qui a tant souffert pour tous les hommes; il récita avec une nouvelle ferveur l'office saint à chaque heure du jour; et, malgré son état d'épuisement et de maigreur, il voulut désormais commencer sa journée en entendant une messe sans consécration. Reprenant même ses jeûnes et ses austérités, il n'interrompit plus ce genre de vie.

Lorsqu'il lui fut permis de quitter ses chaînes, et de se promener la nuit sur la terrasse, ni les belles rives du fleuve, ni la magnificence de ce tableau nocturne déployé à ses yeux, ne pouvaient l'arracher à ses oraisons continuelles ; seulement, tandis qu'il contemplait pendant des heures entières ce ciel d'azur parsemé d'étoiles, on eût dit, à la douceur mélancolique empreinte sur ses traits, qu'il voyait son frère Robert au séjour des martyrs, ou « que le saint s'entretenait déjà avec » les anges! »

Toutefois, le prince retomba par degrés dans son premier état de souffrance et d'épuisement, et le fidèle Isambart, le seul de ses officiers laissé auprès de lui, était obligé de le porter d'un point à l'autre de la salle; c'était aussi lui qui préparait le peu d'aliments que Louis pouvait prendre.

Touran-Schah, fier de la victoire décisive remportée par ses armes, s'était hâté d'expédier courriers sur courriers vers les diverses capitales des provinces soumises à son autorité. Exagérant le nombre des Français tués ou pris à Mansourah comme à Minieh, il écrivit de sa propre main à l'émir, vice-roi de Damas, et accompagna sa lettre de la riche pelisse écarlate fourrée de petit gris, arrachée au roi de France, le jour de la dernière déroute.

Dzemal-Eddin-Ben-Zaymour se revêtit de cette dépouille, sortit du palais, et lut à haute voix à la foule réunie sur son passage, la missive du sultan ainsi conçue : — « Trente mille d'entre les Francs sont demeu- » rés sans vie sur le champ de bataille, sans compter » ceux qui ont trouvé la mort en se précipitant dans le

Nil. Leur roi, fugitif à Minieh, a imploré notre clé-
» mence ; nous lui avons accordé la vie et rendu les
» honneurs qu'exigeait son rang, etc. »

Des acclamations multipliées, des danses, des festins, des chants succédèrent à cette lecture, et la population entière fut comme ivre de joie d'un si glorieux événement. Un scheick composa sur-le-champ des vers, bientôt répandus dans toutes les cités égyptiennes :

— « Chose singulière ! disait-il, l'habit du roi de France
» désirait ardemment se voir sur les épaules du prince
» des émirs ! Il était alors blanc comme le plus beau pa-
» pier... nos épées l'ont teint couleur de sang ! »

On improvisa aussi, dit-on, une longue ballade ou chanson arabe avec ce refrein à chaque strophe :

» — A Mansourah furent rompus les Français ! »

L'émir, qui se mêlait également de poésie, répondit au sultan : — « Dieu sans doute t'a destiné à la conquête
» de l'univers, et tu vas voler de victoire en victoire ! Qui
» en douterait, en voyant tes humbles esclaves déjà
» revêtus des dépouilles des rois tes ennemis ? »

Touran-Schah parut étranger à ces insultantes allusions ; affectant une prodigalité fastueuse, il envoya, dit-on, de magnifiques présents à la reine de France, comme pour la rassurer sur le sort réservé à son époux ; on prétend même qu'apprenant sa grossesse avancée, il lui envoya un berceau d'or massif et les langes les plus précieux. Il fit distribuer aux autres captifs environ cinquante khilas ou robes très-riches, destinées à l'usage des princes et des comtes. Ceux-ci, dénués de tout vêtement, et n'osant refuser Touran-Schah, s'en revêtirent. Louis seul repoussa un don qui, en Égypte

comme en France, ne s'admettait que de supérieur à inférieur. — « Souverain d'un royaume aussi vaste » au moins que celui de votre sultan, répondit-il aux » sarrasins, je croirais indigne de ma couronne de me » revêtir de l'habit d'un autre roi ! » Et il fit reporter au palais la robe « de taffetas noir, fourrée de vair » et de gris, enrichie du haut en bas d'une grande » quantité de boutons d'or pur. » Il préféra conserver le manteau délabré, touchant souvenir de la compassion d'un obscur musulman.

Malgré son apparente générosité, Touran-Schah, on le sut depuis, avait d'abord résolu d'envoyer le roi de France aux kalifes, afin que, conduit enchaîné de ville en ville, il servît de risée et de spectacle aux sarrasins. Sa première pensée fut même, dit-on, de le sacrifier vivant à Mahomet, ou de l'enfermer dans une noire prison sa vie durant. Des motifs politiques ou d'intérêt l'en détournèrent.

Le refus de la robe d'honneur dut blesser fortement l'orgueil du despote ; toutefois, voulant éprouver jusqu'au bout le caractère de son prisonnier, il ordonna de préparer un splendide repas sous les vastes arcades du bazar. Les principaux chefs des deux armées y furent conviés, et une députation, composée des principaux émirs, vint prier Louis d'honorer le festin de sa présence.

Le monarque entrevit sans peine que l'intention de Touran-Schah était de le donner en spectacle à ses sujets ; aussi sa réponse ne se fit-elle point attendre. Stupéfaits de son extérieur majestueux, de sa dignité, les députés turcs s'écrièrent en le quittant : — « Quel est

» donc cet homme? Il nous traite comme si nous étions » ses propres prisonniers! »

L'émir Hassan-Eddin (beauté de la religion) lui fit demander une entrevue; introduit dans la chambre du royal captif, le noble musulman, autrefois « bon cadi, » de ceux qui ont recueilli des roses et des narcisses dans » la mosquée des fleurs, et se sont fait un collier avec » les perles des bonnes leçons et des bonnes études », entama ainsi l'entretien, par l'organe du religieux dominicain : — « Comment a-t-il pu entrer dans l'esprit » d'un souverain, en qui je reconnais tant de sagesse, » de si hautes et si rares qualités, de confier sa fortune, » sa vie à un bois fragile, de braver les écueils de la mer » et de se hasarder en une contrée peuplée de vaillants » soldats, tous brûlant de répandre leur sang pour la re- » ligion du Prophète? Comment ce prince a-t-il pu pen- » ser qu'il vaincrait l'Égypte, sans se mettre en aventure » de périr, lui et tous les siens? »

Le roi, se prenant à sourire, ne fit aucune réponse.

Hassan-Eddin continua: — « Quelques-uns de nos sages » l'ont déclaré formellement : le témoignage de celui » qui, deux fois de suite, hasarde sa fortune et son exis- » tence sur les vagues de la mer n'est plus admis en » justice. En effet, une si folle imprudence prouve suf- » fisamment l'absence de sens et l'abandon de la raison. »

Louis sourit de nouveau, ajoute l'auteur arabe auquel ce récit est emprunté, congédia l'émir; et au moment où celui-ci franchissait le seuil de la prison, le monarque dit : — « Celui qui a écrit les paroles que » vous citez ne se trompait point; sa conclusion est d'un » homme sage. »

Cependant Mansourah regorgeait de captifs : hauts barons, hommes d'armes, aventuriers de diverses nations ; les prisons, les bazars, ne suffisaient plus; chaque bâtiment un peu étendu en renfermait, et il s'en trouvait une quantité prodigieuse d'entassés dans le vaste pavillon donnant sur le Nil, où l'émir avait conduit le sénéchal de Champagne. La cour de cet édifice, entourée d'un épais mur de terre, pouvait, disait-on, en contenir plus de dix mille. Ce fut là que Joinville revit la plupart des barons de France; « et quand le bon » sénéchal fut entré, tous ceux qui le reconnurent mal» gré sa maigreur, commencèrent à démener si grant » joye de le reveoir, qu'on ne povoist rien ouyr, pour » le bruict de la liesse, car on le croyoist perdu. »

Alors seulement le courage lui revint, et il put prendre un peu de nourriture. « Et ainsy qu'ils estoient bu» vant et mangeant, ung bourgeois de Paris qui se » trouvoist là vinst dire au sénéchal : — Ha ! sire, que » faictes-vous ?...

— » Ce que faiz ?...

— » Eh ! vous mangez le jour du vendredi ! »

Aussitôt le sire de Joinville lança au loin son écuelle, car il avait fait vœu de jeûner au pain et à l'eau chaque vendredi. Depuis il en usa toujours ainsi, quoique le légat, quand ils se furent rejoints, n'approuvât pas cette abstinence et lui répétât souvent : — « Il n'y a plus » que vous d'homme d'état près du roi, et vous êtes » malade ! »

Les moyens de pourvoir à la subsistance d'une aussi grande multitude de prisonniers, la plupart blessés, et exténués, devenant plus difficile de jour en jour et

faisant redouter une révolte parmi eux, le sultan ne trouva point d'expédient plus prompt ni plus efficace qu'un massacre général. On n'excepta du projet de la « grande tuerie » que ceux des chrétiens, bons ouvriers ou artistes, qui pouvaient être de quelque utilité aux Turcs.

L'émir Saif-Eddin-Yousouf-Bentardi (glaive de la religion), jugé digne de présider à la boucherie, ordonna que chaque jour trois à quatre cents hommes tirés des prisons fussent décollés et jetés dans le Nil. Des croisés obscurs, on en vint aux hommes d'armes; on annonça enfin l'intention de n'épargner aucun chevalier, à moins qu'il ne reniât la foi du Christ.

« Le dimanche, après que fûmes pris et mis en » pavillon, rapporte le sénéchal de Joinville, les riches » hommes et chevaliers portant bannière, ouïmes grant » cri de gens. Demandâmes ce que c'estoist, et on nous » dict que c'estoist notre gent que l'on mectoist dans ung » grant parc tout clos de murs de terre. Ceulx qui ne » se voloient renier, on les tuoist. Les aultres, on les » laissoist en icelle grant paour de mort où estions. »

En effet, les barons de France, les princes même, virent entrer dans leur pavillon, « fort grant et spacieux, » ung riche homme de Syrie », qui les conduisit en une autre galerie plus reculée, sombre et étroite, « où ils » faisoient piteuse chière », car une foule de bons prud'hommes et de soldats se trouvaient à deux pas, renfermés dans une cour carrée, enclose de hautes murailles de terre. Des sarrasins couverts de sang, à figure hideuse, à l'œil féroce, y pénétraient à chaque minute, et appelant tour à tour chaque prisonnier par son nom,

lui demandaient : — « Renoncez-vous à votre foi ? »

S'il répondait — « oui » ! on le séparait de ses compagnons et on le conduisait ailleurs. S'il s'écriait, en se signant : — « Non ! jamais ! » le bourreau le décollait sur l'heure.

Cependant Touran-Schah hésitait encore à faire porter la main sur la chevalerie de France. Ses émirs l'engageaient à user de prudence à cet égard ; et ils obtinrent qu'une députation choisie dans leur sein se rendrait au pavillon des hauts barons, afin de traiter avec eux de leur rançon future. Là, se trouvaient réunis entre autres Pierre Mauclerc, Philippe de Montfort, le comte de Flandre, le connétable Humbert de Beaujeu, le sénéchal de Champagne, Jean de Valéry, Guion et Baudoin d'Ibelin, l'un sénéchal, l'autre connétable de Chypre, etc., etc.

— « Vinrent alors jusqu'à nous, continue Joinville, » treize à quatorze du conseil du souldan, trop richement » appareillés de drap d'or et de soie ; et nous firent » demander par ung frère de l'Hospital qui sçavoist le » sarrasinois de par le souldan si venions à estre des- » livrés, si donnerions neuf des chasteaux ou manoirs » fortifiés du Temple ou de l'Hospital.

» Et le bon comte de Bretagne leur répondit :— Cela » ne peult estre ; car les chastelains jurent sur leur sa- » lut et sur l'Évangile quand on les investit, que, pour » délivrance de corps et secourir noble homme d'escla- » vage , ne les rendraient, et ne laisseraient même » desmembrer une seule tourelle de leurs remparts.

— » Donneriez-vous neuf des chateaux que les ba- » rons tiennent au royaume de Jérusalem ?

— » Non, reprit encore Mauclerc, car les châtelains » ne sont point vassaux des rois de France. »

Les émirs ayant exposé de nouveau les intentions du sultan, le comte de Bretagne fit répondre par le drogman : — « Donnerons tout ce que pouvons céder par » droict et raison.

— » Consentiriez-vous à investir Touran-Schah, » reprirent-ils, des places et châteaux forts des barons » d'outre-mer ?

— » Pas davantage : comment le pourrions-nous ? » ne les tiennent-ils pas en fief, du noble empereur d'Al- » lemagne, encore vivant et régnant ?

» Alors ils dirent : — Puisque ne voulez accorder » l'ung ni l'aultre, on vous amènera ceulx qui jouent » des espées.

— » C'est chose facile, d'occire ceulx qu'on tient en » prison », reprit froidement Mauclerc.

Les émirs se retirèrent silencieux, et les chevaliers se préparèrent à mourir.

Les mêmes épreuves attendaient leur saint maître, insensible aux promesses comme aux menaces.

— « Combien d'argent donneriez-vous avec Da- » miette ? » lui demanda un des émirs envoyés par Touran-Schah.

— » Si le sultan se contente d'une somme de deniers, » le ferai sçavoir à madame la royne, afin qu'elle la fasse » compter.

— » Pourquoi ne pas la promettre dès ce moment ?

— » Ignore si la royne y consentirait. Dois la con- » sulter, car elle est ma dame ! »

L'émir Fara-Cataye, chargé de transmettre cette

réponse à Touran-Schah, était plein de « bonne géné-» rosité »; il répétait souvent, en entendant l'ordre de mettre à trépas tant de croisés :— « Les morts paient-ils » rançon ? »

Le roi de France lui avait fait reprocher par Raoul, frère de l'ordre des prêcheurs, le meurtre de ses soldats malades. — « Ce crime, répondit-il au moine, me pèse » comme plomb; mais que votre maître n'en fasse sem-» blant, car il périrait. »

Après un long entretien avec le sultan, Fara-Cataye revint dire à Louis de sa part : — « Si la reine Margue-» rite consent à payer 200,000 besans d'or (500,000 liv. » d'alors, environ dix millions de francs), serez mis hors » d'esclavage, vous et les vôtres.

— » Ceste somme, reprit le monarque, la tête haute » et l'œil fixé sur l'émir, volontiers la payerai-je pour » ma gent. Mais Damiette seule sera ma rançon. Roi de » France n'est tel que se rachète par deniers!

— » Large est le franc!... » s'écria Touran-Schah, en apprenant cette réponse. — « Par Mahom! il n'a bar-» guigné sur si grant somme; qu'il le sache donc..... » dès cette heure, lui remets cent mille livres parisis » (environ 1,700,000 fr.). »

Joinville, 77, 84. Mémoires de l'acad. des inscrip. et belles lettres, II, p. 671. Biog. universelle, XXVIII, 224. Duchesne, Historiens de France, 488. M. Michaud, Hist. des croisades, IV, p. 307. M. Reinaud, de l'institut, Trad. de la chron. syriaque d'Aboulfarage. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, Ier, f. 250. Hist. litt. de la France, XVI, p. 154. Voir aussi le *Credo* de Joinville.

On convint alors qu'aussitôt la reddition de Damiette, Louis serait mis en liberté, que 200,000 liv. (3,400,000 fr.) se verseraient avant de quitter Mansourah, et que le reste serait compté à l'arrivée des chrétiens à Acre.

Les difficultés paraissaient levées, et l'acte rédigé en bonne forme se trouvait prêt à être signé sous les arcades du bazar. Néanmoins, on n'était point convenu encore des termes du serment, et seulement alors le traité devenait sacré et indissoluble aux yeux des musulmans. Louis prévenu par un syrien, nommé « Nicolas d'Acre », connaissait la formule orientale que jamais turc n'eût osé violer. Il exigea donc des émirs de se soumettre à observer leur promesse :

« Premièrement. Sous peine d'être honni, comme celui qui irait en pèlerinage la tête découverte.

» Secondement. Comme celui qui ayant abandonné » sa femme, la reprendrait.

» Troisièmement enfin. Comme sarrasin mangeant » chair de porc. »

Les émirs consentirent à remplir ces préliminaires, si à son tour le roi n'hésitait pas à proférer et à signer trois formules de serment remises en secret par un renégat; ils reparurent en sa prison pour le lui proposer. Le monarque était assis, entouré des princes ses frères qu'on avait consenti à lui amener, de ses clercs et de quelques prêtres ou bons religieux.

— « Voici, dirent les émirs, à quoi vous devez vous » engager, dans le cas où vous manqueriez à votre pro- » messe d'exécuter le traité :

» Premièrement. A être honni, comme chrétien re-
» niant Dieu et sa mère!

— » Y consens, reprit le roi, toutefois avec une
» visible répugnance.

— » Secondement. A être exclus de la compagnie des
» douze apôtres, des saints et des saintes.

» Même réponse.

— » Troisièmement. Enfin, à être semblable au chré-
» tien qui, reniant Dieu et sa mère la vierge Marie, au
» mépris de Dieu, marche et crache sur la croix!

— » Non, s'écria Louis, en se relevant brusquement,
» non ! jamais tel blasphème ne souillera mes lèvres !
» Jamais ! à Dieu ne plaise !... »

Les émirs et les autres envoyés parlèrent tous ensemble en grande colère; et maître Nicole, un des clercs du roi et son truchement, s'approchant du monarque : — « Sire, dit-il à voix basse, sont moult
» despités de veoir qu'après aveoir tout juré les premiers,
» vous vous refusiez à faire comme eulx. Soyez-en as-
» surés; si persistez, vont vous faire trancher la tête.

— » Sire, s'écrièrent les princes ses frères et les au-
» tres, avertis par le moine des menaces des émirs,
» nous vous en conjurons, passez oultre!

— » Vous aime, certes, comme bons et chiers frères,
» reprit Louis; mais le jure, ung pareil serment ne sera
» oncques proféré par moi. Mon corps est en pouvoir
» de ces hommes; qu'ils le mectent en pièces.... en
» sont maistres. Quant à l'âme, sont sans puissance
» sur elle. Que meure donc à ceste heure, plutost que
» vivre dans le courroulx de Diex et de sa benoicte
» mère ! »

Des hommes d'armes, surgissant alors de tout côté, se précipitent dans la salle comme gens forcenés; saisissent le roi, et, lui portant le poignard à la gorge, ils vomissent d'horribles blasphèmes, accompagnés de hurlements épouvantables : — « Coupons lui la tête, » criaient-ils, ou plutôt crucifions-le avec tous les pri- » sonniers encore en vie ! » Pâles, stupéfaits, les croisés contemplaient tristement le monarque, dont la sérénité n'avait pas été un instant troublée. On eût dit un martyr des premiers siècles de l'Église, dont les regards se plongeaient déjà dans l'immensité des cieux.

Il se trouvait toujours sous le glaive des bourreaux, et les émissaires du sultan se succédaient de moment en moment, chargés de ses messages menaçants. L'un d'eux vint même dire de sa part au prince : — « Si » persistez à ne jurer, Touran-Schah vous enverra » au kalife du Caire, qui vous renfermera dans la » grosse tour, d'où homme vivant ne fut oncques vu » sortir !

— » Suis prisonnier du sultan, répondit le roi, sans » témoigner aucune émotion. Le répète, peut faire de » mon corps à son vouloir ! »

Puis levant les yeux en haut : — « Vous seul, ô » Diex, s'écria-t-il, estes assez grant maistre pour mé- » riter d'estre servi, lors même que accablez ceulx » qui vous servent ! » Et il se tut.

Robert, patriarche de Jérusalem, était agenouillé auprès du monarque.

— « Celui-ci, dit un des émirs, en tirant son cime- » terre, donne sans doute conseil au roi des Français ;

»si l'on veut me croire, il consentira à ce serment, »car ferai voler la tête blanche du vieil dans son »giron ! »

Les autres émirs arrêtent son bras; mais ils ne s'opposent point à ce que le patriarche soit soumis au supplice des « bernicles », dont le roi avait déjà été menacé.

Les bourreaux saisissent alors Robert, l'attachent à un pieu, et lui serrent tellement les mains derrière le dos que le sang jaillit à la fois des bras et des tempes. On entend aussi craquer les os de ses jambes pressées entre deux pièces de bois.

— « Sire ! ha ! sire ! s'écria le patriarche vaincu par »la douleur, jurez ! ha ! jurez en toute seureté. Prends »le peschié sur mon âme, puisque avez ferme intention »de tenir vostre serment ! »

A ces paroles, Robert fut relâché de l'horrible torture.

Rien n'annonce pourtant que le roi ait fini par céder; il paraît plutôt que, frappés de sa magnanimité et n'ayant aucun intérêt réel à pousser les choses plus loin, les émirs se tinrent pour satisfaits. Ces musulmans, dont la pensée rêvait sans doute déjà le meurtre du sultan, « prince de leur religion », reculèrent devant celui d'un roi chrétien. Leur rage contre Louis IX parut même en quelque sorte transformée en admiration.

D'après les ordres de Touran-Schah, le jeudi, fête de l'Ascension, le monarque fut transféré à Pharescour, et installé en un pavillon élégant qui aboutissait au palais occupé par le sultan. Le samedi suivant se trouvait le jour où Damiette devait être rendue aux sarrasins.

Louis franchissait les murs de Mansourah, quand les émirs vinrent en personne annoncer la conclusion du traité aux princes, aux barons et aux chevaliers destinés à être massacrés, à moins de reniement. Il était temps, car leurs gardiens, la hache ou le cimeterre levé sur eux, attendaient le signal. Les émirs les ayant engagés à choisir quatre d'entre eux afin de prendre une connaissance complète des articles conclus avec Touran-Schah, ils désignèrent Jean de Valéry, Philippe de Montfort, Baudoin et Gui d'Ibelin. Ce dernier avait le renom « d'un des plus beaux et mieulx conditionnés » chevaliers que oncques se pust cognoistre. » Quant aux autres prisonniers, on les embarqua immédiatement sur une galère, pour être conduits en un vaste local, en face de la demeure où le sultan comptait désormais fixer sa résidence.

LXXIV. Les exemples qu'offre l'histoire ont souvent confirmé cette maxime : C'est dans la prospérité que le cœur des despotes se montre surtout à découvert. On en vit une nouvelle preuve en cette circonstance. Si une longue dissimulation avait paru nécessaire à Touran-Schah pour se frayer un libre accès au trône et s'y affermir, sa victoire inespérée gonfla son âme d'orgueil et le rendit à ses premiers penchants ; sa tyrannie, sa vanité, sa hauteur, et ses vices, ne connurent plus de bornes. Dédaignant le vieux palais élevé jadis par son aïeul à Mansourah, il s'en était fait bâtir à grands frais sur le Nil un plus somptueux pour lequel on n'épargna aucun des raffinements de la volupté orientale, et il le choisit pour le théâtre des plus dégoûtantes orgies. Gorgés de pillage et de rapines, de vils favoris, amenés de

Mésopotamie, formèrent son conseil d'État et se partagèrent les premières charges, les plus hautes dignités. Il éloigna de sa personne les fidèles serviteurs de Nedjm-Eddin, et bientôt les émirs eux-mêmes ne furent plus admis en sa présence qu'aux heures de ses repas. Dès qu'il se levait de table, un simple signal les renvoyait dans leurs tentes, et Touran-Schah demeurait seul avec ses infâmes courtisans.

Le gouverneur du Caire, Hossan-Eddin, le vénérable émir avec lequel Louis s'était entretenu, ne fut pas à l'abri d'un traitement pareil. Aussi, prenant congé de l'imprudent sultan, il ne put s'empêcher de s'écrier : — « Ce jeune homme nous mécontente déjà ainsi que faisait » son oncle !... la déposition et la mort de ce dernier » l'attendent ! »

Cette menace, Fakr-Eddin-Octaï, le chef des mamelucks giandarites, jura de l'accomplir.

Touran-Schah venait d'outrager cet émir en lui refusant le gouvernement d'Alexandrie, après le lui avoir solennellement promis ; et dès lors la perte du sultan fut assurée. Sans se douter de l'orage formé sur sa tête, Touran-Schah achevait à Pharescour sur l'un des bras du Nil la construction d'une haute tour en bois, recouverte de toile richement peinte. Un vaste pavillon, sorte de tente militaire qui en formait le péristyle, conduisait à une immense salle, demeure habituelle du prince, puis dans une galerie circulaire bâtie dans la tour, et entourée d'un grand préau, où le sultan se promenait parfois, selon son caprice. Cette espèce de jardin se trouvait défendue par deux tours plus élevées encore que la première. Accompagné de ses seuls favoris, Touran-Schah

montait souvent sur l'une des plates-formes, où il pouvait jouir de la vue admirable formée par le cours sinueux des deux branches du fleuve. Concentrant ses goûts, ses habitudes, sa vie entière dans ce mystérieux sanctuaire d'une existence efféminée, bientôt le despote n'en sortit plus, abandonnant à ses ministres et à ses espions le soin de ses états et de son armée.

Cette vie molle, dissolue et soupçonneuse, préférée au mouvement des camps et aux affaires sérieuses, excita à la fois la surprise, le mépris et la haine. Alors revinrent à la mémoire des mamelucks une foule d'actions basses ou cruelles attribuées à Touran-Schah. On se rappela le meurtre de son frère, Adel-Schah, étranglé, disait-on, par ses ordres; puis, sa défiance envers les Baharytes, chargés de l'exécution de ce crime. Ces derniers surent, à n'en pouvoir douter, que, dans l'abandon de l'intimité, son antipathie contre eux perçait sans ménagement. Au milieu des orgies journalières de « la tour », quelquefois même, dans un état complet d'ivresse, il ordonnait, assurait-on, d'allumer des bougies; puis, en tranchant la mèche enflammée avec son cimeterre : — « C'est ainsi, disait-il, en riant à gorge déployée, » qu'on doit traiter ces esclaves jusqu'au dernier! » Tandis qu'il s'aliénait ainsi l'élite de sa garde, le sultan semblait prendre également à tâche d'exaspérer les anciens et dévoués serviteurs de Nedjm-Eddin, et particulièrement ceux qui étaient demeurés attachés à la sultane, sa veuve. Il fit plus encore, il indisposa cette princesse jusqu'alors pleine de bienveillance pour lui. Scheger-Eddor fut prévenue qu'ayant épuisé son trésor par ses folles prodigalités, il allait la contraindre à ren-

dre compte de tout l'argent laissé à sa disposition par son père.

Alors se forme une coalition redoutable contre Touran-Schah; les personnages les plus influents en font partie, et l'un d'eux, le vainqueur de Mansourah, Bibars-Bondocdar, embrasse surtout avec ardeur la cause de la sultane et des émirs. A peine il atteignait sa trente-troisième année, et déjà il s'était acquis une éclatante renommée qui se trouvait justifiée par une grande force de corps, un courage extraordinaire, une haute stature et une voix magnifique. Le contraste de ses yeux bleus, pleins de douceur, bien fendus, avec un teint olivâtre, donnait quelque chose de fantastique à sa physionomie et une sorte de fascination à ses regards. Son activité était telle qu'il pouvait dire: « Aujourd'hui en Égypte, demain » en Arabie, après-demain en Syrie, dans quatre jours » à Alep. » Malheureusement la violence et une froide cruauté étaient le fonds de son caractère. Il était surnommé « la colonne de la religion musulmane, le père » des victoires ». Un poëte arabe le comparait à Jules-César; mais Guillaume de Tripoli l'assimilait à Néron pour la férocité. De plus, l'atabek se livrait avec excès à sa boisson favorite, « le commis », ou lait de jument fermenté.

Scheger-Eddor, dont la rare beauté, le caractère

Joinville, f. 71, 79, 84. M. Reinaud, de l'institut, Extr. d'Aboulfeda, de Makriri, de Ishahi, du Remède contre le chagrin, 465, 467, 469. M. Michaud, Hist. des crois., IV, p. 220, VI, p. 304, VII. Dom Berthereau, manusc. Brocard, Mer des hystoires.

élevé étaient également célèbres en orient, eut bientôt conquis l'affection des Baharytes et le dévouement de leur chef. Effrayée des menaces de Touran-Schah, plus blessée encore de son ingratitude, elle accueillit le plan que lui proposait Bondocdar, de la replacer sur le trône. Elle l'adopta avec un nouveau transport, quand elle entrevit la possibilité de partager la couronne avec un des héros de l'Égypte, Azz-Eddin (puissance de la religion), aussi appelé « Aibek-le-Turcoman », tige de la dynastie des mamelucks baharytes.

L'émir Octaï secondait Bibars avec chaleur, et par ses soins et ceux de l'atabek, devenu l'âme de la conspiration, la garde entière du sultan entra dans le complot.

Le dimanche, 23 avril 1250 (20 de la lune de maharrem), Touran-Schah était seul à table dans la salle la plus reculée de la tour; des baharytes l'entouraient, le front impassible et l'œil serein. Comme à l'ordinaire, plusieurs des émirs se présentent, et on les introduit dans le premier pavillon, après leur avoir fait déposer leurs armes et leurs harnois; Bibars est à leur tête. Le sultan achève son repas somptueux, sans daigner jeter un regard ni adresser la parole à aucun de ces dignitaires de l'empire.

Les émirs silencieux, les yeux attachés sur le hautain despote, demeurent dans une attitude respectueuse; mais, au mouvement qu'il fait pour se lever, Bibars, sortant l'épée cachée sous sa tunique, lui en assène un coup terrible derrière la tête. Touran-Schah veut saisir le fer; ses doigts sanglants lâchent prise, et sa main se trouve fendue jusqu'au bras. A cette vue, l'a-

tabek éprouve comme une sorte de remords; il frémit, jette son épée et s'éloigne.... les autres émirs ressemblent à des statues de marbre.

Tombé sans connaissance, le sultan revint à lui, et se roulant sur un tapis : — « Au secours! on m'a » blessé!... s'écria-t-il. Un physicien pour panser ma » plaie!.... C'est un ismaélien ou un baharyte qui » m'a frappé.... Pas un seul, je le jure, ne sera épar- » gné!.... » Puis, s'adressant aux émirs : «Eh quoi! » ne voyez-vous pas que ma garde veut m'assassiner... » Et vous gardez le silence! — Il vaut mieux t'égor- » ger, répondirent-ils froidement, que d'être mis à mort » par tes ordres! »

A cette foudroyante révélation du mystérieux complot, Touran-Schah se précipite vers l'escalier de la tour, en retire la porte sur lui, et, se montrant sur la plate-forme, appelle à grands cris à son secours.

Averti de ce qui se passe, Hossan-Eddin, le seul des émirs peut-être qui soit étranger à la conspiration, accourt à cheval, escorté du corps des mamelucks keymarites, pour défendre le sultan. Mais tous les passages sont gardés.

Un ambassadeur du kalife de Bagdad cherche également à implorer les soldats en faveur du prince. Repoussé rudement, on le menace même de mort, s'il persiste. D'autres chefs demeurés fidèles, ou ignorant le complot, ordonnent aux tambours de réunir les troupes; les baharytes s'y opposent, cernent la tour, et frappent de leurs glaives les partisans de Touran-Schah.

Pendant que, partagé entre la rage et l'effroi, il in-

voquait du secours du haut de la plate-forme, trois officiers de la garde lui crièrent : — « Descendez !.. » descendez !...

— » J'y consens, répondit-il, si l'on me garantit la » vie !

— » On vous fera bien descendre par force, » reprit-on de toute part.

Parmi les plus acharnés, on remarquait surtout l'émir Faresk-Octaï. Après avoir accablé Touran-Schah des plus vifs reproches sur sa déloyauté : — « Descends, » ajouta-t-il, sinon nous allons te brûler vivant !

— » Musulmans ! fidèles enfants de la foi ! » répétait à son tour le sultan, la voix entrecoupée, les cheveux hérissés, les yeux hagards, « Quoi ! personne ne pren- » dra ma défense !... Octaï ! je t'ai promis Alexandrie ;... » ma parole sera sacrée... je te le jure à deux genoux !... » Oui, tout ce que tu désireras te sera accordé ! J'ab- » dique même le kalifat, s'il le faut ! Je suis prêt à retour- » ner en Mésopotamie.... où l'on voudra.... Mais, la » vie !... Ah ! de grâce, la vie et la liberté !...

— » Descends ! descends ! » criait-on de nouveau ; et déjà l'on sapait les fondements de la tour. Ce moyen paraissait trop lent encore et le feu grégeois, apporté contre le pavillon, l'embrasa soudain.

Enveloppé d'une épaisse fumée, suffoqué par les flammes, écumant de rage, Touran-Schah voyait la mort le cerner de tous côtés; toutefois il ne pouvait se résoudre à mourir. Une ombre de salut lui était offerte s'il se précipitait dans le Nil, et s'il gagnait ses vaisseaux à la nage. Il s'élança donc; mais retenu par sa tunique sous une des ouvertures de la

tour, il demeura suspendu à quelques pieds du rivage, entendant les cris inhumains de la populace. Un mameluck fit voler à la poitrine du malheureux un large coutelas qui y demeura enfoncé ; d'autres percèrent le sultan à coups de pertuisannes; Bibars lui-même, revenu pour assister à ce sanglant dénouement, l'abat en le frappant « d'un long glaive parmi les côtes ». Les outrages redoublent alors : on le défigure, on lui arrache le cœur; puis neuf chevaliers sarrasins lancent leur sultan au milieu du fleuve.

En ce moment, s'arrêtait en face, la galère qui portait le sire de Joinville et ses compagnons, comme si ce châtiment providentiel dût avoir pour témoin l'élite des bannerets chrétiens menacée naguère des supplices les plus cruels par Touran-Schah.

Le malheureux souverain de l'Égypte, qui, la veille encore, tenait dans ses fers le saint roi de France, fut aperçu, deux jours entiers, tantôt battu par les flots, tantôt roulant sur la grève. Enfin, touchés de compassion, quelques fakirs vinrent l'enlever au milieu des ténèbres, et se hâtèrent de l'ensevelir.

Telle fut, à l'âge de quarante-quatre ans, après un règne de quatre mois, la fin du dernier prince de la race des Ayoubites. Les orientaux admirèrent l'étrange fatalité qui fit concourir le fer, l'eau et le feu à sa mort.

Un vif enthousiasme accueillit bientôt l'annonce que la sultane Scheger-Eddor prenait le sceptre, en proclamant Aibek généralissime de toutes les troupes.

LXXV. Pendant qu'un changement si subit s'opérait à Pharescour, Louis, épuisé de fatigue, se reposait dans l'intérieur reculé du pavillon, entouré de quelques-uns

de ses bons chevaliers, qui ignoraient comme lui la destinée tragique de Touran-Schah. Tout à coup, Octaï se présente, l'épée nue d'une main, et tenant de l'autre le cœur saignant de sa victime; d'autres émirs le suivaient, «enflammés comme lui d'ire et d'ardeur, et ayant »les yeulx rouges comme charbons ardents.

— » Que me donneras-tu, s'écrie-t-il en s'adressant au »roi, pour t'avoir délivré de l'ennemi qui t'eût fait »mourir s'il eût vécu ? »

Le monarque, sans répondre, détourne la tête avec dégoût et indignation.

— «Tu périras, ajoute Octaï d'un ton de voix fé»roce, si tu ne m'armes chevalier sur l'heure!

— » Fais-toi chrétien », dit le roi.

Quelques barons épouvantés citent l'exemple de Frédéric II en faveur de Fakr-Eddin; de Hugues, prince de Tibériade et de Galilée, au sujet d'un prince sarrasin, son prisonnier; enfin, celui de Saladin lui-même, armé aussi chevalier par Heuffroy de Touron, noble croisé.

— «Non, non! répond Louis; jamais, s'il ne se fait »chrétien!»

Cédant malgré lui à l'ascendant d'une si haute vertu, Octaï sort et rejoint les autres émirs.

D'après le traité, tous les captifs devaient être délivrés au soleil levant; pourtant on les laissa en prison jusqu'au soir sans leur apporter aucun aliment, pas même de l'eau. Puis, dans le conseil tenu par les émirs, l'un d'eux, Octaï sans doute, s'écria : — « Si l'on veut »me croire, on égorgera ce roi et tous ses barons. Par »ce moyen, d'ici à quarante ans, qu'aura-t-on à redouter?

» Les enfants sont trop petits pour se venger, et nous » aurons Damiette, qui doit nous être rendue par la » convention ».

Sebruc autre émir, né en Mauritanie, prenant à son tour la parole : — « Si nous massacrons le roi de » France, dit-il, après avoir occis notre propre souve- » rain, ne pensera-t-on pas avec fondement que les » Égyptiens sont les hommes les plus barbares, les plus » félons du monde entier !

— » Il est vrai, reprit le farouche Octaï, que nous avons » transgressé ce commandement du prophète : Gardez » votre seigneur comme la pupille de l'œil !... Mais » lisez aussi dans le Coran : Pour la sûreté de la foi, » tue l'ennemi de la foi !... or, si nous avons méfait » en tuant Touran-Schah, nous serons plus coupables » encore d'épargner le plus redoutable ennemi de l'is- » lamisme ! »

Malgré la résistance de plusieurs émirs, d'Hossan-Eddin surtout, le meurtrier du sultan l'emporte, et la mort de Louis est résolue ; ses barons consternés, répandant « maintes larmes d'angoisse », sont arrachés d'auprès de lui, et on les amène devant le pavillon où se trouvaient les autres chevaliers. Là, accoururent plus de trente baharytes, l'œil enflammé, le regard féroce, tenant, les uns, une large épée à la main, les autres, « la hache danoise à charpente, suspendue au col. » Tous vociféraient d'horribles blasphèmes. — « Que » disent-ils ? vous qui comprenez le sarrasinois, » demanda le sénéchal de Champagne au connétable de Chypre. — « Ils disent qu'ils vont nous trancher la tête, » répondit Gui d'Ibelin. Et se jetant à genoux devant

le sire de Joinville : — « O messire, confessez-moi et » m'absolvez! » s'écria-t-il; puis il se hâta de lui ouvrir sa conscience. — « Vous absous, réplique le séné- » chal, selon le pouvoir que Dieu m'en a donné! » Il se signa ensuite, et ne se recorda plus mot de ce » qu'il venait d'ouïr. »

Agenouillés tous à la fois « en grande détresse et com- » ponction, comme gens qui cuydent aller mourir », les princes, les barons, les chevaliers, récitaient les prières des agonisants, ou se confessaient à un bon frère de la Trinité, vassal du comte de Flandre et attaché à sa maison. Le sénéchal de Champagne, tout troublé et ne se souvenant pour l'heure d'aucun de ses péchés, se signa, tomba prosterné aux pieds de l'un des baharytes dont la hache brandissait sur sa tête; puis on « l'ouït » dire, tendant le col nu : — Ainsy mourust saincte » Agnez! »

Un bruit étrange se fit alors entendre, et un petit vieillard à noble figure, à longue barbe blanche, apparut dans la salle, amené par plusieurs jeunes gens qui portaient chacun à leur côté un sabre d'acier étincelant. « Et estoist ce petit homme si viel par » semblant comme homme peult estre, et ils avoient » l'air de le croire fol, et ils dirent à Mauclerc qu'ils le » feissent parler, car c'estoist ung des prud'hommes de » leur loi.

» Le petit homme à barbe et tresses chenues, s'ap- » puyant sur sa crosse, dit au comte : — Ay entendu » que chrestiens croient en ung Dieu qui avoist esté » pris pour eulx, battu pour eulx, mis à mort pour » eulx, ressuscité le troisième jour pour eulx.

—» Il est vrai.

—» Donc, ne devez vous plaindre, si avez esté pris » pour lui, battus pour lui, navrez pour lui; car ainsi » avoist-il faict pour vous. Et encore, n'avez point » mort souffert. » Il ajouta ensuite : « Si vostre Dieu a » eu pouvoir de ressusciter, a bien celui de vous déli- » vrer quand il lui plaira...

—» Dites-moi la vérité, demanda-t-il aux prison- » niers... croyez-vous en un seul Dieu, né, crucifié » et mort pour vous?

—» Voirement! s'écrièrent-ils.

—» S'il en est ainsi, continua le vieillard, ne vous des- » confortez mie de souffrir telle persécution pour ce » Dieu. »

Le vieux sarrasin sortit à ces mots, pris en « moque- » rie pure » par les baharytes; toutefois, le sire de Joinville et ses compagnons avaient cru voir l'apparition d'un ange. Ils commençaient même à ressentir une sorte d'allégement, car presque tous les musulmans s'éloignèrent l'un après l'autre, et les infortunés chrétiens jouirent d'un moment de repos.

« Certes, écrivait le sénéchal environ cinquante » ans après, encore crois que Dieu nous envoya le » vieil sarrasin; car ne tarda moult après que le con- » seil du soudan revint, et nous dict de luy délivrer » quatre d'oultre-mer pour parler au roy, lequel » avoist, par la grâce que Diex lui en avoist donné, » sçu pourchasser nostre deslivrance, comme se eust eu » tout le conseil de la chrestienté avec lui. »

Les croisés ne tardèrent pas à retomber dans des angoisses plus cruelles : les barbares ne les avaient

quittés que pour réclamer l'ordre de massacrer sans délai le roi de France et tous les prisonniers.

Cependant Aibek, mû par un sentiment de générosité ou, plus probablement par l'appât d'un partage dans les 200,000 livres (3,400,000 francs) comptés à Acre pour la rançon de Louis, tira son épée hors du fourreau en s'écriant : — « Non, la loi des traités » ne sera pas violée ainsi ! »

A cette voix bien connue des mamelucks, ceux-ci rentrèrent dans l'obéissance, et la vie des malheureux chrétiens fut assurée.

Cependant leurs souffrances se prolongeaient encore ; car on venait de les jeter pêle-mêle au fond de la cale d'une galère. Ils y passèrent ainsi la nuit à jeun, et dans une telle gêne, que les pieds du sire de Joinville s'appuyaient sur la poitrine de Pierre Mauclerc, et que ceux de ce prince heurtaient le visage du sénéchal. Les comtes de Flandre, de Soissons, le connétable de France, Gui, Baudoin d'Ibelin, et tous les autres bannerets, n'étaient pas mieux traités.

Enfin, le 28 avril, un ordre de l'émir Abou-Ali les arracha à ce supplice. Ils apprirent en même temps la ratification du traité, à condition que le comte de Poitiers demeurerait en ôtage jusqu'à la délivrance de la rançon entière ; la trève devait durer trois ans.

Dès ce moment, les prisonniers purent sortir du vaisseau et descendre à terre ; et comme ils mouraient de faim, on leur apporta « des beignets de fromage » cuits au soleil, et des œufs durs peints de plusieurs » façons, pour faire honneur aux convives. »

Le samedi, 29, jusqu'à la nuit close, et le dimanche

tout entier se passèrent à compter l'argent, par balances de 10,000 livres (170,000 francs).

Vers le soir du même jour, le roi se trouvait dans sa tente avec le comte d'Anjou-Provence, le maréchal de France, le grand maître de la Trinité et le sénéchal de Champagne.

— « Sire, dit alors un des barons nommés pour » assister à la délivrance de la rançon, il nous man- » que 30,000 livres (510,000 francs).

— » En pareil cas, reprit le sire de Joinville, m'est » avis qu'il serait loisible d'envoyer quérir sur-le- » champ commandeur et maréchal du Temple, pour » les prier de fournir cette somme. »

Le commandeur, Pierre d'Otricourt, fut mandé à l'heure même : — « Vostre conseil, dit-il, en s'adressant » au sénéchal de Champagne, n'est ni bon ni raisonnable. » Nos serments sont tels, que pour nulle chose au » monde, ne nous est permis de livrer argent des com- » manderies, fors à ceulx qui les donnent ! »

Joinville répliqua avec vivacité; d'autres barons l'appuyèrent; et quelques propos aigres, injurieux même, s'échangèrent, malgré la présence du roi.

Renaud de Vichiers, maréchal du Temple, car l'ordre entier ne le reconnaissait point encore comme grand maître, prit la parole.

— « Sire, dit-il, ne faictes attention à ceste querelle; » si, comme le dit avec vérité messire Pierre d'Otri- » court, défense nous est faicte de rien donner sans » nous parjurer, qui vous empeschera de nous pren- » dre ? Avons à Acre assez de biens qui vous appar- » tiennent, pour craindre de n'estre pas dédommagés. »

Cet avis tranchait la difficulté.... Mais le commandeur déclara qu'il ne voulait pas aller en personne au trésor; le sénéchal de Champagne se chargea de cette mission. S'adressant au trésorier : — « Chevalier, dit-il, remet-» tez-moi les clefs du coffre, afin d'y prendre 30,000 li-» vres de la part du roi. »

Le templier refusa, ne pouvant reconnaître le sire de Joinville dans un personnage chétif, tout décharné, et vêtu en pauvre prisonnier.

— « Eh bien ! s'écria le sénéchal, en s'armant d'une » hache, ceci sera donc la clef royale ! »

Le maréchal, qui le suivait à peu de distance, s'étant montré : — « Sire de Joinville, dit-il, puisque c'est » par force ce que en faictes, on va délivrer les clefs. » — Trésorier, ajouta-t-il, apportez-les vistement, et ou-» vrez les coffres. »

Muni de la somme, le sénéchal revint en hâte auprès du monarque, qu'il trouva très en courroux et offensé de ce qu'on avait cherché à tromper les musulmans d'une balance.

En ce moment, un sarrasin richement armé, de noble figure, de taille élevée, se présenta au roi de France. « Il venait, disait-il, de la part du soudan de » Babylone, en signe d'alliance et d'amitié, lui offrir » du lait en pots, et les fleurs les plus rares. » En achevant sa harangue en français, il ajouta : — « Ay esté chres-» tien autrefois.

— » Qu'il se retire ! s'écria en lui tournant le dos le » monarque, qui jusqu'à ce moment l'avait écouté avec » intérêt. Qu'il s'éloigne ! ne lui parlerai pas ! »

Le renégat, s'approchant du sénéchal de Champagne :

— « Suis, ajouta-t-il, venu en Égypte à la suite du roi » Jehan de Jérusalem; m'y suis marié, et y possède » grandes richesses.

— » Tout ceci va très-bien et est au mieulx, reprit » le sire de Joinville; ne sçavez donc que si mourez » ainsi, descendrez tout droict en enfer, pour estre » damné à tout jamais ?

— » Le sais à merveille; ains se retourne vers vous, » redoubte la grant pouvreté et les infamies reprochées » aux renégats. »

L'un et l'autre se quittèrent pour ne plus se rencontrer.

On a prétendu, mais faussement et sans autorité, « que, comme garant de sa parole pour le reste de sa » rançon, le roi laissa entre les mains des émirs, jus- » qu'à son retour en France, une hostie consacrée et le » ciboire qui la contenait. » On attribuait même à ce trait historique l'usage introduit dès cette époque en Égypte de tracer cet emblème sur les riches tapis des manufactures orientales.

La nouvelle de la trêve définitive changea presque subitement l'aspect de Pharescour, du Nil et de l'armée chrétienne. Les croisés et les infidèles, ne se traitant plus en ennemis, se rendaient de nombreux services; on se félicitait mutuellement, et l'on se pressait surtout autour du roi, regardé comme un héros et comme le libérateur de tous.

L'espérance de recouvrer le saint tombeau se réveilla dès lors dans l'âme du monarque et des pieux chevaliers d'outre-mer. Cependant beaucoup d'entre eux ne partageaient point cette noble illusion. La plupart, ayant

accompli leur vœu, soupiraient ardemment après la France, après leur patrie, et l'on ne tarda pas à remarquer que nombre de galères et de bâtiments de transport de toutes nations s'approvisionnaient pour un départ prochain. Bientôt les comtes de Flandre et de Soissons eux-mêmes annoncèrent leur résolution de quitter l'armée.

Leurs nefs se trouvant appareillées, ils prirent congé du roi, malgré sa prière d'attendre le comte de Poitiers rappelé en ses états par la mort récente de Raymond VII, son beau-père « qui allait, a-t-on dit, ap» prendre dans un autre monde le dénouement des » incompréhensibles variétés de sa vie. »

Pierre Mauclerc, quoique loin d'être guéri des blessures reçues à Mansourah, voulut s'embarquer aussi, espérant recouvrer la santé dans le pays de ses aïeux. Mais la Bretagne ne revit que ses ossements; il expira sur mer, dans les sentiments d'une haute piété, et fut lavé, par un glorieux baptême de sang, de toutes les fautes que son ambition avait pu lui faire commettre.

Réduit à un petit nombre de chevaliers fidèles, Louis, presque rétabli, mais non encore en état de voyager et d'aller retrouver la reine, commença à sortir chaque jour de sa tente. Il ne redoutait plus, comme avant le traité, de se montrer aux soldats musulmans, chez lesquels sa présence excitait maintenant plus d'intérêt et de respect encore que de curiosité.

Rentré un soir dans son pavillon, rapporte Joinville, après une longue promenade, il fut attiré en dehors par le son d'un nombre infini d'instruments, auxquels

se joignaient des acclamations réitérées. Ayant demandé quel était le sujet de ces démonstrations : — « On veut, » lui répondit-on, vous élire sultan! »

Il s'approcha aussitôt de la foule, la remercia avec bonté, puis la congédia plein d'émotion.

« Séneschal, dit-il ensuite à Joinville, seul avec lui » en ce moment, pensez-vous qu'acceptasse offre sem- » blable? — Ce seraist agir en vrai fol, repartit le » chevalier, car viennent d'occire vilainement leur » propre prince. Sans de pauvres fakirs, son corps » mesme ne seraist-il pas ordemment encore sans sépul- » ture sur les bords du fleuve, où est bien demeuré trois » jours! »

Le monarque sourit et tendit affectueusement sa main au bon sénéchal.

On ignore si les émirs approuvèrent une pareille offre inspirée par l'enthousiasme de l'armée sarrasine. Aibek, certainement, n'eût pas souffert qu'une semblable manifestation se renouvelât. Toutefois, son autorité n'allait pas jusqu'à pouvoir comprimer ce mélange indéfinissable de respect et de crainte, qui remplissait la plupart des baharytes et des Arabes. On les entendait se dire l'un à l'autre quand Louis paraissait : — « Voilà le plus fier chrestien qu'on puisse onc ren- » contrer! Jamais ne sort sans prendre sa croix à terre » et sans se signer! Ha! si Mahom nous eust laissés » souffrir comme lui, lequel d'entre nous croiroist encore » à sa loi? » D'autrefois ils disaient : — « Ha! si celui-ci » devenoist sultan, certes nous feroist-il tous occire, ou » nous forceroist à devenir chrétiens! »

LXXVI. Tandis que Louis forçait ainsi ses ennemis

eux-mêmes à l'admiration, sa digne compagne, la reine Marguerite, demeurée seule à Damiette avec les vétérans de l'expédition, y déployait une activité égale à son courage, et l'épouse chrétienne était devenue tout à coup la femme forte. Loin de se laisser abattre par le récit de la situation fâcheuse du roi, elle sembla puiser dans sa sollicitude de nouvelles ressources pour seconder ses efforts; paraissant initiée aux plus secrètes pensées du monarque absent, on la voyait, quoique souffrante de sa grossesse, uniquement occupée à pourvoir à tous les besoins, et sa présence stimulait le zèle autant qu'elle entretenait l'espoir au fond des cœurs.

Mais toute communication ayant été interrompue entre Damiette et le camp royal, l'heure des grandes épreuves arriva pour Marguerite; et l'annonce du désastre de Mansourah apportée par le cardinal-légat, Odon de Château-Raoul, vint briser l'âme de la reine.

Enfin la nouvelle de la déroute de Minieh se répandit; des sarrasins, vêtus des cottes d'armes des chevaliers tués, apparurent sous les murs de Damiette, portant des drapeaux français, semés de fleurs de lys. Reconnus à leurs figures basanées et à leurs longues barbes, ils furent repoussés; mais ils avaient proclamé leur victoire par leurs cris insultants autant que par les dépouilles dont ils faisaient trophée; et une profonde consternation s'empara à la fois de la garnison découragée, du légat, des prêtres et des vieux prud'hommes. Marguerite pleurait encore le comte d'Artois avec Mahaut de Brabant, la noble veuve; leurs larmes coulèrent avec plus de force,

car le bruit de la mort du roi de France circula dans la cité consternée. Le saisissement qu'éprouva la reine hâta même, dit-on, son accouchement.

Toutes les horreurs de l'esclavage, l'isolement, un abîme d'avenir pour elle et ses enfants, s'offrirent à la fois à Marguerite. Ses forces s'épuisèrent; une fièvre aiguë, accompagnée de délire, se déclara, et la nuit surtout, tandis qu'un morne silence remplaçait le mouvement habituel de la forteresse ou du palais, les images les plus sinistres, les plus effrayantes, se succédaient tour à tour devant ses yeux. Plongée dans un assoupissement léthargique, elle croyait voir sa chambre investie par les barbares; puis, se réveillant comme en sursaut, elle poussait des cris d'effroi et courait hors d'elle-même se réfugier auprès du berceau du jeune enfant auquel sa naissance, au milieu d'un tel deuil, avait fait donner le nom de « Tristan ».

Un chevalier octogénaire, revêtu de la cotte de mailles, du heaume, la lance et la large épée au poing, était seul admis auprès du lit de Marguerite. Dès qu'elle laissait entrevoir par ses sanglots étouffés les idées funestes qui l'oppressaient : — « Dame, n'ayez garde ! s'écriait-il, » en saisissant sa main. N'ayez garde ! suis là. » Et le vieux prud'homme se tenait immobile jusqu'au jour, sans abandonner la main de la princesse.

Marguerite, de plus en plus déchirée de sombres pressentiments, « fit vider sa chambre à tout le monde, » fors le bon chevalier. Puis, s'agenouillant devant lui : — » Messire, dit-elle, vous requiers d'ung don. Ju- » rez-moi de l'octroyer !

— « Dame, le jure par ma part de paradis !

— » Or, messire chevalier, vous requiers, se Damiette » est prise et que les mescréants approchent du palais, » ne me laissez tomber mie vivante en leurs mains; » me trancherez auparavant le col!

— » Dame, reprit le prud'homme en la relevant, ce fe- » rai-je très-volontiers; car desjà y songeois, et m'estois- » je avisé que vous occirais et vous couperais le col, le » cas advenant! »

A peine Marguerite était-elle délivrée, qu'un grand tumulte ayant éclaté non loin de ses appartements, elle apprit que plusieurs croisés étrangers, surtout des pisans et des gênois, consternés des derniers événements, parlaient de sortir le soir même de Damiette, eux et leurs vaisseaux. — « Faites-les entrer », dit la reine. Ils arrivèrent en tel nombre, qu'on ne pouvait se tourner. Se soulevant avec effort, en tenant son nouveau-né entre ses bras : — « Seigneurs, » dit-elle, pour Dieu, mercy! ne nous quittez mie... » Se Damiette tombe ez mains sarrasines, c'en est » faict de monseigneur le roy, de tous les prisonniers! » Se tel motif ne vous esmeut, ajouta-t-elle en montrant » son enfant, prenez pitié de ceste chestive créature... » Attendez du moins que sois relevée!

— » Noble dame, répondit un des principaux chefs, » nous mourons de male faim en ceste ville!

— » Non certes, ne sera-t-il dit, reprit-elle vivement, » que soyez chassiez de Damiette par famine. Ferai » acheter pour vous toutes viandes et munitions né- » cessaires. De plus, vous retiens tous au service de » monseigneur. » Appelant ensuite le trésorier : — « Comptez, dit-elle, à ces nobles hommes la somme

» de 28,000 livres (environ 430,000 francs) par avance » de solde de trois semaines. »

Au milieu de la confusion inévitable en un tel rassemblement, un sarrasin s'introduisit secrètement à Damiette, et pénétra, dit-on, jusque dans la chambre de Marguerite, d'où il emportait déjà Tristan dans son « bers » ; mais, aussitôt découvert, il fut arrêté et puni.

Peu de jours après, la reine, dont les relevailles n'avaient pu avoir lieu encore, à cause de sa faiblesse, apprit la conclusion définitive de la trêve. La reddition de Damiette en formait la première clause; aussi Marguerite quittant sur-le-champ son lit fit apprêter sa galère et mettre à la voile pour Acre, emportant le trésor de l'armée. Tous les croisés, à l'exception des malades, la suivirent.

LXXVII. Cependant la rançon du roi de France (400,000 pièces d'or) ayant été entièrement comptée aux émirs désignés par Aibek : — « Mon serment est » donc acquitté ! s'écria Louis. Amis, ajouta-t-il en » s'adressant aux chevaliers, allons rejoindre la nef » royale, malgré la nuit qui s'approche. » Il monta alors sur un mulet arabe, et se dirigea vers le canal Mehulé-Kebir. Près de vingt mille sarrasins à pied l'épée nue à la main lui servaient d'escorte d'honneur.

Louis arrivait sur les bords du fleuve, quand une galère gênoise richement pavoisée parut en face ; mais un seul marinier se trouvait sur le tillac. Au coup de sifflet qu'il fit entendre à la vue du monarque, s'élancèrent du fond de cale quatre-vingts arbalétriers bien appareillés, l'arc tendu ; d'autres également armés et équipés vinrent les rejoindre.

A cette apparition inattendue, la plupart des sarrasins prirent le large, « s'enfuyant comme brebis bien » esbahyes. »

Un des arbalétriers ayant jeté une planche vers le roi, Louis entra dans la nef, et, après lui, le comte d'Anjou-Provence, messire Geoffroy de Sargines, Philippe de Nemours, Guillaume de Beaumont, Clément du Mez, le grand maître de la Trinité et le sénéchal de Champagne. Aussitôt on leva l'ancre, les rames jouèrent à l'envi, les voiles se gonflèrent, et la nef s'éloigna au milieu d'une des plus admirables nuits d'orient. Mais un morne silence régnait autour du monarque, triste et soucieux de ne pas voir encore son frère Alphonse.

Au moment où l'obscurité enveloppait le fleuve et le rivage, un léger galion entraîné par le courant toucha presque le vaisseau et s'arrêta tout court.

— « Sire, s'écria Philippe de Montfort, l'un des passagers, en reconnaissant le roi de France, si voulez » parler à vostre frère, le comte de Poitiers est ici, » proche de vous ! »

— « Éclairez ! éclairez ! dit le roi, parcourant le tillac » à grands pas ; éclairez ! » Le bâtiment fut aussitôt amarré, Alphonse de France s'élança dans la galère, et les trois frères se pressèrent mutuellement dans les bras l'un de l'autre.

On apprit seulement alors des nouvelles des princesses par un pauvre arabe qui revenait du marché de Damiette, où il avait été vendre sa pêche. Présenté à Marguerite et à ses belles-sœurs : — « Ay veu vostre ma- » ri, avait-il dit à la comtesse de Toulouse, estoist

» sain et sauf. Vingt livres parisis (340 fr.) ont payé » mon message, » ajoutait-il tout joyeux.

Les effets et les équipages du roi de France ayant été entièrement pillés ou jetés dans le Nil, Louis, malgré son extrême répugnance, coucha durant cette traversée sur des matelas et des couvertures donnés naguère par Touran-Schah; il se vit même obligé de revêtir une des robes envoyées par le sultan à ses barons. Elle était semblable à celle qu'il avait refusée, « en samyt » noir, fourrée de gris et de vair, parsemée d'une » grande quantité de boutons de fin or. »

On arriva enfin en vue de Damiette le vendredi, 6 mai (3 de la lune de safar), et le pavillon aux armes de France ayant été hissé devant le pont, le roi descendit à terre au soleil levant, au moment où, malgré les conventions, les soldats sarrasins tentaient d'escalader les murs de la ville. Cependant on parvint à les éloigner, et Geoffroy de Sargines, envoyé la veille dans la cité, revint avec les clefs. Il les remit aux émirs, et bientôt le croissant remplaça les bannières royales au sommet des hautes tours.

A cette vue, Louis pâlit, il remonta tristement sur

Joinville, f. 78, 84, 89. Nicolas Gilles, p. 155. Mathieu Paris, 794. Jean Chameau, Hist. du Berry, f. 107 (1566). M. Reinaud, de l'institut, Trad. des auteurs arabes, 473. Dom Berthereau, manuscrit, II, f. 1238. M. Michaud, Hist. des crois., IV, 250. Fleury, Hist. ecclés., XVII, 449, 453. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, f. 470. Le confesseur de la reine Marguerite, f. 355. MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'orient, IV, p. 148.

sa galère, et donna le signal de remettre à la voile pour Acre.

A peine la flotte chrétienne s'éloignait-elle de Damiette, que déjà les infidèles, enivrés des vins de France, pillaient les maisons, traînaient le crucifix dans les rues, le foulaient aux pieds, massacraient les habitants restés fidèles aux chrétiens, et égorgeaient sans distinction les croisés prisonniers et les malades laissés dans les hôpitaux sous la sauve-garde des émirs; ils poussèrent même la barbarie au point d'enfermer plusieurs de ces infortunés dans des tonneaux auxquels ils firent mettre le feu. Un des assassins arriva près de l'embarcation sur laquelle le sénéchal de Champagne rejoignait ses chevaliers, et lui montrant son épée dégouttante de sang: — « Elle en a » tué six des vôtres! » lui cria-t-il.

Les croisés n'avaient aucun moyen de tirer vengeance de ce manque de foi, et la certitude de l'impunité enhardissait les musulmans. Ils s'étaient obligés par le traité signé à Mansourah à restituer aux chrétiens leurs machines et engins de guerre; ils se hâtèrent de les briser et d'y mettre ensuite le feu, de même qu'à toutes les provisions. Ils jetèrent également les morts aux flammes; l'incendie gagna plusieurs quartiers de la malheureuse cité, et dura depuis le vendredi jusqu'au dimanche, 8 mai.

Violateurs du droit des gens et de la parole jurée, les Turcs poursuivirent aussi de leurs outrages le monarque, objet de leurs respects la veille encore. Les vers suivants, censés adressés à un de ses barons par le poëte Essibib-Giemal-Eddin-Ben-Malroud, lui furent transmis le samedi, 7 mai, au moment où il s'éloignait de la plage de Damiette:

« Quand tes yeux rencontreront le Français, répète » lui ces paroles d'un ami sincère :

» Puisse Dieu te récompenser d'avoir causé la mort » de tant de serviteurs du Messie!

» Tu venais en orient, convoitant les richesses de l'É- » gypte, ô tambour gonflé de vent!

» Tu pensais qu'à ta vue seule, ses forces s'évanoui- » raient en fumée!

» Regarde-la maintenant, cette armée! Vois, comme » ta folle conduite l'a précipitée dans le gouffre du » tombeau!

» Que te reste-t-il de tes cinquante mille soldats? » Tués, criblés de blessures, ou prisonniers, tel a été » votre sort à tous!

» Puisse le Seigneur vous inspirer souvent de sem- » blables pensées!

» Peut-être Jésus-Christ veut-il se débarrasser ainsi de » vous.

» Le pape ne sera-t-il pas joyeux de ce désastre? On a » vu souvent un prétendu ami donner ainsi de perfides » conseils.

» En ce cas, prenez-le pour votre devin; faites comme » s'il méritait encore plus de confiance que Schakh et » que Sabih!

» Et si le roi était tenté de revenir venger sa défaite, » si quelque motif le ramenait en ces lieux, dis lui : La » maison du fils de Lokman lui est réservée, elle est » encore sur pied... il y retrouvera ses chaînes de fer » et l'eunuque chambellan Sabih! »

Pendant les sept jours de la traversée, depuis le 7 mai jusqu'au 14, le roi, repris par de nouvelles atteintes

de sa maladie, demeura constamment abattu et pensif. L'incertitude de l'avenir, le désastre de son armée, ses pertes nombreuses, la mort du comte d'Artois surtout, se reproduisaient sans cesse devant ses yeux. Ses deux frères, plus jeunes, d'un esprit moins grave, d'un cœur moins sensible peut-être, cherchaient, assis devant des tables de jeu, à rompre la monotonie du voyage.

— « Ah ! disait alors le monarque délaissé, Robert, » s'il vivoist encore, s'abstiendroist-il de venir me trou- » ver ?

— » Que fait le comte d'Anjou ? » demanda-t-il un jour qu'il ne l'avait point encore aperçu.

— « Sire, lui répondit-on, il joue au tremerel (aux » échecs) avec messire Gauthier de Nemours, comme » de coutume. »

Louis ne put contenir un mouvement d'impatience à la pensée que son frère mettait sitôt en oubli les catastrophes de Mansourah et de Minieh; faible et chancelant, il se traîna vers le comte, lui adressa d'amers reproches, puis saisissant « les dés et les tables », il les lança dans la mer. — « L'argent est à vous », dit-il en le jetant sur les genoux de messire Gauthier.

Le 13 mai, on aperçut enfin la plaine d'Acre, qui, du côté du nord, commence à la naissance du mont Saron, et s'étend au pied du Carmel sur un espace d'environ quatre lieues. Bientôt on distingua des maisons blanches, jetées pêle-mêle sur la crête et les flancs de la colline, puis les remparts crénelés de l'antique cité, devenue si célèbre sous les noms de Ptolémaïs et de Saint-Jean d'Acre, ville pleine déjà des souvenirs

des anciens croisés, qui « marchaient au combat avec » l'ardeur d'un jeune cheval au pâturage ! »

Les bannières de France étaient hissées sur la porte de Damas, ainsi que sur la vieille et redoutable « tour » des Mouches » ; le son de toutes les cloches donna le signal, et la cité entière accourut au-devant de la flotte : « on voyait sur la plage le clergé revêtu des ornements » sacerdotaux et portant reliques, croix, eau bénite ; les » chevaliers ; les bourgeois ; les sergents ; les dames et les » damoiselles bellement vêtues et parées. Assez y eust-il » lors pleurs versés pour la délivrance du prince, et » larmes de pitié pour les grands malheurs. » Le roi, en mettant pied à terre sur le port, y trouva Marguerite, Béatrix, Jeanne de Toulouse, même Tristan en son « bers ». Non loin à quelques pas, une femme vêtue du long voile des veuves et tenant un enfant par la main versait des larmes amères : Mahaut de Brabant n'avait plus d'époux à attendre !... Elle rejoignit lentement le cortége qui entourait Louis et le conduisait à l'église. Le prince y pria longtemps et revint avec la même suite au palais, où tous les hauts personnages de la cité « lui firent des présents grands et précieux, cha- » cun selon son pouvoir. »

LXXVIII. Réuni à la reine, à ses vieux serviteurs et entouré de douces consolations, le monarque eut bientôt recouvré une santé parfaite. Il n'en fut pas ainsi des autres chevaliers, des hommes d'armes, arrivés blessés, la plupart dans un état complet de dénuement, et non encore rétablis de la contagion du camp du Nil. De toute la nombreuse « maisnie » du sénéchal de Champagne, convalescent lui-même, un jeune valet

seul ne se trouvait point alité; aussi, quand il s'éloignait, « n'estoist âme vivante pour resconforter le sire » de Joinville d'une seule fois à boire! »

Le sénéchal voulut cependant suivre le cortége royal; mais, à plusieurs reprises, le cœur lui défaillit, et à grand'peine le conduisit-on jusqu'à la salle du roi, « où » il demoura longtemps en pasmoison, à une fenestre » où personne ne tenoist compte de lui, qu'ung enfant » bastard de messire Amé de Montbelliard, sire de » Montfaucon, le même qu'il avoist sauvé. Arriva alors » près du sénéchal un jeune compaignon portant cotte » vermeille à raies jaunes; il le salua en lui demandant:

— » Me connaissez-vous?

— » Non.

— » Suis Guillement, né dans un chastel qui appar- » tient à vostre oncle; mais me trouve sans maistre, et » vous prie me garder ores à vostre service. »

Le sénéchal y consentit; et le nouvel écuyer ayant été lui acheter « des coeffes blanches, le pigna moult » bien », pour aller dîner chez le roi qui l'avait envoyé quérir. « Là, le nouveau valet trancha dextre- » ment devant lui. » Le soir, Guillement voulut faire prendre un bain à son maître; mais le bon chevalier s'y évanouit.

Sans argent alors et ne possédant qu'une pauvre jaquette, le sire de Joinville ressentait plus de honte de sa misère que de chagrin de sa maladie; il fut bientôt tiré d'embarras : un banneret, Pierre de Bourblaine, lui fit donner du drap, répondit pour lui, et le roi ne tarda pas à faire compter 400 livres (6,800 francs) au sénéchal, qui les confia au commandeur du

Temple. Toutefois, ayant voulu plus tard réclamer la somme, elle lui fut niée; et il fallut l'intervention de Renaud de Vichiers pour en obtenir la restitution. Le sénéchal ne donna plus dorénavant « à ces religieux à » casque la peine de lui garder son argent. »

Un des premiers soins des croisés, dès leur arrivée à Acre, avait été de s'y procurer de bons logements, et de préférence ceux qui donnaient sur la campagne au bout de laquelle on apercevait « présentant l'im- » posant aspect de ses tours et de ses remparts, le châ- » teau des pèlerins », bâti par les Templiers après la première croisade. On découvrait de ces maisons la riante plaine de Ramla, non loin de laquelle Saül succomba et où Josias fut défait et tué; les collines rougeâtres de Joppé terminaient l'horizon.

D'autres chevaliers habitaient proche des églises de Saint-Jean, de Saint-André, de Saint-Martin, de Saint-Sabas. Un grand nombre préféraient demeurer près de la mer, à l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le palais du grand maître, remarquable par ses arceaux et ses voûtes souterraines, était placé presque au milieu de la ville.

Le sénéchal de Champagne, hors d'état de chercher un appartement commode et salubre, se trouva, par les soins de l'évêque d'Acre, logé chez « un vieil pres- » tre, curé de la ville, et à côté d'une église où, d'une » fenestre de sa chambre, pour mieux le resjouir et res- » conforter, il voyoist chaque jour apporter bien vingt » cadavres à inhumer. Et quand, de son lit, il oyoist » chanter le *Libera me,* il se prenoist à plorer à chau- » des larmes, criant : — Biau sire Diex ! mercy ! que

» vostre plaisir soit me garder et ma gent de ceste » pestilence ! »

Ce fut sans doute alors que, voulant se fortifier de plus en plus, lui et les siens, dans la foi chrétienne, le sire de Joinville composa sa paraphrase du *Credo*, monument naïf de son instruction religieuse, et qui nous a été conservé.

Les dangers auxquels les croisés venaient d'échapper semblaient avoir augmenté l'attachement qu'ils se portaient déjà. Les écuyers et les vassaux des sires de Joinville et de Toucy mêlèrent leur sang dans une coupe pleine de vin. Puis, en goûtant à la ronde : — « Maintenant, s'écrièrent-il, nous voilà frères de sang » et frères conjurés ! »

Les chevaliers du sire de Toucy et ceux du roi cimentèrent leur alliance de la même manière. D'autres, selon l'usage barbare de leur pays, firent passer un chien entre eux, et le découpèrent tout vivant à coups de sabre : — « Soyons ainsi découpés, dirent-ils, si » nous faillons les uns aux autres ! »

Quatre jours après son arrivée, Louis fit appeler le

Joinville, f. 85, 87, 89, 91, 93. M. Michaud, Hist. des crois., IV, p. 252, V, 249. Le confesseur de la reine Marguerite, f. 355. Epitome historial des grandes chroniques de France. Rapin de Thoyras, Hist. d'Anglet., VIII, f. 449. Duchesne, Epist. Innocent IV, p. 412, 415. Historiens de France, V. Claude Mesnard, Observ. sur l'hist. de Joinville, 384. A. de Ville, Tombeaux de la cathédrale de Rouen. Hist. littéraire de la France, XVIII, p. 230. Hist. de l'église gallicane, XI, p. 385. Charles Mills, Hist. des croisades, II, p. 21.

sire de Joinville, trop malade jusqu'alors pour avoir pu se traîner jusqu'au palais.

« Séneschal, lui dit-il, après lui avoir affectueusement » reproché son absence, vous commande, si chier comme » avez m'amour, manger avec moi matin et soir, jusqu'à » ce que sois résolu rester ou partir pour la France! »

Les dépêches de Blanche de Castille se trouvaient de nature à faire hésiter le roi. Le bruit avait d'abord couru qu'il s'était emparé du Caire aussitôt la reddition de Damiette. L'évêque de Marseille, Alignani, trompé par de fausses nouvelles, avait proclamé le premier ce double triomphe qui excita des réjouissances extraordinaires, bientôt douloureusement interrompues. Au récit des désastres de l'armée, une sombre consternation gagna de proche en proche les cités, les bourgs, même les hameaux. Les hauts barons et les serfs, les laïques et les gens d'église, pleurèrent la captivité du monarque; on ne voyait partout que des pères et des mères déplorant la perte de leurs fils; et des orphelins, celle de leurs parents. Négligeant leurs atours, les châtelaines, les damoiselles, les bourgeoises, les paysannes se couvrirent de crêpes de deuil; plus de riches parures, plus de guirlandes de fleurs ni de robes de soie; plus de gaies réunions de danse, ni de musique, et les instruments des ménestrels demeurèrent longtemps suspendus aux murs des donjons. Chaque province, chaque ville, chaque manoir, plongé dans une commune affliction, avait à regretter quelqu'un de ses enfants. Mais les évêques et le clergé apportèrent une sorte de consolation à tant de peines, en affirmant « que » les croisés tués en orient régnaient dans le ciel comme

» des martyrs, et ne voudraient, pour tout l'or du » monde, se trouver encore dans cette vallée de larmes ! »

Ce malheur était si immense, si universel, que des murmures arrachés par la douleur se mêlèrent aussi aux larmes; les uns accusaient la Providence, d'autres reprochaient au pape d'être la principale cause du désastre du roi.

Cependant Innocent IV avait paru profondément affecté des calamités de la croisade. « Ha ! Seigneur, écri- » vait-il à l'archevêque de Rouen, comment tant de guer- » riers valeureux sont-ils tombés dans les batailles ?... » Voilà que le glaive des impies s'est enivré du sang des » justes, rassasié de leur chair ! Le fer du sarrasin bar- » bare a dévoré la nation que la piété avait conduite » sous tes drapeaux, ô mon Dieu ! Les plaines sont en- » core humides du sang qui a coulé pour toi ! La pourpre » du sang de tes martyrs brille sur le sol de l'orient; » leurs corps gisent sans sépulture, abandonnés aux oi- » seaux du ciel et aux animaux du désert... Seigneur, » tous les enfants de l'Église versent des larmes. Des » cris de douleur retentissent sur tous les chemins; le » deuil est peint sur tous les fronts; chacun baisse les » yeux vers la terre. Il ne sort de la bouche des chré- » tiens que des paroles lugubres ! »

Le pontife écrivit également au monarque, en date du 12 août, pour lui adresser des paroles de consolation. — « Rappelez-vous, illustre prince, disait-il, avec » quelle facilité le bras du Seigneur vous avait conduit » dans Damiette, et par là au cœur de l'Égypte. Tout avait » été plein de gloire et miraculeux !... Mais qui sait si » chacun de ceux qui ont participé à cette mémorable ex-

» pédition en a rapporté à Dieu tout l'honneur, et si » l'enflure et l'ostentation ne lui en ont pas dérobé une » partie ? J'invoque sur votre personne sacrée le nom du » Dieu de Jacob, pour vous protéger au jour de la tri- » bulation et vous envoyer son secours de Sion, la sainte » montagne ! »

Au milieu de ces plaintes, de ces regrets, de ces cris de douleur, un nom auguste, celui de Louis, ne se prononçait dans la chrétienté qu'avec une religieuse vénération. Les chagrins personnels s'oubliaient en songeant à ce prince si grand dans l'adversité; et la France bien qu'épuisée offrit tout ce qui lui restait pour sa rançon et pour les secours destinés à l'orient. Le clergé n'hésita pas non plus à se soumettre aux plus lourds sacrifices; on vit même le chapitre de la cathédrale de Rouen faire fondre le treillis et les balustrades d'argent dont était entouré le coffre précieux qui renfermait les entrailles de Richard-Cœur-de-Lion, afin d'en envoyer le prix à Acre. L'ombre du royal guerrier ne pouvait s'en indigner... « Richard avait plus d'une fois payé la rançon » d'un brave ! »

Mais ce dévoûment universel, cet élan spontané d'un royaume tout entier, devinrent inutiles : les sommes immenses offertes à Blanche de Castille et dont elle chargea un vaisseau de guerre, furent englouties avec lui dans les vagues pendant une nuit orageuse.

A cette annonce, Louis ne fit entendre que ces paroles : — « Ni cette perte, ni toute autre quelconque, » ô mon Dieu, ne sauraient me séparer de la fidélité » que je vous dois ! »

Instruit de ce nouveau malheur et de l'issue que pre-

nait la croisade; Innocent IV adressa à plusieurs reprises des messages au roi de France, pour lui offrir des consolations chrétiennes. Une de ces missives, encore datée de Lyon, au mois d'août, finissait ainsi : — « Mon » cher fils, vous avez goûté à pleins bords l'amertume » du calice ! Je fais prier pour vous et pour tous les » captifs des sarrasins ! »

Vers la même époque, Frédéric envoyait au roi une lettre pour Touran-Schah, dans laquelle il engageait le sultan dont il ignorait la fin tragique à délivrer le chef de la croisade; mais, à la réception de cette dépêche lue en plein conseil, les prud'hommes expérimentés hochèrent la tête, pensant qu'elle eût été plutôt nuisible qu'utile, s'ils fussent restés prisonniers.

Peu de temps après, le roi reçut une ambassade du kalife de Damas qui se plaignait de la trahison des émirs envers son cousin, le sultan du Caire; il lui promettait aussi, s'il voulait le soutenir contre eux, de lui délivrer le royaume et la ville de Jérusalem.

Sans trop ajouter de confiance à cette ouverture, Louis députa vers le kalife frère Yves le Breton, versé dans les langues orientales; cette négociation n'eut pas de suite. Toutefois, Louis recevait des ambassadeurs de toute part : « bonne mine et bon accueil leur » faisoist-il, et bravement se maintenoist, et de rien ne » se troubloist. »

Au commencement de juin, un dimanche, peu après les premières dépêches de la régente, et tandis que le bruit d'un prochain départ de l'armée circulait dans le camp, le roi ayant appelé au palais ses frères, le légat, et quatorze princes ou barons : — « Ma mère,

» leur dit-il, me prie instamment de me rendre au plus » tôt en France; car, assure-t-elle, mon royaume se » trouve en grand péril, n'ayant paix solide ni trêve » certaine avec le roi d'Angleterre, mon cousin et beau- » frère.

» De leur côté, ceulx de ce pays d'oultre-mer affir- » ment que, si les abandonne, cette saincte terre est à » jamais perdue pour la chrestienté. Les habitants de la » ville d'Acre la quitteront aussi, ne pouvant résister » aux sarrasins si leur laisse si peu de monde. Or » donc, messires, vous ai-je mandés céans, pour » me donner bon conseil sur ce, et avant huit jours, » car la chose presse; l'affaire étant aussi importante » que possible, comme voyez. »

Le dimanche suivant, les mêmes personnages se trouvèrent réunis en la salle du palais, où les attendait le roi : — « Eh bien! messires, leur demanda-t-il, » quel est l'avis que pensez devoir me donner ? Faut- » il demeurer en Syrie, ou mettre à la voile pour la » France ?

— » Gui de Malvoisin, répondit un des princes, a » mission de répondre au nom de tous.

— » Sire, reprit le prud'homme, vos nobles frè- » res et vos barons de France pensent que votre hon- » neur exige de s'éloigner d'une contrée où, de deux » mille huit cents preux chevaliers amenés avec vous de » Chypre, il n'en demeure pas cent en vie! On vous » conseille donc de regagner sans retard votre royaume. » Là, vous aurez bientôt rassemblé assez d'hommes et » d'argent pour revenir tirer vengeance de ces infâmes » ennemis de Dieu, qui si durement vous ont gardé en » prison! »

Louis ayant interrogé ses deux frères et les princes, ils s'accordèrent à approuver le langage de Gui de Malvoisin.

Le cardinal-légat, qui s'était déjà entretenu assez vivement sur le même sujet avec le sénéchal de Champagne, prenant alors la parole : — « Que vous en » semble ? » dit-il, en s'adressant au comte de Jaffa, assis auprès des frères du roi.

— « Ne me faictes ceste question, car mes chastelle- » nies sont toutes en Syrie, et se engage le monarque à y » rester, on pourra supposer un intérêt personnel à mon » avis.

— » Parlez en toute franchise, dit Louis.

— » Eh bien ! sire, vous engage, aultant que faire le » puis, à tenir la campagne ; ce vous sera inestimable » honneur à jamais !... »

Le roi, sans répondre, prit séparément l'avis des autres barons rangés en cercle et commença par le plus rapproché du comte. Chacun opina comme le sire de Malvoisin.

Le sénéchal de Champagne se trouvait le dernier.

— « Et vous, sire de Joinville ? » demanda Odon de Château-Raoul, voyant que le roi ne le questionnait pas.

— « Moi ? partage l'avis du comte de Jaffa.

— » Comment osez-vous croire, reprit le cardinal, » ému de colère, que le roi pourrait tenir en orient avec » le peu de monde et d'argent qui lui restent ?

— » Vais le dire : jusqu'à cette heure, assure-t-on, » ignore si c'est vérité, le roi n'a rien despensé des pro- » pres deniers de son espargne, sinon de ceulx de l'Estat » et de l'Esglise. Que maintenant il ouvre son trésor !

» Qu'il envoie quérir chevalerie et sergent d'armes en » France, en Morée, oultre-mer, en tous lieux enfin où » faire se pourra. Quand on sera bien asseuré d'estre » soldé largement, arriveront bons combattants et en » nombre, n'en doutez mie. Certes, alors pourra-t-on te- » nir la campagne plus d'un an de suite, et délivrer tant » de pauvres prisonniers... Ah! si le roi part de Syrie, » peult-on nier qu'ils vont périr, jusqu'au dernier, de mi- » sère, d'angoisse, de male faim, de désespoir! »

Parmi les personnages là présents, il ne s'en trouvait aucun qui n'eût dans les fers des sarrasins un parent, un allié, un ami. Aussi, loin de contredire le sénéchal de Champagne, tous se prirent « à larmoyer à gros » souspirs ». Puis, le sire de Châtenay, un des barons, revint à l'avis de Joinville.

— « Qu'en pensez-vous, maréchal ? » dit alors le légat à Guillaume de Beaumont..

— « Que le sénéchal de Champagne a dit des mieux, » et vais le prouver. »

Jean de Beaumont, son vieil oncle, dont le seul vœu était de revoir la France, l'arrêtant tout court : — « Orde » longanique! que voulez dire, sale excrément ? s'écria- » t-il, plein de courroux. Rasseyez-vous tout coi, et ne » sonnez mot!

— » Messire Jean, reprit Louis, dictes et faictes mal ; » fallait le laisser achever.

— » Sire, non feray!

— » Messires, dit le roi, les laissant dans la salle, » vous ay maintenant tous ouïs ; à huit jours d'ici ma dé- » termination vous sera cognue. »

Les princes et les bannerets qui étaient d'avis de

mettre à la voile, entourèrent aussitôt le sire de Joinville : — « Certes, sénéchal, bien fol serait le roy, se » prirent-ils à lui dire par moquerie, s'il ne préférait » vostre opinion à celle de tout le conseil de son » royaulme ! » Et comme les paysans du pays appelaient « pullains ou poulains » les chrétiens nés en Syrie d'un père ou d'une mère infidèle : — « Certes, ajoutèrent » les barons, bien peult-on vous nommer poulain, puis- » que conseillez demeurer avec telles gens.

— » Ayme mieulx estre poulain que cheval poussif ou » recru, » répondit le sénéchal sur le même ton, en quittant l'assemblée.

Il était encore tout soucieux et plein de tristesse, quand arriva l'heure d'aller dîner à la table du roi comme il le faisait chaque jour. Dès qu'on eût servi les mets, Louis fit signe à Joinville de s'asseoir; mais durant tout le repas, il ne lui adressa pas une fois la parole, quoique ses yeux fussent constamment fixés sur lui.

De plus en plus inquiet et préoccupé de s'être attiré la froideur de son maître, le sénéchal s'éloigne, pendant que Louis « achève de dire ses grâces », et se tient debout devant une fenêtre grillée pratiquée dans l'épaisseur du mur vers le chevet du lit du roi. Là, passant ses mains entre les barreaux de fer, il laisse errer tristement sa vue sur la brillante plage d'Acre semée de voiles blanches toutes resplendissantes des feux du soleil, et sur le golfe, vaste miroir d'azur, dont le mont Carmel couronne une des extrémités. Mille pensées roulent alors et se succèdent en son esprit; persuadé que son avis, dicté par la conscience, l'honneur et l'intérêt de tous, est repoussé d'a-

vance, il forme la résolution de partir d'Acre le jour même où le roi se mettra en mer, et de se rendre à Antioche ainsi que le prince Bohémond son allié l'y a déjà engagé. Là, il attendra le retour d'une nouvelle armée de croisés en orient, et il n'épargnera ni sa personne ni ses biens pour essayer de briser du moins les fers des prisonniers, si l'on ne peut aspirer à la gloire de délivrer le saint tombeau.

Tandis qu'il est absorbé dans ces réflexions, il sent derrière lui une main qui s'appuie sur ses épaules, et une autre qui lui cache les yeux.

Le sénéchal, qui n'a point entendu marcher, pense que Philippe de Nemours, un des zélés partisans du départ, cherche de nouveau à se railler de lui. — «Laissez-moi en paix, messire Philippe», dit-il brusquement en essayant de se retourner. La main du roi glisse alors sur le visage du sire de Joinville, et le banneret reconnaît l'émeraude que Louis portait toujours à l'un de ses doigts..... Confus de sa méprise, il cherche à s'excuser.

— « Ne bougez, lui dit le prince à l'oreille. Veulx vous » demander comment vous, encore si jeune chevalier, » avez esté assez hardy de donner un conseil opposé à » celui de nos plus grands et prud'hommes barons ?

— » Sire, aurais agi déloyaument, parlant d'une autre » sorte !

— » Avez donc pensé que ferais mal de retourner en » France ?

— » Si Diex m'aide, oui, sire !

— » Et si demeure, séneschal, resterez-vous avec moi ?

— » Ho ! oui, sire ; sans rien espargner, tant de ma » personne que des aultres !

— » Soyez donc aise, sénéschal, car vous sais moult » bon gré de tel conseil; cependant, n'en sonnez mot à » personne de toute la journée. »

Le sire de Joinville ne se sentait de liesse et de contentement : ayant rejoint les autres barons, « le couraige lui » crust à merveille pour repousser nouveaux brocards et » moqueries. » Le surnom de « poulain » ne l'embarrassait plus.

Le roi ayant réuni de nouveau son baronnage, le dimanche après la Saint-Jean, commence par faire « le signe » de la croix sur sa bouche, s'agenouille, se recueille » quelques instants comme pour invoquer le Saint-Esprit; » puis, se relevant : — Nobles princes et bannerets, dit-il, » remercie en sincérité de cueur ceulx qui m'ont donné » conseil de revenir en mon royaulme de France. Rends » grâces de mesme à ceulx dont l'avis a esté de demeu- » rer en orient. Quant à moi, le déclare, ma ferme réso- » lution est ne quitter la Palestine. Mes estats gouver- » nés par madame ma très-bonne mère et défendus par » grant nombre de léaulx chevaliers ne sont mie en » péril. Puis-je oblier la créance des barons d'oultre-mer, » que, si les abandonne, le royaulme de Jérusalem est à » jamais perdu ? Que nul n'y osera demeurer après mon » despart ? Non ! nesçaurois me résouldre à délaissier ceste » terre qu'estois venu conquérir ! Que tous braves, jaloux » de courir la mienne fortune, le disent hardiment ! Tout » ce que possède, le répète, sera partagé avec eulx ! »

Entendant parler ainsi le monarque, les princes et la plupart des bannerets « furent merveilleusement es- » bahis » ; on en vit même auxquels de grosses larmes coulaient le long du visage ; mais personne ne répliqua, et

l'on se sépara, chacun songeant au parti le plus profitable et le meilleur à adopter.

Les deux comtes d'Anjou-Provence et de Poitiers ne changèrent rien à leur projet, approuvé d'ailleurs par le roi leur frère qui voyait avec peine dépérir la santé du premier.

Jusqu'au moment où leur flotte se trouva appareillée, on n'avait point, malgré la généreuse détermination de Louis, entendu parler de nouvel engagement de chevaliers. Le monarque avait compté sur plus d'empressement; aussi, le 25 juillet, jour de saint Jacques « dont le séné» chal de Champagne était pèlerin », le roi, au retour de la messe célébrée en sa chambre, réunit les barons de son conseil intime, entre autres, Pierre-le-Chambellan, le bon prud'homme Geoffroy de Sargines, et messire Gilles-le-Brun, chargés de lui retenir des combattants. Le sire de Joinville demeura seul dans la salle voisine.

— « Messires, dit alors Louis, d'une voix animée et » sévère, veizci desjà ung mois que ma résolution est » cognue, et n'entends parler de chevaliers qui se présen» tent pour entrer à mon service !

— » Sire, répondirent-ils, nous n'en pouvons mais.... » la plupart, voulant retourner en leur pays, demandent » trop chier. N'oserions céder à leur vouloir.

— » Et qui penseriez-vous trouver à meilleur mar» ché ?

— » Le sénéchal de Champagne, sire.... Et toutefois, » ne prendrions sur nous lui promettre ce qu'il prétend » aveoir !

— » Qu'on le fasse appeler, » dit Louis.

Le sire de Joinville, qui n'avait pas perdu un mot

de l'entretien, se jeta à genoux en paraissant devant le roi.

— « Sénéchal, reprit le prince, en le forçant à s'as-» seoir, ne l'ignorez mie. Vous ay moult aymé.... » Et cependant, mes bons chevaliers vous treuvent bien » dur !... expliquez-vous.

— « Sire, n'en puis mais.... le sçavez, ay esté prins » sur le fleuve, ayant perdu notoirement tout ce que » possédois.

— » Combien demandez-vous ?

— » Sire, 2,000 livres (34,000 francs environ) jus-» qu'à Pâques, pour les deux parts de l'année.

— » Avez-vous faict marché avec d'aultres cheva-» liers ?

— » Oui, sire, Pierre de Pontmolain, lui troisième, » me couste 400 livres (6,800 francs); me fault égale-» ment 800 livres (13,600 francs) pour mes armes, » mes chevaulx, mes équipages, et la nourriture de mes » chevaliers.

— » Vous retiens, sénéchal », dit le roi; et Joinville se trouva de nouveau transporté d'aise.

On a prétendu que Louis, résolu à demeurer en Palestine, écrivit à Henri III « qu'il lui céderait la Norman-» die, s'il marchait à son secours avec une armée capable » de soumettre entièrement les sarrasins. » Blanche de Castille, ajoute-t-on, à l'annonce de cette communication transmise par le roi d'Angleterre, réunit les barons dont le concours était indispensable pour une telle cession, surtout en l'absence du souverain; mais les chevaliers de France firent entendre de tels murmures et témoignèrent une si vive indignation, qu'effrayé de

leurs menaces, Henri ne crut pas devoir pousser plus loin la négociation. Rien n'indique cependant qu'aucun prince étranger ait songé à venir rejoindre le roi de France en orient.

LXXIX. Avant de mettre à la voile, les deux frères de Louis passaient ordinairement une grande partie de leur temps à jouer aux dés. La générosité du comte Alphonse le portait à distribuer son gain à pleines mains aux chevaliers et aux « gentilsfemmes » qui le regardaient, et s'il perdait, il rachetait le tout, afin de le donner encore; il emprunta même des croisés prêts à revenir en France avec lui leurs joyaux et leurs bijoux, afin de « les offrir bien et largement aux chevaliers de » Syrie. » Aussi, ne se trouvait-il personne qui ne l'aimât de bonne affection et ne regrettât de le voir s'éloigner.

Le comte Charles ne lui ressemblait guère, non plus qu'au roi; l'armée estimait sa bravoure, elle honorait le guerrier; mais elle se plaignait de son caractère dur, hautain et peu communicatif; on ne s'affligea donc point de son départ. La reine Marguerite ressentait même pour ce prince un éloignement personnel à cause de son titre de souverain du fief de Provence. Charles, de son côté, avait d'autant plus à cœur de hâter son voyage, qu'il n'ignorait point les intrigues ourdies contre lui pendant son absence par les maisons d'Arragon et de Toulouse, jalouses d'une élévation objet de leur mutuelle convoitise. La mort récente de Raymond VII n'apportait aucun changement aux dispositions des barons languedociens ligués avec dom Jaime Ier, et qui cherchaient par tous moyens à exciter une révolte dans les états échappés à l'ambition de leur maître. Déjà

en Provence, où Charles était surnommé par dérision « roi de Paris », les princes des Baux prenaient les armes et proclamaient leur indépendance; plusieurs hauts barons déclinaient également leur vassalité envers un souverain auquel ils ne reconnaissaient aucun titre de son chef; les principales villes, Marseille, Avignon, Nice, Arles, Grasse, etc., réclamant comme un droit le rétablissement du régime municipal, protestaient contre la suzeraineté de Charles; et le bruit de sa mort en orient s'y étant répandu, vint donner une nouvelle force à l'opposition déjà manifestée.

Le comte pressa donc les apprêts de la flotte, et s'embarqua dans les premiers jours d'août, avec sa femme Béatrix, Alphonse et Jeanne de Toulouse; les uns et les autres témoignèrent une vive émotion « à leur despartie » d'avec Louis ».

« Sénéchal, dirent les comtes d'Anjou-Provence et de » Poitiers, en s'adressant au sire de Joinville, nous » comptons sur vous pour veiller à la sûreté du roi! » Il ne demeure chevalier près de lui en qui notre con- » fiance soit plus entière! »

Le monarque avait chargé ses frères de plusieurs missives, soit pour la régente, soit pour sa chevalerie. Les premières contenaient une relation de sa campagne d'orient depuis son entrée à Damiette; il y peignait avec une noble simplicité les malheurs de la Terre-Sainte, les opprobres prodigués au nom du Christ, et évitait de faire mention de lui, si ce n'est avec la plus touchante modestie; il recommandait à Blanche de Castille plusieurs de ses chevaliers, hommes d'armes, clercs ou leurs parents, entre autres, « trois neveux et quatre cousins

» de Pierre de Lissiac, son clerc, tué à la journée de » Mansourah. Entretenus jadis par la libéralité du défunt » aux écoles de Paris, ces pauvres jeunes gens, disait » il, ne sauraient plus se tirer d'affaire. Aussi, désire » qu'on donne chaque année dix livres parisis (170 fr.) » à chacun des neveux, et la moitié de cette somme aux » cousins, jusqu'au moment où ils pourront être pourvus » de bénéfices. »

La dépêche du monarque aux barons de France, écrite de sa main et en latin, exposait les motifs du départ de ses frères, revenant au royaume « pour la » consolation de sa très-chère mère et de toute sa gent », et contenait presque le récit officiel de l'expédition; elle finissait par cet appel à la noblesse et au clergé :

« Puisque tous ceux qui portent le nom de chrétiens » doivent brûler de zèle pour la cause du Christ (et vous » surtout, clercs, descendus du sang de ceux choisis » comme le peuple particulier du Seigneur pour conquérir » la Terre-Sainte), vous engageons tous à servir ce- » lui qui nous a servis sur la croix... Ne s'y est-il pas atta- » ché ? N'y a-t-il pas répandu son propre sang pour notre » rédemption, en telle sorte que nos cœurs ont tous été re- » nouvelés en lui ? Sachez que cette nation criminelle » ose, devant un peuple chrétien, frapper la croix d'un » fouet, cracher dessus, la fouler indignement aux pieds ? » Courage donc, milice du Christ ! Prêtres du Dieu vi- » vant, armez-vous ! Raniméz-vous pour venger ces blas-

---

Joinville, f. 93. Dom Martène, Ampl. collect., Ier, f. 1308. M. le Chr.-Durante, Hist. de la ville de Nice, II. Rapin de Thoyras, Hist. d'Angl., liv. VIII, p. 459.

» phèmes, ces injures, ces opprobres! Suivez l'exemple » de vos prédécesseurs si distingués des autres nations » par leur foi! Dévoués à l'exaltation de cette foi, soumis » à leurs seigneurs temporels, ils ont rempli l'univers de » la renommée de leurs actions éclatantes. Si nous vous » avons devancés en cette route, suivez-nous pour le » même Dieu. Celui qui arrive tard recevra la même ré- » compense que le père de famille accordait aux pre- » miers et aux derniers ouvriers de la vigne. Outre l'in- » dulgence plénière promise à tout croisé, quelle faveur » et quel renom n'acquerra-t-il pas auprès de Dieu et des » hommes, celui qui volera en orient ou y enverra un » secours convenable!

» Que ceux donc à qui le Très-Haut inspirera cette » noble pensée se hâtent et profitent du passage du mois » d'avril ou de mai prochain (1251); que ceux dont les » préparatifs seront retardés s'embarquent au moins à la » Saint-Jean; on demande la plus grande activité; tout » retard serait funeste. — Vous, prélats et autres fidèles » du Christ, invoquez le Très-Haut pour la cause de la » Terre-Sainte, pour nous-mêmes, dans tous les lieux sou- » mis à votre autorité spirituelle! Ordonnez des oraisons » particulières, afin que vos invocations, vos bonnes » œuvres, nous attirent la clémence divine, opérant ce » que nos péchés empêchent trop souvent.

» Prélats, barons, chevaliers, officiers, citoyens, » bourgeois et tous autres, désirant pour l'honneur et » le triomphe du nom du Seigneur soutenir de toutes » nos forces la cause de la croix, nous avons pensé » devoir vous informer de tout ce qui a été fait depuis » notre départ du royaume. »

L'appel de Louis vola d'une extrémité de la France à l'autre, et y fut entendu. Arrivés en France, les princes ses frères n'eurent pas besoin de stimuler le zèle ni le dévouement; mais témoins, sans doute, de l'irritation du peuple contre le souverain pontife, Charles et Alphonse, en retrouvant Innocent IV à Lyon, ne purent s'empêcher de lui adresser d'amers reproches; le comte d'Anjou-Provence s'emporta même, dit-on, jusqu'à la menace.

Le saint père adressa alors un message au roi d'Angleterre, en le priant de lui permettre de transférer sa résidence à Bordeaux. N'obtenant point de réponse de Henri III, il quitta brusquement Lyon, et après un court séjour dans le Comtat Venaissin, il s'embarqua à Marseille pour retourner en Italie.

LXXX. Peu de jours après le départ des frères de Louis IX, une singulière ambassade vint animer un moment la cour solitaire d'Acre. Le même Ala-Eddin, prince des Assassins, soupçonné, treize ans auparavant (1237), d'avoir voulu faire périr le roi de France, vivait encore au milieu des rochers inaccessibles sur lesquels s'élevait son redoutable palais «qui avait la forme » d'un lion étendu, la tête appuyée sur la terre. » Commandant à dix autres châteaux forts dans les montagnes de Tripoli, de Laodicée et de Hamah, Alamont était

---

Joinville, f. 94, 95, 96. M. Michaud, Hist. des crois., liv. XIV, p. 279. MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'orient, VI. M. de Hammer, Hist. de l'ordre des Assassins, p. 61, 89, 213, 216, 233, 271, 291, etc. Charles Mills, Hist. des crois., note *k*, tome II, p. 304 à 374.

devenu la plus formidable des cinquante forteresses du district de Roudbar. Entouré de serviles flatteurs, plongé dans les plus honteuses voluptés, féroce, vil à la fois et sorte de pirate sur terre, Ala-Eddin commandait alors à soixante mille sujets unis par le crime, et, plus que jamais, il se vantait hautement d'asservir tous les rois et de tenir leur vie en sa main.

Le chef de l'ordre des Assassins ne disait que trop vrai : l'effroi attaché à un nom « toujours précé-» dé de feux dévorants » avait rendu tributaires la plupart des princes de l'Asie ou de l'Europe, kalifes, sultans, rois et empereurs. Toutefois, les chevaliers de l'Hôpital et du Temple déclinant cette atroce souveraineté méprisaient non-seulement les menaces « du » grand maître de la Montagne », mais encore, depuis le règne de Baudoin, roi de Jérusalem, ils avaient su contraindre Ala-Eddin lui-même à payer une redevance annuelle aux Templiers; et comme on s'en étonnait parfois : — « Nous ne le craignons nullement, disaient-ils, » car s'il fait égorger notre grand maître, un autre sera » élu sur-le-champ. »

Redouté hors de ses états, le prince des Assassins ne l'était pas moins de ses propres sujets : s'il chevauchait dans les rues, un crieur public le précédait, armé d'une hache danoise à long manche d'argent, d'où sortaient des lames aiguës, et faisait entendre ces paroles d'une voix menaçante : — « Découvrez-vous! » voilà celui qui porte la mort des rois! »

Habitué à voir courber devant lui les têtes souveraines, Ala-Eddin, qui comptait sur une démarche du roi de France, manifesta une vive surprise de n'avoir

point reçu encore de présents de Louis depuis son arrivée en Égypte. Son attente ayant été de nouveau trompée quand le monarque transféra sa résidence à Acre, il résolut de lui déclarer par une ambassade solennelle combien il était blessé de ce manque d'égards ; aussi, dans une matinée d'août, tandis que Louis revenait de la messe, on lui annonça la visite de plusieurs émirs, vassaux du Vieux de la Montagne.

Le monarque entouré seulement de quelques chevaliers ordonna qu'on les introduisît sur-le-champ dans la salle de réception où on les fit asseoir. Derrière le siége de chacun des émirs, demeurait immobile comme une statue « une sorte d'ambassadeur » hiéroglyphique, jongleur moult bien atourné, tenant » serrés en son poing trois couteaux affilés, dont l'un » entrait dans le manche de l'autre. » — Puis, en arrière du jongleur, se trouvait un second esclave qui portait entortillée autour de son bras une pièce très-fine de coton appelée « bouqueran. »

—» Dites-moi la vérité sur vostre mission », demanda le roi au chef de l'ambassade.

Celui-ci présentant sa lettre de créance : — « Mon » sire, le seigneur de la Montagne, dit-il, m'envoie sa» voir si le connaissez ?

—» Non, répondit le roi, car ne l'ai jamais vu; mais » en ai desjà entendu parler; » toutefois il se garda de rappeler l'attentat de 1237.

— « S'il en est ainsi, continua l'émir, m'esmerveille » de ce que ne lui ayez point encore envoyé présents et » joyaulx, afin d'en faire vostre ami, comme tous les » ans en usent l'empereur d'Allemagne, le roi de Hon-

»grie, le sultan de Babylone, d'aultres encore, car »sont certains ne vivre qu'aultant qu'il plaira à mon »sire, le Vieil; et si tel n'est vostre plaisir lui envoyer »présents, faictes-le du moins acquitter et relever de »tribut envers le Temple et l'Hospital; s'en tiendra ores »pour apaisié. Vous advertissons d'y bien et sérieu»sement penser. »

L'émir allait s'éloigner sans attendre de réponse; le roi lui dit : — « Revenez cet après-dîner. »

De nouveau introduit au palais, il trouva Louis assis entre Guillaume de Châteauneuf, grand maître des Hospitaliers, et Renaud de Vichiers, récemment reconnu comme chef du Temple.

— « Répétez ce que avez déclaré ce matin, dit le roi.

— »Ne puis le faire, répondit l'émir, que devant »les mêmes chevaliers présents ce matin à vostre »audience.

— »Vous l'ordonnons ! de par Dieu, parlez ! »s'écrièrent les grands maîtres, s'élançant à la fois de leurs escabelles.

— « J'obéis donc, » reprit l'émir. Et il recommença dans les mêmes termes sa harangue du matin.

A peine achevait-il que Renaud de Vichiers et Châteauneuf, s'approchant vivement de lui : — « Avons à »causer ensemble, lui dirent-ils; vous attendrons de»main. »

Les deux guerriers, le chef du Temple surtout, avaient en horreur cette institution sanguinaire; car les chevaliers assassins portaient, comme les templiers, les couleurs blanches et rouges, symboles de fidélité et de bravoure; mais le courage des Arsacides n'était qu'une

basse lâcheté, et jamais noble action n'avait illustré leurs annales. Renaud de Vichiers avait de plus à cœur l'accusation non démentie par le chef des Assassins d'un traité d'alliance conclu avec son prédécesseur, qui serait entré dans la voie « des pervers, hérissée d'armes et de » glaives. »

L'émir s'étant rendu à l'heure convenue au lieu indiqué : — « Vostre Vieil, s'écria un des grands maîtres, » est moult hardy, certes, d'oser mander si rudes paroles » à roy de France ! Sans le respect que portons à ce roy, » vous ferions à l'heure très-bien jecter et noyer dedans » l'orde mer d'Acre en despit de vostre Vieil. Or, re- » tournez à lui, et vistement, ajoutèrent-ils... et soyez re- » venus avant quinzaine, apportant à nostre prince lettres » et joyaulx tels qu'il s'en tiègne pour apaisé et vous » en saschc gré ! »

L'émir partit sans mot répliquer.

On sut alors que si le roi avait refusé de recevoir l'ambassade, le jongleur devait lui présenter les trois « cou- » tels ou poignards en guise de défi et menace à oul- » trance », et le deuxième sarrasin, « le bouqueran », emblème du linceul destiné à l'ensevelir sous peu.

Cette aventure occupa tous les esprits ; chacun se livrait à diverses conjectures, et l'épouvante attachée au nom seul du prince des Assassins faisait même taxer d'imprudence la démarche hardie des grands maîtres, de laquelle on n'espérait d'ailleurs aucun résultat satisfaisant.

Néanmoins, avant l'expiration du délai fixé, les émirs reparurent à Acre, et on les vit offrir au roi, dans un linge précieux et parfumé, « la propre chemise du

» Vieil, ostée sur sa personne », pour être donnée de sa part.

— « Ce présent, dit le chef de l'ambassade, signifie que » la chemise estant le vestement le plus rapproché du » corps, de mesme le Vieil de la Montagne veult tenir » plus près en amour le roi de France que nul autre sou- » verain au monde ! »

Sortant ensuite d'un magnifique écrin un anneau d'or pur sur lequel était écrit : « Ala-Eddin ». — « Sire, » ajouta l'émir, en l'offrant à Louis, par cet anel, le » Vieil vous espouse, voulant que dorénavant vous et » luy ne fassiez qu'ung ! »

Ouvrant en même temps des coffrets de bois très-rare, les ambassadeurs en tirèrent un éléphant de cristal parfaitement exécuté ; une giraffe peinte de riches et vives couleurs, des fruits, des figures d'hommes, de femmes, d'animaux, également en cristal, ainsi que des jeux de table et d'échecs. Chacun de ces objets, d'un travail exquis, « estoist fleureté d'ambre, » incrusté dans le métal à bonnes vignettes d'or fin, » et aussitôt qu'on les enleva des coffres, on crut que la salle entière « estoist embasmée de la grant et souefve odeur qui sentoient icelles chouses. »

Le roi, acceptant avec bonté ces divers joyaux, ne laissa pas retourner les émirs vers le Vieux de la Montagne sans les avoir à son tour chargés des plus riches présents pour eux et leur maître. L'honneur du nom français ne put être blessé de la générosité royale. Les émirs portèrent entre autres à Ala-Eddin une grande quantité de coupes, d'aiguières d'or, de freins d'argent massif et de couvertures en fine

écarlate. Le frère Yves-le-Breton, le même bon religieux envoyé au kalife de Damas, fut chargé d'accompagner les ambassadeurs jusqu'à Alamont. A son retour, il raconta à Louis qu'Ala-Eddin ne croyait point à la loi de Mahomet; mais que, comme les bédouins, il était sectateur d'Ali, oncle du Prophète, dont la doctrine assurait le paradis à ceux qui exécutaient aveuglément les ordres du «Vieil», ou qui sacrifiaient leur vie pour lui obéir. Sa vallée, ajoutait le moine, «est »tellement ceinte de hauts rochers, que ceux qui sont »céans ne peuvent veoir autre chose. Là, dit-on, de »jeunes pucelles, images du paradis du Vieil, versent »breuvages et philtres aux néophytes, toujours montés »sur chevaux de prix, avec déduicts de chiens et »d'oiseaulx. Le Vieil, pour s'esbattre, les faict par»fois gravir au hault des tours les plus eslevées, et se »jeter en bas, se précipitant en mille pièces devant les »princes étrangers, qui, de ce, sont moult esmerveillés.

»Malgré la religion du Vieil, continuait frère Yves, »ay pourtant trouvé au chevet du lit d'Ala-Eddin ung »livre où il avoist escript de sa main plusieurs sainctes »paroles que nostre seigneur Jésus-Christ dict à sainct »Pierre, quand il vivoist sur la terre. Alors me suis es»crié : — Hé! pour Dieu! lisez souvent ce livre; ce sont »paroles belles et bonnes!

— »Ainsy fais-je, avoist respondu le Vieil. Ay pour »très-chier monseigneur sainct Pierre; car au commen»cement du monde, l'âme d'Abel le juste entra au corps »de Noë; de là, dans celui d'Abraham, et enfin, de pa»triarche en patriarche, vivifia sainct Pierre, lequel est »encore en ce monde terrien.

— » Quand ouïs ceci, continua le religieux, voulus » lui remonstrer que sa croyance n'estoist bonne, et » l'instruire à nostre foi. Ains le Vieil ne me voulust » croire. »

Peu d'années après cette double ambassade, l'homme dont le nom seul faisait pâlir les rois sur leurs trônes fut précipité du sien par une conjuration ourdie au sein de son propre palais. Rokn-Eddin, son fils, objet de sa haine barbare, lui succéda. Mais ses états ne tardèrent pas à être entièrement ruinés par les Tatars, et le titre de « Vieil de la Montagne » fut à jamais rayé de la liste des souverains orientaux.

LXXXI. Quant à Louis, devenu de plus en plus un objet d'admiration, même parmi les chevaliers habitués à son héroïsme, il paraissait véritablement régner en Syrie par l'ascendant de ses vertus. Sa cour, réunie à Acre, ne tarda pas à bénir sa résolution de ne pas quitter la Palestine, où de mémorables changements s'apprêtaient.

Le nouveau sultan du Caire, Aibek, l'époux de Scheger-Eddor, surnommé « Cheik-el-Moazz » (roi très-élevé), s'attirait l'amour de ses sujets par de nobles institutions et par la protection qu'il accordait aux sciences et aux arts; son génie créateur visait même à une sorte de régénération de ses états; dans cette vue, un vaste collége auquel il donna son nom s'élevait déjà dans le vieux Caire, sur les bords du Nil. Là, devait se former une jeunesse instruite, dévouée, et capable de marcher de pair avec celle de l'Europe; mais la haine et l'ambition de Fakr-Eddin arrêtèrent ces vastes projets : Aibek fut renversé du trône; on élut à sa place, sous sa tu-

telle néanmoins et en lui conservant le commandement suprême de l'armée, un enfant de la race du grand Saladin, nommé « Melik-al-Ahlaf ». L'Égypte et la Syrie formèrent alors deux empires séparés, ayant chacun un sultan particulier.

Au milieu de l'effervescence de cette révolution, le fils de Touran-Schah, Melik-el-Naser-Yousouf, se crut assez de puissance pour venger le meurtre de son père; mais Aibek, d'abord battu dans une rencontre, mit en déroute l'armée syrienne, et Melik-el-Naser s'estima heureux qu'on le laissât régner sur le pays situé au-delà du Jourdain. Le généralissime profita de ce triomphe pour se défaire de Fakr-Eddin.

Ces événements offraient au roi de France une occasion favorable d'obtenir la réparation des outrages reçus à Mansourah, à Minieh, à Pharescour, ainsi que de la violation des traités. Il députa donc à Aibek un noble chevalier flamand, appelé messire Jean de Valenciennes, pour lui déclarer la guerre aussitôt après l'expiration de la trêve, si on ne lui rendait pas tous les prisonniers; il lui offrait en même temps son appui contre le fils de Touran-Schah, si cette clause de la paix de Mansourah était ponctuellement exécutée.

Jean de Valenciennes reparut à Acre, ramenant deux cents captifs, dont quarante étaient chevaliers ou hommes d'armes du roi de Navarre, Thibaut. Le sire de Joinville, « aussi joyeux que possible de » retrouver tels compaignons, les reçut tous chez lui, » les fit revêtir de fines cottes et surtouts de couleur » verte », puis les amena au palais du roi, qui les admit sur-le-champ à son service. Les mêmes sultans et émirs

envoyèrent au monarque vingt-cinq chevaliers de l'Hôpital, vingt-cinq templiers et dix teutoniques, etc.; puis, avec une foule de prisonniers, un éléphant, un onagre et « des pesches aromatiques ».

Louis, à son tour, leur fit divers présents et leur rendit trois cents sarrasins ou sarrasines.

Un touchant intérêt s'attachait à ces malheureux chrétiens, dénués de tout, malades de misère et de besoin. C'était à qui entendrait de leur bouche le récit des cruels traitements essuyés pendant un si long esclavage. A la plupart, l'éloignement de la patrie avait paru le sacrifice le plus pénible; aussi, pour charmer leur captivité, plusieurs d'entre eux, émules des trouvères champenois, « chantaient en vers plaintifs le doulx pays » que tant aimoient! »

Le chevalier de Flandre s'applaudissait aussi de rapporter à Acre, comme un monument de son ambassade au Caire, le cercueil de Gauthier de Brienne, réclamé par Louis qui voulait déposer ces nobles restes en terre chrétienne. La veuve du châtelain de Sidon, Marthe de Risnel, nièce de l'empereur Jean de Brienne, et cousine du comte Gauthier, résidait alors à Acre. Ce fut donc entre ses mains qu'on remit les ossements du sire de Brienne. La cérémonie de l'inhumation ayant été ordonnée en grande pompe, dans le cloître du couvent des hospitaliers de Saint-Jean, le roi honora de sa présence les obsèques d'un preux de France, et toute la cour l'accompagna. Chaque chevalier, selon l'usage, porta à l'offrande un cierge et un denier d'argent; mais Louis, « par une courtoisie dont on s'esmerveilla moult », donna de sa main un besan marqué aux propres armes

de « madame de Sidon », qui avait droit de faire frapper monnaie.

Le succès de la mission de Jean de Valenciennes, quelque consolant qu'il fût, ne satisfaisait toutefois qu'à demi les croisés; on ne pouvait ignorer que sur les créneaux du Caire, un odieux trophée de leurs désastres se perpétuait comme un sinistre héritage des sultans. Le crâne du comte d'Artois y figurait peut-être. La plupart des pèlerins orientaux rapportaient également qu'en plusieurs contrées de la Palestine, des monceaux d'ossements chrétiens blanchissaient au loin les routes... Aussi, de nouveaux députés des émirs s'étant rendus à Acre pour traiter d'une paix définitive : — « La trêve, » répondit Louis, ne sera point prolongée, ni les arme- » ments qui se préparent en France suspendus, si l'on ne » ratifie sur l'heure les conditions suivantes :

» Premièrement. Toutes les têtes des chrétiens clouées » sur les remparts et au-dessus des portes du Caire, depuis » l'expédition des comtes de Bar et de Montfort, nous » seront rendues.

» Secondement. Tous les enfants chrétiens à qui l'on » a fait renier leur foi, seront envoyés à Acre.

» Troisièmement. Les deux cent mille livres dues en- » core pour la rançon des malheureux prisonniers morts » presque tous de misère nous seront abandonnées. »

Jean de Valenciennes se chargea de la négociation; mais comme elle était de nature à éprouver des len-

---

Joinville, f. 97, 98, 99, 103. Jacques de Vitry, Hist. orientale, f. 62, 63. Biog. univ., Ier, 338, XXXII, 246. MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'orient, IV, 137.

teurs, le roi de France se prépara à l'appuyer au besoin par les armes, et résolut de fortifier la plupart des places de guerre possédées en Syrie par les chrétiens. Il visita d'abord Tyr, puis un lieu appelé « Chasteau ». A son retour, il commença les travaux d'Acre, qu'il ceignit entièrement de murs, en faisant fermer à grands frais le quartier appelé « Mont-Musard ». Il s'occupa ensuite de mettre en état de défense le vieux château de « Caïphas », situé au pied du mont Carmel.

LXXXII. Continuant sa ligne de fortifications, le monarque, dès l'entrée du carême 1251, le 19 mars, transféra sa cour d'Acre à Césarée-Jourdain, l'ancienne capitale de la Palestine, entre Bélinas et la mer de Galilée, lieux témoins des victoires de Josué, et patrie du centurion Corneille. Cette ville, à douze lieues d'Acre, du côté de Jérusalem, fut agrandie par Hérode, et s'appelait « Tour de Straton » avant le massacre des innocents; mais elle avait été totalement démantelée par les sarrasins, et alors ce point important demeurait non-seulement inutile à l'armée chrétienne, mais pouvait même lui nuire en retombant entre les mains des ennemis. Louis chargea de présider au relèvement de ses remparts Eudes de Montreuil, noble français digne avec Pierre de Montreuil d'être proclamé le plus habile comme le plus illustre des ingénieurs et architectes du XIIIe siècle. Mahaut, sa première femme, d'antique extraction, plus distinguée encore par ses rares vertus, avait accompagné outre-mer la reine Marguerite au service de laquelle elle était attachée.

Afin d'encourager davantage les ouvriers, le roi mit lui-même la main aux travaux et engagea ses barons à

l'imiter ; aussi, ces constructions, poursuivies avec une rare activité, entourèrent Césarée de murailles tellement épaisses qu'on pouvait facilement conduire dessus un chariot attelé de deux chevaux de front. Flanquée de puissantes tours, baignée de larges fossés creusés à ses pieds, la forteresse parut bientôt à l'abri d'une tentative. Les pierres qu'on y employa étaient extrêmement dures et s'enchâssaient les unes dans les autres en forme de croix.

Ces occupations retinrent jusqu'au mois d'août le monarque à Césarée, où il attendait de jour en jour les renforts annoncés de France. Écrivant, le 2, à son frère Alphonse pour l'informer des affaires d'orient et savoir des nouvelles de leur mère, ainsi que des autres membres de sa famille, il ajoutait : « Si recevais un secours de » deux cents chevaliers bannerets seulement, pourrais » conclure un traité avantageux avec l'un des sultans, » même avec tous les deux. »

La réunion d'une flotte chargée d'hommes d'armes et d'argent dut nécessairement éprouver des retards dans le royaume ; mais dès qu'on connut en orient la résolution du monarque d'y demeurer, et de solder largement

---

Joinville, f. 103, 104, 105, 108, 109. Jacques de Vitry, Hist. orientale, 69. M. Michaud, Hist. des crois., II, 64, IV, 288. Brocard, Mer des hystoires. Félibien, Vie des architectes célèbres, 165. André Thevet, Vie des hommes illustres, liv. VII, ch. XCII. MM. Michaud et Poujoulat, Correspondance d'orient, VI, 108. Hist. litt. de la France, tome XVI, p. 154. Archives du roi, Trésor des chartes, 303, 17. M. Reinaud, de l'institut, Traduct. des historiens arabes, 509, 510. Hist. des crois. par Charles Mills, tom. Ier, p. 177, II, p. 31.

les chevaliers dévoués à la cause de la foi, il s'en présenta de toute part, ainsi que l'avait prévu le sénéchal de Champagne. Plusieurs mêmes s'étaient déjà rendus à Acre avant que Louis eût quitté cette ville; et, entre autres nouveaux combattants, il parut à Césarée dix barons de Norwège, ayant à leur tête le noble Alemar de Seleingan. Le sire de Nargoé de Touci quitta pareillement Constantinople pour venir s'enrôler sous la bannière de France. Ce chevalier se prétendait cousin du roi, comme issu d'Agnez, sœur de Philippe-Auguste. (Cette princesse, d'abord fiancée au jeune Alexis Comnène, avait ensuite été mariée à Andronic II, empereur d'orient, cousin et successeur de ce même prince qu'il avait assassiné.)

Vers Pâques (10 avril) étaient aussi arrivés à Césarée Bohémond VI, prince d'Antioche, et sa mère, sœur de Plaisance, reine de Chypre, fille du comte Paul de Rome.

Cette princesse résidait à Tripoli, « la noble ville aux » trois cités et aux douze portes, » riche en fabriques de soie, et célèbre jadis par une magnifique bibliothèque de cent mille volumes, brûlée en 1110.

Entourée de jardins délicieux, « cette troisième princi- » pauté de la Palestine » s'élevait à trois quarts de lieue de la mer, dans le voisinage de la chaîne du Liban, dans une contrée arrosée d'une infinité de sources et de ruisseaux. Non loin à environ deux milles sur une colline, se dressait une haute citadelle bâtie, en 1103, par Raymond, comte de Toulouse, quand, à la tête des Provençaux, il se rendit maître de Tripoli dont il fut reconnu comte suzerain. Ce prince avait nommé la colline « Montagne- » des-Pèlerins », dénomination qui resta aussi au château.

Il en existait toutefois un autre de même nom, « Châtel-» Pèlerin », entre Caïffa et Tantoura, sur les bords de la mer.

Malgré les avantages d'un pareil séjour, Bohémond regrettait vivement celui d'Antioche, « la reine d'orient », située sur l'Oronte, au milieu de collines et de fleuves, à douze milles de la mer, et bornée au nord par la montagne Noire. Cette ville, d'un aspect formidable et riant à la fois, rayonnait pour ainsi dire des souvenirs des premiers croisés. Sa principale porte, celle « du Duc », rappelait Godefroi de Bouillon; d'autres, également surmontées de tours, offraient à l'intérieur comme au dehors des crucifix sculptés, et, en signe de victoire, des croix de l'hôpital de Jérusalem entourées d'un cercle, saint emblème posé par d'héroïques mains. Sous les remparts de la noble cité, on chantait encore comme aux premières croisades « la vieille chanson d'Antio-» che ». Une citadelle, dont les murs d'environ quatre-vingts pieds de haut étaient garnis de près de vingt-quatre mille créneaux, défendait aussi à la fois la cité et ses trois cent soixante monastères ou églises. C'était dans une des nefs de celle de Saint-Pierre que le prêtre Barthélemy avait trouvé la sainte lance, ce fer mystérieux, guide sacré des chrétiens durant ce siége, où ils « abattirent les infidèles comme le faucheur tranche » l'herbe des prés ou les épis de la moisson. »

Trois frères, « ménestriers de la grande Arménie », et qui se rendaient en pèlerinage à Jérusalem, faisaient partie de la suite de Bohémond. Chacun de ces jongleurs portait suspendu au col un cor tellement mélodieux, « que dès qu'ils commençoient à en corner, on eust

» dict la voix des cygnes partant d'ung étang, faisant les » harmonies les plus doulces, les plus gracieuses, que » c'estoist merveille les ouïr. Ils exécutoient ensuite » saults extraordinaires ; plaçant une serviette dé- » ployée sous les pieds, on les voyoist tourner debout si » rapidement, que le linge s'entortilloist à leurs jambes. » Ils le détortilloient de même, en tournant à l'inverse; » puis, n'oubliant jamais de se signer, de peur de se » rompre le col, ils faisoient tous trois ensemble le sault » en arrière. »

Louis reçut en grand honneur Bohémond ainsi que sa mère ; ce prince avait à peine seize ans accomplis; néanmoins, le monarque voulut l'armer chevalier de sa main; « car jamais, disait-on en Syrie, plus sage » enfant ne se vit». En témoignage de cette haute faveur, les fleurs de lys de France s'écartelèrent depuis sur le blason d'Antioche.

Le souvenir de Bohémond IV, «l'effroi des espions», demeuré en grand renom en Palestine, contribua également à l'accueil fait à son fils. Ce prince, disait-on, « ayant faict saisir ung de ces misérables, fist allumer » ung grant feu, et le fist mectre à la broche et roistir » comme pour viande préparée au souper de luy et des » siens. Et fust dict que tous les espies trouvés dans le » camp seraient en ceste manière forcés à faire viande » de leur propre corps tant aux princes qu'à toute » l'armée..... A ce moyen, advint que par l'astuce et » conduicte du seigneur Bohémond, fust tollue au camp » la peste des espies. »

Le moment du départ du jeune prince approchant : — « Sire, dit-il, avant de me séparer de vous, qu'il vous

» plaise m'entendre devant ma mère. Il est vérité que » dois demeurer quatre ans encore sous sa tutelle et » gouverne; mais puis-je m'y soumettre, sachant pour » certain que ma bonne cité d'Antioche se perd entre ses » mains? Or, sire, priez ma mère me donner argent » pour aller secourir mes vassaux et aider les défenseurs » de la ville. Elle doit y consentir, car ma présence à » Tripoli, loin d'y être profitable, n'y occasionne que » d'inutiles dépenses. »

Approuvant la résolution du novice chevalier, Louis obtint de la princesse douairière le consentement demandé, et Bohémond se hâta de voler à Antioche, où il ne tarda pas à justifier ce qu'on attendait de sa bravoure et de ses talents.

Vingt années ne s'écoulèrent pas (1268) que Bibars, après avoir ravagé Tripoli malgré les secours envoyés par ce prince, devait prendre aussi d'assaut la bonne ville d'Antioche, et faire retracer à Bohémond par le cadi Mohi-Eddin dans une longue lettre ironique les horribles scènes de carnage reproduites en cette occasion. Elle finissait ainsi : « Certes, si tu avais vu tout cela, tu te serais » écrié : Plût à Dieu que fusse poussière! »

Pendant l'achèvement des travaux de Césarée, le roi, préoccupé depuis longtemps des moyens de convertir les infidèles à la foi chrétienne, avait, dans le but d'aviser à cette grave question, réuni un conseil composé du cardinal-légat; de Gilles, clerc angevin, archevêque de Tyr, garde des sceaux; de Geoffroy de Beaulieu, son confesseur; de Guillaume de Chartres, son chapelain, et de plusieurs autres ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers.

A la fin d'une des séances tenues à ce sujet, le sire de

Joinville entra dans la salle; Louis, quittant Odon de Château-Raoul, avec lequel il s'entretenait en ce moment, fut droit vers lui, et le prenant à part : — « Sénéchal, dit-» il, vous ay retenu jusqu'à Pasques... mais que vous » donnerai-je d'ici en ung an ?

— » Rien aultre, sire... mais vouldrais faire un mar-» ché avec vous : vous arrive parfois vous courroucier » quand on vous demande chose que ne vous plaist; or, » sire, promettez-moi ne le faire quand solliciterai près » de vous. Vous promets de mesme ne me fascher quand » serai refusé.

» A ce propos, le roi commença à rire moult clère-» ment et dict : — Accepte. Puis, amenant le sénéchal » par le bras devant le légat et les aultres du conseil, il » leur conta le cas, dont chascung fust moult licz. »

Le sire de Joinville devenu l'un des plus riches chevaliers « de l'ost », grâces aux bontés du roi, se trouvait aussi celui qui menait le plus large train; il avait une sorte de chapelle particulière et seigneuriale attachée à sa personne et deux prêtres lui disaient les heures et les offices; l'un chantait la messe à l'aube, l'autre attendait le lever des chevaliers, des écuyers et des hommes d'armes du sénéchal. Après ces pieux exercices, le bon sire se rendait chaque matin chez le roi, l'accompagnait « s'il lui plai-» soist chevaulcher parmi les champs », puis revenait à son hôtel où, sur cinquante chevaliers entretenus à ses dépens, vingt mangeaient chaque jour à sa propre table, couchés sur des nattes, suivant l'usage oriental. On plaçait devant eux une petite fiole d'eau et un vase plus grand plein de vin, dont le meilleur se servait le premier (celui des écuyers se trempait, et davantage en-

core celui des varlets). A chaque bonne fête, Joinville conviait d'ordinaire les hauts barons et prud'hommes du camp, tellement que si le roi désirait en avoir quelques-uns, il les invitait d'avance.

Malgré toute cette magnificence, le sénéchal de Champagne ne possédait qu'un chétif lit pour se reposer; « et afin d'oster toute mescréance de femmes, il le » fist placer en sa tente, de manière à estre vu de » tous ceulx qui y entroient. »

Jean de Valenciennes ayant obtenu en apparence un succès inespéré de sa mission, revint enfin du Caire, accompagné des émirs. On tomba d'accord que le traité commencé entre eux pour une trêve « de dix ans, » dix mois, dix jours », serait pleinement ratifié à Jaffa, où Louis comptait transférer sous peu sa résidence.

Les députés du sultan revenus à Gadres (l'ancienne Gadara) s'engagèrent à remettre au roi les clefs de Jérusalem qui n'en était éloignée que d'environ vingt-quatre milles, si lui et ses barons promettaient par serment de marcher en armes contre le fils de Touran-Schah; cette condition remplie, les chrétiens seraient immédiatement mis en possession de tous les pays situés entre le cours du Jourdain et la Méditerranée. En attendant, toute hostilité dut cesser, et la cour de France vint s'installer à Jaffa qui, située sur le plateau d'un isthme, semble couper en deux la mer dans laquelle elle paraît assise.

LXXXIII. Cette cité, avec titre de comté, jadis apanage de l'héritier du trône de Jérusalem, avait alors pour châtelain le sire de Brienne, beau-frère du roi de Chypre et de la princesse d'Antioche; chevalier brave et géné-

reux, sans cesse le haubert en tête et le cimeterre au poing, ses exploits contre les sarrasins, qu'il détroussait en maintes occasions, lui donnaient les moyens d'exister avec une sorte de magnificence, quoiqu'il abandonnât à ses chevaliers la plus grande partie du butin.

Du haut du donjon, l'œil pouvait parcourir au loin la plaine couverte de jardins qui conduit à Acre et forme autour de Jaffa comme une ceinture de grenadiers, d'orangers, de citronniers et de palmiers. Aucune caravane n'échappait aux regards du comte ; naguère, il en était tombée entre ses mains une entière chargée de draps d'or et de soie qu'il distribua à ses braves compagnons : chez lui, la générosité accompagnait toujours la vaillance ; une foi vive remplissait aussi son âme : « quand le soir estoist venu et » les portes bien barricadées, le sire de Brienne s'enfer- » moist en sa chapelle et y demeuroist longuement seul » en oraison, jusqu'à l'heure d'aller reposer aux chastes » côtés de la comtesse, son épouse. »

Craignant que les Turcs n'interrompissent « vilaine- » ment » les apprêts de la brillante réception qu'il destinait à Louis, il imagina de faire paraître sa forteresse toute garnie de combattants. Plus de cinq cents boucliers « d'or, à la croix patée de gueules », brillèrent à chacun des créneaux comme autant d'hommes d'armes immobiles ; il y fit également suspendre autant de pannoncels blasonnés à l'écu de Brienne, qui de « loing et de près estoist chose belle et formidable à » regarder. »

La position du vieux châtel frappa le roi : reconnaissant son importance militaire, il prescrivit à Eu-

des de Montreuil de tracer tout autour une enceinte et un faubourg bien fortifiés ; il fit élever en outre, du côté de la mer, une muraille flanquée de vingt-quatre tours, cernées de fossés profonds et larges. Ces travaux s'exécutèrent comme par enchantement, mais non sans une dépense très-considérable, car le roi ne voulut rien épargner pour leur solidité. Une seule porte et un côté de rempart coûtèrent 30,000 livres (510,000 francs). On vit encore Louis, ainsi qu'à Césarée, donner l'exemple aux barons et aux soldats, prendre la pioche, porter la hotte, se servir du mortier. C'était pour lui une sorte de délassement nécessaire aux préoccupations de son esprit. Pendant ces travaux, il habitait d'ordinaire hors des murs de la cité, une tente spacieuse; et, de là, il surveillait toute la plage de la mer. Il s'empara même un jour d'une barque montée de pirates, dont « si bonne et » prompte justice fut faicte, que leurs compaignons ne » reparurent mie ».

Une pareille vigilance s'exerçait également sur terre; aussi, en peu de temps, la côte d'Acre et les grandes route infestées jusqu'alors de brigands devinrent entièrement libres.

Une partie de la cour de France avait suivi le roi à Jaffa; mais par intervalle et pour sa santé, Marguerite de Provence, redevenue enceinte, habitait dans les environs en compagnie de Marie des Vertus, une de ses

---

Félibien, Vie des architectes célèbres, 165. Hist. des crois., in-8°, goth. MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'Orient, v, vi, p. 159. Hist. des crois., par Charles Mills, ii, p. 161.

dames les plus chères. La forteresse qui protégeait le séjour de la reine était située au midi, non loin de Ramla, à cinq milles d'Acre, entre cette ville et Jaffa, et dans une contrée renommée dans tout l'orient pour sa salubrité. Elle avait été bâtie par les premiers croisés, et s'appela d'abord : « Rocher-Coupé ou Pierre-» Encise ». Elle prit ensuite le nom de Castel-Pèlerin (*Castellum Peregrinorum*). Du sommet de sa grande tour, qui semblable à un clocher fendait hardiment les airs, la vue plongeait sur les riches plaines de Ramla et de Jaffa, sur d'immenses jardins couverts de tulipes, de lys, de roses, ou sur des champs de verdure ombragés de magnifiques oliviers. A l'horizon, se dessinaient les cimes dorées et ciselées du Liban, élevant leurs éblouissantes couronnes de neige; le château d'Ibelin, qui dominait la colline d'Ibna; et, à deux lieues au nord sur la route de Jaffa à Gaza, l'œil découvrait les blanches murailles crénelées d'Arsur, une des places maritimes les plus fortes de la Palestine.

La reine accoucha, au Castel-Pèlerin, d'un fils nommé Pierre, depuis comte d'Alençon, tenu sur les fonts baptismaux par frère Hugues de Joy, maréchal du Temple.

Malgré des démonstrations réitérées, les émirs égyptiens n'avaient point encore accompli des promesses arrachées par la crainte d'une guerre avec le sultan d'Alep et celui de Damas, « cette porte du ciel, fleur » de l'orient et odeur du paradis » ! Pressés de nouveau sur les motifs de leurs lenteurs, ils firent répondre que selon leurs calculs quatre-vingt-dix bannerets captifs allaient être délivrés, que vingt mille chrétiens ou chrétiennes devaient les suivre, et que les ordres

les plus formels étaient donnés de parcourir toutes les provinces, afin qu'il n'y demeurât plus un seul croisé prisonnier ; et cette nouvelle remplit d'une douce joie le cœur du saint roi de France.

Toutefois, à peine quatre cents chrétiens obscurs obtinrent-ils d'être rendus à la liberté, et l'on ne tarda pas à apprendre que plusieurs des jeunes guerriers, qu'on réclamait surtout, avaient été conduits à la boucherie, l'épée nue sur le col, et menacés de mort s'ils ne reniaient Dieu ; quelques-uns, « de légier cou-» raige », apostasièrent leur foi ; le plus grand nombre obtint la palme du martyre.

Après cette horrible violation du traité, les émirs n'osèrent plus se présenter en personne à Gadres ni à Jaffa ; mais redoutant le ressentiment de Louis, ils employèrent tous les moyens de le calmer. Ils lui envoyèrent d'abord le corps du comte de Salisbury découvert et reconnu par hasard, avec toutes les têtes des chrétiens clouées aux remparts de leur capitale.

La ville entière de Jaffa ne put se défendre d'un profond attendrissement à l'aspect de ces crânes blanchis, à demi mutilés, de ces squelettes presque en poussière, arrachés à de continuels outrages. Le roi, le clergé, les barons, l'armée en corps, venus au loin à la rencontre de ces héroïques débris, les transportèrent processionnellement au cimetière des croisés. Pendant cette funèbre cérémonie, des sanglots étouffés oppressaient toutes les poitrines, des larmes humectaient tous les yeux. Quel chrétien ne pouvait se dire : « Ces ossements sont » peut-être ceux d'un frère, d'un ami, d'un compagnon » d'armes ! »

Peu après cette journée expiatoire, arrivèrent à différentes reprises onze cents prisonniers, sans compter environ sept cents femmes. Louis leur distribua de l'argent, des habits, des provisions, et ordonna qu'on les conduisît tous à Acre. Parmi ces malheureux, le prince retrouva son « maistre queux », Roger de Soissy, qu'il avait cru mort.

Par l'ordre du monarque, les vaisseaux qui devaient transporter d'autres infortunés rachetés par une générosité toute royale, n'abordaient au port que très-tard dans la soirée et en secret. Humble instrument de la Providence, Louis se dérobait toujours aux bénédictions de ces captifs, dont quinze cents débarquèrent, dit-on, en une seule nuit.

Plusieurs enfants devenus renégats durant leur esclavage furent également ramenés auprès du roi, qui s'empressa de les faire rentrer au sein de l'Église; mais on remarquait une visible répugnance dans la plupart d'entre eux, « et à grant paine pouvoist-on compter » sur leur retour à la vraie foi ».

Les députés sarrasins, chargés de conduire les néophytes, présentèrent à Louis IX de la part de leur maître un éléphant vivant, qu'il fit aussitôt embarquer pour la France et qu'il offrit plus tard à Henri III.

Un nouveau délai fut alors accordé aux émirs égyptiens pour la ratification du traité conclu.

Vers cette époque, Louis dont chaque pensée tendait au développement intellectuel de la France, fit recueillir les vestiges épars du code de lois qui régissait la Palestine chrétienne, sous le titre « d'Assises de Jérusalem ». Godefroi de Bouillon, d'après

l'avis du patriarche et des barons d'outre-mer, en avait rédigé lui-même les statuts, et le scel de l'immortel capitaine appendait au bas du parchemin, renfermé dans un coffre précieux. Comme on le déposa dans l'église du Saint-Sépulcre, ce recueil, appelé « assises », en souvenir de la mémorable assemblée des grands du royaume où il fut discuté, se nommait également « let-» tres du sépulcre ». Il ne pouvait être ouvert qu'en présence du souverain « ou des nobles hommes »; mais les siècles avaient dû y apporter des changements importants, des modifications essentielles, aussi le code venait-il d'être remis en ordre par Jean d'Ibelin, comte d'Ascalon, seigneur de Rames et de Baruth, lieu où la tradition porte que saint Georges terrassa le dragon.

Le séjour prolongé de Louis à Jaffa lui permit de s'instruire à fond de ces lois elles-mêmes, et d'y choisir ce qui pouvait s'adapter aux mœurs françaises. Il est remarquable qu'à la même époque, son cousin Alphonse X, roi de Castille, s'apprêtait à publier le fameux code espagnol « las Partidas », et à mettre au jour, 1er juin 1252, les tables astronomiques ou Alphonsines, destinées à transmettre son nom à la postérité.

Comme c'était particulièrement la justice de son royaume que le monarque se préparait à réorganiser d'après plusieurs bons usages empruntés aux statuts orientaux, il commença cette rénovation en Palestine, avec une extrême sévérité.

Un des sergents d'armes de Louis, appelé « le Goullu », s'étant oublié au point de maltraiter un des chevaliers du sénéchal de Champagne, celui-ci vint s'en plaindre au roi, disant : — « Si n'obtiens justice, doibs me re-

» tirer. » Aussitôt, selon les coutumes de Jérusalem, remises en vigueur dans le camp, le sergent arriva pieds déchaux, en chemise, s'agenouilla devant le gentilhomme offensé, et lui tendant le pommeau de son épée nue : — « Messire, dit-il, vous crie mercy d'avoir mis » la main sur vous, et vous apporte ceste mienne espée » pour m'en couper le poing, s'il vous plaist le faire! »

A la prière du sire de Joinville, le chevalier pardonna.

Le sénéchal eut aussi un de ses hommes frappé par quelques hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tandis qu'il chassait la gazelle dans les plaines de Jaffa. Averti de cette insulte, le grand maître voulut les obliger à manger publiquement à terre sur leurs manteaux; mais les croisés champenois ne le souffrirent pas.

La discipline étant devenue plus nécessaire que jamais, le roi avait ordonné que tout chevalier chassé du camp, « pour action orde et vilaine », abandonnerait son armure et son destrier de bataille. Le cas s'étant présenté à Jaffa, le sénéchal de Champagne réclama le cheval confisqué, pour un pauvre chevalier qui se trouvait démonté. « Cette demande, reprit le roi avec un » peu d'humeur, n'est nullement raisonnable; le cheval » vaut 80 livres (environ 1,360 fr.).

— » Sire, rompez le marché en vous courroûciant » ainsi!

— » Séneschal, dictes ce que vouldrez, ne me cour- » rouce point. »

Toutefois, le sire de Joinville n'obtint pas le cheval.

Peu de temps après, frère Hugues de Joy, élu maréchal du Temple, en remplacement de Renaud de

Vichiers, fut chargé par ce dernier d'une mission auprès de Malek-el-Naser-Yousouf, sultan de Damas. Il s'agissait de la restitution d'une manse ou manoir de l'ordre, tombé au pouvoir des sarrasins, et dont le kalife voulait conserver la moitié. On convint de part et d'autre de s'en rapporter à l'arbitrage du roi de France.

Frère Hugues, envoyé sur les lieux, ne tarda pas à revenir, accompagné d'un émir avec lequel il avait conclu un traité en forme, et le grand maître accourut en prévenir Louis.

— « On est bien hardi, s'écria le monarque, d'oser » sans mon autorisation signer semblables actes avec » les sarrasins ! Exige réparation éclatante, entière et » prompte ! » Puis il fit connaître à Renaud de Vichiers sa suprême volonté.

Malgré l'héroïque dévouement de Sonnac et des siens, les fâcheux soupçons élevés à Nicosie sur la loyauté de quelques membres de l'ordre ne s'étaient pas entièrement dissipés dans l'armée. Depuis, de vagues mais étranges accusations continuaient à miner sourdement cette antique institution, et préparaient ainsi de loin le fatal bûcher de Jacques Molay.

Aussi, s'attendait-on à une punition sévère de l'imprudent maréchal ; elle ne tarda pas, et un héraut d'armes vint publier à son de trompe dans le camp : — « Trois pans de la tente royale vont être levés, afin que

---

Joinville, f. 104, 105, 108, 109, 110, 113, 114, 117. M. Michaud, Hist. des crois., IV, p. 284, 285, 288. Fleury, Hist. ecclés., XVII, p. 453. M. le comte de Choiseuil d'Aillecourt, de l'institut, de l'Influence des crois., p. 277.

» chacun puisse y pénétrer, et voir de ses yeux comment » le monarque entend que justice soit rendue ! »

La curiosité, l'intérêt, la haine, eurent bientôt fait accourir de nombreux spectateurs ; et l'on vit paraître le grand maître suivi de plusieurs chevaliers, pieds nus comme lui ; l'émir marchait après eux.

— « Asseyez-vous », dit le roi, placé sur une estrade, entouré des barons et des officiers du conseil. Puis, s'adressant à Renaud de Vichiers : — « Maistre, ajouta-t-il, » répétez ceci à cet ambassadeur : Suis moult fâché que » pareil traicté aist esté conclu sans la participation du roy » de France. Or, vous rends vostre parole ! »

Prenant alors le parchemin sur lequel les conditions avaient été signées, le grand maître les remit à l'émir en répétant les paroles du monarque.

— « Levez-vous, dit ensuite Louis. Ores maintenant, » agenouillez-vous, et me faictes réparation d'avoir ou- » vré contre ma volonté !

— » Sire, reprit Renaud de Vichiers, toujours à ge- » noux et lui tendant son manteau, ordonnez vous-même » l'amende à laquelle devons être condamnés !

— » Exige que frère Hugues de Joy soit banni à tou- » siours — mais du royaulme de Hiérusalem ! » Et l'assemblée fut congédiée.

Vainement le grand maitre, les princes, les bannerets, la reine Marguerite elle-même, tentèrent-ils de fléchir la rigueur de cette sentence ; Hugues de Joy, maréchal du Temple, et compère du roi de France, quitta sur-le-champ la Palestine. Cet événement eut lieu au commencement du mois de mars 1252.

LXXXIV. Dans le courant du carême, Louis par-

tant pour Jaffa, de la même plage sur laquelle la mère du Sauveur s'embarqua pour Éphèse avec le disciple bien-aimé, visita les remparts de plusieurs forteresses des croisés, ordonna de nouvelles constructions, et, s'étant rapproché d'Acre, ne put résister au désir d'accomplir une pieuse station au mont Thabor.

Ce lieu de miracles, où l'homme-dieu se transforma devant les trois élus de son cœur, s'élève à l'horizon comme un vaste et superbe dôme, isolé au milieu de la plaine de Galilée, et à six milles environ de Nazareth, vers l'orient.

Une partie du saint mont se franchit à cheval; le reste, jusqu'à son sommet, n'est accessible qu'à pied, et par un chemin étroit, raboteux, escarpé. Là se trouve comme point de repos un plateau d'une lieue de longueur, qui permet de contempler au midi et à l'occident le penchant de la colline couverte d'un tapis de fleurs et de verdure, de buissons verts, de térébinthes et d'arbres odoriférants. Au-dessus, des monceaux de ruines attestent encore la piété de la mère de Constantin, dont le souvenir est impérissable en Palestine. Là, par l'ordre de sainte Hélène, s'élevèrent un monastère et une magnifique église avec trois chapelles, emblèmes des trois tentes ou tabernacles désirés par saint Pierre; grâces aux soins de la pieuse princesse, les religieux possédaient de vastes citernes où l'eau conservait toujours sa fraîcheur. Saladin, apparaissant comme un nouveau fléau de Dieu, renversa l'église, détruisit le monastère d'Élie et de Moïse, objets de la vénération de tant de pèlerins, chassa les fidèles de ce sanctuaire de prédilection et y remplaça la croix par l'étendard du Prophète. Vers 1209, Malek-

Adel, son frère, fit surgir de ces décombres une citadelle d'où les musulmans se répandirent jusqu'aux portes de Ptolémaïs.

Huit ans après, les croisés, le patriarche de Jérusalem à leur tête, tentèrent de reconquérir la montagne sainte: le roi Jean de Brienne se signala par des prodiges, tua deux émirs de sa main; mais l'armée recula sans rien entreprendre.

Depuis, le Thabor était retombé au pouvoir des chrétiens. L'œil du roi de France put donc suivre la plupart des lieux sanctifiés tant de fois : les rives du Jourdain; la mer de Syrie; le torrent d'Endor; plus loin, à droite, Naïm où le Sauveur consola la veuve mère; au nord, Cana témoin du premier miracle du fils de l'homme; et les eaux bleues de la partie du lac de Tibériade qui avoisine Capharnaüm. Avec quelle émotion Louis se prosterna enfin au lieu même où saint Pierre, saint Jean et saint Jacques, contemplèrent le Rédempteur dans sa gloire et où vécurent tant d'humbles solitaires, âmes de feu, transition mystérieuse entre l'ange et l'homme !

A son retour, le monarque, dès la veille de l'Annonciation (24 mars), se prépara, « par le jeûne au pain et » à l'eau au pèlerinage de Nazareth, en la cité où mes- » sire Jésus-Christ avoist esté nourri. » C'était aussi la patrie de la rose mystique des cœurs purs, de la Vierge mère, nom que Marie seul a porté, et qui rapelle les plus douces émotions du cœur, l'amour maternel et l'amour de la fiancée ! Louis avait toujours « grandement » honoré » la chaste épouse de Joseph : cette femme bénie entre toutes les femmes; cette arche d'or; cette

riante étoile du matin qui luit au cœur comme l'espérance; cette reine des anges qui se nomma toujours la servante du Seigneur; et qui, brisée par tant d'afflictions, pouvait seule devenir le flambeau de l'aveugle, la consolatrice des affligés! « Marie ! nom plus doux aux lèvres, a dit un » grand saint, qu'un rayon de miel ! plus flatteur à l'o- » reille qu'un chant suave ! plus délicieux au cœur que » la joie la plus pure ! »

Étant parti le 25 mars, escorté de ses chapelains, Louis traversa silencieusement les environs de Nazareth, couverts de nopals, tristes comme ceux de Jérusalem, et peuplés aussi de loups et de chacals. Apercevant au loin les murs de la ville, il descendit de son palefroi, se prosterna et demeura longtemps en oraison la face contre terre. Il entra ensuite dans l'église, bâtie par sainte Hélène, et regardée comme la plus belle de l'orient. Tandis qu'il s'agenouillait lui et ses compagnons devant l'autel élevé sur la même place où, 1252 ans auparavant, s'opéra l'un des plus merveilleux mystères, on entonna une messe solennelle, « suivie de » glorieuses vêpres et matines. L'office eust entièrement » lieu à chant et deschant, avec accompagnement d'orgue » et de trible. »

Le royal pèlerin, quoique très-fatigué, communia devant l'autel disposé à côté des deux colonnes, dont l'une indiquait le lieu où l'ange Gabriel salua Marie, et l'autre la place « du vase d'élection. Ja- » mais, depuis le mystère de l'Incarnation, dit un voya- » geur moderne, Dieu n'avait été honoré en ce lieu » avec plus de dévotion et d'édification ! Les plus beaux » ornements de diverses couleurs, que Louis faisait

» porter avec lui et dont il prenait un soin particu-
» lier, ajoutèrent encore à l'éclat de cette touchante so-
» lennité, à laquelle présidait un cardinal romain. »

En quittant Nazareth, Louis s'assit et médita encore auprès de la source limpide qui servait jadis de rendez-vous aux rois de Jérusalem, quand ils rassemblaient leurs armées. De ce point avancé en Palestine, le pèlerin couronné ne se trouvait plus qu'à peu de lieues de la « cité des cités, la sainte des saintes, la ville du
» grand, de l'éternel roi, le désiré des nations ! Elle était
» pour ainsi dire devant ses yeux, cette veuve de la splen-
» deur gisant sur le sable ! Mais les chaînes et le glaive
» en barraient encore le chemin à ses malheureux en-
» fants ; elle n'avait pas même obtenu la triste paix des
» tombeaux ! »

Quelques pas de plus, et Louis pouvait se trouver en face du berceau de la grande régéneration sociale ; ce foyer de la civilisation moderne, soleil éternel, d'où jaillissent encore les étincelles de la foi sur l'univers chrétien !

Rien ne l'empêchait de contempler les lieux témoins des douleurs de Rachel ; de s'asseoir sous le palmier de Béthanie ; d'évoquer tous les souvenirs vivants, reflé-

---

Joinville, fol. 116. Dom Bertbereau, Manuscrit, fol. 1238. Guill. de Nangis, fol. 37. M. Michaud, Hist. des crois. III, 370, 427. IV, 285. Jacques de Vitry, Hist. orientale, 96. Fleury, Hist. ecclés. XVII, MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'orient, V, Le père de Géramb, Pèlerinage à Jérusalem, p. 185, 206.

tés à chaque page des livres saints. La trêve récemment conclue ne laissait rien à redouter du côté de l'Égypte; et le kalife de Damas, intéressé à demeurer en bonne intelligence avec les croisés, avait même donné l'ordre à ses émirs de favoriser le pèlerinage de Louis à Jérusalem, si ce prince l'entreprenait.

Le monarque fut ébranlé; mais éprouvant un vague sentiment de terreur, et «sentant son âme triste jusqu'à »la mort», il crut devoir consulter ses barons.

—« Sire, répondit l'un d'eux, le plus grand roi de la »chrétienté peut-il franchir les remparts de Jérusalem, »s'il n'a totalement délivré la Terre-Sainte? Se trouve»rait-il après lui un seul prince qui voulût se croiser de »nouveau pour tenter cette conquête? comme à vous, »un simple pèlerinage leur suffirait.»

Un des prud'hommes de l'escorte se prit alors à narrer ce trait de Richard-Cœur-de-Lion qu'on vit si souvent près de ces lieux revenir du combat, «la cui»rasse hérissée de flèches comme pelote couverte »d'aiguilles.» Le renom du prince anglais était même demeuré tel en Syrie, que les cavaliers redressaient leurs chevaux ombrageux en disant : « Penses-tu »que ce soit le roi Richard d'Angleterre?» Les femmes à leur tour en menaçaient les enfants pour les faire taire quand ils pleuraient.

«Richard donc, dit le banneret croisé, se trouvant »seul à Acre en compagnie du duc de Bourgogne, après »le départ de Philippe-Auguste, reçut un jour ce mes»sage : — Le sultan de Damas est parti pour une expé»dition lointaine, vous pouvez vous emparer de la sainte »cité!

» Le lendemain, le Cœur-de-Lion à l'avant-garde, et » Hugues III à la tête du deuxième corps de bataille, » volaient vers Jérusalem; Richard, entouré de ses cava- » liers, précipitait sa marche; déjà il ne s'en trouvait qu'à » deux petites lieues, quand un de ses officiers accourt » lui dire : — Les Bourguignons retournent arrière, » jaloux sans doute qu'on puisse mander en Europe : les » cavaliers de Plantagenet sont entrés les premiers en la » cité de David.

» En effet, à cause de ce, Hugues, quoique moult » bon chevalier, de sa maisnie et chevalerie, ne fust » tenu oncques à saige, ne à Dieu, ne au monde!

» Richard demeura morne et pensif : — Sire, lui » cria un des barons, venez du moins sur cette émi- » nence. On découvre en entier les flancs arides et ro- » cailleux de la montagne sainte; la plaine et les remparts » de Jérusalem, ces lieux où la harpe de David réjouis- » sait les vallons!

Mais détachant sa cotte d'armes d'or aux deux lions, et » la plaçant devant ses yeux d'où découlaient de grosses » larmes : — Biau sire Diex, s'écria le monarque an- » glais.... Ah! que ne voie mie vostre benoicte cité, puis- » que ne puis ores la délivrer des mains de vos ennemis! »

Un sentiment semblable, où tout l'honneur du moyen âge paraît se résumer, arrêta Louis : la vue de Jérusalem esclave ne pouvait être supportée par l'œil d'un roi de France croisé pour sa délivrance! Il le comprit; et revenant sur ses pas, il se borna à envoyer de riches présents aux religieux gardiens du saint sépulcre.

Au retour de son pèlerinage, le monarque parcourut quelques autres places ou châteaux forts sur les côtes de

la mer, et rentra à Jaffa, dont il avait à cœur de surveiller les derniers travaux.

LXXXV. Pendant que loyal observateur du traité conclu avec les kalifes du Caire et de Damas, Louis conservait une entière neutralité, la guerre éclatait entre eux; et le fils de Touran-Schah, pénétrant à main armée en Égypte, y avait mis en pleine déroute les émirs chargés d'arrêter sa marche. Mais Aybek eut bientôt repoussé l'armée syrienne; et Malek-el-Naser, défait en plusieurs rencontres, se vit forcé de se retirer à Gadres, d'où il implora la paix. L'atabek consentit à l'accorder, toutefois, sans doute, avec la condition secrète de tourner ensemble leurs forces contre les croisés, au premier signal donné du Caire. Ils n'ignoraient point que Louis n'était parvenu encore à rassembler qu'environ quatorze cents chevaliers bannerets, trop faible armée à opposer à deux sultans.

La trêve n'était point ostensiblement rompue quand les sarrasins se rapprochèrent du camp français formé à Jaffa, et plusieurs jours s'écoulèrent à s'observer mutuellement; car, à l'exception de ces mouvements de troupes, rien n'indiquait une déclaration de guerre. Un hasard imprévu voulut qu'elle arrivât du côté des Français.

Sans en prévenir aucun chef de l'armée, frère Nicolas, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, sort de bon matin de sa tente à la tête de plusieurs de ses chevaliers; parvenu à trois lieues de Jaffa, à une petite distance de Rama, vers Sidon, il tombe à l'improviste sur des troupeaux et des bagages turcs, dont il s'empare presque sans coup férir. Tout joyeux de cet

exploit, il ramenait ce butin en grande hâte, quand les sarrasins, en nombre formidable, se précipitent sur lui avec une telle furie, que, de tous ces braves, le grand maître et quatre des siens échappent seuls au massacre. Frère Nicolas, éperdu, couvert de sang, reparut au camp, criant à tue tête : — « Aux armes! aux armes! »

Le sénéchal de Champagne accouru un des premiers à l'annonce de ce désastre obtint du roi d'aller tirer vengeance des sarrasins, si toutefois les chevaliers du Temple et les Hospitaliers consentaient à marcher avec lui. Ces derniers ayant bientôt revêtu leurs armures, partirent au galop, et, arrivés sur le lieu de la rencontre, il trouvèrent les infidèles qui insultaient par d'atroces railleries aux cadavres des malheureux chrétiens qu'ils venaient de dépouiller.

Joinville fondit sur eux, bride abattue, tandis que le grand maître des arbalétriers, Simon de Montléar, arrivait de son côté par une route différente; les musulmans prirent le large, et les deux corps de cavalerie furent informés par des éclaireurs qu'une armée de vingt mille turcs et de dix mille bédouins, sortie des murs de Gadres pour se réunir à Mélek-el-Naser, devait passer en peu d'heures à environ deux lieues du camp de Jaffa.

Une sévère consigne fut aussitôt donnée; on redoubla

Joinville, f. 110, 113, 114, 117, 118, 119, 120, 121 (édition de M. Petitot, 355). Jacques de Vitry, Hist. orientale, p. 65. M. Michaud, Hist. des crois., iv, 292. Baillet, Vie des saints, v. Fleury, Hist. ecclés., xvii, 477. Le confesseur de la reine Marguerite, f. 355.

de vigilance sur toute la ligne; chacun se tint à son poste, et Simon de Montléar demeura en sentinelle trois jours et trois nuits, les armes à la main. Cependant aucune démonstration hostile n'eut lieu de la part des orientaux.

Le 24 juin suivant, le roi assistait à un sermon dans sa chapelle, quand un sergent d'armes s'y précipite, criant de toute sa voix : — « Les sarrasins cernent le » grand maître !

—» Sire, dit le sénéchal de Champagne assis à côté » de Louis, octroyez-moi lui porter ayde en ce besoin !

—» Oui, Joinville, et prenez quatre à cinq cents » hommes d'armes avec vous. » Il lui en désigna même plusieurs par leurs noms.

Franchissant d'un trait les limites du camp, les chevaliers, le sénéchal à leur tête, rencontrent un détachement d'environ mille sarrasins qui rebroussent chemin, et courent rejoindre le reste de leur avant-garde, à l'exception d'une centaine d'Arabes, qui chevauchaient en aventuriers. Joinville se contenta d'abord de les faire attaquer par un nombre égal d'hommes d'armes; mais d'autres assaillants étant survenus, l'escarmouche devint sérieuse; et plus l'avantage paraissait pencher du côté des croisés, plus les Turcs cherchaient à rétablir l'équilibre par de nouveaux renforts; enfin, ces derniers se trouvèrent insensiblement tous engagés contre la poignée de combattants amenés par le sénéchal.

Les barons du conseil et le légat, instruits de ce danger, vinrent en prévenir le monarque, disant : — « Sire, c'est grant folie de mettre ainsi en adven- » ture ce brave sire de Joinville. » L'ordre fut aussitôt

donné aux arbalétriers de voler à son secours. Le sénéchal tenait encore hardiment, lorsque, à l'arrivée de Simon de Montléar, les musulmans se replièrent en désordre.

Peu de jours après, les autres corps turcs ayant abandonné le projet de surprendre Jaffa, se rassemblèrent en grand nombre devant Acre, et mandèrent à Gui d'Ibelin, connétable du royaume de Jérusalem et sire d'Arsur, qu'il eût à leur envoyer soixante mille besans, faute de quoi ils détruiraient tous les jardins de la cité.

« Ne recevrez mie une maille », fit répondre le châtelain.

Résolus à les obtenir de vive force, les sarrasins, marchant en lignes serrées le long du rivage sablonneux d'Acre, se rapprochèrent à une portée d'arbalète de la tour. Le sire d'Ibelin sortit alors de la forteresse et se posta sur une éminence, à côté du cimetière de Saint-Nicolas, point le plus favorable à la défense des jardins. Les Turcs ayant tenté de se porter plus avant, les gens de pied des croisés les assaillirent « à grant force d'arcs et d'arbalètes », et s'aventurèrent tellement près que, de peur de les mettre en péril, le connétable de Jérusalem leur fit ordonner par un jeune chevalier gênois de se retirer. Tandis que ce dernier les ramenait en bon ordre, un sarrasin de haute stature et « assuré de courage », arrêtant le chevalier : — « Veux-» tu jouter avec moi ? » lui dit-il.

— « Très-volontiers ! » répondit le brave.

Armés jusqu'aux dents, neuf sarrasins à figures hideuses formèrent alors un cercle autour des deux cham-

pions, placés le fer en main à distance convenue, Mais le gênois, qui avait peut-être deviné un guet-à-pens, regarde son adversaire d'un air de mépris, se précipite sur les assistants de cet étrange tournois, en perce un d'outre en outre de sa lance, le laisse raide mort, puis s'achemine fièrement vers les croisés. Revenus de leur stupeur, les sarrasins le poursuivent, et l'un d'eux lui assène sa lourde masse sur le haubert. Le chevalier riposte par un tel coup d'épée sur le turban, que le sarrasin se courbe jusqu'à terre; puis le gênois fait voler au loin le poignard qu'un second musulman tient dirigé sur sa poitrine. « Voyant ceci, et l'at-» titude martiale du preux, tous les turcs s'accordent à » abandonner le rude jouteur. »

Le sire d'Arsur, ses chevaliers et les notables d'Acre, accourus sur les remparts et sur les plates-formes des tours, avaient vu cet exploit; aussi, ne saurait-on dire quel enthousiasme accueillit le jeune chevalier, quand il reparut sain et sauf au milieu d'eux.

Louis ne s'était pas contenté de fortifier Acre, Jaffa et Césarée : depuis son retour de Nazareth, d'habiles ingénieurs faisaient exécuter de semblables travaux à Sidon, sur la côte de la mer au-delà d'Acre. Toutefois, comme ils étaient souvent inquiétés par les sarrasins, le monarque chargea le grand maître des arbalétriers de veiller à leur sûreté, et en cas d'absence, de laisser en garnison dans cette ville un nombre suffisant de troupes.

Cependant Simon de Montléar ayant été obligé de revenir au camp royal, les musulmans investirent la place, hors d'état encore d'opposer une longue résis-

tance, et le châtelain de Sidon, avec le plus de combattants qu'il put réunir, s'enferma au donjon, « moult fort, » dit un chroniqueur, et entouré de mer de tout côté, » car estoist basti sur ung roc, au bout d'ung estroit » promontoire. »

Malheureusement cette mesure, dictée par la nécessité, exposait Sidon au premier coup de main que tenteraient les Turcs. Vainement les habitants essayèrent-ils de s'y défendre; leur courage hâta même leur perte, car après les avoir défaits en quelques sorties, les infidèles les attaquèrent sur plusieurs points à la fois, les battirent, massacrèrent plus de deux mille personnes, femmes, vieillards, enfants; puis ils se replièrent sur Damas.

Louis s'occupait en ce moment à réparer les murs d'un château fort, bâti du temps des Macchabées sur la route de Jaffa à Jérusalem, à cinq lieues de la mer. Toutefois les barons d'orient n'approuvaient pas cette construction, persuadés qu'on pourrait se rendre maître par famine de cette forteresse. L'indignation causée par le sac de Sidon suspendit les travaux, et le monarque jugea plus nécessaire d'employer ses ressources à mettre la malheureuse cité en état de se relever d'un pareil désastre.

S'éloignant donc de Marguerite de Provence qui était sur le point d'accoucher de nouveau, il partit de Jaffa, le 28 juillet; et le soir même, il faisait halte devant le château d'Arsur, où il avait donné rendez-vous à ses troupes.

Les chefs de l'armée ayant poussé des reconnaissances aux environs, furent d'avis de tenter une expédition sur Naplouse, l'ancienne Samarie, place forte qui,

entre leurs mains, pouvait devenir un véritable boulevard. Prévenus que le roi s'apprêtait à faire partie de l'attaque, Renaud de Vichiers et Guillaume de Châteauneuf demandèrent à être introduits en sa présence.

— « Sire, dirent les deux grands maîtres, si votre » courage vous porte à marcher en personne à cette ex» pédition, l'intérêt de l'armée, le nôtre, nous engagent » à vous conjurer de renoncer à ce dessein ; si le moin» dre événement malheureux vous y advenait, tout se» rait à jamais perdu !

— » Cependant, reprit le monarque, ma ferme réso» lution est de n'y laisser aller aucun de vous, sans » combattre moi-même dans vos rangs. »

Vainement les prud'hommes et les bannerets, réunis à Vichiers et à Châteauneuf, essayèrent-ils de le dissuader; Louis demeura inébranlable, et le conseil fut d'avis de renoncer à une entreprise aussi hasardeuse. L'armée s'étant donc remise en marche vers Sidon, campa en vue d'Acre, sur le rivage de la mer.

Tandis qu'on dressait les tentes le long de la plaine, une caravane arménienne, conduite par un interprète, y arrivait de son côté, se rendant en pèlerinage à Jérusalem. Les kalifes de Syrie toléraient ces pieuses excursions, moyennant un tribut considérable, que les émirs et les vice-rois savaient augmenter encore.

Instruits que le roi de France se trouvait arrêté aussi près d'eux, les pèlerins ne purent se livrer à aucun repos avant d'avoir contemplé les traits du prince dont la réputation de piété et d'héroïsme avait depuis si longtemps franchi les montagnes de l'Arménie; ils s'adressèrent donc au sire de Joinville.

Le sénéchal de Champagne alla rejoindre Louis alors assis sur la grève, sans tapis, la tête appuyée sur un des mâts de sa tente. — « Sire, dit-il, là » dehors, tout ung grant peuple me supplie lui mon- » trer le sainct roi! Aydez-moi à les contenter... Et » cependant ne désire point certes baisier encore vos » reliques!

— » Faictes-les venir, » répondit le monarque riant de bon cœur de la saillie du baron champenois.

Peu d'instants après, Louis était entouré, de la caravane entière, et les voyageurs attendris le regardaient avec admiration et le comblaient de bénédictions.... Le prince accueillit les pèlerins avec la plus touchante affabilité; puis ils se séparèrent, se recommandant mutuellement au Dieu des rois et des peuples.

Le camp ayant été levé aussitôt après le départ des Arméniens, les croisés allèrent loger à Passe-Poulain, bourg rafraîchi par d'abondantes fontaines, qui arrosent des cannes à sucre.

Le lendemain, 30 juillet, l'armée se transporta devant Béryte, l'ancienne Tyr, où l'on tint de nouveau conseil; car on hésitait si, avant de pénétrer jusqu'à Sidon, il ne serait pas avantageux de s'emparer du château de Bélinas appelé dans l'Écriture « Panéas ou » Césarée-Philippe ». La possession de cette place, qui appartenait autrefois aux Templiers, pouvait suppléer à celle de Naplouse, et ne laisserait plus redouter d'attaques inopinées.

Le roi avait encore annoncé qu'il s'opposerait à l'expédition, s'il n'y marchait en personne; mais on

parvint à le convaincre qu'un plus long retard de l'armée vers sa destination pouvait devenir nuisible, tandis qu'un petit nombre de chevaliers suffisaient à l'attaque projetée.

Le sire de Joinville s'était présenté un des premiers; les plus marquants furent ensuite : le comte d'Eu, qui avait rejoint le roi à Jaffa avec le chevalier Ernoul de Gemimet et deux de ses frères; Geoffroy de Sargines; Philippe de Montfort; Gilles II, le Brun, sire de Trasignies, fils du connétable Gilles Ier, mort vers 1204 à l'expédition de Constantinople; Pierre de Villebéon; les chevaliers teutoniques et les deux grands maîtres du Temple et de l'Hôpital se joignirent à eux.

La nuit entière s'employa aux préparatifs nécessaires, et quand les divers corps d'armée s'ébranlèrent pour prendre la route de Sidon, les premières lueurs de l'aube éclairaient déjà les aventureux chevaliers dans la plaine de Bélinas; ils y firent halte jusqu'au soir auprès des deux sources d'eau saumâtre « Jour et Dan», qui se réunissant plus loin forment le fleuve le plus célèbre de la chrétienté.

Les croisés s'étant remis en marche reconnurent bientôt les tours blanches de la forteresse et du bourg situés l'un et l'autre au sommet du mont Panion. Alors messire Geoffroy de Sargines et le sénéchal de Champagne, à la tête d'un faible détachement de sergents d'armes, se placèrent à l'entrée de l'étroit défilé qui séparait le donjon et la ville, et où gisaient encore sans sépulture nombre de croisés prisonniers, égorgés et jetés hors des murs par les sarrasins.

Les barons d'outre-mer réunis aux fantassins devaient commencer l'attaque par la gauche, les Hospitaliers, les appuyer sur la droite, et les Templiers, couper aux musulmans la route de Bélinas ; mais les assiégés ayant effectué une sortie contre les sergents d'armes du roi, ceux-ci assaillis à l'improviste dans l'obscurité perdirent contenance et reculèrent en désordre. Le sénéchal de Champagne accouru vers eux s'épuisa en efforts pour les remettre en bataille... Enfin, après les avoir vainement engagés à le suivre, il s'élança en avant, espérant les entraîner par son exemple.

Déçu dans son attente, et se voyant seul, il se jeta l'épée nue à la main dans un sentier resserré où il eût été difficile à deux cavaliers de marcher de front; les destriers les plus robustes avaient même peine à ne pas glisser sur les rocs. S'avançant toujours sans avoir rencontré les sentinelles turques, le sire de Joinville mit pied à terre, saisit d'une main les rênes de son cheval, tint son épée de l'autre, et tout en sueur, hors d'haleine, gravit un plateau adossé à un rocher taillé presque à pic qui s'étendait en dehors et en dedans de la ville; là, il demeura longtemps immobile, s'attendant à chaque instant à être découvert et massacré; un heureux hasard le sauva. Dès que les rayons du soleil levant firent briller sa cotte d'armes aux yeux des sarrasins de guette, ceux-ci se crurent surpris ou trahis. L'épouvante les gagna; il leur sembla voir une armée entière à leurs trousses, et loin d'accourir vers le chevalier, ils s'enfuirent au donjon sans même regarder en arrière. Les chrétiens, qui arrivaient alors sur ce point, trouvèrent les portes de la cité ouvertes, et s'y précipitèrent en foule.

Mais le plus périlleux de l'entreprise était loin d'être accompli : le château appelé « Saffete » fortifié jadis par l'ordre du Temple et presque imprenable, tant il s'élevait à pic sur d'énormes roches formant la crête d'une des collines du Liban, demeurait toujours au pouvoir des sarrasins. Chassés de la cité, les musulmans y accouraient pêle-mêle, serrés de près par les Teutoniques. L'élite de la garnison vola à la rencontre des chevaliers allemands, et le choc fut si rude, que les intrépides chevaliers furent culbutés les uns sur les autres en bas du chemin taillé dans le roc. Parvenus sur une sorte de plate-forme pratiquée au-dessus de l'escarpement des rochers, les Turcs se trouvaient tellement rapprochés d'eux, qu'ils pouvaient les atteindre de leurs masses d'armes, les écraser à coups de pierres, leur arracher même les caparaçons et harnois de leurs destriers. Toute défense semblait impossible, car les sergents d'armes appelés pour soutenir les allemands paraissaient incertains et prêts à se replier de nouveau. Le sire de Joinville quitte alors l'espèce de fort où il s'était mis à l'abri de toute atteinte, il arrive au milieu des guerriers découragés, il les exhorte, intimide les sarrasins et parvient à redonner du cœur aux siens. Il fallait toutefois une sorte de miracle pour sauver cette poignée de braves resserrés entre un mur et un rocher, et qui ne pouvaient se défendre.

Cependant le bruit du danger que courait le sénéchal était parvenu jusqu'au roi, qui, désireux de connaître le succès de l'entreprise, avait donné l'ordre de suspendre la marche de l'armée. Jean de Valenciennes,

qui comprit l'anxiété de Louis, et qui affectionnait aussi Joinville de loyale amitié, courut à Olivier de Termes, qu'il trouva entouré des chevaliers du Languedoc : — « Messire, lui dit-il, le roi nous enjoint d'aller incon» tinent porter aide au sénéchal de Champagne et de le » ramener. »

Guillaume de Beaumont entendant ce propos : — « Ha! messire, repart-il, vous vous travaillez pour » néant! Le sénéchal est occis!

— » Ou de la mort, ou de la vie, » s'écria Olivier de Termes sans en écouter davantage, « en rendrai-je bon » compte au roi. Il piqua des deux à beaux coups d'épe» rons. » Arrivé au-delà de Bélinas, et se dirigeant droit au donjon, il aperçut Joinville entouré de cadavres d'hommes et de chevaux et demeuré seul sous une des roches de la montagne.

— « Eh! sénéchal, lui cria-t-il, venez donc nous re» joindre, moi et les miens!

— » Il faudrait le pouvoir, messire. La coste est trop » roide; si tente de la descendre, les sarrasins du donjon » nous escraseront certainement. Me voyez ores en plus » grant péril où homme vivant se trouva jamais! »

Parvenus néanmoins à se rapprocher et à mieux s'entendre :

— « Faictes semblant, dit le sénéchal à Olivier, vous » enfuir vers Damas; les Turcs, doubtant que c'est arti» fice pour les surprendre par derrière, se porteront à » bon escient sur ce costé... Ains hastez-vous! »

La prévision du sénéchal se réalisa de point en point : le sire de Termes exécuta le mouvement convenu, le sarrasins s'éloignèrent, et le sire de Joinville, sorti de

ce mauvais pas, rejoignit sans perdre de temps son compagnon d'armes. Ils traversèrent ensuite un petit ruisseau, et se placèrent à couvert derrière de nombreuses meules de blé; puis, s'étant procuré des charbons enflammés, ils mirent le feu aux gerbes et aux roseaux; une épaisse fumée les déroba aux regards des musulmans, et ils regagnèrent le camp. Mais le roi s'était porté en avant de sa personne, et le sénéchal remarqua tristement qu'au lieu de lui témoigner de la joie en le revoyant après le bruit répandu de sa mort, les chevaliers l'accueillirent avec une sorte d'indifférence.

S'étant remis en marche le lendemain de grand matin, le sire de Joinville atteignit Louis au moment où, à la suite d'une marche pénible, le monarque paraissait en vue de Sidon.

Depuis le sac de cette malheureuse ville abandonnée à la fois des vainqueurs et des habitants, les corps d'environ trois mille citadins ou soldats égorgés par le glaive turc gisaient sans sépulture sur le rivage ou le long des remparts. Femmes, enfants, hommes d'armes, vieillards, dépouillés et nus, jetés pêle-mêle sur le sable, à l'ardeur du soleil, encombraient la route, obstruaient tous les passages; et cependant on était au cœur de l'été.

A cet aspect, Louis, la pâleur sur le front, s'arrête soudain; mais loin d'être repoussé par un aussi épouvantable tableau : — « Amis, dit-il en se retournant vers » ses chevaliers, allons ensevelir les martyrs de Jésus-» Christ! »

Descendant aussitôt de cheval, il réunit sur l'heure même à prix d'argent un grand nombre de paysans, d'ouvriers, de soldats; se place à leur tête, sans vou-

loir prendre un moment de repos; et les aide à creuser de larges fosses, à tracer l'emplacement d'un vaste cimetière; puis on le voit marcher le premier vers les cadavres, « soutenu par la pensée que plus on se » rabaisse vers les infirmités terrestres, plus on se rap- » proche du royaume des cieux! » Aussi le pieux roi s'employa-t-il comme un simple manœuvre à placer ces corps défigurés en des linceuls qu'il recousait en forme de sacs, et à les porter ensuite sur les chameaux ou sur les mulets qui les traînaient dans les fosses.

Exposés depuis plusieurs jours à la chaleur du soleil, ces cadavres répandaient une exhalaison meurtrière. La plupart se trouvaient déjà en un tel état de putréfaction que les chairs et les membres, à demi dévorés des vautours, des chacals et des chiens, se détachaient en lambeaux. La majeure partie des ouvriers reculait d'horreur et de dégoût; d'autres, se couvrant le visage d'un drap et respirant du vinaigre, cherchaient à se soustraire à ces émanations. Le roi lui seul s'abstenait de toute précaution, ôtait même ses gants en portant ces hideux débris, et s'empressait ensuite d'aller aider les paysans à retirer d'autres cadavres jetés dans les puits et les citernes. Pendant les cinq jours qui furent employés à ces inhumations, le monarque ne s'éloigna pas un moment. Il se plaça presque seul en tête du dernier convoi funèbre; car, saisis d'horreur et comme glacés d'effroi, la plupart des croisés s'étaient dispersés. Louis, ne leur adressa aucun reproche; il se contenta de dire :

« Les infortunés que nous portons n'ont pas craint » la mort... Ne pouvons-nous endurer quelques mo-

» ments de souffrance pour eux ?... Songeons-y bien, » ces derniers devoirs sont rendus aux reliques des » martyrs de la foi ! »

Revêtus des habits pontificaux, l'archevêque de Tyr et l'évêque de Damiette, assistés des chapelains, s'étaient réunis au cortége du prince, et l'office des morts fut entonné sur le lieu même des sépultures.

Le roi ne rentra que dans la soirée à Sidon, où, peu de jours après, se déclara une affreuse épidémie, dont la plupart des chevaliers témoins des inhumations se trouvèrent plus ou moins gravement atteints. Malgré le danger d'une semblable contagion, le monarque était sans cesse auprès d'eux; et comme on insistait pour l'empêcher de continuer : « Je ne dois » pas moins, dit-il, à ceux qui ont exposé leur vie pour » le service de Dieu et pour le mien ! »

LXXXVI. Ses soins vigilants étant parvenus à ramener la salubrité à Sidon, Louis commença les travaux de fortification du côté de la mer et du Liban ; et comme ces constructions exigeaient sa présence pour longtemps, il se décida à fixer sa résidence en cette ville pour le reste de l'année. Il y rendit quelques ordonnances ; une entre autres qui assignait une pension de 60 livres (1020 fr.) à Guillaume, sire de Minerve, beau-frère d'Olivier de Termes.

S'élevant au bord d'un golfe, sur le penchant d'une

M. Abel Remusat, de l'institut, Mém. hist. sur les relations politiques des rois de Fr. avec les princes mogols. Nouveau recueil de l'acad. des inscrip., IV. Hist. litt. de la Fr., XVIII, 448, Joinville, f. 121 à 126.

colline, entourée alors de vergers, de bois de pins, de figuiers aux larges feuilles, l'antique cité, qu'Isaïe mettait sur le même rang que Tyr, sa fille et sa rivale, « la reine des villes, la fille de la mer, la forteresse des eaux », semblait garder encore au front l'empreinte du diadème. Et cependant, sa rade n'était plus sillonnée de mille vaisseaux; ses palais de marbre étaient rentrés au sein de la terre, et le monde entier n'y apportait plus ses trésors. « Habiles en toutes choses », selon Homère, les Sidoniens, depuis des siècles, ne trouvaient plus à exercer leur adresse ni à travailler le bois du Liban, comme aux jours de Salomon. Les premiers navigateurs de l'univers, les ingénieux inventeurs de l'alphabet ignoraient maintenant l'art de filer « les étoffes, les tapis éclatants d'or pour les déesses, les reines et les filles des rois » ! Opulence, savoir, gloire, rien n'existait de Sidon que dans la mémoire des peuples. De toute sa splendeur, on n'y voyait plus, dès 1198, que quelques maisons de pierre et de bois de cédre richement ornées. Mais ses souvenirs lui demeuraient encore; c'était non loin de ses portes que le Rédempteur daigna faire un de ses plus touchants miracles en faveur de la Cananée. — « O femme! lui dit-il, votre foi est grande... Qu'il vous soit fait comme vous le désirez; » et sa fille se trouva guérie Ce fut aussi à Sidon que sept pains d'orge et quelques poissons se multiplièrent à l'infini, pour nourrir les populations empressées à écouter la parole du divin Maître.

L'une des antiques habitations conservées encore au XIIIe siècle servit sans doute de palais au roi de France.

Louis désigna à chacun des barons les logements qu'ils devaient occuper.

Comme parent de la dame de Sidon et fort ami du comte d'Eu, le sire de Joinville et ses chevaliers reçurent l'hospitalité chez Alphonse de Brienne, dont l'hôtel se trouvait situé sur la plage, non loin de la demeure du monarque; et selon sa coutume, le sénéchal de Champagne, chaque matin, y entendait la messe de l'aube.

Un jour, pendant qu'il assistait à l'office divin, un des écuyers du roi vint l'inviter de sa part à aller chevaucher hors de la ville; le sénéchal rejoint le monarque en toute hâte; et tous deux se dirigent seuls par des chemins solitaires vers la route de Tyr. En s'entretenant familièrement avec le sire de Joinville, Louis se trouve en face d'un monastère isolé, bâti au-dessus d'un étroit sentier, et aperçoit à travers les vitraux de la chapelle un bon religieux prêt à célébrer le saint sacrifice.

— « Sénéchal, dit le roi, mettant aussitôt pied à » terre, cette chapelle a été édifiée en mémoire du mi- » racle de notre seigneur Jésus-Christ, quand il chassa » le démon du corps du fils de la veuve de Naïm. Nous » arrivons à point pour ouïr messe ! »

Laissant les palefrois sur le préau, le monarque, suivi de Joinville, entre dans l'hermitage, fait son oraison, et la messe commence. Au moment « de la paix », le » sénéchal remarque pour la première fois l'étrange physionomie du clerc assistant; sa taille est demesurée, son visage olivâtre, sa maigreur extrême; ses cheveux sont crépus et hérissés au-dessus de sa tête. Joinville

se persuade que cet inconnu peut bien n'être qu'un assassin déguisé. Se levant aussitôt, il va prendre « la » paix », et la porte lui-même au roi qu'il ne perd plus de vue.

Remontés à cheval pour revenir à Sidon, ils ne tardent pas à rencontrer le légat. — « Cardinal, dit Louis, » me plains à vous de ce que le séneschal n'a pas voulu » me laisser apporter la paix par ung pauvre clerc ! »

Joinville raconta alors l'aventure, et Odon de Château-Raoul le loua très-fort de sa prudence; toutefois le monarque ne voulut nullement convenir « que le bon » sire eût bien agi. »

Pendant le séjour de la cour de France à Sidon, les frères prêcheurs embarqués à Limissol (1248), comme ambassadeurs en Tartarie, arrivèrent près de Louis pour lui rendre compte de leur aventureuse expédition. La singularité de leurs naïfs récits et la nouveauté de leurs piquantes observations, excitèrent un vif intérêt parmi les croisés. Mais le but principal de leur mission ne se trouvait point atteint; malgré un accueil honorable, même plein d'égards, l'orgueilleux khan ne voyait dans la démarche faite par le roi de France qu'une sorte de reconnaissance tacite de l'autorité qu'il s'arrogeait sur tous les princes de la terre. Frère André de Longjumeau en rapportait cette singulière réponse :

— « Bonne chose est paix, car en terre de paix vivent » paisiblement ceux qui marchent à quatre pieds comme » ceux qui vont à deux, labourant la terre, dont les biens » viennent paisiblement. Et ceci, roi, te disons-nous, » pour t'avertir; car tu ne peux avoir paix si tu ne » l'as avec nous. Telz et telz (et le khan nommait un

» grand nombre de princes), nous les avons tous mis à » l'épée ! Si donc, te mandons que tu nous envoies tant » de ton or et de ton argent chacun an, en telle ma- » nière que soyons amis. Que si tu y manques, nous » détruirons toi et ta gent, comme les autres ! »

Ce stérile résultat n'ôta pas cependant tout espoir au roi, aux barons et aux ambassadeurs eux-mêmes, de faire pénétrer plus tard la lumière de l'Évangile dans la vaste Tartarie.

En ce moment, se trouvait encore à la cour de France le même gentilhomme brabançon, frère Guillaume de Rubruquis, qui sollicitait depuis longtemps la permission d'aller visiter le khan de l'Asie mineure. Il renouvela ses instances et obtint d'être choisi comme chef d'une nouvelle ambassade. On lui adjoignit frère Barthélemy de Crémone, ainsi que lui, religieux franciscain; et afin de mettre totalement à couvert l'honneur du roi, les deux missionnaires furent censés n'avoir reçu de mandat et d'instructions que des supérieurs de leur ordre.

Louis les chargea d'offrir une très-belle bible au prince tartare, et au moment du départ des bons moines, la reine Marguerite, alors à Jaffa, fit ajouter à ce présent un magnifique psautier orné des plus rares enluminures « de fin or, d'azur et de vermillon. »

André de Longjumeau, qui était venu visiter le roi à Acre, au commencement de l'année, n'avait pas encore quitté ce prince quand le cordelier Rubruquis, auquel il donna d'amples informations, se mit en mer avec Barthélemy de Crémone, Gosset, un de leurs clercs, le truchement Homodée, et

un jeune esclave appelé Nicolas. Arrivés à Constantinople, ils s'y embarquèrent, au printemps suivant et ne tardèrent à pas mouiller à Soldage, se donnant partout pour de pauvres prédicateurs évangéliques. Comme ils n'avaient fait nulle part confidence de leurs desseins, leur surprise fut grande en apprenant qu'on était instruit de leur destination.

Quelques mois auparavant, vers la fin de 1252, avaient paru à Sidon des ambassadeurs de « Comnène » de Trébisonde ». Introduits près de Louis, ils lui offrirent de la part de ce haut personnage grec des joyaux de prix, des armes orientales de toute sorte, et des arcs faits de cuir poli : — « Sire, lui dirent-ils, nous » venons vous supplier d'accorder au prince notre maître » une vierge de votre sang royal, afin de la prendre à » épouse.

— » N'en ay aulcune oultre-mer qui soit en âge, » répondit le roi avec sa débonnaireté accoutumée, mais » si voulez aller devers l'empereur de Constantinople, » mon parent, Baudoin II vous octroyera peut-être pour » le prince Comnène une épouse de nostre maison. »

Très-satisfaits de la réception et du conseil, les ambassadeurs remirent à la voile, et l'on ne tarda pas à apprendre le plein succès de leur mission.

Peu après leur départ, Marguerite de Provence, récemment accouchée à Jaffa, arriva par mer à Sidon, ramenant avec elle Jean Tristan, comte de Nevers, le jeune Pierre, comte d'Alençon, et la nouvelle née appelée Blanche en souvenir de la régente.

Au moment où l'on signalait l'entrée de leur esquif au port, le sire de Joinville, qui assistait au sermon dans

la chapelle du roi, en sortit précipitamment pour aller à la rencontre de la souveraine. L'ayant escortée jusqu'au palais, il revint vers le monarque, qu'il trouva encore agenouillé en son oratoire. — « La reine et mes en-» fants, demanda-t-il, sont-ils en bonne santé? me » doutais que vous alliez les recevoir : aussi, vous ai-je » fait réserver un autre sermon. »

Le sénéchal de Champagne remarque à cette occasion que, depuis cinq ans, il n'avait entendu que cette seule fois le roi parler à lui et à d'autres de Marguerite et de ses enfants, « ce qui, ajouta-t-il, ne lui sembloist » pas bonne manière. »

L'année s'écoula au milieu des travaux nécessaires à l'achèvement des fortifications de la ville et du donjon, car la douceur du climat permit de les continuer sans interruption tout l'hiver. Le jour de Noël se célébra au palais comme à l'ordinaire en grande solemnité; et après les offices du matin, le sénéchal de Champagne réunit à dîner dans son hôtel, dont la terrasse descendait jusqu'à la mer, la plupart des hauts barons et des riches chevaliers croisés.

Au moment où ils allaient passer dans la salle du banquet, il virent de la fenêtre qui donnait sur la mer une chétive nacelle aborder au rivage, et y déposer un chevalier, sa femme avec quatre fils. Leur démarche était incertaine ainsi que leurs regards; aucun bagage ne les suivait; leur extérieur annonçait un complet dénûment, et ils paraissaient hésiter à se montrer en si pitoyable équipage.

Ému de compassion, le sire de Joinville suspend le festin, envoie un écuyer au couple étranger qu'il fait

amener, et asseoir à sa table, où il le comble de prévenances; puis s'adressant à ses convives à la fin du repas : « Messires, leur dit-il, signalons ce saint » jour par grande et belle aumône. Chargeons-nous » de ces jeunes damoisels. Pour moi, je m'empare d'un » des quatre... Que d'autres fassent de même! »

Ce fut alors à qui se disputerait les jouvencels ; le chevalier et sa femme, suffoqués qu'ils étaient de joie, se regardaient « comme gens esbahys et ne povoient » pleurer. »

Le comte d'Eu revenait en ce moment de dîner avec le roi. Quand il connut l'aventure : — « Cousin séné- » chal, dit-il, rien me tiendrait plus à cueur que d'obte- » nir ung de ces enfants. Soyez donc assez courtois pour » me céder le vostre! »

Le sire de Joinville sachant que le jeune gentilhomme, à peine âgé de douze ans, gagnerait à cet échange de générosité, finit par y consentir. Alphonse de Brienne lui en sut plus de gré encore par la suite, car « le damoisel le servit bien et loyaument ». Le haut baron l'arma chevalier quand il eut atteint l'âge requis, et le maria en bonne maison. Aussi, le jouvencel ne rencontrait-il jamais le sénéchal sans l'arrêter, disant : — « Dieu vous le rende, messire! car c'est vous qui en » tel honneur m'avez mis! »

Au-delà de Sidon et de Tripoli, à huit journées de marche, le long de la côte de Phénicie, existait auprès de l'ancienne « Antaradée » une antique chapelle nommée « Notre-Dame de Tortose », en singulière vénération dans la contrée, car on la regardait comme le premier sanctuaire où la vierge mère avait été invo-

quée. On ajoutait même « que l'apôtre saint Pierre, » allant à Antioche, y avait célébré le sacrifice de la » messe. La protection de Marie y éclatait en beaux et » fréquents miracles; » aussi, malgré les forteresses élevées par les arabes sur la route, les pèlerins s'y rendaient en foule et « en rapportoient merveilles au retour ». On voyait même les musulmans y conduire parfois leurs enfants, afin d'y recevoir le baptême, persuadés que cet acte, grâces à la Vierge, devait prolonger la vie de ces innocentes créatures et les défendre contre toute maladie. C'était enfin « ung véage très-fort requis ».

Le sénéchal de Champagne tenait du cardinal-légat « que, quatre ans auparavant, le vendredi 4 juin » 1249, jour du débarquement devant Damiette, un » homme fut transporté à Notre-Dame de Tortose par » ses amis. Le démon habitait son corps sans nul doute, » tant il se trouvait hors de sens et comme forcené! Au » milieu des oraisons récitées pour soulager et guérir le » malade, le malin esprit s'écria tout haut et bellement : » — On a beau faire: nostre Dame n'est mie céans, mais » bien en Égypte, pour ayder roy de France, qui au- » jourd'hui arrive à terre et à pied, contre sarrasins à » cheval. »

Ému de ces récits, le sénéchal de Champagne formait depuis longtemps en son cœur le vœu d'aller en dévotion à l'hermitage. En ayant obtenu la permission du monarque, il se mit en route vers les premiers jours du printemps (1253). Comme il montait à cheval : — « Sé- » neschal, lui dit le roi, m'achetterez pour 100 livres » parisis (1,700 fr.) des camelots de diverses couleurs, » beaulx et fins. Les veulx donner aux cordeliers de Pa- » ris aussitôt nostre retour. »

Ces paroles causèrent une vive satisfaction à Joinville : jusqu'alors Louis ne lui avait point fait entrevoir clairement un prochain départ de la Palestine ; le sénéchal éprouvait un tel besoin de rentrer dans sa patrie, qu'il partit « le cœur tout liez et soulagé ».

Il s'arrêta d'abord à Tripoli, où Bohémond V l'accueillit en vieil ami ; ce prince voulait même le retenir quelques jours et le charger de présents ; mais le sire de Joinville, pressé d'arriver à Notre-Dame, n'accepta que des reliques.

Après avoir accompli son pèlerinage, le sénéchal, revenu à Sidon, s'empressa de faire porter au roi les camelots demandés, en y ajoutant les reliquaires du comte de Tripoli ; puis il dépêcha un de ses chevaliers vers la reine pour lui offrir quatre pièces des mêmes étoffes, mais beaucoup plus fines et plus rares. Un linge éclatant de blancheur et du tissu le plus délié les renfermait.

Marguerite qui venait d'entendre parler des reliques du sénéchal se jeta à genoux dès que le chambellan parut sur le seuil de sa chambre. Celui-ci, aussi surpris que confus, se hâta de s'agenouiller de même en face de la reine.

— « Relevez-vous, messire, lui dit-elle avec vivacité ; » on ne s'agenouille mie quand on porte reliques !

— » Hé ! madame ! ceci ne sont point reliques, certes ! » mais l iaulx camelins que mon sire vous envoie !

» Les damoiselles de la reine se prirent alors fort à » rire à qui mieux mieux.

— » Ha ! s'écria Marguerite, moitié gaîment, moitié » courroucée, dictes au sesneschal que mau-jour lui soist

» donné pour m'avoir fait genouiller devant ses came-
» lins ! » Et il en fut fait longues risées et devis joyeux à la cour.

Peu après le retour du sire de Joinville, vers la fin du printemps, arrivèrent à Sidon deux religieux dignitaires du Moustier royal de Saint-Denis, sur un vaisseau équipé aux frais du monastère, par ordre de l'abbé Gui de Marcoussis.

Thomas, chantre de l'abbaye, et Nicolas III, prieur, étaient partis le 24 mars chargés de riches étoffes et de toutes sortes de provisions de bouche pour l'armée croisée. Le roi, auquel leur présence causa un vif contentement, essaya de les garder auprès de lui; il ne put y parvenir ni leur faire accepter aucun témoignage de sa générosité. Les bons moines lui donnèrent plusieurs détails sur la famille royale, sur Alphonse et sur Jeanne de Toulouse, qui avaient pris possession de leur comté, le 23 mai 1251; sur le comte d'Anjou, qui avait été secourir Marguerite de Flandre, attaquée dans ses états par une bizarre ligue appelée «les ronds de Hainaut.» Au nombre de cinq cent soixante, portant un O couronné sur la casaque ou le capuce, les rebelles pleins de courage et de résolution avaient obligé la comtesse à appeler les princes voisins à son aide.

On apprit alors en Palestine avec plus de détails, le terrible mouvement suscité en France par un ancien moine de Cîteaux.

LXXXVII. Cet apostat, hongrois d'origine, et surnommé par ses sectaires « maistre Hungaire ou maistre » Jacob de Hongrie, » s'était déjà acquis une sorte de célébrité à l'âge de vingt-un ans, en prêchant une croi-

sade d'enfants; «savant dans l'art magique, il fit, dit-on, »ensuite promesse au souldan de Babylone de lui ame- »ner tous les jouvenceaux et jeunes hommes de quinze, »vingt-cinq et trente ans, moyennant cinq besans d'or »par tête.»

Quarante ans s'étaient écoulés depuis, et Jacob avait vécu constamment dans une profonde retraite; mais pendant que Louis IX se trouvait à Nicosie, une nouvelle négociation s'entama, dit-on, entre l'apostat venu en orient et les infidèles. «Il reçut or et argent à foison; »le sulthan le baisa en la bouche, en signe de grant »amour. Puis maistre Hungaire s'en revint en France, »ayant conclu son traité,» et dès que la prise du roi fut connue, on le vit reparaître, vers Pâques 1251.

Une longue chevelure blanche tombait sur ses joues creuses; sa physionomie était celle d'un cénobite exténué par le jeûne et les macérations; mais son regard oblique semblait lancer des flammes. Sa parole ardente, saccadée, son éloquence véhémente, sa facilité à parler les langues vivantes, dont peu lui étaient inconnues, tout le faisait regarder comme un inspiré.

Bientôt, on lui attribue jusqu'au don de prophétie; ses visions puériles sont réputées miraculeuses, et Jacob est regardé comme l'envoyé du Ciel. A la foule immense fascinée par ses paroles: — «Frères, disait-il, en montrant »une de ses mains constamment fermée, je tiens là l'ordre »écrit par la vierge mère elle-même, de réunir une »croisade de peuple, surtout de bergers, attendu que Dieu »veut confondre la noblesse de France! Oui, Jésus- »Christ, ce bon pasteur, veut se servir de simples bergers »afin d'opérer la délivrance du meilleur roi du monde!»

Le nombre de ses prosélytes s'augmentant sans cesse, le bruit se répand que les vivres se multiplient d'eux-mêmes sous les doigts des nouveaux croisés, et maître Jacob, habillé en évêque, parcourt les campagnes, attachant des croix d'étoffe sur l'épaule de ces fanatiques, qui prennent le nom de «Pastoureaux». Les classant ensuite par compagnies de cinq cents hommes, il leur confie une bannière qui représente le Sauveur et les principales visions du prétendu patriarche; enfin, il place à la tête de chaque phalange un de ses disciples qu'il investit du pouvoir d'exercer les fonctions sacerdotales et pontificales. Tous ces chefs, portant au doigt l'anneau épiscopal, donnent des bénédictions, conférent des sacrements et remettent les péchés, anciens comme à venir.

Les premiers apôtres de maître Jacob furent, dit-on, de bonne foi et dupes de son ambitieuse hypocrisie; mais la plupart de ceux dont leurs rangs se grossirent se trouvèrent des vagabonds, des excommuniés, des gens sans aveu, bannis, repris de justice, larrons même, qui, surgissant de toute part, comme il arrive dans les grandes commotions politiques, formèrent insensiblement une armée de plus de cent mille individus. Presque tous, ainsi que leur maître, se donnaient comme éclairés par des visions évangéliques.

Leur première et principale réunion s'organisa en Flandre et en Picardie; loin de s'opposer à ces rassemblements, Blanche de Castille, touchée des motifs que les Pastoureaux mettaient en avant, et pensant peut-être qu'ils pourraient devenir utiles à la

cause de son fils, parut d'abord portée à les protéger, du moins à tolérer leur association. Ils traversèrent donc Paris sans être inquiétés; aucun acte repréhensible ne signala non plus leur passage dans la capitale; mais « le » maistre », enhardi par ce premier succès, se revêtit des insignes de l'épiscopat, et commença à tonner contre les frères prêcheurs et mineurs; ses disciples s'étant répandus dans les rues, maltraitèrent tous les clercs qu'ils purent rencontrer et en laissèrent quelques-uns sans vie. Puis, couvrant de leurs bandes armées les routes de l'Orléanais et de la Bretagne, ils ne tardèrent pas à se faire connaître par les excès les plus scandaleux et les plus criminels.

Ces prétendus imitateurs de l'agneau sans tache étaient armés d'épées, de poignards, de haches, de faulx, de cognées; les mieux vêtus entouraient maître Jacob de Hongrie, et ils déclaraient être résolus à mettre en pièces quiconque essaierait de le contredire. Ils se déchaînaient à la fois contre les juifs, contre les prêtres, contre les moines, contre les évêques surtout, les accusant d'être causes de la prison du roi par la dissolution de leur vie. Ils réveillaient, en les envenimant en-

---

M. Michaud, Hist. des croisades, IV, p. 270. Félibien, Hist. de l'abbaye de Saint-Denis, fol. 241. Fleury, Hist. eccl., XVII, p. 445. Nicolas Gilles, Annales de France, fol. 606. Daniel, Hist. de France, II, p. 133; Mézeray, ib., II, 267. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, Ier, fol. 253. Le comte de Ségur, Hist. de saint Louis, 210. Jean Chameau, Hist. du Berry, fol. 107. Jean-Lefèvre, Annales du Hainaut publiées par M. le marquis de Fortia d'Urban, de l'institut, XXIII.

core, les anciennes dissensions des prélats avec le trône; et leur impudence ne connaissant plus de limites, ils se répandirent en infâmes calomnies contre la cour de Rome.

« Le menu peuple », toujours porté à se laisser séduire par les clameurs fanatiques, applaudit avec fureur, mit les cloches en branle, se précipita dans les églises, où il se livra à d'abominables sacriléges, et les religieux et les clercs furent impitoyablement massacrés.

Guillaume de Bussy, évêque d'Orléans, chercha en vain à fermer aux Pastoureaux l'entrée de cette ville. La populace leur en ouvrit les portes le 11 juin, et maître Jacob y commença aussitôt ses prédications. Un écolier de l'université voulut s'écrier :— « Tu mens sur » ta tête ! la sienne fut fendue en deux d'un coup de ha- » che, en telle manière que l'écolier ne put plus rien » dire. »

Ce meurtre devint comme le signal attendu d'un soulèvement contre le clergé; on fit main basse sur tous les prêtres qui ne s'étaient pas enfui; on en jeta vingt-cinq dans la Loire; leurs maisons, leurs meubles, furent livrés aux flammes, et le feu, le pillage, le viol, se partagèrent à la fois la cité consternée.

Repoussés d'Orléans, excommuniés par l'évêque, les misérables, contre lesquels la régente alarmée venait d'envoyer des troupes, se répandirent dans le Berry et saccagèrent la synagogue de Bourges; mais là, une ligue se forma entre les juifs et les habitants réunis par un danger commun. Enfin, un boucher, s'armant d'une hache à deux tranchants, étendit raide mort

le chef des Pastoureaux, dont le corps fut traîné dans un carrefour pour être dévoré par les chiens. L'anathème lancé contre maître Jacob poursuivit ses sectateurs; chassés comme des bêtes fauves, ils ne trouvèrent pas d'asile qui pût les soustraire à la vindicte publique. Plusieurs tentèrent de se réfugier sur les domaines du roi d'Angleterre, au-delà de la Gironde; mais Simon de Leycester, gouverneur de Bordeaux, leur en fit fermer les portes, et la plupart des chefs périrent sous les murs de la ville. On trouva, dit-on, sur l'un d'eux, un billet écrit en arabe, « par lequel il s'engageait à livrer aux infidèles un certain » nombre de chrétiens ». Peu après, il ne fut plus question des Pastoureaux; la plupart regagnèrent leurs villages, et d'autres se dirigèrent vers la Palestine, espérant racheter leurs erreurs par une mort chrétienne.

Ainsi se dissipa cette bizarre confédération, « la » plus dangereuse, a-t-on dit, qui se fût formée de» puis l'apparition de Mahomet ». Elle offrit dès lors une seconde fois à l'univers l'expérience trop souvent renouvelée depuis, que l'imposture agit presque toujours efficacement en s'adressant à l'ignorance, au fanatisme, et en mettant en fermentation l'écume impure de la société.

LXXXVIII. Les excès commis pendant ces troubles avaient brisé le cœur de Blanche de Castille; un nouveau sujet de douleur accabla cette princesse. Le comte de Poitiers, en revenant de Palestine, fut longtemps malade d'une grave attaque de paralysie et se trouva hors d'état de seconder sa mère dans les soins de l'administration. Dévorant ses inquiétudes pour ne pas alarmer ses peuples, obligée de se livrer à un travail excessif pour

sa santé déjà ébranlée, la régente tomba elle-même dans une sorte d'épuisement.

Un déplorable événement, arrivé dans les premiers mois de l'année 1253, acheva de la rendre plus souffrante encore : de pauvres habitants de Chastenay, vassaux tenanciers du chapitre métropolitain de Notre-Dame, vinrent à Paris pour essayer de fléchir les chanoines et obtenir quelque adoucissement à un servage devenu de plus en plus intolérable. Pour toute réponse, le chapitre en fit jeter une grande partie en prison et le reste fut reconduit à Chastenay la corde au col. Les plaintes de ces malheureux ne tardèrent pas à parvenir jusqu'à la régente qui, sans perdre de temps, invita les chanoines à user d'indulgence. — « De quoi se mêle » cette femme ? » répondirent insolemment quelques-uns d'entre eux, « nous ne devons compte à personne de » notre conduite vis à vis de nos serfs. Le sire roi lui-» même n'aurait pouvoir de nous empêcher d'en agir » à notre volonté ! »

Inaccessible à tout sentiment de commisération, la majorité du chapitre, jalouse de sa suzeraineté, voulut user de ses droits dans toute leur étendue; elle fit donc entasser de nouveau d'autres serfs en des cachots sombres, infects, et l'on y plongea des femmes, des enfants, des vieillards même, mourant de faim, de froid, de maladie.

Au récit de ce barbare traitement, Blanche manda ses gentilshommes et les bourgeois de Paris ; et quoique d'une faiblesse toujours croissante, « si se fist armer » comme ung chevalier, puis s'en vinst droict à Chastenay » et aulx prisons, tenant ung baston à la main; là arri-

» vée, commanda que l'on rompist les huys et elle-mesme » y frappa la première. » Émue de compassion du spectacle de ces misérables rendus à la liberté, la régente les consola, leur distribua de l'argent, et ordonna la confiscation des biens du chapitre.

Cette princesse s'était toujours montrée douloureusement affectée « de veoir gens en servage » ; aussi, en ses diverses baronnies, pouvait-on s'en affranchir moyennant certaines redevances fixes et annuelles. Rien ne l'affligeait davantage « que de veoir jeunes et belles » filles ne pouvoir se marier à cause de leur état de » servitude, et qui finissoient par se laisser aller à folles » séductions. » Elle n'hésita donc point en cette circonstance à porter atteinte aux priviléges du chapitre, qu'elle força à en venir à l'affranchissement.

Ainsi, la dernière sortie de Blanche de Castille devait être signalée par un bienfait.

Tandis qu'elle retournait de Chastenay à Melun, où elle se plaisait à séjourner à cause du voisinage de l'abbaye du Lys, gouvernée par la comtesse de Mœurs, son amie, la nouvelle se répandit que Louis IX avait fait vœu de demeurer en Palestine. A cette annonce, Blanche tomba à plusieurs reprises dans un évanouissement léthargique, dont rien ne pouvait la tirer; elle re-

---

Ducange, tome IV, coll., 365. M. Michaud, Hist. des crois., IV, 295. M. Capefigue, Hist. de l'adm. constitutionnelle de la France. Fleury, Hist. eccl., XVII, 461. Joinville, fol. 126, 127. Le comte de Ségur, Hist. de saint Louis, 227. Mœurs du moyen âge, Job ou les Pastoureaux. Mathieu Paris. Les prouesses de plusieurs rois. Hist. de l'égl. gallic., XI, 397.

vint à Paris, où, plus souffrante de jour en jour, elle s'alita à la fin du mois de novembre pour ne plus se relever. La victime de l'amour maternel conserva son héroïsme jusqu'à la fin; voyant approcher l'heure suprême, Blanche se fit étendre sur de la paille où elle continua à édifier par une piété fervente les prélats qui l'assistaient. La grande reine expira le jour anniversaire du couronnement de son fils, le 1er décembre, à trois heures après-midi.

L'impératrice d'orient, sa nièce; Isabelle de France, sa fille; son petit-fils Louis; et Renaud de Corbeil, archevêque de Paris, qui lui administra les derniers sacrements, ne la quittèrent pas un moment pendant une agonie de cinq jours entiers.

Blanche fut revêtue de l'habit de religieuse de l'ordre de Cîteaux, qu'à sa prière l'abbesse de Maubuisson lui avait envoyé peu de jours ayant sa mort; le long manteau royal recouvrit la robe de bure; la couronne ceignit la tête de la défunte; le sceptre d'or et la main de justice reposèrent entre ses mains glacées. L'auguste princesse ayant été déposée ainsi, le visage découvert, sur une chaise d'or massif, les plus hauts barons de la cour réclamèrent l'honneur de la transférer depuis le palais jusqu'à la porte Saint-Denis, puis à Pontoise, enfin, à l'église de Maubuisson, où fut ensevelie au milieu du chœur « la plus saige de toutes les femmes, dit Guillaume de Nangis, et celle avec qui toutes sortes de bénédictions entrèrent au royaume de France! » Une foule innombrable répandue sur le passage du convoi funèbre témoignait par ses larmes et ses gémissements combien elle comprenait cet immense malheur.

Le cardinal-légat le premier instruit de cette perte en Palestine se hâta d'en prévenir le chancelier ainsi que Geoffroy de Beaulieu et tous trois coururent ensemble au palais où ils demandèrent à parler secrètement au monarque.

Surpris du bouleversement de la physionomie du prélat et de son confesseur, Louis les introduisit dans sa chambre, puis les mena dans sa chapelle dont il ferma les portes. Alors, sans prononcer un mot, il s'assit devant l'autel entre le légat, l'archevêque de Tyr et son chapelain. Un secret pressentiment lui annonçait qu'il avait besoin de se trouver en face de celui qui a tant souffert et auquel il faut offrir toutes ses douleurs !

Odon de Château-Raoul prenant la parole commence par énumérer au prince toutes les grâces dont le Ciel l'a comblé depuis sa naissance jusqu'au jour présent; mais il ne peut continuer, ni se contraindre plus longtemps.... sa voix s'altére, il fond en larmes, et la fatale nouvelle échappe de sa bouche.

Le roi se précipite aussitôt le visage contre terre; des sanglots brisent sa poitrine, et, les mains jointes, il s'écrie: — « Il est bien vray, ô très-chier père Jésus-Christ! ay» mois ma mère sur toute créature de ce siècle mortel... » Il est bien vray! mais que vostre saint nom soit béni! » Il commença alors une fervente oraison, à laquelle s'unirent les saints prêtres.

Au bout de quelques heures, le cardinal et le chancelier laissèrent Louis « en soupirs et en larmes avec son » confesseur; et deux jours entiers se passèrent ainsi, » sans qu'il consentît à voir personne, sinon Geoffroy » de Beaulieu. » Le troisième, un de ses valets de cham-

bre vint dire au sire de Joinville que le monarque désirait lui parler. — « Ha ! sénesehal, s'écria Louis, en le » voyant et étendant ses bras vers lui, ay perdu ma » mère.... ma bonne mère!

—» Ha! sire, reprit le ehevalier, elle estoist mortelle... » ne puis m'en estonner. Ains, m'esmerveille de veoir » prinee si saige mener si grant, si oultraigeulx dueil! » le mésayse que le vaillant homme a en son eueur ne » lui doibt apparoir au visaige, ne le donner à cog- » noistre : ear, eelui qui le faict, donne grant joie au » cueur à ses ennemys et en donne eourroux et mal- » ayse à ses amys! »

Le sénéehal de Champagne se prit ensuite à consoler plus affeetueusement son maître, et à chercher de son mieux à le distraire d'une si rude épreuve. Dans ces entretiens intimes, l'âme de Louis s'ouvrait pour ainsi dire au loyal serviteur.

Tandis que le chevalier remplissait ee triste devoir, Marie des Vertus, la bonne et sainte dame dévouée à Marguerite de Provence, arrive vers lui, le prend à part et lui dit : — « Venez, sire de Joinville, la royne » mène un trop grand dueil. Allez à elle, vous prie, afin » de la resconforter. »

Le sénéehal, suivit la dame dans l'appartement de Marguerite, qui en effet pleurait à ehaudes larmes. L'ayant considérée quelques moments en silenee : — « Bien est vray, dit le sincère banneret, celui qui l'as- » sure : On ne doibt point croire femme! ear madame, » c'estoist la personne que plus haïssiez, et en desmenez » tel dueil!

— » Aussi, n'est-ce pour moi que pleure ; ains,

» pour la douleur du roi... et puis ma fille Isabel de-
» meurée seule en la garde des barons !... » — Et elle se remit à pleurer de nouveau.

Louis parut longtemps inconsolable; ses pensées les plus intimes, ses affections les plus tendres, ses souvenirs les plus chers, avaient toujours eu sa mère pour objet. Il ne put trouver d'allégement à tant d'amertume qu'en faisant célébrer en grande pompe dans toutes les églises de Syrie des services funèbres pour le repos de l'âme de Blanche de Castille. Voulant que la France, comme l'orient, s'unît à ses pieuses intentions, il envoya plus tard des présents très-riches dans les principales basiliques de son royaume, afin que partout on priât pour la régente, et qu'on y bénît sa mémoire vénérée.

Elle était digne en effet de la vénération et des regrets de la France entière, la princesse dont la haute vertu désarma la calomnie acharnée, et dont la sage politique réduisit la rébellion à l'impuissance. Douée à un degré peu commun du talent de gouverner, alliant la force d'âme à la vraie sensibilité, la générosité à l'économie, l'habileté à la franchise, Blanche avait commencé une orageuse régence en sauvant la monarchie; elle l'acheva en assurant la force, la gloire, la prosperité du royaume... C'est ainsi que la noble veuve de Louis VIII se présente à l'impartiale postérité.

LXXXIX. La douleur de cette perte, le vide immense qu'elle laissait dans le royaume, le besoin qu'on y éprouvait de voir cesser un gouvernement provisoire, ne permettaient guère à l'armée de douter que la résolution du départ n'eût été prise; elle connaissait le vœu général

de la France, « où quelques bonnes gens se redisaient en » parlant de Louis : — Tant qu'il fust au royaulme, tout » le royaulme estoist en paix et régnoist justice... Et in- » continent qu'il en fust hors, le royaulme commença » à décliner et à empirer. » — Tout confirmait d'ailleurs la prévision d'un retour prochain. Les travaux de Sidon, la dernière des places à fortifier, touchaient à leur fin; elle était déjà ceinte de bons remparts, de fossés, de hautes tours; et la présence du roi en cette cité ne devenait dorénavant plus nécessaire. D'un autre côté, on réparait à force des vaisseaux de transport sur tous les chantiers, et les chevaliers de l'Hôpital et du Temple, toujours prêts à traverser les mers, à parcourir les terres, à affronter les périls comme les tempêtes, veillaient à l'armement de la flotte royale, sous la direction de frère Hamon.

Cependant on était entré dans l'hiver de 1254, et Louis n'annonçait point encore sa détermination. Combattu par divers motifs, il ordonna au clergé et au légat des processions solennelles, dans la persuasion que Dieu lui inspirerait le parti le plus favorable à l'intérêt général.

A l'issue de la dernière de ces cérémonies, le roi, accompagné d'Odon de Château-Raoul, se dirigea vers le sire de Joinville dont les barons d'outre-mer recherchaient la compagnie, et qui se trouvait alors assis dans une prairie avec plusieurs d'entre eux. Le prince le tira à l'écart, et lui faisant tourner le dos aux autres croisés, le légat prit ainsi la parole : — « Séneschal, le roi se » loue très-fort de vos bons services, et désire surtout » vostre avantaige et honneur; pour vous mettre donc à

» l'aise, et afin que preniez soulas de joye il me faict vous » dire et annoncer sa résolution de s'embarquer pour la » pasque prochaine, qui tombera le 12 avril. — Dieu lui en laisse faire à sa volonté! » reprit le sire de Joinville, très-joyeux à part soi de cette nouvelle; mais venant aussitôt à se souvenir de la promesse faite à l'impératrice de Constantinople:— « Sire, ajouta-t-il, s'adressant à Louis, » ne l'ignorez mie; mes compaignons et moi sommes » engagés sous foi de serment et par lettres scellées de » nostre scel, d'aller porter ayde à madame l'impératrice » d'orient aussitôt que seriez revenu d'oultre-mer, si » vous et messire le légat consentiez à y envoyer trois » cents chevaliers. Vous requerrai donc m'en donner » congé au despartir et devant le comte d'Eu.

—» N'ai point assez de chevaliers pour y consentir, » reprit le roi; n'est si bon trésor dont on n'arrive à » fin! » Puis il s'éloigna.

— « Séneschal, reconduisez-moi en mon hostel», dit le légat, et ils s'acheminèrent ensemble vers Sidon. Se trouvant alors seuls, Odon de Château-Raoul pressa la main du sire de Joinville entre les siennes, et se « prist à » larmoyer en telle abundance », qu'il demeura longtemps sans parler. Dès qu'il put proférer une parole : — « Ha! » séneschal, s'écria-t-il, suis rempli de contentement; » oui, rends grâces au Seigneur de ce que le roy, les » aultres pèlerins, eschappent enfin au péril de cette » terre d'oultre-mer. Ains aussi, mon cueur se fend en » songeant que me fauldra quitter vos sainctes compai- » gnies, puis aller dans ceste Rome où sont tant de gens » déloyaux. Toutefois, désire demeurer encore ung an » ici, et despenser tout mon argent à achever les forti-

» fications du bourg d'Acre afin qu'on ne me viegne » rien imputer à reprouche, ne courir sus. »

Un autre motif dictait aussi sans doute le vœu du cardinal : la Palestine était loin alors de jouir d'une pleine paix, et l'éloignement subit de l'armée croisée semblait y prédire de nouveaux malheurs.

Par une de ces révolutions si fréquentes au Caire, les mamelucks avaient renversé Aybek du trône, et le peuple, blessé de voir un esclave parvenu au rang suprême, s'était joint à l'insurrection. Mais l'ex-sultan, à qui on avait conservé le commandement suprême des troupes et la tutelle du jeune Melik-al-Achraf, s'était défait peu à peu de la plupart de ses ennemis; il reprenait donc chaque jour son ancienne puissance. Croyant l'occasion favorable, il ressaisit le kalifat, chassa son faible rival, et renouant un nouveau traité avec le sultan de Damas, il chercha à s'assurer désormais un règne tranquille. Toutefois, il ne devait en jouir que l'espace de trois ans, au bout desquels il périt assassiné par ordre de Scheger-Eddor, délaissée par lui, et qui ne lui pardonna pas cet abandon.

Pendant que ces dissensions ensanglantaient de nouveau l'orient, le roi de France, ayant réuni sa flotte à Jaffa vers la fin de février, chargea, à l'entrée de mars, le sénéchal de Champagne de conduire la reine Mar-

---

Joinville, f. 127, 128, 129. M. Michaud, Hist. des crois., IV, 299. Fleury, Hist. ecclés., XVII, 478, 479. Le père Anselme, Hist. généal. et chron. de la maison de France, Ier, f. 83. M. Michelet, Hist. de France, 178. Complainte de monseigneur Sargines, Rutebœuf, p. 61, 66 (édit. de M. Achille Jubinal).

guerite, ses enfants et leur suite, dans la cité de Sûr, distante de sept lieues de Sidon, sur la route d'Acre.

La paix n'étant point conclue encore entre Aybek et le kalife de Damas, le trajet pouvait devenir dangereux par mer. Le sire de Joinville ne l'ignorait pas; néanmoins, il ne se permit aucune observation, se prépara à tout événement avec l'aide de ses chevaliers champenois, armés comme lui de pied en cap, et fit monter la reine sur la nef désignée. A l'entrée de la nuit, ils abordèrent dans le port sans accident, ayant pourtant été forcés deux fois de prendre terre afin de faire chauffer les enfants de France et de leur donner à manger.

Quelques jours après, Louis quitta Sidon, suivi du patriarche et des barons de Palestine, qui le remercièrent avec effusion de cœur de tous les périls affrontés pour eux, des secours prodigués à la sainte cause, et de l'état dans lequel il laissait les forteresses chrétiennes, entre autres, Sidon, Jaffa, Acre et Césarée. — « Nous » donnerons, ajoutèrent-ils, moins de regrets à ce dé» part; car votre séjour en Syrie ne saurait opérer nul » changement favorable dans la situation de Jérusa» lem; toutefois, pour votre propre sûreté autant que » pour la nôtre, vous conseillons de passer le carême » entier en Syrie, et ne vous embarquer qu'après » Pâques. »

Le roi, ayant rejoint Marguerite à Sûr, la conduisit à Acre où les attendait la flotte chrétienne, composée de treize vaisseaux, y compris les galères. Là, il nomma le sire de Sargines chef des croisés et des cent chevaliers destinés à demeurer en orient. Digne d'un tel

choix, et fier de commander à l'élite de la noblesse de France, Geoffroy se maintint l'espace de trente années dans un poste aussi périlleux. C'est de lui qu'on put dire après sa mort : — « Qu'il estoist plein de la sagesse du » Dieu des doctrines ; que le tenoient pour prud'homme » rois, empereurs et comtes ; que la France le comptoist parmi ses bons chevaliers, en valeur de corps » et bonté d'âme ; aymant Dieu, l'Église et ses pauvres » voisins ; qu'il avoist esté, avec son seigneur lige, » venger la honte de Dieu oultre-mer, et estoist devenu » la tour, le chastel, l'estendard des croisés. Et les » sarrasins esbahys ajoutèrent au rebours du proverbe : » — Mal voisin donne mal matin ! Mais ce sire tint » en orient moult grant justice et fist pendre moult de » larrons et de meurtriers. »

Les dispositions du départ se trouvant terminées, Louis, précédé de la reine, de Jean Tristan, de Pierre d'Alençon, et de Blanche de France, alors âgée de cinq à six mois, sortit à pied des remparts d'Acre, accompagné du légat, du patriarche, de tous les barons d'outre-mer, et de trois cent cinquante gentilshommes, privés de la vue, qu'il ramenait en France comme ses fils adoptifs. Le monarque arriva au port entre deux haies formées par une foule immense de peuple. Chacun voulait contempler une dernière fois ses traits ; tous voulaient lui répéter encore : — « Vive le père des chré» tiens ! »

De touchants adieux mille fois renouvelés annoncèrent enfin la séparation du monarque, des barons et des prélats. Tous les cœurs étaient oppressés, tous les yeux humides de larmes ; et ce fut au milieu d'une

sorte de consternation que Louis « triste, abattu, le cœur » serré, comme un ami quittant un ami dans la peine » sans le secourir, » monta sur la nef royale. — « Ah! dit- » il à l'un des prélats, si endurais seul la honte et le mal- » heur! si mes peschiez n'avoient tourné au presjudice » de l'Église universelle.. me résignerais! Mais hélas! » toute la chrestienté est tombée par moi dans l'op- » probre et la confusion! »

Devenue « la fortune de la France », la nef montée par le monarque renfermait huit cents personnes, entre autres, plusieurs sarrasins baptisés.

L'équipage, sous les ordres de l'intrépide chevalier du Temple, frère Hamon, se composait également d'un grand nombre de femmes, ayant toutes leur quartier séparé; la reine, ainsi que ses enfants, occupait tout le château d'arrière, dans lequel était la chapelle. Les religieuses ou béguines avaient leur chambre à part au-dessous de celle de Marguerite.

On mit à la voile le vendredi 25 avril 1254. Trente-neuf ans auparavant, à pareil jour, Louis était venu au monde, au manoir de Poissy. Aussi dit-il à Joinville : — « Séneschal, nous partons le propre » jour de ma naissance !

— » Sire, reprit le chevalier, c'est voirement estre » né deux fois, d'eschapper d'ici sain et sauf! »

Le lendemain, samedi, les matelots levèrent l'ancre par un vent favorable, et en peu d'instants, la flotte chrétienne eut perdu de vue les hautes tours d'Acre, ses remparts, et cette terre sacrée, devenue en quelque sorte française. Le monarque conservait l'espoir d'y reparaître; il l'avait laissé entendre à Sargines; toutefois

ses yeux ne devaient plus revoir ce sol, arrosé si souvent du sang le plus pur de la chrétienté.

Les sommes que cette expédition avait coûtées à la France, et au domaine royal surtout, étaient incalculables; un faible matériel de guerre formait à peu près la seule richesse de Louis lorsqu'il quitta la Palestine; mais s'il allait rentrer sans trésors dans son royaume, l'honneur du nom français était demeuré intact! Louis y apportait une gloire nouvelle, et il devait l'enrichir d'une foule d'observations précieuses pour la législation comme pour les arts!

Jaloux de contribuer par ses dons aux délassements de sa fidèle chevalerie, le monarque ramenait sur son vaisseau plusieurs couples de chiens tatars à poil gris, et très-renommés pour la chasse; les premières renoncules, ces fleurs charmantes bien qu'inodores, si multipliées depuis sous le soleil de France, sont également un souvenir de Louis.

La plupart des croisés de 1248, comme leurs devanciers, s'étaient procuré aussi quelques objets rares ou curieux. Le sire de Joinville, entre autres, revenait avec l'écu de son oncle, Geoffroy IV, blasonné par Richard-Cœur-de-Lion, et avec la ceinture de saint Joseph, qu'on croyait pieusement, d'après une tradition orientale, avoir été filée pour son époux par la chaste Marie elle-même. Ce furent les seuls trophées dont le sénéchal pût orner à son retour sa collégiale de Saint-Laurent; mais ils suffisaient au guerrier et au chrétien.

XC. Dans la nuit du vendredi au samedi (du 25 au 26 avril), un coup de vent poussa la nef royale vers les

côtes du mont Carmel, appelé jadis « Vigne de Dieu », où, de temps immémorial, existait un monastère de saints religieux. Louis fit jeter l'ancre; et, au point du jour, le son d'une cloche s'étant fait entendre, le monarque débarqua sur la côte où, suivi de quelques chevaliers et d'un jeune valet nommé « Vincent le Sarrasin », il prit le chemin étroit et rapide qui conduisait à l'église. Le roi entendit la messe dans la vénérable chapelle, et visita à quelques pas du couvent la grotte habitée par Élie quand il fuyait les persécutions d'Achab et de Jézabel; il en parcourut d'autres encore qui avaient servi à des solitaires chrétiens. Enfin, prêt à s'embarquer, il demanda au supérieur de lui donner quatre de ses moines qui s'occuperaient de l'instruction religieuse des matelots pendant la traversée.

Une chapelle, qui prit dans la suite le nom de Louis, ne tarda pas à s'élever au mont Carmel en mémoire du passage du royal pèlerin.

Ce prince ayant regagné la côte et s'étant remis en mer arriva le même soir en vue de l'île de Chypre et de la montagne de la Croix. Le temps était devenu extrêmement froid; il s'élevait même un brouillard tellement épais que les collines et les côtes environnées de vapeurs grisâtres paraissaient infiniment plus éloignées qu'elles ne l'étaient réellement. Les mariniers

---

Joinville, f. 3, 9, 129 à 135. Dom Berthereau, manuscrit. Le père Toussaint de Saint-Luc, Mém. sur l'ordre des chevaliers du mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Lenain de Tillemont, mém. manuscrit, 658. M. de Saint-Victor, Hist. de Paris, VI, 346. Lachaise, Hist. de saint Louis, ch. X, p. 199.

les plus experts partagèrent cette illusion; et tandis que la nef royale marchait à force de voiles, un vent nommé « gardin (non point cependant ung des quatre maistres)», souffla tout à coup et poussa le vaisseau contre un banc de sable où il heurta violemment. Cet accident sauva peut-être le roi et sa famille : plus loin se trouvaient des rochers à pic et à fleur d'eau; au milieu des ténèbres toujours croissantes, la quille du navire s'y se:ait immanquablement fendue, et rien n'aurait pu empêcher l'équipage de périr.

Cependant le brusque choc réveilla les passagers et il s'éleva une clameur universelle de détresse. — « Hé» las! hélas! sire Diex!» répétait-on de toute part: chacun croyant sa dernière heure venue, se signait et s'agenouillait en oraison; les matelots eux-mêmes frappaient leurs poitrines, « poussant gémissements si désespérés » qu'ils déchiraient leurs robes et arrachaient leurs bar» bes. »

Le sire de Joinville, qui s'était levé à tâtons et sans être vêtu, monta hâtivement sur le pont, où il trouva frère Hamon qui disait à l'un des mariniers : — « Jette la » sonde hardiment!

— » Hélas! biau sire Diex! répartit le pilote, nous » touschons terre,.... sommes à terre!»

Le maître de la nef, en l'entendant, déchire aussi sa robe et son manteau jusqu'à la poitrine, s'arrache la barbe, les cheveux, se meurtrit et s'écrie : — « Seigneur! hé! » Seigneur! pitié! aydez-nous!.... »

En ce moment, accourut sur le tillac un vieil écuyer du sénéchal de Champagne, Jean de Mouzon, père de l'abbé Guillaume de Saint-Mihiel; il avait vu sortir son

maître sans cotte ni vêtement; et sans mot dire, il lui apportait un surcot bien garni et fourré, qu'il lui jeta sur les épaules « par grant débonnaireté ».

— « Hé ! qu'ai-je à faire de vostre surcot quand nous » noyons? s'écria le sénéchal fort esbahy.

— » Par mon âme, dit l'écuyer, préférerais que fus- » sions tous noyés, à vous voir prendre froid mortel. »

A ce propos, le sire de Joinville, quoiqu'il n'en eût lors guère envie, ne put s'empêcher de sourire.

Toutefois, la détresse augmentait de plus en plus; on ne rencontrait « que gens espouvantés, allant çà » et là, comme hors de sens; de temps en temps, les » mariniers criaient d'une voix altérée et tremblante: » — Une galère ! une galère ! pour recueillir le roi ! »

Quatre de ces bâtiments se trouvaient à portée; cependant, par une sorte de protection divine, aucun ne s'approcha; s'il en eût été autrement, les passagers maîtrisés par l'épouvante se seraient précipités dans les galères sans calculer leur nombre, et pour échapper à un danger, ils auraient accéléré la perte de tous.

Au milieu de l'effroi général, le marin chargé de la sonde l'ayant jetée de nouveau: — « Maistre, dit-il à frère » Hamon, la nef ne touche plus terre ! » Et un cri de joie répondit: — « Elle n'est plus à terre ! »

Frère Hamon qui jusqu'alors n'avait point aperçu le roi, quoique ce prince fût accouru un des premiers sur le pont, demanda vivement où il était pour l'instruire de cette bonne nouvelle. Enfin, il le découvrit prosterné devant un crucifix, pieds nus, sans cotte, n'ayant qu'une robe, les cheveux épars, et la face contre terre, comme celui qui s'attend à paraître devant le tribunal suprême.

Le soleil se levant alors dissipa les brouillards, et montra l'étendue du danger auquel on échappait : à peu de distance, s'élevaient à fleur d'eau des pointes aiguës de rochers sur lesquels le vaisseau se serait infailliblement brisé en pièces; il était même à craindre qu'il n'en eût été endommagé. Aussi, le lendemain dimanche, frère Hamon ordonna-t-il à quatre habiles nageurs de plonger tout autour; les ayant ensuite interrogés séparément, leur rapport unanime prouva que quatre toises de la quille étaient fracassées.

On réunit aussitôt un conseil des chefs de la marine, auquel furent admis le sénéchal de Champagne, Gilles-le-Brun, Pierre le chambellan et Gervaise d'Escroignes, archidiacre de Nicosie, chargé du scel de France.

— « Que pensez-vous qu'il soit expédient de faire, » messires? » demanda le monarque.

— « Sommes d'avis, répondirent les marins, que » passiez avec la famille royale sur aultre nef. Les plan- » ches de celle-ci ont été trop ébranlées du choc; ne » résisteraient certes point en haulte mer aulx vagues et » aulx coups des ondes. N'ignorez, sire, ajoutèrent-ils, » que semblable accident advint à l'un des bâtiments » abordés naguère en Palestine. Une femme et son » fils ont seuls eschappé au noyement, comme on » a pu le leur ouïr narrer chez messire le comte de » Joigny.

— » Que me conseillez? » répéta Louis, s'adressant cette fois au sénéchal et aux barons, tandis que les marins venaient de s'éloigner par respect.

— « Sire, répartit un des chevaliers, de ces choses » terriennes, on doibt prendre advis de ceulx qui y

» entendent le plus, et devons dire comme les maistres » des nefs. »

Ces derniers ayant été rappelés : — « Vous en re- » quiers sur vostre loyaulté, ajouta encore le roi ; si la » nef estoist vostre, chargée de vos propres biens et mar- » chandises, l'abandonneriez-vous ?

— » Non certes, sire, répondirent-ils à la fois, ayme- » rions mieulx nous mettre en adventure de noyement » jusqu'au dernier que d'acheter aultre nef 4,000 livres » et plus ! (68,000 fr.)

— » Pourquoi m'engager lors à descendre ?

— » Sire, est-ce mesme chose ? en or, en argent, » peut-on apprécier le corps de la royne, de vos enfants ? » Ah ! vous conseillerons tousjours ne mettre eulx ni » vous en péril !

— » Tel est donc vostre avis, messires, reprit Louis ; » or, voici le mien : si quitte ce vaissel, cinq cents » personnes, davantage peut-être, demeureront en » Chypre de male peur ; car il n'y a aulcun d'eulx qui » ne tiègne à sa vie comme peulx aymer la mienne. » Alors, soyez en certains, faulte d'argent, de transport » ou d'occasions, jamais ne reverront-ils leur pays ! » Plutôt donc de porter tel préjudice à tant de monde, » préfère nous remettre, la royne, mes enfants et moi, » entre les mains de Diex : ma place est celle du danger ! »

Dès ce moment, il ne fut plus question de débarquement, et le sénéchal répéta à tous les autres barons : — « Dieu, en qui se fie le roi de France, vient de » sauver toute sa gent du péril de mer ! »

Le lendemain de ces événements (lundi 29 avril), le même vaisseau fendit légèrement les ondes par un

vent doux et frais, et l'équipage oublia les angoisses de la veille; mais cette sécurité ne fut pas de longue durée, car il semblait que le roi de France fût condamné à toutes les épreuves: une tempête éclata dès le matin, avec une telle violence, que quatre ancres jetées à la mer suffisaient à peine pour arrêter la nef royale, dont les vagues soulevaient le pavillon. Le soir, la mer mugissait encore avec fureur, le vent n'avait point changé, et l'ouragan était demeuré dans toute sa force au milieu de la nuit la plus sombre. Les ondes furieuses répandaient une telle terreur en se brisant contre le vaisseau, que les nourrices éperdues s'approchant de la reine : — « Ne faut-il réveiller les enfants ? » dirent-elles.

— « Hélas ! répondit Marguerite, si devons périr, » qu'ils aillent à Dieu tout endormis !... Et elle sanglot- » toist merveilleusement. »

Gilles-le-Brun et le sire de Joinville, couchés tous deux en ce moment sur le seuil de la chambre du roi et ne pouvant dormir, entendirent ouvrir doucement les portes, et, à leur grande surprise, reconnurent la reine : elle croyait trouver Louis seul.

— « Venois, dit-elle, prier le roi de promettre un » vœu à Dieu et aux saints, pour nous deslivrer de ce » péril !

» Le sire de Joinville, se remémorant le cas de Conan » de Réchicourt, se hâta de répondre : — Madame, pro- » mectez le pèlerinaige de monseigneur sainct Nicolas de » Varangéville, et vous suis caution pour luy que Dieu » vous ramènera en France avec le roy et vos enfants !

— » Séneschal, reprit Marguerite, le feray-je très-vo-

» lontiers... ains le roy est si opposé à mes volontés ! S'il » sçavoist que ay faict ce vœu sans lui, jamais ne me lais- » serait-il l'accomplir et aller à Sainct-Nicolas !

— » Promectez alors, madame, si Diex vous ramène » en France, d'offrir à monseigneur sainct Nicolas de » Varangéville une nef d'argent de cinq marcs (1,360 fr.) » pour le roy, vous et vos trois enfants. Alors, le répète, » en suis caution, nostre Seigneur vous fera revoir la » France ; car ay promis à monseigneur sainct Nicolas, » s'il nous tirait de ce péril, d'aller lui faire mon oraison, » partant pieds deschaulx de mon chastel de Joinville !

— » Offre volontiers la nef d'argent... soyez-en cau- » tion, séneschal ! » En achevant ces mots, Marguerite se retira sans bruit et fut rejoindre ses enfants endormis. Elle ne tarda pas à revenir toute joyeuse vers les deux chevaliers, en s'écriant : — « Sainct Nicolas nous a ga- » rantis ! le vent est tombé ! »

Le sénéchal, « moult resjoui », éprouva vers le même temps une vive satisfaction de l'aventure arrivée au sire d'Argones.

Ce gentilhomme provençal ne pouvait dormir le matin, car les rayons du soleil levant dardaient sur ses yeux par une ouverture d'ais mal joints ; un de ses écuyers ayant voulu y remédier en dehors du navire, glissa et tomba en la mer, au grand désespoir du sire d'Argones ; « mais, au bout d'une lieue, ne voilà-t-il pas que la nef » royale rencontra ce même écuyer, vivant et comme en- » dormi paisiblement sur les ondes ? Ramené à bord et » questionné à l'envi sur telle merveille : — Me suis, » dit-il, recommandé à Nostre-Dame de Vauvert ; elle » m'a soustenu sur les flots !

— » Ah ! s'écria le sire de Joinville, présent à ce récit, » certes ferai-je peindre cette hystoire sur les verrières de » ma chapelle de Sainct-Laurent et en l'église de Bléhi- » court ! »

Le lendemain du jour où le vaisseau du roi échappa à ce dernier péril, le monarque, appuyé sur le banc de la nef, appela le sénéchal de Champagne, le fit asseoir à ses pieds, et lui dit : — « Or, séneschal, Dieu vient nous » monstrer une partie de sa puissance; car ung vent léger, » dont le nom est à peine connu, et qui n'est point le » maistre des quatre vents, a failli néanmoins noyer deulx » fois ung roi, une royne de France, leurs enfants et tout » l'équipage ! Ce sont, dit saint Anselme, menaces de » Dieu, et comme s'il faisoist entendre ces paroles : — Pou- » vois vous faire périr si l'eusse voulu ! — Ha Diex, con- » tinua Louis, pourquoi nous menacer ainsi ? Ton avan- » tage ou profict ne s'y trouveroient; car si estions tous » engloutis, n'en serais ne plus pauvre ne plus riche ! » Ta menace n'est donc que pour nostre propre ensei- » gnement, si savons en profiter. Or, mectons avant en » nos cueurs cet avertissement de telle manière que si » sentons en nous-mesmes quelque chose déplaisant à » Diex, la chassions, n'y gardant que ce qui doit le » satisfaire. Si en usons ainsi, séneschal, nostre seigneur » Jésus-Christ nous octroyera en ce siècle et dans l'aultre » plus de biens que ne le sçaurions dire. Si y man- » quons, fera comme le droicturier seigneur à sergent » qui ne s'amende : il frappe de mort ou d'aultres mal- » heurs quelquefois pires encore ! »

La flotte ayant continué à voguer sans autre accident s'arrêta devant Chypre, encore en deuil du jeune roi Henri

de Lusignan, mort le 28 janvier 1253. On demeura quelques jours dans l'île, afin de s'y munir de provisions et pour raccommoder les bâtiments endommagés; ce court intervalle suffit pour faire comprendre combien Louis avait montré de sage prévoyance, en ne voulant pas abandonner la nef. Un des plus braves et des plus hardis croisés, le frère d'armes du sénéchal de Champagne à la journée de Bélinas, Olivier de Termes, était poursuivi d'un effroi involontaire à la pensée du danger qu'il avait couru de périr dans les flots; aussi, se fit-il débarquer à Limissol. Cependant, malgré sa richesse, malgré son puissant crédit en Languedoc, il demeura plus d'un an et demi à Nicosie avant d'avoir les moyens d'aborder en France. Sans le généreux dévoûment du monarque, de pauvres croisés auraient suivi en foule cet exemple, et ne se seraient probablement jamais retrouvés dans leurs foyers.

Les vaisseaux remis à la voile voguèrent sans qu'il arrivât rien de remarquable jusqu'à la petite île de Lampedouse, à cent milles de Malte, où l'on relâcha.

Tandis que les jeunes bannerets et les chevaliers s'amusaient à poursuivre des lapins, dont ils tuèrent une grande quantité, le roi et le sénéchal de Champagne parcouraient l'île, s'aventurant dans les champs; après avoir marché quelque temps, ils découvrirent un vieil hermitage, taillé dans le roc, où avaient demeuré jadis de saints solitaires. Les oliviers, les vignes, les figuiers, les grenadiers, et toute sorte d'arbres à fruits, plantés par eux, y croissaient en abondance et s'élevaient à une hauteur surprenante. Au bout du jardin, le monarque et son compagnon aperçurent un oratoire souter-

rain, ils y descendirent et pénétrèrent sous la première voûte blanchie de chaux. Une croix vermeille s'y trouvait à terre; puis, dans la deuxième cavité, deux squelettes couchés, les mains croisées sur la poitrine, la tête tournée vers l'orient.

Quand on donna le signal de se rembarquer, un des matelots de la nef royale ne répondit pas aux appels multipliés. On l'attendit en vain, et comme il passait pour très-pieux, on finit par supposer qu'ayant découvert l'hermitage, il avait formé la résolution d'y achever ses jours dans la solitude et dans la prière. Aussi Louis ordonna-t-il à Roger de Soisy, sergent d'armes et maître queux, de laisser trois sacs de biscuit sur le rivage, afin que le matelot ne manquât pas de nourriture avant d'avoir pu entièrement pourvoir à sa subsistance dans la grotte.

La flotte ne tarda pas à arriver à Pantalérie, l'ancienne île de Calypso, située entre l'Afrique et la Sicile, lieu d'exil des condamnés politiques sous les empereurs romains. On la disait alors peuplée de sarrasins, sujets à la fois des rois de Sicile et de Tunis. Malgré cette appréhension, l'antique célébrité des vergers de Pantalérie, renommée pour ses figuiers, ses vignes, ses hauts nopals, la beauté de ses vallées et de ses eaux, fit désirer à la reine Marguerite que quelques bâtiments abordassent au port afin de s'y pourvoir de légumes frais pour le reste de la traversée, et s'y procurer des fruits pour les royaux enfants. Le roi consentit à y envoyer trois galères, en prescrivant toutefois aux matelots de revenir joindre son vaisseau dès qu'il passerait devant la côte; mais les galères ne reparaissant

point, on se vit forcé à jeter l'ancre et à s'arrêter ainsi durant quelques jours.

Le roi ne fut pas seul à exprimer un vif mécontentement; les marins, désespérés de perdre un vent favorable, murmurèrent hautement et vinrent dire au prince : — « Sire, les galères sont seurement tombées » en mains des mescréans. Sçavez que Mainfroy, roi de » Sicile, et le roi de Tunis, sont vos esnemis naturels; » vous engageons donc à passer oultre sans vous arrester » davantage; croyez-en nostre expérience; vous aurons » encore fait échapper à nouveaulx périls.

— » Non, reprit le roi, ne vous croirai que n'aye » mes galères, ou que aye faict tout ce que est en mon » pouvoir pour deslivrer l'équipaige. Tournez donc les » voiles et marchons vers l'île !

La reine, fort troublée de cette discussion faite en sa présence, commençait « à mener grant dueil. — Hélas ! » disait-elle, c'est moi qui suis cause de tout ceci ! »

Au moment où l'on forçait de rames vers le port, on signala les trois galères, et le chef des matelots apprit au roi que, malgré ses remontrances, six jeunes fils de bourgeois parisiens n'ayant point voulu partir sans faire ample provision de divers fruits de l'île, les mariniers n'avaient pas cru devoir les y abandonner.

— « Qu'on les descende sur-le-champ en la chaloupe ! » dit le roi.

— « Ha ! sire, s'écrièrent-ils, quand on les eut amenés » en sa présence, prenez tout ce que possédons, mais pour » Diex! qu'on ne nous laisse où sont larrons et meurtriers! » Telle honte nous serait éternellement reprochée ! »

Malgré les bonnes prières de Marguerite, du sénéchal, et d'autres barons, le roi demeura inflexible; la flotte avait été retardée de huit jours entiers par l'étourderie et la gourmandise de ces jeunes gens, et il fallait un exemple sévère de discipline. Ces malheureux demeurèrent donc dans la chaloupe durant le reste du voyage, exposés à tous les caprices du temps. A la moindre agitation de la mer, les vagues volaient pardessus leurs têtes, et s'ils ne s'étaient pas tenus couchés, le vent les eût emportés. Telle était la rigidité des statuts.

Un autre incident peu important en soi, mais dont les suites pouvaient devenir fâcheuses, signala encore le départ de Pantalérie : on se trouvait en pleine mer; une religieuse de la suite de la reine, assistant à son coucher, jeta par mégarde la guimpe près de la lampe de nuit, puis elle se retira dans l'appartement au-dessous, où les autres femmes dormaient. Le feu prit à la guimpe, se communiqua aux toiles qui recouvraient les vêtements de Marguerite, et la princesse se réveilla au milieu des flammes et d'une épaisse fumée. S'élançant en chemise hors de son lit, elle éteignit les toiles à elle seule, jeta la guimpe tout ardente dans la mer, ensuite se recoucha sans avoir appelé personne.

Les malheureux fils des bourgeois de Paris, qui veillaient tristement dans la chaloupe, s'écrièrent : — « Au » feu ! au feu ! »

A leurs cris d'alarme, le sénéchal de Champagne leva la tête, regarda par les ouvertures de la chambre, et vit en effet quelque chose « qui ardoist à claire flamme

» sur la mer, pour lors toute tranquille. Fort esbahy, » il demeuroist ainsi sur son séant », lorsqu'entra messire Geoffroy, clerc de la reine Marguerite : — « Séneschal, » dit-il, ne vous esfrayez mie. » Et il lui raconta l'aventure. — « S'il en est ainsi, reprit le sire de Joinville, » allez, messire Geoffroy, dire à la royne que le roy est » esveillé, et qu'elle aille lui réciter la chose afin de » l'apaisier. »

Le lendemain matin, le connétable, Pierre de Villebéon, Gervaise d'Escroignes et le sénéchal de Champagne, se trouvant avec Louis — « Sire, dirent les trois » premiers, qu'est-il arrivé cette nuit ? avons tous en- » tendu parler de feu ! »

Le sénéchal gardait le silence. — « Que par mal ad- » venture soit ! reprit Louis. Joinville est plus discret que » ne le suis, car vous conterai comment cette nuit de- » vions être tous ars et brûlés vifs. » Ayant achevé son récit : — « Séneschal, ajouta-t-il, ne vous couchez mie » que le feu ne soist esteint, excepté le grant, dans le » bas de l'arrière-vaisseau. Ne m'endormiray que ne » soyez venu m'assurer de l'exécution de mes ordres. » Cette précaution eut lieu jusqu'à l'arrivée en France.

XCI. Enfin, après plus de dix semaines passées en mer, le mardi 9 juillet, à l'aurore, la féconde plage d'Hières se déployait majestueusement devant la flotte royale. Quoiqu'à deux milles encore de la cité l'œil pouvait l'apercevoir distinctement, assise contre une haute colline couronnée d'un château crénelé et en avant de laquelle s'élevait une forêt de palmiers élancés, d'aloès menaçants et d'orangers fleuris.

La seigneurie d'Hières appartenait au comte Charles

d'Anjou par la récente cession de Roger, fils d'Amelin de Foz, le dernier de ses châtelains sous le sceptre du dernier des Bérenger.

La reine Marguerite et les principaux chevaliers désiraient vivement abréger une traversée déjà trop pénible et débarquer immédiatement. Louis ne fut pas de cet avis : outre qu'il préférait mettre pied à terre dans son propre royaume, au port d'Aigues-Mortes, il éprouvait un vif mécontentement de la conduite imprudente de son frère, alors en guerre avec la plupart des hauts barons provençaux, et dont les troupes investissaient naguère le château d'Hières. Arles, Avignon, Grasse, s'étaient soumises à la force ; mais Marseille venait de soutenir un siége opiniâtre contre les troupes réunies du prince irrité. On parlait de trahison, de félonie, de supplices ; le bruit courait que Boniface de Castellane, l'un des plus puissants barons, et pris les armes à la main en excitant les Marseillais à la révolte, avait « esté descollé sur une » des places de la cité ».

Trois jours entiers, mardi, mercredi et jeudi (9, 10 et 11 juillet, se passèrent sans que la répugnance du monarque pût être vaincue. Le vendredi de grand matin, ce prince, rêveur et pensif, se trouvait, selon son habitude, assis sur le gouvernail de la nef. Ayant fait appeler le sénéchal de Champagne :

— « Joinville, demanda-t-il, que pensez-vous de ma » résolution ?

— » Sire, mériteriez certes qu'il vous en advint » comme à la bonne madame de Bourbon, veuve de » messire Archambaud. Arrêtée ainsi devant le même » port, et préférant comme vous ne débarquer qu'en

» terre de France, à Aigues-Mortes, demeura, sept » semaines durant, en mer et péril de mort! »

Réfléchissant à ces paroles, le roi rassembla son conseil, et se rendit à l'avis d'aborder sur-le-champ, « ce dont la royne fust moult liez. » Vingt ans s'étaient écoulés depuis son mariage sans qu'elle eût pu revoir la Provence; et cependant, rien n'avait altéré son attachement pour son pays. Elle jouissait de la pensée de retrouver à la fois les plus doux souvenirs de sa vie et les objets de sa plus tendre vénération : son berceau et la tombe de ses aïeux.

Le même jour, la cour de France débarqua sur la riante plage d'Hières, où l'attendaient de nombreux palefrois, bien et richement harnachés, amenés par le gouverneur du château, Raymond de Foz.

A la suite du monarque, marchait le grand maître de l'ordre de Saint-Lazare du mont Carmel, dit aussi de Jérusalem, toujours choisi, d'après les statuts, parmi les chevaliers lépreux de la sainte cité. (Cette clause fut forcément révoquée après le départ de Louis et l'expulsion de l'ordre de Syrie, attendu qu'il ne se trouvait plus de chevaliers atteints de ce mal, malgré dix-neuf mille hôpitaux de lépreux, léproseries ou ladreries.)

Le grand maître et le faible débris de l'institution portaient la cuirasse, la cotte d'armes, et par-dessus, le manteau long où brillait, brodée ou émaillée, la croix verte à quatre pointes.

Le roi appuyé sur le sire de Joinville, la reine suivie de ses dames, s'acheminèrent alors par un sentier étroit, escarpé et taillé entre des roches, vers le haut donjon,

un des plus anciens, des plus forts et des plus renommés des siècles derniers; sur la porte du vieux manoir, se détachait en relief le blason de la ville : « d'azur au » château d'argent et aux trois besans d'or ».

A l'époque du mariage de Louis (1234), la féodale demeure avait retenti de chants poétiques en l'honneur du Christ, de la gloire et des belles, composés par un noble troubadour du nom de Raymond. Mabille d'Hières, une des plus gracieuses présidentes des cours d'amours, s'y était rendue doublement célèbre par ses charmes et ses vertus; le passage du royal hôte allait ajouter une nouvelle renommée à ces lieux.

XCII. Guillaume III de Pontoise, abbé de Cluni, le même qui, après le concile de Lyon, avait si magnifiquement reçu les cours de France et de Rome, était alors dans les environs d'Hières, où il se hâta de se rendre aussitôt qu'il connut l'arrivée du monarque. Guillaume, instruit du désir de Louis de se procurer bon nombre de chevaux, afin de retourner par terre en son royaume, amenait deux magnifiques palefrois, l'un pour le prince, l'autre pour Marguerite. On n'eût pu certainement en trouver de comparables dans tout le comté; aussi les estimait-on « bien valoir 500 livres (8,500 francs), et » estoient en oultre bien richement harnachés. »

Le roi ayant agréé le présent : —« Sire, dit l'abbé, » trouvez bon que demain me puisse entretenir avec » vous de certaines affaires concernant l'abbaye de Cluni » et l'ordre de monseigneur sainct Benoit !

—» Volontiers », reprit le prince de très-bonne grâce.

Le lendemain venu, Guillaume de Pontoise ne faillit à l'audience, elle fut longue, et le « roi l'écoutant di-

» ligemment, le bon moine devisa autant que lui sembla » bon et à propos. »

L'abbé ayant pris congé, s'en retourna en Bourgogne.

Après son départ : — « Sire, dit le sénéchal, ayez la » bonté me confier se avez entendu plus débonnaire- » ment messire Guillaume pour vous avoir faict présent » hier des deux palefrois ? »

Louis réfléchit un peu de temps. — « Voirement oui, » séneschal, » répondit-il enfin.

— « Sire, répliqua Joinville, vous ay adressé ceste » question pour vous conseiller desfendre à vostre » conseil juré de France ne rien accepter : car, se ils re- » çoivent, soyez en asseuré, en escouteront plus dili- » gemment et plus volontiers ceulx qui leur donneront » aux despens des aultres ! »

Appelant alors ses barons, le roi leur répéta l'entretien, et tous s'accordèrent à dire : — « Le séneschal a » donné saige conseil ! »

XCIII. Pendant que la cour de France, en attendant l'arrivée des équipages, se livrait à un doux repos dans le noble châtel d'Hières, on parla à Louis d'un

---

Joinville, 136, 137. M. le chev. Durante, Hist. de Nice, t. II, 213. Millot, Hist. des troubadours, II, 37. Chron. d'Anjou. D'Expilly, Dict. des Gaules, III, 681. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, fol. 470. Helyot, Hist. des ordres monastiques, Ier, fol. 263. Le comte de Ségur, Hist. de saint Louis, 233. Le père Toussaint de Saint-Luc, Mém. sur l'ordre du mont Carmel. Manuscrit de l'abb. de Cluni. Le père J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis. Papon, Hist. de Provence. Fleury, Hist. eccl., XVII, p. 186.

« très-vaillant homme cordelier qui alloist preschaut » parmi le pays, ayant nom frère Hugues », né au pied des Alpes, à Digne, dans la haute Provence. Voulant juger par lui-même s'il méritait sa grande renommée, le prince l'envoya quérir ; le religieux ne tarda pas à paraître, suivi d'une foule considérable d'hommes et de femmes attirés par sa réputation de sainteté.

Le monarque lui exprima le désir de l'entendre, et Hugues obéissant sur-le-champ prêcha dans l'église des cordeliers placée sous la protection du château. Un grand nombre de prélats et de clercs revenus de Syrie formaient l'entourage du prince, et se groupaient « à » grant foison » près de sa personne. Néanmoins le cordelier, sans témoigner ni trouble ni embarras : — « Messi- » res, dit-il, m'esmerveille fort de veoir plus de gens » de religion que d'aultres en la compaignie du roy, » et moi tout le premier ; mais, ou les saintes escriptures » sont mensongières, ou ces personnaiges ne sont en » bonne voye de salut. Le livre saint le dit : — Moine » ne vist hors du cloistre sans peschiez mortel, non plus » que poisson fors l'eau ! Et si moines présents en ceste » cour me respondent : C'est aussi estre en cloistre ! » respondrai à mon tour : Plus large oncques en vis-je, » car s'estend de l'une à l'aultre mer ! Que s'ils prétendent » pouvoir en tel cloistre mener aspre vie pour sauver » l'asme, guère ne les croirai-je ; car quand ay mangé » avec eulx grant foison de divers mets de bonne » viande, ou bu vins bons et généreux, suis très-as- » seuré, certes que en leur cloistre n'eussent treuvé si » royale chère !

» Ainsi parla d'abord le bon cordelier, frère Hu-

»gues de Digne, ajoutant une infinité d'autres saiges »sentences et leçons, dont à vray dire chascun pou»voist bien là faire son profict. Quand il eut cessé : — »Sire, dit le séneschal de Champagne, retenez à vostre »palais ung homme pareil ! »Les prélats et les barons usèrent aussi de toutes les voies de la persuasion afin d'engager le cordelier à s'attacher à la personne d'un monarque aussi pieux : le bon frère ne voulut y consentir.

L'orsqu'on vint apporter au prince sa dernière réponse : — « Séneschal, dit le roi, en prenant Joinville »par la main, venez; allons-nous-en prier encore nous»mêmes le moine.

— » Messire Hugues, fist le séneschal, faictes ce que »monseigneur vous prie! du moins, demourez avec »lui le peu de temps qu'il passera en Provence!

— » Non certes, reprit vivement le moine, d'un ton »courroucié; loin de rester céans, iray en tel lieu où »Dieu aimera mieulx me veoir que en compaignie de »roy! »

On ne put obtenir qu'une seule journée de l'austère frère Hugues de Digne. Il continua ses prédications, et Louis les écouta constamment avec un respect extraordinaire. — « Sire, dit le religieux, en achevant »son dernier sermon, retenez bien ceci : les royaulmes »gouvernés par princes, croyans ou mescréans n'im»porte, ne se perdent ou ne changent de maistres que »par défault de justice! Le roy de France y prenne »donc garde! qu'il fasse bonne, exacte, prompte jus»tice! qu'il soit droict justicier! alors Dieu tiendra son »royaulme en paix toute sa vie! »

Le lendemain, le saint moine disparut, et Louis, en bonne souvenance de sa dévotion, ordonna la construction ou du moins la restauration de l'église principale d'Hières, qui existe encore sous son nom, et qu'on montra en 1560, comme fondée par son saint aïeul, Henri IV, alors prince de Navarre, venu en Provence avec Catherine de Médicis et Charles IX.

XCIV. Parmi les chevaliers revenus de Palestine à la suite du roi, se trouvait un noble croisé pisan appelé « Hugues Fabri » : il avait mérité l'estime du monarque par sa brillante valeur, et son affection, par l'assistance que lui et les siens donnèrent à la reine Marguerite à Damiette. Tombé dangereusement malade en débarquant en Provence, il lui devenait impossible d'être transporté au moment où la cour se disposait à quitter le donjon d'Hières.

Louis, qui éprouvait un vif regret de cette séparation, recommanda son jeune protégé à l'humanité des habitants de la ville et du gouverneur. Sa confiance ne fut pas trompée : Hugues guérit, s'attacha à cette riante

---

Joinville, f. 139. Bouche, Chorographie de Provence, 1er, f. 775. Papon, Hist. gén. de Provence, 1er, 210. Ruche provençale, n° 3, art. de M. le comte Christophe de Villeneuve-Bargemont. Description de la Sainte-Baume, avec plans, dessins, etc., publiée par les soins de M. Armand Chevalier, baron de Caunan, ancien préfet du Var. Le père Balthazard de Riez, l'Incomparable piété de saint Louis, p. 363. Annales de l'église d'Aix, f. 6. Dict. hist. et topog. de Provence, tome 1er. César Nostradamus, Chronique de Provence. Vie des poëtes provençaux. H. du Temps, le Clergé de France, tome 1er, p. 10.

contrée où, peu après, il épousa Marie, fille d'un baron du voisinage, le sire Ricard de Solliers; plus tard, il devint gouverneur du même château où il avait reçu une si touchante hospitalité.

Le monarque, depuis son départ d'Acre, s'était ressenti plus d'une fois des suites de ses souffrances et de ses fatigues: aussi était-il devenu si faible, qu'il éprouva beaucoup de peine à descendre la côte du donjon, « merveilleusement roide et escarpée ». N'ayant point trouvé son palefroi au bas, il marcha tant, malgré la chaleur, que harassé de fatigue, il fut obligé de monter le destrier du sire de Joinville.

Le vieux Poince, écuyer de service, amenant enfin le cheval au monarque, « fust resprimandé moult aigre-» ment de sa négligence. » Le sénéchal de Champagne, qui en prenait grande pitié, se permit de dire au prince: — « Sire, devez moult endurer de Poince, car a servi » vostre aïeul, vostre père et vous! — Séneschal, reprit » le roi, l'écuyer ne nous a point servis; c'est nous, » au contraire, en le souffrant autour de nous malgré » les mauvaises tasches qu'il a. Le roi Philippe-Auguste » me disoist: L'on doit rescompenser ses gens et maisnie, » selon leurs mérites, l'ung plus, l'aultre moins. Et il ajou-» toist encore: Nul ne peut estre bon gouverneur d'hom-» mes s'il ne sait refuser comme accorder. Vous dis ceci, » séneschal, continua le roi, pour vous apprendre qu'en » ce siècle on est tellement enclin à demander, que peu » de gens regardent au salut de leurs âmes où à l'hon-» neur de leurs corps, pourvu qu'à tort ou à raison ob-» tiennent bien d'aultrui! »

En s'éloignant d'Hières, Louis se dirigea vers Aix, la

savante, la polie, la paisible; ville de cour, de poésie et d'études; capitale veuve, destinée à porter longtemps le deuil de l'absence de son souverain. Marguerite ne devait point y trouver sa noble mère, alors auprès de la reine d'Angleterre; ses sœurs, Béatrix et Sancie, en étaient également éloignées; le fidèle ministre de son père, Romée de Villeneuve, venait de mourir, et le palais des comtes de Provence était morne et désert. Des regrets, des émotions pénibles, la vue des lieux témoins de son enfance, des larmes répandues dans l'église de Saint-Jean, devant le tombeau de son père, qui y reposait ayant à ses côtés son propre bouclier et sa fidèle épée, tels furent les seuls souvenirs que Marguerite emporta de son voyage. Le couple royal séjourna peu à Aix, où le monarque devait perdre, comme à Hières, l'un de ses fidèles chevaliers. Cependant un événement heureux devait fixer en Provence le jeune d'Authier de Sisgau, filleul de Louis; il obtenait la main et le cœur de la gracieuse damoiselle qui, six ans auparavant (1248), l'avait si vivement touché en célébrant poétiquement l'héroïsme du noble chef de la croisade.

Louis ne l'avait point oubliée non plus : « bien le lui » prouva-t-il en lui remettant de sa main, entre aultres » joyaulx de nopces, le jour où l'archevesque d'Aix, Phi- » lippe Ier, bénissoist son union, une médaille d'or fin, » ouvrée de tout point, où se lisoist ceste légende en » biaulx caractères : Te remercie, bonne et vertueuse » Marguerite de Glandevès ! »

On croit, du moins les traditions du pays l'attestent, que Louis, cette fois, visita Marseille, jadis la païenne, maintenant la chrétienne et la fidèle. Destinée à rem-

placer Tyr et Sidon ses modèles, à couvrir de ses pavillons à la croix argentée toutes les mers d'orient, à les sillonner de ses mille vaisseaux; rivale d'Athènes, rappelant son ciel transparent, sa mer d'azur, ses roches dorées, son esprit patricien et indépendant à la fois, Marseille se montrait alors comme de nos jours avec cet aspect animé, sa population active, laborieuse et ses étrangers de toute nation.

XCV. Louis, depuis son mariage, avait souvent entendu parler à la reine, à ses belles-sœurs, aux chevaliers provençaux, d'un lieu sauvage et vénéré appelé « la Sainte-Baume » où, selon une tradition perpétuée en Provence dès les premiers siècles chrétiens, la Madelaine de Judée était venue expier les fautes de sa jeunesse. Depuis, nombre de religieux s'y rendirent en dévotion, pieux exemple donné par les saints imitateurs de Cassien, et suivi par les descendants de Wilfred-le-Chevelu, les Idelphons, les Bérenger, par des papes, des rois, de hauts barons et « par le menu » peuple ».

Aucun souverain de Provence ne commençait son règne, n'entreprenait une expédition guerrière, sans aller implorer le secours de la pénitente, sans méditer en sa profonde solitude, sans entendre la parole de Dieu dans la sauvage retraite de la sainte devenue en quelque sorte la protectrice de la Provence en retour de l'asile qu'elle y avait obtenu. Victor de Marseille, Cassien, Vincent de Lerins, ces élus de Dieu, avaient tour à tour illustré la thébaïde provençale, humble retraite de celle dont les pleurs lavèrent les péchés. L'imagination du pèlerin aimait à suivre ses traces depuis les

champs brûlés de l'Idumée jusque dans cette fraîche forêt, où s'étaient plus d'une fois accomplis les sanglants mystères des druides; où se retrouvaient des traditions de tous les âges, et qu'on croyait peuplée d'esprits célestes ou infernaux. Ici, disait-on, les anges avaient enlevé Madelaine en extase; là, à la vue de la fille de Jérusalem, un dragon ailé, épouvante de ces lieux, s'était enfui plein d'effroi jusqu'au Rhône et y avait pris le nom de « Grand-Drac ou de Tarasque ». Ici, c'étaient des monstres non moins hideux; plus loin, quand les arbres séculaires étaient agités par la brise de la mer ou par l'orage, on croyait entendre les soupirs de l'étrangère repentante. On se figurait retrouver ses larmes dans la claire fontaine qui coule à travers la grotte mystérieuse, ou voir apparaître son ombre errant le soir, tout échevelée, au milieu des antiques chênes, de ces blocs de roches recouverts de mousse et de lichens; de ces immenses ormeaux décrépits sous lesquels la pénitente s'était reposée!...

Le roi de France et ses compagnons avaient naguère visité le berceau de la pécheresse, ils avaient traversé les mêmes mers; aussi, Louis ne put résister au désir d'entreprendre ce pèlerinage; suivi de toute sa cour, il se rendit d'Aix à Saint-Maximin, où l'on conserve, dit-on, la tête de Madelaine. De là, le pieux cortége, toujours à cheval, arriva à l'entrée de l'épaisse forêt, placée comme une barrière pour défendre aux profanes l'accès de la Sainte-Baume.

Témoins muets de tant de douleur, de tant de larmes, ces lieux déserts semblaient encore vouloir respecter le repos de celle qui y consuma le reste de sa

vie. Tout y était silencieux comme la tombe; seulement, du fond des crevasses de la colline, le cri de quelques oiseaux de proie, le sifflement du vent, le rugissement des bêtes fauves, répondirent aux hennissements des palefrois, aux pas des illustres voyageurs.

En sortant de la forêt, on arrive à la sainte grotte par un chemin tortueux, rapide, tracé à travers des précipices sans nombre. La chapelle (ou calvaire) de Madelaine, placée sur la crête de la montagne, s'y élève comme la croix du triomphe, et vient couronner dignement ce tableau, plein de grandeur et de mélancolie.

La présence du royal pèlerin, de Marguerite de Provence, de leurs enfants, des grands du royaume, d'une foule de prélats ou de clercs et de nombreux spectateurs accourus de toute part, donnèrent une sorte de vie à ces lieux vénérés. A travers les ifs séculaires, les chênes verts, les hêtres majestueux, s'échappaient des jets de lumière sur les pannoncels fleurdelysés balancés dans les airs; la cloche de l'hermite répondait aux fanfares des cors; les chants guerriers se confondaient avec les suaves cantiques. Tableau poétique et riant de la pompe des grands et de la simplicité primitive, de la puissance de la foi surtout, qui humiliait des fronts couronnés devant l'obscure retraite d'une pauvre étrangère sanctifiée par le repentir!

A genoux au pied des gigantesques rochers sillonnés de la foudre, on vit les débris héroïques d'une sainte expédition réclamer l'appui de Madelaine! Le fils aîné de l'Église demeura longtemps en oraison, en face de l'autel

de la pénitente de Syrie. Puis, il s'éloigna pensif, imprimant par ce court passage un nouveau et impérissable souvenir à tous ceux qui se pressent encore à la Sainte-Baume.

XCVI. Revenue de ce pèlerinage, la cour de France, qui devait retourner à Paris par le Languedoc et l'Auvergne, se rendit à Beaucaire, où le monarque s'empressa de visiter l'antique église de Notre-Dame-du-Pommier, fondée en 856 par Bernard, comte de Narbonne, duc de Septimanie, et restaurée nouvellement par Raymond VII, comte de Toulouse, né en cette ville.

Louis, pendant ce séjour, réunit les chevaliers et les bourgeois de plusieurs cités voisines au sujet des abus introduits dans l'administration de la justice. Ayant réglé ces divers points, il acheta le château de Beaucaire de Bertrand de Malferrat. Ce prélat, devenu depuis archevêque d'Arles (1259), était alors prévôt de l'insigne chapitre de l'église, qui prétendait avoir la suzeraineté sur le sire Beraut. Bâti sur des ruines romaines, élevant majestueusement ses tours féodales sur d'énormes masses de rochers, l'antique manoir connu jusqu'en 1010 sous le nom « d'*Ubernum* » avait été le théâtre de mainte guerre, de maint siége. Le petit-fils de Clovis s'en était emparé. On le citait comme l'un « des plus splendides, des mieux fortifiés, des plus re- » nommés », parmi les châteaux célèbres dans les annales du Languedoc et de la Provence.

Ses souvenirs poétiques le disputaient à ses souvenirs de gloire et de vaillance. Souvent de brillants tournois, des pas d'armes, des joutes et des aventures chevaleresques y avaient eu lieu. Il n'était pas de gentilhomme,

de jouvencel, qui ne connût surtout le « gracieux fabel » retraçant les aventures d'Aucassin et de Nicolette, dont les héros s'étaient connus sous les remparts du donjon, et s'étaient donné rendez-vous au milieu des fraîches prairies qu'il domine.

En ce moment, des étrangers de toute nation, attirés par la foire européenne de Beaucaire, augmentaient encore l'immense concours qui se pressait sur les pas des nobles voyageurs.

Le court séjour de Louis et de Marguerite à Beaucaire fut comme partout signalé par de nombreux bienfaits, dont les vivantes traditions prouvent l'intérêt que le noble couple portait à cette cité. Le monarque fit, dit-on, réparer ou plutôt reconstruire en entier plusieurs parties du château. La chapelle voisine du donjon est encore un souvenir de Louis IX; sa gracieuse architecture orientale rappelle qu'elle fut bâtie par ses ordres et d'après les plans de son architecte. Le roi en posa la première pierre avant son départ. Elle lui fut dédiée après sa canonisation, et elle n'a pas cessé de porter son nom.

Ce prince se trouvait encore au château de Beaucaire quand le sénéchal de Champagne vint prendre congé de

---

Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, f. 470. Joinville, f. 139. Papon, Hist. gén. de Provence, Ier, p. 310. Hist. de la ville de Beaucaire. Notes manuscrites communiquées par M. Dugas (de Saint-Gilles). France pittoresque, II, 150. H. du Tems, le Clergé de France, p. 286. Hist. litt. de France, tome XV, 157. Recueil des ordonnances, XI, 330. Guill. Catel, Mémoires de l'Hist. du Languedoc, f. 1018. Le père Gissey, Hist. de Notre-Dame-du-Puy.

lui et de la reine. Le loyal chevalier avait promis à l'une de ses bonnes parentes d'aller la visiter à Vienne, et il était incapable de fausser sa parole. Guignes, dauphin du Viennois, veuf en premières noces de Béatrix de Savoie, cousine de la comtesse douairière de Provence, avait épousé Marie de Joinville.

De Vienne, le bon sénéchal comptait aussi, avant d'arriver en Champagne, s'arrêter chez Jean, comte de Châlons, son oncle germain. Le roi ne put donc le déterminer à demeurer plus longtemps avec lui.

En quittant Beaucaire, la cour de France visita Arles, cette royale veuve détrônée, ce berceau de tant de preux, à laquelle il ne reste plus que son élysée, ses vestiges empreints de grandeur, ses fertiles champs et son grand fleuve; puis, Saint-Gilles et le célèbre grand prieuré de l'Hôpital; enfin, Nîmes, la romaine, la patricienne, avec ses monuments grandioses ou gracieux, qu'elle montre encore avec amour et orgueil.

Voulant profiter de ce voyage pour s'assurer si la justice était exactement rendue en ses états, et juger des moyens d'en augmenter la prospérité, Louis séjourna à Nîmes jusqu'au commencement d'août, ainsi que le prouvent différentes chartes ou ordonnances émanées de lui. Il en existe également de rendues à Beaucaire, à Sommières (où il établit un viguier), et à Saint-Gilles. Ce fut dans cette dernière ville que, sur la plainte des chevaliers et des bourgeois, car le tiers état s'y trouvait représenté, il réforma plusieurs abus commis par le bailli de Beaucaire.

Parti de Nîmes en passant par Alais, et ayant franchi les Cévennes, le monarque se dirigea vers le Puy-

en-Velay, où il lui tardait d'accomplir le vœu d'un nouveau pèlerinage à « Notre-Dame-la-Noire ». Il lui fallut, comme à la Sainte-Baume, traverser des chemins regardés comme impraticables pour arriver à la vénérable cathédrale où Bernard de Ventadour, comte évêque du Puy, et Arnaud de Polignac, depuis son successeur, alors abbé de Saint-Pierre de la même ville, vinrent le recevoir. Elle comptait neuf saints parmi ses premiers évêques, et parmi les chanoines de son chapitre le chroniqueur des croisades, Raymond d'Agiles. Bâti sur l'emplacement d'un ancien temple de Diane, ce monument du XIIIe siècle couronnait un mamelon de roches noirâtres, à crêtes déchirées, à formes étranges, présentant çà et là des aiguilles perpendiculaires, en groupes ou éparses, menaçant la vieille cité. Sur le même roc, se dressait une autre pyramide, isolée et conique, d'environ trois cents pieds de hauteur, portant à son sommet une gracieuse chapelle surmontée d'une flèche aiguë, et dédiée dès le IXe siècle à l'archange saint Michel.

Ainsi la plupart des pèlerinages, d'un abord difficile, souvent dangereux, devenaient en quelque sorte l'emblème de la force qui doit accompagner le chrétien dans l'exercice d'un pieux devoir, de sa persévérance à l'accomplir, de la barrière impénétrable qui sépare l'intelligence de la matière. Dès les premiers siècles de l'Église, une grande pensée sembla présider constamment au choix de ces retraites, de ces sanctuaires sacrés: on avait compris qu'il fallait éloigner l'homme des hommes, le recueillement du tumulte, la solitude des passions, et cherchant à se rapprocher du ciel pour ainsi

dire, on plaça de préférence les hermitages à la sommité des collines.

La pensée qui domine au « Puy-Notre-Dame » est également sublime. D'un côté, la vierge du sanctuaire semble protéger ses fidèles ; de l'autre, la statue du vainqueur des démons et des monstres semble défier les tempêtes et les orages.

Les illustres pèlerins en furent frappés, ainsi que de l'aspect du château de Polignac, ce noble manoir « jamais pris », et de celui des « Orgues d'Espally », immenses et longues colonnes de basalte, à la cime desquelles s'élevait le manoir célèbre où l'un des descendants de Louis et de Marguerite, « le gentil dauphin conduit » par Jeanne d'Arc », devait être salué roi de France, sous le nom de Charles VII le Victorieux !

Louis, le lendemain de son arrivée, le dimanche 9 août, fit ses dévotions dans la vieille cathédrale, et reçut, suivant l'usage établi pendant les voyages des rois de France, le « premier droit de gîte » des bourgeois ; le second, du comte évêque ; enfin, le troisième, le 11 août, du chapitre.

Le monarque, en témoignage de son passage au Puy où il était demeuré trois jours, déposa dans la cathédrale une petite statuette de la mère du Sauveur. Ce don, accomplissement d'un vœu secret du prince, ne tarda pas à produire une sensation extraordinaire, car une infinité de miracles furent attribués à l'image d'outre-mer. La tradition locale assure du moins que la ville du Puy dut un rapide accroissement au concours de peuple attiré par la pieuse image que venait d'offrir le roi de France.

Reprenant leur route par Brioude, Issoire et Clermont, le monarque, Marguerite, leur suite et tous les chevaliers de la cour, après une absence de six ans signalée par tant de vicissitudes, d'épreuves, de hauts faits d'armes, ne devaient plus s'arrêter que sous les murs de Vincennes.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

Digitized by Google

NOTES,

GLOSSAIRE, DOCUMENTS HISTORIQUES,

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE TROISIÈME.

1234 — 1243.

Page 2, ligne 9. « sous le nom d'Innocent IV, »

Élu cardinal en 1227, Sinibald de Fiesque fut proclamé pape, le 24 juin 1243. On l'appelait le père du droit, à cause de sa science en théologie. Il mourut en 1254.

Quelques historiens ont mis en doute le penchant de ce pontife au népotisme ; mais sa partialité envers les prélats italiens venus à sa suite, confirmerait ces paroles qu'il dit à ses parents à l'article de la mort, selon Mathieu Paris : « Pourquoi » pleurez-vous ? je vous laisse tous riches. »

Il donna, assure-t-on, une rose d'or à l'église de Saint-Just de Lyon. On la voyait encore en 1652, conservée par le chapitre.

Duchesne, Hist. des papes, p. 194. Biogr. univ., etc.

Page 9, ligne 28. « de l'ordre de saint Benoît, à » Cîteaux ; »

« Ce fut vers 1098, que le duc Eudes Ier et saint Robert, » abbé de Hedlesme, fondèrent l'abbaye de Cîteaux ; et, l'année » suivante, ils assistèrent à la dédicace qui en fut faite par Gaul- » thier, évêque de Châlons. Cet ordre et cette congrégation prirent

» naissance après la mort de saint Hugues, abbé de Cluni. En » 1113, saint Bernard, fils de Tescelin, chevalier, sire de Fon- » taine, près de Dijon, et d'Alèthe, fille de Bernard, sire de » Montbard, fit avec trente compagnons son entrée à Cîteaux, » et, l'année suivante, y fit sa profession solennelle. »

En 1241, on comptait trois mille deux cent cinquante-deux monastères de cet ordre, dont le supérieur s'appelait : « l'Abbé » des Abbés ».

Eudes Ier, mort en Palestine, fut transporté à Cîteaux, où reposèrent près de soixante princes de la maison de Bourgogne. Hugues III, mort à Tyr, fut placé sous le portail, où, avant 1792, on lisait encore cette inscription :

— « Hic jacet strenuissimus dux Burgundiæ,
» Hugo III, filius Odo II, qui gloriosâ morte
» Occubuit, in expeditione orientali contra
» Infideles, anno 1192. Fundaverat
» Sacram Divonensam Capellam, anno 1172,
» Vivat in cœlis perenniter! Amen! »

« Ici repose le célèbre duc de Bourgogne, Hugues III, fils » d'Eudes II, qui reçut une mort glorieuse dans l'expédition » d'outre-mer, contre les infidèles, l'an 1192. Il avait fondé » la Sainte-Chapelle de Dijon, l'an 1172. Qu'il vive éternelle- » ment dans les cieux! Ainsi soit-il! »

Eudes III, mort à Lyon (6 juillet 1218), au moment où il s'apprêtait à partir pour la Palestine, était enseveli à Cîteaux, sous le grand autel. Sa veuve, Alix de Vergy, devenue régente, reçut alors, « comme chanoine d'honneur de la Sainte-Chapelle, » le baiser de paix de chaque chanoine.

On voyait encore à Cîteaux, dans le chœur, le tombeau de Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre, et d'Agnez de France, fille de saint Louis, morte en 1334.

Ce fut dans cette abbaye qu'Hélinand finit ses jours, ainsi qu'Alain de Lille, quoique la Biographie universelle fasse mourir ce dernier à Clairvaux (octobre 1181). Le tombeau du savant

évêque d'Auxerre, qui laissa à Cîteaux une réputation colossale, y existait avec cette inscription :

« Le grand docte Alanus, qui fust tout admirable,
» Rend ce lieu de Cîteaux partout plus mémorable ;
» Car il y fust berger, convers et serviteur ;
» Encor y sert d'exemple, de vertus et d'honneur.
» Donc vous, religieux, et convers et passant,
» Imitez le docteur qui cy-bas est gisant. »

Ce fut à Cîteaux que Louis VII, marié depuis quatre ans à Alix de Champagne, vint prier l'abbé de se mettre en oraison pour lui obtenir un fils. Lui-même se prosterna devant l'autel, la face contre terre, et ne voulut se relever que lorsque le chapitre en corps eut fait des prières pour exaucer ses vœux. La reine accoucha l'année suivante (15 août 1165) de Philippe-Auguste.

Les religieux de ce monastère, qui portaient une robe blanche et le scapulaire noir, furent désignés sous le nom générique de « moines blancs ». A l'office, ils revêtaient une « oule ou froc blanc à larges manches ». Quand ils sortaient de l'abbaye, ils en prenaient un de couleur noire. On observait une grande rigidité à Cîteaux.

La plupart de ces antiques monastères, dont l'origine se liait à tant de souvenirs historiques de la France, ont entièrement disparu de son sol ; l'église si vaste, si bien conservée de Cîteaux, ses cloîtres silencieux qui reçurent le saint roi et sa cour, tout a été renversé de fond en comble ; la charrue a passé sur ces lieux empreints des monuments du moyen âge, de la grandeur de nos rois, de la foi de nos aïeux. Comment, après tant d'attentats de ce genre, n'éprouve-t-on pas le besoin de prendre des mesures conservatrices, afin que du moins les monuments qui existent encore, les nobles débris de ceux qui ont été détruits, soient sauvés de la destruction barbare qui les menace ?

Un décret des abbés de Cîteaux portait : « On n'ensevelira » dans nos églises que des rois, des reines et des prélats. »

Ainsi qu'à Cluni, on y lavait les cadavres avant de les ensevelir, sur de larges dalles de marbre, consacrées à cet usage, et qu'on nommait « lavatoires ».

Page 21, ligne 24. « le manoir royal de Pontoise. »

On croit que Pontoise fut bâti au temps de Jules-César, dans l'emplacement où se trouve l'abbaye de Saint-Martin. Cette ville devint ensuite la capitale du Véxin français, et les historiens l'appelaient « ville royale », à cause de son château, de son église collégiale, et des abbayes de Saint-Martin, de Maubuisson, etc. Pontoise possédait une statue de Notre-Dame « faite » par un jeune homme qui s'était retiré dans la carrière de » Blangis, pour se livrer entièrement à cette pieuse occupa- » tion. Mais surpris par la mort dans son travail, il laissa im- » parfait le dragon qu'on voit encore aux pieds de la Vierge.

» Cette statue rendit très-célèbre une chapelle bâtie à Pon- » toise, rue Mondétour, qui en 1226, du consentement de » Roger, prêtre paroissial, fut dédiée par Thibaut, archevê- » de Rouen, à la très-sainte Trinité sous l'invocation de la mère » de Dieu. Cette chapelle fut visitée par saint Louis, qui a » surpassé ses devanciers et s'est distingué tant par la sainteté » de ses mœurs que par sa dévotion à la sainte Vierge.

» Jean Rancion, vicaire de Pontoise, voyant que l'odeur » des grâces qui s'exhalaient de ce saint lieu augmentait tous » les jours, engagea, en 1247, Odo ou Eudes II, archevêque » de Rouen, à ériger en titre de paroisse une magnifique église » que le zèle des fidèles fit bâtir en l'honneur de Marie.

» Charles V y vint en 1369, et offrit devant l'image au » portail de Notre-Dame de Pontoise cinq cierges qui brûlèrent » durant trois jours, et huit autres qui brulèrent en différentes » fêtes. Il se mit sous la protection de cette vierge avec » Charles VI, alors dauphin.

Jeanne de Bourbon, reine de France; Marie d'Anjou; Isabelle de Bavière; Isabelle, fille de Charles VI; Raoul Bouton, son échanson; Louis XI; Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, eurent la même dévotion.

Cette église, si riche de leurs dons, fut livrée au pillage par les Anglais, maîtres de Pontoise sous le règne de Charles VII. Jeanne de Navarre, veuve en premières noces du duc de Bretagne, et en secondes de Henri V, roi d'Angleterre, favorisa le dessein des Anglais de la rebâtir.

On célébrait chaque année à Pontoise une procession très-curieuse, fondée pour le vœu de la peste, le 16 septembre 1640.

Philippe-Auguste se trouvait à Pontoise en 1192, quand parvint l'avis vrai ou supposé que les émissaires du Vieux de la Montagne traversaient les mers pour l'assassiner. Le but des Anglais, en accréditant cette nouvelle, était de se laver des soupçons de la mort du marquis de Montferrat, et d'empêcher Philippe de leur déclarer la guerre, en l'absence de leur roi captif. Une semblable missive fut dit-on adressée au duc d'Autriche afin qu'il rendît la liberté à Richard-Cœur-de-Lion ; elle ne servit peut-être qu'à le faire plus étroitement renfermer.

Abrégé de l'hist. de Notre-Dame de Pontoise, p. 5, 8, 9, 39, etc.

Page 24, ligne 13. « Frère Ascelin, et deux religieux » de l'ordre de saint François d'Assise. »

« On est tenté de sourire à cette étrange ambassade, dit » l'auteur d'un article inséré dans la Revue britannique; de pau- » vres moines qui n'ont vu que les mœurs et les images de leur » couvent, sans connaissance du monde, sans lumières, sans » fortune, sans armes, sans autre savoir que leur bréviaire, » et sans autre puissance que leur foi, vont défendre l'Europe » chrétienne auprès de ces barbares, et se trouver face à face » avec ces loups sous des formes humaines. Mais telle est la

» force d'un sentiment intime et d'une croyance profonde, que » la bizarre inutilité de leur ambassade cesse d'exciter une pitié » dérisoire quand on leur voit braver la faim, la soif, la mort » même, pour l'accomplir. On les admire alors, et la relation » qu'ils ont laissée de leur voyage (relation presque entière- » ment dépouillée de contes merveilleux à la mode de leur » temps) ajoute encore à la surprise et à la vénération qu'ils » inspirent.

» Cherchant à arriver auprès du fils de Dieu Khan, que » Bathy représente dans le nord, et Baiothnoï dans les régions » aux confins de la Perse, ce fut auprès de ce dernier qu'Ascelin » put pénétrer, et dont la principale épouse le sauva des suites » d'un zèle maladroit. Le fils du fils de Dieu fit cette réponse » à la lettre d'Innocent IV :

— » Apprends, pape, que tes ambassadeurs sont venus vers » nous, et nous ont tenu les plus singuliers discours qu'on ait » jamais entendus. Nous ne savons si tu leur as donné mission » de parler comme il l'ont fait ; mais nous, nous t'envoyons la » ferme et certaine ordonnance de Dieu, qui est : Que si tu veux » demeurer sur ton trône, tu aies à venir en personne rendre » hommage à celui qui étend sur la terre le sceptre de sa puis- » sance. Si tu n'obéis pas à ce commandement absolu, donné par » Dieu et par celui qui étend sur la terre le sceptre de sa jus- » tice, Dieu seul sait ce qui peut en arriver.

» Jean de Plana et Carpiny furent plus adroits et plus heu- » reux. Ils arrivèrent au camp de Bathy (situé au-delà du » Volga), qui leur apprit qu'il fallait se laisser conduire au pa- » lais même du grand Cuyne (Cuyne Khan), au centre de la » Tartarie. Ils y arrivèrent sur des chevaux tartares, courant » avec une furieuse rapidité.

» Ils assistèrent au couronnement du nouveau chef Cuyne, » auquel Bagdad, la Perse, la Nubie et la Chine, avaient député » des ambassadeurs. Il fut installé dans un fauteuil doré, d'où » il descendit pour aller se placer sur un siége couvert de chau- » me, d'après l'usage suivi depuis Gengis. On lui adressa en-

» suite ce discours : — Lève les yeux, tu verras Dieu... Abaisse-
» les, tu verras le chaume qui te sert de siége. Gouverne bien
» et sagement, tu règneras avec bonheur et magnificence,
» comme l'élu du Ciel. Gouverne mal, tu perdras ta puissance
» et ton bonheur, et tu seras méprisé comme le chaume sur
» lequel tu reposes. — Les ambassadeurs présentèrent ensuite
» cinq cents charriots remplis de vêtements de soie, de métaux
» précieux et de bijoux. »

Page 27, ligne 20. « la translation des reliques de
» saint Denis. »

« Durant une grave maladie de Louis VIII (1191) pendant
» que Philippe-Auguste était en Syrie, les religieux de Saint-
» Denis portèrent les reliques des saints martyrs depuis l'ab-
» baye jusqu'à Notre-Dame, après les avoir fait toucher au fils
» de France, qui fut guéri sur-le-champ. Son père, malade
» comme lui d'une dyssenterie, éprouva le même bienfait. Les
» chanoines de Notre-Dame et le peuple de Paris accompa-
» gnèrent les reliques jusqu'au Moustier royal, et revinrent
» pleins de joie d'avoir vu de leur temps les saints osse-
» ments portés à la cathédrale; jusque-là, ils n'étaient point
» sortis de Saint-Denis.

Le manuscrit souvent cité de Pierre Gringore prétend que la maladie de saint Louis le prit à Poissy.

LE POPULAIRE.

« Il fust baptisé à Poissy,
» Auquel lieu le mal l'a surpris! »

LE ROY.

« Réveillé me suys d'ung dormir
» Merveilleux... où j'ay veu des choses...
» Qui seront en mon cueur encloses...
» En mon cueur... sans les oublier! »

Page 32, *ligne* 10. « l'issue d'un concile vainement » convoqué par deux papes, »

Bossuet (Disc. sur l'hist. univ., tom. III, p. 142, in-18) dit que Frédéric leva le siége de Lyon (en 1247), où il pensait opprimer Innocent; mais le grand évêque aura été induit en erreur: nulle part on ne trouve que l'empereur ait formé le siége de Lyon. On sait seulement qu'il avait dessein d'aller en cette ville pour se justifier devant le concile.

Parmi les savants évêques qui s'y trouvèrent, on doit citer Benoit d'Alignan (ou Alignant), né à Aldavent, village à 6 lieues de Pézénas; d'abord bénédictin, abbé de la Grasse (diocèse de Carcassonne), et qui rendit ensuite de grands services à saint Louis, pendant la guerre des Albigeois, en contribuant à la soumission de Béziers et de Carcassonne. Élu évêque de Marseille, il ne voulut point quitter le titre de « frère Benoit »; puis, mécontent des Marseillais, qui se plaignaient à leur tour de lui, il suivit Thibaut comte de Champagne en Palestine, et n'en revint qu'après lui, vers 1242.

Il ne put accompagner saint Louis à la croisade, se trouvant retenu au concile de Valence. Mais de nouvelles contestations s'étant élevées entre lui et ses diocésains, il retourna en Syrie, en 1260. Il y commença même le traité de théologie, qu'il dédia ensuite à Alexandre IV. Ce fut par ordre de ce pape qu'il prêcha la seconde croisade. S'étant démis de son évêché, en 1266, il entra chez les frères mineurs, et mourut deux ans après.

Robert, patriarche grec de Jérusalem, autre membre célèbre du concile de Lyon, était né dans la Pouille, et se trouva au siége de Damiette, où il entra pieds nus avec saint Louis. On place sa mort en 1254 ou 1259. Il était âgé de près de 90 ans. Albert, patriarche latin d'Antioche, mourut en 1246.

Le dernier s'appelait Chrétien, et fut massacré en 1268.

Manuel II, élu patriarche grec de Constantinople en 1245,

mourut en 1255. Nicolas de Plaisance, patriarche latin, mourut en 1251.

Le patriarche d'Alexandrie se regardait comme le premier d'orient, et ne reconnaissait au-dessus de lui « que l'évêque » de Rome ».

Mathieu Paris a décrit en détail le concile de Lyon; Baronius ajoute « que son livre serait un livre d'or, s'il ne s'était pas » trop déchaîné contre la cour de Rome ».

Foulques II du Cailla, évêque de Riez, fut un des exécuteurs testamentaires de Béatrix, reine de Naples, en 1265. Il avait été élu en 1240.

Henri de Suze, évêque de Sisteron, fut transféré à Embrun en 1250, et devint en 1262 cardinal évêque d'Ostie.

Son prédécesseur à Sisteron, Rodulfe II, « passait pour avoir » chassé de dessous le pont de la Durance un démon qui faisait » périr toutes les barques ».

Hispanus, archevêque d'Auch, succédait à Amanieu Ier, de Grisinhac, qui avait été transféré de Tarbes à ce siége, en 1226. Fait prisonnier en 1241, et renfermé à Capoue, il y mourut un an après. Son corps fut rapporté en France.

L'archevêque de Bordeaux, élu en 1227, avait été envoyé en Angleterre par saint Louis comme ambassadeur.

L'église de saint Jean, commencée sous Philippe-Auguste, n'était point encore entièrement achevée en 1245.

En 1578, Charles IX fit constater, par un procès-verbal, ce qu'était le cloître de Saint-Just, seize ans après que les protestants l'eurent démoli, avec sa superbe église.

Le père Colonia, Hist. litt. de Lyon, fol. 257.

Page 50, *ligne* 3. « l'abbaye de Cluni, »

Incabrald, seizième évêque de Mâcon, céda en 825, le domaine de Cluni, situé dans un beau pays coupé de bois et de collines, à Varin, ou Guérin, comte de Mâcon, qui l'habita

une grande partie de sa vie. Après sa mort, Albane (ou Éva), sa femme, fille du comte Bernard, n'ayant point d'enfants, le donna à son frère Guillaume, duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne. Ce prince, surnommé le Pieux, y fonda par son testament (fait à Bourges en 910, sous Charles-le-Chauve) une abbaye de moines, qui devaient suivre la règle de saint Benoît, sous la direction et dépendance de Bernon, qni en fut le premier abbé. Cluni, dès son origine, se trouva chef-lieu de l'ordre. Il n'eut d'abord que douze religieux; mais la sainteté de leur vie y en attira bientôt un très-grand nombre. Ils pratiquaient toutes les rigueurs du cloître, et ne quittaient les exercices religieux que pour se livrer à l'étude et au travail. Ce sont eux qui défrichèrent, à quatre et cinq lieues à la ronde, les environs de Cluni, couverts de bois épais. Ils formèrent plus de quatre-vingts paroisses, fondèrent des établissements dans toutes les parties de l'Europe, et eurent plus de deux mille maisons sous leur dépendance. Ce monastère devint l'asile des lettres, à une époque où il semblait qu'elles ne dussent en trouver nulle part.

Saint Mayeul fut le quatrième abbé de Cluni, sous le duc Hugues dit le Grand, qui lui donna l'église de Notre-Dame d'Avalon et tout son trésor, avec une image du Lazare, en or, des chapes magnifiqnes, etc. Saint Mayeul succédait à saint Odon et à l'abbé Aymar.

En 995, Hugues Capet l'invita à réformer le monastère de Saint-Denis; mais Mayeul mourut en route, à Souvigny, où il fut enseveli, et où son tombeau devint célèbre par plusieurs miracles.

Peu de temps après, le roi de France vint à Cluni, et en passant à Souvigny (8 juillet 995, l'an 8e de son règne) il honora de sa présence et de superbes dons les funérailles du saint abbé. Il permit même qu'on frappât des médailles avec son nom et son effigie. Il confia alors à l'abbé Odilon, successeur de Mayeul, la réforme qu'il projetait. (Ce dernier, sous le roi Robert, institua, après une peste qui suivit une affreuse fa-

mine, la touchante cérémonie de la commémoraison des morts, afin que ceux qui étaient privés de sépulture ne le fussent pas des prières de l'Église.)

La première et la deuxième église de Cluni (où le duc Hugues, qui y fut enseveli dans la chapelle de la Vierge, s'était retiré après être devenu aveugle), ne paraissant point digne de cet ordre, on jeta les fondements de la troisième, le 30 octobre 1088, sous le successeur d'Odilon, Hugues-le-Grand, alors âgé de soixante-cinq ans, qui eut la consolation de la voir achevée, après vingt ans de travaux et de soins. « C'était une des plus belles, des plus vastes, » des mieux ornées, du style de cette époque. Elle avait six cents » pieds de long, cent vingt de large, avec une immense nef ayant » quatre-vingt-dix pieds sous clef. Les voûtes étaient soutenues par » soixante colonnes. Le chœur était d'une magnificence rare. Six » colonnes, dont quatre de marbre, supportaient une coupole du » plus beau développement, qui eût mérité d'être conservée, » quand elle n'aurait eu que les peintures qui la décoraient. Les » couleurs mélangées avec de l'eau d'œuf se trouvaient encore » tellement fraîches, qu'elles semblaient sortir du pinceau de » l'artiste. Elles représentaient J.-C. sur des nuages et dans la » proportion de dix pieds. L'église, bâtie en forme de croix » archiépiscopale, avait cinq nefs, avec des doubles croisées » hautes de 120 pieds. Le pape Urbain II, jadis moine de Clu- » ni, consacra le grand autel en 1095. (On sait que ce pape » prêcha la croisade à Clermont, sur un trône élevé au milieu » de la place publique. L'éloquence de ce grand pontife entraîna » sur-le-champ cent mille personnes à prendre la croix.)

» Le portail, comme tous ceux de ce siècle, offrait au milieu » de son fronton le Sauveur assis et accompagné de quatre ani- » maux, symboles des quatre évangélistes. Des deux côtés de » ce portail, existaient de très-belles et de très-hautes colonnes » parfaitement travaillées. Hugues de Crécy, pris en son château » par Louis-le-Gros (1125), allait être livré à la justice, lorsque » tombant aux genoux du monarque, il obtint sa grâce, et alla » pleurer son homicide et sa félonie à Cluni. »

Casimir Ier, roi de Pologne (1040), avait passé six ans en cette abbaye dans laquelle il voulait finir ses jours; mais Benoît IX, sollicité par les grands de la Pologne, gagna ce prince, et lui donna les dispenses nécessaires (car il était déjà lié par des vœux), toutefois à des conditions bizarres : chaque famille polonaise devait payer un denier pour l'entretien d'une lampe dans l'église de Saint-Pierre de Rome; tous les sujets de Casimir devaient se faire tondre à la manière des moines (les cheveux courts en couronne), et ne pouvaient laisser croître leurs cheveux au-dessus de l'oreille; aux grandes fêtes, les nobles devaient porter pendant la messe une étole de lin semblable à celle des diacres; Casimir devait lui-même conserver l'habit monacal, et enfin, les Polonais ne devaient pas manger de viande depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Casimir appela les religieux de Cluni en ses états.

L'abbaye devait être d'une dimension bien vaste, si l'on pense que, en 1245, le pape qui y logea avait avec lui toute sa famille, outre les cardinaux et les chapelains. Il occupait le manoir au-dessous du cloître. Les évêques d'Évreux, de Senlis, de Langres, avaient également leur famille avec eux, ainsi que le roi de France, l'empereur Baudoin, les princes de Castille et d'Arragon, et de plus, une suite nombreuse. Malgré cette foule d'hôtes, les moines n'abandonnèrent ni leurs cellules, ni le réfectoire.

Avant que le pape retournât à Lyon, l'abbé de Cluni lui demanda de lever pendant un an un décime pour tout l'ordre, afin de le dédommager, tant des présents qu'il lui avait offerts à son arrivée à Lyon, que des frais d'une hospitalité magnifique qui dura plus d'un mois. Innocent IV l'accorda, se réservant toutefois 3000 marcs d'argent (environ 180,000 f.) sur cet impôt. Peu de temps après, le pontife consacra le couvent des frères prêcheurs, que saint Louis, après son acquisition du comté de Mâcon, fonda sur l'emplacement du palais des comtes. En quittant Lyon (19 avril 1253), Innocent IV consacra également la cathédrale de Cavaillon.

Outre les illustres personnages déjà cités, l'abbaye de Cluni a été honorée de la présence de Clément V, d'Isabelle, reine de Portugal, etc., etc. — Elle jouissait de 300,000 livres de rente, et sous Pierre-le-Vénérable, elle comptait déjà cinq cents religieux, un trésor immense et une riche bibliothèque. Dès le moyen âge, elle se trouvait assez puissante pour se défendre, quand sur le moindre prétexte, un sire châtelain pouvait porter le fer et le feu sur les terres de ses voisins. Dans les moments de crise, le trésor était porté au château de Lourdon.

Le palais abbatial, vaste et superbe édifice, a survécu en partie aux dévastations révolutionnaires; mais l'église n'existe plus. Une seule chapelle, celle de l'abbé de Bourbon, a échappé au vandalisme de 1793; elle n'eût pas tardé à tomber sous la faulx du temps, si de promptes réparations n'avaient conservé ce fragile reste d'un monument gigantesque, sur l'emplacement duquel s'est élevé un haras.

On voit encore dans l'Hôtel-Dieu de Cluni, fondé par le cardinal de Bouillon, alors abbé, la statue de Frédéric Maurice de la Tour d'Auvergn, son père, et de sa mère, Éléonore Fébronie de Berg. Ces deux statues étaient destinées à orner le mausolée du duc de Bouillon, dans l'abbaye, et furent exécutées à Rome, où le cardinal s'était retiré pendant son exil; mais il mourut en 1715; son projet n'eut pas de suite, et les statues demeurèrent sans destination. Le cœur du grand Turenne, frère du cardinal, a été possédé longtemps par la ville de Cluni; ce précieux dépôt a reçu une autre destination.

Cluni se trouvait la seule abbaye de l'ordre. Aussi, disait-on « que ses abbés cassaient les crosses ». C'est en cet ordre, comme à Cîteaux et à Clairvaux, que se trouvaient les moines les plus érudits. On vit surtout les Clunistes vaincre sans peine de vieux préjugés contre des auteurs profanes, et s'occuper activement « à la transcription de leurs manuscrits. Ils oublièrent » les apparitions merveilleuses qui avaient fait proscrire dans » leurs monastères la lecture de Virgile et d'Horace. Leur » amour pour l'ancienne poésie fut même porté si loin, que

» dans leurs écrits même les plus religieux, ils manquaient ra-
» rement de citer des noms mythologiques.

» Leur chartier était un des plus beaux du royaume. En 1244,
» le pape Innocent IV fit transcrire les priviléges que les empe-
» reurs, les rois, etc., avaient accordés aux évêques de Rome, et
» fit placer ce dépôt à Cluni, en grands rouleaux de parchemin,
» auxquels pendaient les scels de quarante pères du concile : ils y
» étaient encore en 1642. Ce fut au XIIe siècle que les papes
» voulant s'attacher les abbés, dont ils comprenaient l'influence,
» commencèrent à leur envoyer des ornements qui jusqu'alors
» n'avaient appartenu qu'aux évêques : la crosse, la dalmati-
» que, les gants et les sandales ; mais ce ne fut pas sans oppo-
» sition. Le célèbre Pierre de Blois, qu'Aliénor de Guienne
» aimait beaucoup, et qui vivait au XIIe siècle, écrivit à son frère,
» abbé dans le royaume de Naples, de renvoyer au pape tous
» ces insignes, ou de se défaire de son abbaye. Cependant
» Hugues, abbé de Cluni, ne les refusa point. Urbain II voyant
» tête nue dans un concile le bienheureux Pierre, abbé de Ca-
» vos, lui envoya une mitre pour se couvrir. L'usage s'en con-
» serva sans doute depuis. » Pierre de Blois a laissé, entre autres ouvrages, un Traité du pèlerinage de Jérusalem. Il dictait à trois secrétaires à la fois, en écrivant lui-même une quatrième lettre.

Les Clunistes anciens, appelés moines noirs, portaient, comme les religieux du mont Cassin, le grand capuchon et la robe noire avec d'étroites manches et un large scapulaire couvrant les épaules et descendant de tout côté aussi bas que la robe. Les moines modernes adoptèrent le bonnet carré.

Dom Plancher, Hist. de Bourgogne, Ier, fol. 147, 208. Dom Lobineau, Hist. de Bourgogne, Ier, fol. 139, Hist. du clergé, II; 180. Saint-Julien de Baleure, Antiq. de Mâcon, 407. Voy. pitt. de la France. Hist. de la ville de Souvigny. Ann. des Bénédictins. Recueil des hist. de France. Extrait de l'Annuaire de Saône-et-Loire. Bibli. de Cluni, p. 1665. Le Noir, Musée des Petits-Aug.,

II, p. 12. Voy. litt. de deux relig. bénédict., Ier, première partie, 217. Hist. de l'église gallicane, x, 166.

Page 54, *ligne* 8. « La Sainte-Chapelle, fondée en » 1172, »

Cette chapelle devint le chef-lieu de l'ordre de la Toison d'or. « On y voyait, avant la révolution, les écussons des che- » valiers au-dessus des stalles des chanoines. Plus haut, » étaient suspendus les drapeaux pris à la bataille de Rocroi. Le » vainqueur en fit hommage à la Sainte-Chapelle de Dijon, » le 24 juin 1643.

Page 56 *ligne* 23. « tenta un nouvel effort pour » convertir les juifs, »

Il existait alors de très-célèbres académies de juifs, une entre autres à Lunel. On connaissait au XIIe siècle le rabbin Salomon Sarchi, « l'interprète de la loi, la bouche sainte, le » prince des commentateurs, le père de la doctrine talmu- » dique, au dire de ses co-religionnaires. » C'était un homme supérieur, mais qui paya tribut à son siècle, par les plus bizarres interprétations de la bible. Il laissa trois fils, dignes de marcher sur ses traces, et trois filles, mariées à des rabbins célèbres, dont les enfants héritèrent de leur science et de leur renommée.

On cite encore Maïmonide; Moïse Cohan, ou le Prêtre, son contemporain. Le fils de Moïse, Jehudah-ben-Mosis-Haccohn, florissait en 1356.

Le chroniqueur florentin, Jean Villani, zélé gibelin, attribue à Louis lui-même le trait et les paroles du vieux chevalier. «Aussi, continue-t-il, sans indiquer le lieu de la scène, les » rabbins furieux répandirent le bruit que le monarque, voulant

» se procurer à tout prix un chef-d'œuvre d'alchimie produit » par l'un d'eux, se déguisa pendant la nuit, et chercha à s'in- » troduire dans la maison du savant; mais celui-ci, pour arrêter » les curieux, avait disposé une marre d'eau autour de son » habitation, et le prince s'y laissa cheoir, victime de sa con- » voitise. »

On ne fera pas au lecteur l'injure de signaler l'absurdité d'une telle anecdote.

Joinville raconte ainsi la dispute du rabbin et du chevalier, à Cluni, en 1245.

« Là, se trouva ung chevalier vieil et ancien, lequel requist » à l'abbé d'iceluy Moustier, qu'il eust ung peu d'audience et » congié de paroles, ce qui à peine luy octroya; et adonc, le » bon chevalier se liève de dessus sa potence qu'il portoist » pour soy soustenir, et dist qu'on luy fist venir le plus grand » clerc et le plus grant maistre d'iceuls juifs, ce qui fust » faict; et le chevalier luy dict (après ses réponses) : — Moult » folement avez dict, et estes fol hardi, quand vous, qui » ne croyez, avez entré en son Moustier et en sa maison (de » la Vierge); et vraiment, fist le chevalier, présentement le » comprendrez. Et il liève sa potence, et fiert le juif bien » estroit sur l'ouïe, tant qu'il le coucha à terre renversé. Et » le voyant, les aultres juifs, ils vont lever le maistre tout » blécé, et s'enfuyèrent; donc, par ce, demoura la dispucta- » cion des clercs et de juifs finie. Lors, vint l'abbé à iceluy » chevalier, et lui dict : — Sire chevalier, avez faict folie de » ce que avez ainsi frappé; — et le chevalier luy respond : » — Mais avez faict encores plus grant folie d'avoir ainsi » assemblé et souffert ceste dispuctacion d'erreurs; car céans » avez moult quantité de chrestiens qui s'en fussent allez » tout mescréans par l'argu du juif. Aussi, vous dis-je, me » fist le roy, que nul, s'il n'est grant clerc et théologien par- » faict, ne doibt disputer aux juifs. Mais doibt l'homme lay, » quant il oït mesdire de la foy chrestienne, desfendre la » chose, non pas seulement de paroles, mais à bonne espée

» tranchante, et en frapper les mesdisants à travers du corps » tant que pourra entrer. »

Cette anecdote a été le sujet de graves reproches adressés à saint Louis de la part de plusieurs historiens, entre autres de l'anglais Hallam (l'Europe au moyen âge), « la plus » grande faiblesse de ce prince, dit-il, faiblesse qui effaçait » presque tous les heureux effets de ses vertus, c'était la su- » perstition. Nous sommes loin de vouloir lui reprocher des » pratiques d'abstinence et de mortification qui faisaient par- » tie de la religion de son siècle, et qui n'étaient nuisibles » qu'à sa santé. Mais il est d'autres préjugés qu'on peut par- » donner, mais jamais défendre. Personne ne fut jamais plus » profondément pénétré que saint Louis de la nécessité d'ex- » terminer tous les ennemis de la foi. Il pensait qu'aucun laïque » ne devait s'engager avec eux dans des raisonnements dan- » gereux, mais répondre de son épée aussi vigoureusement » qu'un bras robuste et un zèle ardent pouvaient faire valoir cet » argumeut. (Ce passage à été amplifié encore par Mosheim, » 273. édit. de 1803.) Quoique la persécution des Albigeois » qui avait deshouoré le règne passager de son père (Louis » VIII) fut heureusement terminée avant qu'il eût atteint » l'âge viril, il souffrit qu'un moine établit dans Paris un tri- » bunal pour l'extirpation de l'hérésie, et qu'un grand nom- » bre d'innocents y fussent condamnés à mort. »

On se bornera à observer que Hallam n'aurait pas dû accuser saint Louis d'avoir rendu un édit en faveur de l'inquisition en 1229. Jusqu'à cette époque, ce monarque n'avait point pris encore les rênes du gouvernement, d'ailleurs le moine dont parle l'historien périt ensuite puni par ordre de saint Louis.

Joinville, fol. 182. Hist. litt. de France, tome XVI, 341, 343, 355. Ann. du dépt. de Saône-et-Loire. Hallam, l'Europe au moyen âge, p. 49.

Page 70, *ligne* 3. « Charles d'Anjou quittant aussitôt » Paris. »

« Charles, disent les annales de France, envoya une grande » partie de sa chevalerie quérir Béatrix, fille du comte de » Provence qui estoist trespassé, et qui estoist sueur la royne » Marguerite, que li rois d'Arragon avoist assis à grant ost » par ce qu'il la vouloist donner à fame à ung sien filz.

» Ces demenstres, que la chevalerie le roy alla en Prouvence, » ne demoura guères après qne la damoiselle fust amenée en » France.. Ne vous pourrai dire ni raconter l'amour, la joye » ne la feste que l'on fist aux nopces. » (C'est par erreur qu'on a dit que le comte de Savoie et l'archevêque de Lyon son frère, étaient tuteurs de Béatrix.)

« Le prince Charles, fier et ambitieux, murmurait, dit » une vieille chronique de ce que ses frères déjà investis des » comtés d'Artois et de Poitiers se trouvaient plus riches » que lui; et comme on lui en fit quelques représentations, » il s'emporta vivement ; alors Louis pour le calmer lui donna » l'investiture du Maine et de l'Anjou, et une pension de 4,000 liv. » d'argent sur son trésor. Le jeune prince se tut quand il fut » si bien doté. Lorsqu'il eut reçu l'investiture de ces comtés, » ses armes nouvelles furent : d'azur, semés de fleurs de lys » sans nombre, brisé d'un lambel à trois pendants de gueules.

» On les voit sur une des tours du château de Saumur, dit » M. Bodin, et ce n'est que par elles qu'on peut connaître l'é- » poque de la construction de cette tour. C'est dans cette » vue que nous décrivons les emblèmes héraldiques. On ne » peut nier leur utilité dans la chronologie des monuments » de l'art. »

Charles d'Anjou plaça plus tard dans ses armes : « celles de Jé- » rusalem au premier quartier ». Il prit pour devise un rocher fendu à moitié par une scie ; au sommet s'élevait une croix surmontée d'un rosier, et ce mot dessous : *suavitas !* Les frères

de saint Louis, même Charles d'Anjou, quoiqu'il n'eût son comté que par apanage, prirent le titre : par la grâce de Dieu ; Pierre de Courtenay, frère de Louis-le-Jeune, se qualifiait : Pierre, par la grâce de Dieu, frère du roi des Français. Mais c'était par sentiment religieux, et non par esprit d'indépendance.

La plupart des grands vassaux qui, sans être princes, tenaient un rang considérable dans l'état, en usaient de même. Entre autres les comtes de Chartres, de Blois, de Dreux, du Perche, de Nevers, de Vermandois, de Boulogne, de Guines, de Rhodez, de Gevaudan, de Périgord, de Bigorre, d'Armagnac, de Roussillon, de Cerdagne, d'Urgel, de Corbeil, d'Évreux, de Talou et d'Arques, d'Ancenis, de Saint-Paul ; les vicomtes de Béarn ; les sires de Montmorency, de Mayenne, de Sainte-Maure, de Vergy, de Carency, de Broyes, de Châteauvilain, etc.

Mém. de l'acad. des inscript., XVI, p. 672. Annales de saint Louis, fol. 195. Chron. de Guillaume de Puylaurens, 309. Bodin, Recherches hist. sur l'Anjou, 1er, 342, 399. Armoiries des croisés, manuscrit de l'arsenal, 778.

Page 70, *ligne* 20. « le 31 du même mois, la cérémonie » nuptiale, »

L'alliance de Béatrix n'excita pas en Provence une satisfaction aussi complète qu'à la cour de Louis IX. Depuis la mort de Bérenger, la plupart des hauts barons s'étaient érigés en protecteurs ou en ennemis des divers prétendants à la main de Béatrix, et ceux-ci n'avaient épargné ni les promesses ni les témoignages de confiance afin de les mettre dans leurs intérêts.

Les chevaliers troubadours louèrent donc ou blâmèrent ce mariage, selon qu'il flattait ou blessait leurs affections. Bertrand d'Allamanon (d'abord opposé à Charles, quand on le proposa à l'élection impériale, après la déposition de Frédéric),

s'écriait dans ses vers : — « Venez, noble prince, venez sans » délai en Provence ! Si le fils d'un roi de France se laissait » dépouiller par ses voisins, quelle apparence qu'il obtienne » de grandes conquêtes outre-mer contre les Turcs. »

Un autre poëte dévoué au comte de Toulouse (Raymond de Péguilain) déplore au contraire cette alliance comme un grand malheur pour les Provençaux. « Au lieu d'un brave seigneur » comte, dit-il, les Provençaux vont avoir un sire ! Subjugués » par les Français, ils n'oseront désormais porter ni la lance ni » l'écu. Mais ils le méritent par leur infidélité envers celui qui » seul pouvait les garantir !

» La Provence, ajoutait Guillaume de Montagnagout, va » s'appeler dorénavant le pays de « Faillenza », au lieu de » Proënza ! (Pays de Prouesse !)

» Quant aux gens du pays, dit M. Augustin Thierry, leur » aversion pour un comte étranger, et surtout de race fran- » çaise, n'était pas douteuse. Ils avaient sous les yeux ce que » leurs voisins de l'autre côté du Rhône souffraient du gouver- » nement des étrangers. Ces craintes ne tardèrent pas à se » réaliser. Toute la Provence fut remplie d'officiers étrangers, » qui, traitant les indigènes comme des sujets par conquête, » levant des impôts énormes, confisquaient, emprisonnaient, » mettaient à mort sans procédures et sans jugement. Aussi, » entendait-on partout ce refrain devenu populaire : « Que ne » commence-t-on vite le jeu où maint heaume sera fendu, » maint haubert démaillé ? »

Il est cependant vraisemblable de croire, et les historiens de Provence l'affirment, que cet état de choses ne commença qu'après la mort de Romée de Villeneuve.

Page 77, *ligne* 1re. « à Notre-Dame de Roc-Ama- » dour. »

« On pense que ce fut saint Amateur, évêque d'Auxerre (le » Zachée de l'Ecriture), d'abord l'époux de sainte Véronique,

» qui donna son nom à cette célèbre retraite, ou plutôt un hum-
» ble solitaire de haute extraction qui a caché son nom et sa
» famille par humilité, *Amator rupis*, ou Amadour, ami de saint
» Martial. »

Ses reliques demeurèrent cachées jusqu'en 1106. Il se fit depuis tant de miracles auprès de ce saint tombeau que Henri III, alors à Castelnau de Bretenous, vint lui-même l'implorer et satisfaire sa dévotion. On retrouva, dit-on, le saint bien conservé avec sa barbe même; de là le proverbe : « Il est entier » comme le corps de saint Amadour. »

En 1304, Charles-le-Bel et le roi Jean de Bohême vinrent visiter son église. La Durandal a été perdue dans les guerres civiles, et l'on a mis à sa place une lourde masse de fer.

Cette vallée, plus semblable à un ravin, était tantôt submergée comme un torrent, tantôt laissée dans une affreuse sécheresse.

« Il fallait franchir quatre portes pour parvenir aux escaliers
» qui conduisent à l'église, et dont il ne subsiste plus que la
» moitié. Tout auprès, entre la quatrième et la cinquième porte,
» dans la rue de la Couronnerie, on montrait une maison à huit
» étages à demi détruite où habita Henri Plantagenet II pen-
» dant quelques jours. La rue prit ce nom à cause du couron-
» nement de ce prince, comme souverain d'Aquitaine. Au-dessus
» de la ville paraît à pic, sur un roc escarpé, l'église de Notre-
» Dame de Roc-Amadour; et des rochers plus élevés l'environ-
» nent, la surpassent, et paraissent en se recourbant la couvrir
» d'une ombre tutélaire.

» On dirait que ces masses énormes vont s'écrouler et s'abî-
» mer dans leur chute. C'est, selon l'expression de l'Écriture,
» la retraite cachée dans le trou de la pierre. — Elle est sem-
» blable au nid des oiseaux sauvages qui ont établi leur demeure
» dans les fentes de ces vieilles cellules consacrées autrefois
» par l'oraison et par la prière, et qui remplacent par leurs
» cris aigus les cantiques harmonieux des épouses fidèles du
» Seigneur; car ces rochers, maintenant sans accès, formaient
» autrefois la clôture d'un monastère. On aperçoit encore,

» dansune prodigieuse élévation, des créneaux de murailles, » qui attestent l'existence de cette communauté, où de pieuses » filles, placées entre le ciel et la terre, blanches et pures co- » lombes, voyaient au milieu de leurs contemplations le » monde passer sous leurs pieds et le paradis sur leur tête, » sans regrets de la terre, et toute espérance en haut! — Sur » la plate-forme la plus élevée, paraissent les ruines d'un cas- » tel du haut duquel les armes catholiques, dans le temps des » guerres religieuses, protégeaient la chapelle de Marie et ses » fidèles servantes contre la rage des hérétiques.

» Deux cent soixante et dix-huit degrés formaient l'ancien » et magnifique escalier qui conduisait à l'église; et, en avant » dans la dernière enceinte, on voyait douze chapelles, cons- » truites dans le roc, en l'honneur des apôtres; puis, cinq au- » tres, dédiées au Sauveur, à saint Jean-Baptiste, à saint Mi- » chel, à sainte Anne, enfin à saint Amadour. Un portique » gothique décorait l'entrée de l'église. Des têtes sculptées autour » de la corniche de la nef, attestaient des trophées contre les » infidèles.

» On remarque dans la petite ville de Martel, en Quercy, » une vieille maison dont les croisées sont ornées de grandes » rosaces. Au-dessus du cordon supérieur est un écusson » offrant en demi-relief, un léopard qui étendant ses griffes » semble vouloir abattre une fleur de lys. C'est dans cette mai- » son que mourut de la dyssenterie (11 juin 1183), après avoir » pillé l'oratoire de Roc-Amadour, voisin de Martel, Henri, » dit le Jeune, au Court-Mantel, fils de Henri II Plantagenet, » dit le Vieux, et frère de Richard-Cœur-de-Lion.

» Ce prince en mourant fit une confession publique de ses » péchés, revêtit le cilice, se fit traîner par une corde sur un » lit de cendre, où il expira très-repentant, la tête appuyée sur » une pierre. »

Bertrand de Born, qui avait qualifié Henri-au-Court-Mantel de « roi des lâches et des meschants », pleura sa mort et l'appela « roi des courtois, empereur des preux ».

Gautier de Coinsy, poëte né à Amiens, 1177, a laissé un recueil manuscrit de poésies inédites sur les miracles de la Vierge. Il y parle de Notre-Dame de Roc-Amadour et du miracle arrivé au « vielleur ».

« Alors chascun s'escrie: Sonnez, sonnez.
» Plus biau miracle n'avint mais,
» Et n'avenrra cetiuy jamais,
» Par ce moustier font si grand feste
» A cler et laï, et cest et ceste,
» Et tant de cloches vont sonnant,
» Ni oissiez nex Dieu tonnant. »

Parmi les dons offerts à Roc-Amadour, dont le val ténébreux abondait autrefois en bêtes féroces, figuraient la forêt de Montsalvy, léguée, en 1119, par le comte de la Marche, et le luminaire fondé, en 1201, par don Sanche VII, roi de Navarre. Le pourtour du rocher resplendissait d'ex-voto. La petite statue de la Vierge, à peine dégrossie, y était semblable à celle que les nouveaux chrétiens vénéraient dans les creux des chênes. « Roc-Amadour eut des tours, des consuls, et des armoiries où » trois rochers d'argent se voyaient avec les lys d'or sur un champ » de gueules. »

M. de Malleville (chronique du Quercy) mentionne « le grant » pardon de Roc-Amadour, auquel le concours de peuples du » royaume et de pays étrangers fust si grand, que plusieurs » personnes de tout âge et de tout sexe furent étouffées en » presse, et y estoient les tentes en très-grand nombre, ten- » dues en la campagne de toutes parts comme un grand camp. »

« Aujourd'hui, dit un moderne écrivain, les tours de la ville sont » cachées sous l'herbe, des arbrisseaux croissent sur les décom- » bres de la citadelle, et des graminées poussent entre les pierres » disjointes du magnifique escalier de deux cent soixante-dix- » huit marches qui conduisait de la ville au sanctuaire de Marie. » La mandore des cantadours languedociens ne célèbre plus les » miracles de la Vierge mère, et le vent de la nuit siffle seul dans

» cette antique chapelle, où l'on a supprimé les orgues par éco-
» nomie. La vierge de Notre-Dame de Roc-Amadour pourrait
» bien se nommer maintenant : La vierge des ruines ; cependant
» elle fait encore des miracles dans son sanctuaire dévasté. »

Manuscrit, fonds de l'église de Paris, n° xx, f. 166. Hist. du Quercy, liv. III, chap. XI, p. 138. Voyag. de deux anglais dans le Périgord, 1827. Périgueux, 1828. M. A.-B. Caillau, Notre-Dame de Roc-Amadour, Paris, 1834. Revue anglo-française, tome II. L'abbé Orsini, Hist. de la Vierge, p. 439.

Page 81, *ligne* 15. « à envoyer une ambassade à Ha-
» quin V. »

Haquin V (Acon, Hacon, ou Aquin) fut surnommé « le Vieil », et selon d'autres, « le Tyran ». Sa fille Christine épousa Philippe, frère d'Alphonse le Sage, roi de Castille.

Louis IX écrivit à ses baillis en cette occasion : Louis, « par la grâce de Dieu roi des Français, à ses amés et » fidèles sujets, baillis, maires et préposés, auxquels les » présentes lettres parviendront, salut : — Comme notre très- » cher et très-illustre ami, Hacon, roi de Norwège, se propose » d'aller par mer au secours de la Terre-Sainte, ainsi qu'il » nous l'a fait connaître par ses lettres, nous vous recomman- » dons que, s'il vient à aborder sur nos terres ou sur nos fiefs, » vous receviez lui et les siens avec empressement et honora- » blement, leur permettant d'y acheter des vivres et de se » pourvoir légitimement de toutes les provisions qui leur sont » nécessaires. »

Page 81, *ligne* 23. « un savant religieux, célèbre
» chroniqueur anglais. »

« Mathieu Paris naquit vers 1200, et à l'âge de 17 ans prit » l'habit religieux au monastère de Saint-Alban, ordre de Cluni.

» Poëte, orateur, théologien, il avait aussi des connaissances » en peinture, en architecture, et passait pour fort habile » dans la mécanique. C'était d'ailleurs un homme d'une rare » probité, très-attaché à son pays, dont il prit la défense avec » un zèle qui le rend parfois injuste pour tout ce qui n'est pas » anglais. Il fut chargé par le saint siége d'aller en Norwège » établir la réforme dans divers monastères. Il y réussit, » moins par l'autorité que par l'exemple et la persuasion. Il » mourut, en 1259, avec la réputation de premier histo- » rien d'Angleterre. Le manuscrit de son *Historia major* » *Angliæ*, le plus connu de ses ouvrages, et qu'il présenta » au roi Henri III, est encore conservé au Muséum britannique. » Il est à regretter que jusqu'ici il ne soit point encore traduit en français, il serait plus connu et plus utile. Toutefois sa partialité pour Henri III et l'Angleterre, son déchaînement contre Rome, doivent le faire lire avec défiance.

Biogr. univ., XXVII, 482. Script. eccles. Oudin, m., 204, 217.

Page 83, *ligne* 22. « c'est nommer Pierre Nolasque. »

Ce bienheureux personnage, né près de Mas de Sainte-Puelle en Lauraguais ou à Saint-Pœpoul en Languedoc, vers 1189, d'une illustre famille, fut précepteur de Jacques d'Arragon et otage de Simon de Montfort. Se trouvant à Barcelone, il fut si touché de compassion des traitements qu'éprouvaient les prisonniers des Barbares, qu'il institua, avec saint Raymond de Pennafort, l'ordre de la Merci ou de la Rédemption des captifs. L'évêque de Barcelone lui donna l'habit comme fondateur principal, et à treize gentilshommes, parmi lesquels on cite : Guillaume du Bas, de Montpellier; Armand de Carcassonne, fils de la vicomtesse de Narbonne; Bernard de Corbare, etc., etc.

Grégoire IX, en 1230, approuva cet ordre qui, trois ans plus tard, adopta la règle de saint Augustin. Saint Pierre Nolasque

s'étant démis de sa charge de général, fut remplacé par Guillaume du Bas.

On pense généralement que ce fut en 1248 que saint Louis vit cet homme généreux et si bien fait pour comprendre une âme dévorée du zèle de l'humanité.

FIN DES NOTES DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

1248 — 1250.

Page 100, *ligne* 25. « le sénéchal de Champagne, » etc. »

Quelques auteurs font descendre les sires de Joinville d'un quatrième frère de Godefroi de Bouillon, et cette tradition ne se trouve point formellement contredite. Selon ces chroniques, Geoffroy II, l'un des descendants de Godefroi, épousa Diane de Courtenay, et l'une de ses filles, Halwide, fut mariée à Gui d'Aspremont, frère par sa mère de Tiescelin, sire de Fontaine, père de saint Bernard.

Geoffroy III, dit « le Senior ou le Vieil », accompagna Louis-le-Jeune à la croisade; et sa valeur lui valut de Thibaut, comte de Champagne, le titre de sénéchal héréditaire de sa comté; à son retour, il fonda avec son frère Gui ou Guidon, évêque de Langres, puis de Châlons, la collégiale de Saint-Laurent de Joinville. Il épousa Félicité de Brienne, veuve de Simon Ier, sire de Broyes; le frère du Senior mourut à Jérusalem et fut enseveli dans l'église de Josaphat.

Geoffroy IV, dit le Varlet, se qualifiait de « frère de Hugues » ou Huon de Broyes ». Il épousa Alix de Dampierre; Alix, une de leurs filles, fut mariée à Geoffroy de Risnel, sire de Soissons.

Son fils aîné, Geoffroy V, alla en Palestine avec le cadet, Simon Ier (1191). « Ayant été jetés ensemble en Sardaigne, » dit la chronique, ils y combattirent à outrance les infidèles; » et par le moyen de leurs victoires, gagnèrent toutes villes et » chasteaux. » Aussi, Richard-Cœur-de-Lion leur permit-il alors d'écarteler ses armes sur leur blason.

« Six ans durant, en ceste saincte terre,
» Y demourèrent, gaignant villes, chasteaux.
» Pour lors estoit Richard, roi d'Angleterre,
» Qui fist honneur aux deulx frères loyaulx,
» Car il partist de ses armes royaulx
» L'escu des frères pour en partie
» Lequel escu par aulcuns leurs féaulx,
» Vint à Joinville, au moustier Sainct-Laurent. »

« Le lion de gueules, ou léopard d'Angleterre, naissant en » chef d'argent, fut placé en chef sur l'écu d'azur, aux trois » broyes d'or liées d'argent, avec la devise : *Omnia tuta time !*

» Geoffroy V acquit en Palestine le surnom de *Trouillard ou* » *Trublard*, pour avoir pris un pirate de mer gênois qui, par » trahison, avait brûlé quelques navires des chrétiens, lequel » pirate ou corsaire il tua d'une trube ou truelle, instrument » de pêche. »

« Le nom Trouillard lui fust lors imposé
» Par un patron gênevois dict Trouillard.
» Pirate estoit, lequel fust si osé
» Ardoir les naux des chrestiens; sur le tard
» Geoffroy peschoit, et estant à l'escart,
» La trahison du pirate aperçust...
» Et d'une truble qu'il tenoist le tua,
» Dont pour ce faict le dict nom luy eschut. »

Ces braves chevaliers avaient un troisième frère appelé Guillaume, évêque de Langres, qui devint archevêque de Rheims et fut enterré à Clairvaux, où Jean, sire de Joinville, lui composa une épitaphe.

Geoffroy V étant mort sans enfants en Terre-Sainte, vers 1204, Simon Ier, le cadet du fils de Geoffroy IV, revint à Joinville et épousa, en 1206, Emengarde ou Esmengarde de Montclère ou Monteclerre, au diocèse de Trêves. Elle mourut en 1219, laissant pour enfants :

1° Geoffroy, sire de Montclère;

2° Isabelle, mariée à Jean ou Simon, sire de Clermont,

3° Béatrix, femme de Wermond, sire ou vidame de Châlons.

Simon Ier se remaria à Béatrix, fille d'Étienne, comte de Bourgogne d'Auxonne, et de Béatrix, comtesse de Châlons. Elle mourut en 1260.

Les enfants de ce second mariage furent:

Jean, sire de Joinville;

Geoffroy, sire de Vaucouleurs;

Simon, sire de Donjeux (de Gex) et de Marnoy (ou Marnay).

Guillaume, archidiacre de Senlis, doyen de Besançon, puis archevêque de Rheims.

Simon Ier était d'une piété exemplaire. Ayant eu la jambe cassée par accident, il demanda au chapitre de sa collégiale de Saint-Laurent la permission de faire dire la messe dans son château; on la lui accorda, mais à condition « que cela ne tire» rait point à conséquence ». Il mourut vers 1237.

Jean, l'aîné de ses fils du second mariage, né vers la fin de 1223 ou au commencement de 1224, fut attaché très-jeune au comte de Champagne, et, fiancé du vivant de ses parents, à Ordèle, Odile, Adélaïde, Aleyde, ou Alix, fille de Hugues ou Henri V, comte de Grandpré, et de Marie de Garlande. (Son frère Henri VI épousa Isabelle de Rameru, fille d'Érard et de Phélipote de Champagne, dite de Jérusalem, sa seconde femme.)

Les conventions du mariage de Jean furent arrêtées le 14 août 1231 ou 1232, en présence du comte Thibaut V, et on le célébra en 1239. Alix eut en dot 300 livres de rente (6,100 fr.), à condition de renoncer à la succession de son père et de sa mère.

Jean, sire de Joinville, succéda à son père comme sénéchal et grand maître de la maison du comte de Champagne, charge qu'il occupa jusqu'à la fin de sa vie; tandis que, depuis la mort de son saint maître, le trône de France avait successivement passé à Philippe-le-Hardi et à Philippe-le-Bel.

Peu satisfait de la cour de ce dernier monarque, où régnaient

le luxe et le faste, on l'y vit rarement apparaître. Il avait été nommé « maître des grands jours et assises de Troyes », dont les jugements étaient sans appels. Il y présida en 1285; mais Philippe-le-Bel l'empêcha d'y assister en 1287, et l'exila même de cette assemblée les trois années suivantes.

Le sire de Joinville reparut néanmoins à celle de 1291, mais ce fut l'évêque de Soissons qui la présida. En 1295, le sénéchal reprit sa place.

En 1314, il se trouva au nombre des barons qui s'opposèrent aux exactions méditées par Philippe-le-Bel sur la noblesse de France, sans égard pour ses priviléges. Joinville renouvela les oppositions sous Louis X; et ce monarque donna, en 1315, à la noblesse la satisfaction qu'elle désirait.

Cette même année, fin de mai, Louis-le-Hutin ayant fait une « semonce aux barons » de se rendre au mois d'août à l'armée qu'il rassemblait en Artois, pour marcher contre les Flamands, le sire de Joinville, mandé par une missive particulière du prince de se trouver à Authuy à la mi-juin, s'excusa sur la brièveté de ce terme; mais il promit d'aller rejoindre l'armée royale aussitôt qu'il aurait achevé ses équipages. (L'original de cette réponse, communiqué par M. d'Hérouval, portait en suscription : — « A son bon amy seigneur le roy de France », etc. La lettre était pliée et cachetée d'un scel de cire jaune de la grandeur d'un écu d'or, ayant pour empreinte un chevalier avec l'épée et l'écu à la main. Sa cotte d'armes et la housse du destrier étaient chargées des armes de Broyes et de Joinville, « d'azur à » trois broyes d'or (instrument de bois pour broyer le chanvre) » et au chef d'argent, à un demi-lion ou léopard de gueules. A » l'entour était une bordure de fleurs de lys ».)

Quoique âgé de quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-onze ans, le sénéchal de Champagne tint parole au roi, et partit avec un chevalier et six écuyers. On ignore ses exploits pendant cette expédition. A son retour, 1317, il donna la ceinture militaire (ou l'ordre de chevalerie) à un roturier nommé Jacques de Non; toutefois avec la permission du roi Philipe-le-Long.

Le sire de Joinville vécut encore environ deux ans après cet acte, et mourut, le 25 décembre 1318 ou 1319, dans sa quatre-vingt-quinzième année. On a écrit à la vérité qu'il était né en 1214, il aurait eu alors cent cinq ans; mais lui-même dit qu'en 1242 il n'avait point ceint le haubert. On présume qu'il écrivit ses mémoires vers 1305. L'écu de son oncle, rapporté d'orient, demeura en l'église Saint-Laurent jusqu'en 1544, époque à laquelle des soldats de l'armée de Charles-Quint pillèrent cette collégiale et en emportèrent tous les objets les plus précieux.

« Jehan, chevalier excellent en armes et en loix (dit la chro-« nique manuscrite de Joinville déjà citée) a, par son histoire, « fait comme le sculpteur Phidias, qui s'enchâssa dextrement « dans les replis de la robe de Minerve. »

On prétend qu'il donna le manuscrit de son histoire au monastère de Vauxelles, et qu'il passa depuis à l'abbaye de Sultzbroon, en Alsace, sépulture des premiers ducs de Lorraine. Il est vraisemblable qu'Yolande d'Anjou, dame de Joinville, trouva dans ce château un autre manuscrit des chroniques qu'elle donna à Réné son père, et qui fut retrouvé après la mort de ce prince parmi ses papiers.

Saint Louis, entre autres bienfaits, donna au sénéchal, par lettres du mois d'avril 1254 (archives de Joinville), deux cents écus de rente à prendre sur son épargne; et le roi de Castille, « en récompense des services faits par lui à la foi chrétienne » au voyage d'outre-mer, lui fit don de 1,000 marcs d'argent » au grand marc (50,000 fr.), et lui fut envoyée la patente au-» thentique par l'archidiacre de Maroc, délégué à cet effet » (en mai 1257).

Ce fut en 1308 que le chapitre de Saint-Laurent consentit à l'érection de la chapelle érigée par le sire de Joinville en l'honneur de saint Louis.

On prétend qu'ayant prêté au doyen des chanoines une somme de 50 livres il exigea d'eux pour gage « des chasu-» bles, des aubes, une étole, un fanon, une tunique, une dal-» matique et deux bras d'argent où se trouvaient des reliques » de saint Georges et de saint Chrysostôme. »

Le tombeau du sénéchal, celui de sa première épouse, d'Ansel, son fils, et des deux femmes de ce dernier (Laure de Sarrebruche et Marguerite de Vaudémont), existaient dans la collégiale, au côté droit du grand autel, sous une arcade entre deux piliers.

Ce tombeau, élevé à trois pieds de terre, était en marbre noir, et le côté en marbre blanc. Le sire de Joinville s'y trouvait représenté revêtu de la cotte de mailles descendant jusqu'aux genoux, avec une armure de tête pareille.

Au bas de l'épitaphe de son père et de son aïeul, on lisait : — « Jehan, sire de Joinville et fils de Simon de Joinville, qui » fust oultre-mer au service de monseigneur sainct Loys, roy » de France, l'espace de six ans, et en rapporta l'escu de Geo- » froy son oncle. »

Dans le siècle dernier (1788), dit un manuscrit moderne (ou plutôt en 1629), on y ajouta l'épitaphe latine composée par P.-F. Marteau, dont voici la traduction :

— « Qui que tu sois, citoyen ou passant, arrête-toi, lis, et » pleure celui qui fut donné à la terre l'an du Seigneur 1224, » et rendu aux cieux en 1319 !

» Son nom, ses vertus, ses écrits ont acquis une éternelle renom- » mée à Jean de Joinville, jadis grand sénéchal de Champagne.

» Brave à la guerre, juste pendant la paix, toujours grand... » maintenant, ossements et cendre !

» Les immortels aiment l'esprit de tels hommes vivant dans » le ciel !...

» Spirituel, naïf, affable, aimable, cher à saint Louis, loué » des princes, utile à la France, honoré dans sa patrie, les » immortels l'aiment, les mortels le chérissent, tous l'honorent !

» Nous, soumis au seigneur et habitant la même patrie que » Joinville, ayant reçu de lui la ceinture de saint Joseph, qu'il » apporta de la Terre-Sainte, avons par reconnaissance élevé » aux dépouilles illustres de son corps ce monument d'amour » le plus fidèle et d'affection qui ne périra jamais !

» N'en cherche pas davantage ; mais pleure et prie, afin qu'il » repose en paix ! »

« J'ai appris, dit l'auteur de la généalogie du sénéchal, de » quelques officiers de Joinville, que ce seigneur estoist de haute » taille et extraordinaire, robuste de corps, et qu'il avoist la » teste de grosseur desmesurée et au double des hommes de » son temps, et qu'elle se voist encore à présent (1668), comme » aussi l'os de l'une de ses hanches. (Il avoist, dist-il lui-mesme, « la teste grosse et la fourcèle froide (l'estomac), à cause de » quoi les médecins lui conseillaient de boire son vin pur pour » le réchauffer. »

Dans la collection complète des costumes français (p. 85 à 90), le sire de Joinville est représenté en manteau blanc, brodé en or, ayant un capuchon qui lui recouvre la tête, et de la pointe duquel pend un long cordon en or. Le surtout, les chausses, les jarretières et la chanssure sont également blancs, avec des ornements et des broderies en or.

On montrait dans le trésor de la collégiale de Saint-Laurent (et le curé de Joinville la conserve encore) la ceinture dite de saint Joseph, apportée par le sire de Joinville en 1254, et qu'il donna au chapitre.

Elle portait cette inscription : « *Hæc est cingula quâ cingebatur* » *Joseph*, *sponsus Mariæ*. » Cette ceinture, de trois aunes de long, paraît d'une étoffe faite à l'aiguille ou au métier, comme une jarretière à mailles très-serrées, en coton ou en fil, couleur nankin clair.

Elle est renfermée dans une autre ceinture en soie donnée par une des duchesses de Guise (sans doute Antoinette de Bourbon). De distance en distance, cette ceinture-étui offre des ouvertures carrées pour laisser apercevoir la relique, garnie à chaque bout de deux morceaux de bois poli. L'étoffe de la deuxième ceinture est blanche, semée de fleurs de lys bleues et d'autres ornements brodés. A chaque intervalle qui sépare les vides, on lit une pieuse inscription latine, brodée en lettres bleues.

« Les femmes enceintes, rapporte la chronique déjà citée, se » servaient de la ceinture orientale dans les pénibles accouche-

» ments et s'en trouvaient grandement soulagées. La moitié en fut » portée au duc de Lorraine, qui la reçut moult révéremment. »

M. Viarlat, évêque de Châlons, voulut en posséder un fragment pour le trésor de la cathédrale.

Charles IX fit présent au cardinal de Lorraine (baptisé dans la collégiale de Joinville, le 17 février 1524) d'une partie des reliques de la Sainte-Chapelle, pour les déposer en cette église de Saint-Laurent, qui en possédait déjà beaucoup. On appelait « reliquaire de la Sainte-Chapelle » le coffret précieux qui les renfermait avec la ceinture de saint Joseph. On y gardait aussi le chef et la mâchoire du sénéchal comme « un saint reliquaire ». Jean, sire de Joinville, après la mort d'Alix de Grandpré, épousa en secondes noces Alix de Risnel ou Reinel, morte en 1288.

Il eut de la première : 1° Jean, sire d'Ancerville, surnommé Boute-Feu, né la veille de Pâques, 18 avril 1248;

2° Geoffroy de Brequeney;

3° André de Joinville;

4° N., mariée à Jean, sire de Charny.

Et d'Alix de Risnel :

1° Jehan, sire de Risnel;

2° Ancel (Anselm, Anceau ou Anseaume), maréchal de France, marié à Laure de Sarrebruck, et en secondes noces à Marguerite, fille unique et héritière du comte de Vaudémont;

3° Alix, mariée à Jean de Torcy-sur-Aube. Elle épousa ensuite Henri d'Angleterre, comte de Lancastre. A cette occasion, les bourgeois de Joinville donnèrent au sénéchal 200 liv. de petits tournois pour l'aider à fournir la dot.

Henri, sire de Joinville et comte de Vaudémont, fils aîné d'Ancel, épousa Marie de Luxembourg, fille du comte de Ligny et sœur de Pierre, cardinal-évêque de Metz. Ce baron était « fort et robuste, beau de corps, dit la chronique, de la hauteur » de huit pieds, adroit et si nerveux qu'il coupoist d'ung coup » d'espée la teste d'ung taureau, d'ung ours, d'ung sanglier, » ou ez guerre, d'ung homme tout armé. Avec ceste valeur » monstrueuse, n'eust puissance de faire ung enfant masle, ains

» deux filles seulement ; et ainsy avec iceluy s'esteignit le nom » et la mémoire des seigneurs de Joinville. »

Marguerite, l'aînée, épousa Ferry Ier de Lorraine, et lui porta en mariage la baronnie de Joinville. Alix, la seconde, fut mariée à Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne.

On croit que ce fut Étienne de Vaux-sur-Saint-Urbain qui bâtit vers 1055 le château de Joinville, dont le nom dérive, suivant les étymologistes, de : ville de Jupiter, « *Jovis villa* ».

Ce manoir ne consistait alors qu'en une tour et en quelques bâtiments. Mais son enceinte s'étendit peu à peu sur tout le mamelon élevé, et devint surtout magnifique lorsque la maison de Lorraine-Guise y fixa sa résidence.

Ce fut dans un de ses cabinets, à côté d'une immense galerie, que la ligue fut, dit-on, résolue et signée. Il portait encore peu d'années avant la révolution le nom de « cabinet de la ligue ».

Le château de Joinville était entouré de forts remparts, de trois bastions et de plusieurs tours. Du haut de la « *maîtresse* » ou donjon, on distinguait à l'œil nu les clochers de Vitry et les quatre routes de Nancy, de Troyes, de Saint-Dizier et de Chaumont, qui sillonnent une jolie vallée coupée de collines. On planait sur toute la ville de Joinville, sur la flèche élancée de sa paroisse, sur la jolie église du cimetière, et l'on découvrait Saint-Urbain, Donjeux, Tonnance-les-Joinville, le val de Vassy au couchant, et Blécourt ou Bléhicourt, dont les coteaux sont plantés d'arbres fruitiers, de jardins, de vignes. La Marne, dont les eaux sont souvent jaunâtres, se perd dans les sinuosités des vallons et des collines.

Le jardin du château était beau, spacieux, planté d'orangers, de grenadiers et de citronniers. Il avait une terrasse pratiquée sur les flancs d'un rocher, et dont les murs, taillés à jour, étaient garnis de tourelles. On assure que deux fontaines de vin s'y trouvaient toujours prêtes à couler ; un grand jeu de paume se voyait aussi dans l'enfoncement du roc.

En montant sur l'emplacement du célèbre château, l'on remarque encore une petite chapelle fondée en l'honneur de saint

Michel, par Ferry Ier de Vaudémont et Marguerite de Joinville, en 1403. Leurs armes s'aperçoivent en entier sur la porte en ogive. Le chemin « de la coste du chastel était ombragé de til- » leuls, et fréquenté le jour de la Toussaint par des milliers de » personnes qui allaient visiter la collégiale de Saint-Laurent » pour le pardon ».

« Ils me conduisirent, dit le poëte Remi Belleau (en parlant » de Joinville), en un lieu coupé de montagnes moyennement » haultes, toutefois de difficile accès; du costé où le soleil rapporte » le beau jour, se découvroist une longue terrasse pratiquée sur » les flancs d'un rocher portant largeur de deux toises et demie, » enrichie d'appuis et d'amortissements de pierres taillées à jour, » à petites tourelles tournées et maçonnées à cul de lampe et » avancées hors de la courtine de la terrasse, pavée d'un por- » phyre bastard, moucheté de tasches blanches, rouges, vertes, » grises, et de cent couleurs différentes, nettoyée par des es- » gouts faicts à gargouilles et muffles de lions. L'un des bouts » de ceste terrasse estoist une galerie vitrée, lambrissée, sur une » planche de carreaux esmaillés de couleurs. Le frontispice, à » grandes colonnes cannelées et redentées, garnies de leurs » bases, chapitaux, frise et moulures, de bonne grâce, et de » juste proportion. La vue belle est limitée de douze coupeaux » de montagnettes, ruisselets, rivières, fontaines, prez, ton- » nes, chasteaux et bois, bref, de tout ce que l'œil sçaurait » souhaiter pour son contentement.

» Or, dedans ceste galerie se monstroit une infinité de ta- » bleaux faicts de la main de quelque gentil ouvreur. »

Maintenant, de tout cet imposant manoir féodal, il ne reste que quelques pans de murs. Vendu en 1790 par le duc d'Orléans, le château des sires de Joinville fut aussitôt démoli, et à peine peut-on en reconnaître l'enceinte. Quelques jardins de particuliers, une pépinière, un bois récemment planté, le remplacent. Son aspect, jadis si éminemment pittoresque, laisse un vide indéfinissable qui ôte à la ville son plus bel ornement. Je m'y suis trouvé, le dimanche 12 juin 1831, et je ne

puis rendre l'impression de tristesse qu'a produite en moi cet anéantissement total. J'ai entendu des vieillards, surtout des femmes, dire : — « Nous ne pouvons durer huit jours sans aller » revoir l'emplacement de ce beau châtel. Le cœur nous fait » faillance en songeant à ces bons princes qui l'habitèrent et » nous firent tant de bien ! »

Les tombeaux qui renfermaient les sires de Joinville ont subi le même sort que le château ; et sept ou huit princes de la maison de Guise en ont été retirés, vêtus encore de leurs somptueux habits. On croyait posséder en l'église collégiale de *saint Landeric*, ou saint Laurent, le corps de Godefroi de Bouillon, rapporté de Palestine ; mais on ne le retrouva point le jour des violations funèbres. Le bon sénéchal, les princes ambitieux de Guise, la sage Antoinette de Bourbon, ce modèle accompli des épouses, des mères, des princesses, n'échappèrent pas aux vandales. Déjà, en 1738, on avait été obligé de refaire à neuf le pavé de la collégiale, où se trouvait à gauche du chœur la chapelle de saint Joseph. Le tombeau du sénéchal était placé sous le mur qui la sépare de l'église. Au-dessus, on conservait le trésor, et la chapelle des princes y attenait. Pendant les travaux, on découvrit, le 10 mars, sous le vieux pavé deux caveaux ; et sous le mausolée magnifique de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, on trouva huit coffres de plomb, un de cuivre, et un cœur en plomb, rangés en trois rangs. Chaque cercueil portait une inscription. On les ouvrit alors. La plupart des cadavres paraissaient consumés à l'exception de Claude, le premier du second rang, et de François son fils. Claude surtout semblait vivant, ayant la barbe et les cheveux entiers, et les dents très-blanches et fermes dans sa bouche entr'ouverte Les autres cercueils étaient ceux de Ferry Ier, comte de Vaudémont, de Marguerite de Joinville ; d'Antoine Ier, comte de Vaudémont ; de Ferry II et d'Yolande d'Anjou ; de Charles de Guise, fils du Balafré ; d'Henri de Lorraine, évêque de Metz ; de Ferry de Lorraine, tué à la bataille d'Azincourt. Après l'achèvement des travaux, ces cercueils furent religieusement fermés et replacés.

Mais en 1792, dans la nuit du 18 au 19 novembre, la direction du district en fit secrètement exhumer les corps des princes, pour avoir le plomb : on fendit ces cercueils à coups de hache, et cet instrument ayant atteint la jambe d'un cadavre, il en jaillit, dit-on, du sang. Puis on jeta pêle-mêle, à la hâte, tous les corps dans le cimetière cloîtré des chanoines.

A l'annonce d'un tel sacrilége, une terreur soudaine se répandit dans la ville ; on ne parlait que de l'imposante figure de Claude de Lorraine, qu'on croyait voir sans cesse planer sur le haut de la colline. Le 20, le peuple indigné de cette profanation se porta en foule à l'hôtel de ville, réclamant une sépulture solennelle pour les bienfaiteurs du pays.

Ce touchant élan de reconnaissance fut compris, et l'on procéda aussitôt à une troisième exhumation des princes. On découvrit d'abord Claude et son illustre fils, parfaitement conservés, leur barbe très-fournie et très-longue, les dents très-saines ; ils étaient seulement devenus plus noirs. Une robe de soie les couvrait entièrement. Antoinette de Bourbon, qui n'offrait plus qu'un squelette, avait un anneau au doigt, qui plus tard fut donné à M. de Jerphanion, préfet de la Haute-Marne, digne magistrat qui a dû le conserver religieusement.

On transporta tous les corps dans le chœur de la collégiale, sur la grande table de marbre noir, d'où l'on avait arraché les belles statues en cuivre de Ferry II et d'Yolande d'Anjou. Ils y furent exposés durant quarante-huit heures aux regards d'une population vivement émue et pleine de respect.

Le 23, à neuf heures du matin, le convoi, escorté par la garde nationale, descendit à la paroisse au milieu d'un deuil général. On vit surtout fondre en larmes une foule de vieillards, quand on déposa les ossements dans une fosse du cimetière, vers le milieu de l'enceinte, dessous la chapelle. Ce lieu, connu de tous les habitants, est désigné par une pierre, mais il attend encore un monument !...

La collégiale du château n'a pas été épargnée, non plus que les magnifiques tombeaux qui la décoraient. Celui de Claude Ier,

duc de Guise, exécuté par des sculpteurs toscans à l'époque de la renaissance, était, dit-on, admirable.

Le souvenir des princes de sa maison est loin de s'affaiblir à Joinville. Le nom d'Antoinette de Bourbon s'y conserve surtout avec une profonde vénération ; son manteau ducal, en velours violet semé d'aiglettes ou alérions, et de croix de Jérusalem, a longtemps servi d'ornement d'église. On le montrait les jours de grandes solennités.

Cette princesse fit faire de son vivant « son cercueil pour le » rafraischissement de son âme », et le fit placer dans la galerie par laquelle elle se rendait chaque jour à la messe, afin de l'avoir constamment sous les yeux.

Elle avait fixé sa résidence à Joinville où, sur la renommée de sa bienfaisance, se rendirent dix-sept lansquenets auxquels son fils François avait fait quartier à la bataille de Dreux; ils firent la route pieds-nus, mourant de froid et de misère. Leur confiance ne fut pas trompée.

On raconte qu'elle aimait tellement le duc de Guise son mari, qu'elle prenait soin elle-même « de ses chiens de chasse, ezquels » elle voyoist qu'il trouvoist son déduict. » Mais Claude devint infidèle et amoureux d'une lingère du château appelée la *viergeotte*, à cause d'une petite statue de la Vierge dont était ornée sa maison qu'on montre encore. Pendant que le duc était à la chasse, Antoinette fit, dit-on, porter des meubles très-précieux chez cette fille, « ne voulant pas que son époux se trouvât souvent » dans une chambre si peu convenable à son rang. » Claude comprit la leçon, et guéri de sa passion ne reparut plus chez la viergeotte.

On rapporte encore à Joinville que Henri de Guise le Balafré très-jeune alors, chassait avec fureur, et quelquefois traversait avec sa meute et ses chevaux les champs de blé de Joinville. Un jour qu'il revenait mourant de faim, il ne trouva point de pain à son couvert. — « Mon ami, lui dit son aïeule, quand on » gâte les blés, on ne s'attend pas sans doute à être nourri avec » ce qu'ils produisent. »

C'est surtout à cette princesse de la maison de Bourbon que remonte la reconnaissance des Joinvillois pour le nom de leurs anciens souverains.

Le village de Bléhicourt ou Blécourt se trouve à deux petites lieues de Joinville. Son église, placée au milieu du cimetière, offre de l'intérêt à la curiosité des artistes ; la corniche extérieure surtout, qui est formée de têtes d'arabes rasées et à moustaches. Les restes des vitraux représentant le sénéchal, ont été longtemps gardés dans le presbytère, mais ils en ont disparu depuis le dernier siècle.

L'église et l'abbaye de Saint-Urbain, jadis défendues par des tours crénelées, n'existent plus. On montre cependant encore dans l'église du village les reliques du saint, dépouillées de leur châsse d'argent.

Cheminon, abbaye de l'ordre de Citeaux, fondée par Hugues, comte de Champagne, sur la petite rivière de la Brunelle, est devenue une manufacture, comme Clairvaux un lieu de détention.

Auprès d'un rocher, au-dessous du moulin de Donjeux, sur la rive droite de la Marne, existe encore une fontaine appelée » Saint-Georges », patron de Donjeux. On croit que c'est « la » fontaine l'Archevêque », citée par le sire de Joinville.

On trouve dans l'inventaire des archives de Lorraine, t. II, p. 213, layette cotée Bar, de la bibliothèque de Metz, des lettres en latin de Jean, sire de Joinville, par lesquelles « il » mande à Thibaut, comte de Bar, qu'il lui envoie madame Aley- » de, son épouse, pour passer quittance à messire Henri, comte » de Grandpré, frère de sadite femme, et à ses heoirs, tous les » droits qu'elle pouvait prétendre à la succession de son père et » de sa mère, moyennant une rente de 500 liv. de rente à fors, » dont il leur en a déjà été assis 300 livres, et lui en doit asseoir » les 200 restant en France, après le décès de leur mère; » donnant pouvoir à sa dite femme de jurer qu'il ne viendra » point contre cette quittance pour lui ni les siens, et l'assurant » qu'il approuve et ratifie tout ce qu'elle en fera. Fait l'an

» 1248, le dimanche devant l'Ascension : scellé en cire blanche ; » un homme à cheval, armé de toutes pièces, à l'écu et aux » armes de Joinville. »

Voyage litt. de deux relig. bénéd., ier, ire partie, f. 98, iie partie, f. 91. Mém. hist. sur la Champagne, ii, 144, 153, 160, 338. Généalogie de la maison de Joinville, f. 5, 17, 20, 21. Dom Calmet, Hist. de Lorraine. D'Expilly, iii, 833. Le p. Lelong, Bibl. française, tome iii, lxix. Biog. univ., xxi, 597. Moréri, vi, f. 358. Le p. Anselme, Hist. gén. et hist., ii, f. 318. Mémoires de l'acad. des inscriptions, xv, p. 692, xix, 310. Art de vérif. les dates, f. 598. Extrait d'un manuscrit sur l'histoire de la principauté de Joinville en 1631, par A. Fissenx, p. 73, 83. Extrait des registres de la mairie de Joinville. Remi Belleau, première journée de la Bergerie, Ode à monseigneur le Duc de Guise, 124, 126. Belleforest, Cosmographie, ii, 347. M. Jules Fériet, avocat. Notes hist. sur la ville et les seigneurs de Joinville, 1835.

Page 107, *ligne* 20. « l'aventure toute récente de » Conan de Réchicourt, »

Quelques auteurs ont fait aller le duc Mathieu II de Lorraine à la croisade. Ce prince, il est vrai, avait arboré la croix, mais le pape lui accorda des dispenses.

Les historiens n'ont pas été plus exacts en général, en mentionnant ses campagnes contre les Albigeois, et trois autres prétendus voyages d'outre-mer.

Cependant la tradition rapporte que le duc Mathieu II fit non-seulement partie de l'expédition de 1248, mais qu'en 1240, il s'était aussi croisé avec plusieurs hauts barons, entre autres, Conan de Réchicourt, qui demeura quatre ans prisonnier des sarrasins. La veille du jour où il devait être mis à mort, il adressa, sa prière, dit-on, à monseigneur saint Nicolas de Lorraine, et pendant la nuit, il se trouva miraculeusement transporté, encore tout chargé de chaînes devant la porte de cette église.

Il frappe alors à coups redoublés; mais le prieur, déjà couché, ne voulut point lui faire ouvrir et se rendormit. Conan lui fit déclarer son nom, ajoutant qu'il se trouvait par miracle devant son prieuré, et que, « pour preuve de la vérité de son dire », le prieur rêvait en ce moment que les rats rongeaient « les cour-» roies de ses sandales ».

Le prieur émerveillé, se jetant aussitôt hors de son lit, vint trouver Conan, l'introduisit dans l'église; et le pieux chevalier y étant demeuré longtemps prosterné en oraison, y suspendit ses chaînes de fer aux piliers. Dans la suite, en mémoire de cet événement miraculeux, « on institua dans la ville, le 5 dé-» cembre, à huit heures du soir, veille de saint Nicolas, une pro-» cession solennelle où assistèrent en armes pendant des siècles » un certain nombre de vassaux de Réchicourt auxquels était » déféré l'honneur de garder la relique du saint évêque de » Myrrhe. »

Le sire de Joinville avait dû entendre raconter cette chronique, ce qui explique pourquoi il engagea Marguerite de Provence à faire un vœu à saint Nicolas-de-Port les-Nancy.

Dom Calmet, III, fol, 34, 37.

Page 115, *ligne* 8. « Jean II de Nesle. »

Il est appelé « le Bègue » dans le lignage *d'oultre-mer*. Ce brave croisé mourut avant 1270. Son fils cadet, Raoul, sire de la Tour, s'était aussi croisé pour cette expédition. Armes: « d'a-» zur au lion d'argent, semé de fleurs de lys. »

Manuscrit de l'arsenal, fol. 778, Armoiries des croisés.

Page 115, *ligne* 15. « Alphonse de Brienne. »

Gauthier IV, comte de Brienne, un de ses proches parents, périt en Syrie en 1251. Il avait épousé sa cousine, fille d'Hugues Ier, comte de Brienne.

Henri de Brienne, sire de Ramon, périt aussi en Syrie en 1250.

Le père Anselme, tome v, fol. 129, 134, 140.

Page 115, *ligne* 23. « Pierre Ier de Courtenay. »

Les armes de Courtenay étaient : « d'or, à trois tourteaux » de gueules au lambel de trois pièces de gueules à la croix » d'or cantonnée de quatre besans chargés d'une croix et ac- » compagnés de quatre croisettes d'or. »

Moréri, IV. Le père Anselme, v, fol. 247, 478.

Page 117, *ligne* 2. « Guillaume de Mello. »

Moréri assure qu'il fut grand maître des arbalétriers de France, et cependant Thibaut ou plutôt Simon Ier de Montléar est désigné à cette charge en même temps que Guillaume de Mello, dont les armes étaient : « de gueules à la bande d'or. »

Thomas de Montléar, parent de Simon Ier qu'on a confondu avec lui, fut ambassadeur à la cour du roi d'Arragon en 1255, et épousa, en 1264, Mathilde, veuve de Henri de Cousances, maréchal de France, de la maison des Clément du Mez, le maréchal, en Gâtinois.

Nobil. univ. de France, tome Ier, 499.

Page 117, *ligne* 7 « Pierre de Nemours ou Ville- » béon dit le Chambellan. »

Ce baron, seigneur de Beigneux, était fils d'Adam de Villebéon, aussi appelé « le Chambellan ». Pierre était né vers 1210. Sa sagesse, sa piété, sa prudence, l'avaient élevé à la dignité de ministre d'État. Mort sans postérité en 1270, il fut enseveli aux pieds de son saint maître.

Armes : « de sinople, à trois jumelles d'argent. »

Hist. de la maison de Dreux, f. 135. And. Duchesne, Biog., univ., XXXIX, p. II. d'Auteuil, Hist. des ministres d'État ; voir aussi la note du tome III.

Page 117, *ligne* 12. « Henri Clément, sire du Mez. »

Cet illustre guerrier mourut avant 1265.

Dans le vitrail de l'église de Chartres, qui le représente recevant l'oriflamme des mains de saint Louis, on lit : « Herres, » maréchaut de France, sire d'Argenton et de Metz. »

Armes : « d'azur, à la croix d'argent fleuronnée. »

Page 117, *ligne* 13. « Gilles-le-Brun, sire de Trasignies. »

« Il était, rapporte le Dictionnaire des sciences médicales (tome IV, p. 183), le treizième enfant d'une treizième couche. » Sa mère en était enceinte quand son époux partit pour une » expédition. Effrayée de sa fécondité, elle condamna, dit-on, » ses treize enfants à être noyés, et sa suivante allait les jeter » à la rivière lorsqu'elle fut rencontrée par le baron arrivant » ce jour-là de l'armée. Il les fit mettre en nourrice et les recon- » nut comme à lui.

» Saint Louis, dit Joinville, pour la grant renommée qu'il » oït dire de mon frère Gilles-le-Brun, qui n'estoist pas de France, » de craindre et aymer Dieu, ainsy faisoist, il luy donna la con- » nestablie de France en 1248, puis, le commandement des » troupes qu'il envoya à Charles d'Anjou en 1264. »

Le sire de Joinville confond la date ; car en 1248 et pendant la croisade, Humbert IV de Beaujeu se trouvait connétable. Il succédait à Amaury de Montfort, fait prisonnier à Gaza en 1240, et conduit au Caire. Il mourut à Otrante en revenant en France, et fut enseveli à Saint-Pierre de Rome, où l'on voit encore, dit-on, son épitaphe.

Gilles-le-Brun vivait encore en 1271.

Armes : « bandé d'or et d'azur de six pièces ; une ombre de » lion sur le tout, et la bordure engrélée de gueules. »

Le p. Anselme, IV, f. 87.

Page 117, *ligne* 26. « la Trémouille. »

Armes : « d'or, un chevron de gueules accompagné de trois » aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules. »

Le p. Anselme, III, f. 160.

Page 118, *ligne* 2. « Gilles de Mailly. »

Ce banneret reçut 3,000 liv. pour son passage et ses chevaux. saint Louis appelait sa famille : « les vieux Mailly. »

Armes : « d'or à trois maillets de sinople. Devise : « Hogne qui » vouldra. »

Moréri, VII, f. 68, 76.

Page 118, *ligne* 6. « d'Harcourt d'Elbeuf. »

Jean Ier, dit le Prud'Homme, fonda en 1257 le prieuré de Notre-Dame du Parc près de son château d'Harcourt. Il mourut fort âgé, en 1288.

Armes : « de gueules, à deux fasces d'or. »

Page 118, *ligne* 10. « Hugues-Martinprey. »

Il périt à la bataille dite de Pharanie. Son fils Mathieu fit, en 1266, le mercredi après Pâques, une donation à l'église de Saint-Étienne à Besançon pour faire prier pour le repos de l'âme de Hugues. Cette famille existe encore honorablement en Lorraine sous le nom de Romécourt.

Armes : « d'azur à trois étoiles de gueules à la fasce d'or. »

Tableau généal. et hist. de la Noblesse, IIe partie, 286.

Page 118, *ligne* 16. « Jean des Barres. »

Armes : « lozangé d'or et de gueules. »

Hist. de la maison de Dreux, Anselme, f. 161.

Page 118, *ligne* 22. « Noailles. »

Hugues mourut pendant la croisade, et son corps fut rapporté au manoir de Noailles, dans le Limousin.

Armes : « de gueules à la bande d'or. »

Page 120, *ligne* 2. « Étienne de Boislève. »

Les sarrasins demandèrent 200 livres d'or pour sa rançon. Voyez la note du tome III.

Armes : « d'azur à trois étoiles d'or placées deux et un. »

Dict. de la Noblesse, tome III, p. 100.

Page 122, *ligne* 8. « Regnault de Corbeil. »

La Biographie universelle fait mourir à Paris, en 1249, Guillaume d'Auvergne, évêque de cette ville; mais il paraît certain que cet illustre et savant prélat n'existait plus au départ de saint Louis. « C'était un des hommes les plus distingués du XIIIe » siècle, ou plutôt, il s'y montra supérieur. Il avait étudié avec » soin les écrits des arabes. Ses aperçus, quoique souvent im- » parfaits, préludent aux théories de la métaphysique moderne, » et quelquefois en contiennent le germe. »

Biog. univ., XIX, page 151.

Page 122, *ligne* 18. « disent être Guillaume III de » Gueidan. »

Il était fils de Guillaume II et d'Alix d'Agoult. Il épousa Eudoxie de Lascaris.

Béatrix de Provence érigea sa terre en baronnie.

Armes : « d'azur, à trois lozanges d'argent posés deux et un. »

Hist. héroïq. de Provence, tome 1er, etc.

Une foule de familles françaises tirent leur illustration du XIIIe siècle et des services rendus au saint roi, celle de Bragelongue entre autres. On rapporte que le monarque ayant fait un vœu, en chargea un chevalier de cette maison.

L'ancien tableau qui existe entre les mains de Claude Éléonore-le-Comte des Graviens, petit-fils d'Augustin-le-Comte et d'Anne de Bragelongue, représente le roi remettant son vœu au baron qui le reçoit agenouillé et lui présentant sa femme et ses enfants. Ce tableau existe aussi, dit-on, à la galerie des tableaux au Louvre.

Nobil. univ. de France, 1er, p. 53

Page 122, *ligne* 16. « Le bourdon à la main, l'écharpe » au col. »

Le nom de bourdon fut donné aux bâtons avec lesquels les pèlerins voyageaient ordinairement à pied comme s'ils leur tenaient lieu de mulets, qu'on appelait aussi bourdons.

Page 123, *ligne* 28. « et aux chants d'adieu. »

Un manuscrit de la Sorbonne (Hist. de saint Louis en vers) met ceux-ci dans la bouche des chevaliers au moment de leur départ :

« Adieu! les dames de vaillance!
» Qu'il fait si plaisant accoler!
» En la guerre nous fault aller;
» C'est pour servir le roi de France!
» Adieu, m'amour et ma plaisance!
» Adieu, celle que doibs aymer!
» Il nous convient passer la mer,
» Pour faire longue demourance...
» Adieu les dames de vaillance,

» Gentes damoiselles de France,
» Priez pour nous, Dieu, de cueur fin...
» Car sur le peuple sarrasin
» Il faudra endurer souffrance!
» Adieu!...

» Adieu, toute resjouissance,
» Et le joli pays françois!
» Adieu, dames au cueur courtois!
» Pour vous donrons maints coups de lance! »

Puis arrive la séparation de Louis, de Blanche et du comte de Poitiers.

LE COMTE ALPHONSE.

« Adieu, le roi des fleurs de lys!
» Adieu, toute fleur de noblesse!
» Adieu, de France la proëssse!
» Adieu, le prix de gentillesse!
» Adieu, des François la haultesse! »

LOUIS IX.

« Adieu, France, la bien-aimée!

» Adieu, France, pays courtois!
» Adieu, pays très-honoré,
» Adieu, pays de tous les rois!
» Adieu, France, lieu de doulceur!
.....
» Adieu, la cité de Paris!...
» Adieu, de justice fontaine!
» Adieu, clergi de si hault prix!
» Adieu, la cité souveraine!
» Adieu, la cité de tout bien!
» Adieu, nostre royal domaine! »

LE COMTE DE POITIERS.

« Adieu, de paix le gouverneur! »

Page 124, *ligne* 23. « un anneau de saphir. »

Henecius et les bénédictins ont donné la gravure de cet anneau.

Page 129, *ligne* 8. « le jeune d'Authier de Sisgau. »

Ce jeune chevalier avait pour armes : « d'azur, à trois cyprès » d'or ; des aigles pour supports, et pour devise ! *Mirabilis in » altis Dominus!* »

Page 129, *ligne* 15. « la haute tour de Constance, »

« Psalterium perpetuum », dit Grégoire de Tours, en parlant de l'abbaye de Psalmodi, fut rebâtie, dit-on, en 788, par Charlemagne, qui lui donna la tour de Matefère. L'abbaye s'attribua dès lors la propriété de la bourgade, et la conserva jusqu'au XIIIe siècle ; on l'appelait autrefois « Fossæ marianæ ». On trouve en effet aux archives de la ville qu'en 1248 saint Louis acquit le territoire dans lequel Aigues-Mortes était située,

par un échange avec l'abbé et les moines de Psalmodi d'une terre que ce prince possédait dans le ban de Sommières.

Aigues-Mortes, nommée ainsi à cause de ses eaux croupissantes, était à trois lieues de l'abbaye, et n'offrait en 1246 qu'un très-petit village lorsque saint Louis résolut de commencer à y faire creuser un port, et en fit tracer l'enceinte dès 1240.

Il se fit alors céder la grosse tour de Constance, à une demi-lieue de la mer, par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, auxquels il donna le village de Saint-Christol (Christophe), où, en 1762, existait une commanderie de l'ordre.

Cette tour, très-bien bâtie, est en aussi bon état qu'à l'époque de sa construction regardée comme romaine. Saint Louis y fit élever au-dessus une autre tour ou plutôt une sorte de clocher ou phare dans lequel on allumait chaque nuit un fanal, afin d'indiquer le port aux bâtiments en mer. Cette tour n'a maintenant d'autre destination que de servir de prison. Elle pourrait renfermer deux cents personnes.

Voici la traduction de la lettre écrite à saint Louis au sujet de cette tour par Clément IV, né à Saint-Gilles auprès d'Aigues-Mortes.

— « Comme depuis longtemps vous avez fait élever à grands » frais une tour dans le port appelé vulgairement Aigues-Mortes, » au diocèse de Nismes, afin que les pèlerins et les marchands » qui vont en Terre-Sainte soient en sûreté. Et comme il ne » peut y avoir pour eux de commodité ni de sécurité si ce lieu » n'est peuplé, on vous a demandé et prié plusieurs fois, com- » me nous l'avons appris, de le faire environner de murailles, » auprès desquelles les habitants puissent élever des maisons » qui les mettent, non-seulement à l'abri des incursions des » ennemis, mais encore de la violence des vents qui, rassemblant » de tous côtés des monceaux de sable, le rendent inhabitable. » Dans la crainte que la clôture et la surveillance de ce lieu ne » vous soient à charge, nous avons cru qu'établissant un impôt » modéré vous pouviez, vous et vos descendants, le percevoir » sur les marchands qui, établis à Montpellier et dans le voisi-

» nage, feraient passer de ce port des marchandises dans d'au-
» tres pays, ou en tireraient.

» Quoique plusieurs personnes aient pensé que vous pouviez
» comme roi établir cet impôt dans votre royaume, pour le faire
» avec autant de prévoyance que de sûreté, vous nous avez de-
» mandé notre avis et notre consentement.

» Nous, qui avons connaissance de ce lieu et avons désiré
» autrefois y voir s'élever une bonne ville pour la commodité
» d'un grand nombre de personnes, attendu que vous n'avez
» point sur la Méditerranée d'autres ports favorables pour les
» pèlerins, qui, animés d'une foi plus vive que les autres chré-
» tiens, portent plus souvent des secours dans la Terre-Sainte;
» nous vous engageons, par la teneur de cette présente missive,
» à convoquer à cet effet les prélats de la province de Narbonne,
» les barons consuls voisins de Montpellier, et les communautés
» des lieux environnants; afin que vous puissiez statuer, d'après
» leur avis, ce qui vous semblera opportun, et imposer un tribut
» modéré, qui ne soit point augmenté à l'avenir. »

Afin de peupler la ville située dans un terroir ingrat, sablonneux, couvert d'étangs, de marais, et très-malsain, le monarque accorda de nombreux priviléges aux étrangers qui viendraient s'y établir. Le mémoire présenté en cette occasion à saint Louis, par les habitants d'Aigues-Mortes, est rapporté dans les notes de l'histoire de Nîmes par Ménars, et conservé aux archives de l'hôtel de ville.

La ville actuelle dont le plan des murs et des fortifications fut tracé au retour de la croisade de 1248, offre l'aspect de l'ancienne Damiette; ses remparts, d'une épaisseur considérable, sont presque tous en pierres de taille à bossanges en pointe de diamant, avec une corniche qui règne tout autour; seize bastions ou grandes et belles tours les flanquent de distance en distance.

« Aigues-Mortes, dit M. E. di Piétro, dans une notice pleine
» de goût et de savantes recherches, s'élève non loin de la
» mer, au milieu d'une vaste plaine, où l'on trouve à peine

» quelques champs cultivés. Coupé de tous côtés par les eaux » et comme isolé du reste de la France, ce territoire présente » un aspect particulier qui reporte l'imagination vers les temps » reculés ou des pays lointains. L'immense tour qui domine la » ville, les remparts élevés qui l'entourent, leurs portes en » ogives, leurs créneaux, leurs machicoulis, tout ce vieux sys- » tème de fortification rappelle les siècles de la chevalerie.

» Il paraît certain, d'après de judicieuses observations, que, » quoiqu'on m'ait affirmé souvent que la mer s'était retirée à » quatre mille toises depuis l'embarquement de saint Louis, le » port d'Aigues-Mortes, en 1248, était à une lieue de cette ville, » qui offre encore plus d'un souvenir du passage du saint roi. » On y trouve « le quai Saint-Louis », l'étang du roi, le grau Louis, le grau du roi, etc. (On appelle grau les ouvertures par lesquelles les étangs communiquent à la Méditerranée.)

Les vaisseaux remontaient par le « grau Louis » jusque sous les murs de la ville. En face de ce grau, est un large bassin garanti des coups de vents par un rocher et qui forme une excellente rade.

On retrouve près de la ville les vestiges du canal construit par saint Louis, et ceux de l'hôpital qu'il fit bâtir pour les pèlerins. Les ruines de ce dernier s'appellent encore « les Tombes ».

Philippe-le-Hardi fit achever avec une religieuse fidélité tous les monuments entrepris par son père. « On y voyait des an- » neaux de fer cramponnés aux murailles », dit la chronique de Bernard Guido; et à la fin du XVIe siècle, on assure que dix-sept galères se voyaient encore attachées aux mêmes anneaux.

Le maréchal prince de Beauveau, commandant en Languedoc en 1765, fit ouvrir les portes de la tour de Constance à de malheureux prisonniers protestants qui y gémissaient. Il est triste de penser que les généreuses intentions du saint monarque aient été dans la suite ainsi dénaturées.

Les habitants d'Aigues-Mortes prétendent que, sous Charles VII, le prince d'Orange (Louis de Châlons) ayant mis une garnison bourguignone dans leur cité, les bourgeois firent main

basse sur elle et jetèrent les soldats dans une fosse remplie de sel. De là le proverbe : « Bourguignon salé ». On a aussi prétendu que ce sobriquet leur vient « de salade », armure de tête mise en usage par les Bourguignons.

Le père Anselme assure, mais sans fondement, que Raymond VII, comte de Toulouse, parut en 1248 au camp d'Aigues-Mortes, et vint y visiter sa fille et son gendre prêts à s'y embarquer.

La gazette du Bas-Languedoc a annoncé, en 1835, que dans le « mas » de Claude, propriété de Mme de Bouzanquet, on a trouvé une galère de soixante-douze pieds de long, et qui paraît dater de la croisade de Louis IX; mais M. A. Jal, dont l'opinion fait autorité, n'accorde point cette ancienneté historique à ce bâtiment.

Il ne reste aucun autre vestige du séjour de saint Louis ni de son armée à Aigues-Mortes. « Toutefois, sur le point le plus » rapproché de la plage où le canal du saint monarque débou- » chait à la mer, on reconnait la trace de quelques sépultures » creusées dans les fonds sablonneux, et l'on a donné à ces lieux » le nom de tombes. »

Le monastère de Psalmodi n'existe plus; on voit seulement encore aujourd'hui les ruines antiques de cette ancienne abbaye, sur lesquelles on a bâti une métairie. On aperçoit facilement ce lieu de la tour de Constance, parce que ce monument religieux avait été élevé sur une éminence qui domine les marécages environnants.

« La tour de Constance, dit M. Alph. du Mége (Mémoire de la » société archéol. du midi de la France), est environnée d'une » petite enceinte circulaire. Un pont l'unit au château. Deux » portes en fer, qui roulent péniblement sur leurs gonds, don- » nent entrée en ce lieu redoutable, et qui a trop souvent ren- » fermé des victimes. Deux chambres voûtées de trente pieds » de diamètre sont placées l'une sur l'autre ne recevant d'air » et de clarté que par les étroites et rares meurtrières dont les » murs sont percés et par une ouverture circulaire pratiquée au

» milieu de leurs voûtes élégantes de forme, et qui seraient » dignes d'un autre édifice. On a ménagé dans l'épaisseur du » mur un escalier obscur et tortueux défendu par des machi- » coulis qui portent sur la porte d'entrée de la tour. C'est par » cet escalier que l'on parvient à la salle spacieuse et sur la » plate-forme.

» Dans des temps bien postérieurs à sa construction, on a » disposé cette plate-forme pour recevoir de l'artillerie. Les » eaux des pluies y sont reçues dans une citerne, et la tourelle » du phare s'y élève. »

Une tradition populaire porte que saint Louis, en 1248, fut logé à Saint-Gilles, dans une maison appartenant aujourd'hui à MM. Gautier, située dans la grande rue, non loin de l'église, et bâtie sur un vaste emplacement. On remarque également dans la construction de cette maison un grand nombre de pierres gothiques, frisées et incrustées dans les nouveaux murs. L'appartement le plus vaste et le mieux situé s'appelle encore « chambre du roy ». Aymargues, où se tint longtemps Alphonse, comte de Poitiers, est à deux lieues.

Notes communiquées par M. Philippe Vignes d'Aigues-Mortes, et par M. Dugas de Saint-Gilles. Voyez aussi Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, tom. IV, fol. 456, 593. d'Expilly, Dict. des Gaules, tom. Ier, fol. 4. Moréri, Ier, fol. 230, 236, Biog. univ., III, p. 867. Emm. di Piétro, Notice sur Aigues-Mortes, p. 1, 2, 19. Le père Anselme, Hist. gén. et hist., II, 690. Le moine de Val-Cernay, sur Beancaire.

Page 129, *ligne* 18. « et l'on ne tarda pas à dé- » couvrir Aigues-Mortes. »

« Aigues-Mortes aux vingt tours....

. . . . . .

» Comptant des anneaux d'or dans la chaîne des temps !

» Un pèlerin royal, dans sa sainte colère

» Voila deux fois la mer de ses mille galères..

.....

» De hauts barons couverts de leurs cottes de mailles,
» Dont Venise avait joint et poli les écailles,
» Faisaient flotter ici sur leur casque luisant
» Les plumes de l'autruche et celles du faisan,
» Et surtout la bannière aux annales célèbres,
» Qu'enfermait Saint-Denis au fond de ses ténèbres.

.....

» Et voilà que tout dort... et que de tant de fêtes,
» Il ne nous reste plus que ses plages muettes!

(*Poésies de J. Reboul.*)

On trouve dans les Essais sur l'hist. de Valence en Dauphiné, par M. Olivier Jules, une ballade intitulée : le roy Loys, composée à Aigues-Mortes par M. Montgravier. Nous regrettons de ne pouvoir en citer que les vers suivants :

« Et chaque jour la mer fuit ta rive isolée,
» Fatale au royaume des lys,
» Et dans le vieux donjon une voix désolée
» Appelle encore le bon Loys! »

La Branche aux réaux lignages (manuscrit n° 10298 de la bibl. roy.) peignait ainsi, quelques siècles avant le poëte nimois, l'aspect d'Aigues-Mortes en 1248.

« Au matin, al point que l'aloé (l'alouette)
» La doulce chansonnette loé,
» Qu'elle chante d'accoustumance,
» Armés de targes entières
» De pannonceaux et de bannières...
» Là est la bannière vermeille,
» Que la gent l'oriflamme appelle
» En droit les targes en accole,
» Plus espés que pluie ne vole. »

Page 134, *ligne* 1re. «Pierre Mauclerc. »

Pierre Mauclerc vint à Aigues-Mortes, avec Éon, sire de Quélen, et ses trois frères, François, Christophe et Jean.

Le château de ce baron était situé dans le ressort du diocèse de Quimper, et il y existait un droit assez singulier. « Le sergent » voyer et féodé de Carhaix devait, chaque année, entre Noël » et le carême, régaler le sire de Quélen et vingt-quatre chevaliers » bretons de sa suite, en une salle de la ville de Carhaix, *faire* » *feu sans fumée qui puisse faire nuisance aux dicts chevaliers*, le » tout sous les ordres du sire de Quélen; lui donner à lever, » le servir à quatre services, et les tables bien levées, lui donner » le bassin et la lumière, et le reconduire avec torches et cire » allumées. »

Éon de Quélen fut aussi à Tunis à la suite de Jean de Richemont, fils aîné de Jean Ier, comte de Bretagne. Il y conduisit ses quatre fils, Conan, Marc, Tristan et Yvon, dont les trois derniers moururent à ce siége.

Éon avait épousé Marguerite de Quintin, fille de Geoffroy dit le Beau, frère de Henri comte de Penthièvre, baron d'Avaugour.

Armes : « Burelé d'argent et de gueules de dix pièces, supports; » deux écuyers avec les cottes d'armes et la bannière de Quélen, » à l'écu orné de trois branches de houx. »

Devise : » *En peb hemser* Quélen ! » (En tout temps Quélen.)

Page 134, *ligne* 31. « la croix attachée sur l'épaule.»

Les croisés de 1095, comme depuis en 1248, adoptèrent des croix de drap, quelquefois même en soie rouge. Après la première croisade, on en préféra de diverses couleurs.

Ces croix un peu relevées en bosse se cousaient sur l'épaule droite de l'habit ou du manteau. Souvent aussi on l'appliquait sur le front du casque, après qu'elle avait été bénite par le pape ou les évêques.

Les jeunes chevaliers les mettaient de préférence sur la poitrine, comme faisaient les croisés contre les Albigeois. Au retour de la croisade, on détachait cette marque de dessus l'épaule ou la poitrine, et on la plaçait derrière le dos, ou quelquefois on la portait suspendue au col. Les chevaliers conservaient ou déposaient leurs croix, suivant l'intention qu'ils avaient de se croiser de nouveau ou de renoncer au pèlerinage d'outre-mer; saint Louis demeura toujours avec la croix.

Page 134, *ligne* 23. « des cris de guerre de famille » et des devises. »

On lisait sous l'hermine de Bretagne entre autres : — « Plutôt » morte que souillée », — « Saint-Malo au noble duc! »; et sous les cottices de Champagne : — « Passe avant le meillor! »; les Flamands criaient: — « Arraz! »; les Angevins : — « Valée! »; les Normands : — « Diex aye ! » ; les comtes de Foix : — « Nostre-Dame » Béarn! »; les Coucy : — « Coucy à la merveille! » — Tot por elx, tot por ellez (Tout pour eux, — Tout pour elles!); sous des lys et des roses des d'Estaing; sous les feuilles lancéolées des Créqui : — « Nul ne s'y frotte! » sous le pennon des Goyon : — « *Heransker*, » *Pamcher, keramsker!* » (Château redoutable, Châtelain secourable).

Page 138, *ligne* 81. « un des vaisseaux appelés huis- » siers. »

« Et le jour où nous entrâmes en nos nefs, dit Joinville, l'on » en fit ouvrir la porte pour y faire entrer les chevaux que l'on » amenait outre-mer; puis, on la boucha comme si c'eust esté » ung tonneau, et ceste porte s'enfonça dans l'eaue quand le » vaisseau fust en mer. »

On appelait « huissiers ou hissiers » ces bâtiments ayant un huis, porte ou pont-levis propre au transport et au débarquement des chevaux. On les construisait surtout à Venise.

L'empereur Frédéric II, se disposant à la croisade, annonce qu'il a ordonné la construction de cinquante huissiers, qui porteront chacun quarante chevaliers avec autant de chevaux, et qu'il a confié l'intendance de cet ouvrage à deux chevaliers teutoniques.

Ce fut pour recevoir l'empereur Frédéric Ier et le pape Alexandre III que le doge de Venise, Sébastien Ziani, fit construire le grand vaisseau « le Bucentaure ou Ducentaure », portant deux cents personnes ou servant au duc. C'est ce même pape qui disait : « Dieu nous a ôté les enfants ; mais le diable nous » a donné les neveux. »

Henri Dandolo, doge de Venise en 1201, offrit aux croisés de leur fournir les bâtiments de transport nommés alors « huis- » siers, usciers ou palandres », pour quatre mille cinq cents chevaliers et neuf mille écuyers; des vaisseaux pour quatre mille cinq cents autres chevaliers et vingt mille hommes d'infanterie; des provisions pour ces troupes durant neuf mois, et cinquante galères armées pour les escorter sur les côtes où le service de Dieu et de la chrétienté les appellerait. Les palandres ou sélandres étaient des vaisseaux où les chevaliers tenaient leurs chevaux armés et sellés pour le combat, en belle ordonnance.

Jean Galéan fit exécuter, en 1284 et 1295, un vaisseau de haut bord de la portée de mille six cents tonneaux. La république de Gênes fit également construire au XIIIe siècle des galères qui avaient cent soixante bancs pour les rameurs.

On citait aussi un vaisseau célèbre d'Arragon, « la Magnana », qui fut pris à la bataille de Penza, en 1435.

Vers 1251, Charles d'Anjou fit construire un arsenal et un chantier à Nice entouré d'une enceinte flanquée de tours en pierres de taille et de murs crénelés. Amé, comte de Savoie, le fit réparer, en 1420. On lançait les galères dans la mer par des ouvertures « *arcubus apertis* » pratiquées dans les murailles.

Tout auprès de ce chantier, sur le port vis à vis l'église de Saint-Lambert, il existait un palais ou sénat, ce qui fit donner ce nom au port. Le 23 février 1246, Charles d'Anjou et Béatrix

de Provence signèrent dans le palais, devant la chapelle, un acte confirmatif des priviléges de Nice.

Saint Louis donna une haute attention à la marine pendant le cours de son règne, et l'on peut dire qu'il la rétablit en France. Il mit en mer quatre-vingts vaisseaux pour défendre les côtes; et l'on porte à dix-huit cents le nombre de bâtiments de toutes dimensions qui partaient des ports de la Méditerranée, en 1248.

L'Angleterre, essentiellement maritime par sa position, n'était pas demeurée en arrière de ce grand mouvement. Il y avait déjà des siècles qu'à la voix d'Alfred-le-Grand des flottes s'étaient formées; mais c'est surtout Guillaume-le-Conquérant, « le roi » rouge », comme on l'appelait, qui fonda une bonne marine. Son neveu Henri périt cependant sur le « blanc navire » avec presque toute la famille royale. Ces hommes du Nord n'attaquaient pas un ennemi sans lui « *tracer un aigle sur le dos, avec le jeu du* » *glaive* ».

En 1180, Henri II encouragea fortement la marine, et fit défense sévère de vendre des vaisseaux à des étrangers. Cinquante galères de Richard-Cœur-de-Lion portaient trois rangs de rames; ses frégates s'appelaient « busses ». Quand on combattait sous ses ordres, on tuait les infidèles « riffe, raffe! » disent les chroniques.

A cette époque, les seuls vaisseaux de guerre étaient les galères. On les rangeait en forme de fer à cheval, les plus fortes aux extrémités. Sur le pont, les hommes d'armes, serrés en cercle, tenaient leurs boucliers se touchant les uns les autres; et l'action commençait par une grêle de javelots ou de pierres, et par un déluge de feu grégeois de la part des sarrasins.

Richard promulgua en partie les lois d'Oléron et coutumes de la mer, le code maritime le plus ancien qui emportât la peine du talion. Philippe-Auguste fut jaloux, dit-on, de sa supériorité navale.

Suivant les lois d'Oléron, le maître du navire doit décider si l'on peut jeter les denrées à la mer pour sauver le vaisseau.

Le prix des places louées dans les vingt nefs aux passagers et à leurs chevaux est stipulé ensuite par un long article du traité, qui laisse d'ailleurs les commissaires du roi libres de louer ainsi les navires par places ou en détail, ou de les noliser dans leur entier sur ce pied.

Tout navire de la grandeur et capacité d'un bâtiment appelé « la Comtesse de l'Hôpital » devait être loué 1,300 marcs sterlings, bons et légaux. Tout navire plus grand ou plus petit sera payé plus ou moins, dans la proportion de la capacité.

Ce projet de traité paraît à M. A. Jal le résultat des « *informationes Massiliæ, pro passagio transmarino regis Ludovici* », dont il regrettait la perte. En effet, on dut faire pour l'armement de saint Louis une sorte d'enquête publique à Marseille. M. Pardessus, de l'institut, si excellent juge en cette matière, qu'il a savamment traitée, croit très-fondée l'opinion de M. A. Jal, entre les mains de qui un singulier hasard a fait tomber le reçu d'une somme payée par les envoyés de saint Louis à un particulier de Gênes, et il a fini par découvrir lui-même aux archives du royaume le document qu'il avait désiré (registre en parchemin, coté T, 456).

Dans ce marché comme dans celui de 1270, dont nous allons parler, on trouve que les vingt bâtiments marseillais, entre autres « le Rocheforte, la Sainte-Marie, le Saint-Nicolas, » etc., avaient trois couvertes, c'est-à-dire, un premier, un deuxième, ou du milieu, et un corridor; puis, le paradis, sous le château. Il existait peu de différence sensible entre les vaisseaux de Marseille et ceux de Venise ou de Gênes.

Marseille promettait en outre qu'après l'acceptation des vingt bâtiments par le roi, la commune équiperait à ses frais vingt galères, dont chacune porterait au moins vingt-cinq hommes fournis de balistes et autres armes de guerre.

L'abbé de Choisy se trompe, dit M. A. Jal, en attribuant le retard des vaisseaux génois à la malveillance pour les Français, à cause de la préférence « d'abord accordée à Venise. Il ne » connut pas les traités passés avec les Génois ». Cette pièce

citée par Ducange (Glossaire), et déposée à la bibliothèque Saint-Germain-des-Prez, n'existe malheureusement plus. A ce qu'il paraît, « il y avait parmi les vaisseaux nolisés » par les armateurs des navires auxquels de grands radoubs » étaient indispensables, le Saint-Nicolas, par exemple, que » Vivaldi Buge devait livrer *sanam apparatam et captatam de* » *novo de lateribus* (en état, bien pourvu d'armes et d'agrès, et » ses flancs refaits à neuf). Il y en avait d'autres sur les chan- » tiers (in schario varaginis), dit le marché avec Johannin de » Marino (scario ou schario est le squerra du XVIe siècle, » que Nathaniel Duez définit : le lieu où l'on dresse un vaisseau » et d'où on le lance à la mer) ».

Il y avait aussi cinq nefs et cinq sélandres qui devaient être construits exprès pour le voyage. Les Gênois, après la rupture des conférences avec le doge de Venise, furent très-raisonnables dans leur marché avec saint Louis.

La banne (banum) et le *superbanum* des vaisseaux du XIIIe siècle étaient des logements ou abris au-dessus du paradis, construits en planches, quelquefois seulement composés de montants en bois et recouverts de toile comme des tentes. C'était une construction du genre des dunettes. La banne supérieure, selon M. A. Jal, devait être moins longue et moins haute que l'inférieure, et avoir environ cinq pieds de hauteur.

Des sceaux du XIIe et du XIIIe siècle, où sont timbrés des navires, montrent des tours crénelées ou petits châteaux détachés, posés sur les pointes de la proue et de la poupe. Quelquefois ces châteaux formaient une habitation couronnée de créneaux. Le château d'arrière était la banne, et entre cette banne et la couverture du paradis, les maitres des navires élevaient de petites chambres.

Sur la tour penchée de Pise, de chaque côté de la porte, on voit sculpté un navire de ce genre. La banne y est surmontée d'une autre construction plus grande.

Les vaisseaux de forme ronde étaient faciles à faire évoluer. Joinville parle des nefs de Marseille, « à deux gouverniaus,

» que c'estoist comme si on auroist tourné un roncin » (un cheval).

M. Jal, qui donne la traduction du projet de convention rédigé à Venise, en 1268, au nom du doge, entre dans une foule de détails nautiques pleins d'intérêt, mais que nous sommes obligés d'abréger, à notre grand regret, en renvoyant à son excellent mémoire sur les vaisseaux ronds de saint Louis et sur l'art naval au XIIIe siècle ; travail neuf, riche d'observations consciencieuses, et qui jette le plus grand jour sur cette importante partie de notre histoire.

— « De ces quinze bâtiments, dit-il, les trois plus considé-
» rables (les seuls dont on ait dit les noms, parce que les douze
» autres étaient à construire après la conclusion du traité, ou
» à choisir parmi les meilleurs navires appartenant à des no-
» bles de Venise, si la dimension de ceux auxquels on les assi-
» milait convenait à la France) avaient trois étages dans leur
» longueur jusqu'aux constructions de l'arrière et de l'avant,
» où se trouvaient les logements des principaux passagers.
» C'est-à-dire qu'ils avaient deux planchers entiers, et un
» plancher ou pont coupé. Les autres, bien moins longs, pou-
» vaient avoir le même nombre d'étages, et ne différaient que
» par les logements.

» Les navires du XIIIe siècle avaient à leur extrémité, à
» l'endroit où le besoin de la défense avait dressé d'abord les
» tours crénelées (castelli), des châteaux d'avant (depuis, du-
» nettes) pour défendre la proue et attaquer l'ennemi de plus près
» et de plus haut quand on allait droit à lui dans l'intention de
» l'aborder. » La marine de la Méditerranée tenait ces châteaux des Grecs et des Romains. Ils étaient composés d'une construction qui pouvait servir de logements, crénelée en haut, soutenue par des supports divers qui tenaient en l'air cette fortification. Le pont et le superpont étaient dans les châteaux d'avant ce que la banne et le superbanne étaient dans le château d'arrière. C'étaient des abris, des logements au-dessous du paradis (ou chambre de parade) ; derrière le paradis, se super-

posait une petite galerie ou plate-forme pour le combat. Dans la Sainte-Marie, la Rocheforte, ces châteaux consistaient en une grande chambre sur l'arrière au-dessus de laquelle s'élevaient deux abris (des bannes) logeables, et une chambre également grande (ou paradis) sur l'avant à laquelle se superposaient deux chambres ou ponts.

« Dans le Saint-Nicolas et les douze navires moins grands » que lui, il n'y avait qu'un paradis, placé à la poupe et sur- » monté de deux bannes, dont la supérieure était découverte, » c'est-à-dire, conformée comme une tente, avec des parois et » une tenture de toile.

» Les bâtiments avaient la forme d'une longue caisse arron- » die par ses extrémités.

» On appelait alors le tillac *couverte*. Les corridors ou » coursives étaient la partie du pont supérieur comprise entre » les deux châteaux, régnant du bord et de chaque côté du » navire, qu'on nommait les *passavants*, parce qu'ils faci- » litaient le passage de l'arrière à l'avant. C'est ce qu'on nomme » le *bastingage*, rempart pour les combattants, qui s'appe- » lait autrefois *la pavesade*, sorte de pavois ou vaste bou- » clier; ou, pour mieux dire, parce qu'il avait d'abord été com- » posé d'une rangée de pavois.

» Le rempart des navires du XIIIe siècle était crénelé ou » formait une ligne de créneaux qui en couronnait le bord et » s'appelait *bretèche* ou château de bois.

» A chascun bout en chastelais
» Et de tous costés crénelés
. . . . . .
» Diverses armes empoignées
» Contre flamens qui a coingnies
» Et à haches dont là a tant
» Et vont les créneaux abattant,
. . . . . .
» Et tant fust pertuis et brèches
» Qu'il n'a ais entier es brétesches. »

Une découverte récente faite par M. Prosper Mérimée, dans son voyage archéologique dans le Berry, apporte une preuve de plus de l'usage adopté pendant plusieurs siècles de deux châteaux aux extrémités de chaque bâtiment.

« J'ai examiné avec beaucoup d'intérêt, dit-il (en parlant » de l'hôtel de Jacques-Cœur, à Bourges), un bas-relief fort » mutilé, qui représente une galère enlevée depuis longtemps à » l'une des salles principales de l'hôtel; il est déposé aujour- » d'hui dans un coin du greffe. Il représente, si l'on en croit la » tradition, la galère de Jacques-Cœur, et c'est un modèle de » la Capitane, à bord de laquelle il accourut... Ce navire porte » à la poupe une tour à plusieurs étages, surmontée d'une plate- » forme : la proue a une autre tour, mais moins haute. Il y a » deux mâts, chacun d'une seule pièce : le plus grand ayant à » son sommet une hune, assez semblable à un baquet, remplie » de soldats, qui lancent des projectiles enflammés, peut-être » du feu grégeois. Les rameurs sont armés de toutes pièces, et » l'artimon porte le pavillon de France à trois fleurs de lys » seulement. Je n'ai vu ni artillerie ni machines de guerre; car » je ne regarde pas comme des sabords de petites ouvertures » percées à la poupe et à la proue. Ce sont, je crois, les fenêtres » des appartements intérieurs. »

Aucun marinier, ou homme embarqué recevant paie de marin, ne pouvait s'établir pour dormir au milieu du navire, à l'arrière, excepté sur « la brestèche découverte », qui ne pouvait être à deux étages.

La hauteur totale du navire, sans compter les mâts, se mesurait perpendiculairement de la tête de la quille (colomba) en haut.

On pourrait comparer les paradis aux chambres des amiraux ou des capitaines de vaisseau. Ils étaient la base de l'édifice, que couronnait la construction appelée proprement « le châ- » teau », et qui servait à la défense du vaisseau.

Dans le traité n° 21, passé entre Pierre Dauria (Doria) et les envoyés du roi, Boniface Papi prête, à condition de nolis,

la nef le Saint-Sauveur ; Joachim de Marino et Conrad Lanhani louent la nef la Bonaventure ; André de Rochetaillée s'engage à faire construire une nef dont les dimensions sont détaillées dans le marché n° 17 ; Vidaldi Baye loue la nef Saint-Nicolas ; les frères Briaci, la nef le Saint-Esprit ; Jacob de Rolando traite de la location de la nef la Charité ; le comte Guillienzo, citoyen de Noli, s'engage à faire construire une nef ; Henri Dauria (Doria) et Jean de Mannardino doivent construire la première sélandre ; Obert Légale, la seconde, etc.

Les lettres de la commune de Gênes contiennent ce que Guido de Corrigia, podestat de la ville, Guill. Porta et les autres sept conseillers et nobles de Gênes, ont promis au nom et pour la commune à maître Henri de Camp et à Guill. de Morce, envoyés du seigneur roi Louis IX, pour la construction des deux nefs devant servir au passage outre-mer dudit seigneur roi, au prix de 14,000 livres tournois (280,000 fr.).

—« Au nom de Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. —Nous, etc... » Chaque navire doit avoir les dimensions, les gréements et » tout l'attirail comme il va être dit plus bas. »

(Ici sont les dimensions des vaisseaux.)

« Item, chaque nef doit avoir une barque de cantier (cha- » loupe), une barge de parischalme, et une gondole, fournis de » tous leurs armements, en voiles, mâts, cordages. Voiles de » coton de Marseille, vingt-six ancres de fer, des tonneaux pour » l'eau, objets d'écurie, cordes, cables, etc. »

Lettres contenant ce que P. Dauria et ses associés ont arrêté avec lesdits envoyés du roi, pour la location ou naulage d'une nef, au prix de 3,750 livres tournois (75,000 fr.), pour aller à Tunis.

—« Au nom du Seigneur. Amen. Nous, Pierre Dauria, etc. » Nous vous donnons à loyer ou en naulage une nef nommée le « Paradis », pour conduire le roi lui-même en son voyage d'outre- » mer (qu'avec la grâce de Dieu ledit roi accomplira), avec » tout l'attirail et le gréement détaillé ci-dessous :

» A savoir, avec deux gouvernails appropriés à ladite nef,

» un mât de proue (arbor), sain et neuf; avec vingt haubans, » etc., un mât de milieu; sept voiles, une neuve de soixante- » trois coudées (94 pieds 1/2).

» Une barge de cantier avec cinquante-deux rames, etc. » (M. A. Jal la suppose de soixante-deux pieds de long. Elle » ne pouvait s'embarquer et demenrait à la remorque.)

» Une barque de parischalme do trente-deux rames, un » autre esquif avec trente-quatre rames, une gondole (petit » canot) de douze rames, huit bacbes, trois gros marteaux, » des lanternes, des balances, des soufflets, des lampes, des » balais, des armoires, il y existait une chambre pour les vins, » la viande salée, des écuelles, des marmites, etc. »

Le registre T, 455, n° 3, des archives du royaume, autorise donc à dire qu'en 1270 le vaisseau monté par saint Louis s'appelait le Paradis.

En 1202, dans la flotte qui alla assiéger Constantinople et qui fit la conquête de l'empire grec, il y avait un Paradis très-célèbre par sa beauté, sa grandeur et sa force. Il n'était pas gênois, mais vénitien. Nicetus le nomme, après « le Monde et » la Pèlerine ». Ce Paradis n'a rien de commun avec l'autre, dont les débris seraient de précieuses reliques, si le hasard les faisait trouver à terre, comme on a trouvé cachée dans un champ près d'Aigues-Mortes une longue et frêle embarcation qu'on a prise pour une galère et qui n'est rien de plus qu'un petit navire de la famille latine, barque non pontée, longue d'environ soixante-douze pieds, large de quatre pieds..., belle et solide construction, à laquelle il est difficile d'assigner une époque précise, mais qu'il est hardi de reporter au XIIIe siècle comme on l'a fait. « J'ai vu ce cadavre naval, ajoute M. » A. Jal, à peine hors de terre, dans une longueur de huit pieds. »

Les sélandres construites pour le voyage de Tunis à Gênes étaient également fortes, également armées. Elles avaient en largeur le tiers de leur longueur totale, mais étaient montées moins haut que les nefs. Comme le Saint-Sauveur et le Saint-Nicolas, elles n'avaient pas de corridors sur leur première cou-

verte ; tandis que la Bonaventure, le Saint-Esprit, et la Rochetaillée, en possédaient. Il existait peu de différence entre les nefs et les sélandres, qui portaient des chevaux, avaient des chambres de proue et de poupe, un château, deux mâts et deux gouvernails. Il n'y avait pas de barge de cantier, mais un parischalme et une gondole.

La barge, selon les calculs de M. A. Jal, devait avoir soixante-deux pieds de long. Mais comme elle n'était point pontée, cette embarcation était souvent envahie par la lame. Aussi l'obligation d'y demeurer était un châtiment sévère et dangereux.

Les chevaux étaient suspendus par les sangles. Leurs pieds touchaient à peine le sol de l'écurie. M. A. Jal pense que les lits des valets d'écurie étaient suspendus. Les hauts personnages couchaient au paradis et aux châteaux, où chaque place coûtait quatre livres tournois. Le reste des passagers couchait dans des hamacs.

Quand saint Louis revint d'Acre à Hières, la reine, ses enfants, et les religieuses ou béguines, qui avaient chambre à part dessous la chambre de la reine, devaient occuper tout le château d'arrière, dans lequel était aussi la chapelle. Il ne restait donc plus que le château d'avant, les entr'ouvertes (entreponts) et les corridors pour les sept cent cinquante individus que le vaisseau pouvait recevoir. Les pèlerins couchaient deux dans un hamac, la tête de l'un vers les pieds de l'autre.

Il y avait des vaisseaux plus grands que « la Monnaie », que Tillemont désigne pour le vaisseau monté par saint Louis. Jean-Pierre-le-Sarrasin, chambellan de saint Louis, témoin oculaire, mentionne ce nom dans sa lettre à Arrode.

Ces vaisseaux portaient mille personnes, comme les vaisseaux du quatrième rang sous Louis XIV.

Le pertuis était le sabord des portes extérieures. La chambre de la reine Marguerite avait des sabords, puisqu'elle jeta sa guimpe enflammée à la mer.

La Sainte-Marie avait cent dix mariniers, ainsi que la Rocheforte ; le Saint-Nicolas, quatre-vingt-six, et les autres moins

grands, soixante-dix (marché de Venise). Le Saint-Sauveur avait vingt mariniers ; le Saint-Nicolas, vingt-deux et trois serviteurs ou mousses ; la Charité et le Saint-Esprit, vingt-quatre (marché de Gênes) ; la sélandre de Doria, vingt-cinq, et trois mousses. Les hommes d'armes mariniers avaient la capeline ou heaume de cuir ou de fer, le bouclier, la jaquette de mailles, le poignard, l'épée et la lance. Tout marinier à la paie de 40 livres était tenu, outre ses armes, d'avoir une cuirasse (panseran, rempart pour le ventre ou la panse) ou une ceinture de fer. On avait aussi des masques en fer. Chacun faisait le guet ; on ne pouvait se faire remplacer par un domestique, sous peine d'une amende de 25 livres (85 fr.), dont le bénéfice revenait au dénonciateur.

Les propriétaires des vaisseaux avaient un tarif particulier relatif aux passagers. Ainsi, s'ils fournissaient des bâtiments de transport à ceux qui faisaient le voyage à leurs dépens, ils exigeaient huit marcs et demi pour un cavalier, deux sergents, un cheval et un palefrenier, y compris la place des provisions. Si le chevalier désirait une place couverte, depuis le grand mât jusqu'à la poupe, deux marcs et demi, environ 110 fr. Quant à l'écuyer, ayant place découverte depuis le grand mât, il ne devait que sept onces d'argent. Un varlet, un cheval mis avec les autres chevaux, coûtaient quatre marcs et demi, environ 238 fr. Un marc moins un quart, telle était la taxe du pèlerin placé depuis le grand mât à la proue, avec ses habits et provisions.

Il fallait préalablement convenir avec exactitude de l'étendue de chaque place et de la durée de l'embarquement ; car, si l'on devait passer l'hiver en Chypre, la seigneurie de Venise exigeait qu'on lui allouât le tiers en sus des mêmes prix, s'engageant de son côté à fournir le bois nécessaire aux besoins des croisés.

Les Venitiens demandaient de frêt pour le Rochefort 1,400 marcs d'argent fin, de gros deniers, poids de Paris; 1,000 marcs pour le Saint-Nicolas, et 700 francs pour les autres (le marc valait environ cinquante-quatre francs).

Les navires étaient voilés si largement qu'il semble que même l'allure de la largue leur devait être dangereuse. Sa boussole devait être d'un faible secours aux pilotes. Elle n'était alors en effet qu'une aiguille frottée d'aimant « couchée dans un » festu » (Guiot de Provins).

« Cependant, continue M. A. Jal, que de grandes entreprises » ne voyons-nous pas s'accomplir dans le moyen âge, malgré les » tempêtes et cette ignorance qu'on exagère sans doute aujour- » d'hui, quand on parle des époques toutes pratiques. Sans quit- » ter Saint-Louis, il est assailli par un grand coup de vent » quelques heures après son départ de Chypre pour la France. » Le vent repousse ses treize navires sur la côte, ils luttent, » ils font tête à l'orage, et aucun ne va périr sur les rochers. Est- » ce la seule présence du saint roi dans cette flottille qui la » sauve? l'adresse des nochers, le courage des matelots, les » qualités mêmes des navires, ne sont-ils pour rien dans cet » heureux résultat? Je crois que Joinville cite seulement deux » nefs perdues pendant le voyage de France à Ptolémaïs. » Qu'est-ce que cela sur une flotte immense? Admettons qu'il » ait omis de relater dix de ces sinistres, faudrait-il trou- » ver que douze nefs naufragées ou englouties témoignent de » l'incapacité des mariniers? Consultez, aujourd'hui, que les » navires sont meilleurs et que la science est grande, consultez » les tables des naufrages, et demandez aux côtes de l'Europe ce » qu'elles brisent de bâtiments grands et petits, et voyez si vous » devez avoir tant de mépris pour la marine du XIIIe siècle! »

M. A. Jal dit que le marché avec Venise (1268) ne se conclut pas, bien que Filéasi (VIe vol. de son Mémorie Storiche de Veneti, p. 182) parle de son exécution comme d'un fait accompli.

Le savant auteur du mémoire couronné par l'académie royale des inscriptions et belles-lettres cite encore le capitulaire nautique de Venise (Nautica mediterranea), par Bartholomeo Crescentio (Roma, 1607) Dumont, Corps diplom. du droit des gens. Leibnitz, Codex diplomaticus. Codex Italio diplomaticus.

De Camps, Cartulaire hist. M. A Jal a reconstruit ingénieusement un des vaisseaux mentionnés dans le traité, « la Rocheforte ».

Revue britannique, 4e série, 1re année, *naval and Military Magazine*, n° 7, juin 1836, p. 25. Hist. de Nice, par le chev. L. Durante, tome III, p. 10. Dom Romuald, Trésor chron. et hist., tome Ier, f. 776. M. de Sismondi, Hist. des républ. ital. au moyen âge, II, 360.

Page 139, *ligne* 54. « Geoffroy de Beaulieu. »

On ignore les premières années de ce célèbre dominicain, né au diocèse de Rouen, d'une famille noble, qui existait encore de nos jours, dans la personne du marquis de Beaulieu-Betonnas.

Geoffroy inspira à Louis IX une confiance si persévérante, qu'on peut être persuadé qu'une bonne éducation et la pureté de ses mœurs relevaient en lui les talents et les qualités de l'esprit. Se trouvant à la tête du clergé embarqué sur les vaisseaux du roi, dont il était le confesseur, il a pu, mieux qu'aucun autre, recueillir des matériaux pour devenir l'historien de son royal maître.

Les autres chapelains les plus recommandables étaient: Nicolas, doyen archidiacre de Dunois, qui, sous le titre de conseiller d'état, fut choisi, en 1248, pour garder le scel royal (il mourut en 1250.); Raoul de Grosparmi, né à Paris, Doyen de saint Martin de Tours. Il succéda à Nicolas, comme garde-des-sceaux, titre qu'il conserva jusqu'en 1253; puis il devint évêque d'Evreux en 1259 et cardinal. Guillaume, né à Saumur, archevêque de Tyr, conseiller du roi, porta le scel royal en 1253. Il mourut en Allemagne, le 12 avril 1266; Guillaume de Chartres, etc.

Tous les jours, les chapelains de saint Louis célébraient l'office divin sur mer, excepté la consécration. Le monarque assistait à toutes les prières, à toutes les cérémonies, avec la plus édifiante piété.

On conservait l'hostie en des tabernacles fort riches, appelés « custodes por mettre oistres » (hosties), soit en verre laboré « d'or, en émail ciselé en œuvre, » soit en bois sculpté, ouvrages byzantins d'un éclat inaltérable et non imités en Europe. Après les avoir couverts d'une étoffe précieuse, on les plaçait sur un autel dont le tabernacle renfermait un grand nombre de reliques, et autour duquel couchaient les clercs. Là, se gardaient aussi les ornements de diverses étoffes et couleurs; les crosses en cuivre travaillé, incrustées de pierres fines ou en ivoire, montées en vermeil; et les livres des évangiles, renfermés dans des étuis d'or, d'argent, ornés de pierreries, comme ceux donnés par Charles-le-Chauve à Saint-Denis.

Page 146, *ligne* 8. « et le signal fut donné à la fois. »

Mathieu Paris (f. 809. Hist. d'Angleterre) prétend que saint Louis, prêt à s'embarquer, « renvoya et ne voulut point mener » avec lui jusqu'à dix mille arbalétriers vénitiens, pisans, gé- » nois, quoiqu'il les eût mandés lui-même et leur eût promis » une certaine solde; en sorte qu'ils furent contraints de s'en » retourner, dénués de tout. Il ajoute que les Italiens, pour » se venger de cette *lâcheté et énorme infidélité*, couraient la mer, » en 1251, pillant ou tuant tous les français qu'ils rencon- » traient. »

Le même historien dit autre part « que saint Louis ayant » fait le choix des meilleurs arbalétriers, en laissa plus de mille, » et un plus grand nombre de chevaliers, sergents d'armes, etc. »

Cette assertion erronée et dénuée de tout fondement est une nouvelle preuve de la défiance avec laquelle il faut, adopter les récits de cet auteur, partial et suspect.

L'abbé d'Expilly (tome IV, f. 601. Dict. des Gaules) et la Biographie universelle disent que Louis IX s'embarqua à Marseille, et qu'il trouva une belle armée navale « dans le port de » cette ville, où Blanche de Castille perdit connaissance en em-

« brassant son fils ». Mézeray (Hist. de France, tome II, f. 248) ajoute « qu'elle tomba pasmée d'une si forte douleur dans ses » bras, quoi qu'on pût faire pour la faire revenir. » Mais on a vu que cette séparation eut lieu à Avignon.

Le manuscrit de la Sorbonne (n° 25) rapporte ainsi le changement de projet de la comtesse d'Artois :

Mahaut de Brabant prête à s'embarquer au sire de Coucy.

« Coucy, descendez-moi, beau sire ! »

AU ROI.

« Très-cher sire, vous supplie
» Qu'en la mer point ne me boute...
» Car très-fort la redoubte,
» Pour cause que suis d'enfant....
» S'il me venait jà une fois
» En mer crois que j'en mourroye. »

SAINT LOUIS.

« Belle sœur, mieulx vault aultre voye
» Choisir, qu'en tel danger se mettre. »

Page 149, *ligne* 27. « dans le royaume de Chypre. »

Gouvernée d'abord par Richard de Camuelle et Robert de Turnham, pour le compte de Richard-Cœur-de-Lion, l'île de Chypre fut enfin cédée à Gui de Lusignan comme compensation du royaume de Jérusalem qu'il venait de perdre.

Cette île, une des plus grandes de la Méditerranée, a cent vingt lieues de tour, et n'est éloignée de la Syrie que de vingt lieues. Quoique sans rivières, elle est très-fertile, étant arrosée d'une grande quantité de sources et de ruisseaux d'eau vive. On y trouve des buffles, des daims, des chevreuils et beaucoup de gibier.

Page 150, *ligne* 29. « Henri de Lusignan. »

Dans le manuscrit de la Sorbonne déjà cité, le connétable de Chypre reconnaît saint Louis, et dit à son maître:

« .... C'est le roi de France
» Qui à très-grant ost est venu ! »

LE ROY DE CHYPRE.

« Du roy Loys et ses amys
» Veoir aurai-je très-grant joye ! »

Henri Ier dit le Gros, né le 3 mai 1218, n'était âgé que de neuf mois à la mort de son père, Hugues Ier.

Ce monarque fut pris le 5 avril en combattant avec l'armée française, et mourut à Nicosie le 28 janvier 1253, laissant de sa deuxième femme, Plaisance d'Antioche, Hugues II, mort aussi à Nicosie en novembre 1267, âgé de 24 ans. Le père Anselme place la mort d'Henri Ier devant Sidon, et dit que ce monarque fut enseveli devant l'église de Saint-Ciméter.

Les rois de Chypre de la maison de Lusignan portaient pour armes : « de Jérusalem, d'Arménie et de Chypre, puis, le » lion de gueules couronné, au champ d'argent. »

Le père E. de Lusignan, Descrip. de Chypre (1580), p. 51, 133. Le père Anselme, Hist. gén. et hist., II, fol. 593. Le Voyageur français, tome Ier.

Page 151, *ligne* 16. « la route de Nicosie. »

Nicosie n'offre plus guère que de belles ruines.

« En 1187, dit le père Lusignan, le sénat de Venise voulut la » faire fortifier de trois côtés, et jeter tout le reste à bas, de » sorte que de neuf milles de tour qu'elle avait alors, elle fut » réduite à trois ; et ils abattirent bien quatre-vingts églises et » palais. »

C'est dans la grande église de Saint-Dominique que dix-huit archevêques et évêques ont été inhumés, ainsi que plusieurs rois, reines, enfants de rois, princes et chevaliers. Le fils de Charles d'Anjou, dont Béatrix de Provence accoucha à Nicosie, y a été également enseveli. On ne retrouve encore à Nicosie, comme à Limissol et auprès de l'ancienne Paphos, que de faibles vestiges du séjour des croisés. Mais à Famagouste (Samagousse), il existe une salle d'armes où se voient plusieurs cuirasses et armures complètes des chevaliers d'outre-mer. Leur forme varie et elles sont très-lourdes. Sur quelques-unes de ces armures, soit cuirasses, cottes de mailles, casques, boucliers, lances ou épées, est gravée la croix en relief ou la figure de divers saints. Les noms de quelques chevaliers, ou leurs écus blasonnés très-reconnaissables, quoique rongés par la rouille, sont aussi gravés sur plusieurs épées ou cimeterres. Les Turcs conservent avec soin ces objets, qu'ils regardent comme un témoignage de la bravoure de leurs ancêtres. Toutefois, le gouverneur accorde facilement la permission de les voir.

Sur certaines routes existent encore des pierres où sont gravées diverses armoiries.

« Les Grecs et les Turcs modernes, ajoute le voyageur orien-
» tal, M. Rifaud, à l'obligeance duquel nous devons ces détails,
» varient beaucoup dans leurs récits au sujet des faits d'armes
» des croisades.

» En soulevant les nattes qui couvrent le parvis de Sainte-So-
» phie, nous avons remarqué (dit M. Michaud, Corresp. d'o-
» rient) plusieurs pierres sépulcrales qui portent encore des
» inscriptions et des images à moitié effacées.

» L'église des Dominicains est démolie. Elle fut la sépulture
» des rois et des reines. Le premier édifice n'existe plus, mais
» le parvis de l'église a été en grande partie conservé. Nous
» avons pu y lire plusieurs épitaphes, en latin et en vieux
» français. La pierre sépulcrale nous a fait voir des princes et des
» chevaliers couverts de leurs armures; des reines et des prin-
» cesses sont là, représentées les mains jointes sur la poitrine,

» avec leur tunique flottante, avec leurs cheveux partagés sur » le front et tombant en tresses sur leurs épaules. Ces tombes » ont conservé divers attributs de nos monarchies chrétiennes, » des armoiries, des fleurs de lys, des croix, des couronnes. » Les inscriptions que nous avons vues en ce lieu, et que nous » n'avons pas eu le temps de copier, pourraient servir à l'his- » toire du moyen âge. »

On nous saura sans doute gré d'extraire les citations suivantes de la relation en forme de lettres d'un pèlerinage, entrepris un siècle et demi après celui de saint Louis par quatre chevaliers messins (en 1395), messires Jean de Raigecourt, Remicon de Mitry, Poince le Gournaix, et Nicole Louve (l'escripvain d'icelles lettres.) Il y règne une foi naïve digne du sire de Joinville, et sa publication est un pieux fragment de la littérature du moyen âge, on le doit à l'Austrasie, Revue du Nord-est de la France. Cette relation est manuscrite dans la bibliothèque de la ville de Metz, et il serait à désirer qu'on la publiât textuellement, car il est intéressant de juger le style et l'orthographe siècle par siècle.

« Le mardi devant Noël, vingt-unième jour de décembre de l'an » 1395, nous partîmes d'Alexandrie en Égypte pour retourner en » Europe, et à peine fûmes-nous sur mer, que la plus horrible » tempête se leva soudainement : elle dura le mercredi, le jeudi, » et vendredi, vigiles de Noël, avec une violence que nos mariniers » disaient n'avoir pas encore éprouvée. Notre navire fut plu- » sieurs fois jeté sur la côte. Nous ne songions qu'à bien et dé- » votement mourir : tout à coup, vers une heure du matin, » que Dieu en soit cent mille fois regrâcié et loué ! il nous sur- » vint une brise qui nous poussa à vingt milles du port de Limis- » sol. Quant à moi, je vous jure sur mon âme que onques » de ma vie je n'eus peur comme à cette fois.

» La cité de Limissol, en laquelle nous abordâmes, est détruite » et déshabitée en grande partie depuis la guerre que les Génois » firent aux Cypriotes.

» Le roi Alma Jacques Ier, ayant envoyé chevaux et mules

» pour chevaulcher nos personnes, et bêtes de somme pour » porter notre bagage, nous partimes pour Nicosie; mais ayant » été avisés que nous passions proche du pèlerinage de Sainte- » Croix de Chypre, nous allâmes y remercier le Seigneur de » nous avoir délivrés du danger de la mer. On donne à celui-ci le » nom de Sainte-Croix de Chypre parce qu'on y conserve la croix » à laquelle le bon larron fut pendu à la droite de Notre-Sei- » gneur. Sainte Hélène l'a fait placer sur la plus haute mon- » tagne de l'isle de Chypre, et lui a fait construire une très- » belle et très-dévote église, en laquelle on revoit un des clous » qui ont servi à crucifier notre seigneur Jésus-Christ; derrière » le grand autel sont des chapelettes, en l'une desquelles est la » croix du bon larron, qui, toute grosse et toute grande qu'elle » est, se tient en l'air, sans aide de nulle chose quelconque.

» Ceste saincte relique, si merveilleuse à voir, fait moult de » beaulx miracles, dont nous a fait ung récit ung chevalier fran- » çais attaché à la cour du roi Alma, lequel est appelé messire » Durand. Il nous conta que lui-même, ayant pris congé du roi » pour aller en France voir ses amis, fut, avant son départ, en » pèlerinage à la dite Sainte-Croix, et tout en faisant devant elle » ses dévotions, en tailla ung morceau, l'ambla en sa bourse » de soie verte si secrètement que oncques ne s'en aperçust, et » fut incontinent s'embarquer pour l'Europe... mais voilà qu'à » deux lieues en mer, il s'élève une si violente tempête qu'il » fallut revenir au port; par trois fois, le navire en sortit par » bon temps et bon vent, et par trois fois il fallut y rentrer par » force d'ouragan, de quoi ung chascun s'esmerveilloist. Le che- » valier lui-même en fut tout esbahy, et ne savoist que penser, » quand il s'avisa du morceau de la sainte croix qu'il avoist am- » blé. Il se fit tout aussitôt mettre à terre, monta à l'église du » bon Larron, déposa sur l'autel sa bourse de soie verte, et sans » mal fortune, partit cette fois pour la France, dont il est de » retour depuis l'an passé, et toujours demeurant auprès du roi » Alma, auquel il fit l'aveu du larcin. Le roi le lui pardonna; » mais, pour en prévenir de nouveaux, il fit faire devant la sainte

» croix une grande grille de fer qui ne se pût ouvrir que sur » son ordre et en présence d'ung de ses chevaliers ou écuyers; » et sachez qu'elle nous fut ouverte, car nous avions avec nous » ung écuyer du roi muni de la permission voulue : nous pûmes » donc tout à notre aise visiter cette croix si grande, si grosse, » qui se tient miraculeusement en l'air sans aucun aide physique. » Nous remarquâmes à son milieu une petite croisette, faite du » propre bois de la sainte vraie croix de notre seigneur Jésus-» Christ, dont on prend des empreintes le jour du grand vendre-» di, lesquelles ont grande vertu par terre et par mer.

» De la Sainte-Croix de Chypre, nous allâmes à une ville qu'on » nomme Nissa, en laquelle est une maison royale où nous lo-» geâmes, et le mardi en suivant, à l'heure du midi, nous vîn-» mes en la cité de Nicosie.

» Nicosie est une ville très-belle est très-bonne, en laquelle » le roi de Chypre fait plus volontiers sa demeurance qu'en aul-» cune aultre de son royaume. Je vous fais savoir que le roi (Jac-» ques Ier) parle assez bien le français, qu'il nous fit grand » chère, et montra grand amour à tous les seigneurs pèlerins. » Je vous ai déjà dit comment il nous envoya gracieusement à » Limissol, chevaux, ânes et sommiers pour nous conduire à » Nicosie, où il nous fit bailler un bon logement dans le couvent » des frères mineurs de Saint-François; j'ajouterai qu'il y fit » porter de ses propres matelas pour nous giser, de ses propres » tapis pour étendre en nos chambres, et un présent de cent pou-» lets, de vingt moutons, de deux bœufs, de quatre chèvres et de » quatre *cédris* pleines de vin de *Marava*. Le dimanche en suivant, » il nous envoya du pain blanc, dix perdrix, dix lièvres, cinq » moutons sauvages, et de beaux coursiers pour nous chevaul-» cher à sa cour, où il nous riait très-grandement, nous fit servir » des rafraîchissements, et manda la reine (Agnez de Bavière), » qui vint moult gracieusement accompagnée de ses fils (Jean, » depuis roi; Hugues, cardinal-archevêque de Nicosie, mort » en 1442; Philippe, connétable de Chypre, mort en 1420; » Henri, prince de Galilée), de cinq de ses filles, et de nom-

» bre de chevaliers, d'écuyers, de dames, et de demoiselles » de suite. Elle étoist moult noblement vêtue, portant sur sa tête » un beau chapeau d'or orné de perles et de diamants : ses fils » estoient aussi moult richement parés et très-gracieux en ma- » nières; il en était de même de ses cinq filles, qui avaient dans » leurs cheveux un chapelet d'or et de pierres fines. » (Le père Anselme, cité par l'Art de vérifier les dates, ne cite que trois de ces princesses vivantes alors. Les autres étaient mortes en 1393, et il ne nomme pas la cinquième : Marie ou Mariette, femme de Ladislas, roi de Naples ; Isabelle, mariée à Pierre de Chypre ; Agnez, morte en 1388, et Cive, morte en 1393.) « La » reine nous dit des choses merveilleusement bonnes, et le roi, » après nous avoir mené battre le gibier, nous fit très-honora- » blement reconduire en notre hôtel.

» Le royaume de Chypre est très-malsain à habiter pour ceux » qui ne sont point acclimatés. Il y règne de mauvaises fièvres » dont l'étranger qui en est atteint ne peut guérir, comme il ad- » vint à messire Simon de Sarrebruck. Ce chevalier avait été » durant tout notre pèlerinage moult actif; il était encore tel » quand nous fûmes en la cour du roi; mais entré au logis, il fut » pris de la fièvre, et le dixième jour rendit son âme à Dieu, que » je prie d'avoir en sa saincte paix. Son corps fut enseveli aux » frères mineurs sous une tombe bien faite et bien écrite de ses » armes et de sa bannière. Nous assistâmes à ses services avec » plus de cinquante chevaliers de la cour de Chypre, qui l'avaient » moult doulcement visité en sa maladie. L'archevêque de Terso » officia solennellement, et fit l'oraison de messire Simon avec » simplesse, bonté et moult bien dire...

... » De Nicosie, nous fûmes droit à Rhodes, où nous séjournâ- » mes jusqu'à l'octave de Pâques de l'an 1396. Je vous fais sa- » voir que nous vînmes à Rhodes, en l'église de Saint-Jean, plu- » sieurs nobles et précieuses reliques notamment une épine de » la sainte couronne dont notre seigneur Jésus-Christ fut cou- » ronné, de laquelle il y eut, le jour du grand vendredi, à l'heure » de midi, un notable et excellent miracle. Je vous certifie et

» je vous assure qu'à la dite heure de midi la sainte épine se » couvrit de fleurs belles et fraîches, dont moult de personnes » s'esmerveillèrent et furent dévotement joyeuses ; car il est de » vérité que cette relique est en autre temps de couleur noi- » râtre, comme une branche coupée depuis longtemps, ainsi que » je l'ai vue plusieurs fois ; mais au jour dont je parle, elle était » très-vertueusement fleurie, et les nobles chevaliers frères ser- » vants des hospitals nous ont témoigné que tous les ans, à » même jour et même heure, elle fesait son excellent et notable » miracle. » (Cette relique avait sans doute été envoyée au grand maître de l'ordre, Guillaume de Châteauneuf, par saint Louis, et à son retour en France, en 1254).

Notes manuscrites de M. Rifaud. Le p. Lusignan, Descrip. de Chypre, p. 31. Corresp. d'orient, etc. L'Austrasie, Revue du nord est de la France.

Page 151, *ligne* 20. « parties de France deux ans auparavant. »

« Les celliers du roi (dit Joinville, f. 29) estoient ceulx que » ses gens avoient recueillis sur les rives de la mer, en grands » tonneaulx de vin acheptés deulx ans auparavant et placés » l'ung sur l'aultre, comme gerbes en une grange. »

« Le froment, les orges, estoient par monceaux au milieu des » champs. On eust dict des montagnes ; car la pluye ayant hu- » mecté les bleds depuis longtemps, les avaist faict germer, et » le dessus estoit tout vert. Quand on partit pour les Égyptiens, » on n'eust qu'à abattre la croûte de dessus avec l'herbe, et le » froment et l'orge se trouvèrent frais. »

Page 152, *ligne* 24. « l'ordre militaire dit du Silence » ou de l'Épée. »

Il exista en orient plusieurs ordres, que le temns et les guer-

res ont abolis, ou qui ont été réunis à d'autres. De ce nombre, est celui de l'Épée, fondé en 1192 par Gui de Lusignan. Il avait pour devise : « *Securitas regni* », ou « *regium silentium* », ou enfin, « *pour loyauté maintenir !* »

Dix ans auparavant (1180) florissaient les ordres des chevaliers de Montjoye, de Saint-Thomas et de Saint-Jean d'Acre, fondés, dit-on, par Richard-Cœur-de-Lion, après la prise de cette dernière ville. On cite aussi l'ordre de Saint-Gérion, institué par l'empereur Frédéric; de Saint-Blaise, par le roi d'Arménie; du Loup, du Cheval, du Bœuf, du Soleil, de la Panthère, du Léopard, etc., fondés à diverses époques par les rois de la Palestine, dans le but d'exciter la noblesse européenne à combattre les infidèles.

L'ordre d'Alcantara parut en Espagne en 1212, sous le roi de Castille Alphonse IX. Les chevaliers portaient sur leurs manteaux la croix verte fleurdelysée, en souvenir des exploits de la France. L'ordre de Saint-Lazare avait adopté également la croix verte à huit pointes, sur la poitrine et le manteau.

Waldemar, roi de Danemark, institua, vers 1219, l'ordre de Danebrog, dont la décoration consistait en un ruban blanc bordé de rouge en écharpe, et une étoile brodée sur l'habit, avec la devise : « *Pietate et justitiâ !* »

L'ordre teutonique remonte, dit-on, à Henri, roi de Jérusalem, qui le fonda en faveur de la noblesse allemande.

Tandis que les croisés prenaient la ville d'Acre en 1190, quelques citoyens du Lubeck et de Brême, touchés de compassion pour les malades de l'armée qui manquaient de tout, établirent pour eux un hôpital sous une tente formée de la voile d'un vaisseau, et les y servirent charitablement. C'est la première idée de ce troisième ordre militaire et religieux, approuvé par les prélats et seigneurs allemands croisés. A leur tête, Frédéric de Souabe envoya des ambassadeurs à son frère Henri, roi des Romains, afin que le pape Célestin confirmât cette nouvelle institution. Par sa bulle du 23 février 1192, ce pontife l'approuva sous le nom « de chevaliers teutoniques de la maison » de Sainte-Marie de Jérusalem ».

L'habit des chevaliers consistait en un manteau blanc chargé d'une croix noire. Ils reçurent du saint siége les mêmes priviléges accordés au Temple et à l'Hôpital, dont ils adoptèrent les statuts.

L'Art de vérifier les dates se trompe sur le grand maître Saltza, qu'il fait mourir le 24 juillet 1240, à Barlette, dans la Pouille, en lui donnant pour successeur Conrard, landgrave de Thuringe et de Hesse, mort, dit-on, le 24 juillet 1253, et inhumé dans l'église de l'ordre, à Marbourg.

Quelques auteurs ont prétendu que Kœnisberg (montagne du roi) fut bâtie en 1254 par Popo d'Osterne, grand maître de l'ordre teutonique, en l'honneur d'Ottocar, roi de Bohême. Mais le plus grand nombre assure que le nom de « montagne » du roi » se rapporte à saint Louis.

On attribue aux chevaliers teutoniques, en 1276, l'invention de l'établissement des postes aux lettres, organisé à Marienbourg, et qu'ils firent répandre ensuite dans toute la Prusse occidentale.

Le p. Helyot, Hist. des ordres militaires et religieux. Chronologie manuelle, p. 20. Hist. du Cambrésis, IIIe partie, p. 31. Hist. des papes, III, p. 103. Journal de l'institut historique, 2e année, t. III, 15e livre.

Page 154, *ligne* 1re. « Guillaume de Sonnac, »

Guillaume de Sonnac ou de Senay était originaire du Bas-Languedoc, et renommé dans l'ordre à cause de sa prudence, de ses mœurs irréprochables, et de son attachement à ses devoirs. C'est lui qui, avec Bertrand de Comps, grand maître de l'Hôpital, envoya à Henri III, roi d'Angleterre, vers 1247 ou 1248, une portion du sang de notre seigneur Jésus-Christ dans un magnifique vase de cristal, avec l'attestation du patriarche, des évêques, des abbés et des seigneurs de la Terre-Sainte.

Ce grand maître a été indignement calomnié par l'historien

Pantaléon et le chevalier Jauna. Ils le représentent comme un fourbe et un traître, qui s'était laissé corrompre au point de promettre au sultan du Caire de faire empoisonner saint Louis et toute sa cour. La vie de Sonnac, sa mort surtout, démentent ces imputations mensongères.

Pantaléon, de Ord. rebus gestis, lib. II, 44. Hist. générale des rois de Chypre et de Jérusalem, etc.

Page 154, *ligne* 20. « cette célèbre milice. »

« Née dans la ferveur des croisades, elle réunissait les deux » qualités alors les plus agréables au peuple : la dévotion et la » valeur. A force d'exercer l'une et l'autre dans l'expédition la » plus vulgairement applaudie, elle parvint rapidement au plus » haut degré de puissance ; et de ces vastes possessions que les » chevaliers acquirent à la faveur de la piété des fidèles, ils » fondèrent partout, en orient, en occident, grand nombre de » maisons qui étaient comme les filles de celle de Jérusalem, » servant à recueillir les pèlerins qui se dévouaient au voyage de » la Terre-Sainte. Alors, ils ne pouvaient entrer à Jérusalem » sans payer un écu d'or aux musulmans, sans compter les dan- » gers, les vexations, les avanies. »

Cet ordre fut fondé, comme on le sait, au XIe siècle, par neuf chevaliers français, à la tête desquels était Hugues des Payens ou de Paganis, gentilhomme champenois, dit-on, mais plutôt né dans la haute Provence, rapportent les historiens de cette province, et qui s'appelait « Bagarris » du nom de son village. On demandait à chaque néophyte : « êtes-vous chevalier ? sain » de corps ? »

Puis, on leur faisait prêter ce serment : « Je jure de consacrer » mes discours, mes forces, ma vie, à défendre la croyance de » l'unité de Dieu et des mystères de la foi ; je promets d'être » soumis et obéissant au grand maître de l'ordre. Toutes les » fois qu'il en sera besoin, je passerai les mers pour aller com-

» battre. Je donnerai secours contre les rois et princes infidèles, » et en présence de trois ennemis, je ne fuirai point, mais seul, » je les combattrai, si ce sont des infidèles.

Jacques de Molay, admis dans l'ordre, vers 1265, s'était distingué sous le magistère de Guillaume de Beaujeu.

« Lions à la guerre, agneaux à la maison », disait le cardinal Jacques de Vitry (1230), en parlant des chevaliers du Temple. « C'étaient des religieux graves et modestes » au chœur; actifs et tout de feu les armes à la main, et longtemps on les donna pour modèle aux autres guerriers.

La plupart de leurs grands maîtres les plus célèbres, jusqu'en 1250, furent français; entre autres, Robert de Craon, Everard des Barres, Bernard de Trumelin (Bourguignon), Bertrand de Blanchelort (de la Guienne), Odon de Saint-Amand, Robert de Sablé, Guillaume de Chartres, Pierre de Montaigu (d'Auvergne), Herman de Périgord. Ce dernier, élu en 1237 et mort en 1244, avait fortifié Jaffa (l'ancienne Béthulie), ville assise sur une montagne qui domine le lac Tibériade, et d'un accès difficile. Non loin de là, il périt, dit-on, à la bataille de Gaza, où furent égorgés trois cent douze chevaliers et trois cent vingt-quatre servants du Temple. Un mois encore après, on ignorait le sort d'Herman.

Le célèbre étendard, nommé « Beaucéant », marchait toujours à la tête des Templiers. En temps de guerre, ils le suivaient après avoir communié, et entonnant des prières. Il signifiait: « Candides envers les amis du Christ! Noirs contre les enne- » mis! »

Hist. des Templiers, tome Ier. M. Raynouard, Monument hist. (1813), p. 15, 16. Dupuy, Hist. de l'ordre, in 4°, tome II, 51. Voir le portrait d'un templier, tiré du *monasterium anglicanum*, en cotte de mailles, sous la tunique et le manteau.

Page 159, *ligne* 9. « ceux de Richard et de Saladin.

La plus singulière des entreprises des croisés (dit la Biogr.

univ., tom. XI, p. 115.) « avait été une invasion que Renard » de Chartres, seigneur de Karak, tenta du côté de Médine » et de la Mecque, voulant abolir la loi de Mahomet au lieu » même où elle avait pris naissance.

» Quand Saladin en reçut la nouvelle, il ordonna le massacre » de tous les chrétiens, et écrivit à son frère Melik-Adel, qui » avait le gouvernement de l'Égypte: — Les infidèles ont » violé l'asile et le berceau de l'islamisme; ils ont profané notre » sanctuaire! si, Dieu nous en préserve! nous ne punissions » une insulte semblable, nous nous rendrions coupables aux » yeux de Dieu, des hommes; et toute la terre s'élèverait contre » nous, en orient et en occident. Purgeons donc la terre de ces » hommes qui la déshonorent! c'est un devoir sacré pour nous. » Purgeons l'air de l'air qu'ils respirent, et qu'ils soient tous » voués à la mort! »

En conséquence, tous les chrétiens qui survécurent à ce désastre furent conduits les uns à la Mecque, où les pèlerins musulmans les immolèrent en place des brebis et des agneaux qu'ils ont coutume d'immoler chaque année, les autres en Égypte, « où ils périrent de la main de Saphis et de tous ceux qui vou- » lurent signaler leur zèle pour l'islamisme. »

Page 160, *ligne* 23. « réduits déjà à un semblable dé- » nuement. »

« Moi, dit Joinville (f. 30) qui n'avais pas 1,000 livres de » rente (environ 17,000 fr.) de mes terres, me chargeai de dix » chevaliers chrétiens et de deux portant bannière. Et quand je » fus arrivé en Chypre, il ne me demeura, ma nef payée, que « douze-vingts livres tournois (240 livres, valant 4,080 fr.). Mes » chevaliers me dirent alors que si je ne me pourvoyais pas mieux » de deniers, ils me quitteraient. Mais Dieu, qui ne m'abandonna » jamais, fit si bien que le roi, qui était à Nicosie, m'envoya » chercher, me retint, et mit plus de 800 livres (environ 13,600

» fr.) dans mes coffres, et j'eus alors plus de chevaliers que je » n'en avais besoin. »

Page 164, *ligne* 18. « un gentilhomme brabançon. »

Il paraîtrait, par le Recueil des voyages faits principalement en Asie, au XIIe et au XIIIe siècle (p. 50), que saint Louis aurait envoyé Guillaume de Rubruquis en Tartarie pendant son séjour en Chypre. Mais il parait positif qu'il n'effectua cette mission qu'après le retour d'André de Longjumeau.

Vers le même temps (1252), Marc Paul, dit le Vénitien, se rendit célèbre par ses excursions lointaines. On connaissait déjà le manuscrit de Benjamin, fils de Jonas de Tudèle, qui écrivit la relation des voyages qu'il entreprit en 1170. A cette époque, il parle de *Beaucaire* comme d'une ville « très-grande ».

(Voyez dans Guillaume de Nangis et le manusc. de Baluze, chap. LI, LII, LIII, « le Message ou légation des Tartarins au roy » Loys », l'épitre de Ercaltay et celle du connétable d'Arménie au roi de Chypre.)

Page 167, *ligne* 2. « l'indignation dans l'âme des vrais » croisés. »

Pierre Gringore (manusc., IVe partie, mystère de sainct Loys) fait intervenir un bateleur amenant un ours devant deux capitaines turcs, Brandiffert et Bellonart:

LE BATELEUR A L'OURS.

« Ça, maitre, ça ça, venez ça!
» Tournez vous ung petit, tournez!
» Petits enfants, mouschez vos nez,
» Si verrez mon esbattement;
» Ung petit sault joyeusement,

» Pour l'amour de la compaignie.
» Vous verrez, je vous certifie,
» Mon ours, que voyez ci, voler
» Ainsy comme ung oiseau en l'air!
» Présupposé qu'il n'a point d'ailes!
» Et puis monstrera ceuls et celles
» Qui dorment grasse matinée..... »

Ici, l'ours fait ses ordures contre la croix.

UN CHEVALIER FRANÇAIS.

« La figure du Roi des rois
» Y est pendant!.... »

L'ours meurt aussitôt, ainsi que Billonart, qui s'est permis le même outrage; Brandifer et le bateleur se convertissent.

» Vers ce temps, dit Bourdigné (Annales d'Anjou), arriva » chose miraculeuse. Ung pèlerin passant par le pays d'Anjou, » allant en voyage à Notre-Dame, fust esgorgé par ung meurtrier » qui vinst à Angers. Mais jamais ne sçust si bien laver et es- » suyer son espée, que tousiours ne desgouttast du sang, jus- » qu'au temps où le pèlerin fust retrouvé, et l'homicide pendu » et estranglé. »

Page 186, *ligne* 7. « Nous voici devant Damiette, »

L'ancienne Damiette (Damiathis) d'alors, qui n'existe plus, était située plus au nord que la ville actuelle, et à mille pas environ de la mer de Syrie, sur le bord occidental du bras du Nil, appelé Tanisi ou Tanis, à cause de la ville de ce nom qu'il borde.

M. Rifaud, qui a habité longtemps l'Égypte, pense que l'emplacement de Damiette est celui où se trouve le dernier village qui longe la rive, en se rendant au Bogaz ou Bourghaz, connu sous le nom de « Herbi, Esbi, Tesbeh ou Thesbé ». Entre ce village et la côte maritime, on remarque les deux tours rondes,

qui, comme poste avancé, flanquaient les rives du Nil et défendaient l'embouchure du Bogaz. Elles servent encore aujourd'hui de point de défense et sont armées de pièces de canon. Ce fut de cette clef que saint Louis se rendit maître avec des machines préparées sur ses vaisseaux.

En la même position, existe encore une espèce de citadelle ou de fortification, restaurée et mieux fortifiée sans doute qu'alors. Ce travail date de l'occupation des Français en Égypte. On y remarque des pièces d'artillerie placées sur le glacis de la contrescarpe, et des canonniers turcs en sentinelle.

La population de Thesbi est d'environ cinq à six cents âmes. Les habitants cultivent les endroits riverains, et leur industrie se borne à la pêche et à la préparation de la poutargue (œufs de poissons séchés). Quelques paysans ont trouvé parfois dans la terre des restes d'armures des chrétiens, mais la plupart en mauvais état.

Au siége de Damiette, en 1218 (l'an 615 de l'hégire), les croisés avaient entouré leur camp d'une forte palissade, d'où ils attaquaient les ennemis. A côté de l'embouchure du Nil, s'élevait une énorme tour, défendue par une nombreuse garnison. Puis, on étendait une grosse chaîne de fer d'une des tours à l'autre, et les vaisseaux ne pouvaient plus pénétrer dans le fleuve. Les croisés attaquèrent la tour du côté de leur camp (l'occidental), s'en rendirent maîtres et rompirent la chaîne. Le fils du sultan, campé proche de Damiette, fit alors construire un pont à l'embouchure du Nil, pour empêcher l'entrée des vaisseaux. Mais les chrétiens le détruisirent; et enfin, en 1219, ils emportèrent Damiette d'assaut, malgré une flotte de douze cents voiles. Ils n'avaient pu prendre cette ville en 1169, sous Saladin.

Ce fut deux années après le départ de saint Louis (1256), et sous le règne de Mauz-Eddin-Aybek le Turkoman (premier sultan de la dynastie des mamelucks Baharytes ou Turcks), que Damiette fut rasée. Le bruit s'étant répandu que les Francs menaçaient une seconde fois l'Égypte, on résolut de détruire

entièrement la ville qui en était la clef. Il n'en resta bientôt plus que les vestiges, excepté la grande mosquée.

La ville qui en porte maintenant le nom est fort jolie (dit M. Savary, Lettre sur l'Égypte, tome 1er, p. 273), et forme un vaste croissant sur la rive occidentale du Nil, à une lieue et demie de l'ancienne. Elle s'appella d'abord « Menehie ».

« A sept heures du matin, dit le comte de Forbin (Voyage en » orient), nous atteignions les palmiers de ce rivage si désiré » de Damiette, après avoir mis treize jours à nous y rendre » de Jaffa.

» Le petit port sur le Mezaleh est éloigné d'environ une » lieue de cette ville. Damiette est située par le 31e degré 25 » minutes de la rive de la branche la plus orientale du Nil, au » milieu d'une plaine entrecoupée de canaux, vivifiés par les » eaux du fleuve et bordés de palmiers. La végétation de Da- » miette, nommée par les Arabes « doumyat », est admirable. » On est obligé d'employer des machines pour porter les eaux » au niveau de ce terrain gras et assez élevé. La canne à sucre, » le bananier, le riz, le blé, l'orge, sont les productions les » plus abondantes de ce pays, dont le commerce, entièrement » entre les mains des agents du pacha, est immense, et pourrait » l'être encore davantage. On y compte vingt-cinq mille habitants, » dont quatre à cinq cents chrétiens du rit grec. Les rues sont » étroites et sans pavés; les maisons construites en briques et » toutes à demi détruites. Il est impossible de marcher dans » cette ville sans craindre la chute de quelque corps avancé, de » quelque poutre vermoulue. Tout est en poussière ou en » pourriture. Les mosquées n'ont plus de portes, et les minarets » menacent d'écraser les voûtes déjà entr'ouvertes. Les bazars » sont étroits et habités par la populace la plus misérable. Les » femmes marchent enveloppées dans une draperie bleue de » toile grossière. La pointe de leur voile est attachée entre les » yeux par une petite monnaie d'or ou d'argent. Elles semblent » être de véritables spectres, et le nombre des aveugles est » très-considérable....

« On est ici frappé de l'air de misère et de destruction de la » ville de Damiette, à laquelle de nombreux minarets donnent » de loin un air de grandeur. Dans toutes les rues, les maisons » des deux côtés ont des corps avancés soutenus par des piliers, » et qui se touchent pour ainsi dire, au premier étage. Des buf- » fles, des aveugles, des marchands de poisson, un supplice, » un mariage, un enterrement, tout cela se croise ou chemine » pêle-mêle à Damiette, avec des cris horribles. Des trous, des » grosses pierres, des canaux emportés, des maisons tellement » ruinées qu'on croirait que cette ville vient d'essuyer un long » siége suivi d'un assaut meurtrier, voilà le premier coup » d'œil de Damiette; et mon séjour en cette ville ne me raccom- » moda point avec elle. »

Le père Jean-Marie de Vernon, dans son histoire de saint Louis, place à la prise de Damiette, en 1249, l'aventure romanesque du châtelain Raoul de Coucy et de la dame de Fayel; d'autres, à l'affaire de Mansourah, où un Raoul de Coucy fut blessé à côté de Robert d'Artois; mais ce trait touchant et horrible à la fois, des mœurs du moyen âge, parait remonter plutôt au siége d'Acre, en 1191. Toutefois, Jean le Carpentier (Hist. gén. du Cambrésis, 1re partie, 228, 234) le place aussi en 1250. Il assure en même temps que le châtelain (fils d'Enguerrand II et de Marie de Montmirail) était marié à Philippe de Ponthieu; sa veuve épousa en secondes noces Othon, comte de Gueldres.

Voyez aussi sur Damiette les notes de l'édition de Joinville de 1761, fol. 593.

Page 187, *ligne* 26. « se sont trouvés trente-un ans » auparavant à la prise de Damiette. »

— « Le 1er juillet, les chrétiens commandés par Jean de » Brienne s'avancèrent sur plusieurs navires, et placèrent » des échelles pour monter à l'assaut. Chaque vaisseau des » assaillants portait une tour et des machines de guerre. Les

» sarrasins se défendirent vaillamment, plusieurs des échelles » furent brisées. Les chevaliers qui les montaient, revêtus de » leurs armes, tombèrent dans les eaux du Nil. Les Égyptiens, » assemblés sur les murailles de Damiette, poussèrent de » grands éclats de rire. Leurs trompettes et leurs tambours » retentirent en signe de victoire. Dans le même temps, toute » l'armée chrétienne, réunie sur la rive gauche du Nil, fré- » missait de crainte. On fit des préparatifs pour une autre » attaque. Un des clercs de l'armée, agissant sous les yeux du » Seigneur et lui obéissant comme à un architecte, construisit » une citadelle flottante, qui s'avança sur les eaux du fleuve. » A la fête de saint Barthélemy l'apôtre, les Frisons et les » Teutons entrèrent dans cette citadelle, et livrèrent un assaut » à la tour des sarrasins. Le feu grégeois roulait sur les chré- » tiens comme un torrent sorti de l'enfer; la flamme avait » pris aux échelles et menaçait de gagner la tour de bois des » assaillants. A cette vue, les croisés restés sur le rivage tom- » bèrent à genoux, se prosternèrent dans la poussière, et » versèrent des torrents de larmes. Ils étaient si oppressés par » la douleur qu'ils pouvaient à peine dire : — Seigneur! ayez » pitié de nous! Toute l'armée chrétienne avait les mains ten- » dues vers le ciel, et comme si Dieu eût voulu exaucer les » prières de ses serviteurs, tout à coup le feu grégeois s'étei- » gnit, et l'étendard de la sainte croix parut sur la tour. Alors, » les chrétiens recouvrèrent la voix et la parole, que la dou- » leur leur avait ôtées, et ils rendirent des actions de grâces au » Seigneur miséricordieux. Bientôt les guerriers qui attaquaient » la tour s'en rendirent maîtres. Les musulmans qui la défen- » daient furent chargés de chaînes et amenés au camp des » chrétiens. Les prisonniers disaient qu'ils avaient vu parmi » les assaillants des guerriers célestes vêtus de blanc, et un » guerrier vêtu de rouge. A ces signes, les croisés comprirent » que Jésus-Christ avait envoyé des anges et l'apôtre Barthéle- » my pour attaquer les tours.

» Les pèlerins, maîtres de la tour du Nil, campaient tou-

» jours sur la rive gauche et n'osaient approcher de la ville. » Des murmures éclataient parmi eux.—L'Europe manque-t-elle » de sépulcres? se demandait-on. Le légat fondait en larmes. » Un orage affreux éclata. On s'attaqua alors. Les croisés » revenaient chaque soir, disant : — Sauvez-nous, Seigneur, » de cette nation perverse, afin qu'on ne nous dise pas : Où » est votre Dieu crucifié? Dans ces conjonctures, un des émirs » de la garnison, nommé Gémal-Eddin, qui avait inutilement » prodigué jusque-là les marques de courage, se hasarda à » écrire une lettre au sultan ; elle était en vers et fut envoyée » au bout d'une flèche; elle nous a été conservée par Makriri.

— » O mon souverain, la ville de Damiette, dont les cré- » neaux sont renversés et les fondements presque arrachés, » t'envoie le plus sincère des compliments avec un salut aussi » suave que le musc, dont le moindre morceau comme le plus » gros a son parfum; elle t'adresse ces mots de loin : — » Tout accès vers elle est fermé par terre, par eau, les flottes » ont peine à y porter du secours, son humiliation se mani- » feste sur ses tours. Damiette a les yeux tournés vers toi, » et ne cesse de répandre des larmes; si tu tardes de la secourir, » sa verdure se déssèchera, sa langueur se découvrira. L'Al- » coran y perdra tout crédit, la croix s'y déploiera, et » l'Évangile retentira dans ses murs; on y entendra le bruit » de la cloche, les louanges de Dieu ne viendront plus frapper » l'oreille des vrais croyants; c'est à toi, ô enfant de race » illustre, de lui porter aide. Enfin, le 5 novembre, les croisés » entrèrent dans la ville. »

» Makriri ajoute que les Francs durent trouver dans la ville » d'immenses richesses, l'or et l'argent y étant amoncelés » par quintaux.

Extrait des hist. arabes par M. Reinaud, de l'institut.

MM. Michaud et Poujoulat, Corresp. d'orient, p. 334, lettre CLV, etc. Récit tiré d'Olivier Scolastique, et de l'anonyme de Reggio, témoins oculaires, Chronique manuscrite.

Page 191, *ligne* 27. « Nedjm-Eddin en dirigeait. »

Les historiens ne s'accordent pas tous sur le nom de ce kalife ou sultan. Baillet l'appelle Saleh-Negem-Eddin; d'autres, Malek-Saleh. Nous avons dû nous conformer à l'orthographe et aux dates suivies par les auteurs qui font autorité.

Les chroniqueurs orientaux varient aussi beaucoup entre eux sur les noms, et surtout sur la chronologie, quoique, en général, ils soient d'accord sur les détails. L'auteur des Annales d'Égypte (Salih, fils de Gélal-Eddin) place en l'an de l'hégire 640 (1243) l'expédition de saint Louis. L'auteur de l'Histoire des Templiers a commis également une légère erreur de date, en plaçant le départ du roi de France, de Damiette, le 20 octobre, quoique il n'ait eu lieu que le 20 novembre, ou, plutôt même, que le 7 décembre.

Page 193, *ligne* 2. « et un bruit étrange. »

. . . . . .
« Après le froissement des lances
» Qui sont là par terre semées,
» Gectent mains à blanches espées
» Desquelles il s'entravaillent
» Heaumes et bacinets tellement,
» Et plusieurs aultres fereures,
» Cousteaulx transpercent armeures
» En lieu apparent et ombraiges
» Sans sault de corps et de visaiges,
. . . . . .
» . . . . Qui bataillent et s'engloutissent
» Comme chiens qui là glatissent. . . .
» Leurs grands cris, leur horrible druge,
» Semblent le meschief du déluge. . .
» Et ung sang vermeil en descoule,

» Que là, les destriers les desfoncent...
» Vouloissent lors estre à Naples....
» Les uns volent, aultres chancellent
» Les chars avec s'entremêlent...
» Bruyant si très-fort à l'entendre
» Que c'est très-hideulx à entendre,
» La bataille cruelle et dure
» Là où li ost des chrestiens
» Assemblent les Égyptiens,
» L'estrif en la mer recommence....
» Car eil des galères françoises
» Assaillent les sarrasinoises....
» Jà en ont plusieurs abordées,
» Et avec tels chapelets d'espées,
» De lances, d'espieulx et d'armes,
» Fiers li cris et li douloureux charmes. »

On appelait « bédoins » les serfs des Turcs, adorant plutôt Ali, oncle de Mahomet, que le prophète, plus dévoués encore au culte de la fatalité et du « Vieux de la Montagne. Du reste, » gens demy-nuds, laids et hydeulx à regarder, mesprisant » surtout les croisés, jusqu'à dire à leurs enfants par grant » menace : Puisses-tu estre mauldict comme le Franc qui s'arme » de paour de mort! »

La Branche aux réaux lignages, fol. 611.

Page 223, *ligne* 26. «Pierre Charlot de France.»

On lisait son épitaphe dans l'église de Noyon :

— « Ici repose Pierre, évêque de Noyon, fils du roi Philippe. » Chaste, beau, juste, doux, généreux, ayant suivi dévotement » outre-mer le roi son neveu, il mourut l'an 1249. — Toi qui lis » ces lignes, regarde au-delà et pleure, car, tôt ou tard, viendra » pour toi l'heure des funérailles. »

Page 236, *ligne* 22. « le souvenir de ce terrible feu » de Médée »

Le feu grégeois fut, dit-on, inventé par Callimaque, architecte d'Héliopolis, sous le règne de Constantin-le-Barbu. D'autres attribuent cette découverte au fameux Callinicius, vers 670. Cette composition fut mise au nombre des secrets d'état par Constantin Porphyrogenette.

Marcus-Græcus, ou Marchus-le-Grec, personnage presque inconnu, passe pour l'auteur d'un ouvrage « sur l'Art d'exterminer » les ennemis par le feu ». La bibliothèque royale possède deux exemplaires manuscrits (cotés 7156, 7158) du XIVe et du XVe siècle, intitulés : « *Liber ignium ad comburendos hostes, auctore* » *Marco Græco.* »

Dans l'origine, les soldats cachés dans des souterrains soufflaient le feu grégeois par le moyen de tuyaux de cuivre. Ils lancèrent aussi des pieux de fer aigu, entourés de machines combustibles. L'eau ne l'éteignait point; le vinaigre et le sable seuls pouvaient en arrêter les ravages. On sait que la poudre à canon était connue des arabes plus de six siècles avant l'époque à laquelle on peut placer l'existence de Marcus-le-Grec (vers 1275), cent soixante-dix ans environ avant la destruction de l'empire d'Occident.

Un chimiste nommé Dupré, né à Grenoble, et orfévre joaillier, crut retrouver le feu grégeois dans le dernier siècle; et des expériences à ce sujet furent faites sur le canal de Versailles et dans quelques ports de mer. Le succès terrible qu'obtint ce moyen de destruction remplit d'épouvante les plus intrépides marins; et Louis XV acheta le silence du chimiste en le décorant du cordon de Saint-Michel, et en lui accordant une pension considérable.

M. Coste (Essai sur les prétendues découvertes, 1803, in-8°) dit que le feu grégeois fut encore une fois retrouvé en France sous le ministère du duc d'Aiguillon, par un metteur en œuvre

qui travaillait au Hâvre à des pierres de sa composition. Un autre artiste, appelé Chevalier, s'en occupait aussi avec succès, quand la mort le surprit en 1797.

Page 243, *ligne* 1. « la pâleur de la mort sur le » front. »

Les Turcs et les chrétiens avaient une opinion semblable sur la gloire du martyre des morts.

Page 249, *ligne* 6. « à travers les rues étroites, » tortueuses. »

— « Je passai (dit le comte de Forbin, ouvr. cité, p. 210, en » 1817) le matin du 25 décembre vis à vis le village del Mas- » sourah. C'est dans cette grande plaine que la fortune trahit la » valeur française. On montre les restes d'une tour où les Ma- » melucks vinrent, dit-on, offrir à saint Louis le trône du » soudan....

» ..... Ce lieu n'est plus qu'un petit village riant, caché sous » des palmiers. Le soleil se levait derrière la mosquée, et les » chants de mille oiseaux saluaient cette matinée du jour de » Noël, qui me rappelait celle du mois de juin en Europe. »

Un autre voyageur, M. Rifaud, né aussi en Provence, et qui a visité Mansourah dans le plus grand détail, y a retrouvé, guidé par la tradition du pays, la maison habitée par saint Louis et qui appartenait alors au grand cadi. On voyait encore sur le mur quelques lettres tracées avec du charbon, et qu'on pouvait à peine distinguer lorsque M. Rifaud fut introduit dans la salle qui servit de prison au roi de France, c'est maintenant un magasin humide, plein de peaux tannées de buffles et de bœufs.

On remarque encore des vestiges du bazar où saint Louis fut d'abord conduit. Il était bâti en briques crues..... Ces ruines sont entièrement abandonnées. Ce bazar, très-vaste alors, et appelé « de Gadum », était placé en dessous de la maison du

cadi, à la partie nord. Le canal « Mehulé-Keber », qui se trouve auprès de Mansourah, peut encore porter des bateaux à l'époque de la crue du Nil. C'est dans la plaine, entre le canal et Damiette, qu'eut lieu le plus fort de la bataille. Les phellas (paysans) y trouvent parfois des fragments d'armures et des fers de chevaux, mais rongés par la rouille. Pendant le séjour de M. Rifaud à Mansourah, il a vu vendre au consul, par les phellas, un casque en cuivre jaune de forme romaine.

Les Arabes racontent une foule de faits sur ce lieu célèbre, sur la reddition de Damiette, la capitulation de saint Louis, la perte de son armée, etc. Mais ces traditions locales, transmises oralement de père en fils, ont dû subir bien des altérations. On pourra en juger par la « chanson de saint Louis » (sur un air à peu près semblable à celui de Malboroug), que chaque chanteur allonge ou change à sa fantaisie. Le refrain en est : « *Mansourah !* » *el Francies casoura ! myriton myritaine !* »

PREMIER COUPLET.

« Le roi de France était un homme qui haïssait les musul-
» mans, et qui, par antipathie contre eux et leur sultan, avait
» juré la destruction totale de leur race. Il commandait des
» soldats antropophages, se nourrissant de chair humaine, et il
» leur en avait promis abondamment. Mais après leur débarque-
» ment, ils ne purent goûter d'un seul croyant, et passèrent
» comme ces nuées de sauterelles qui, fondant sur le lac, s'y
» précipitent et s'y noient. A Mansourah, les musulmans étaient
» guidés par le sage Mahomet, et ce fut là la perte des antro-
» pophages. Ceux qui restèrent finirent par s'entre-dévorer, au
» point qu'il n'en retourna pas un seul en vie dans leur pays.
» Leur flotte fut brûlée sur les côtes. »

DEUXIÈME COUPLET.

« Le roi des chrétiens, jaloux de ne pouvoir posséder une
» femme vraiment belle dans tout son royaume, et d'un naturel

» porté à l'amour, apprit qu'il fallait la chercher dans les harems » de Syrie et de l'Égypte. Il réunit donc une foule de jeunes » guerriers non mariés et animés du même désir que lui, et ils » conçurent le projet de se rendre en Afrique, en caravanes, » pour enlever les plus belles musulmanes. Mais la valeur des » Turcs, qui exterminèrent les chrétiens, fit évanouir cette ten- » tative insensée. »

TROISIÈME COUPLET.

« Arrivé à Damiette, le roi de France s'étant saisi de la plus » belle femme du pays, en devint éperdument amoureux. — » Sultan, lui dit-elle, si vous voulez mon cœur, je ne puis vous » vous l'accorder à Damiette, où je suis née et mariée depuis » trois jours. Mais si vous consentez à vous rendre avec moi à » Mansourah, où je ne suis point connue, je m'abondonnerai à » votre amour et serai à vous pour la vie!

» Le roi se rendit aussitôt devant les murs de Mansourah » avec ses troupes. La belle mahométane lui dit alors : — Sul- » tan, il est nuit. Je vais me déguiser en homme, je visiterai » les camps, et reviendrai vous dire ce qui se passe, afin que » vous soyez victorieux des Turcs.

» Le roi croit cette femme : mais elle court se mettre à la tête » des fidèles, et au point du jour l'armée chrétienne est en » déroute et le roi pris. A travers la grille qui le renfermait, la » belle *Belld-Zélé* vint le railler de sa crédulité.

» En récompense de son dévoûment, le sultan la nomma » *Cheyck-el-Belld* de Mansourah. Elle garda toujours ses vête- » ments d'homme, et se conduisit constamment avec la même » énergie. Le roi chrétien la reconnaissant comme une héroïne, » lui remit sa propre épée! »

Les Arabes, ajoute M. Rifaud, citent encore une prédiction de Mahomet : — « Vous serez inquiétés par tous les infidèles, » mais vous les renverserez tous. Soyez fermes dans votre foi » et votre croyance. Je serai toujours avec vous dans tous les » siècles. C'est moi qui guiderai vos armes! »

Page 251, *ligne* 5. « qu'à celui de Robert d'Artois. »

« Ce prince estoist de mœurs si pures (dit un vieil histo-
» rien, cité par l'auteur de l'Éloge historique du comte d'Artois)
» que monseigneur Charles, homme de très-clerc mémoire,
» jadis roi de Sczile, et leur frère germain, affirma, juré
» par son tesmoing, qu'il n'oist oncques qui lez mis suz aulcun
» peschié mortel. » La chronique de Rains, que nous avons souvent citée, ajoute (chapitre XXVII, p. 204) d'autres détails sur Robert d'Artois au moment de l'attaque de Mansourah.

« En ceste nuict, avant que li quens d'Artois fist sa gent
» armer et templiers et hospitaliers, et passèrent le fleuve,
» estant esvous premiers chrestiens renoiet (renégats) venus au
» comte, qui bien savoist les passages et le pays et dict au comte
» d'Artois : — Sire, si me volez croire, vous feray à nuict
» gaigner le plus grant trésor del monde qui chi est en une
» ville qu'on appiéle Marone, où toutes les gens de cest pays
» l'ont enfoui. Alons-i, dist li quens, ha ! serez, dist li
» maistre dou temple, qui cest que vous dictes ! pour Diex
» merchi, vous ne savez que ce mande, car quand vous
» quiderez que sarrasins soient desconfitz, li ne garderez leure,
» li en serez tous environnez... — Hai, hai, di li quens, voire-
» ment, se dist-on voir, adies auera en templiers d'où poil
» de l'ours...

» Atant fierent chevaus des esporons et s'en vont vers
» Massoure, et entrèrent ensi et lor sembla qu'il n'y eust nu-
» lui. Mais ciertes si avoient : toutes les rues estoient pleines de
» sarrasins, et versoient par les feniestres aigue bouillant pour
» chrestiens escauder, etc, etc...

Page 277, *ligne* 13. « Josserand de Brancion. »

L'ancienne famille Bourguignone de ce nom, qu'on appelle aussi Brancon (fief près de Turnus), avait pour sobriquet « le

» Gros », donné à Varulphe de Brancion, qui vivait en 960.

Henri II (frère cadet de Josserand II, à qui Marguerite de Vienne avait porté en dot la seigneurie de Salins) était fils de Henri Ier et petit-fils de Josserand Ier, et chef de la branche de Royaumez, existante encore aujourd'hui; ses armes étaient d'azur : « à trois fasces ondées d'or; » Henri les écartela d'une tour d'argent, maçonnée de sable, en champ d'azur, avec un rat d'argent sur la tour. Il prit en même temps, dit-on, le nom de Rat-Guette (par corruption Raguet), en mémoire d'un fait d'armes et d'un événement merveilleux qui, dit-on, lui arriva à l'époque de la bataille de Mansourah, où il commandait une compagnie de chevaliers, ses vassaux. Henri venait de découvrir un gué pour pénétrer dans le camp des sarrasins, il fit construire en secret une tour pour le garder. La veille de la bataille, il sortit de cette tour une grande quantité de rats qui, s'étant répandus dans le champ des musulmans, rongèrent une partie des cordes de leurs arcs, ce qui facilita la victoire remportée d'abord sur eux.

Cette famille possède encore un parchemin qu'elle croit l'original d'une lettre en latin écrite par saint Louis à Henri de Brancion. En voici la traduction :

— « A messire Henri Raguet de Brancion, salut en N.-S.

» Nous vous écrivons la présente lettre, afin que vous sachiez » que, voulant pour la plus grande gloire de Dieu retourner » et repasser dans les contrées orientales avec de nombreuses » troupes contre les infidèles, et que, pleins de confiance en » votre magnanimité, comme en celle de votre frère Josserand, » qui a été tué dans le combat de Massoure, nous désirons » qu'il vous plaise nous accompagner, avec vos chevaliers et » vos clients.

» Donné à Paris, sous notre scel, l'an de Notre-Seigneur » 1270, et au mois d'avril.

» LOUIS. »

Extrait du narrateur de la Meuse, n° 784, 7 octobre 1814. Mém.

hist. sur la famille de Brancion, manuscrit. Nobil. univ. de France, tome Ier, p. 449.

Page 281, *ligne* 3. « une affreuse épidémie com-» mençait à se déclarer dans le camp des croisés. »

Joinville prétend « que les corps morts des français tués et » jetés dans le canal de Mansourah revinrent sur l'eau au bout » de neuf jours, parce que le fiel en était pourri. »

Page 293, *ligne* 11. « Minieh-Abou-Abdaellah. »

Ce village existe encore, sous le nom de Minie ou Minhé-Abou-Hadalah. Quelques auteurs ont prétendu que saint Louis fut pris à Baramoun. Casal ou Kasel est un nom générique.

FIN DES NOTES DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

1250 — 1254.

Page 307, *ligne* 13. « d'être privé de son psautier » habituel. »

Pierre Gringore (dans le mystère de saint Louis déjà cité) dit que ce psautier « vint de lui-même se replacer sur une es- » cabelle devant le monarque captif. »

Il fait répondre ainsi ce prince, au Turc qui veut l'assassiner:

« De mon corps tu le peulx occire,
» Mais l'âme, qui est immortelle,
» Ne sera mise en ta tutelle;
» Tu ne luy peulx ayder ni nuire! »

Les historiens arabes s'accordent presque tous pour faire l'éloge du roi de France.

« Il était d'une belle figure, dit Aboul-Moassen, il avait de » la fermeté, de l'esprit, etc., etc. »

Quelques auteurs assurent qu'il fut enfermé à Mansourah, dans la maison de Lorkmann, sous la garde d'un eunuque, qui avait ordre de le traiter avec tous les égards dus à un roi. D'autres prétendent qu'il fut conduit au Kaire et placé dans la maison de Lokman.

« La maison de Fakr-Eddin-Ben-Lokman, qui servit de prison » à saint Louis, s'élève encore, ombragée de palmiers séculaires, » sur la rive gauche du Nil qu'elle domine majestueusement; » trois croisées immenses, composées, au lieu de verres, de » fuseaux tournées, capricieusement agencés les uns dans les

» autres, dominent une porte ronde, dont l'archivolte est enri-
» chi de pierres rouges et blanches alternées, la partie gauche
» de la maison est flanquée d'une petite construction basse, per-
» cée d'une seule ouverture, dont la dimension ne mérite pas
» le nom de croisée : c'est la modeste chapelle dans laquelle le
» saint roi priait : l'émir, cédant au scrupule pieux de son pri-
» sonnier, la fit édifier, afin que Louis pût réciter ses prières
» dans un lieu dont l'entrée était interdite aux musulmans.
» Nous fîmes halte un instant devant la maison consacrée.... »

(*Quinze jours au Sinaï, par MM. Alexandre Dumas et A. Dauzats; tome II, page* 400.)

Page 323, *ligne* 12. « à Touran-Schah ».

Dans ce prince, s'éteignit la dynastie des Ayoubites, qui avaient possédé le royaume d'Égypte pendant quatre-vingts ans, celle des Mamelucks-Baharytes la remplaça.

Touran-Schah laissa un fils qui résista d'abord, puis se soumit aux Tartares, Dam-Kekn Khaifa, et dont la postérité se maintint encore plus de deux siècles dans la Mésopotamie. Elle fut détruite par les Turkomans-Caracoïounlou (ou du mouton noir), l'an de l'hégire 865 (1461 de Jésus-Christ).

Biog. univ., XXVIII, p. 224. Hist. des croisades, in-8°, goth. ch. 59.

Page 325, *ligne* 9. « aussi appelé Aibek le Tur-
» coman ».

Sorti de la Haleah (garde du sultan), il fut un de ces esclaves du Captchak amenés d'Égypte, et usurpa le pouvoir sur les princes de la race de Saladin, qui, s'étant partagés entre eux de vastes états, se divisèrent ensuite, au lieu de s'unir pour repousser les Tartares qui menaçaient Bagdad, les Kharas-

mins, qui ravageaient les provinces de l'Empire; et les Francs ou Occidentaux, que le fanatisme religieux précipitait sur l'orient. Affaiblis par des guerres intestines et des révolutions continuelles, les descendants de Saladin ne trouvèrent plus que des séditieux dans leurs officiers, et des traîtres ou des assassins dans leurs proches. Ils formèrent alors, pour leur sécurité, une garde étrangère, composée de jeunes esclaves achetés au Mogol, dans le Captchak.

Trois années après la mort de Touran-Schah, sa veuve (Scheger-Eddor ou Chadj-Eddour ou Chadjor) épousa Aybek, déjà atabek, et se démit en sa faveur de la souveraine puissance. Mais les mamelucks envieux et le peuple l'en firent descendre. Toutefois, comme il avait conservé l'autorité militaire, il remonta sur le trône en 1254. Alors, ayant voulu épouser la fille du roi de Moussoul, Scheger-Eddor le fit assassiner, le 23 de reby 655 (10 avril 1257). Il fut le premier sultan de la race des Bordjytes ou Circassiens, qui succéda à la première en 1253, et finit à la conquête de l'Égypte par l'empereur Sélim.

L'émir Bibars ou Bondocdar succéda à Koutouz, qu'il tua à la chasse le 24 octobre 1261. C'était un des princes les plus actifs, les plus hardis, les plus intrépides.

Ce fut Bibars qui donna une forme stable à l'empire des mamelucks.

Page 334, *ligne* 2. « à compter l'argent par balan-» ces de 10,000. »

La rançon de saint Louis, dit M. le Blanc (Traité des monnaies) fut de 137,931 marcs, 2 gros, 14 grains, valant, en 1691, 3,879,300. livres, 7 sous, 6 deniers. En 1773, cette valeur, à 4 fr. le marc, s'élevait à 7,066,825 liv., 3 sous, 10 deniers.

Les 800,000 besans valaient 400,000 livres tournois. Il y en avait de 24 à 25 fr. et de 7 à 8 fr. (Le mot besan, en arabe *beiratzer*, œuf d'or, valait une pistole d'or.)

Lenain de Tillemont (p. 661 manuscrit, tom. 1er) prétend que saint Louis dépensa 1,537,570 fr. pour son voyage. On trouve à la bibliothèque du roi, manusc., n° 9475, f. 188, parmi des ordonnances concernant des officiers de la maison de France, les « despens de l'hostel du roy sainct Loys et de la royne, estanct » oultre-mer, et pour la guerre et la navée, depuis les octaves de » l'Ascension 1250, jusques aux octaves de l'Ascension 1251, » 212,164 pour la guerre, et 56,407 pour la maison. » On y remarque, entres autres dépenses : « Manteaux de la chambre du » roy ; fourrures et robes pour le roy ; harnois et robes du même, » dont les robes et argent ; aulmosnes pour chameaux, puis, » 1252 et 1253, somme totale 1,053,476 liv., 17 sous, 3 de- » niers (en 1252), 270,547 pour la guerre, et 60,688 pour sa » maison).

» De Palestine, saint Louis (rapporte le père J.-M. de Ver- » non, Hist. de saint Louis, p. 748. D'après Villani, Hist. flo- » rentine, liv. vi, ch. 37), pour avoir plus souvent mémoires » des fouets qu'il avait senti tant rudement, et que les barons » prissent à cœur de s'en venger quelquefois, fit marquer de » la monnaie, vers la pile de laquelle furent gravées des me- » nottes, et conservées dans plusieurs cabinets. On voyait d'un » côté des chaînes et des fers, avec cette légende : *Civis Turo-* » *nis Ludovicus rex*. Autour, on lisait : *Benedictum nomen Domini*. » Et de cette sorte, ajoute le père Jean-Marie de Vernon, » nous avons tenu quelques-unes et veues d'aultres en plu- » sieurs cabinets, tant du nom de Louis que de Philippe son » fils.

» M. le Blanc (Essai hist. sur les monnaies, p. 173), assure » que la tradition rapportée par J. Villani, au sujet de ces » monnaies à menottes ou bernicles, est une erreur.

» Le sieur de Georges, général des monnaies, faisant un » discours au sujet de ces petites pièces, prétend cependant » en avoir vu de deux sortes : l'une, appelée *gros tournois*, et » l'autre, *parisis*, qui n'ont d'autre différence que le nombre » des fleurs de lys autour des légendes, parce que les tournois

» n'en avaient que douze ou quatorze, et les parisis, quinze. » Il en reste quelques-unes qui en montrent treize, et qui » étaient gardées et portées superstitieusement par les hom- » mes de ce temps-là comme préservatifs de la fièvre, ce que » je n'ai lu nulle part. »

En 1262, il y avait plus de quatre-vingts seigneurs particuliers en France qui pouvaient faire battre monnaie ; mais au roi seul appartenait le droit d'en fabriquer d'or et d'argent.

Saint Louis sortit de prison le 6 de mai, après trente jours de captivité, et habita ensuite quatre ans la Syrie. Aboul-Moassen rapporte que ce prince, se trouvant libre avec ses seigneurs, envoya un député aux « émirs pour leur reprocher leur sottise » et leur méchanceté.... leur méchanceté, pour avoir massa- » cré leur maître et leur sultan ;.... leur sottise, pour avoir » renvoyé, au prix de la modique somme de 400,000 pièces » d'or, un prince tel que lui, dominateur de la mer, et qui » s'était trouvé à leur merci. Pardieu ! ajouta-t-il, vous m'au- » riez demandé mon royaume, que je vous l'aurais cédé ! »

On n'a pas besoin de faire remarquer avec quelle défiance on doit lire les auteurs arabes, même contemporains. Tous cherchent à exagérer les traditions historiques et à rabaisser les actions des chrétiens.

Page 329, *ligne* 2. « la reine Marguerite était de- » meurée seule. »

Le père J.-M. de Vernon (Hist. de saint Louis, p. 370), rapportant une lettre de Louis et de Marguerite, écrite à cette époque, s'exprime ainsi : « Je ne les ai point lues entières, » mais je ne les feins point et les crois vraies, estant fondées » sur des conjectures probables. »

Il suffit cependant de parcourir ces lignes, totalement dépourvues d'intérêt, pour se convaincre de la naïve crédulité du bon père. Dans sa lettre, Louis appelle Marguerite : « mon » cœur » ; la reine dit toujours : « monsieur. »

On trouve le dialogue suivant, entre Marguerite de Provence et sa belle-sœur, Mahaut de Brabant, comtesse d'Artois (dans le manuscrit de la Sorbonne, n° 26).

LA REINE.

« Ha! glorieux Dieu! quelle douleur!
» As-tu mon cueur sortir?
» Fame! que ne fonds-tu en pleurs,
» D'avoir ceste douleur sentir!
» Mon amy!... ma doulce partie,
» Pour vous, je sens amer courroux! »

LA COMTESSE.

« Hélas! madame, ainsi que vous
» Je dois bien mener mâle chère;
» Car mon amy et mon espoux,
» Et ma partie léale et chère,
» J'ay comme vous, las! en misère!...
» Sarrasins le feront mourir!... »

MARGUERITE.

« Si le mien amy fust mort,
» Ou occis en la bataille,
» Pas n'y eusse tel remords! (regret)
» Las! plus eusse de confort....
» (Je ne dis chose qui vaille)
» Si le mien amy fust mort,
» Ou occis dans la bataille! »

LA COMTESSE.

« Le mien n'est pas en prison...
» Il est mort pour sa prouëesse....
» De pleurer j'ay bien raison!... »

Ensuite, la reine reçoit du roi une lettre signée : « Loys, » roy des Français, de Poissy. »

Page 341, *ligne* 17. « en tenant son nouveau né dans » ses bras. »

« L'enfanta à très-grant tristesse,
» Et voult que nom li mit en
» Sans rappel, Jehan Tristan. »

Branche aux réaux lignages.

Page 347, *ligne* 24. « on aperçut enfin la plaine d'Acre. »

« On y rencontre encore, dit M. Michaud (Corresp. d'orient) » quelques vestiges de la puissance des chrétiens : ce sont des » ruines d'anciennes églises. Parmi ces ruines, qui ont conservé » un nom, on distingue les restes des églises de Saint-Jean, » de Saint-André et de Saint-Martin. Je me suis arrêté sur » l'emplacement de cette fameuse église du Saint-Sabat, qu'on » se disputait les armes à la main, et qui fut l'occasion d'une » guerre à la suite de laquelle finit la domination chrétienne » sur les côtes de la Syrie. On nous a fait voir auprès de la » mer ce qui reste de l'arsenal des galères et des auberges des » chevaliers de Saint-Jean. On montre, au milieu de la ville, » des décombres qui ont appartenu au palais des grands maî- » tres. Ce sont des voûtes, des arcades, des souterrains, cou- » verts de ronces et de poussière. »

Page 351, *ligne* 6. « et composa sa paraphrase du » *Credo*. »

« Frère Henri-le-Tyois, dit Joinville, qui moult fust grand » clerc, dit qu'aulcun ne peult estre saulvé s'il ne sait son *Credo*. » C'est pourquoy, afin d'émouvoir gens à croire ce à quoy ils » ne se peuvent offrir, je fis premièrement faire cette œuvre à » Acre, après que les frères du roy furent venus, et avant que » le roy allât fermer la cité de Césaire (Césarée), en Pales- » tine.

— » Foi, dit le bon sénéchal, est vertu qui fait croire fer-
» mement ce qu'homme ne voit ni ne sçait. Mais si nous croyons
» ce que nos pères et mères nous disent, que nous sommes leurs
» enfants, nous n'en avons d'autre certitude que leur témoi-
» gnage. Croire ce que l'on ne voit! me dit le bon roy Loys,
» que Dieu absolve! une haute parole dite par le comte de
» Montfort, père de madame de Nesle.

— » Pour nous saulver, deux choses conviennent: bonnes
» œuvres faire, et fermement croire. En bonnes œuvres faire,
» m'apprist le roy Loys que ne feisse ni disse chose que si tout
» le monde sçavoist, que je ne l'osasse bien faire. Et me dist que
» cela suffisoist à l'honneur du corps et saulvement de l'âme.

— » Croyez fermement, dit aussi le roy, que l'ennemy
» s'esforce tant qu'il peult de nous jeter de ferme créance, et
» m'enseigna que quand l'ennemy m'occasionnerait quelque ten-
» tation au sujet de l'eucharistie ou d'aultre point de la foi, je
» lui dise:

— » Ennemi, à l'aide Diex, tu ne me ôteras point de la foi
» chrétienne, quand tu me ferais tous les membres trancher.
» C'est la ferme croyance que Diex donne en son nom.

— » La vie de prud'homme est chevalerie sur la terre. Tout
» prud'homme doit être luitteur, et doibt tenir Diex à deux
» bras, afin que l'ennemi ne se puisse mectre entre nous et
» lui. Ces deux bras sont ferme foi et bonnes œuvres. L'un ne
» vaut rien sans l'aultre, et on peult le veoir par les déables,
» qui croient les articles de nostre foi, et ne font pas de bonnes
» œuvres.....

— » Je vous ai devisé au mieulx que je scay comment nous
» devons tenir Diex embrassé à deux bras: en bras de *ferme*
» *foi* et de *bonnes œuvres*; car en grant péril sont cils que li *es-*
» *nemis* peut eslongnier de lui; car Diex les menace qu'il les
» férira de son glaive. Or, ne le guerpissent pas, si ferons que
» saiges, et nous joignons à lui tant qu'il nous ait donné sa
» bénédiction. Lequel Diex nous octroie de le veoir face à face,
» à la saulveté des âmes et des corps. »

Ce petit traité, renfermant vingt-sept pages, a été découvert par M. Paulin Paris de l'institut, et imprimé en fac-simile par la société des Bibliophiles, avec quelques dessins pleins de naïveté. Outre la paraphrase du *Credo*, on y retrouve quelques détails historiques qui figurent également dans la chronique du sénéchal de Champagne, et à peu près avec les mêmes expressions.

Page 359, *ligne* 8. « peut-on vous nommer poulain ! »

Jacques de Vitry (Hist. orientale) nomme poulains les chrétiens nés dans la Terre-Sainte, après sa conquête. En traçant le tableau animé, exagéré même de la corruption de son siècle, le cardinal chroniqueur en accuse tour à tour « les prélats, les » réguliers et les poulains ».

M. le comte de Choiseuil d'Aillecourt ajoute, qu'on nommait « pullains, poulains, les descendants des chrétiens établis à Jéru» salem, nation adonnée à l'impureté, à un luxe efféminé, et » qui tremble comme des femmes devant les sarrasins. » On appelait encore poulains des chrétiens nés en Syrie, soit d'une syrienne et d'un européen; on donna également ce nom à des enfants de femmes d'Apulie, ou de la Pouille, dont plusieurs étaient établies en Palestine.

Jacques de Vitry, Hist. orient. Le comte de Choiseuil d'Aillecourt, Influence des croisades, 257. M. Michaud, Hist. des crois., VI, p. 114.

Page 365, *ligne* 20. « plusieurs de ses chevaliers » hommes d'armes, clercs ou leurs parents, entre autres, » trois neveux et quatre cousins de Pierre de Lissiac. »

On a vu, par l'exploit de Jean de Voissey, chapelain du sire de Joinville (f. 83), que les clercs ne se faisaient aucun scrupule de paraître dans les batailles; quoique en général la profession des armes leur fût défendue par les canons, ils étaient persuadés qu'il fallait excepter les expéditions contre les infidèles, parce que c'était alors courir au martyre.

Page 368, *ligne* 8. « en retrouvant Innocent IV à » Lyon. »

Ce pontife avait paru profondément affligé de l'issue de la croisade. La lettre qu'il écrivit à saint Louis commençait ainsi: — « *Epistola Innocenti confortativa et consolativa regi Franciæ,* » *cùm captus fuit ultrà mare, cum suis.* » ..... *Gustati pluri-* » *mùm, carissimi fili, de amaritudinis calice.* » (Lyon, 2 des ides d'août, l'an VIII de son pontificat.)

Innocent IV écrivit de même à l'archevêque Rotomagnes, afin que lui et ses sujets priassent pour saint Louis et les siens, captifs des sarrasins. (Duchesne, Hist. de France, v, 413, 415.)

Page 373, *ligne* 18. « ainsi que des jeux de table et » d'échecs. »

Un curieux échiquier « dressé en cristal de roche hyalin et » coloré, avec figures en bois, simulant un tournois dans les par- » ties latérales, » fait partie de la curieuse collection de M. du Sommerard, hôtel de Cluny. « C'est un ouvrage du XIIIe siècle, » dont les pièces, à divisions dites gothiques, paraissent avoir » été travaillées et montées en Syrie. Il fut envoyé en contre- » présent, il y a quelques années, par une ville étrangère » (Aix-la-Chapelle, dit-on) à un descendant de saint Louis, » comme ayant appartenu à son illustre aïeul. Tradition ad- » mise de bonne foi en cette ville, qui le conservait en ses ar- » chives et l'offrit à Louis XVIII, qui à son tour le donna à » l'un de ses gentilshommes. Ce dernier, en s'exilant en 1830, » a laissé en France une curiosité dont notre pays semble en » effet devoir rester dépositaire. » (Notice sur l'hôtel de Cluny)

Page 279, *ligne* 10. « sa ligne de fortification. »

— « En cettuy temps (Brocard, Mer des hystoires, II, f. 9, » 19) le bon roy Loys fist clore de murs haults et défendables

» les cités d'Acre, de Jaffa, de Sarie, de Saïettes, et le chas-
» teau de Caïphes, dont les dicts sarrasins se esmerveillèrent
» moult, considéré qu'il avoist perdu la greigneur partie de
» ses biens meubles, et si faisoist esdifices difficiles au plus
» riche homme du monde. »

En effet, saint Louis devait avoir apporté une quantité énorme d'argent, puisqu'il put payer sa rançon, les travaux de Syrie, et entretenir en même temps une si grande quantité de chevaliers. On se souviendra que Philippe-Auguste et Louis VIII avaient laissé un trésor considérable dans la tour du Louvre.

L'abbé Fleury rapporte que ce fut le 24 mars 1251 que saint Louis visita Nazareth, et qu'il revint à Césarée le 28. Mais le sire de Joinville est plus précis.

Page 236, 16 *ligne*. « un des plus riches chevaliers » de l'ost. »

Pendant le séjour du sénéchal et du comte d'Eu, à Acre, surtout à Sidon, ces bons chevaliers, n'ayant rien à faire dans cette ville dépeuplée et remplie de malades, inventaient chaque jour quelque innocent passe-temps pour se distraire. Le comte d'Eu, d'un caractère enjoué et plaisant, cherchait à tenir ses voisins d'appartement sur un *qui-vive* perpétuel.

Le sénéchal et sa maison mangeaient dans une salle qui n'était séparée que par une porte à clairvoie de la chambre du comte d'Eu. « Celui-ci, qui estoist fort subtil, fit faire une petite » baliste ou sarbacane avec laquelle il brisait les pots et les » verres, pendant qu'on dînait ».

Il avait aussi une oie (ou une petite ourse) très-méchante, « qu'il laissa aller aux gelines du sire de Joinville, et qui en eut » bien tué une douzaine avant qu'on s'en fût aperçu. » Le sénéchal de Champagne avait fait acheter des porcs, des moutons, de la farine, et cent tonneaux de vin, pour passer l'hiver.

Page 398, *ligne* 30. « les plus beaux ornements. »

« Les ornements de la chapelle de saint Louis étaient de » samyt (tissu de soie) broché d'or et d'argent, et d'aultres » draps précieulx, broudés et aultres. »

« D'ung samyt pourtraict à oisians
» Qui estoist tout à or battus,
» Estoit très-richement vestus. »

Page 416, *ligne* 21. « et se décida à fixer sa résidence en cette ville pour le reste de l'année. »

Sidon (Saït, Sarepte, Saiette, Sajettes) avait été bâtie dans l'origine par les Tyriens; « la plupart de laquelle, dit un » vieil auteur, est ceinte de la mer, et la citadelle, assise sur » un rocher regardant au nord; comme aussi au midi, il y a » ung chasteau assis sur une colline. Au-devant de la porte » d'Orient, se voit encore (en 1574) une chapelle où la Cananée » pria Notre-Seigneur pour la délivrance de sa fille possédée » du diable; et est ceste chapelle sur le chemin qui tend vers » Césarée. Il existait aussi une chapelle sur le lieu où Élie » rassura le fils de la veuve, son hôtesse. »

Baudoin s'était emparé de Sidon en 1111. La chapelle latine des franciscains de cette ville est remplacée par de pauvres frères maronites. On y voit un tableau représentant saint Louis. Le château, hors de la ville, porte encore le nom du saint monarque. (Correspondance d'orient, v, 518.)

« M. Cousineri (dit M. Michaud), ancien consul de France en » Turquie, possédait une collection de médailles des anciens » princes croisés, avec les légendes religieuses, en langue et » caractère latins. Voici quelques-unes de ces légendes :

Tancrède, gouverneur d'Antioche : — « Seigneur, sois se- » courable à ton serviteur Tancrède! — Saint Pierre, bénissez- » moi! — Jésus-Christ, protégez Tancrède! — Le Christ est » vainqueur! — La loi du Christ doit triompher! »

Bohémond, prince d'Antioche : — « Mère de Dieu, intercé-
» dez pour le salut du prince Bohémond ! »

Robert, prince d'Antioche : — « O saint Georges, bénissez Ro-
» bert, prince d'Antioche ! »

Baudoin Ier, roi de Jérusalem : — « Sainte croix, sauvez-
» moi ! Vivifiez Baudoin ! »

Richard-Cœur-de-Lion : — « Seigneur, sois favorable à
» Richard ! »

A Damas, on trouve encore sur une pierre de taille, dans les débris des murs de la forteresse, à deux cents pas de la porte Saint-Paul, une fleur de lys sculptée. Des médailles arabes, frappées à Damas dans le XIIIe siècle, offrent également cet emblème, qui se retrouve sur les portes de Rhodes, et à Nicosie, sur des tombes françaises. C'est peut-être le sultan du temps de saint Louis qui a fait sculpter « la fleur de France » qu'on retrouve à Damas. (MM. Michaud et Poujoulat, Correspondance d'orient, VI, 151.)

Page 423, *ligne* 29. « Notre-Dame de Tortose. »

« Cette vénérable église est maintenant convertie en étable
» et caravansérail. C'est le seul édifice de la même ville que
» le temps n'ait pas trop endommagé. Situé à l'orient du châ-
» teau, il est formé de trois nefs, et conserve ses voûtes, ses
» piliers, ses murailles, dont les pierres ont la beauté du marbre.

« Mundrell, qui a mesuré ce monument, lui a trouvé cent
» trente pieds de long, quatre-vingt-treize de large, soixante-
» un de hauteur. Le château subsiste encore sous le nom de pa-
» lais de la fille du roi. » (MM. Michaud et Poujoulat, Correspon-
» dance d'orient, V, 428.)

Page 426, *ligne* 26. « par un ancien moine de Ci-
» teaux. »

Déjà, en 1212, de petits enfants ayant entendu parler d'une croisade prêchée par Innocent III, se réunirent, partie en

France, partie en Allemagne ; et, au nombre de vingt mille, résolurent de traverser les mers pour aller affronter le Turc et arracher de ses mains le berceau de Jésus-Christ, ou obtenir la palme du martyre. Après avoir comparu tous ensemble comme pour une bataille rangée, tambour battant et les enseignes déployées, « ils se divisèrent par troupes, dit Belleforest, et » furent en divers ports afin de s'embarquer, les uns à Marseille, » les autres à Gênes, et les autres à Brinduse. Ils chantaient dans » le chemin : Seigneur, restituez nous votre sainte cité ! »

Mais ils périrent presque tous, la plupart pris par des pirates et vendus aux Turcs, le reste, noyé dans la mer, pour n'avoir pas voulu renier la foi. Aussi, Grégoire IX fit-il bâtir une église en leur honneur, appelée « des nouveaux enfants ».

On rapporte que le Vieil de la Montagne les avait fait engager à cette entreprise, pour s'en emparer et en faire des assassins. Il avait dans ces prisons deux clercs d'orient, grands nécromanciens, auxquels il promit la liberté, si, par le moyen des démons, ils faisaient venir ces petits enfants en Syrie.

Page 434, *ligne* 2. « pour ne plus se relever. »

Pierre Gringore (Mystère de sainct Loys) fait annoncer en même temps au monarque que les barons anglais et Henri III ont opéré une descente en France, et la mort de sa mère. Il s'écrie alors :

« O dure mort ! serpent.... vipère !
» As-tu osté de son repaire,
» Ceste dame, par ta fallace ! »

Voici l'opinion d'un savant étranger sur Blanche de Castille. (M. Hallam, l'Europe au moyen âge.)

« Nous avons déjà donné à entendre que les belles qualités » qui distinguaient le cœur de Louis n'étaient pas soutenues » par cette force de caractère indispensable pour former un » souverain accompli. Pendant sa minorité, Blanche de Castille

» avait rempli les devoirs de la régence avec courage et fer-
» meté. Mais lorsqu'il fut parvenu à un âge plus avancé, l'in-
» fluence de cette princesse paraît avoir dépassé les limites
» que la reconnaissance et la piété filiale auraient dû lui assi-
» gner; et son caractère fier et hautain exposa le roi à quelques
» mépris. Il se laissa même priver de la société de Marguerite,
» fille de Raymond, comte de Provence, princesse distinguée
» par sa vertu et sa tendresse conjugale. »

Page 441, *ligne* 29. « il nomma le sire de Sargines. »

Sargines était une baronnie située dans l'ancienne province de Champagne (fort village de l'Yonne). La famille de cet illustre croisé est éteinte. La dernière descendante, Jeanne, épousa Jean de Hernery. « Il n'estoist jeune ni chenu, dit Rute-
» bœuf, qui tant pust des armes faire. »

Geoffroy mourut le 11 avril 1269.

Édit. de Rutebœuf, par M. A. Jubinal, II, p. 65.

Page 444, *ligne* 25. « par la chaste Marie elle-même. »

Un des croisés croyait posséder la ceinture que la Vierge détacha, dit-on, en montant au ciel, et qui, des mains de saint Thomas, avait passé dans celles d'un habitant de Prate, devenu, à la suite de la première croisade, l'époux de la fille d'un prêtre grec, dépositaire de cette précieuse relique qui, à la mort du croisé, passa dans le trésor d'une cathédrale d'Italie.

Page 444, *ligne* 31. « vers les côtes du mont Carmel. »

Les Carmélites portaient dans l'origine une robe brune et un manteau blanc par-dessus; mais comme ces deux couleurs séparées étaient la marque distinctive des seigneurs sarrasins, ils se virent forcés de les mélanger sur leurs vêtements. Aussi, appela-t-on « barrés » les six religieux de cet ordre accordés au roi de France, et qui formèrent à Paris le célèbre monas-

tère dans le cloître duquel on montra longtemps la chaire pratiquée dans l'épaisseur du mur, dont se servirent, dit-on, pour leurs leçons publiques, Albert-le-Grand, saint Bonaventure et saint Thomas.

Page 450, *ligne* 28. « de monseigneur sainct Nicolas. »

« La royne, dit Joinville, fist faire la nef d'argent à Paris, » et estoist la nef, le roy, la royne et les trois enfants, tout » d'argent; les mariniers, le mast, le gouvernail et les cordes, » tout d'argent; et les voiles tout d'argent; et dict la royne, que » la façon avoist cousté 100 livres (1700 fr.).

» Quand la nef fust faicte, la royne m'envoya à Joinville, » pour faire conduire à Sainct-Nicholas, et si fis. Et encore la » vis-je à Sainct-Nicholas, quand nous menâmes la sœur du roy » (Philippe-le-Bel) à Haguenau, au roy d'Allemaigne. »

Ce précieux monument de la piété de Marguerite de Provence et de l'état des arts au XIIIe siècle a probablement disparu de la Lorraine pendant la guerre des Suédois. Au reste, s'il eût été préservé à cette orageuse époque, le vandalisme de 1793 l'aurait anéanti, comme tous les objets de ce genre, qui enrichissaient à l'envi les vénérables églises de France et les chapelles des vieux manoirs.

Page 457, *ligne* 24. « la féconde plage d'Hières. »

Joinville l'appelle Mirres, Yeurres ou Yères. C'est la *Tolbiæ aræ* des anciens. On nommait aussi ce lieu « Isles d'or », à cause des orangers qui y croissaient en grand nombre, et « stæ- » cades », de la grande quantité d'herbes aromatiques (stæcas) qu'on y trouve. Il reste encore de très-belles ruines du château habité par saint Louis, en 1254. Ce donjon formait un vaste édifice irrégulier, bâti à l'orientale, mélange bizarre de tours carrées, rondes, demi-circulaires, accolées les unes aux autres sur un plateau inégal, escarpé, et dont la route était en partie frayée entre de hauts rochers.

(Nous en avons donné la description, accompagnée de notes historiques, dans « Lyonnel, où la Provence au XIIIe siècle. » Pour ne pas nous répéter, nous y renverrons nos lecteurs.)

Page 458, *ligne* 16. « décollé sur l'une des places » de la cité. »

« Boniface de Castelloigne,
» Ung baron bien enlignanié,
» Tot pour Marseille dommagie.
» Mais il (Charles Ier) fist tant et pourchassa,
» Que de Provence le chassa,
» Et ceulx de son parti à li...
» Et tous ses chasteaux li tollie. »

Page 460, *ligne* 13. « Guillaume III de Pontoise, » abbé de Cluni. »

Les chevaux qu'il offrit à saint Louis étaient estimés 500 livres, ce qui faisait environ 900 francs de notre monnaie. Les palefrois vair (gris pommelé) étaient alors les plus recherchés. Vair, vient du mot « varié », fourrure gris blanc.

Page 462, *ligne* 2. « ayant nom frère Hugues.... »

Ce saint homme était aussi illustre par sa science que par sa piété. On lui attribue même le don de prophétie. En voici un singulier exemple :

Se trouvant dans le réfectoire des Templiers à Marseille, qu'il parcourait à grands pas, un religieux lui demanda : — « Que » pensez-vous de ce beau local ? » S'arrêtant tout à coup : — « Il fera, répondit Hugues, une étable vaste et commode. »

Cette réponse aigrit les Templiers. Mais le roi Robert, comte de Provence, étant venu à Marseille peu de temps après l'extinction de l'ordre, fit des écuries de ce réfectoire.

Avec d'autres prophéties, on cite même des miracles de ce personnage mort, en 1285, au monastère des frères mineurs de Marseille. Il y fut inhumé à côté de Duceline, sa sœur. Le sire de Joinville, qui écrivit ses mémoires après la mort de Hugues de Digne, ajoute « qu'il gist à Marseille, où Jésus-Christ pour » li faict moult bel miracle. »

Hugues laissa plusieurs manuscrits sur son ordre et sur des sujets pieux ; aucun n'est parvenu jusqu'à nous. (Hist. des hommes illustres de Provence, 1er, p. 409).

Page 364, *ligne* 9. « un noble croisé pisan »

Ce chevalier, fils de Jean Fabri, gentilhomme de Pise, comblé de soins par les habitants d'Hières et charmé de l'heureuse situation de cette ville, résolut de s'y fixer, et par son entremise, Charles d'Anjou en fit l'acquisition définitive par acte passé à Tarascon.

Fabri épousa ensuite Marie, fille d'Aycard, sire de Soliers, devenu, en 1270, gouverneur d'Hières, il en fit refortifier le château.

Aycard, son fils, donna son nom à l'une des portes de la ville. C'est de cet étranger que descendait le fameux Nicolas-Claude Fabri de Peyresc, né le 1er décembre 1550, à Belgenter près d'Hières.

Armes : « d'or, au lion de sable arme de gueules. Cimier : un » lion de même, tenant une épée d'argent ».

Vie de Peyresc, par Gassendi. Dict. de la noblesse française, VI, p. 227. Biogr. univ., XXXIII, p. 235.

Page 475, *ligne* 31. « Louis se dirigea vers Aix. »

« La royne part d'Aix et sa belle maisnie
» Par eulx est belle France redoubtée et prisée ;
» Dieu leur doint bonne vie ! d'eulx naitra tel lignée
» Dont mer et toute terre est par eulx jostifiée. »

Sermon sur saint Louis, par Robert de Sainceriaux.

Page 466, *ligne* 17. « Louis d'Authier de Sisgau. »

Parmi les personnages qui suivirent Louis IX à Aix, se trouvait Louis d'Authier de Sisgau. Raoul son père, originaire d'Allemagne, ayant été dépouillé de ses biens pendant les troubles qui désolèrent ce pays, vint très-jeune chercher un asile en France, vers l'an 1200. Il donna des preuves de sa bravoure à Bouvines, et se rendit utile à Philippe-Auguste. Louis VIII, qui l'honorait de son affection, le nomma capitaine de ses gardes (sergent d'armes), et lui fit épouser Jeanne de la Rivière, damoiselle noble et riche.

Louis d'Authier, issu de ce mariage, fut tenu sur les fonts baptismaux par saint Louis, l'année de son couronnement, 1226, et fut élevé auprès de ce prince, qu'il suivit en Syrie.

Ce fut en partant de Provence (1248) qu'il devint amoureux de Marguerite de Glandevez, qui complimenta le roi, et qu'il épousa à son retour, en 1254.

La médaille donnée par le saint monarque, les vers de Marguerite et les anciens titres de la famille d'Authier, ont été malheureusement perdus pendant les guerres civiles, sous les règnes de Henri III et de Henri IV. Béraldi, capitaine d'un corps de partisans et coseigneur de « Cottes » avec François Antoine d'Authier, devint son ennemi; et profitant de l'absence de ce seigneur, alors sous les bannières royales, il vint piller et brûler son château.

Il ne resta à Antoine d'Authier, pour perpétuer le souvenir des bienfaits de saint Louis envers sa famille, que la ressource de faire certifier par tous les notables du pays et par-devant notaire, qu'ils avaient eu connaissance de la médaille d'or et de l'attentat qui en privait les descendants de Marguerite de Glandevez.

Cet acte authentique, daté de 1590, exista encore entre les mains de la famille d'Authier, dont un des membres, ex-officier de la marine royale, a bien voulu nous communiquer ces détails.

Louis d'Authier de Sisgau eut trois fils, dont l'un s'établit en Espagne; le second à Rome, le troisième en Provence, où il épousa, vers 1300, Anne de Villeneuve-Tourettes.

Armes: « d'azur à trois cyprès d'or, deux aigles pour supports. « Devise : *Mirabilis in altis dominus !* »

Page 467, *ligne* 11. « d'un lieu sauvage et vénéré. »

Nous avons eu occasion dans deux ouvrages (Lyonnel, ou la Provence au XIIIe siècle, et l'Histoire de Réné d'Anjou) de donner une foule de détails sur ce célèbre hermitage, et sur sa grotte, d'environ douze toises de long, neuf de large, et quatre de hauteur, placée sur un immense rocher à pic, où l'on arrive après avoir traversé une forêt d'arbres magnifiques et séculaires. Nous nous bornerons donc à offrir quelques extraits de vieux auteurs peu connus, qui ont mentionné cette grotte, ayant, dit Belleforest (Cosmograp. univ., 1575, fol. 329), « son » regard et ouverture vers l'occident, et faict tout ainsi que la » voulte et gueules d'une fournaise. Devant l'entrée de ceste » spelonque, n'y a point guère grant espace, et au dedans à » main gauche, on voit une grande pierre s'eslevant de terre » au beau milieu de la gretesque, qui va se perdant et abais- » sant peu à peu au dedans de la même spelonque. Et entre » ceste pierre et à l'extrémité de la grotte, il y a une très-belle » fontaine, très-froide à la toucher, mais très-plaisante et très- » salutaire à boire, qui jamais ne tarist ; et toutefois, l'eau de » laquelle qu'on puisse apercevoir ne s'espand point hors ceste » chambre pierreuse. Sur ceste pierre (ainsi que court le bruict » commun) soulait se tenir la Magdelaine, et pour vacquer à » contemplation, et pour reposer lorsque le soleil la surprenait. » Aussi, y voit-on une image d'icelle, reposant et tenant les » yeulx ouverts, qu'on dict y avoir esté mise par saint Maxi- » min. Et ce qui est merveilleux en ce lieu, est que comme le » roc soit humecté de toute part par l'eau distillant goutte à » goutte de hault, si est-ce que jamais ceste pierre ne se sent

» de telle humidité et distillation, ains est seiche en tout temps, » quoique ces naturelles gouttières aient les ouvertures aussi » bien sur ceste pierre que sur le reste de la grotesque. La- » quelle, sans mentir, je trouve admirable, tant pour l'assiette » et forme d'icelle, que pour les choses rares qui y sont, et » plus encore pour l'esgard de ce miroir de pénitence qui y a » fini ses jours, en l'amour et contemplation de son Dieu et » Sauveur, qui est aussi le nostre. En mémoire de quoy, le » grand poëte toscan, Pétrarque, visitant ce saint lieu et touché » de dévotion, y mit les vers latins qui suivent:

— « Dulcis amica Dei, lacrymis inflectere nostris,
» Atque attende preces,... nostræque saluti »
» Consule, namque potes, etc... »

» Volontairement enfermée dans ceste grotte, elle y passa trois » fois dix hivers, n'ayant d'autres vêtements que sa longue che- » velure. Là, loin de la vue des hommes, entourée d'une troupe » d'anges, elle était enlevée en extase pendant sept heures du jour.

» Cet enthousiasme et sacré transport d'esprit du poëte toscan » a saisy ung de mes amys, lequel, provençal de nation, et » voisin de ceste saincte solitude, et homme autant diligent en » recherches comme il a l'esprit et l'âme pleins de pitié (c'est » le sieur Balthazard de la Burle, valet de chambre de monsei- » gneur l'illustrissime cardinal de Bourbon), a fait des vers en » sa langue naturelle, lesquels ayant trouvé autant bons, nu- » méreux et poëtiques que d'autres qui sçut faire en latin, fran- » çais, toscan ou castillan, je n'ay voulu frauder le lyseur du » plaisir de ces vers, lesquels j'ay laissés en leur naïveté. Que » si quelques uns, ne les peuvent goûter, pour n'avoir cognois- » sance du style et propre langage provençal, qui est celuy qui, » après la poésie vulgaire aux italiens, ainsi que les anciens » larcins des plus excellents poëtes florentins le monstrent je » me mettray en peine, à la seconde édition, de les traduire au » moins mal que je pourray. Mais pour ceste heure, vous les » aurez en leur naïveté, lesquels sont tels que s'ensuivent.

« Pelegrin benhuroux, non regrettés ton viagi, etc. »

Traduction : — » Bienheureux pèlerin, ne regrette pas ton » voyage, ni d'être venu de trop loin, à l'hermitage que tu vois » construit dans ce rocher. Admire comment en ce lieu sombre » et caverneux, une faible femme, craintive, *Termerousse*, ha- » bitait seule en cette Baume, où elle était soumise au froid le » plus glacial! Jamais la chaleur n'y pénètre, même pendant » la canicule, et les rayons du soleil n'arrivent jusqu'à l'entrée; » car le roc caverneux, ainsi qu'une cabane, courbe son humide » front vers le nord, qui glace les eaux qui en découlent, ex- » cepté un seul côté, où la bienheureuse reposait à la chûte du » jour. Puis, à l'aube, les anges l'enlevaient au plus haut du » roc, après quoi ils la reportaient en son premier gîte, à sa » grande satisfaction ; et de leurs mains, elle recevait sa nourri- » ture. Jamais, quelque froideur qui glaçât ces lieux, la sainte » n'avait que ces cheveux pour vêtement; mais ils étaient si » beaux, si blonds, si longs, qu'ils paraissaient comme un man- » tel d'or depuis la tête jusqu'aux talons. L'amour divin qui » la consumait l'engageait à se contenter pour couche d'un » rocher froid et dur, tout moisi de froidure; la mousse lui » servait de coussin et de plume, quoiqu'elle ne l'eût pas ac- » coutumé dans sa jeunesse. Le lierre étendait son feuillage » autour d'elle, et lui servait comme d'une couverture argentée, » par les innombrables traces rustiquement ouvragées des » limaçons. En tout temps, la lune et les étoiles lui servaient » de lampe pour l'éclairer. Ni l'horreur de la nuit, ni les cris » des oiseaux sauvages, les braiements des bêtes fauves, la » chute des rochers pendant la tempête, la foudre, les éclairs, » rien ne l'effrayait. Elle s'y plaisait au contraire, tant l'amour » de Dieu remplissait son âme ; ainsi elle vécut trente ans, con- » templant le Dieu qui pour sa conversion daigna ressusciter le » Lazare ! »

On conservait à Saint-Maximin, près de la Sainte-Beaume, une « sainte ampoule », petite fiole de verre pleine, disait-on

» du sang de Jésus-Christ et de la terre de Golgatha. Le jour » de la Passion, cette fiole montrée aux fidèles se remplissait » de sang, dit Belleforest, en ajoutant que les Huguenots » furent témoins de ce miracle, et qu'il n'y a guère bon catho- » lique en Provence qui n'ait vu chose si rare et merveilleuse. »

Belleforest, Cosmographie, 1575, f. 324. N. Bouche, Chonographie de Provence, 1er, f. 17.

— « Entre Aix et Marseille, continue Belleforest, est ce lieu » tant renommé pour la solitude esfroyable et pleine de je ne » sçay quoy qui espure les sens de toute affection charnelle, à » cause de l'aspreté de la solitude : à sçavoir, la Beaume, qui » est l'oratoire ancien où jadis la glorieuse Magdelaine fist sa » pénitence, et où elle rendit l'esprit à Dieu. Ce mont solitaire » et tout pierreux regarde Nice au levant, au ponent, Marseille; » au midi, la mer ; et au septentrion, la cité du Patrimoine de » saint Pierre, c'est-à-dire, Avignon ; puis s'étend du ponent » au levant, par l'espace de dix mille pas, tellement cise et inac- » cessible qu'on jugerait que ce soit quelque esfroyable mur, » empeschant l'advenu de la sacrée grottesque, vu que il s'élève » tout ainsi que ses pointes, comme si c'estoist deulx haultes » tours, et le mur ainsi cizé, courant de l'une à l'autre de ces » pierreuses forteresses. Au pied et racine de ce grand et hy- » deulx rocher, est la grottesque pénitentiale, eslevée autant » qu'on saurait jeter une pierre. »

Nous rapporterons encore ce sonnet de Scudéri. Il avait été gravé sur une plaque de cuivre (Revue de Provence, tome 1er, n° 1er, p. 28, note 63).

« Ici fut autrefois une amante fidèle
» Qui, parmi ces rochers, fit des torrents de pleurs
» Qui, de son beau visage, emportaient plus de fleurs
» Que n'en produit la terre en la saison nouvelle !

» Dans un antre si froid, une flamme éternelle
» S'exhalait de son âme en plaignant ses malheurs ;

» Et dans le sentiment de ses vives douleurs,
» Les anges la voyaient aussi triste que belle.

» L'écho de cette grotte, en imitant sa voix,
» Soupirait après elle, et redisait aux bois :
» L'excès de son amour comme de son martyre!

» Anges, bois et rochers, témoins de cet amour,
» Redites-nous encor ce que je ne puis dire,
» Afin que notre cœur y réponde à son tour! »

On lisait en dessous : « ces vers ont été composés et cette » lame de cuivre consacrée à l'éternelle mémoire de sainte Ma- » delaine par messire Georges Scudéri, seigneur d'Imbarville, » gentilhomme ordinaire du roi, gouverneur pour S. M. du fort » de Notre-Dame-de-la-Garde, et capitaine entretenu sur ses » galères à la marine du levant, l'an 1645. » Les armes de Scudéri étaient aussi gravées au bas.

« La lame de cuivre où se trouvait ce sonnet a partagé sans » doute, dit l'auteur de l'article, le sort des divers objets que » renfermait la grotte avant la révolution, et qui furent totale- » ment pillés. »

M. Bonnet, curé de Saint-Zacharie, près la Sainte-Baume, avait pris une copie du sonnet, le 9 juin 1784.

Il paraît que la tradition des extases de Madelaine est d'une haute antiquité. La sainte, en longs cheveux épars et soutenue par des anges, est représentée sur les portiques de plusieurs cathédrales (entre autres à Rouen).

Page 470, *ligne* 15. « il acheta le château de Beau- » caire. »

Bertrand de Malferat consentit à la vente du château, moyennant une redevance de 100 livres tournois (1700 fr.), et la clause que, si les rois de France s'en dépossédaient, l'acquéreur devait prêter l'hommage à l'archevêque.

L'empereur Avetius fut proclamé, en 455, dans le château d'Ugernum, qui prit le nom de Beaucaire, l'an 1070. Il a soutenu plusieurs siéges, en 553, 587, 1216, 1385, 1419, et 1578.

Cet antique château à été démoli en 1632, d'après la demande inconsidérée des habitants, las sans doute de se voir sans cesse exposés aux chances de la guerre. Le cardinal de Richelieu s'empressa de faire raser ce manoir féodal, l'ornement de la contrée et l'admiration des étrangers.

Notes manuscrites, communiquées par M. Dugas, fils aîné (de Saint-Gilles).

Page 473, *ligne* 2. « à Notre Dame la Noire. »

Rabelais (tome II, dernière édition) prétend que saint Louis en revenant de Palestine, après avoir passé au Puy, « alla visi-» ter le suaire de Cadouin, abbaye de Citeaux, diocèse de Sar-» lat, en Périgord; puis, qu'il fut à Saint-Pourçain, en Au-» vergne, où il toucha 75 livres (1266 francs) de droit de gîte, » et 120 (2040 francs), au monastère de Saint-Austremoine, livres » à Issoire. »

On écrit que le pieux monarque retourna à Notre-Dame-du-Puy-en-Velay, le Vendredi saint, 25 mars 1255. Mais ce second pèlerinage ne paraît point probable.

L'ermitage est un bizarre édifice, dont le beau perron de cent vingt degrés conduit, non pas à la nef, mais sous la nef, soutenue en l'air par de gigantesques piliers. On y conserve l'image de la Vierge sculptée après la révolution de 89, sur la figurine déposée par saint Louis à son retour : image miraculeuse, que se t rois de France visitèrent après lui. (Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bel, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII et François Ier.)

La chapelle de Saint-Michel possédait le tombeau de Duguesclin, mort à Châteaudun, en 1380.

« La ville est groupée, échelonnée autour de la cathédrale, » comme des enfants autour de leur mère. »

Il existe plusieurs légendes sur l'apparition au Puy d'une dame céleste qui avait fait choix de ce rocher pour y être invoquée ; celle, entre autres, d'un cerf miraculeux qui traça le plan de l'édifice sur la neige.

La statue de la Vierge-Noire était, dit-on, en bois de cèdre, et enveloppée de bandelettes assez fines, collées très-soigneusement et très-solidement sur le bois, comme les momies. On pense qu'elle était l'ouvrage des premiers chrétiens du Liban, façonnée sur le modèle des statues égyptiennes, et apportée par quelque pèlerin d'outre-mer avant les croisades; tradition qui ne s'accorde pas avec celle qui attribue ce don à saint Louis.

Les comtes-évêques reçurent de grands priviléges à la considération de Notre-Dame-du-Puy. « Le roi Réné la visita avec » un grand train d'hommes et de chevaux ; une foule de mau- » res, probablement convertis, le suivaient dans leur costume » oriental. »

Vie de la Vierge par l'abbé Orsini, p. 427, etc.

FIN DES NOTES DU LIVRE CINQUIÈME ET DU TOME SECOND.

Digitized by Google

TABLE

DES CHAPITRES DU TOME DEUXIÈME.

LIVRE III.

1243 — 1247.

		page.
XXXIV.	Frédéric et Innocent IV	1
XXXV.	Naissance de Louis de France	4
XXXVI.	Mariage de Sancie de Provence	6
XXXVII.	La cour de France à Citeaux	9
XXXVIII.	Innocent IV à Lyon	15
XXXIX.	Maladie de Louis IX à Pontoise	21
XL.	Vœu du roi	29
XLI.	Concile de Lyon	32
XLII.	La cour de France à Cluni	48
XLIII.	Les livrées de Noël	59
XLIV.	Seconde entrevue d'Innocent IV et de Louis IX	61
XLV.	Les barons de France et le pape	63
XLVI.	Mariage de Charles d'Anjou	67
XLVII.	Préparatifs de la croisade	72
XLVIII.	La cour de France à Notre-Dame de Roc-Amadour	76
XLIX.	Derniers préparatifs de la croisade	80

LIVRE IV.

1248. — 1250.

L.	Départ des chevaliers croisés de leurs manoirs	89
LI.	Le sénéchal de Champagne à Joinville	100
LII.	Départ du roi de France	114
LIII.	Arrivée à Aigues-Mortes	125
LIV.	Séjour à Aigues-Mortes	129
LV.	Navigation	146
LVI.	La cour de France à Nicosie	150
LVII.	Arrivée devant Damiette	183
LVIII.	Débarquement	193

LIX. Prise de Damiette..... 205
LX. Séjour à Damiette..... 211
LXI. Départ de l'armée..... 225
LXII. Camp des Français sur le Nil..... 229
LXIII. Feu grégeois..... 235
LXIV. Mouvement de l'armée chrétienne..... 240
LXV. Mort de Fakr-Eddin..... 241
LXVI. Désastre de Mansourah..... 243
LXVII. Échec des sarrasins..... 264
LXVIII. Arrivée de Touran-Schah..... 279
LXIX. Maladie dans le camp..... 281
LXX. Mouvement rétrograde de l'armée..... 285
LXXI. Déroute de Minieh..... 290
LXXII. Prise du roi..... 295

LIVRE V.

1250. — 1254.

LXXIII. Captivité et héroïsme..... 301
LXXIV. Meurtre de Touran-Schah..... 321
LXXV. Délivrance..... 328
LXXVI. Marguerite à Damiette..... 338
LXXVII. Voyage à Acre..... 342
LXXVIII. Séjour à Acre..... 348
LXXIX. Départ des princes..... 364
LXXX. Le Vieux de la Montagne..... 368
LXXXI. La cour de France en Syrie..... 375
LXXXII. Séjour à Césarée..... 379
LXXXIII. Séjour à Jaffa..... 386
LXXXIV. Pèlerinage au Thabor et à Nazareth..... 395
LXXXV. Séjour en Syrie..... 402
LXXXVI. Séjour à Sidon..... 416
LXXXVII. Les Pastoureaux en France..... 426
LXXXVIII. Mort de Blanche de Castille..... 431
LXXXIX. Départ de Syrie..... 437
XC. La nef royale..... 444
XCI. Débarquement à Hières..... 457
XCII. Les palefrois de l'abbé de Cluni..... 460
XCIII. Frère Hugues de Digne..... 461

XCIV. Départ d'Hières..... 464
XCV. La Sainte-Baume..... 467
XCVI. Voyage et retour..... 470

NOTES, GLOSSAIRE, DOCUMENTS HISTORIQUES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE III..... 477
LIVRE IV..... 503
LIVRE V..... 577

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

ERRATA.

Page 219, *ligne* 6, *lisez :* banneret.

Page 464, *ligne* 6, Henri IV, *lisez :* à Henri IV.

Page 573, *ligne* 14, *lisez :* m'abandonnerai.

582960 SBN

Digitized by Google

Digitized by Google